

**MADAME MÈRE (NAPOLEONIS MATER)**

**ESSAI HISTORIQUE**

**TOME PREMIER**

**PAR LE BARON HIPPOLYTE LARREY.**

DE L'INSTITUT DE FRANCE

PARIS - DENTU - 1892.

*Ma mère est digne de toutes les vénération.*

(NAPOLÉON à Sainte-Hélène.)

## **PRÉFACE.**

### **AVANT 1750.**

Origine italienne du prénom de Letizia, rattachée à l'orthographe latine de Laetitia. Les Généalogies : paternelle, de Maria-Letizia Ramolino ; maternelle, de Maria de Pietra-Santa ; conjugale, de Charles de Buonaparte.

### **DE 1736 à 1750.**

Naissance de Letizia. - Recherches difficiles sur la date. - Résultats incertains par l'incendie des archives de la municipalité d'Ajaccio, en 1789. - Pièces et preuves à l'appui. - Dates présumées de la naissance de Letizia, depuis 1736 jusqu'à 1750.

### **DE 1750 à 1767.**

Premières années de Letizia. - Renseignements encore difficiles sur le bas âge, l'enfance et une partie de sa jeunesse. - Beauté idéale de la jeune fille. - Fiançailles et mariage de Letizia Ramolino avec Charles Bonaparte. - Date rectifiée du mariage. - Cession de la Corse à la France.

### **1768.**

Madame Charles Bonaparte donne naissance à Joseph, l'aîné de ses enfants survivants. - La jeune mère se retire à sa campagne des Milelli. - Charles Bonaparte attiré vers Paoli, à Corte. - Fête offerte par Paoli à l'ambassadeur de Tunis. Jalousies féminines envers la signora Letizia. - Anecdote du confessionnal. - La Corse annexée à la France. - Coalition des pièves et guerre de l'Indépendance. - Résidence retranchée de Paoli. - L'hôtel dit de Gaffori. - Héroïsme des femmes corses. - Letizia Bonaparte en campagne, aux côtés de son mari. - Suspension des hostilités. - Retour à Ajaccio.

### **1769.**

L'année du destin. - L'île de Corse et la France. - Reprise des hostilités. - Paoli entraîne encore Charles Bonaparte à la guerre de l'Indépendance. - La signora Letizia suit de nouveau son mari, en portant leur premier-né dans ses bras et le second dans son sein. - Combat de Borgo et résistance des Corses. - Bataille de Ponte-Nuovo et la défaite. - Héroïsme des insulaires.

Courage de Madame Letizia Bonaparte. - La grotte des réfugiés au Monte-Rotondo. - Pacification de la Corse. - Retour de Charles Bonaparte et de sa vaillante femme à leur maison d'Ajaccio. - Naissance de Napoléon, le 15 août. - La nourrice Ilari et la gouvernante Saveria. - Songe de Frédéric le Grand.

### **1770-1771.**

Ordonnance royale intéressant la famille de Ch. de Buonaparte. - Temps de repos pour la signora Letizia. - Ajournement du baptême de Napoléon. - Le nouveau-né, pendant les deux premières années de son bas âge. - Relation du baptême. - Origine du prénom de Napoléon. - Le parrain et la marraine. - Une petite sœur, à peine née, est baptisée en même temps, et meurt bientôt après. - Acte du 21 juillet 1771.

## **DE 1772 à 1779.**

Éloge de Madame Letizia Bonaparte, par Tissot, de l'Académie française. - Éducation maternelle de Napoléon. - Influence de la mère sur l'enfant. - Souvenirs de ses aptitudes naissantes. - Anecdotes sur ses premières années. - Ses instincts militaires. - Tact médical de la mère. - Observation de Stendhal (Beyle). - Naissance de Lucien en 1775. - La maison Bonaparte à Ajaccio et la campagne les Mitelli.- Le général comte de Marbeuf, gouverneur de la Corse, et la signora Letizia.

### **1777.**

Naissance de Maria-Élisa Bonaparte. - Dépenses de la maison. - Une tante infirme de madame Letizia sollicite une inhumation de faveur dans les caveaux de la cathédrale. - Charles Bonaparte demande en vain l'admission de son fils Lucien à l'École de Brienne. - Il reçoit une nouvelle délégation à Versailles.

### **1778.**

Les deux fils aînés de Charles et de Letizia Bonaparte admissibles aux Écoles du gouvernement. - Naissance de Louis. - Napoléon encore enfant, présenté par sa mère aux lazaristes d'Ajaccio. - Joséphine Tascher de la Pagerie arrivant de la Martinique en France. - Départ différé de Charles Bonaparte et de ses fils; les plus jeunes restent auprès de leur mère.

### **1779.**

Charles Bonaparte dit adieu à sa femme, en quittant Ajaccio, pour conduire leurs deux fils aînés aux écoles d'Autun et de Brienne. - Le dossier héraldique de Charles et de Letizia de Buonaparte. - Entrée de Napoléon à l'École de Brienne. - Bon accueil des pères minimes. - L'enfant, outragé par une punition humiliante, évoque le souvenir de sa mère.

### **1780.**

L'élève de l'École de Brienne exprime à sa mère ses impressions critiques sur le luxe qui l'entoure. - Lettre de Charles Bonaparte, au nom de Madame Letizia et au sien. - Naissance de Pauline. - Voyage de Madame Bonaparte en France, avec son mari. - Leur visite à Autun, en y conduisant Lucien; ils vont à Brienne. - Souvenir de Napoléon sur cette visite de sa mère.

### **1781.**

Suite de la visite de Madame Letizia Bonaparte à Brienne. - L'aumônier de l'École et le souvenir reconnaissant de l'élève. - Le jour de la confirmation, présence d'esprit de l'élève Napoléon. - Il est couronné, à la distribution des prix, par le duc d'Orléans. - Lettre du fils à son père. - L'accent corse de la mère et du fils.

### **1782.**

Situation précaire de Charles et de Letizia Bonaparte. - Lucien va rejoindre son frère à Brienne. - Ils s'efforcent d'alléger les dépenses de la maison. - Un religieux de Brienne, en danger de mort, est secouru et sauvé par Napoléon, improvisant un brancard d'ambulance. - Admission d'Élisa à Saint-Cyr. - Nouvelle épreuve de fortune adverse pour les Bonaparte.

### **1783.**

Choix de la carrière de Napoléon. - Influence d'une visite de sa mère à Brienne, le détournant de la marine. - Lettre de Charles Bonaparte au comte de Mondion. - Inscription due à l'élève

Napoléon, pour la fête de Saint-Louis. - Charles Bonaparte tombe malade. - Lettre touchante de son fils.

#### **1784.**

Nouvelles tribulations de l'élève de Brienne. - Ses plaintes dans une lettre irréfléchie à son père. - Réponse sévère de la signora Madre. - Examen de sortie, après cinq ans à Brienne. - Choix de la carrière dans l'armée. - Entrée de Napoléon à l'École militaire. - Son logement au quai Conti. - Charles Bonaparte fort malade à Montpellier. - Il exige que la nouvelle en soit cachée absolument à madame Bonaparte. - Elle accouche de Jérôme, leur dernier enfant.

#### **1785.**

Maladie et mort de Charles Bonaparte. - Sa dernière pensée pour sa femme et leurs enfants. - Allocution à Joseph, présent auprès de lui. - Appel à Napoléon éloigné. - Éloge de Charles Bonaparte par son troisième fils Lucien, par sa veuve, Madame Bonaparte, par une lettre de Napoléon à sa mère. - L'archidiacre Lucien, oncle de Madame Letizia, devient le tuteur des enfants. - Récit du captif de Sainte-Hélène sur son père. - Sa mère vivant, dès lors, dans le deuil le plus rigoureux.

#### **1786.**

Les deux fils aînés de Madame veuve Bonaparte réunis auprès de leur mère, à la maison paternelle d'Ajaccio. - Napoléon, lieutenant d'artillerie, attendu par la famille. - Le grand-oncle l'archidiacre et ses chèvres. - Mort de M. de Marbeuf. - Éducation des jeunes enfants de Charles Bonaparte par leurs aînés. - Louis devenu le pupille de Napoléon. - Études et travaux du lieutenant d'artillerie communiqués à sa mère. - Son Histoire de la Liberté corse. - Ses autres écrits. - Ses études d'économie politique, auprès de sa mère. - Joseph et Napoléon appréciés par elle et par sa famille.

#### **1787.**

Madame veuve Bonaparte trouve, dans son fils Napoléon, le surveillant des études de ses autres enfants. - Un tour de valse improvisé. - Il est malade d'excès de travail et doit sa guérison aux soins maternels. - Le jardin d'oliviers des Milelli. - La légende du vieux chêne. - Recherche de la solitude; mélancolie surveillée par la vigilance maternelle. - Lettre officielle écrite par Napoléon, ou mémoire rédigé, au nom de sa mère, sur la pépinière d'Ajaccio.

#### **1788.**

Lettres diverses de Madame Letizia Bonaparte à l'Intendant de la Corse, sur les mûriers de sa propriété; - au ministre de la guerre, pour l'admission de son fils Louis à l'une des Écoles militaires; - à l'Intendant de la Corse pour le même objet. - Lettre de Napoléon à sa mère, sur l'inaction de son régiment à Auxonne. - Insuccès des démarches pour Lucien. - Lettres de Madame veuve Bonaparte à l'intendant de la - Corse. Découragement de Napoléon, atteint de mélancolie. - Il est sauvé par sa mère d'un acte de désespoir.

#### **1789.**

Extrait des Mémoires de Lucien Bonaparte sur la situation des siens autour de leur mère, à l'avènement de la Révolution française. - Paoli reparaît gouverneur de la Corse, après vingt ans d'émigration en Angleterre. - Ses sentiments pour les fils aînés de Letizia et son admiration pour elle. - Napoléon, à vingt ans, exprime son enthousiasme à Paoli. - Il refuse d'émigrer, en préférant la recommandation de sa mère: Savoir attendre. - Sa velléité de mariage à Valence. - Il salue, avec les siens, l'avènement de 89.

### 1790.

Paoli traverse la France et rentre en Corse tout-puissant. - Il y est reçu avec éclat, tandis que le lieutenant Bonaparte en congé l'avait devancé sans bruit. - L'archidiacre gère la modique fortune épargnée par sa nièce Letizia, trop bien secondée à cet égard, par ses deux fidèles servantes. - Espièglerie de Pauline, découvrant la cachette pleine d'or du vieil oncle. - Il retrouve son or, mais ne recouvre pas la santé. - Temps malheureux pour Madame Bonaparte.

### 1791.

Les trois fils aînés de Madame Bonaparte atteints de fièvre grave. - Le lieutenant d'artillerie candidat au commandement de la garde nationale d'Ajaccio. - Dépenses nécessaires et difficiles. - Entretien de la mère et du fils, d'après des renseignements précis. - Arrivée de Paoli en Corse, comme gouverneur général. - Son accueil au jeune officier et à sa mère, prévoyant les projets du nouveau chef de l'île. - État de la famille Bonaparte. - Derniers moments du grand-oncle et scène des adieux.

### 1792.

Madame Bonaparte attend Napoléon à Ajaccio où il revient, pour commander la garde nationale. - Il n'habite pas la maison paternelle, pour ne point inquiéter sa mère. - Sa vie est en danger, ses ennemis personnels le menacent de près. - Sa mère le supplie de ne pas les braver. - Armistice favorable au jeune capitaine commandant. - Accueilli avec froideur par Paoli, il s'en inquiète, avec sa mère et ses frères. - Mission éloignée d'Ajaccio. - Atteint encore de mélancolie, il est sauvé de nouveau par sa mère. - Journée du 10 Août. - Sa lettre officielle pour faire sortir sa sœur Élisa de Saint-Cyr et la ramener en Corse. - Accusé de trahison, il est encore sauvé par l'intervention maternelle.

### 1793.

Paoli proscrivant la famille Bonaparte restée fidèle à la France. - Héroïsme de Letizia. - Son exemple suivi par ses trois fils aînés. - Souvenirs de Napoléon à Sainte-Hélène. - Extrait des Mémoires de Lucien. - La mère et ses plus jeunes enfants, poursuivis par les Paolistes. - La maison Bonaparte incendiée. - Sinistres événements. - Rencontre enfin de la famille à Calvi. - Embarquement pour la France. - Arrivée à Toulon. - Séjour de Madame Bonaparte et de ses enfants à Marseille. - Paoli accusé et condamné par la Convention. - Incidents divers. - Siège de Toulon, envahi par les Anglais et restitué à la France par Bonaparte commandant l'artillerie.

### 1794.

Marseille n'offre plus de sécurité à Madame Bonaparte pour ses enfants. - Napoléon, général de brigade, tâche de rapprocher de lui sa famille. - Mais il est poursuivi par l'hostilité de certains compatriotes. - Déclaré suspect, il est mis en prison. - Dévouement du brave Junot. - Nouveau découragement de Bonaparte, ramené encore à la confiance par sa mère. - Rencontre inattendue d'un ancien et généreux camarade d'artillerie. - Le 9 Thermidor change enfin le sort malheureux de Bonaparte et de sa famille. - Une supplique de Madame Letizia contribue à sauver ses fils aînés - Repos à la résidence de Château-Sallé, près d'Antibes.

### 1795.

Madame Bonaparte retourne à Marseille, avec ses trois filles et son plus jeune fils. - Lucien, arrêté, à son tour, comme suspect, est emprisonné à Aix. - Sa mère obtient, par d'instantes démarches, son élargissement. - Ses trois lettres à cet effet. - Napoléon songe à se marier. - Barras, s'adjoint le général Bonaparte. - Lui se montre assez autoritaire à l'égard des siens. - Il fait le meilleur accueil au fils du général de Beauharnais et ensuite à sa veuve. - Projet de mariage de Napoléon avec Joséphine. - Lettres de Madame Letizia.

## 1796.

Joséphine, veuve de Beauharnais, demandée en mariage par le général Bonaparte. - Il n'avait pas consulté sa mère sur cette union. - Un autre mariage espéré par Pauline, est refusé par sa mère et par son frère. - Entrevue, à Marseille, du général et de sa mère. - Lettre touchante de Madame Letizia, répondant à sa belle-fille. - Deux bonnes paroles de Bonaparte, l'une à sa femme, l'autre à sa mère. - Premières conquêtes de l'armée d'Italie. - Madame Bonaparte mère prolonge son séjour à Marseille. - Fête de la Victoire et de la Reconnaissance. - Extrait d'un journal de Marseille. - Encore la généalogie. - Joséphine rejoint son époux à Brescia. - Vieillesse et regrets de Paoli. - L'île de Corse restituée à la France. - Madame Letizia adresse à sa belle-fille une lettre de souvenir maternel.

## 1797.

Le général en chef de l'armée d'Italie, après ses premières victoires, attend à Montebello sa femme, sa mère et les siens. - Extrait des Mémoires de Napoléon Bonaparte sur sa mère. - Son assentiment au mariage de sa sœur Élisabeth avec Félix Bacciochi. - Ce mariage suivi de celui de Pauline avec le général Leclerc. - Madame Bonaparte mère, rentrée à Marseille, se rend en Corse, avec sa fille Élisabeth Bacciochi, pour les travaux nécessaires à la maison d'Ajaccio. - Lettre de Madame Letizia à madame Clary, de Marseille. - Elle est atteinte de fièvre intermittente et prolonge son séjour en Corse. - Retour du général Bonaparte à Paris, avec les inscriptions de sa gloire sur le drapeau national.

## 1798.

Madame Letizia Bonaparte prolonge son séjour en Corse, avec sa fille, madame Bacciochi. - Ses autres enfants lui écrivent pour la nouvelle année. - Lucien, chargé d'une mission en Espagne, s'inquiète de troubles survenus en Corse. - Sa mère, lui écrivant d'Ajaccio, ne lui en dit même rien. - Lettre de madame Letizia Bonaparte à son amie madame Clary, de Marseille, ne parlant ni des projets de Napoléon ni de son départ pour l'Égypte. - Sage réserve de Madame Letizia dans sa correspondance. - Son portrait, de cette époque, a été bien tracé. - Tandis que le général entreprend l'expédition d'Égypte et de Syrie, on cherche à inquiéter sa mère sur son sort. - Sa réponse exprime bien sa confiance. - Elle prolonge encore son séjour en Corse. - Lettre de l'oncle Fesch à Joseph sur la restauration de la maison d'Ajaccio.

## 1799.

Madame Bonaparte mère prolonge davantage son séjour en Corse pendant la campagne d'Égypte et de Syrie. - Le nom de Napoléon en Orient. - Deux faits mémorables pour le souvenir de sa mère. - 1° Le sang-froid du général en chef, impassible au milieu des pestiférés de Jaffa. - 2° La blessure grave de l'officier Arrighi au siège de Saint-Jean-d'Acre. - Retour en France du général Bonaparte. - Sa halte en Corse et sa nourrice Ilari à sa rencontre. - Son arrivée inattendue à Paris. - Il rapporte des souvenirs d'Orient à sa femme, à sa mère et à ses sœurs. - Mariage de Pauline avec le général Leclerc. - Madame Letizia en 1799. - Lucien de retour à Paris. - Le 18 Brumaire. - Tentative d'assassinat sur le général Bonaparte. - Sang-froid de sa mère et agitation de sa sœur Pauline. - Hostilités contre Lucien. - Napoléon proclamé premier consul. - Les nouveaux courtisans. - Noble attitude de Madame Bonaparte mère.

## 1800.

Situation nouvelle de la famille Bonaparte, depuis l'élection du premier consul. - Mariage de Caroline avec J. Murat. - Les préséances, au repas de noces. - Résidence des Tuileries. - Simplicité des habitudes de Madame Letizia. - La vie du premier consul encore menacée. - Scène de la tabatière cassée. - Rivalité entre les dames Bonaparte et Joséphine de Beauharnais. - Les habitués de la Malmaison. - Réserve du premier consul envers sa mère. - Victoire de Marengo. - Lucien veuf de sa première femme. - Joseph Bonaparte à Mortefontaine. - Autres

préséances à table. - Situation de Joséphine. - Pressentiment de sa belle-mère. - Reproche de Napoléon à sa mère de lui préférer Lucien. - Complot de la machine infernale.

### **1801.**

Secours aux victimes de l'attentat du 24 décembre. - Les conspirateurs découverts. - Lettres de Madame Bonaparte mère à ses enfants. - Ses actes de bienfaisance. - Le concordat de 1801. - Lettres de Madame à Lucien, à Louis. - Visites de Madame à ses fils Joseph et Lucien. - Elle recommande son neveu Arrighi. - Démarche pour élever un monument à Charles Bonaparte. - Lettre de Madame au ministre de la marine. - Rappel des sœurs dans les hôpitaux. - Pensions aux veuves et aux orphelins de la guerre - Réceptions de l'hiver. - Digne attitude de Madame Mère.

### **1802.**

Mariage de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. - Invitation au bal du général Moreau. - Promulgation du concordat. - Anecdote de Roederer sur les petits soufflets maternels de maman Letizia. - Projet du consulat à vie, avec adoption d'Eugène de Beauharnais. - Napoléon ne semble pas accorder à sa mère la valeur qu'il lui reconnut trop tard. - Institution de la Légion d'honneur. - Retour de Lucien, en mission à Madrid. - Sa donation à sa mère. - Déférence de ses enfants pour elle. - Le premier consul lui annonce la nomination de Fesch au cardinalat. - Napoléon proclamé consul à vie. - Réunion de l'île d'Elbe à la France. - Naissance du premier fils de Louis. - Mort du général Leclerc. - Admiration de Letizia Bonaparte pour Jeanne d'Arc.

### **1803.**

Témoignage de Madame Bonaparte mère, dans une causerie de Joseph et de Lucien auprès de Napoléon, sur ses excès de travail. - Napoléon reproche à sa mère de mal prononcer son nom. - Concession de la Louisiane aux États-Unis. - Nouvelle discussion à laquelle prend part Madame Bonaparte mère, avec Joseph et Lucien contre Napoléon. - Débats intimes et sérieux sur le mariage de Lucien et sur d'autres de la famille. - Extrait des Mémoires de Lucien. - Le pape et le concordat. - Madame à Saint-Chamant. - Lucien et Béranger - Voyage à Plombières. - Pauline, veuve du général Leclerc, épouse le prince Borghèse. - Mariage de Jérôme encore mineur. - Autres mariages, etc.

### **1804.**

Conspiration contre le premier consul. - Prévisions de sa mère. - Arrestation des conjurés. - Sort funeste du duc d'Enghien. - Reproches sévères de Madame Bonaparte à son fils. - Le premier-né de Louis. - Second mariage de Lucien. - Mécontentement de Napoléon blâmé par leur mère. - Dernière soirée de Lucien à Paris. - Son départ pour l'Italie. - Sa mère le rejoint à Rome. - Elle s'inquiète de l'ambition du premier consul à la couronne de France. - Napoléon remercie le pape de lui avoir donné des nouvelles de sa mère. - Retour de Madame Bonaparte mère à Paris, après le sacre et le couronnement de l'empereur. - Elle attend le nom ou le titre qu'elle devra porter. - La nourrice de l'empereur à Paris. - Madame Letizia reçoit de son fils souverain le meilleur accueil et le titre d'Altesse Impériale, avec un million de revenu.

### **1805.**

Les fêtes de l'hiver aux Tuileries en éloignent Madame Mère. - Faits relatifs à la présence du pape à Paris. - Demande et refus d'une canonisation. - Premier mariage de Jérôme annulé. - Travaux à Trianon pour Madame Mère. - Lettres de la famille pour rapprocher Lucien de l'empereur. - Intervention de leur mère. - Sa maison organisée. - Titre de Protectrice générale des établissements de bienfaisance. - Documents communiqués par le duc Decazes. - Situation de Lucien. - Le château de Pont donné par l'empereur à sa mère. - Lettre de remerciements. - Œuvres de charité. - Souvenirs de madame d'Abrantès. - Anecdotes. - Le jeu du reversi. -

Encore la généalogie. - Correspondance. - Napoléon chez la vieille Marguerite, à Brienne. - Lettre de M. de Beaumont à Madame Mère sur la bataille d'Austerlitz. - Mariage du prince Eugène.

### 1806.

Chant guerrier d'Austerlitz dédié à Madame Mère. - Le prince Eugène proclamé fils adoptif de l'empereur. - Décret sur la fête du 15 août. - Encore les préséances à table. - Déception d'un cousin germain de Madame Mère. - Murat et Junot anoblis. - Joseph, roi des Deux-Siciles. - Lucien à Rome, puis à Ruffinella. - Œuvres de charité de Madame Mère. - État de fortune de Son Altesse Impériale. - Lettre de la nourrice Ilari sur l'héritage de la maison d'Ajaccio. - Réclamation développée de Madame Mère à l'empereur. - Il lui donne des tapisseries des Gobelins, et fait demander à Ajaccio un registre des actes de propriété. - Madame Mère à un dîner de famille. - Invitation à déjeuner au Raincy. - Louis, roi de Hollande. - Madame Mère et ses fils. - Joseph et Louis. - Statue de Madame Mère par Canova. - Lettre à Lucien sur un tremblement de terre. - Inquiétude maternelle sur la campagne de Prusse.

### 1807.

Nouvelles inquiétudes de la mère pour son fils, affrontant de nouveaux dangers, en Pologne et en Prusse. - Diverses lettres familiales n'en expriment rien. - Lettres: de l'empereur à Madame, sur toute autre chose que la guerre, en lui recommandant les dîners de famille; - de Joseph, roi de Naples à la reine Julie; - de Madame au cardinal, sur un double malheur de famille; - de la princesse Élisabeth à Lucien, le suppliant de céder à l'empereur; - de Madame, au nom de tous les siens. - Elle confie à M. Decazes le soin de réconcilier le roi et la reine de Hollande. - Traité de paix avec la Russie et la Prusse. - Fête du 15 août. - Jérôme épouse la princesse de Wurtemberg. - Fête de la Paix. - Œuvres de bienfaisance de Madame Mère. - Le curé de village Bonaparte. - Entrevue de Mantoue (Napoléon et Lucien).- Lettre de Madame, sans espoir de réconciliation entre ses deux fils.

### 1808.

Après la paix conclue avec la Russie et la Prusse, l'empereur écrit à Madame Mère, au sujet des sœurs et des maisons de charité. - Tendresse et sévérité de la mère pour Pauline. - Souvenirs de Nice. - Dédicace d'une comédie. - Napoléon parrain d'un fils de Junot. - Lettres: de Madame Mère à Lucien; - du pape Pie VII à Son Altesse. - Fiction sur l'Impératrice mère. - Lettres: de Joséphine à Madame; - de Madame à Élisabeth; - de Madame à Lucien. - Conversation de l'empereur avec madame Junot. - Lucien voudrait s'expatrier en Amérique. - Sa mère l'en détourne. - Convocation à Paris des souverains alliés à la France. - Louis vient chez sa mère. - Lettre de Lucien. - Fêtes de l'hiver de 1808 à 1809. - Saison des œuvres de charité. - Tendresse maternelle de S. A. I. - Intimité de Napoléon et de sa famille. - Son étoile. - Sa bonté.- Caractère de Madame Mère.

### 1809.

Nouvelle année partagée entre la guerre et la charité. - Napoléon atteint, à Ratisbonne, d'une blessure légère au pied. - Il envoie de l'argent à sa mère pour les pauvres. - Le maréchal Lannes blessé mortellement à la bataille d'Essling. - La nouvelle officielle en parvient à Madame Mère. - Traité de paix, après la bataille de Wagram. - Premier indice du divorce. - Inquiétude de Son Altesse. - Le pape obligé de quitter Rome. - Madame s'en plaint à l'empereur et se rend à Aix-la-Chapelle. - Là, elle reçoit quelques-uns des siens. - Lettre de la reine Catherine. - M. Beugnot chez Madame Mère. - Récit de M. de Girardin. - Les sœurs de charité. - L'empereur menacé de mort par l'étudiant Stabs. - Proclamation de la paix avec l'Autriche. - Préliminaires du divorce. - Conversation de l'impératrice avec madame Junot. - Espionnage d'un étranger aux Tuileries. - Visite de l'empereur à sa mère.- Certitude du divorce. - Anniversaire du couronnement. - Madame Mère au banquet. - Sa lettre à Lucien. - Scène du divorce.

## 1810.

Choix d'une nouvelle, impératrice. - Avis de Madame Mère. - La fille aînée de Lucien amenée auprès d'elle. - Lettres de Pauline à Lucien ; - de la même au cardinal ; - de Madame Mère à l'épouse de Lucien, nom de l'empereur ; - de la même à Lucien. - L'archiduchesse Marie-Louise désignée pour impératrice. - Madame Mère invitée par l'empereur à Saint-Cloud. - Annonce officielle du mariage. - Napoléon en informe sa mère. - L'empereur d'Autriche renouvelant l'exhibition généalogique des Bonaparte. - Discussion des princesses chez leur mère. - Collection de tableaux du cardinal. - Spécimen des lettres officielles de Madame Mère. - Le cardinal Fesch à Jérôme, au nom de Madame. - Lettres de dames de la charité à Son Altesse Impériale. - Abdication de Louis, venu à Paris, chez sa mère et se retirant à Tœplitz. - Nouvelles fêtes - Madame retourne à Aix-la-Chapelle. - La reine Catherine l'y rejoint. - Lettre de l'empereur à sa mère ; - de Madame au baron Bourgoïn. - Lucien, embarqué pour l'Amérique, est pris par les Anglais. - Lettre de Louis à Madame Mère. - Déférence de ses pour elle. - Entrée dans un salon d'un préfet fourvoyé.

## 1811.

Année des vœux accomplis. - Étrennes impériales. - Marie-Louise, la veille de ses couches. - Le célèbre chirurgien accoucheur Antoine Dubois. - Présence de Madame Mère. - Naissance du roi de Rome. - Joseph, roi d'Espagne et Louis, roi de Hollande, presque malgré eux. - Louis écrit de Graëtz à sa mère. - Madame et les princesses. - Lettre de l'impératrice à sa belle-mère. - Le jour des relevailles. - Le baptême et le banquet. - Œuvre de charité maternelle. - Plus d'éclat donné à la maison de Madame Mère, qui ne recherchait pas l'étiquette de cour. - Mystère conjugal d'une dame de sa maison au château de \*\*\*. - La veuve et la fille d'un général vendéen. - La Corse et son chef-lieu. - Maisons d'éducation religieuse. - Décret sur l'éducation universitaire de la jeunesse (Sage réserve de Madame Mère). - Son titre de mère vis-à-vis de l'empereur. - Anecdote sur le baisemain. - Lettre de la reine Catherine à son père. - S. A. I. Madame Mère et la beauté de ses filles. - Les deux impératrices. - Adulation des courtisans.

## PRÉFACE.

Aucun livre d'histoire n'a été publié, jusqu'à nos jours, sur la mère trop méconnue de Napoléon. Son existence avait cependant traversé l'ancienne Monarchie et la République française, le Consulat et l'Empire, la Restauration et la Royauté dernière. Cette lacune dans l'origine de la famille Bonaparte est regrettable pour la femme qui, ayant donné le jour au grand homme des temps modernes, semble avoir été soustraite à l'attention publique, par l'isolement et l'abandon. Comment la ranimer ?

La recherche des documents relatifs à la vie de Madame Bonaparte mère restait à faire et eût été difficile, sinon impossible, sans recourir à Madame en personne. Il m'importait, avant tout, d'obtenir la faveur de lui être présenté, de la voir, de lui parler, de l'entendre, de la connaître enfin, pour m'entretenir d'elle avec des membres de sa famille, disséminés en France, en Italie, en Angleterre et en Amérique. Il fallait, dans ce but, faire le voyage de Rome. Le désir de m'y rendre me fut suggéré, dès le commencement de ma carrière médicale dans l'armée.

En arrivant de l'Ecole préparatoire de Strasbourg à Paris, j'avais été attaché, à l'hôpital de la Garde, au Gros-Caillou, lorsque la révolution de 1830 éclata. Je fus encouragé par mon père, chef de la chirurgie de cet hôpital et par l'illustre maître de l'Hôtel-Dieu, le professeur Dupuytren, à publier la relation des blessures de ces journées<sup>1</sup>.

L'impression générale de tels événements en France fut très manifeste en Italie et, quant aux nouvelles privées, on s'entretenait de la profonde émotion ressentie par Madame Mère, à Rome. Son petit-fils (le petit roi, pour elle), en portait toujours le nom, quoiqu'il fût appelé en Autriche le duc de Reichstadt. Les enfants de Madame et ses amis partageaient une pareille inquiétude. Je n'avais aucun titre à y prendre part, mais, à dater de cette époque, j'eus le vague espoir d'être présenté, un jour, à Son Altesse, si l'occasion m'en était offerte, malgré mon jeune âge, et je continuai mes études avec activité.

L'année suivante, à l'automne de 1831, il me fut permis d'accompagner mon père en Belgique, dans une mission spéciale. Le roi Léopold désirait le voir, d'après l'avis du général Belliard, ambassadeur de France, à l'effet de le consulter sur l'organisation du service de santé de l'armée belge.

Dans cette occurrence, j'eus l'honneur d'être présenté à la princesse Charlotte Napoléon, seconde fille du comte de Survilliers (ex-roi Joseph) et veuve récemment du fils aîné du comte de Saint-Leu (ex-roi Louis). La princesse voulut bien me parler longuement de Madame Mère qu'elle aimait avec la plus tendre vénération et appelait bonne maman.

Elle encouragea mon projet de faire le voyage de Rome, assez tôt pour y voir Son Altesse, déjà plus qu'octogénaire. La princesse ajoutait que si mon père pouvait me présenter lui-même à Madame, il serait, le bienvenu des bienvenus, en m'assurant, par cette seule démarche, le moyen le plus garanti d'obtenir les renseignements nécessaires à mes recherches historiques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Relation chirurgicale des événements de juillet 1830, à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, par H. Larrey.

<sup>2</sup> Voir l'*Appendice*, fin du second volume.

Près de trois années se passèrent, en devoirs officiels, dans l'attente du voyage qui devait enfin s'accomplir, selon mes vœux, aux vacances de 1834.

Telle est l'origine de cet ouvrage sur Madame Mère, ayant pour but de la faire connaître, afin de remplir une lacune dans les annales de sa famille.

S'il est, en effet, une femme digne de figurer à une place d'honneur, parmi les plus glorieuses de la France moderne, par le courage civique et l'amour de la patrie, par l'abnégation d'elle-même en faveur de ses enfants, par une inépuisable charité pour les pauvres, par la prévision des jours néfastes, durant les jours plus heureux, et enfin par une résignation constante aux épreuves rigoureuses de la destinée, c'est assurément l'épouse trop ignorée, aujourd'hui, de Charles Bonaparte, de ce gentilhomme corse qui lui donna son nom et le transmit au plus grand de ses fils, ainsi qu'aux rois ou princes issus de ce mariage, oui, c'est bien l'humble mère que tant de splendeur ne put jamais éblouir.

Il faudrait un historien de l'école de Plutarque, pour retracer la vie de cette femme illustre, presque malgré elle. Puisse, à défaut d'une telle origine, cet *Essai historique sur Madame Mère* rappeler son passé au présent qui semble ne point le connaître comme à l'avenir qui ne saurait plus l'oublier.

Mariée, à peine adolescente, à Charles Bonaparte, sa femme eut de lui, plusieurs enfants ; les premiers sont morts vers leur naissance, mais huit autres ont survécu dans de hautes destinées. Elle avait suivi bravement son époux à la guerre de l'indépendance et en avait supporté les fatigues et les dangers, en se dévouant, à l'alliance de la Corse, son pays natal avec la France, sa patrie nouvelle et en se résignant à la persécution que lui infligea Paoli.

C'est durant cette dernière épreuve que Madame Charles Bonaparte portait Napoléon dans son sein.

Elle l'allaita d'abord elle-même, et se voua ensuite aux soins de son enfance, au milieu des conditions les plus difficiles, en lui inspirant, dès son bas âge, l'intuition de quelques-uns des sentiments de son génie futur.

Les biographies classiques ou les dictionnaires d'histoire les plus estimés, notamment la *Biographie universelle* de Michaud, celle de Didot et le *Grand Dictionnaire universel* de Larousse, donnent des renseignements analogues les uns aux autres, mais incomplets sur la mère des Bonaparte. Les biographies secondaires sont écourtées, plus ou moins et c'est à peine si dans plusieurs, trop abrégées, quelques mots sont réservés à sa mémoire.

Divers ouvrages contemporains doivent être cités au contraire et dans le nombre, au premier rang, les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, qui n'oublie point Madame Mère, en rappelant son admiration pour elle. A propos, par exemple, de la rhapsodie intitulée : *La Vie de Napoléon*, par le premier des romanciers anglais, madame d'Abrantès n'hésite pas à dire : [De toutes les biographies qui ont été faites sur la famille de l'Empereur, aucune peut-être n'est plus ridiculement menteuse que celle de Madame Mère par sir Walter Scott. Je l'ai non seulement connue, pendant le temps où j'étais auprès d'elle, mais antérieurement à cette époque ; je puis donc parler de Madame et la faire juger, d'après une ressemblance positive.](#)

Il y a moins de citations à extraire des autres ouvrages contemporains, y compris les *Mémoires d'une contemporaine* (nommée Ida Saint-Edme), racontant toutefois, avec esprit, son étrange visite à Madame Mère. Telles sont, de même, diverses

publications spéciales sur l'*impératrice Joséphine* et la *reine Hortense*, sur la *reine Catherine*, sur *Marie-Louise* et d'autres<sup>1</sup>.

Les livres les plus sérieux de son temps parlent de Madame encore moins. Les ouvrages sur l'histoire générale du Consulat et de l'Empire, chacun en plusieurs volumes, mentionnent à peine son nom.

Thibaudeau, Capefigue et Lacretelle, le citent en peu de mots et après eux, Thiers lui-même, dans les vingt volumes de son grand ouvrage, n'a peut-être pas écrit une page entière sur la mère effacée de Napoléon.

C'est à lui enfin, c'est à Napoléon en personne, que l'on doit recourir, non dans la période ascendante de sa fortune, mais dans la période descendante de son adversité, pour retrouver les souvenirs de son enfance, inséparable des souvenirs de sa mère. C'est dans son dernier exil, prolongé jusqu'à sa mort, que Napoléon semblait se reprocher de ne s'être point assez préoccupé d'elle, lorsqu'il en avait le pouvoir.

L'influence exercée par la mère sur le fils, durant son enfance et sa jeunesse, est rappelée par les citations du prisonnier de Sainte-Hélène, dans ses entretiens avec les compagnons de sa captivité.

Les ouvrages publiés par le comte de Las Cases, par les généraux Bertrand et Montholon, par les docteurs O'Meara et Antommarchi, sans oublier Marchand, le plus fidèle de ses serviteurs, tels sont les témoignages qu'il faut citer, d'après Napoléon. Leurs Mémoires, analysés dans les *Récits de la captivité*<sup>2</sup>, ont devancé d'autres livres, qui en parlant de sa famille, ont rappelé le nom de Madame Mère.

J'aurai soin de désigner chacun d'eux, en temps utile, et, dès à présent, je signalerai un écrivain de talent, M. de Lescure, auteur d'un beau livre sur *les Mères illustres*, réservant une notice digne d'elle à la mère auguste de Napoléon.

A part ces publications partielles, déjà anciennes, j'ai pu recueillir bon nombre de documents inédits ou nouveaux, dont la place est marquée dans cet ouvrage, à leur date correspondante.

Les lettres ou les copies de lettres de Madame Mère qu'il m'a été permis de produire, avec toute confiance dans leur garantie d'authenticité, proviennent, par héritage, des diverses branches de la famille. Le nombre total de ces lettres s'élève au delà de cent cinquante et m'ont été communiquées ou offertes avec une parfaite obligeance par les descendants de cette aïeule vénérée.

J'ai essayé, enfin, de rattacher, le plus possible, la longue existence de Madame Mère à la grande histoire de Napoléon, depuis la naissance de l'enfant prédestiné, jusqu'à la mort de ce glorieux fils.

Sa mère l'avait suivi jusqu'à l'île d'Elbe, comme elle aurait voulu le rejoindre à Sainte-Hélène, après avoir assisté aux principales phases de sa vie, en lui survivant quinze années, à Rome, où elle porta noblement son deuil perpétuel.

---

<sup>1</sup> Ces divers ouvrages sont précisés à leur place.

<sup>2</sup> *Suite de la Correspondance de Napoléon Ier*, 1869, t. XXXII.

## AVANT 1750.

Origine italienne du prénom de Letizia, rattachée improprement à l'orthographe latine de Lætitia. — Généalogie paternelle de Maria-Letizia Ramolino. — Généalogie maternelle de Maria de Pietra-Santa. — Généalogie conjugale de Charles de Buonaparte.

Madame Mère portait le prénom italien de *Letizia* remplacé plus tard, sans raison, par l'orthographe latine de *Lætitia*. Ce nom, malgré le contraste de l'esprit sérieux et réfléchi de la femme destinée à s'appeler ainsi, désignait la joie, l'allégresse. Il personnifiait, dans la Fable, cette divinité allégorique, reconnue à Rome et figurée : *une ancre à la main, une couronne sur la tête et le sourire aux lèvres*<sup>1</sup>.

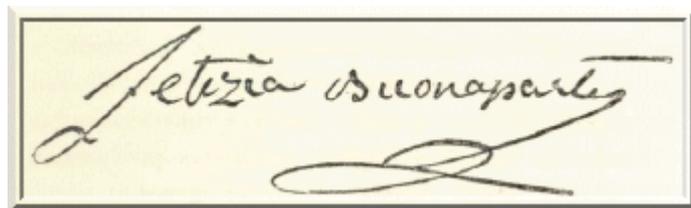
A l'orthographe originelle ou italienne de Letizia, fut donc substituée l'orthographe latine de Lætitia, qui prévalut à l'avènement de l'empire, comme un heureux augure pour la mère du grand homme. Ce mot faisait allusion aux jours fortunés ; il devint l'illusion dans les jours néfastes.

On a publié sur le nom modifié de Letitia, d'après l'orthographe dite romaine, l'interprétation suivante : *Un poète, à ce nom romain de Letitia que portait la mère, ne rattachait-il pas l'idée d'une bonne nouvelle, annoncée au monde, ou d'une joie sur la terre ? César se disait descendant de Vénus et d'Anchise.*

La mère de Napoléon fut d'une beauté et d'une fécondité antiques. On retrouve en elle, dans la fermeté du caractère, dans la sévérité, dans l'économie digne d'une matrone des anciens jours, quelque chose de la mère des Gracques. Mais au lieu d'enfanter des tribuns, Madame Letitia mit au monde une lignée d'empereurs et de rois<sup>2</sup>.

La vérité n'admet pas les suppositions de la Fable, maigre leur analogie, soit l'orthographe latine de Lætitia, soit l'orthographe supposée romaine de Letitia.

L'exactitude absolue veut que l'on écrive toujours Letizia, d'après l'orthographe italienne, usitée en Corse, d'après le texte des publications nationales et des actes officiels conservés, ou de leur copie exacte, d'après les titres authentiques de la famille et enfin d'après la signature autographe de Madame Letizia, dont le calque ci-joint offre un spécimen irrécusable.

A handwritten signature in cursive script, enclosed in a rectangular border. The text reads "Letizia Buonaparte" with a large, decorative flourish at the end.

Le surnom ambitieux de *Mater regum* ou mère des rois, surnom originaire de l'empire, a été remplacé alors par l'appellation officielle de *Madame Mère*. Cette désignation est plus simple et plus digne à la fois de la modestie de Madame

<sup>1</sup> *Dictionnaire de l'antiquité*, par Bouillet, 1826.

<sup>2</sup> *Parallèle entre César, Charlemagne et Napoléon*, par Hippolyte Castille, 1838, p. 190.

Letizia et de sa tendresse maternelle. Ce titre enfin de Madame Mère appartient désormais à l'histoire.

Un surnom plus populaire, plus vrai, et plus durable que celui de *Mater regum* serait sans contredit, le surnom de *Napoleonis Mater*, sous-entendu, mieux encore, ajouté au titre de *Madame Mère*. Ce surnom de *Napoleonis Mater* désigne notoirement un portrait dessiné d'après nature, par la princesse Charlotte Napoléon, et lithographié par elle, en 1835, peu de mois avant la mort de Madame<sup>1</sup>.

La signora Maria-Letizia n'était pas, comme on l'a supposé, de la famille Fesch, native de la Suisse, mais de la famille Ramolino, de l'île de Corse, et non Ramolini, de Livourne, comme on l'a dit.

Cette famille issue, d'une part, de la Toscane, sinon de Florence, d'autre part de Trévis, en Vénétie, comptait plusieurs de ses membres dans d'honorables positions, remontant jusqu'à l'époque reculée des guerres fréquentes en Italie. Les uns appartenaient à l'armée, les autres à l'Eglise ou à des professions libérales et à des carrières administratives.

Leur origine nobiliaire a été établie d'après des titres authentiques, dont nous n'avons pas à faire l'exposé. Ils forment la généalogie des Ramolino, recueillie par le prince Napoléon, qui avait autorisé le colonel Ramolino, dit comte de Coll'Alto, à en prendre copie et auquel il appartiendrait de la publier<sup>2</sup>.

Les proches parents de Letizia ne possédant qu'une modique fortune, ou l'ayant sacrifiée aux intérêts du pays et aux contributions de la guerre, occupaient d'honorables positions dans l'île, depuis l'ère du gouvernement génois jusqu'à la cession de la Corse à la France, en 1768.

Le père de Letizia, le noble Jean-Jérôme Ramolino, avait été élu en décembre 1743, par lettres patentes de la République de Gênes, capitaine commandant les troupes de cette ville, alors en paix avec la Corse. Il lui avait été utile, à titre d'ingénieur, par ses études toutes techniques et reçut les félicitations du maréchal de camp Mario de Cursay. Il obtint, en récompense de ses services, le 21 mai 1750, les fonctions d'inspecteur général des ponts et chaussées de l'île de Corse.

Jean-Jérôme Ramolino avait épousé mademoiselle Angèle-Maria de Pietra-Santa, issue aussi d'une noble famille corse, originaire de Sartène, près d'Ajaccio. Le père de celle-ci, Jean-Marie de Pietra-Santa, conseiller titulaire, s'était marié avec mademoiselle Giuseppe Malerba, le 21 novembre 1723, et il était mort, en laissant deux filles. La première fut Angèle-Maria de Pietra-Santa, mariée à Jean-Jérôme Ramolino, le 20 mai 1743. La seconde fille, Maria-Anne, fut épousée par Hyacinthe Borelli, de la famille Arrighi de Casanova, d'où naquit le futur général Arrighi, duc de Padoue, cousin germain de Letizia Ramolino<sup>3</sup>.

De ce mariage de Jean-Jérôme Ramolino avec Angèle de Pietra-Santa, naquit Maria-Letizia, précédée, supposait-on, d'une sœur, son aînée de quelques années, portant les mêmes prénoms et morte ignorée, jeune encore, avant la naissance de la cadette, future épouse de Charles de Buonaparte. On a reconnu,

---

<sup>1</sup> V. l'Appendice portrait de *Napoleonis Mater*.

<sup>2</sup> Voir l'Appendice, au nom de *Ramolino*.

<sup>3</sup> V. l'Appendice *Arrighi*.

depuis, que cette similitude de prénoms devait appartenir, non à une sœur aînée, mais à une tante de Letizia.

L'acte de mariage du père et de la mère de Letizia Ramolino avait été dressé, le 2 février 1745, par Pierre-François Costa, d'Ajaccio. Il a été transmis au comte Ramolino, avec une note sur les noms de cette tante de Letizia. Née ainsi Ramolino par son père et de Pietra-Santa par sa mère, la signora Letizia ne se prévalut pas de la noblesse de l'une ou de l'autre de ces deux origines. Un tableau synoptique des pièces<sup>1</sup> établit la filiation de la famille de Pietra-Santa, depuis 1685 jusqu'à 1780, et comprend tous les noms successifs de la famille maternelle de la signora.

Redisons qu'à aucune époque de sa vie madame Letizia n'eut d'autre prétention nobiliaire que d'avoir été la digne épouse de Charles Bonaparte et la mère vénérée de Napoléon. Elle n'avait aspiré, ni pour elle, ni pour son mari, pas même pour ses enfants, à l'honneur rétrospectif d'une plus haute origine, ou d'une plus ancienne noblesse.

Quant à la généalogie de la famille Bonaparte, elle n'est plus à faire. Elle a donné lieu, on le sait, aux interprétations les plus étranges et aux adulations les plus ridicules. On en jugera par deux ou trois allusions à Madame Mère.

Un écrit fantaisiste ayant pour titre : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*<sup>2</sup>, supprime, d'un trait, la vie de Napoléon en décomposant son nom, pour en faire celui d'Apollon ou du Soleil. L'auteur non connu attribué à l'aurore le nom de Letizia, aux trois Grâces les noms des trois sœurs de Napoléon, et aux saisons de l'année ceux de ses quatre frères, etc.

Semblable rêverie a été répétée avec des variantes par un publiciste américain disant, par exemple<sup>3</sup> : *La mère de Napoléon se nommait Letizia. Tout porte à croire que sous ce nom, en latin Lætitia, on a voulu désigner l'aurore, dont la lumière naissante répand la joie sur la nature, l'aurore qui enfanta le soleil, en lui ouvrant, de ses doigts de rose, les portes d'Orient. En outre, la mère de Napoléon s'appelait par les Latins du nom de Latone, dont les modernes ont fait aussi Lætitia, du verbe lætari, être en joie, etc. Laissons là toute cette fantasmagorie.*

Les origines de la famille Bonaparte ne sauraient être reproduites ou indiquées, à propos de l'origine maternelle de Napoléon. Il suffit de rappeler, d'après les chartes officielles, que trois branches ont donné naissance aux Bonapartes, celle de Trévise, la plus ancienne<sup>4</sup>, celle de Florence et celle de Corse ou d'Ajaccio, la plus directe et la plus moderne, remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Bonapartes d'Ajaccio jouissaient en Corse de l'estime publique, sans avoir joué un rôle de quelque importance.

Charles de Buonaparte allait apporter la première notoriété à son nom par son mariage avec Letizia Ramolino, en lui donnant, parmi ses fils, le véritable fondateur de sa race.

---

<sup>1</sup> V. l'*Appendice*, au nom de *Pietra-Santa*.

<sup>2</sup> Brochure ou plaquette attribuée à J.-B. Pérès, d'Agen.

<sup>3</sup> *Le Courrier des États-Unis*, 15 janvier 1843.

<sup>4</sup> *La antichita di Bonaparte*, par F. Stefani, Venezia, 1837.

La généalogie de sa famille est bien exposée dans les prolégomènes d'un autre ouvrage<sup>1</sup>, précisant les noms de chacun des représentants de cette souche originelle, depuis les temps reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Si jamais une famille pût se passer d'ancêtres, à force de gloire, ce fut, certes, la famille de Napoléon. Ni lui, ni sa mère n'ont recherché s'ils avaient une origine de caste nobiliaire. Les courtisans du pouvoir leur en ont épargné la peine.

Lui, faisait dater son blason de ses victoires à l'armée d'Italie, comme sa digne mère lui donnait pour origine l'annexion de la Corse à la France. Elle prétendait, avec beaucoup de sens et de finesse, sous une forme rétrospective, que les aïeux de Napoléon Bonaparte ont tiré de lui la noblesse de leur origine, si bien, qu'au lieu de dire les ancêtres de Bonaparte, on devrait dire : Bonaparte et ses ancêtres.

Que pouvait faire à ce grand nom qu'il s'écrivît, dans les premiers temps, de Buonaparte ! Rappelons, à cet égard, ce qu'en pensait A. Arnault<sup>2</sup> : *Avec un u de plus ou de moins, Bonaparte en est-il moins évidemment un nom italien ? Ce nom de Buonaparte qui, dans l'origine, signalait un homme dévoué à la bonne cause, signale aujourd'hui un homme illustré par les faits les plus étonnants qui se soient accomplis de notre âge. Nous ne concevons donc pas dans quel intérêt ses détracteurs s'obstinent à rétablir dans ce nom la lettre que Bonaparte en a exclue. Croient-ils ce nom ridicule, en l'écrivant tel qu'il est au bas des traités de Turin, de Léoben et de Campo-Formio ?* A de tels noms l'écrivain de cette grande histoire de Napoléon aurait pu en ajouter d'autres, complétant l'auréole de gloire du fils de Charles et de Letizia Bonaparte.

Le grand-père de Charles Bonaparte avait trois fils, appelés Joseph, Napoléon et Lucien. Le premier des trois, Joseph, n'eut qu'un seul fils, ou Charles ; le second, ou Napoléon, nom traditionnel, en Corse, d'un deuxième fils, n'eut qu'une fille, Élisabeth et le troisième, ou Lucien, voué au célibat, sa qualité de prêtre, survécut à ses deux frères et devint l'archidiacre Lucien, oncle de Charles. Le père de Napoléon se trouvait ainsi le premier de sa descendance et le représentant de son nom, en Corse.

Charles-Marie de Buonaparte était né à Ajaccio, en 1740, selon Joseph, son fils aîné, qui avait recherché, avec soin, les origines de sa famille<sup>3</sup>.

Divers biographes, Stendhal<sup>4</sup> entre autres, font naître Charles quatre ans plus tard, ou en 1744, et d'autres fixent sa naissance au 29 mars 1746. Cette dernière date paraît la plus admissible.

La divergence des opinions s'explique par la destruction des registres de l'état civil d'Ajaccio, brûlés à l'époque de la Révolution et rétablis ensuite, sans garanties. L'acte de baptême portait seulement le prénom de Charles, sans faire mention du second prénom de Marie, donné souvent en Corse aux garçons. L'oncle, Lucien de Buonaparte, avait bien assuré l'éducation première de Charles, son pupille, en lui faisant faire ses études scolaires à Rome et ses études de droit à l'Université de Pise. Le pupille encore jeune, reçu avocat, ayant peu de fortune, annonçait de l'intelligence et la volonté de s'instruire. A d'heureuses aptitudes,

---

<sup>1</sup> *Napoléon et sa famille*, par de Lescure, 1868, p. 8.

<sup>2</sup> *Vie politique et militaire de Napoléon*, par A. Arnault, membre de l'ancien Institut, 2 vol. gr. in-folio, 1822, avec 120 planches.

<sup>3</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1853, t. Ier.

<sup>4</sup> *Vie de Napoléon*, par de Stendhal (Henri Beyle), Fragments, 1876.

Charles de Buonaparte joignait des avantages personnels, cités dans ses relations d'Ajaccio. Parvenu au développement de sa jeunesse, il avait une belle taille, une tournure élégante, une tenue correcte, une figure agréable, expressive, - avec des traits fins et réguliers ; ses manières distinguées étaient celles d'un jeune gentilhomme de l'époque. Il venait d'hériter du titre paternel de *nobile patrizio* de Florence et en était moins fier qu'honoré. Il ne dédaigna pas de tels avantages, en mémoire de son père et en vue d'un prochain mariage.

Charles Bonaparte avait une vingtaine d'années, lorsqu'à la consulte extraordinaire de Corse, présidée par Pascal Paoli, fils de l'ennemi déclaré des Génois, la proposition seule de se soumettre à la France fut repoussée avec énergie par le nouvel avocat. Ses paroles ardentes pour l'indépendance de son pays natal produisirent beaucoup d'effet sur l'assemblée, malgré la fougue juvénile de son langage.

Paoli, étonné de l'éloquence hardie de ce jeune orateur, l'en félicita, voulut le connaître davantage et en appréciant son mérite, attacha dès lors Charles Bonaparte à sa cause présente, mais non à sa destinée future.

## DE 1736 À 1750.

Naissance de Letizia. — Recherches difficiles sur la date précise. — Résultats incertains. — Entremises obligeantes presque sans succès, à cause de la destruction par incendie des archives de la municipalité d'Ajaccio, en 1789. — Pièces et preuves à l'appui. — Examen des dates présumées de la naissance de Letizia, depuis 1736 jusqu'à 1750.

La date précise de la naissance de Letizia Ramolino est restée incertaine, malgré les recherches les plus actives. Tel a été le premier obstacle à mes efforts, malgré l'entremise la plus obligeante, de la part de mes correspondants. De là un motif de découragement qui a failli susciter des difficultés absolues, pour connaître, non seulement cette date première, mais encore d'autres dates de l'existence de Letizia.

J'eus occasion de voir le comte Ramolino, qui recueillit, à mon intention, des renseignements utiles. Voici l'extrait d'une première lettre :

..... De 1749 à 1766, ou de 1742 à 1759, il n'existe plus un seul acte où je puisse trouver exactement la naissance et le mariage de Madame Letizia. Je dus m'adresser au notaire Costa, parent par alliance des familles Bonaparte et Ramolino, lequel fut chargé, longtemps, des affaires des deux familles. Son aïeul ou son grand-père rédigea, en 1743, l'acte dotal de Napoléon Bonaparte, fils de Sébastien, en 1745, celui de Jean-Jérôme Ramolino, père de Maria-Letizia avec Angèle-Maria Pietra-Santa, en 1764, celui de Charles-Marie Bonaparte (père de Napoléon) avec Letizia Ramolino, et plusieurs actes d'achat, de vente ou de bail de moindre importance.

En poursuivant ses recherches obligeantes, le comte Ramolino m'écrit encore<sup>1</sup> :

Le maire, de son côté, certifie, d'après ma demande, en 1867, sur papier timbré, que les anciens registres de naissance et de mariage embrassant la période de 1742 à 1759, inclusivement, n'existaient pas aux archives de la mairie d'Ajaccio.

Ce fait précisé suffirait pour expliquer les suppositions d'inexactitude sur la date de la naissance de Maria-Letizia Ramolino, s'il ne s'y joignait un événement bien avéré à cette époque. Le voici, d'après notre correspondant<sup>2</sup> :

En 1789, il y eut un incendie qui a dévoré une grande partie des archives. L'incurie où l'on a laissé ce dépôt jusqu'en 1848, a fait le reste. Il est donc miraculeux que l'on ait trouvé, après tant de désastres, le peu de documents anciens que nous possédons en ce moment.

Il n'y a plus à insister sur les recherches faites en Corse, pour obtenir d'autres renseignements relatifs à la date précise de la naissance de Letizia.

---

<sup>1</sup> V. l'*Appendice*, aux noms de *Ramolino* et autres.

<sup>2</sup> Lettre du 17 septembre 1884.

Les *détracteurs de Napoléon*, ainsi qualifiés par le prince, son neveu, dans un livre remarquable<sup>1</sup>, ont attribué à l'Empereur la disparition des actes officiels, devenus introuvables, de la naissance, du baptême et du mariage de Madame Letizia. Ils ont reproché à Napoléon d'avoir fait détruire tous les actes personnels à sa mère et ses lettres autographes, si rares, en effet, qu'elles semblent presque introuvables, par d'autres raisons, fort simples et très naturelles, exposées ailleurs.

Il faut revenir à la question première de cette étude historique, la recherche de la date fondamentale, celle de la naissance de Maria-Letizia Ramolino : la période de quatorze ans, depuis 1736 jusqu'à 1750, pour permettre d'atteindre, le plus possible, la vérité.

La date la plus reculée de 1736 n'est pas vraisemblable, s'appliquant à la naissance de Maria-Letizia Ramolino, car, si elle était née en 1736, pour mourir en 1836, elle serait parvenue à l'âge de cent ans et nulle probabilité ne permet d'admettre, pour Madame Mère, cette longévité exceptionnelle.

On a pu supposer que Maria-Letizia Ramolino avait été précédée, dans la vie, par une sœur portant les mêmes noms et que, n'ayant pas été viable, celle-là ou l'aînée serait morte en bas âge, sans laisser trace de son existence. Et encore le doute serait-il permis, si cette sœur homonyme de Maria-Letizia avait pu vivre et mourir, loin des siens, ou effacée de leur souvenir. Cette supposition n'est pas admissible.

Un extrait de baptême, inscrit à l'église d'Ajaccio sous le numéro d'ordre 687, portant, comme en-tête, traduit de l'italien : *Année 1736, mois d'avril*, se complète dans les termes suivants : *Le seize dudit mois d'avril 1736, l'archiprêtre Otto, Charles-Michel, a baptisé Maria-Letizia, fille du noble Jean-Augustin Ramolino, parent de feu Jean-Jérôme Ramolino et de la noble Ange-Maria, son épouse, née le 11 avril 1736. Parrain : Pierre-François Cunéo d'Ornano ; Marraine : Françoise-Pauline Bacciochi.* Cet extrait de baptême, le seul complet, subsistant aujourd'hui, sous les noms de Maria-Letizia Ramolino, s'applique, non à une sœur aînée de Letizia, ayant porté les mêmes noms et restée inconnue, mais à une tante désignée parmi les membres de sa famille.

Des dates plus admissibles que celle de 1736 ont été attribuées à la naissance de Letizia Ramolino. On a supposé qu'elle pouvait être née vers la fin de 1744, ou dans les premiers jours de janvier 1745, en fixant le baptême au 15 du même mois. Néanmoins, dans les anciennes familles corses, le baptême ne suivait point d'aussi près la naissance. Mais cette date n'a pas été maintenue, malgré sa vraisemblance conforme à certains documents.

L'année 1746 passe inaperçue pour la naissance, tandis que les années 1747 et 1748 semblent y remonter, si on prend à la lettre les premiers mots de Madame Mère dans la dictée de ses *Souvenirs*<sup>2</sup> : *Je me mariaï à l'âge de treize ans...* Madame n'en précise pas la date, quoiqu'il ne fût pas rare, dans les familles corses, de marier les jeunes filles dès cet âge prématuré.

*Maria-Letizia Ramolino Bonaparte*, dit Henri Berthoud, d'après madame d'Abrantès<sup>3</sup>, est née à Ajaccio, en 1748. La famille Ramolino est d'origine noble ; elle est issue des comtes de Coll'Alto. Celui qui était venu s'établir en Corse avait

---

<sup>1</sup> *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon, 1887.

<sup>2</sup> *Souvenirs dictés à Rome*, par Madame. V. l'Appendice.

<sup>3</sup> Henri Berthoud, Musée des familles, octobre 1830.

épousé la fille d'un doge de Gênes et avait reçu de la République de grandes et honorables distinctions.

L'année 1749 précise la date, en la fixant au 24 août : Une note du premier volume de la deuxième édition des *Mémoires de Lucien Bonaparte*<sup>1</sup> l'indique et l'affirme, en déclarant que Letizia Ramolino était née le 24 août 1749. Cette date se trouve enfin confirmée par des renseignements très précis, dus à M. J. Levié, d'Ajaccio, qui a bien voulu me les faire transmettre par son parent, le docteur de Pietra-Santa<sup>2</sup>. La même date est justifiée par l'acte de célébration du mariage de Joseph Bonaparte avec Maria-Julie Clary, le 1er août 1794, acte fixant l'âge de Madame Mère à quarante-cinq ans. Ajoutons que M. de Lescure, dans son beau livre sur les Mères illustres<sup>3</sup>, assigne aussi au 24 août 1749, la naissance de Letizia. On peut s'y rallier avec confiance.

Quant à la date du 24 août 1750, fixée à la naissance de Letizia par la plupart des biographies, nul contrôle n'en a garanti l'authenticité. Cette date se trouve aujourd'hui substituée, soit par erreur ou redite, soit par tolérance ou convention, à la date primitive des actes officiels détruits autrefois.

Nul document certain n'a été conservé non plus sur le baptême de Maria-Letizia Ramolino, supposé, à tort, comme la naissance, de 1736.

Tel est le résultat sommaire de nos informations, poursuivies avec beaucoup de difficultés, mais aussi avec une conscience fidèle à la mémoire vénérée de Madame Mère.

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, édition Yung, t. Ier, p. 7.

<sup>2</sup> V. *Appendice*, au nom de *Levié*.

<sup>3</sup> *Les Mères illustres*, par M. de Lescure, 1882, p. 203 à 271.

## DE 1750 À 1767.

Premières années de Letizia. — Renseignements encore difficiles sur le bas âge, l'enfance et une partie de sa jeunesse. — Beauté idéale de la jeune fille. — Fiançailles et mariage de Letizia Ramolino avec Charles Bonaparte. — Nouvelle question de date rectifiée sur le mariage. — Cession officielle de la Corse à la France.

On doit regretter que l'enfance de Maria-Letizia n'ait laissé, à peu près, aucune trace de son entrée dans la vie, annonçant ses impressions du premier âge, ses aptitudes de jeune fille et ses tendances à devenir une femme d'élite. Mais si son éducation, en Corse, avait été restreinte, si les connaissances multiples et les talents faciles lui manquaient, elle avait du moins trouvé, dans les leçons maternelles, le développement des vertus innées en elle, pour l'honneur de toute son existence.

La signorina Letizia n'attendit pas longtemps une occasion de s'inspirer de telles vertus, à l'approche des discordes civiles de son pays et durant la *guerre de l'Indépendance*. Appelée à partager la vie active et militante du compatriote qu'elle choisirait pour époux, la jeune fille chercha, par les moyens de la charité, à devenir secourable aux malades pauvres et aux blessés de l'Union corse, dans la lutte persistante contre les Génois. Elle distribuait aux uns le produit de ses quêtes ou de ses économies, et préparait pour les autres des fournitures de linge, de charpie et d'objets de pansements, en prévision de guerre.

Maria-Letizia Ramolino était encore enfant, lorsqu'elle perdit son père, à une date restée introuvable, pour l'histoire de sa famille. Elle n'avait plus qu'un oncle de ce nom et un frère dont l'existence est à peine indiquée. Leur mère, madame Ramolino, née de Pietra-Santa, devenue veuve, était trop jeune pour rester seule. Elle s'unit, en secondes noces, à un officier d'un régiment suisse au service de la France. C'était le capitaine Fesch, issu d'une famille honorable de Bâle. Il était protestant et se fit catholique, pour assurer cette union avec la dame Ramolino, inséparable de ses croyances religieuses.

Peu d'années après ce second mariage, naissait, le 3 janvier 1763, Joseph Fesch, frère puîné de Letizia Ramolino. Il devint par la suite un abbé fort instruit, préparé de bonne heure aux dignités de l'Église. Il se montrait plein de gratitude envers cette demi-sœur qui eut pour son enfance tous les soins d'une seconde mère et il lui resta toujours attaché.

Remariée au capitaine Fesch, la veuve de Ramolino fut heureuse de l'affection de sa fille Letizia pour ce petit frère. Elle reconnaissait en elle l'instinct d'une mère et songea, de bonne heure, à la pourvoir d'un époux digne de son choix.

On lui parla de Charles de Buonaparte qui, de son côté, malgré sa modeste fortune, pouvait prétendre à un heureux mariage, par sa naissance, par son éducation et par ses qualités personnelles. Il avait déjà été en instance pour épouser une demoiselle Alberti, d'Antibes, dont les parents, assez riches, l'eussent agréé, s'ils ne l'avaient pas trouvé trop jeune. Sur ces entrefaites, Charles de Buonaparte remarqua, chez une honorable famille d'Ajaccio, la jeune

Maria-Letizia Ramolino, élevée par sa mère avec la plus tendre sollicitude. Cette jeune fille attirait les regards par sa beauté, sa grâce et sa modestie. De tels avantages firent une vive impression sur l'aspirant au mariage et, bientôt épris de la signorina, dont il savait le nom, il rechercha les occasions de la revoir et se fit présenter à sa mère.

La charmante Maria-Letizia était, dès l'âge de la puberté, la plus jolie jeune fille de la société ajaccienne. L'attrait de sa physionomie et de son altitude offrait une grâce naturelle et réservée ; sa taille, un peu au-dessous de la moyenne, était proportionnée à ses formes juvéniles, comme chacune de ses extrémités fines et délicates. La tête, dans son ensemble, découvrait un front pur, entouré de beaux cheveux châains ; les yeux noirs avaient le regard sérieux et réfléchi ; le nez droit et allongé accentuait l'harmonie des traits du visage ; la bouche, fine et expressive, découvrait de jolies dents, et le menton, par une légère saillie, indiquait la résolution ; les oreilles, enfin petites et bien faites, ornaient les côtés de cette charmante figure.

Bientôt épris d'une beauté si parfaite et renonçant à la recherche de la fortune, dans le mariage, Charles Bonaparte laissa parier son cœur et, saisi d'admiration pour la signorina, il sut lui plaire à son tour et se faire agréer, en demandant sa main.

Il avait à peine dix-huit ans et elle en comptait seulement treize, d'après ses *Souvenirs*<sup>1</sup>. C'était, pour ainsi dire, une attraction de jeunesse prématurée pour le mariage, malgré la fréquence, en Corse, des unions aussi juvéniles.

Charles avait déjà perdu son père, et, peu de temps après, il perdait aussi sa mère : les deux oncles voulurent s'opposer à son union précoce, mais le prétendu se montra si ferme dans son projet, qu'il se serait dispensé de leur consentement, s'il y eût été obligé. Charles était d'ailleurs fils unique, comme Letizia se trouvait fille unique et, à ce double titre, leurs liens de fiançailles semblaient se resserrer davantage.

De plus, le jeune avocat tenant à occuper une situation appréciée par la famille de sa fiancée, ne tarda pas à être nommé assesseur de la juridiction d'Ajaccio. C'était pour lui l'espoir d'une position plus digne de son alliance, et il possédait les qualités qui inspirent la sympathie, en fixant la destinée.

Une seule objection à ce mariage pouvait être faite : c'est que les Ramolino s'ils étaient, disait-on, alliés au parti génois, refuseraient peut-être d'unir leur nièce et pupille à un admirateur de Paoli, chef de la Corse indépendante. Cette objection, reproduite de nos jours par un historien étranger<sup>2</sup>, n'aurait pas été soutenable, parce que les familles des deux fiancés orphelins n'avaient pas assez d'autorité pour la faire prévaloir contre la force d'un amour mutuel.

Rien, dès lors, ne s'opposait plus à cette alliance, offrant, de part et d'autre, les conditions désirées : rapprochement d'âge et double sympathie, égalité de position sociale, de fortune modeste et de noblesse ancienne, à laquelle Charles de Buonaparte semblait tenir plus que Letizia Ramolino. Il n'avait pas besoin d'un tel prestige, aux yeux de sa fiancée, plus éprise de lui pour ses qualités personnelles, en lui vouant, dès lors, l'attachement conjugal le plus sincère.

---

<sup>1</sup> V. l'*Appendice : Souvenirs dictés et Rome*, par Madame Mère.

<sup>2</sup> *Corsika*, par Gregorovius, 1885, t. Ier.

La date certaine du mariage de Letizia Ramolino, comme la date de sa naissance, a disparu des registres officiels de la municipalité d'Ajaccio. Nos informations, cependant, pour découvrir cette date précise ne se réduisent point à des probabilités. Une note des *Mémoires* de Lucien Bonaparte dit, d'une façon précise<sup>1</sup> : Le 2 juin 1764, Charles s'était marié, à son tour, avec une orpheline, Letizia Ramolino, Charles avait dix-huit ans, sa femme quatorze.

Un document plus certain à citer, le dossier héraldique de Charles Bonaparte, attestant, à la fois, la noblesse de sa famille et le prénom de son épouse (écrit Letizia), fixe également l'année précise de leur mariage, non en juin, mais en mars 1764. L'âge de treize ans, indiqué enfin par Madame elle-même<sup>2</sup>, devançait plutôt cette date, si celle de la naissance ne devançait pas l'année 1750, généralement admise, sans certitude.

C'est de la même façon que la date du mariage a été adoptée, sans contrôle ou par redite biographique, à la date de 1767 au lieu de 1764. Celle-ci serait donc la date la plus probable, sinon la plus garantie, en même temps qu'elle s'accorde à peu près avec l'âge énoncé par Madame dans la dictée de ses Souvenirs.

La signora Letizia était trop jeune encore, soit dit, au point de vue physiologique, pour avoir atteint, vers quatorze ans, l'évolution complète de la jeune fille nubile. Le nombre de ses enfants viables devait s'en ressentir et, par un simple arrêt de la nature, des treize enfants qu'elle aurait eus, les cinq premiers, d'une part, seraient morts, soit en naissant, soit dans leur plus bas âge ; les huit derniers, d'autre part, conçus dans la plénitude du développement et de la santé de leur mère, ont survécu au delà de l'âge adulte.

C'est pourquoi il est plus conforme à la vraisemblance et à la vérité de reporter à 1764 la date du mariage attribuée à 1767<sup>3</sup>, en reconnaissant, de bonne foi, que cette union avait été prématurée.

Ajoutons à cet acte officiel du mariage un acte officieux ou filial publié longtemps après le premier événement de la vie de Letizia : c'est un précieux renseignement fourni par Napoléon lui-même, dans ses *Mémoire*<sup>4</sup> :

Mon père, Charles de Bonaparte, rempli de bravoure et d'amour de la patrie, se maria à une noble, belle et excellente femme, Maria-Letizia Ramolino ; les Ramolino étaient une branche des anciens comtes de Col'Alto. Ma mère avait, dès sa jeunesse, autant de qualités solides que de charmes ; elle devait faire le bonheur de son époux et demeurer l'objet de la tendresse de ses enfants.

Madame Mère citait aussi, dans l'occasion, cette date de 1764, à propos de son mariage avec Charles Bonaparte ; et de plus leur fils aîné, Joseph, qui s'occupait de la généalogie de sa famille, a inscrit la même date dans ses *Mémoires*, à propos de sa naissance et de celle de Napoléon<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*, 1re éd., 1831, t. Ier, p. 7.

<sup>2</sup> *Souvenirs dictés à Rome*. V. l'*Appendice*.

<sup>3</sup> Acte communiqué par le docteur de Pietra-Santa, d'après MM. Vico et Sabadini, notaires d'Ajaccio. V. l'*Appendice*.

<sup>4</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. Ier, p. 11.

<sup>5</sup> *Mémoires du roi Joseph*, publiés par Ducasse, 1853, t. 1er, p. 26.

## 1768.

Madame Charles Bonaparte donne naissance à Joseph, l'ainé de ses enfants survivants. — L'agitation du pays oblige la jeune mère à se retirer à sa campagne des Milelli. — Charles Bonaparte attiré vers Paoli, à Corte. — Navire tunisien échoué sur la côte de Corse. — Fête offerte par Paoli à l'ambassadeur de Tunis. — Jalousies féminines envers la signora Letizia. — Anecdote du confessionnal. — Situation de la Corse annexée à la France. — Coalition des pièves et guerre de l'Indépendance. — Résidence retranchée de Paoli. — L'hôtel dit de Gaffori. — Héroïsme des femmes corses. — Letizia Bonaparte en campagne, aux côtés de son mari. — Suspension des hostilités. — Retour à Ajaccio.

Madame Charles Bonaparte, bien jeune encore et déjà mariée depuis quatre ans, avait perdu ses premiers enfants, vers leur naissance, ou peu de temps après, et touchait au terme d'une nouvelle grossesse. Afin de sauvegarder ses couches, mieux que n'avaient pu l'être les précédentes, à Ajaccio, elle fut conduite par son mari à Corte, dans la maison bien située de son oncle Thomas Arrighi de Cazanova<sup>1</sup>.

Ce fut à Corte que, le 7 janvier 1768, Madame de Bonaparte mit au monde le premier de ses fils, assuré de vivre, Joseph Bonaparte, bel enfant, d'excellente constitution.

Thomas Arrighi, époux de Maria Biadelli, tint avec elle, sur les fonts baptismaux, le nouveau-né de la signora Letizia. L'extrait de baptême inscrit sur les registres de l'état civil est conservé aux archives de la mairie de Corte<sup>2</sup>. Ce document suffirait, s'il était nécessaire, pour réfuter la substitution des actes de naissance de Joseph et de Napoléon, qui n'en était pas moins Français d'origine.

Dès le commencement de l'année 1768, une vive agitation se manifestait en Corse, annonçait la guerre prochaine et répandait l'alarme dans le pays. La ville d'Ajaccio n'était pas seule fort troublée, celle de Corte s'en ressentait davantage, par sa situation centrale, résidence du gouvernement de l'île.

Charles Bonaparte, afin de préserver sa jeune femme du bruit et de toute atteinte d'accidents, après ses couches, la décida sans peine à se retirer à leur campagne le *jardin des Milelli*, près Ajaccio. Il en profita pour faire une excursion rapide à Rome, en se hâtant de revenir auprès de sa chère Letizia et de leur enfant. La propriété des *Milelli*, située sur une hauteur, à peu de distance de la ville, était un jardin d'oliviers appartenant à la famille Bonaparte. Son aspect seul assurait à la signora Letizia un séjour paisible.

Pendant ce temps, son époux se trouvait attiré vers Paoli, à Corte, devenu le siège du gouvernement de l'île. Le grand chef des insulaires habitait le hameau de la Stretta, demeure paternelle, fort simple, située auprès de l'abbaye de Rostino, ancien monastère des franciscains.

---

<sup>1</sup> *Le général Arrighi de Cazanova*, par Du Casse, 1806, 2 vol.

<sup>2</sup> Communication du comte de Casabianca. V. l'*Appendice*.

Charles Bonaparte décida sa chère femme à l'y rejoindre, malgré le bien-être qu'elle éprouvait au jardin des Milelli. Son époux, afin de mieux établir sa résidence à Corte, se plut à l'orner un peu plus que ne le voulaient les goûts simples de la signora. Il monta sa maison avec une certaine recherche, pour recevoir du monde, se mit en rapport avec les autorités de la ville, étendit ses relations dans le pays et parvint à acquérir, comme avocat, une influence rehaussée par son talent et par son éducation.

Madame Letizia Bonaparte, sans fortune suffisante pour soutenir un grand train de maison, s'inquiétait déjà des difficultés de l'avenir, et les dépenses de son mari, sans être excessives, l'obligèrent à pourvoir à tous les besoins du ménage, avec la plus prévoyante économie. Telle fut l'origine de l'une des vertus conjugales et maternelles de la signora Letizia, taxée, plus tard, d'avarice. L'occasion de l'en justifier, à son honneur, se présentera souvent, dans le cours de sa longue existence.

Quant au reproche contraire de prodigalité, à l'adresse de son époux, il est aussi excusable, parce que le jeune mari cherchait à faire briller, aux yeux de tous, la femme qu'il aimait tendrement. Il devait y réussir, à propos d'un événement digne d'être raconté.

Un navire tunisien échoué sur les côtes de l'île de Corse, fut pillé par les habitants et l'équipage capturé. La nouvelle en parvint au gouverneur, qui voulut donner une leçon de dignité aux insulaires et aux Barbaresques. Il ordonna de délivrer les prisonniers, de remettre à flot le bâtiment et de restituer sa cargaison intacte à l'équipage, en renvoyant ce navire au bey de Tunis, sous la conduite de deux officiers. Le prince souverain de la Régence, pénétré de gratitude, pour un tel procédé, s'empressa d'expédier à Paoli une riche ambassade, chargée de présents, pour le remercier d'une façon digne de tous les deux.

Paoli, en retour, fit un brillant accueil à l'ambassadeur de Tunis, en lui donnant une fête où étaient invitées les femmes des familles principales du pays. Quelques-unes, prétendues amies de la signora Letizia, mais, en réalité, jalouses de celle qui les éclipsait par sa beauté, cherchèrent à l'atteindre par la médisance, en la taxant de coquetterie et d'avarice. De là l'origine de méchants propos accrédités, d'abord, par les gazettes du pays, et, plus tard, par les pamphlets de l'époque.

Au premier rang de la fête brillait, sans y prétendre, tant sa modestie était vraie, la signora Letizia Bonaparte, admirée par les assistants. Elle seule oubliait ses charmes, parce qu'elle trouvait en elle une autre mission que celle de plaire. Sa tenue, vrai modèle de réserve et de dignité, lui valut les suffrages de l'ambassade tunisienne, sans que la signora parût s'en apercevoir.

Lorsque, dans la suite, on lui rappelait cette fête, elle en parlait sans aucune allusion au rang qu'elle y avait occupé. Elle citait au contraire telle ou telle jeune femme de sa connaissance ou de ses amies, comme ayant mérité l'attention bien davantage. Parmi celles-ci figurait madame de Permon, mère de madame d'Abrantès, qui en parle souvent, dans ses Mémoires. Elle raconte son intimité avec Madame Letizia Bonaparte, avant et après leur mariage, en Corse. [Ce fut alors, dit-elle<sup>1</sup>, que ma mère se lia d'une amitié tendre avec la signora Letizia Ramolino, mère de Napoléon. Elles étaient à peu près du même âge et toutes](#)

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, 1831, t. Ier, p. 45, 46, etc.

deux ravissantes de beauté. Le caractère de cette beauté était assez différent, pour qu'il n'y eût entre elles aucune jalousie. Suit le parallèle, trop développé entre les deux jeunes femmes, pour pouvoir être reproduit. La conclusion de ce long parallèle, c'est que, eu égard aux charmes extérieurs, la signora Letizia Bonaparte devait l'emporter, tandis que l'éducation supérieure de madame de Permon était hors ligne... Madame Bonaparte, dit l'auteur des *Mémoires*, savait charmer par un langage plus vif, plus précis et plus original, quoique moins correct et parfois embarrassé dans sa prononciation corse ou italienne et encore plus dans sa prononciation française. Mais, ajoute madame d'Abrantès, ces deux dames, bien unies par leur amitié, semblaient se compléter l'une l'autre par le même sentiment et devinrent, pendant plusieurs années, la principale attraction de la société d'Ajaccio.

L'admiration publique inspirée par la présence de Madame Letizia Bonaparte s'imposait d'elle-même, en face d'une nombreuse assistance. Mais l'admiration privée ou, pour ainsi dire, à huis clos, ne convenait pas à la fière signora, qui s'en montra justement offensée, dans une grave circonstance. L'aventure a été raconté par Madame elle-même à M. Ornano, ancien consul général de France à Tanger. Voici le fait, garanti par un tel témoignage<sup>1</sup>.

Madame Bonaparte, accouchée, depuis deux ou trois mois, à Corte, de son fils Joseph, s'étant rendue à Bastia, pendant la semaine sainte, fut engagée par l'évêque, avec les dames des premières familles de la ville, à donner l'exemple d'une confession générale. La fervente catholique s'empressa d'adhérer à cette invitation et se présenta, dans son humilité, au tribunal de la pénitence. Sa jeunesse et sa beauté étaient dans tout leur éclat. Le confesseur auprès duquel la signora vient s'agenouiller, lui est inconnu, elle ne le voit même pas, mais lui la regarde et se sent troublé, presque égaré à sa vue, par une contemplation sacrilège. C'est au point d'adresser des questions étranges à la belle pénitente qui, ne comprenant pas d'abord, ne répond rien. Le confesseur insiste sur son interrogatoire inconvenant. La signora se lève avec indignation et, debout, l'interpelle par ces simples mots, accentués à haute voix, dans le langage corse : **Mon père, vous sortez des convenances !** Le prêtre irrité la menace de lui refuser l'absolution. **Libre à vous,** lui réplique la jeune femme avec mépris, **et si vous agissez ainsi, je vous flétrirai devant l'assistance.** L'église était remplie de fidèles. Le confesseur, honteux et humilié, donne, en toute hâte, l'absolution à la pénitente offensée, qui se calme par la prière et sort absoute par sa conscience. Quant au prêtre coupable, il fut renvoyé de sa cure. La nouvelle du scandale, ébruitée, était parvenue à la connaissance de Paoli, qui avait autant d'estime que d'amitié pour Charles Bonaparte et honorait, à la fois, le caractère et la vertu de la signora Letizia.

Le 4 du mois d'août 1768 était le terme effectif des quatre années de l'occupation française. La Corse, dont l'histoire est la lutte perpétuelle de la liberté contre la domination étrangère, avait, depuis les temps les plus lointains, résisté successivement aux Carthaginois, aux Goths, aux Lombards, aux Sarrasins et aux Génois ; elle ne céda enfin qu'à la France, par le traité solennel du 15 août 1768. Ce fut à cette date mémorable qu'un édit du roi Louis XV, rendu conformément au traité de 1764, avec la République de Gênes, réunit l'île de Corse à la France ; et l'année suivante, jour pour jour, après la proclamation

---

<sup>1</sup> D'après le récit de Madame à M. Ornano.

déclarant cette île une terre française, la signora Maria-Letizia de Buonaparte devait donner naissance à Napoléon.

Le gouvernement, dès le 28 août 1768, c'est-à-dire peu de jours après l'édit royal, chargeait le général marquis de Chauvelin d'en assurer l'exécution, à la tête d'un corps d'armée. On avait répandu en Corse la fausse nouvelle que le but des Français, à la suite de cette négociation, était de détruire l'indépendance des insulaires, pour les livrer au pouvoir de l'oligarchie génoise. Les Bonapartes, croyant, comme d'autres, cette nouvelle vraie, s'éloignèrent d'Ajaccio, où ils étaient de passage, et retournèrent à Corte pour prendre part, sous le commandement de Paoli, à un système organisé de défense. Charles et Letizia Bonaparte n'avaient pas eu le temps de mettre ordre à leurs affaires d'intérêt et ils en subirent les conséquences, en affrontant, avec abnégation, les périls d'une lutte armée trop inégale contre les troupes aguerries de la France.

Paoli puisait une part de sa force, de son prestige dans la coalition des pièves, tribus ou clans des sections insulaires, pour soutenir cette guerre dite de l'Indépendance. Charles Bonaparte, à la tête de la piève de Talavo, était accompagné par sa jeune épouse la signora Letizia.

La Corse, exaltée de patriotisme, se soulève, sans mesurer l'inégalité des forces réunies, et à tous les hommes en état de porter les armes se joignent des femmes, des enfants, des vieillards. Ce soulèvement se développe, au loin, de proche en proche et entraîne l'insurrection de l'île entière. Celui qui la commande c'est Pascal Paoli, le fils intrépide de Paoli, jadis surnommé le *Washington de la Corse*.

La ville de Corte, occupant le centre de l'île, devient le point stratégique d'où partiront les ordres du chef des mouvements armés. C'est là que réside Paoli, gardé par la situation de la place et par la construction de sa demeure aux murailles épaisses, aux portes massives et aux doubles fenêtres de sûreté. La légende raconte que le grand chef a, de plus, confié la garde de sa place forte à six chiens énormes, plus sûrs pour lui que ne l'eussent été des domestiques à gages ou des soldats mercenaires, contre les attaques de l'armée ennemie et contre les atteintes fatales de la vendetta insulaire.

Tel était le retranchement si bien gardé dans lequel Charles Bonaparte, suivi de sa jeune femme, vint offrir ses services à Paoli, avec une escorte de parents, d'amis et de serviteurs fidèles, tous montés sur les petits chevaux indigènes, aux allures vives et alertes. Cette escouade, munie de bonnes armes, reçut du grand chef le meilleur accueil et fut logée, par son ordre, dans un hôtel historique du voisinage. C'était l'hôtel dit de Gaffori, dont la chronique intéressait les souvenirs de la signora Letizia. Il suffit d'en citer quelques traits, résumés d'après un ouvrage plein d'érudition<sup>1</sup>.

Les Corses et les Génois étaient en guerre, au temps du roi Théodore, lorsqu'un vaillant général corse, nommé Gaffori, voulut reprendre la citadelle de Corte, dont les Génois s'étaient emparés en retenant, comme otage, le très jeune fils de ce grand chef. Ils ont l'idée, afin de paralyser ses efforts, d'exposer son enfant sur la brèche : *Soldats, s'écrie le général, avancez toujours et continuez le feu ; je suis citoyen corse avant d'être père*. L'attaque redouble ; la citadelle est prise, les Génois sont vaincus, et l'enfant est sauvé par miracle.

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, par le Dr Émile Bégin, 1853, 5 vol., t. Ier.

Selon d'autres chroniqueurs, c'est la femme elle-même de Gaffori s'écriant : [Que mon enfant périsse, mais que la patrie soit sauvée !](#) C'est encore elle qui, prisonnière des Génois, fait placer dans une salle basse un baril de poudre et déclare à quelques défenseurs résolus que, s'ils cessent le feu pour se rendre, elle fera sauter la maison avec eux. Cette intrépide menace les sauva tous.

Vient ensuite la veuve de Cervoni rapportant à son fils le fusil et les pistolets de son mari, en lui disant :

[Le général Paoli est en danger, vole à son secours. Voilà des armes !](#)

C'est enfin la veuve de Remo, présentant son plus jeune fils à Paoli, en ces termes émus : [Général, j'avais trois fils ; les deux aînés sont morts pour la patrie ; je viens vous offrir le dernier !](#)

L'héroïsme de ces femmes corses rappellerait encore des noms à citer, après le nom de Gaffori, dont la signora Letizia et son époux occupaient la demeure, s'il s'agissait de compléter de tels souvenirs. [Voilà, dit l'auteur bien inspiré de cette histoire, voilà dans quel lieu, dans quel sanctuaire de patriotisme et de gloire paraît avoir été conçu Napoléon.](#)

Ce n'est donc pas nous éloigner de sa mère, qui, longtemps après avoir assisté aux derniers efforts de cette guerre de l'Indépendance, se rappelait encore, avec émotion, ces récits légendaires et les racontait à son entourage. Madame Charles Bonaparte fit voir ainsi qu'elle appartenait à cette race des héroïnes dévouées à la patrie, avec l'abnégation personnelle, qui ne veut pas subir la domination étrangère, fût-elle la domination française. Elle montra aussi qu'elle préférait affronter, auprès de son époux, les périls d'une résistance téméraire, plutôt que d'accepter un asile offert par le conquérant de son pays. Cette offre lui était faite pourtant, au nom du général français, par l'entremise d'un oncle à elle, institué membre du conseil supérieur du gouvernement de la Corse.

Le portrait de madame Bonaparte, à cette époque, a été bien tracé par un écrivain distingué : [Souvent dans ses expéditions, dit Élias Regnault en faisant l'éloge de Charles Bonaparte<sup>1</sup>, on avait vu, courant à cheval, à côté de lui, et partageant ses périls, sa jeune épouse, Letizia Ramolino. La beauté de Letizia, son regard plein de douceur, ses traits fins et délicats semblaient s'accorder mal avec cette ardeur aventureuse qui l'entraînait sur les pas d'un robuste combattant. Mais les lignes hardies et régulières de son nez aquilin, les angles comprimés de sa lèvre dédaigneuse, les feux soudains qui éclairaient parfois sa prunelle, révélaient une opiniâtre énergie, et sous ce front brillant se cachaient de mâles pensées.](#)

En rappelant les mois précurseurs de sa naissance, le grand exilé de Sainte-Hélène admirait le courage, la force d'âme alors déployés par sa mère, en redisant d'elle<sup>2</sup> : [Les privations, les fatigues, elle supportait tout, bravant tout : c'était une tête d'homme sur un corps de femme.](#)

La France, sous le ministère du duc de Choiseul, avait fait signer à la République de Gênes, dès le 15 mai 1768, un pacte d'alliance menaçant pour les libertés de la Corse. Sa lutte invétérée contre les Génois allait bientôt cesser, et la convoitise anglaise sur l'île devait être déjouée, mais la suprématie de la France

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, par Élias Regnault, 4 vol. 1846, t. Ier.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, 18 novembre 1819, t. XXXII.

sur ce pays annexé à elle ne pouvait s'accomplir sans une résistance opiniâtre des insulaires, proclamant la guerre de l'Indépendance.

Ainsi entraîné par Pascal Paoli dans les hasards et les revers d'une lutte inégale, Charles Bonaparte, loin de se voir séparé de sa chère compagne, fut suivi par elle, avec la constance et le courage d'un dévouement à toute épreuve.

La signora Letizia, pendant la durée des hostilités, commencées en 1768 et prolongées jusqu'à la fin de cette année, partagea auprès de son mari les dangers, les fatigues et les privations d'une guerre aventureuse, dans un pays inculte et presque sauvage, depuis le fond des vallées, à travers les bois ou les maquis et les rivières, jusqu'au sommet des monts.

L'énergie des intrépides insulaires ne devait pas fléchir, avant d'avoir soutenu une ferme résistance contre les troupes françaises si bien aguerries. Le général Chauvelin, défait même, dans une rencontre où ses troupes n'avaient pas la supériorité du nombre, fut obligé de demander une trêve à Paoli, et quitta son commandement vers la fin de décembre.

En même temps, Charles Bonaparte et sa chère femme retournaient à Ajaccio, pour y attendre de nouveaux événements ou la reprise des hostilités, en s'efforçant d'entretenir, parmi les leurs, l'amour sacré de la patrie.

## 1769.

L'année du destin. — L'île de Corse et la France. — Reprise des hostilités. — Appel aux armes. - Paoli entraîne de nouveau Charles Bonaparte à la guerre de l'Indépendance. — La signora Letizia accompagne encore son mari, en portant leur premier-né dans ses bras et le second dans son sein. — Combat de Borgo et résistance des Corses. — Bataille de Ponte-Nuovo et la défaite. — Traits d'héroïsme des insulaires. — Courage de Madame Letizia Bonaparte. — La grotte des réfugiés au Monte-Rotondo. — Pacification de la Corse. — Retour de Charles Bonaparte et de sa vaillante femme à leur maison d'Ajaccio. — Naissance de Napoléon, le 15 août. — La nourrice Ilari et la gouvernante Saveria. — Songe de Frédéric le Grand.

L'année 1769 réservait à l'île de Corse une destinée nouvelle. Ce pays libre allait être livré par les Génois à la France, sinon par les paolistes à l'Angleterre ! La lutte inégale cesserait de se prolonger davantage et Paoli hésitait à la continuer. Les intrépides Corses, en soldats aguerris, ne pouvaient prévoir que leur chef abandonnerait la cause de l'indépendance.

Les hostilités reprirent, dès le printemps, de plus fortes proportions. Le gouvernement royal de la France envoyait en Corse vingt mille hommes de troupes organisées, sous le commandement du général comte de Vaux, tandis que les insulaires étaient prêts à une résistance énergique. Parmi les plus ardents figurait Charles Bonaparte, dévoué à Pascal Paoli, qu'il admirait encore, sans le supposer capable de livrer l'île aux Anglais.

Madame Bonaparte partageait moins les illusions de son mari, mais se montrait disposée à le suivre, dans cette seconde expédition, malgré son état de grossesse avancée qui lui prescrivait le repos. Elle était prête à entrer de nouveau en campagne.

Paoli convoque ses lieutenants, les rassemble en conseil et leur représente la Corse menacée dans sa liberté, par une lutte inégale, et en danger d'une défaite dernière. Il transporte, le 30 avril, son quartier général dans la ... du Nebbio, riche contrée, dont les habitants restent attachés aux coutumes religieuses du pays et aux traditions d'assistance mutuelle.

Le général de Vaux, chef de l'expédition française, ne tarde point à rencontrer le chef des partisans insulaires. Les deux armées sont en présence, et le 3 mai une décharge d'artillerie donne le signal du combat. Les Corses, malgré l'infériorité de leurs armes de guerre, opposent à cette attaque formidable une telle résistance, qu'ils parviennent à refouler l'ennemi. Mais les troupes françaises, sans fléchir, vont se renfermer dans leurs retranchements, pour y attendre des renforts nécessaires.

Tel fut le premier combat auquel assistait, abrité dans le sein de sa mère, cet enfant prédestiné à commander en personne les plus terribles batailles des temps modernes.

Après avoir donné ses derniers ordres, Paoli, à la tête d'un corps d'élite par la bravoure, marcha vers Lucciana, commune dominée, près de là, par le Monte-

Borgo. Le commandant des insulaires avait à ses côtés Charles Bonaparte, suivi de près par sa courageuse compagne, portant ainsi en elle le héros de l'avenir.

Le lieu choisi était favorable aux combattants corses et, dès le lendemain matin de leur arrivée, près du Borgo, ils commencent une attaque générale. Elle est poussée vigoureusement contre les troupes royales obligées de nouveau de se replier. Beaucoup de femmes corses prenaient part à l'action, les armes à la main, sous les yeux de la vaillante Letizia, qui, dans sa situation, pouvait seulement les encourager, avec l'enthousiasme de son patriotisme.

On cite des traits d'héroïsme parmi les insulaires, à ce combat du Borgo, qui fut leur dernière victoire, à la guerre de l'Indépendance. Charles Bonaparte, en y prenant sa bonne part, justifia la noble origine de son nom, à la tête de la section territoriale, dite la *piève de Talavo*.

Cette guerre multipliait les dangers pour la jeune femme entraînée par un double dévouement conjugal et maternel], au service de la patrie. Elle supportait, sans se plaindre, la fatigue des courses pénibles, tantôt à pied, tantôt à cheval, ou à dos de mulet, poursuivant ou poursuivie, sur les flancs escarpés des montagnes, franchissant des rochers, traversant des forêts ou des rivières, bivouaquant sur le sol et par sa présence ranimant ceux de ses compagnons prêts à faiblir. Elle aurait voulu ne voir autour d'elle que des défenseurs du pays, en état de combattre. *Leurs efforts suprêmes, disait Letizia, sont pour la Corse ; qu'ils se battent jusqu'au dernier, s'il le faut, et qu'ils triomphent, ou périssent avec nous !* Tel était le langage viril de cette jeune femme, épouse et mère, capable de tant d'héroïsme. Mais la lutte que Paoli et les défenseurs de la Corse avaient ouverte ne pouvait durer contre les forces supérieures et la tactique habile des troupes françaises. Une nouvelle action engagée à Murato fut une défaite. Madame Bonaparte, écartée brusquement des siens et de son mari, eut peine à le rejoindre, pour assister aux derniers efforts de ses compatriotes.

Le 9 mai 1769, dit Jean de la Rocca<sup>1</sup>, une action générale s'engagea, près de Ponte-Nuovo, et malgré la valeur et l'intrépidité des Corses, dans l'attaque et la défense, malgré le talent militaire de Paoli et des généraux Salicetti et Gaffori, écrasés par le nombre, ils durent abandonner le champ de bataille, après avoir montré aux soldats français l'exemple de l'héroïsme et de l'abnégation. De tous les témoins de cette fatale journée, la personne exposée à ces plus cruelles épreuves fut Madame Bonaparte, obligée de se soustraire à de nouveaux dangers, avec son précieux fardeau.

Les Corses, accablés par le nombre, furent réduits à la fuite. Les plus intrépides refusèrent seuls de se rendre, et, réfugiés dans leurs montagnes ou dans leurs vallées, ils firent des prodiges de valeur, jusqu'à la dernière résistance, sans ressources pour soutenir leurs efforts, et sans secours pour sauver les blessés. La bataille de Ponte-Nuovo marquait la fin de la lutte inégale de la Corse contre la conquête française. Cette funèbre journée semblait devenue le tombeau de la nation insulaire.

Madame Bonaparte en garda le souvenir avec un sentiment de profonde tristesse. Mais ce sentiment était dominé par l'enthousiasme maternel pour cet enfant prédestiné qui vivait de son sang et qui déjà, disait-elle, *s'agitait fort, comme si, impatient d'être ballotté par sa mère, pendant les marches pénibles à travers tous les obstacles, Napoléon aspirait, avant de naître, aux luttes*

---

<sup>1</sup> *La Corse et son avenir*, par Jean de la Rocca, 1857.

guerrières. La vaillante Letizia fut témoin d'actes sublimes de résignation pendant cette bataille de Ponte-Nuovo !

C'est à Ponte-Nuovo que l'un des combattants corses, atteint d'une blessure mortelle, auprès de Paoli, adressa cette supplique au général : *Je serai, tout à l'heure, avec ceux qui sont morts pour la patrie, je vous recommande mon vieux père !* C'est à Ponte-Nuovo qu'un officier français, en aidant un soldat corse mutilé à se soutenir, lui demande : *Où sont vos médecins ?* — *Nous n'en avons pas,* répond simplement le blessé. — *Mais alors, que devenez-vous ?* — *Nous mourons.* Combien d'autres faits de ce genre on pourrait citer pour l'honneur de la Corse !

La sanglante défaite de Ponte-Nuovo marquait une séparation forcée entre les partisans de Paoli, attiré vers l'Angleterre, avec quelques-uns des siens.

Le moment paraissait décisif à Charles Bonaparte, prêt à suivre la destinée du chef auquel il s'était dévoué. Madame Letizia fit appel, auprès de son mari, aux sentiments du devoir et de l'honneur, pour l'empêcher de perdre, comme un transfuge, le mérite de la résistance et l'avenir de son nom. Et Charles, malgré tout son dévouement à Paoli, malgré tout le courage dont il avait fait preuve, à ses côtés, dans les rencontres périlleuses, comprit bien que si le général abandonnait la Corse et la guerre sainte, pour passer en Angleterre, lui, Bonaparte ne pouvait l'y suivre et devait s'allier à la France. Il obéissait à l'inspiration de sa digne compagne, en voyant que, privé de ses parents les plus proches et de leurs conseils, il devait se soumettre à la tutelle du dévouement conjugal le plus vrai.

Tous deux se dirigeaient vers le *Monte-Rotondo*. En remontant le Tavignano, dit un excellent guide<sup>1</sup>, on voit la *grotte des réfugiés*. Ce nom lui a été donné, parce qu'en 1769 elle a servi de refuge à la mère de Napoléon, pendant une pluie d'orage, lorsqu'après la bataille de *Ponte-Nuovo*, elle cherchait un asile sur les hauteurs du *Monte-Rotondo*, avec ses compagnons d'infortune.

Ce fut là que Madame Bonaparte put constater sa grossesse avancée. Elle venait de subir de si violentes secousses, de si pénibles épreuves, que sa santé pouvait en souffrir gravement, et la maladie menacer sa vie. Une telle femme n'était pas destinée à périr, avant d'avoir accompli sa tâche entière.

Elle dut se reposer, d'abord dans cette grotte des réfugiés, où son époux lui prodigua les soins possibles en pareil lieu. Et si, parmi les fugitifs prêts à leur délivrance, une voix prophétique avait pu se faire entendre de tous, leur disant : *Reprenons confiance dans l'avenir : un homme s'élèvera parmi nous pour honorer la Corse, conquérir l'Italie et relever la France !* cette voix eût été celle de la mère illustre, portant dans son sein le prédestiné à un tel avenir.

Charles et Letizia Bonaparte, en quittant la grotte des réfugiés, arrivaient sur les hauteurs du Monte-Rotondo. Situé au nord de Corte, à une altitude de 2764 mètres, le Monte-Rotondo offre de la cime, un vaste horizon, à travers la Méditerranée, découvrant de près les côtes de Sardaigne, plus loin les rivages italiens et du côté opposé, à plus grande distance, la terre française.

L'héroïne du Monte-Rotondo, dit l'abbé Galetti<sup>2</sup>, parvenue à une plate-forme élevée, porta ses regards tristes et mornes sur toute l'étendue de l'île. Ce fut là

---

<sup>1</sup> *Itinéraire de la Corse*, par Léonard de Saint-Germain, 1869.

<sup>2</sup> *Histoire illustrée de la Corse*, par l'abbé Galetti, in-4°, 1863

qu'elle entendit, en versant des larmes, les cris lamentables et déchirants des femmes corses, les voceri de vendetta, si terribles, à la vue de leurs parents tués par leurs semblables. Elle pensa enfin au vengeur demandé au ciel par ces femmes, pour punir les oppresseurs. Ce vengeur, dit le pieux historien de la Corse, Letizia le portait dans son sein. Elle accoucha, deux mois après, de Napoléon qui devait se venger de la France, en faisant promener par le monde cette grande nation triomphante, depuis le berceau des Césars jusqu'au tombeau des Pharaons.

Madame Bonaparte, parvenue déjà au cinquième mois de sa grossesse, n'avait plus aucun véhicule pour la transporter sans risques et périls. Elle dut voyager à dos de mulet, seule monture disponible alors en Corse, tous les chevaux indigènes ayant été mis en réquisition pour la guerre. La signora, sur cette monture, pouvait du moins suivre des sentiers étroits dans les maquis, ou traverser à gué des rivières sans ponts. Son mari, en tête de la colonne, la devançait, à petite distance, lorsqu'elle aborda un lac plus profond, près de Venaco. Le mulet, perdant pied, se trouvait entraîné par le courant et sur le point de se noyer, avec celle qui était exposée au plus grand danger, sous les yeux des siens, saisis d'effroi et déjà prêts à se jeter à l'eau pour la sauver, lorsque l'intrépide amazone parvient, sans s'émouvoir, à soutenir sa monture d'une main ferme, en l'encourageant de la voix ; elle se maintient en selle et réussit à gagner le rivage, en sauvant ainsi son enfant. Son mari, accouru à son aide, la prenait dans ses bras et l'embrassait avec la plus vive, la plus tendre sollicitude, au milieu des cris d'allégresse de leurs compagnons. Jamais peut-être la signora ne comprit mieux la signification heureuse de son double nom Letizia Bonaparte, qui semblait lui avoir inspiré tant de courage et assuré tant de bonheur, pour le salut de ses deux premiers enfants ! Cette inspiration maternelle lui faisait dire, dans sa pieuse humilité, qu'elle avait confiance en Dieu. Un sentiment si élevé de la foi chrétienne était l'égide de cette vertueuse mère, dont l'histoire nous révèle partout les nobles inspirations.

Devenue Madame Mère, dit le chevalier de Beauterne<sup>1</sup>, elle se plaisait à raconter ce souvenir, en ajoutant : *Je portais dans mon sein mon Napoléon, avec la même joie, le même bonheur tranquille, la même sérénité que j'éprouvais, plus tard, à le tenir dans mes bras, à l'allaiter de mon lait. Je n'avais d'autre préoccupation que les dangers de son père et ceux de la Corse. Pour avoir des nouvelles de l'armée, je quittais les retraites les plus sûres de nos rochers escarpés, où l'on avait relégué les femmes, m'avançant jusque sur les champs de bataille : j'entendais les balles siffler à mes oreilles ; mais je ne craignais rien, sous la protection de la sainte Vierge, à qui j'avais voué mon Napoléon.* — N'est-ce pas, dit l'auteur, le langage d'une femme de la Bible ? Et il ajoute, en note : Nous tenons ce récit de madame la baronne de B\*\*\*<sup>2</sup>.

Sauvée, par ce bonheur providentiel, du plus grand péril, la signora Letizia parvint, avec son mari, à rejoindre les réfugiés de la montagne. Leur situation critique aurait entraîné des conséquences graves, lorsqu'ils reçurent avis, au nom du général français, d'organiser entre eux une délégation de la Corse, appelée à pacifier l'île entière.

Cette députation constituée avait à sa tête Charles Bonaparte, inspiré à la fois par ses propres sentiments, par les sages conseils de sa femme et par l'opinion

---

<sup>1</sup> *L'Enfance de Napoléon*, 1846, in-18.

<sup>2</sup> Voir l'Appendice, au nom de *madame de Bressieux*.

de leurs amis. Le général commandant supérieur reçut la députation avec beaucoup d'égards et lui donna la garantie d'une véritable alliance entre les deux pays, pour ne plus faire qu'une seule nation. La signora Bonaparte s'en montrait satisfaite, en voyant là le présage d'une paix durable.

Le 21 mai, le général comte de Vaux faisait son entrée militaire à Corte, reconnu le chef-lieu de l'île, pendant la campagne, et il envoyait aux réfugiés restants des officiers français porteurs du drapeau de la paix, leur annoncer l'alliance définitive de la Corse à la France et le prochain embarquement de Paoli pour l'Angleterre.

Madame Letizia, par une généreuse abnégation, ne voulait pas être accompagnée plus loin, par son mari et croyait son assistance utile à Paoli, tant que Paoli ne quitterait pas le sol de la Corse. **Allez, disait à Charles Bonaparte cette épouse désintéressée, allez retrouver Paoli, sans vous inquiéter de ma personne. Plus le danger s'accroît pour lui, moins il faut songer à vos affections de famille. Ne déposez l'épée qu'avec l'épée de votre général, et, s'il doit céder au nombre, tâchez d'adoucir l'amertume de sa défaite**<sup>1</sup>. Charles Bonaparte suivit le conseil de la signora et se joignit à des amis fidèles, accompagnant Paoli jusqu'à Porto-Vecchio et veillant sur lui, jusqu'à son embarquement à bord d'un vaisseau anglais partant pour Livourne. Il se trouva bientôt hors de l'atteinte des Génois et de la vendetta corse.

Paoli, dépossédé de son commandement, amoindri dans sa renommée, réduit à fuir, abandonné enfin de la plupart de ses compagnons, allait s'embarquer, dans la nuit du 12 au 13 juin, sur un navire anglais, faisant voile vers l'Angleterre. Charles Bonaparte lui fit ses adieux et reconnaissant que le devoir conjugal devait l'emporter sur l'entraînement de l'amitié, il revint auprès de sa jeune femme, déjà si éprouvée par les malheurs de la guerre.

Honneur à elle d'avoir si bien su préserver son mari des remords d'un transfuge ou des regrets d'un émigré ! Que serait-il advenu, si, voulant le suivre, ou seulement l'accompagner en Angleterre, elle avait dû y séjourner, ne fût-ce que pour faire ses couches, tandis qu'elle aurait déserté la Corse, sa patrie du passé, en s'éloignant de la France, sa patrie de l'avenir ? quel eût été le sort de l'enfant ballotté dans son sein, pendant la lutte de l'indépendance nationale, s'il fût né sur le sol britannique, tandis qu'il devait naître sur le sol de la première colonie française ? Et ce fils de Charles et de Letizia Bonaparte, quel nom aurait-il reçu, au lieu de celui de Napoléon ? quel eût été son sort, en entrant dans la vie ? aurait-il eu la destinée de la gloire et des conquêtes, avant de subir les revers de la fortune, les hostilités de la coalition étrangère, l'oubli, l'abandon et l'ingratitude, non pas des siens, qui lui sont restés fidèles, mais de ceux qu'il avait comblés d'honneurs et de bienfaits ; si enfin le hasard d'une autre destinée l'eût fait naître en Angleterre, pour prolonger peut-être son existence et le faire mourir ailleurs qu'à Sainte-Hélène ? C'est là un impénétrable mystère, devant lequel madame Bonaparte pensait sans doute, comme les Orientaux, qu'il fallait s'incliner !

L'excursion de Charles, dès son retour de Porto-Vecchio, nécessita des précautions de sa part, afin de rejoindre sa digne compagne et de lui épargner un surcroît de fatigue. Elle était d'une constitution physique égale à son énergie morale et son état de grossesse avancée n'eut pas à en souffrir. Les autorités

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, par Émile Bégin.

françaises, informées de la noble conduite de la signora Letizia, lui assurèrent les premiers avantages de l'armistice, en facilitant sa rentrée immédiate dans la maison d'Ajaccio, avec les égards inspirés par l'admiration et le respect.

Dans une courte notice, les auteurs d'un livre sur les *Femmes militaires de la France*, s'expriment ainsi<sup>1</sup> : Nous avons rangé madame Bonaparte au nombre des femmes militaires, parce que l'héroïsme qu'elle a montré dès le début de son existence, s'est conservé en elle, sous une autre forme, jusqu'à son dernier jour. Et styles circonstances l'eussent commandé, il n'est pas douteux qu'elle eût montré le même patriotisme et la même intrépidité qu'au moment de la lutte de l'indépendance de la Corse, alors qu'elle allait donner à la France le héros qui fit trembler l'univers.

Telle fut la seconde campagne de la courageuse Letizia Bonaparte, illustrée auprès de son mari, par les fatigues et les dangers qu'elle, sut partager avec lui, sans faiblir et sans se plaindre. L'amnistie de la pacification les protégea l'un et l'autre, lui, pour sa fidélité à son ancien général, elle, pour son union à la Corse, désormais jointe à la France.

Une comète réputée historique, non pas dans les annales de l'astronomie, mais dans les chroniques de la Corse, avait été découverte à l'Observatoire de Paris, par l'astronome Missier, le 8 août 1769. Elle semblait, selon les croyances populaires, tracer tout autour du soleil, sa longue traînée lumineuse, pour annoncer au monde l'avènement d'un grand homme. Si le jour de la naissance, l'astre errant n'était pas encore aussi visible que l'annonçait la légende, il se développait les jours suivants et brillait, en septembre, d'un éclat magnifique. La queue de cette comète atteignait enfin 60° de longueur, vers l'époque annoncée où son rapprochement du soleil la fit disparaître dans la lumière du jour<sup>2</sup>.

Le soleil du 15 août 1769 resplendissait, éclairant, de tous ses rayons, cette fête patronale de la France et de la Corse déclarée française, depuis une année, à pareille époque. La ville d'Ajaccio s'était éveillée, ce jour-là, dès la première heure, au son des cloches d'allégresse ; les églises se paraient de fleurs, les maisons se garnissaient de tentures et de feuillages ; les habitants de la cité, comme ceux des campagnes, en toilette des dimanches, affluaient, de toutes parts, aux offices de la sainte Vierge. La foule empressée, sortant de chaque issue, remplissait les places, et les carrefours et les rues, avec l'air de se fêter elle-même, dans un pêle-mêle de contentement général.

La cathédrale d'Ajaccio<sup>3</sup> avait ouvert ses portes toutes grandes et, sous ses voûtes, retentissaient les cloches de la fête sainte. Une femme très jeune et très belle, reconnaissable à la mise de bon goût d'une bourgeoise de la ville, se rendait à l'église d'un pas ralenti par une grossesse avancée. C'était la signora Maria-Letizia Bonaparte, à peine remise des fatigues supportées par elle, avec tant de courage, en suivant son mari dans la récente campagne, appelée en Corse, *guerre de la liberté*.

Mue par le pieux devoir qui la dirigeait, la signora comptait sur ses forces, pour assister à la grand'messe de l'Assomption. Elle sortait de sa demeure, voisine de là, et tenait par la main un enfant de six ans, le petit Joseph Fesch, son demi-frère et suivie de sa belle-sœur Gertrude ; elle était accompagnée par son oncle,

---

<sup>1</sup> *Les Femmes militaires*, par Tranchant et Ladimir, 1866.

<sup>2</sup> Voir l'*Appendice*, au nom de *M. Hervé Faye*, de l'Institut.

<sup>3</sup> *Notre-Dame d'Ajaccio*, par Alex. Arman, brochure, 1844.

archidiacre d'Ajaccio. Un domestique allait devant, afin de faciliter leur marche à travers la foule, s'écartant avec déférence devant la dame que chacun avait appris à admirer. Des voix sympathiques disaient autour d'elle : **Place à la signora, place à Madame Bonaparte !** Ces témoignages d'honneur lui furent donnés jusqu'à l'église, par l'assistance formant son escorte, comme anciennement, à Rome, la population s'inclinait pour décerner un hommage public à la vertu des femmes épouses et mères.

Madame Bonaparte, émue d'un tel accueil, est à peine arrivée à sa place, pour se mettre en prières, que, dès l'ouverture de la messe et sous l'influence de l'émotion, elle ressent les premières douleurs de l'enfantement. Elle essaye d'abord d'y résister, puis, cédant à une inquiétude croissante, elle se hâte de sortir de l'église.

L'horloge allait sonner midi et le soleil brillait au ciel, dans tout son éclat. C'est à peine si la signora reconnaît, sur son passage, les personnes empressées de la saluer ; elle n'a que le temps de regagner sa demeure et de parvenir à son appartement, sans atteindre sa chambre à coucher. Elle est contrainte de se placer sur un canapé du salon où, assistée de sa belle-sœur Gertrude, et de ses deux servantes, dites Mammucia Caterina et Minana Saveria, elle est délivrée de son précieux fardeau que les femmes déposent à ses pieds. L'enfant était un garçon à grosse tête et à figure bien vivace, criant fort, s'agitant de même et bientôt tétant son pouce, selon la remarque de la plus vieille gouvernante Caterina, qui en augure un bon signe pour l'avenir. Elle a soin aussitôt de faire au nouveau-né sa première toilette, puis le prenant dans ses bras, le présente avec joie à sa mère, prête à l'allaiter.

La légende s'est emparée d'un tapis sur lequel le nouveau-né aurait été momentanément déposé. On a cru voir sur ce tapis des personnages de l'*Illiade*, en égard à l'élévation future du second fils de Charles Bonaparte, à la hauteur des héros d'Homère, témoins de sa naissance.

On a dit de même que ce tapis, orné de palmes guerrières, figurait César ou Alexandre victorieux. La mère répondait : **C'est une fable ; le faire naître sur la tête de César ! avait-il besoin de cela ?**<sup>1</sup> Elle disait vrai, dans son bon sens ; et si Napoléon n'avait pas reçu de son père une certaine noblesse, il la devait assez à sa mère, pour n'avoir pas besoin d'aïeux. **Et d'ailleurs, ajoutait simplement madame Letizia, nous n'avons pas de tapis, dans nos maisons de Corse, encore moins, en plein été qu'en hiver.** Elle a ainsi supprimé tout à fait la légende du tapis, racontée, embellie et commentée maintes fois.

Faut-il redire que la date même de la naissance de Napoléon a été controversée, comme divers actes de sa vie entière ont été dénaturés par ses détracteurs ? Est-il besoin de fournir ici de nouvelles preuves de la naissance de Napoléon, à la date du 45 août 1769, date contestée par des biographes assez mal renseignés ou mal inspirés, en voulant la remplacer par celle du 5 février ou du 15 août 1768 ? L'époque précise et formelle a été attestée par l'acte de baptême de Napoléon du 21 juillet 1771, par la note officielle de l'école de Brienne, en 1783, par le bulletin de sortie du 17 octobre 1784, et enfin par le contrôle des états de service, classé au ministère de la guerre, constatant que Napoléon Bonaparte, fils de Charles-Marie Bonaparte et de dame Maria-Letizia Ramolino, est né le 15 août 1769, à Ajaccio. Cette date, en définitive, est postérieure à celle de la

---

<sup>1</sup> *Souvenirs dictés à Rome par Madame. V. l'Appendice.*

soumission de l'île de Corse à la France et le mois d'août 1769 sera le mois épique de l'histoire de Napoléon, suivant l'attestation de son extrait de naissance.

Aussitôt la nouvelle répandue dans Ajaccio, les membres présents ou voisins de la famille Bonaparte, tels que les Ramolino, les Ornano, s'empressèrent d'apporter leurs hommages à la signora Letizia. Puis vinrent les parents et les amis des environs ou des villes voisines, nommés les Arrighi, les Paravicini, les Guibega et d'autres. Tous voulaient voir et contempler l'enfant de celle appelée par eux *nostra donna*, juger de sa ressemblance avec son frère Joseph ou avec quelqu'un des leurs et prédire sa destinée, d'après le jour solennel du 15 août 1769.

Les chefs des premières familles d'Ajaccio dits les patriciens, venaient tous inscrire leurs noms chez la signora, tandis que des partisans de Paoli, dont Charles de Buonaparte avait voulu suivre la fortune adverse, arrivaient, de leur côté, prendre des nouvelles de l'héroïne, admirée par eux, auprès de son mari, pendant la guerre de l'indépendance.

Le docteur J. Héreau, ancien chirurgien ordinaire de Madame Mère, dit, dans un livre peu connu sur Napoléon<sup>1</sup> : La naissance de l'empereur eut cela de particulier qu'elle ne causa à sa mère presque aucune des douleurs et des incommodités qui accompagnent d'ordinaire un enfantement. Si le nouveau-né ne fut point la cause de souffrances pour sa mère, dès son entrée dans le monde, il y fit aussitôt grand bruit, et sembla en prendre possession d'avance, en jetant des cris perçants. Mais ses cris s'apaisèrent, dès qu'il fut emmaillotté. Il semblait s'être soumis à un pouvoir plus fort que le sien. Ce fait avait frappé l'attention de sa mère, qui le rappelait, en racontant ses souvenirs de cette journée mémorable.

Elle eut d'heureuses suites de couches, devança le jour de ses relevailles et parvint à se rétablir assez tôt, pour céder au désir pieux d'en remercier la Vierge, dans l'église même où, quelques semaines auparavant, elle allait invoquer son assistance, si vite accomplie.

La donna ne se contenta pas de l'offrande usitée du cierge, du petit pain et de la pièce de monnaie, selon la coutume des dames corses devenues mères. Elle fit vœu, suivant sa foi religieuse, de placer sous l'invocation de la Mère des Anges chacune des filles qu'elle pourrait mettre au monde, en les appelant du nom de Marie. Cette touchante offrande se réalisa trois fois dans la suite, et chacune des filles de Madame Maria-Letizia Bonaparte, reçut, ainsi qu'elle-même, ce premier prénom, comme auréole de son baptême, en mémoire de la naissance de son fils Napoléon et en souvenir de sa mère.

La naissance des grands hommes de l'antiquité, dit un habile écrivain militaire<sup>2</sup>, est environnée de prodiges ; celle de Napoléon sera divinisée, dans quelques siècles.

Faisant allusion à l'enfant prédestiné, dès le sein de sa mère et aux événements de sa prodigieuse existence, le comte de Ségur a raison de dire : Tant d'émotions guerrières préparèrent l'enfant que cette noble femme portait si courageusement dans ses entrailles ; et s'il devint le plus grand capitaine des

---

<sup>1</sup> *Napoléon à Sainte-Hélène*, par le docteur J. Héreau, 1829.

<sup>2</sup> *Bulletins de la Grande-Armée*, publiés par Adrien Pascal, 1841.

temps modernes, s'il se plut au terrible jeu des batailles, de tels commencements ont pu ne pas être sans influence<sup>1</sup>.

A propos aussi de la naissance de Napoléon, un autre historien, déjà cité, a dit : Il ne faut pas, sans doute, courir après le merveilleux, toutes les fois qu'il s'agit d'illustres destinées. Mais n'y a-t-il pas quelque chose d'étrange à voir cet enfant jeté dans le feu des combats, dès les entrailles de sa mère, proscrit, avant sa naissance et prenant le jour, au moment où les malheurs mêmes de sa famille lui donnent le titre de Français ? Les historiens de l'antiquité auraient environné de présages les commencements d'une telle destinée<sup>2</sup>.

Des pensées de cet ordre se multiplieraient sur la naissance de Napoléon, s'il fallait en citer davantage, en parlant de sa mère.

Et sans tomber dans un fatalisme absurde, a dit un autre écrivain<sup>3</sup>, n'est-il pas, au moins, digne de remarque que Napoléon, ce génie cosmopolite, suivant l'heureuse expression d'un penseur républicain<sup>4</sup>, ait eu pour berceau et pour tombe une île ? que l'île de Corse, d'abord italienne, puis française (avant sa naissance), imprime sa double physionomie à celui qui devait être le plus grand représentant des races et de la civilisation latines ?

Ainsi avait été engendré, ainsi avait été conçu Napoléon pendant la crise révolutionnaire de la Corse, ainsi avait-il été porté dans le sein maternel, durant la guerre de l'Indépendance, par une héroïne passionnée pour l'honneur de son époux et pour la liberté de sa patrie. Une pareille influence devait marquer son empreinte sur le caractère et la destinée de l'homme appelé à révolutionner le monde.

La nourrice de Napoléon fut d'abord sa mère, selon les lois de la nature et suivant les préceptes de l'hygiène, selon aussi les coutumes de la Corse et d'après les instincts du nouveau-né, affaibli par les fatigues de cette gestation guerroyante.

Madame Letizia Bonaparte, ce rare modèle des perfections de la femme, par Les épreuves de la mère, était faite pour accomplir son devoir avec un tel nourrisson. Elle a dit, longtemps après<sup>5</sup>, avec quelle sollicitude elle s'était empressée de donner le sein à celui de ses huit enfants qui à sa naissance, et dans son plus bas âge, paraissait le plus délicat, sinon le plus affaibli.

Craignant de ne pouvoir suffire à l'allaitement de son nouveau-né si débile, la donna voulut se faire seconder dans ce devoir, par une nourrice pourvue des qualités requises. Cette nourrice auxiliaire devait rester auprès de l'enfant, afin de le surveiller, sans cesse et d'assurer tous les soins de son allaitement, lorsque sa mère en serait empêchée. Une semblable nourrice ne pouvait être que d'origine, de sang et de lait corses, car elle n'eût pas été acceptée par la signora, sans cette condition première.

Ladite nourrice s'appelait Camille Ilari, diminutif ou adjectif d'*ilarita*, signifiant par une singulière coïncidence, comme le nom de Letizia, joie, hilarité, allégresse, afin d'égayer son nourrisson, par le signe de joie communicative du rire. La

---

<sup>1</sup> *Histoire et Mémoires*, par le comte de Ségur, t. Ier.

<sup>2</sup> *Histoire de Napoléon*, par Élias Regnault, t. Ier.

<sup>3</sup> *Parallèle entre César, Charlemagne et Napoléon*, par Hippolyte Castille, 1858.

<sup>4</sup> *Napoléon*, par Edgar Quinet.

<sup>5</sup> *Souvenirs dictés par Madame Mère*. V. l'Appendice.

figure d'Ilari, assez laide pourtant, semblait, sinon s'embellir, du moins s'animer et ne manquait pas d'une originalité expressive. Ses qualités premières étaient une belle carnation, une santé parfaite et un lait excellent. La nourrice avait donc, dans ses attributions secondaires, le soin de distraire et de bercer l'enfant dans ses bras, pour l'endormir. Elle réussit à se faire tant aimer de lui et apprécier de sa mère que, pendant longtemps, elle fut retenue auprès de lui et de la famille.

On a confondu parfois Ilari, dans les récits biographiques, avec la seconde gouvernante, Saveria, celle-ci étant même signalée, par erreur répandue, plus tard, dans la famille, comme la nourrice de Napoléon. La vraie nourrice Ilari, toute dévouée à son nourrisson qu'elle appelait *son petit*, ne souffrait pas qu'on lui fit la moindre peine. La seule personne dont elle reçut des avis ou des ordres, sans réplique, était la signora Letizia, qu'elle aimait à l'adoration. Il n'en était plus de même entre Ilari et la première gouvernante Mammucia Caterina, femme dévote, personnelle, exigeante et voulant, de son chef, corriger l'enfant ou le faire obéir. Elle provoquait des scènes vives avec la nourrice, qui lui disait sans gêne : *Allez prier le bon Dieu et ne vous mêlez pas de mon petit ; cela ne vous regarde point !* Ilari ne riait pas, dans ces moments-là et sa figure n'enlaidissait que vis-à-vis de la beauté invariable de la signora Letizia, destinée elle-même à devenir la nourrice maternelle de ses autres enfants.

Telle avait été, anciennement, la tâche de la reine de Castille, mère de saint Louis, celle que l'histoire appela de ce seul nom *la Mère*. Ce fut aussi le nom donné en Corse, par sa famille à madame Letizia, *la Mère*, avant d'être appelée, officiellement sous l'empire, *Madame Mère*.

On a, parfois, attribué à Camille Ilari, nourrice en titre de Napoléon, des défauts appartenant à Caterina Mammucia. Celle-ci ayant reçu le nouveau-né, au moment de sa naissance, aurait voulu, en sa qualité de gouvernante, régenter toute la maison.

Napoléon, à Sainte-Hélène, s'entretenant avec le docteur Antommarchi, lui disait : *Je suis venu au monde dans les bras de la vieille Mammucia Caterina. Jugez si je suis au fait.* (La conversation avait trait au caractère corse.) Elle était têtue, pointilleuse, en guerre continuelle avec tous ceux qui l'entouraient. Elle se querellait surtout avec ma grand'mère, qu'elle aimait pourtant beaucoup et qui le lui rendait. Elles contestaient, disputaient sans cesse ; c'étaient des débats interminables qui nous amusaient beaucoup. Vous devenez sérieux, docteur ; le portrait vous blesse, consolez-vous ; si votre compatriote était criarde, elle était bonne, affectueuse ; elle nous promenait, nous soignait, nous faisait rire ; c'était une sollicitude dont le souvenir n'est pas éteint...<sup>1</sup> puis, elle était toute dévouée à la signora Letizia.

La vieille gouvernante Caterina Mammucia, qui avait assisté madame Bonaparte, le jour de la naissance de Napoléon, fut un peu plus tard remplacée par Minana Saveria, aussi probe, aussi fidèle, aussi dévouée qu'elle à la famille. Mais Saveria prenait tellement à cœur les intérêts de sa maîtresse, qu'elle dépassait d'ordinaire les limites de l'économie la plus scrupuleuse. Ce fut ainsi qu'en mainte circonstance, Saveria ne craignait pas de compromettre, non seulement l'intérêt matériel, mais encore, sans le savoir, l'intérêt moral de la signora

---

<sup>1</sup> *Mémoires du Dr Antommarchi*, 2 vol. 1825.

Letizia, trop souvent accusée d'avarice, par les excès d'économie de la nouvelle gouvernante qui vécut, auprès d'elle, jusque dans l'âge le plus avancé.

Il fallait un dévouement à toute épreuve, pour faire pardonner à la servante, par sa maîtresse, le tort qu'elle lui faisait. Cette gouvernante Saveria était la veuve d'un marin aimé d'elle, à l'exclusion de tout autre homme, pendant le reste de son existence. Elle le regretta toujours.

Sa fidélité conjugale n'eût pas été respectée, en Corse, comme une vertu exceptionnelle, car elle y était généralement pratiquée. La signora Letizia, qui en a été l'un des plus beaux modèles, parut satisfaite que son cher époux fût reçu docteur en droit, à l'université de Pise, le 30 novembre de l'année où elle avait mis au monde Napoléon. Charles Bonaparte a raconté lui-même, dans un récit en italien, les particularités de son admission au doctorat. Son diplôme avait été contresigné par un chanoine de Florence, nommé Jean-Baptiste et ce nom fut pour sa fidèle épouse d'un heureux présage.

En fait de présage, il faut en citer un plus extraordinaire qui devait plaire à la signora Letizia. Il trouve ici sa place chronologique. On pourrait l'intituler : *Un songe du Grand-Frédéric*.

Des biographes de Frédéric II, ou Frédéric le Grand, ont raconté, d'après sa propre narration, un songe étrange, comme l'un de ces prodiges attribués à la naissance de certains hommes illustres. Frédéric se trouvait à Breslau, lorsque, dans la matinée du 16 août 1769, et à peine réveillé, d'un sommeil agité, il dit à son aide de camp de service : *Sauriez-vous expliquer un rêve dont je suis très préoccupé ? Je voyais l'étoile de mon royaume et de mon génie briller au ciel, lumineuse et resplendissante. J'admirais son éclat, sa hauteur, lorsqu'il parut, au-dessus de la mienne, une autre étoile qui l'éclipsa, en s'abaissant sur elle ; il y eut une lutte : Je les vis, un instant, confondre leurs rayons, et mon étoile, obscurcie, enveloppée par l'orbite de l'autre, descendit jusqu'à terre, comme opprimée sous une force qui semblait devoir l'éteindre et l'anéantir. La lutte fut longue et opiniâtre ; enfin mon étoile s'est dégagée, mais avec beaucoup de peine ; elle a repris sa place, et elle a continué de briller dans le firmament, tandis que l'autre s'est évanouie. Ce rêve, hélas ! ne s'est-il pas accompli, au bout d'un siècle !*

## 1770-1771.

Ordonnance royale intéressant la famille de Charles de Buonaparte. — Temps de repos pour la signora Letizia. — Ajournement du baptême de Napoléon, à l'église. — Le nouveau-né pendant les deux premières années de son bas âge. — Relation et incident du baptême. — Origine du prénom de Napoléon. — Le parrain et la marraine. — Une petite sœur, à peine née, est baptisée en même temps, et meurt bientôt après. — Acte du 21 juillet 1771.

Une ordonnance royale de Louis XV, rendue en avril 1770, admettait dans la noblesse française les Corses justifiant de ce privilège, depuis plus de deux cents ans, comme indigènes. Les titres devaient être vérifiés par le conseil supérieur de l'île, formant une cour de justice, investie des mêmes attributions que les parlements de province.

Charles de Buonaparte, l'un des premiers, bénéficia de cette ordonnance royale, par un arrêt du conseil insulaire, rendu l'année suivante. L'original de cet arrêt existe aux Archives de Bastia, déclarant Charles de Buonaparte noble d'une noblesse prouvée au delà de deux cents ans<sup>1</sup>. La signora Letizia ne fit montre d'aucune vanité de cette distinction pour son mari et se préoccupa du prochain baptême de leur cher nouveau-né.

Cette cérémonie fut différée cependant par une invitation de Pascal Paoli à son ancien compagnon, de venir le voir, non en Angleterre, mais en Italie, alors visitée par l'ex-gouverneur de la Corse, afin de se distraire des premières épreuves de son émigration.

Après l'année du suprême enfantement, celle de 1770 devait être, pour la mère si éprouvée, le temps du repos le mieux acquis. Il fallut ajourner le baptême religieux jusqu'à l'année suivante, soit jusqu'à la seconde année de la naissance. C'était, d'ailleurs, selon une coutume assez fréquente en Corse, avec la seule assistance des parents. L'enfant, après avoir souffert des fatigues indirectes de la guerre, avait besoin aussi du repos prolongé de sa mère, pour s'affermir, auprès d'elle, à son entrée dans la vie. Madame Letizia fit le partage de ses premiers soins avec la nourrice Ilari et la gouvernante Saveria. Celle-ci devait élever de même les autres enfants de Charles Bonaparte.

Dès sa naissance jusque vers son baptême tardif, c'est-à-dire pendant près de deux années, Napoléon n'avait pas l'aspect d'un bel enfant. Il était faible de constitution, avec une grosse tête maintenue à peine en équilibre sur ses épaules. Son corps assez débile n'aurait pu satisfaire la vanité d'une autre mère que la sienne, car la signora Letizia semblait fière d'avoir porté le nouveau-né dans son sein, pendant les deux campagnes, dont il avait ressenti les fatigues par une sorte de contre-coup. Elle se montrait sans doute heureuse de la beauté enfantine de Joseph, son fils aîné, en le caressant avec l'instinct naturel aux mères pour leur premier-né. Mais lorsqu'elle songeait aux souffrances muettes que le second avait éprouvées, elle le prenait dans ses bras pour l'embrasser

---

<sup>1</sup> Communication écrite par le comte de Casabianca père.

avec tendresse ou, bien mieux, avec attendrissement. Oui, celui-là devenait le préféré de son cœur, parce qu'il avait souffert davantage. Tel se révélait en elle le sentiment qui, à tous les temps de sa longue existence, inspira l'excellente mère pour le plus à plaindre de ses enfants.

Le nouveau-né se montra, pendant les premières années de son bas âge, aussi doux que docile, mais ensuite il devint impatient, irascible et d'une obstination absolue. Rien ni personne ne pouvait le faire changer d'idée fixe, lorsqu'il voulait ou refusait quelque chose. Madame Letizia, seule, parvenait à le faire obéir, chose impossible pour toute autre femme, fût-ce la nourrice Ilari, ou la gouvernante Saveria, qui lui plaisait, lorsqu'il était de bonne humeur.

L'enfant affectionnait aussi le pâtre Bagaliano, qui le portait dans ses bras, en promenade, avec les parents ; mais il ne voulait pas que son porteur se tînt en arrière. Il montrait déjà l'instinct volontaire d'aller en tête des autres, comme pour les conduire et les commander. Cette idée était dite par sa mère : *l'esprit de principauté*.

Cependant, dès le retour de son mari, Madame Letizia s'occupait de faire baptiser leur second fils, avant l'époque anniversaire de sa naissance. Charles Bonaparte jouissait dans l'île de l'estime publique, et il était le bienvenu, après avoir été revoir encore son ancien chef, prêt à s'embarquer pour l'Angleterre. On a supposé que Paoli était le parrain de Napoléon, et que Charles Bonaparte l'en avait prié. Le parrain fut Laurent Giubega, d'après l'acte officiel du baptême, enregistré à la cathédrale d'Ajaccio. La marraine s'appelait Gertrude Bonaparte, tante de la signora Letizia ; elle avait épousé un Paravicini.

L'archidiacre Lucien Bonaparte, oncle de Charles, avait, sur la demande de sa nièce, autorisé la famille à faire ondoyer l'enfant dans la maison paternelle, bien avant la cérémonie de l'église. Le père et la mère tenaient d'autant plus à donner à leur second fils le nom de Napoléon, qu'un de leurs parents, appelé ainsi, avait été tué à la fatale bataille de Ponte-Nuovo. Ce prénom de Napoléon plaisait à la signora Letizia comme lui plaisait le souvenir du jour anniversaire de sa naissance. *On m'a appelé Napoléon, disait le captif de Sainte-Hélène<sup>1</sup>. C'était depuis des siècles, le nom que portaient les seconds enfants de la famille, qui avait voulu consacrer les relations qu'elle avait eues avec un Napoléon des Ursins, célèbre dans les fastes de l'Italie.*

Ajoutons quelques mots, avant la cérémonie du baptême, sur le parrain allié comme la marraine, à la mère. Ce parrain, Laurent Giubega, de Calvi, faisait des vers et avait été désigné *le poète*, dans des livres sur la Corse, dont on le surnommait aussi *l'Anacréon*. Ses poésies chantaient l'amour. Elles ont été brûlées par la main qui les avait écrites. Giubega était, de sa profession, jurisconsulte, et à trente-neuf ans, il est mort, juge au tribunal d'Ajaccio. La vie lui a manqué pour écrire l'épopée de Napoléon ou celle de Letizia. Le baptême à l'église eut lieu dans la cathédrale d'Ajaccio, environ deux ans après la naissance. Ce délai éloigné n'avait pas été choisi seulement d'après une tradition corse, ni selon les convenances propres de la famille. Madame Letizia, préoccupée, dans les moindres détails, de la santé délicate de son nouveau-né, avait tenu à ce que cet enfant fût, avant tout, fortifié par l'allaitement le meilleur et par le régime maternel, pour le soumettre à l'épreuve du baptême religieux.

---

<sup>1</sup> Suite de la Correspondance de Napoléon Ier, t. XXXI.

Elle avait donné naissance, peu de temps auparavant, le 14 du même mois, à une fille de frêle constitution, qui fut néanmoins baptisée le même jour, avec Napoléon, sans en supporter les effets aussi bien que lui. La pauvre enfant, nommée Maria-Anna, se trouvait atteinte déjà d'une maladie grave qui ne tarda pas à rapprocher sa mort de sa naissance. Quant au petit Napoléon, il voulut se tenir agenouillé, tandis que le prêtre récitait, à son intention, les prières d'usage. Il agissait ainsi sur un signe de sa mère, vrai type de la mère chrétienne. La fin de la cérémonie de ce double baptême fut marquée par un incident inattendu bien raconté par Nasica : *Lorsque le prêtre, se plaçant près de Napoléon, voulut lui verser l'eau bénite sur la tête : Non ! non ! s'écria-t-il, et il faisait le geste de s'y opposer ; mais déjà l'eau coulait sur lui. Il se fâcha contre le prêtre, contre son parrain, contre sa marraine, contre les assistants rapprochés de lui, excepté contre son père, et encore moins contre sa mère*<sup>1</sup>. Ce dernier renseignement précis s'ajoute à l'intéressante narration de Nasica.

Si on a exagéré l'intelligence précoce de Napoléon, sa mère attestait la vérité sur l'incident du baptême. L'enfant était resté à genoux, pour recevoir l'aspersion symbolique, puis s'était relevé brusquement, surpris par la sensation de l'eau salée sur la tête. Il avait troublé enfin la cérémonie, en la voyant renouveler pour sa petite sœur Maria-Anna, récemment née, mais bientôt après atteinte par la mort.

Ce premier trait du caractère de Napoléon, dans son plus bas âge, surprit son grand-oncle, son père et plus encore sa mère qui se montrait fière et inquiète, à la fois, d'un tel élan. Elle comprit, dès lors, la nécessité, pour son enfant, d'une éducation vigilante et ferme que sût lui assurer sa tendresse maternelle. L'acte ou l'extrait de baptême de Napoléon porte la date certaine du 21 juillet 1771, sur le registre de la paroisse de la cathédrale d'Ajaccio. Il avait été brûlé ou détruit pendant la Révolution, comme les autres actes, et il a été reconstitué, plus tard, d'après le texte primitif. Cet acte authentique, ci-après reproduit d'après le texte italien, démontre, une fois de plus, que Napoléon, originaire de Corse, est bien né Français :

L'an 1771, et le 21 juillet, ont été accomplies les saintes cérémonies et les prières, par moi, économe soussigné, pour Napoléon, fils né du légitime mariage de M. Charles Bonaparte, et de dame Maria-Letizia, son épouse, auquel on a donné l'eau dans la maison du Très Révérend Lucien Bonaparte, avec sa permission, et né le quinze août mil sept cent soixante-neuf. Et ont assisté aux cérémonies sacrées, pour parrain l'illustrissime Laurent Giubega, de Calvi, procureur du roi, et pour marraine la dame Marie-Gertrude, épouse du sieur Paravicini, en présence du père, lesquels ont conjointement soussigné avec moi :

JEAN-BAPTISTE DIAMANTE, économe d'Ajaccio ; LAURENT GIUBEGA ; GERTRUDE DE PARAVICINI ; CHARLES BONAPARTE.

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur la jeunesse de Napoléon*, par T. Nasica, 1852.

## DE 1772 À 1779.

Éloge de Madame Letizia Bonaparte, d'après son fils, par Tissot, de l'Académie française. — Éducation maternelle de Napoléon. — Influence de la mère sur l'enfant. — Souvenirs de ses aptitudes naissantes. — Anecdotes sur ses premières années. — Leçons de lecture à l'école primaire. — Amusements et instincts militaires. — Tact médical de la mère. — Observation de Stendhal (Beyle). — Naissance de Lucien en 1775. — Aperçu de la maison Bonaparte à Ajaccio et de la campagne les Milelli. — Le général comte de Marbeuf, gouverneur de la Corse, et la signora Letizia.

Dès la deuxième page de l'une des innombrables histoires de Napoléon, l'auteur s'exprime ainsi<sup>1</sup> : Relégué sur le rocher de Sainte-Hélène, et recueillant tous ses souvenirs pour le siècle qu'il voulait occuper encore, pour la postérité qu'il regardait toujours avec une âme avide d'espérance, Napoléon a fait l'éloge de sa mère Letizia Ramolino ; mais peut-être n'a-t-il point senti assez profondément, ou du moins peut-être n'a-t-il point retracé, avec assez de conviction et d'énergie, l'influence que cette mère avait exercée sur lui, dès le berceau. Belle comme une statue antique, imposante, maîtresse d'elle-même, pleine d'ordre et d'économie, toujours occupée du soin de régir sa nombreuse famille, Madame Bonaparte était digne, à tous égards, du nom de femme forte. Elle possédait encore le courage, la constance et d'autres qualités supérieures, qu'elle transmet à son fils. Mais ce ne sont pas là les seuls présents de la tendresse maternelle au futur empereur. En voyant chez lui tous les signes d'un caractère fougueux et passionné, que des résistances imprudentes ou un despotisme mal entendu pouvaient rendre indomptable, elle s'appliqua, de bonne heure, à le soumettre au joug d'une volonté inflexible, mais judicieuse ; l'enfant, rebelle à tous les autres pouvoirs, cédait, sans murmurer, à la sainte autorité de celle qui l'avait porté dans son sein, au milieu des périls d'une expédition militaire, comme s'il eût été dans la destinée du premier capitaine du siècle d'assister à des combats pour la liberté, dès le ventre de sa mère.

L'historien Tissot revient de nouveau sur le même sujet, en disant à la page 2 du chapitre Ier : De l'aveu de Bonaparte, son enfance ne se distingua par aucune de ces qualités précoces, par aucun de ces traits extraordinaires qui sont des révélations et des prophéties. Il avait pour guide une mère douée d'un esprit ferme et intrépide dans le danger, capable de supporter toutes les privations, ennemie de tout ce qui était bas, pleine de finesse, sans fausseté, sévère, économe et prudente. Bonaparte, en prenant plaisir à faire l'éloge de sa mère, n'a point assez dit, peut-être, tout ce qu'il devait à sa première institutrice. Napoléon, enfant, craignait et respectait sa mère, mais celle-ci, trop habile pour l'exposer à briser ou à exaspérer un caractère de cette trempe, le modérait en lui imposant, avec une sage autorité, le joug de la raison et le frein de l'obéissance. Madame Letizia Bonaparte n'ayant pas joué de rôle, même pendant la splendeur de l'empire, a, pour ainsi dire, enseveli ses hautes qualités dans le silence. Les personnes admises dans son intimité ont toutefois reconnu en elle une femme

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, etc., par P.-F. Tissot, 1833, t. Ier.

supérieure, et retrouvé la source de quelques-unes des grandes qualités de son fils.

Grâce aux soins de sa mère, aidée par la nourrice Ilari et par les deux fidèles gouvernantes Caterina et Saveria, qui l'avaient vu naître, l'enfant, débile en naissant, se fortifiait peu à peu, mais aussi devint vif, impérieux et obstiné. Le captif de Sainte-Hélène se rappelait, avec une émotion filiale, les conseils de sagesse et les leçons de fierté que, dès son enfance, il avait reçues de sa mère. Il ne pleurait pas devant elle, n'obéissait qu'à elle et ne craignait qu'elle. A cette école de la maternité, il avait appris la règle du devoir, l'habitude de l'ordre, le principe de l'économie, le respect de l'autorité, l'amour du bien et l'admiration de la vertu. **C'est à ma mère, a-t-il dit (trop tard, peut-être), c'est à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend entièrement de sa mère.** Il a enfin résumé toute sa pensée en un mot : **Je dois tout à ma mère**<sup>1</sup>.

Ce langage précis et formel dément, tout de suite, l'assertion contraire des détracteurs de Napoléon, supposant qu'il avait appris peu de chose de sa mère. Faiblement secondée par son mari, qui ne savait pas être sévère à l'égard de ses enfants, Madame Charles Bonaparte réussit à dompter l'esprit rebelle de Napoléon. Elle sut le former, par son exemple, aux habitudes d'ordre, de prévoyance et d'épargne, développées plus tard en lui, et qu'il conserva jusqu'au faite du pouvoir. Sa mère enfin réussit à lui donner, sans le fatiguer, l'éducation physique la plus propre à fortifier sa santé, avec l'éducation morale la plus virile, pour supporter les dures épreuves de la vie.

Il est à propos de rappeler le sommaire de quelques faits, à l'appui de l'influence de Madame Mère sur l'éducation de Napoléon enfant.

La signora, cédant un jour, avec peu de confiance, à la proposition de quelques personnes, consentit à placer *le petit garçon* (ainsi désigné là), dans un pensionnat de jeunes filles, pour adoucir ses accès de colère. Il avait cinq à six ans, fut accueilli avec joie par ses compagnes et parut se plaire au milieu d'elles, en s'attachant à la petite Giacominetta, très gentille fillette de son âge. De là prompte jalousie des plus grandes, se moquant du petit garçon, à tel point qu'un jour il se fâcha brusquement, prit un bâton et mit en fuite, ses compagnes effrayées de sa violence. La mère du redoutable enfant lui fit quitter aussitôt le pensionnat, en lui infligeant une punition méritée. Cette historiette de son enfance a été racontée en détail par le captif de Sainte-Hélène à son médecin, qui l'a reproduite dans ses *Mémoires*<sup>2</sup>. Madame Mère en fait mention également, dans ses *Souvenirs*, avec d'autres traits de l'enfance de son fils<sup>3</sup>.

Comparant la ténacité du petit Arthur Bertrand à la sienne, Napoléon, à Sainte-Hélène, disait : **J'étais entêté comme lui, quand j'avais son âge ; rien ne me déconcertait. J'étais querelleur, lutin ; je ne craignais personne, je battais l'un, j'égratignais l'autre... Bien m'en prenait d'être alerte : maman Letizia eût réprimé mon humeur belliqueuse ; elle n'eût pas souffert mes algarades. Sa tendresse était sévère ; elle punissait le mal ou récompensait le bien, indistinctement ; elle nous comptait tout.**

---

<sup>1</sup> *Suite de la Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXXII.

<sup>2</sup> *Mémoires du docteur Antommarchi*, 1825, t. Ier.

<sup>3</sup> *Souvenirs dictés par Madame*. V. l'Appendice.

Cette dernière pensée de Napoléon sur sa mère, à l'égard de ses enfants, se reproduisait souvent dans ses propres souvenirs d'enfance. Il cite entre autres, la défense faite par la signora Madre de toucher aux figues et à la vigne du jardin et la double faute de désobéissance et de gourmandise qui le fit dénoncer par un garde et punir sévèrement.

La question du fouet survient ensuite, pour une cause indéterminée. L'enfant méritait la punition, mais il avait pu s'y soustraire et croyait en être quitte, lorsqu'au moment de se mettre au lit, sa mère s'y prit si bien, à l'improviste, qu'elle lui appliqua, sans façon, la peine infligée. Il n'oublia pas l'humiliation qu'il en avait ressentie, en disant combien il avait été offensé de la correction par surprise. Ce fut de lui-même, qu'une autre fois, il se soumit à semblable punition, sans l'avoir méritée. Il se laissa punir d'un larcin de fruits dérobés par deux de ses compagnes d'enfance, qui en firent l'aveu tardif à la signora Madre. Mais aussitôt qu'elle sut Napoléon innocent, après avoir subi la correction, sans se plaindre, elle lui donna des jouets, des friandises et puis l'embrassa non seulement avec tendresse, mais, disait-elle, avec admiration<sup>1</sup>.

L'enfant, qui allait à l'école d'Ajaccio, ne donnait pas encore à sa mère une satisfaction entière, pour étudier les leçons du maître et les lui réciter. La maman, inquiète, chercha le moyen de le corriger de cette paresse, sans le punir. Elle lui fit un reproche sérieux, qui eut le plus beau succès. La leçon fut apprise avec attention et si bien récitée, que le petit écolier reçut du maître le meilleur satisfecit, l'apporta tout joyeux à sa mère et accentua ces seuls mots : *Vous verrez, maman, vous verrez !* Sa voix émue ne trouvait pas d'autre expression de contentement. Il prit le satisfecit d'un air vainqueur, le posa sur sa chaise et s'assit dessus, avec fierté. C'était pour lui une façon de sceller sa promesse, car, à dater de ce moment, l'écolier tint parole à sa mère.

Si Napoléon, bien jeune, avait eu de la peine à savoir lire, une fois qu'il y fût parvenu, il montra un goût passionné pour la lecture. Il s'y appliquait avec ardeur, sans désir de s'en distraire et n'allait jouer que si la signora le lui prescrivait, comme elle devait auparavant lui prescrire d'étudier<sup>2</sup>. La vignette d'une histoire abrégée le montre tout petit et debout, lisant un livre ouvert sur les genoux de sa mère, qui l'écoute et suit la lecture de l'enfant avec l'attention la plus satisfaite.

Terminons la série de ces anecdotes abrégées par celle que raconta Madame Mère à la comtesse d'Orsay<sup>3</sup> : *Un soir d'été, par une pluie battante, Napoléon, ayant huit à neuf ans, se promenait dans le jardin, sans se hâter de rentrer, tandis que sa mère le voyait tout mouillé, en le regardant à travers un carreau : elle lui fit dire inutilement de s'abriter contre la pluie d'orage, augmentant de plus en plus, avec des coups de tonnerre. Il semblait en éprouver un certain plaisir, et en attendit la fin, pour revenir, trempé jusqu'aux os, vers sa mère, en la priant, avec tendresse, de lui pardonner sa désobéissance. Il prétendait devoir s'habituer à la pluie et au mauvais temps, puisqu'il voulait être soldat. Vous n'êtes qu'un enfant et un enfant désobéissant, lui répliquait sa mère : et si vous voulez être soldat, vous saurez qu'il faut, avant tout, savoir obéir.*

---

<sup>1</sup> *Communication faite par M. Marchand (de Sainte-Hélène).*

<sup>2</sup> *Histoire de Napoléon racontée aux enfants, par L. Lurine, 1844.*

<sup>3</sup> *Souvenirs de l'Empire, par E. Marco Saint-Hilaire, 1838, t. II.*

L'enfance de Napoléon près de sa mère se passe jusqu'à son admission à l'école de Brienne et pourrait nous offrir beaucoup de faits à citer, si ce n'était refaire le commencement de l'histoire bien connue du fils, au lieu de continuer celle trop ignorée de sa mère. C'est à elle qu'il attribuait les bienfaits de sa première éducation, c'est à elle qu'il dut les encouragements les plus efficaces pour entreprendre la carrière militaire, selon les goûts et les aptitudes de son enfance. Son père, d'accord avec la donna Letizia, contribuait plus qu'on ne le croit, à favoriser la vocation militaire de Napoléon et, plus tard, son choix pour l'artillerie.

Madame Letizia Bonaparte, nourrice maternelle de Napoléon et son institutrice morale, fut aussi son médecin ordinaire. Les soins les plus immédiats et les plus faciles, pour seconder les efforts de la nature, furent les meilleurs employés par la Mère, dans la plupart des maladies bénignes de ses enfants. Ce mot sacramentel la Mère, ou Maman le veut, disait tout pour le jeune Napoléon et signifiait, à la fois, dans sa propre pensée : Le droit de prescrire, le devoir d'exécuter et le pouvoir de réussir. Toutes les personnes de la maison, inspirées par la tendresse austère de la signora Madre pour ses enfants, surtout pour son fils Napoléon, semblaient avoir concentré sur lui tous leurs soins, en paraissant prévoir l'avenir de sa haute destinée. La fidèle gouvernante Saveria, pénétrée de la sollicitude maternelle de la signora Bonaparte, avait appris à son fils, très jeune encore, la prédiction d'une légende corse terminée par ces mots : **Napoléon sera, un jour, plus puissant que le roi de France.**

L'enfant du siècle allait grandir et déjà sa mère songeait à le retirer de la petite école d'Ajaccio, en se démettant de la surveillance de ses premières années. Elle songeait à confier le soin de l'instruire à l'autorité des maîtres ou des professeurs d'une grande école. C'était d'ailleurs l'avis de son père, Charles Bonaparte, et de son grand-oncle le chanoine d'Ajaccio, suivant, avec sollicitude, les progrès du petit Napoléon.

Il manifestait dans la famille, suivant l'expression originale de la Mère, *l'esprit de principauté*, qu'il fallait modérer par le travail obligatoire, et on put le faire admettre dans une école du gouvernement.

Ainsi, remarque Stendhal<sup>1</sup>, par un bonheur étrange, et que les enfants des rois n'ont point obtenu, rien de mesquin, rien de petitement vaniteux n'agite les êtres qui entourent le berceau de Napoléon. Supposons-le né en 1769, second fils d'un marquis de Picardie ou de Languedoc, lequel a vingt-cinq mille livres de rente : Qu'entendra-t-il autour de lui ? des anecdotes de galanterie, des récits mensongers sur l'antiquité de sa race, la *pique* entre le marquis son père et un petit gentilhomme voisin, etc. Au lieu de ces misères, Napoléon n'entend parler que de la lutte d'une grande force contre une autre grande force : Les gardes nationales d'une petite île de cent quatre-vingt mille habitants ; conduites par un jeune homme élu par elle, osent lutter contre le royaume de France qui, humilié d'abord, et battu, finit par envoyer en Corse vingt-cinq mille hommes et le comte de Vaux, son meilleur général. Ces choses sont racontées à Napoléon enfant, par une mère qui a fui souvent devant les coups de fusil français ; et dans cette lutte, toute la gloire est pour le citoyen qui résiste. Peu d'existences ont été aussi pures d'hypocrisie et, selon moi, aussi nobles, que celle de Madame Letizia Bonaparte.

---

<sup>1</sup> *Vie de Napoléon* (fragments), par de Stendhal, 1876.

Six années s'étaient écoulées, depuis la naissance de Napoléon, maintenu encore sous la tutelle de sa mère. Elle n'avait pas eu, depuis 1769, d'autre enfant que la pauvre petite, née en 1771, baptisée avec lui et morte peu de temps après. Madame Letizia aurait désiré une seconde fille, pour remplacer celle-là. Elle eut encore un garçon. C'était Lucien qui, plus tard, n'en fut pas moins aimé par sa mère avec une tendre prédilection. Lucien venait au monde dans un temps calme, sinon prospère, malgré la fortune médiocre de ses parents. De là devaient dépendre les satisfactions et les peines de sa destinée. Il naissait le 21 mars 1775.

A cette date, Charles Bonaparte était assesseur de la junte d'Ajaccio, ou de l'assemblée des douze gentilshommes de la Corse, désignés pour la surveillance administrative de l'île et de son chef-lieu.

Voici l'occasion de faire une halte à la maison de ville de la famille Bonaparte. Ce qui frappe l'attention de tout étranger parcourant la Corse, aujourd'hui, c'est la tranquillité d'Ajaccio, aussi paisible que si cette cité n'était plus le chef-lieu d'un pays sans cesse agité autrefois. Ni les guerres de l'Indépendance, ni la Révolution française, qui en a marqué la fin, n'ont été suivies d'une quiétude aussi complète. Un seul nom, un seul souvenir semble avoir rallié dans la ville d'Ajaccio les opinions les plus opposées, en y réunissant toutes les sympathies ; c'est le nom, c'est le souvenir de Napoléon enfanté par Letizia, élevé, choyé par elle, dans la maison Bonaparte.

Ainsi en ont jugé les écrivains les moins suspects de partialité. L'un des plus étrangers à la France, Gregorovius, qui a publié, en Allemagne, une récente description de la Corse, dit, en parlant de la maison d'Ajaccio<sup>1</sup> : *Napoléon, c'est l'âme de la ville. On passe d'une rue à l'autre, et on les a vite parcourues, sans cesse hanté par l'image de l'homme extraordinaire et par les souvenirs de son enfance.*

La maison, bâtie dans le courant du dernier siècle, et devenue propriété de la famille Bonaparte, est située rue Saint-Charles, à peu près au centre de la cité. Elle se trouvait en regard d'une petite place, appelée depuis *place Letizia*. La maison, reconstruite d'une part, fut agrandie de l'autre, et surélevée d'un étage, dont le faite, transformé en terrasse avec balcon, ressemble assez à une maison italienne. La place Letizia offrait, dans le principe, quatre acacias plantés à ses angles, et l'un de ces arbres étendait son feuillage vers le premier étage occupé par la signora Bonaparte. Les acacias furent enlevés et remplacés par un ormeau, devant l'habitation. La légende s'emparant d'un tel souvenir, attribua la plantation de l'arbre au jeune Napoléon, guidé par sa mère. Une désignation plus précise, au-dessus de la porte d'entrée, rappelle la naissance du grand homme, inscrite par ces mots :

NAPOLÉON  
EST NÉ DANS CETTE MAISON  
LE XV AOUT MDCCLXIX<sup>2</sup>.

Un nouveau membre de l'Académie française, M. Pierre Loti, dans la récente édition d'un livre intéressant d'originalité<sup>3</sup>, retrace ses impressions d'une simple visite à la maison d'Ajaccio, où naquit Napoléon Ier... *Pour moi*, dit-il, *l'âme et*

---

<sup>1</sup> *Corsica*, traduction de Lucciana.

<sup>2</sup> *Notice écrite par le comte de Casabianca*. V. l'Appendice.

<sup>3</sup> *Le livre de la pitié et de la mort*, par Pierre Loti, édit. de 1891.

l'épouvante du lieu, c'est dans la chambre de Madame Letizia, un pâle portrait d'elle-même, placé à contre-jour, que je n'avais pas remarqué d'abord et qui, à l'instant du départ, m'arrêta, pour m'effrayer au passage. Dans un ovale dédoré, sous une vitre moisie, un pastel incolore, une tête blême sur fond noir. Elle lui ressemble à lui, elle a les mêmes yeux impératifs et les mêmes cheveux plats en mèches collées ; son expression, d'une intensité surprenante, a je ne sais quoi de triste, de hagard, de suppliant ; elle paraît comme en proie à l'angoisse de ne plus être... La figure, on ne comprend pas pourquoi, n'est pas restée au milieu du cadre, — et l'on dirait d'une morte, effarée de se trouver dans la nuit, qui aurait mis furtivement la tête au trou obscur de cet ovale, pour essayer de regarder à travers la brume du verre terni, ce que font les vivants... et ce qu'est devenue la gloire de son fils. Pauvre femme ! A côté de son portrait, sur la commode de sa vieille chambre mangée aux vers, il y a, sous globe, une *crèche de Bethléem* à personnages en ivoire, qui semble un jouet d'enfant ; c'est son fils, paraît-il, qui lui avait rapporté ce cadeau d'un de ses voyages... Ce serait si curieux à connaître, leur manière d'être ensemble, le degré de tendresse qu'ils pouvaient avoir l'un pour l'autre, lui affolé de gloire, elle toujours inquiète, sévère, attristée, clairvoyante...

Pauvre femme ! Elle est bien dans la nuit, en effet, et le grand éclat mourant de l'empereur suffit à peine à maintenir son nom dans quelques mémoires humaines. — Ainsi, cet homme a eu beau s'immortaliser, autant que les vieux héros légendaires, en moins d'un siècle, sa mère est oubliée ; pour la sauver du néant, il reste à peine deux ou trois portraits à l'abandon, comme celui-ci qui déjà s'efface.

L'habitation de campagne n'est pas éloignée. On suit la côte, vis-à-vis des îles *Sanguinieri*, à un mille au plus de la ville. Deux piliers en pierre sont les restes d'une grande porte ouverte sur une villa en ruine. Une avenue de cactus conduisait à la maison. Une pelouse, un jardin sans culture et des arbustes sauvages croissent çà et là. C'était, il y a plus d'un siècle, la résidence d'été de Madame Bonaparte et de sa famille. On l'appelait le *jardin des Milelli*. Napoléon enfant y était conduit par sa mère et sa nourrice, en compagnie d'abord de son frère aîné Joseph, ensuite de Lucien, le premier de ses frères cadets. Il allait seul, plus tard, y étudier ses leçons et lire les livres préférés de ses méditations solitaires, en attendant que, jeune officier laborieux, il établît là son cabinet de travail. Il s'asseyait, de préférence, sur le banc de gazon placé à l'ombre d'un chêne antique, près de cette habitation champêtre, qui lui plaisait à côté de sa mère. La culture des oliviers et des figuiers, de la mousse de Corse, et de la *vigne de l'Esposata*, la plus goûtée du terroir, constituaient un revenu patrimonial, géré d'abord par Madame Letizia.

Elle se promenait assez souvent aux environs d'Ajaccio, accompagnée par quelques-uns de ses proches ou de ses amis. On montre peut-être encore, vers une chapelle, sur le bord de la mer, une sorte de siège taillé dans le roc, où la signora prenait place, entourée des personnes de sa compagnie. **Nous étions heureux de la voir ainsi**, disait naïvement un ancien magistrat de la cour d'Ajaccio ; elle représentait, dans cette simple attitude, une reine sur son trône et elle en avait la majesté.

Lorsqu'elle figurait au milieu d'une réunion, Madame Charles Bonaparte paraissait la présider, par la convenance de sa tenue, par l'autorité de son langage corse, et par l'éclat de son regard. Elle imposait l'attention, au moment de parler, et savait se faire comprendre, en sachant écouter. Le prestige de sa

présence, au milieu d'une promenade, était tel que, dans le silence de l'intimité, ou dans le repos et le demi-sommeil d'un peu de fatigue, les personnes de son entourage croyaient parfois la voir protégée par quelque phénomène mystérieux.

Ce prestige parut un jour surnaturel : La signora était allée, avec ses enfants et des amis<sup>1</sup>, faire une promenade à la campagne. C'était par une belle matinée de printemps, vers l'heure de midi ; le ciel était pur et le soleil assez chaud. Madame Letizia était assise et endormie, à l'ombre d'un chêne, lorsqu'elle est réveillée, tout à coup, par les siens, s'écriant : Ô prodige ! ô miracle ! — Plusieurs couronnes lumineuses éclairent l'atmosphère ; l'apparition céleste dure quelques minutes, toutes les personnes présentes peuvent la contempler, et puis elle s'efface et disparaît. On crut facilement à une manifestation providentielle en faveur de la signora, tandis qu'il n'y avait là, sans doute, qu'un phénomène lumineux, explicable en météorologie.

Le 15 août 1772, troisième anniversaire de la naissance de Napoléon, l'amnistie en faveur des Corses insoumis fut prolongée. L'édit royal avait été rendu et attesté par la médaille commémorative de la réunion de la Corse à la France.

L'un des députés présentés au roi était Laurent Giubega, allié de Madame Bonaparte et parrain de Napoléon. La signora parut satisfaite de la mission accomplie par l'un des siens, auprès du gouvernement royal, qui l'accueillit avec bienveillance, eu égard à la position de Charles Bonaparte.

L'heureuse influence de sa vaillante épouse sur lui était plus connue encore. On savait son dévouement conjugal, pendant la guerre avec la Corse, et tout ce qu'elle avait fait pour attacher désormais le nom de Bonaparte à la France.

Le général comte de Vaux, commandant en chef les troupes expéditionnaires, ne trouvait plus aucune résistance et obtenait, par de sages mesures, le désarmement définitif, en quittant le pays. Il s'était montré plein de bonté pour les insulaires et avait témoigné beaucoup d'égards à Charles Bonaparte, dont il honorait la fidélité à Paoli, son ancien chef. Il admirait, plus encore la noble conduite de la signora Letizia, qui avait suivi la destinée de son mari, avec tant d'abnégation. Le général de Vaux savait l'influence conjugale, qui avait retenu Charles Bonaparte sur le sol natal de la Corse, déclarée française, en l'empêchant de suivre son ancien chef sur le sol britannique.

Un autre général, gouverneur de la Corse, le comte de Marbeuf, joignit l'autorité de son âge et de son expérience aux sentiments exprimés par le commandant supérieur des troupes à M. et à Madame Charles Bonaparte. Il leur adressa des félicitations officielles, dont une large part revenait à l'épouse bien inspirée.

Elle fut engagée par les siens à faire une visite de remerciements au gouverneur, céda, non sans hésitation, à leurs instances, et se fit conduire à la citadelle par l'un de ses plus proches parents. Cette démarche fut reçue par le comte de Marbeuf, avec la courtoisie de la vieille noblesse et l'assurance que Charles Bonaparte ne serait pas inquiété, pour son dévouement à la cause de Paoli.

Après la mort de Louis XV, le comte de Marbeuf avait été appelé en France, auprès du nouveau roi et suppléé dans le gouvernement intérimaire de la Corse, par le vicomte de Narbonne-Pelet, dont le caractère altier avait la présomption de dompter l'esprit d'indépendance des derniers insulaires. Il se croyait déjà pourvu du remplacement définitif de M. de Marbeuf, dont il blâmait

---

<sup>1</sup> *Souvenir de madame veuve Livia Ramolino.*

l'administration tutélaire. Une députation du futur département de la Corse fut chargée de faire connaître à la cour de Versailles la situation respective des deux généraux, l'un suppléant l'autre, sans remplacement définitif.

Messire Charles Bonaparte, faisant partie de cette députation, fut consulté, en personne, par le pouvoir, sur les titres de chacun de ces deux prétendants à la préséance légitime de gouverneur. Il se constitua le chaleureux soutien du général comte de Marbeuf et fit si bien reconnaître ses droits à l'estime publique, par l'expérience et l'autorité de l'âge, par la dignité du caractère et par la prépondérance des services administratifs, sans parler de la valeur de ses services militaires, que l'avocat défenseur obtint gain de cause, par son éloquent plaidoyer. Ces faits sont utiles à connaître, pour l'honneur et la situation de Madame Letizia Bonaparte.

Un obligé non moins légitime de son mari fut l'évêque d'Autun, le propre neveu du général de Marbeuf. Ce prélat, venant de son côté à Versailles, félicita l'habile avocat du succès de sa plaidoirie pour son oncle, maintenu gouverneur.

Mais, de là aussi, le mécontentement du rival écarté, le vicomte de Narbonne-Pelet et l'hostilité de ses partisans. Leurs femmes surtout, auxquelles Madame Bonaparte portait ombrage, exprimaient des sentiments envieux mal dissimulés, sous des apparences louangeuses en faisant supposer que la signora pouvait avoir une liaison avec le gouverneur, et en insinuant que si cela était vrai, on ne pouvait pas y croire. Ces perfides propos devaient se reproduire, plus tard, dans les libelles de la haine et dans les mémoires de l'ingratitude envers Napoléon et les siens, même envers sa mère, tout irréprochable qu'elle fût, aux yeux des détracteurs de sa famille. Cette honteuse médisance a été flétrie par la presse indépendante et par les plus dignes protestations.

Oui, il faut le redire, la prétendue liaison de M. de Marbeuf avec Madame Bonaparte serait une odieuse calomnie, si elle n'était une invention absurde. Ce n'est point parce que lui était avancé en âge et elle jeune encore, mais parce que le gouverneur avait pour elle la déférence que la signora savait si bien inspirer à tous et parce qu'elle était exclusivement attachée à son mari. **Comment, disait-elle, en parlant de son cher époux, comment ne serais-je pas heureuse et fière de lui appartenir ? Il est bon, il est beau, il est célèbre et il m'aime !**

Cette fidélité de l'attachement conjugal bien unie à l'élévation du caractère, au sentiment du devoir et à la pratique de la vertu, dans la bonne ou la mauvaise fortune, les qualités de race, ou la simplicité de son éducation corse et l'éloignement de la vie factice du monde, font comprendre l'affection invariable de la signora pour l'époux qu'elle avait choisi. Tant de conditions la préservaient avec une entière sécurité contre les moindres atteintes à son honneur.

Et il n'est pas besoin d'invoquer la notion la plus vulgaire des mœurs de la Corse, au siècle dernier, pour savoir qu'une femme bien née ou d'honnête famille, entourée de l'estime de tous et de l'amitié des siens, ne pouvait méconnaître le plus sacré de ses devoirs, la fidélité conjugale de cette époque et de ce pays-là, sans provoquer la vengeance légitime d'un mari et l'implacable vendetta des parents.

Oui, on peut l'affirmer, la signora Letizia était, à tous les titres, en droit de défier la jalousie des femmes de son temps et la médisance des futurs ennemis de Napoléon, ces renégats de sa mémoire. Le vrai lien des relations amicales établies entre les familles de Bonaparte et de Marbeuf était sûrement l'éloquente plaidoirie de l'avocat délégué à la cour de Versailles, en faveur du digne

gouverneur de la Corse. Ce fut bien à Charles Bonaparte que le comte de Marbeuf dû le maintien de sa haute position, de par un édit royal et fut acclamé par les suffrages du pays. Sa reconnaissance resta fidèle à son défenseur et devint la garantie de son respect pour la femme qui portait si noblement le nom de Bonaparte.

Le gouverneur de la Corse en donna un témoignage aux deux époux, en recommandant à son neveu, l'évêque d'Autun, l'admission de Joseph de Buonaparte au séminaire de cette ville et celle de Napoléon à l'école de Brienne. Ce n'était pas là une faveur exceptionnelle, comme l'a prétendu l'esprit de parti, puisqu'une décision du gouvernement accordait à un grand nombre de familles corses le privilège de faire élever leurs enfants aux écoles royales de France et à la maison de Saint-Cyr. C'était un bienfait réel pour cette famille dont la fortune médiocre obligeait la vertueuse mère aux épargnes les plus persévérantes, pour chacun de ses enfants et les plus rigoureuses pour elle-même.

Une situation aussi difficile était aggravée par les dépenses d'un procès de Charles Bonaparte avec les jésuites, pour la succession de son aïeul maternel, nommé Odone. Ce procès se prolongea beaucoup en augmentant les charges de la maison et les inquiétudes de Madame Bonaparte.

Un sous-gouverneur de la Corse, le comte Durosé de Beaumanoir, maréchal de camp, commandant en second, à Ajaccio, invitait à ses soirées les familles notables, parmi lesquelles figuraient M. et Madame Bonaparte. Lui, aimant assez le monde, avec peu de frais à faire, se rendait volontiers à ces invitations ; mais elle, obligée de pourvoir sans cesse aux soins de sa famille et de sa maison, ne s'occupant guère de parures mondaines, sortait fort peu et se faisait excuser par son mari. Elle s'éloignait de la foule et des succès de salon, où sa présence lui paraissait inutile : mais lorsqu'elle n'en jugeait pas ainsi et se décidait à aller quelque part, elle y occupait d'ordinaire le premier rang.

Madame Bonaparte put être utile, dans ces conditions, à l'honorable gouverneur, comme l'avait été son mari. Plusieurs familles corses, ne tenant pas compte de l'amnistie pleine et entière, restaient éloignées de leur résidence dans les villes et s'étaient retirées à la campagne. Il s'agissait de les décider à revenir, au nom des intérêts unis de la Corse et de la France. Le comte de Marbeuf pensa que nulle voix ne répondrait mieux à cet appel et ne serait mieux écoutée que celle de la signora Letizia et il la pria d'intervenir auprès de ses amis. Madame Bonaparte déclinait cet honneur par modestie, n'osant être responsable d'une telle mission. Le gouverneur insista, en lui persuadant qu'elle avait, par son caractère, toute autorité pour réussir. Elle comprit l'utilité d'entreprendre une tâche pareille, et l'activité de ses démarches réussit au delà de ses espérances. Plusieurs familles, au nom des sentiments français invoqués auprès d'elles, reprirent possession de leur demeure, de leurs biens et de leur influence. Tel fut le nouveau service rendu à la cause nationale par le patriotisme de Madame Letizia Bonaparte.

## 1777.

Naissance de Maria-Élisa Bonaparte. — Dépenses de la maison. — Une tante infirme de madame Letizia sollicite une inhumation de faveur dans les caveaux de la cathédrale. — Charles Bonaparte demande en vain au ministre de la guerre l'admission de son fils Lucien à l'École de Brienne. — Il reçoit une nouvelle délégation à Versailles.

Maria-Elisa, première fille de Charles et de Letizia Bonaparte, naissait bien viable celle-là, le 3 janvier 1777 à Ajaccio. Elle recevait de sa mère ce nom d'Élisa, en mémoire de la pauvre enfant, baptisée avec Napoléon et morte peu de jours après.

Pendant ce temps, le père, malgré son mérite et ses qualités, malgré sa tendresse conjugale, tâchait d'embellir la maison où sa chère Letizia faisait, à ses propres dépens, le moins de dépenses possible, non seulement pour les exigences du présent, mais encore en prévision de l'avenir. C'est là, on ne saurait trop le redire, l'origine de sa vertu de l'économie, dont on lui a fait, par la suite, un blâme fort injuste.

Le reproche d'avarice adressé à Madame Letizia Bonaparte peut s'expliquer par le reproche contraire, dû aux prodigalités de son mari ; car s'il avait quelque vanité de sa noblesse ; il aurait voulu plus de fortune, non seulement pour jouir d'un peu d'aisance, mais encore pour assurer à sa femme aimée le bien-être, à défaut de la richesse qu'elle n'avait pas recherchée. Elle songeait aux épargnes qu'elle pourrait assurer d'abord à ses enfants, et ensuite réserver aux pauvres. Mais si elle se trouvait privée de donner à ceux-ci des secours efficaces, elle tâchait de se rendre utile à tous, par son intervention.

Elle savait accueillir avec bonté les demandes des solliciteurs et beaucoup d'entr'eux en abusaient par les plus singulières fantaisies. Ses propres parents ne s'en faisaient pas faute. En voici un exemple raconté, à notre connaissance, par madame de Bressieux<sup>1</sup>, autrefois dame de compagnie de Madame Mère, qui citait le fait comme un type de dévotion italienne : Une tante infirme de la signora se trouvait près de sa dernière heure et avait reçu les sacrements, avec une édifiante piété, lorsque, d'une voix affaiblie, presque éteinte, elle pria sa nièce d'user de son crédit, pour obtenir, du gouverneur de la Corse, une faveur insigne, la plus grande pour elle, après le paradis, qu'elle espérait bien gagner, disait-elle, de la miséricorde divine. Cette faveur était de reposer en paix, dans les caveaux de la cathédrale d'Ajaccio, parmi les personnages sanctifiés, dormant là, jusqu'au jour de la résurrection. Madame Letizia accéda volontiers à la demande singulière de sa tante in extremis et soumit la requête à l'appréciation du gouverneur, qui refusa de l'accueillir, eu égard aux règlements contraires. Mais il permit à la nièce de laisser quelque espoir à la tante, qui ne tarda pas à mourir satisfaite. *Maintenant qu'elle est morte, disait le gouverneur, elle ne tient plus au privilège qu'elle demandait.*

---

<sup>1</sup> V. l'Appendice, au nom de *Bressieux*.

Tel est, en aperçu, le souvenir de l'anecdote racontée par madame de Bressieux et reproduite, avec quelques détails de plus, par le chevalier de Beauterne<sup>1</sup>.

Les *Mémoires de Bourrienne*<sup>2</sup>, à part les erreurs, disent que Charles Bonaparte présenta une requête à M. de Ségur, ministre de la guerre, pour obtenir de la bonté royale l'admission de son troisième fils (Lucien) à l'École de Brienne. Le père de Napoléon, explique, au nom de Madame Bonaparte et au sien, qu'il est presque réduit à l'indigence d'un côté, par l'entreprise du dessèchement des salines et de l'autre, par le procès d'une succession soutenu contre les jésuites. Cette double requête ne pouvait être admise, et la mère dut multiplier ses efforts d'épargne, pour assurer les soins nécessaires à ses enfants.

Un événement de quelque importance survint à propos, en faveur de Charles Bonaparte, à la date du 8 juin 1777. Ce fut sa délégation par l'assemblée nationale des états de la Corse, avec le titre de Messer (Messire), pour faire partie d'une nouvelle députation auprès du roi à Versailles.

---

<sup>1</sup> *L'enfance de Napoléon*, 1846.

<sup>2</sup> *Mémoires de M. de Bourrienne*, 1830.

## 1778.

Les deux fils aînés de Charles et de Letizia Bonaparte reconnus admissibles aux Écoles du gouvernement. — Naissance de Louis. — Napoléon encore enfant, présenté par sa mère aux lazaristes d'Ajaccio. — Joséphine Tascher de la Pagerie arrive de la Martinique en France. — Joseph Fesch admis au séminaire d'Aix. — Départ différé de Charles Bonaparte et de ses fils ; les plus jeunes restent auprès de leur mère.

Les deux fils aînés de Charles et de Letizia Bonaparte étaient prêts, suivant leur admission, à quitter la Corse et à dire adieu à leur mère, pour se rendre, sous la conduite du père, aux Écoles du gouvernement. Ils devaient contribuer, l'un et l'autre, à alléger les charges nouvelles de la famille.

Madame Bonaparte venait de donner naissance, le 24 septembre, à un quatrième fils, baptisé Louis-Napoléon. Le parrain était le gouverneur de la Corse et la marraine la femme de l'intendant général. Madame Letizia eut le temps, à la suite de ses relevailles, de conduire son fils Napoléon chez les pères lazaristes d'Ajaccio ; elle demandait leur bénédiction pour lui, avant son entrée à l'École de Brienne. Sa sollicitude maternelle était si vive que, cédant à une inspiration de sa pensée, elle posa la main sur le front du jeune écolier, en disant, avec une profonde émotion : *Il y a là un génie divin !*

Cette visite de la signora Letizia aux lazaristes d'Ajaccio est un fait presque inconnu, mais exact<sup>1</sup>. Il a été affirmé au docteur Emile Bégin par son vieil ami de collège, le R. P. Étienne, directeur général des lazaristes, qui le tenait d'un ancien père de l'ordre, présent à la visite, à la bénédiction de l'enfant et aux paroles de sa mère. Le supérieur des religieux ajoutait que de longues années après, l'empereur Napoléon, se rappelant l'accueil et la bénédiction des lazaristes, leur fut favorable et les protégea, en leur recommandant de propager les idées françaises dans leurs missions lointaines.

Le jeune Fesch, frère puîné de Madame Letizia, était compris, la même année, sur une liste de candidats corses, admis gratuitement au séminaire d'Aix. Le jour des adieux à la famille et au pays natal approchait et le jeune Napoléon attendait de sa mère le signal du départ. On annonçait, pendant ce temps, par une étrange coïncidence, l'arrivée en France de mademoiselle Joséphine Tascher de la Pagerie, venant de la Martinique, pour résider d'abord à Fontainebleau, en y attendant sa destinée. D'autre part, le futur écolier de Brienne, entièrement pénétré de sa vocation militaire et jouant aux soldats, dès son enfance, rêvait de devenir officier, sinon général. Son père et sa mère encourageaient cette vocation instinctive.

Charles Bonaparte devait se mettre en route, le 15 décembre, accompagnant ses deux fils aînés à leur destination première. Joseph et Napoléon allaient au collège d'Autun, où le premier ferait ses études préparatoires à son admissibilité dans les ordres. C'est par erreur que l'on a désigné Lucien comme ayant suivi ses deux

---

<sup>1</sup> Communication du docteur Émile Bégin.

frères dans ce voyage. Il était trop jeune encore, et devait rester avec sa sœur Élisabeth auprès de leur mère.

Le départ des deux fils aînés fut retardé, de quelques jours, par une excursion obligée de Charles Bonaparte à Florence, où le grand-duc de Toscane lui offrait une utile recommandation.

## 1779.

Charles Bonaparte dit adieu à sa femme, en quittant Ajaccio, pour conduire leurs deux fils aînés aux écoles d'Autun et de Brienne. — Le dossier héraldique de Charles et de Letizia de Buonaparte. — Entrée de Napoléon à l'École de Brienne. — Bon accueil des pères minimes. — L'enfant, outragé par une punition humiliante, invoque le souvenir de sa mère.

Dès les premiers jours de janvier, sans plus de délai, l'heure du départ avait enfin sonné. La famille Bonaparte, réunie dans la maison d'Ajaccio, en face de ses fidèles serviteurs, échangeait les adieux. La grand'mère et la vieille Caterina faisaient trêve à leurs querelles, pour pleurer, avec la gouvernante Saveria et la nourrice Ilari, au départ des enfants. La mère seule paraissait dominer la tristesse de son cœur, en les embrassant avec toute sa tendresse. Ses vœux semblaient se résumer pour chacun, en un seul mot répété : *Du courage ! du courage !* La vaillante femme avait assez mis en pratique ce conseil-là, pour l'adresser à ses fils aînés, avec toutes ses espérances maternelles.

Arrivés sur le territoire français, les voyageurs se rendirent, en premier lieu, à Autun, où Joseph et Napoléon furent admis ensemble au collège, depuis la date du 1er janvier jusqu'au 15 avril. Joseph y resta seul, dès lors, pour compléter ses études, tandis que Napoléon, nommé à l'École de Brienne, y fut présenté par leur père. Ce voyage paraissait onéreux au chef de famille, qui vint rejoindre à Paris ses collègues les délégués de la Corse. Encouragé par eux à demander une indemnité de route, il l'obtint, heureusement pour les besoins de la maison d'Ajaccio, dont Madame Bonaparte prenait tant de soin, en épargnant pour les siens les dépenses dont elle se privait pour elle-même<sup>1</sup>. Noblesse pauvre, s'il en fut, mais aussi noblesse digne de l'estime publique et du respect de l'histoire.

Ici se présente, dans l'ordre des faits, la question du dossier héraldique de Charles Bonaparte, ratifiant la noblesse des élèves admis dans les écoles royales militaires. Une lettre officielle, signée d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, demande, le 4 mars, à Messire Charles de Buonaparte quel est le nom de famille de son épouse. Elle est nommée Maria-Letizia Ramolino, d'après le permis délivré par l'évêque d'Ajaccio, de les marier, le 2 *juin* 1764. — Cette citation officielle atteste à la fois l'orthographe du nom de Letizia et la date précise de son mariage. — D'après ses réponses aux questions de M. d'Hozier, Charles de Buonaparte fut présenté le 16 mars, au roi, comme député de la noblesse corse. Il profita de cette audience de faveur, pour remercier le souverain de l'admission de son fils Napoléon à l'École royale de Brienne-le-Château, non seulement en son propre nom, mais aussi au nom de son épouse la signora Letizia de Buonaparte, sans cesse préoccupée, chez elle, de l'éducation de ses enfants.

L'instruction élémentaire du jeune Napoléon, à peine ébauchée, à l'école primaire d'Ajaccio, disait bien assez son origine corse. Il en conservait même l'accent, au

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*. Éd. de l'auteur, t. Ier, 1836.

point de prononcer son nom *Napolione*, comme sa mère en garda longtemps l'habitude.

Il fut admis avec bonté par les pères minimes et sut profiter de leurs soins ou de leurs leçons, et s'en montra toujours reconnaissant. Il avait obtenu, dès son arrivée, la concession d'un petit jardin où il put cultiver des plantes de la Corse et les fleurs aimées de sa mère. Mais bientôt il dut protéger son jardin contre les dégâts produits par la malice des autres élèves. L'innocence de ses mœurs enfantines et la manifestation de ses goûts simples, mais aussi son caractère résolu et son esprit sérieux révélaient, de plus en plus, l'éducation maternelle de son enfance.

D'intéressants exemples le démontrent, dans une notice sur Napoléon à Brienne<sup>1</sup>. L'auteur se montre impartial, en disant par exemple, dès les premières pages : *Élevé par une pieuse mère, le jeune Corse remplissait avec ferveur ses devoirs religieux. On le vit quelquefois se glisser dans la chapelle, pendant les récréations, pour y prier secrètement. C'est que le pauvre enfant n'avait encore que Dieu pour intermédiaire entre lui et sa famille et que, plus d'une fois, il venait chercher, dans la chapelle de l'école, la solitude qui se peuplait pour lui des souvenirs de la maison paternelle.*

A peine entré à Brienne, il fait preuve d'une extrême ardeur pour le travail et, dès ses premiers succès, l'écolier porte ombrage à plusieurs de ses camarades. Ils commencèrent par ridiculiser son accent italien, en finissant par injurier son origine et jusqu'à sa pauvreté. De pareilles offenses n'étaient pas tolérables et le pauvre enfant n'avait plus auprès de lui son père, ni sa mère, pour recevoir ses plaintes et le protéger. La méchanceté de ces garçonnets contre lui sembla inspirer un mauvais maître, qui, pour une faute légère, un simple oubli du règlement, lui dit d'un ton très dur : *A genoux, monsieur de Buonaparte, vous dînez à genoux ! — Je dînerai debout, s'il le faut,* répondit le petit Napoléon fort ému, *mais non à genoux ; on ne s'agenouille que devant Dieu, dans ma famille.* Et il semblait invoquer sa mère. Puis, tout tremblant d'émotion, devant la brutale colère de ce maître grossier, qui lui ordonnait d'un geste menaçant de se mettre à genoux, le pauvre enfant poussa un cri de rage et tomba sans connaissance, au milieu du réfectoire, en murmurant presque sans voix : *N'est-ce pas, maman, devant Dieu, devant Dieu !*

Lorsque Madame Bonaparte apprit ce qui s'était passé, elle en fut attendrie jusqu'aux larmes. Elle était aussi indignée contre l'auteur d'une pareille dureté envers son cher fils, en songeant peut-être que cet enfant, devenu plus tard un homme, ne saurait pas s'humilier vis-à-vis de ses semblables. Quant à l'auteur de cet odieux abus d'autorité, il en fut très justement blâmé par le directeur de l'École, et l'inique punition ordonnée, mais non subie, une seule fois, fut abolie pour toujours.

---

<sup>1</sup> *Napoléon Ier à l'École de Brienne*, par Alexandre Assier, 1884.

## 1780.

L'élève de l'École de Brienne exprime à sa mère ses impressions critiques sur le luxe qui l'entoure. — Il adresse au directeur un mémoire sur ce sujet. — Lettre écrite par Charles Bonaparte, au nom de Madame Letizia et au sien. — Naissance de Pauline. — Voyage de Madame Bonaparte en France, avec son mari. — Leur visite à Autun, en y conduisant Lucien, pour remplacer Napoléon, qu'ils vont voir à Brienne. — Souvenir de Napoléon sur cette visite de sa mère.

Après sa première année à l'École de Brienne, le jeune Napoléon écrit à sa mère pour le nouvel an et lui déclare qu'il est offusqué du luxe d'ameublement et de fournitures de cette maison royale. Il regrette de même les habitudes dispendieuses des élèves. Il croit pouvoir adresser sur ce sujet, au directeur de l'École, un mémoire ou plan de réforme des abus signalés par lui. C'était le commentaire de sa lettre à la signora Letizia et des leçons pratiques d'économie domestique suivies auprès d'elle. *Les élèves du roi, disait-il, tous pauvres petits gentilshommes, n'y peuvent puiser, au lieu des qualités du cœur, que l'amour de la gloriole, ou plutôt des sentiments de suffisance et de vanité.*

Toute la lettre, assez peu autorisée à l'égard d'un écolier, était écrite sur le même ton. Communiquée à Madame Letizia, elle ne pouvait faire prévoir une réorganisation des écoles d'un nouveau genre. Elle permettait seulement à la mère d'apprécier, une fois de plus, le génie naissant de son fils.

Les intérêts communs de Charles et de Letizia de Buonaparte autorisent à placer ici, dans l'ordre des faits, une lettre du mari au nom de sa femme et au sien, adressée à un ami du château de Carghèse, dans un site pittoresque, où fleurissaient des plantations de mûriers. Cette lettre<sup>1</sup>, datée du 17 mars 1780, n'est point relative à Madame Letizia, mais dit au dernier paragraphe :

Nous partirons après les fêtes de Pâques pour Ajaccio, et Madame Bonaparte étant grosse, me prive du plaisir de vous embrasser à Bastia. Je prendrai ma revanche à votre retour, et je vous prie d'être assuré de la reconnaissance et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

DE BUONAPARTE.

Madame Letizia serait venue de la Corse en France, pour savoir par elle-même comment son cher écolier se trouvait à Brienne, si elle n'avait été obligée d'attendre la fin de sa nouvelle grossesse. Ce fut la naissance de Marie-Pauline, à la date du 25 mars, représentant sa seconde fille ou son sixième enfant, bien portante aussi et la plus jolie beauté naissante que l'on pût voir.

Une fois relevée de ses couches, la signora prit les dispositions nécessaires à son prochain voyage en France, avec son mari. Ils conduisirent d'abord Lucien à Autun, pour y remplacer Napoléon, qu'ils allèrent voir ensuite à Brienne. La

---

<sup>1</sup> Envoi de la copie, par M. Sulzbaché, de Chicago. V. l'Appendice.

pauvre mère craignait de le trouver malade ou changé ; elle fut consternée de son amaigrissement, à n'en point croire ses yeux.

La famille restait dans une situation de fortune toujours précaire, et Charles Bonaparte se vit obligé d'emprunter vingt-cinq louis au chevalier Durosel de Beaumanoir qui, sous le Consulat, put récupérer cette somme avec largesse.

Quand ma mère vint me voir à Brienne (disait un jour l'empereur au général Montholon), elle fut si effrayée de ma maigreur et de l'altération de mes traits, qu'elle prétendit qu'on m'avait changé et qu'elle hésita quelques instants à me reconnaître. J'étais en effet très changé, parce que j'employais à travailler les heures de récréation, et que souvent mes nuits se passaient à méditer sur les leçons de la journée. Ma nature ne pouvait pas supporter l'idée de ne point être tout d'abord le premier de la classe. — Ma mère avait alors vingt-neuf ans ; elle était belle comme les amours<sup>1</sup>.

Cette expression *belle comme les amours* paraîtrait déplacée dans la bouche d'un fils respectueux, parlant de sa mère, si ce fils n'eût pas été Corse et ne se fût appelé Napoléon. Sa mère avait d'ailleurs, dans son pays natal, une réputation de beauté sans peur et sans reproche. On la disait *belle comme les amours*, et on aurait pu aussi bien dire *belle comme les anges*.

Une seule femme, parmi les plus jeunes de la Corse, pouvait, dès cette époque, l'emporter sur la signora Letizia, qui en toute occasion la proclamait *la plus belle*, c'était la Battinetta Bacciochi (sœur du futur prince Bacciochi). On l'appelait *la belle Corse*, d'après l'appréciation de celle qui aurait pu se dire, en France, sa rivale, si jamais une telle prétention avait fait ombre à sa noble figure. Un jour, pendant son voyage sur le continent, la signora Letizia s'entendit appeler la belle Corse ; elle répondit avec modestie : *Les femmes de mon pays douées d'une beauté véritable sont actuellement à Ajaccio*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du général comte de Montholon*, t. XI.

<sup>2</sup> *Notre-Dame d'Ajaccio*, par Alexandre Arman, 1844.

## 1781.

Suite de la visite de Madame Letizia Bonaparte à Brienne. — L'aumônier de l'École et le souvenir reconnaissant de l'élève (devenu le premier Consul). — Le jour de la confirmation, présence d'esprit de l'élève Napoléon. — Il est couronné, à la distribution des prix, par le duc d'Orléans. — Lettre du fils à son père. — L'accent corse de la mère et du fils.

Madame Letizia Bonaparte eut la satisfaction de voir son fils conserver, à Brienne, les sentiments de religion qu'il avait puisés dans la famille. Son directeur, l'aumônier de l'École, le père Charles, lui fit faire sa première communion et reçut, sous le consulat, une pension, avec une lettre reconnaissante du premier consul.

Le jour de la confirmation, suivant la première communion, le jeune élève Bonaparte se rappelait la pensée de sa mère sur son saint patron, et manifesta sa présence d'esprit par une réponse instantanée. Le principal aumônier de l'École hésitait à administrer le sacrement, parce que le nom de baptême Napoléon ne figurait pas sur le calendrier. *Mais*, lui dit vivement l'élève, mis en cause, *il y a un bien plus grand nombre de saints que de jours dans l'année !* Le père principal, surpris de cette réponse inattendue, confirma aussitôt son interlocuteur, qui, plus tard, on le sait, fixa le jour de sa fête à celle de l'Assomption. Madame Letizia, fêtée le même jour, fut heureuse d'apprendre comment son fils avait été confirmé.

Elle était déjà fière de lui, lorsque la même année se produisit, à l'École de Brienne, un autre incident élogieux pour le jeune Napoléon. Le collège était en *fête*, pour la distribution annuelle des prix, sous la présidence extraordinaire du duc d'Orléans. L'élève Bonaparte ayant trouvé, pendant le cours de l'année scolaire, la solution de divers problèmes de géométrie, fut appelé à recevoir un prix et une couronne de Son Altesse Royale. Le prince, étonné du jeune âge du lauréat, lui dit avec bonté, en posant la couronne sur sa tête : *Puisse-t-elle vous porter bonheur !* — *Son Altesse, ce jour-là*, dit M. Assier<sup>1</sup> d'après un document officiel, *ne se doutait point que le lauréat de Brienne devait ceindre un jour, devant l'Europe, la couronne de Charlemagne.* La mère seule de Napoléon ne devait pas être éblouie par l'éclat d'une si haute destinée.

Une seconde lettre du jeune Napoléon, sans date précise, est adressée à son père, revenu des eaux. Cette lettre le félicite d'avoir emmené Joseph, qui est attendu à Brienne pour le 1er novembre. Il fait l'éloge du père Patrault, son digne professeur de mathématiques. Il s'occupe de l'*Histoire de la Corse*, et demande celle de Boswel. Puis Napoléon dit adieu à son père et présente ses respects à ses tantes (sans rien dire pour sa mère), en signant :

Votre très humble et très obéissant fils,

DE BUONAPARTE, cadet.

---

<sup>1</sup> *Napoléon Ier à l'École de Brienne*, par Alexandre Assier, 1884.

Ce silence absolu à l'égard de sa mère paraît étrange et doit avoir sa raison d'être. L'original de la lettre a été communiqué par M. Braccini (d'Ajaccio) à M. Nasica (de Bastia)<sup>1</sup>. La copie en a été reproduite par deux auteurs de l'histoire de Brienne, Petit<sup>2</sup> et Assier<sup>3</sup>.

Quant à l'explication du silence de cette lettre sur Madame Letizia, elle fait supposer que le jeune Napoléon avait adressé, en même temps, à sa mère, une lettre particulière, sinon confidentielle, soit en la priant de la brûler, soit en lui laissant ce soin. L'élève de l'École de Brienne, dans ses autres lettres à son père, ne manquait pas d'ajouter :

Mes respects à maman,

et signait de même :

NAPOLÉON le cadet.

A propos de Joseph et de Napoléon désignés à Brienne, un écrivain déjà cité ajoute<sup>4</sup> : Les biographes ont oublié de recueillir un mot vrai qui est un trait d'esprit et un trait de caractère. A l'exemple de sa noble famille et surtout à l'exemple de sa mère, le jeune Bonaparte adorait la France : bras, tête et cœur, tout était français en lui ; il n'avait d'étranger, comme sa mère, que l'accent italien de son origine corse : *Laissez-là mon accent*, disait-il avec un certain orgueil à son frère Joseph ; *j'ai des lèvres françaises qui daignent se souvenir de l'Italie. Mais cet accent n'est pas le mien, il est à ma nourrice* (n'osant pas dire : il est à ma mère).

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, 1852.

<sup>2</sup> *Napoléon à Brienne*.

<sup>3</sup> *Napoléon à l'École royale militaire de Brienne*.

<sup>4</sup> *Histoire de Napoléon racontée aux enfants*, par L. Lurine, 1844.

## 1782.

Situation précaire de Charles et de Letizia Bonaparte. — Lucien, en quittant l'École d'Autun, vient rejoindre son frère à Brienne. — Ils s'efforcent l'un et l'autre d'alléger les dépenses de la maison. — Un religieux de Brienne, en danger de mort, est secouru et sauvé par Napoléon, improvisant un brancard d'ambulance. — Admission d'Élisa à Saint-Cyr. — Nouvelle épreuve de fortune adverse ; domaines hypothéqués, etc.

Après les premières difficultés de son séjour à l'École de Brienne, le jeune Napoléon ressentit les inquiétudes de sa famille dues aux dépenses de la maison, à l'entretien des enfants, aux frais de la procédure interminable avec les jésuites, aux pertes agricoles, et aux sacrifices imposés à son père. Sa courageuse mère ne pouvait suffire à tant d'obligations à la fois, mais trop fière pour emprunter de l'argent, même à ses amis, elle était réduite à des efforts surnaturels d'économie domestique. Et pourtant les deux époux s'aimaient toujours, comme au temps de leur mariage. Mais leur fils Napoléon, obligé à une constante réserve envers eux, s'effrayait des malheurs menaçant les siens. Son caractère en éprouvait une profonde tristesse, et il redoublait d'efforts pour ne plus adresser à son père des demandes d'argent, afin de contribuer, filialement et à l'insu de sa mère, aux épargnes du ménage.

Son frère Lucien, après deux années d'études au collège d'Autun, fut admis à le rejoindre à Brienne et contribua avec lui, en bon fils et en bon frère, à diminuer les charges de la maison paternelle. Il resta aussi, durant quatre années, sous la tutelle des pères minimes, inspirés par Madame Letizia, dans leur sollicitude pour les deux aînés.

Les élans généreux du cœur et du caractère de l'élève Napoléon furent un jour dignement appréciés de ses maîtres et de ses camarades. La classe ou la section à laquelle il appartenait était conduite en promenade par un religieux minime, nommé le père Anselme, qui, dans la marche, éprouva un vertige subit et tomba à la renverse, frappé d'apoplexie. Les élèves s'empressent auprès de lui, mais ne savent que faire, assez loin de toute habitation. Bonaparte intervient, démontre à ses camarades l'urgence de ramener le père Anselme à l'École, en le transportant sur un brancard improvisé avec de forts branchages, des mouchoirs et des cravates solidement noués, y compris matelas et oreillers d'habits bas. Les plus robustes élèves sont les porteurs, les autres font escorte ou relais et celui qui les dirige tous, surveille le transport, et assure son arrivée jusqu'à l'École, c'est Napoléon le cadet, l'inventeur du brancard improvisé. Quant au père Anselme, il fut si bien soigné à l'infirmerie, qu'il revint à la santé, en vouant, dès lors, au jeune Bonaparte la plus vive reconnaissance.

Madame Letizia, en apprenant ensuite ce qu'avait fait son cher enfant, le bénissait de sa présence d'esprit et de son dévouement. Alors cessèrent pour l'élève de Brienne les sentiments jaloux ou hostiles de ses camarades, qui lui témoignèrent une sympathie et une sorte de déférence bien méritées.

Le 15 décembre, Charles Bonaparte avait reçu l'avis officiel de l'admission de sa fille Marianne (Élisa) à Saint-Cyr. Il en aurait éprouvé, ainsi que Madame Letizia,

une vive satisfaction, dans un temps meilleur. Mais ils subissaient, ensemble, une crise difficile à traverser, par de graves embarras d'argent. Leurs entreprises agricoles assez compromises, en même temps que les petits domaines des Milelli et des Salines hypothéqués, rendaient difficiles de nouveaux emprunts. Madame Bonaparte en garda longtemps une impression pénible.

## 1783.

Choix définitif de la carrière de Napoléon. — Influence décisive d'une visite de sa mère à Brienne, le détournant de la marine. — Lettre de Charles Bonaparte au comte de Mondion. — Inscription due à une idée de l'élève Napoléon, pour la fête de Saint-Louis. — Charles Bonaparte tombe malade. — Lettre touchante de son fils.

Les études commencées par Napoléon à Brienne n'avaient pas encore fixé le choix de sa carrière et semblaient le destiner à la marine. L'intention de sa famille, la direction de ses efforts et déjà les progrès de ses études l'avaient placé dans une classe spéciale, sans qu'il eût déclaré sa vocation.

Madame Letizia était venue le revoir tout exprès, pour se rendre compte de sa position nouvelle à l'École. Elle s'étonna que tous les élèves de sa classe eussent pour lits des hamacs et elle dissuada aussitôt son fils d'entrer dans la marine, où il aurait contre lui le feu et l'eau, sous les climats les plus contraires et sous des horizons bornés. Elle comprenait que, dans l'armée de terre, en affrontant les dangers des combats, il aurait plus de place pour se mouvoir et plus de chances de se distinguer, en parcourant aussi une brillante carrière.

Napoléon n'avait pas plus de quatorze ans ; il parut frappé de la justesse des observations et des conseils de sa mère, qui persuada son mari et son oncle l'archidiacre, de faire les démarches utiles, auprès de la direction de l'École, pour modifier l'ensemble des études spéciales de son fils, en vue de son avenir militaire. Madame Bonaparte obtint donc pour lui une décision mémorable, annulant un rapport des professeurs de l'École. Ce rapport déclarait M. de Buonaparte-Napoléon apte à devenir un excellent officier de marine.

Son père adressait alors d'Ajaccio, le 1er juin 1783, à M. le comte de Mondion une lettre écrite par lui, au nom de sa femme, relativement à un envoi de la mousse de Corse, très recherchée vers cette époque. La lettre se termine ainsi :

Vous devez être persuadés, monsieur le comte et madame la comtesse, du plaisir que nous aurons de vous revoir, etc.

DE BUONAPARTE.

Cette lettre, inutile à reproduire, figurait autrefois à la Malmaison, dans un cadre en contenant d'autres de la famille Bonaparte. Il y en avait, entre autres, deux de Madame Letizia Ramolino<sup>1</sup>.

Madame Bonaparte, reconnaissante des bontés du roi pour son mari, approuva fort une motion faite spontanément par leur jeune fils Napoléon à l'École de Brienne. C'était le 25 août 1783, jour de la Saint-Louis. Les préparatifs de la fête se terminaient ; une inscription restait à trouver ; d'après l'auteur d'un ouvrage remarquable sur Napoléon<sup>2</sup>, les élèves s'ingéniaient à chercher dans leurs souvenirs classiques : **C'est bien simple**, dit le jeune Bonaparte, **inscrivons ces**

---

<sup>1</sup> La première de 1800 à 1801, la seconde du 10 novembre 1829.

<sup>2</sup> *Napoléon, l'homme, le politique, l'orateur*, par Antoine Guillois, 1889, 2 vol., t. Ier.

seuls mots : A LOUIS XVI, A NOTRE PÈRE. Son idée fut accueillie par ses camarades et par tous les professeurs, l'inscription était faite.

C'est la première fois, ajoute l'auteur, que nous rencontrons chez Bonaparte la marque de cette délicate vertu, la reconnaissance, qui tient une si grande place dans l'histoire de ses sentiments et de son cœur. Nous pouvons dire aussi qu'une telle vertu native ou innée en lui s'était développée, avec d'autres, sous l'influence de l'éducation maternelle.

La santé de Charles Bonaparte fut atteinte, en 1783, à Ajaccio, des premiers symptômes du mal qui, deux ans après, devait lui être funeste. Madame Bonaparte en éprouva beaucoup d'inquiétude et parvint, à force de soins, à diminuer sensiblement la gravité du mal.

Napoléon, averti de l'état de son père, s'inquiète et lui adresse] de Brienne, le 12 octobre 1783, une lettre touchante, témoignant bien son affection filiale, et il termine sa lettre par *ses respects à maman*, etc. Puis il ajoute :

Je finis en vous souhaitant une santé aussi bonne que celle dont je jouis.

NAPOLÉON cadet.

Après son souvenir respectueux pour sa mère, il montre, envers ceux qui sont auprès d'elle, les plus affectueux sentiments<sup>1</sup>.

Cette lettre manque, comme beaucoup d'autres de cette époque, à la *Correspondance de Napoléon Ier*.

---

<sup>1</sup> Lettre publiée par le journal *le Pays*, du 24 juillet 1883.

## 1784.

Nouvelles tribulations de l'élève de Brienne. — Il s'en plaint dans une lettre irréfléchie à son père. — Réponse sévère de la signora Madre. — Autre lettre à l'oncle Fesch. — Examen de sortie, après cinq ans à Brienne. — Choix définitif de la carrière dans l'armée. — Entrée de Napoléon à l'École militaire. — Son logement au quai Conti. — Charles Bonaparte gravement malade à Montpellier. — Il exige que la nouvelle n'en soit pas transmise à madame Bonaparte. - Elle accouche de Jérôme, leur dernier enfant.

Le séjour du jeune Napoléon à l'École de Brienne lui réservait de nouvelles tribulations. Il s'en plaignait amèrement dans sa correspondance familiale. La lettre qui lui est attribuée, en date du 5 avril et adressée à son père seul, en le priant de le retirer de cette École, est considérée comme peu vraisemblable par l'auteur du livre sur Napoléon à Brienne<sup>1</sup>.

Le ton ou la forme de cette lettre écrite par un fils à son père, ne sont guère admissibles en effet, à une époque et dans un milieu où la déférence envers les parents et la soumission à la discipline scolaire dominaient l'éducation de la jeunesse.

Cette lettre, insérée dans un autre ouvrage<sup>2</sup>, semble appartenir au roman plutôt qu'à l'histoire, si elle n'avait pas été inspirée par l'exaltation affolée d'un enfant qui s'en prend à son père seul, sans lui parler de sa mère. Était-ce par crainte de la sévérité du jugement maternel, qu'il cherchait à s'y soustraire ? On pourrait le croire.

Dans cette supposition, voici la lettre qui nous paraît apocryphe, malgré la juste sévérité de la réponse de Madame Bonaparte.

Brienne, le 5 avril 1784.

Mon père,

Si vous ou mes protecteurs ne pouvez me fournir les moyens de paraître plus dignement dans cette École, faites-moi revenir à la maison, et cela, sur-le-champ ; je suis fatigué d'être comme un mendiant et de voir d'insolents condisciples qui n'ont que leur fortune pour toute recommandation, se moquer de ma pauvreté. Il n'y a pas un individu qui ne me soit inférieur, par les nobles sentiments dont mon âme est enflammée.

Quoi ! monsieur, votre fils serait-il en butte aux sarcasmes de ces jeunes gens riches et impertinents, qui affectent de plaisanter des privations que j'éprouve ! Non, mon père, non... si ma position ne peut être améliorée, retirez-moi de Brienne. Faites-moi apprendre un métier, s'il est nécessaire ; placez-moi avec mes égaux et je répons que je serai bientôt leur supérieur.

---

<sup>1</sup> *Napoléon à l'École de Brienne*, par Assier.

<sup>2</sup> *Napoléon à Brienne*, par Petit, 1839.

Vous pouvez juger de mon désespoir par la proposition que je vous fais. Encore une fois, j'aimerais mieux être le premier dans une manufacture, que d'être exposé à la risée publique dans la première académie du monde. N'allez pas vous imaginer que ce que j'écris est dicté par le désir de me livrer à des amusements dispendieux ; ils n'ont aucun attrait pour moi ; je n'ai d'autre ambition que celle de prouver à mes camarades que j'ai, comme eux, les moyens de me les procurer.

Votre fils respectueux et soumis,

NAPOLÉON BONAPARTE.

Ladite lettre ne pouvait être envoyée à son père, alors absent d'Ajaccio ; il était à Bastia. On la remit à Madame Bonaparte, qui, en la lisant, pour son mari, ne put en croire ses yeux. Elle ne prit pas la peine, sans doute, d'en constater la provenance, car elle y répondit en italien, dans les termes suivants, faisant supposer qu'elle avait cru reconnaître l'écriture et la signature de son fils. Voici la réponse traduite de l'italien :

J'ai reçu votre lettre, mon fils, et si votre écriture et votre signature ne m'avaient pas prouvé qu'elle était de vous, je n'aurais jamais cru que vous en fussiez l'auteur. Vous êtes celui de mes enfants que je chéris le plus, mais si je reçois jamais une pareille épître de vous, je ne m'occuperai plus de Napoléon. Où avez-vous appris, jeune homme, qu'un fils, dans quelque situation qu'il se trouve, s'adressât à son père comme vous avez fait ? Vous pouvez rendre grâce au ciel que votre père ne se soit pas trouvé à la maison. S'il eût vu votre lettre, après une pareille insulte, il se serait sur-le-champ rendu à Brienne, pour punir le fils insolent et coupable. Cependant je lui cacherai votre lettre, espérant que vous vous repentirez de l'avoir écrite. Quant aux besoins que vous éprouviez, si vous avez le droit de nous les faire connaître, vous devez, en même temps, être convaincu qu'une impossibilité absolue de venir à votre secours était la cause de notre silence. Ce ne sont ni les avis déplacés que vous avez osé nous donner, ni les menaces que vous nous faites, qui m'engagent à vous envoyer une lettre de change de trois cents francs sur la banque Bahie. L'envoi de cette somme vous convaincra de l'affection que nous portons à nos enfants. Napoléon, je me flatte qu'à l'avenir votre conduite plus discrète et plus respectueuse ne me forcera plus à vous écrire, comme je viens de le faire. Alors, ainsi qu'auparavant, je me dirai

Votre affectionnée mère,

LETIZIA BONAPARTE.

Ajaccio, le 2 juin 1784<sup>1</sup>.

Une autre lettre de l'élève de Brienne est adressée à son oncle, l'abbé Fesch, mais elle ne paraît point datée, quoique son insertion dans un journal<sup>2</sup> n'en conteste pas l'authenticité.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du comte d'Oguereau*, 1 vol.

<sup>2</sup> *Le Pays*, du 24 juillet 1886.

Cette lettre ne dit rien de Madame Bonaparte et Napoléon prie son oncle de la déchirer.

Satisfait, sinon de ses camarades, du moins de ses succès à Brienne, le jeune Bonaparte avait donc à choisir une carrière, soit l'armée, soit la marine, à laquelle son père et son oncle l'avaient cru plus apte, d'après l'opinion de ses maîtres. Mais sa mère, après l'avoir vu et bien examiné à Brienne, s'était déjà montrée, dans le conseil de famille, d'un avis tout opposé, en préparant pour ainsi dire, elle-même, la carrière définitivement choisie et tant illustrée par son fils.

Après avoir passé cinq ans et demi à l'École de Brienne, Napoléon, qui avait quinze ans révolus, passa un examen de sortie des plus brillants, pour son admission à l'École militaire de Paris. Le registre officiel en fait foi, dans les termes suivants : [Le 17 octobre 1784, est sorti de l'École royale militaire de Brienne M. Napoléon de Buonaparte, écuyer, né dans la ville d'Ajaccio, en l'île de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Charles-Marie de Bonaparte, député de la noblesse de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, et de la dame Letizia Ramolino, suivant l'acte porté au registre de réception folio 31, reçu dans cet établissement, le 23 avril 1779.](#)

Ainsi, Napoléon passa de l'École de Brienne à l'École militaire de Paris, sans oublier qu'il devait à une judicieuse remarque de sa mère, d'avoir préféré pour lui la carrière de l'armée à celle de la marine. Son père se trouvait trop malade pour pouvoir le conduire et le présenter à l'École militaire, où le futur officier fut admis, sans retard, avec le brevet de cadet gentilhomme, signé par le roi Louis XVI, le 24 octobre 1784, eu égard au titre de noblesse accordé à son père. Cette particularité peu connue a été recueillie par le comte de Casabianca, en Corse, d'après des documents authentiques provenant de Madame Mère<sup>1</sup>. La pension allouée par l'État aux cadets des familles pauvres fut accordée à l'élève de l'École militaire, en considération des embarras de fortune de ses parents, malgré les efforts et les sacrifices de Madame Bonaparte, pour assurer l'existence des siens.

L'élève de l'École militaire se sentit, un jour, fort humilié de ne pouvoir payer sa cotisation à un banquet offert par ses camarades à un maître de l'École, lorsqu'un ami de sa famille, M. de Permon, imagina un subterfuge pour lui faire accepter l'argent de sa quote-part. [J'accepte, dit l'élève Napoléon, mais si c'eût été à titre de prêt, je n'aurais pu recevoir cet argent. Ma digne mère n'a déjà que trop de charges ; je ne dois pas les augmenter par des dépenses inutiles](#)<sup>2</sup>.

Le jeune Napoléon, en arrivant à Paris, avait été autorisé par ses parents à louer une chambre où il pût les recevoir plus convenablement qu'à l'école, aux jours de sortie et de congé. Son premier gîte, dans la grande ville, fut une petite chambre de l'impasse Conti, près de la Monnaie, et cette chambre a reçu un siècle après, sa légende curieuse et intéressante de la part d'un publiciste de talent<sup>3</sup>. C'est là que l'aspirant officier d'artillerie venait se recueillir, le dimanche, pour correspondre avec sa famille, avoir des nouvelles de son père malade et de sa mère inquiète.

---

<sup>1</sup> V. l'*Appendice*, au nom de *Casabianca*.

<sup>2</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*.

<sup>3</sup> *La mansarde de Bonaparte, au quai Conti*, par Auguste Vitu. Extrait du *Bulletin de l'histoire de Paris*, 1885.

Charles Bonaparte ressentait les atteintes de l'affection organique d'estomac qui inspirait des craintes à la signora Letizia plus qu'à lui-même. Son mari, sans attendre qu'elle fût relevée de ses dernières couches, se trouvant plus malade qu'il ne le laissait croire, avait démontré à sa chère femme la nécessité, pour lui, d'un nouveau voyage à Paris. Il voulait revoir leur fils Napoléon et partait accompagné par son fils aîné Joseph et par son beau-frère Fesch, dont les soins pouvaient lui être utiles.

La fatigue du voyage et plus encore la traversée obligèrent le malade à s'arrêter à Montpellier. C'est là qu'il ressentit les graves atteintes du mal d'estomac dont il souffrait déjà depuis quelque temps. Il accepta une consultation médicale, à la condition expresse qu'aucune nouvelle inquiétante ne fût adressée à Madame Bonaparte, dont la situation présente nécessitait le plus absolu repos.

Les excellents soins donnés au malade furent un soulagement. Il put même écrire à sa chère Letizia qu'il allait bien mieux et espérait guérir. Ce n'était qu'une espérance trompeuse. L'affection organique de l'estomac offrait seulement une sorte de rémission des accidents prêts à reparaître avec plus de violence et de gravité. Le pauvre patient n'avait plus qu'une préoccupation touchante : c'était de rassurer sa femme, jusqu'au terme de sa dernière grossesse.

Charles Bonaparte, en arrivant à Montpellier, logea dans un hôtel médiocre, où le hasard le fit découvrir, par le receveur des finances, M. de Permon, mari de la compatriote et amie de madame Letizia. M. de Permon habitant alors Montpellier, décida M. de Bonaparte et les siens à prendre domicile chez lui, où il trouverait un bien-être meilleur qu'à l'hôtel. Ce changement de demeure eut une favorable influence sur l'état moral du malade, qui en exprimait sa gratitude. Il pouvait se distraire par la causerie des personnes rapprochées de lui. Il leur racontait ses souvenirs de Rome et de Pise, ses impressions de voyages, les scènes de la lutte des Corses contre les Génois et son admiration pour Paoli. Il parlait enfin de sa tendresse pour la signora Letizia, dont le dévouement conjugal, la sollicitude maternelle et la vaillante conduite, pendant la guerre de l'Indépendance, avaient offert à tous, amis ou ennemis, les plus beaux exemples des vertus de la femme corse.

Vers la fin de l'année, le 9 novembre, Madame Bonaparte donnait le jour à son huitième et dernier enfant ; c'était Jérôme. Il naissait à Ajaccio, dans un temps de pénibles épreuves pour sa famille qui n'avait pu sortir de l'état de gêne où elle se trouvait, malgré les persévérants efforts de Madame Letizia pour assurer l'existence de sa famille.

## 1785.

Maladie et mort de Charles Bonaparte. — Ses dernières pensées pour sa femme et leurs enfants. — Allocution à Joseph, présent auprès de lui. — Appel à Napoléon éloigné. — Éloge de Charles Bonaparte par son troisième fils Lucien, par sa veuve, Madame Bonaparte, par une lettre de Napoléon à sa mère. — Situation nouvelle de la famille. — Renseignements recueillis par Joseph. — L'archidiacre Lucien, oncle de Madame Letizia, devient le tuteur des enfants. — Récit du captif de Sainte-Hélène sur son père. — Sa mère vivant, dès lors, dans le deuil le plus rigoureux.

La maladie de Charles Bonaparte fit des progrès rapides, en révélant les signes d'un ulcère de l'estomac, vers le pylore. L'alimentation devint de plus en plus difficile, par la fréquence des vomissements et le malade, résigné, comprenait la gravité de sa situation par l'imminence de sa fin prochaine. Il exprima, de nouveau, la volonté que sa chère femme n'en fût pas instruite, afin de la maintenir dans le repos, auprès de ses plus jeunes enfants et surtout auprès de son dernier-né. Il redoutait pour elle l'inquiétude de le savoir gravement malade et l'imprudence d'un voyage pour le rejoindre.

Charles Bonaparte, assisté de son fils aîné, de son parent, l'abbé Fesch, de M. et de madame de Permon, les édifiait tous par le témoignage de ses sentiments chrétiens. Il faisait appel au souvenir et à la piété de sa chère Letizia, il parlait de ses enfants éloignés, en disant de Napoléon. *Celui-là, j'en suis sûr, fera son chemin, mais je ne le verrai plus.* La foi catholique de la femme qu'il aimait et dont il était aimé tendrement, effacèrent vite les souvenirs poétiques de sa jeunesse, en lui inspirant, à l'approche de sa dernière heure, une piété sincère.

Il fit appeler le curé de l'église Saint-Denis, l'abbé Manen, qui lui administra les sacrements et le mit en repos avec sa conscience. Puis il demanda son fils aîné, avec son neveu, le jeune Fesch, représentant, tous deux, auprès de lui, la famille absente. Il avait déjà conseillé à Joseph de ne plus songer à la vie militaire et de se fixer en Corse, pour servir de père à ses frères, sous l'égide et avec l'appui de leur mère<sup>1</sup>.

Après trois mois de maladie, Charles de Buonaparte expira le 24 février 1785, à sept heures du soir, dans les bras de son fils aîné, assisté de son beau-frère et entouré des soins de la famille de Permon. Il avait à peine trente-neuf ans. Sa dernière pensée d'adieu et de bénédiction fut pour la compagne aimée de sa vie, pour la mère de ses enfants, pour celle qui allait être veuve et pleurer sa mort, loin de lui.

*Mon fils, dit-il à Joseph qui s'était agenouillé près de son lit et fondait en larmes, imitez-moi dans ma foi, mais gardez-vous de m'imiter dans les erreurs de ma jeunesse. Soyez le guide, le protecteur de vos frères et l'ami de vos sœurs ; entourez votre mère, si malheureuse, des soins et des respects que vous lui devez, à tous les titres. J'aurais bien voulu voir mon cher petit Napoléon. Il me*

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph, 1833, t. Ier.*

semble que ses embrassements auraient adouci mes derniers moments ; mais Dieu ne l'a point permis. Et, à plusieurs reprises, il l'appelait *Napoléon ! Napoléon !* comme s'il eût pressenti, dans le nom de ce fils-là, le futur destin de sa famille. Il invoquait ce nom à tout instant et dans le délire de l'agonie. Sur le point de mourir, il disait de sa voix affaiblie, presque éteinte : *Où est Napoléon ? Pourquoi Napoléon ne vient-il pas, avec sa grande épée, défendre son père ?* N'était- ce point là, selon la pensée de sa digne épouse, le mystère de l'avenir ?

Joseph, dans son récit, ajoute : Madame de Permon, de la famille des Comnènes, née à Ajaccio, était de l'âge de ma mère. Établie à Montpellier, elle y jouissait des avantages d'une fortune prospère ; elle se rappela les soins qu'elle devait au mari et à l'enfant de son amie, et elle m'apparut souvent, dans ces lugubres circonstances, comme un ange consolateur. Elle vint m'arracher de la maison où mon père n'était plus, et me prodigua, dans son hôtel, où je passai quelques jours, tous les soins que j'aurais pu attendre de la mère la plus tendre...

L'acte de décès de Charles de Bonaparte, a été relevé<sup>1</sup> avec d'autres renseignements sur la maladie et la mort de l'époux regretté de la signora Letizia. En voici la teneur :

Acte de décès de Charles de Buonaparte, à Montpellier le 24 février 1785.

L'an que dessus et le 24 février, Messire Charles de Buonaparte, ancien député de la noblesse des états de Corse, à la cour, époux de dame Maria-Letizia Ramolino, décédé le même jour, âgé d'environ trente-neuf ans, muni des sacrements de l'Église, a été inhumé dans un des caveaux du couvent des RR. PP. Cordeliers. Présents : MM. Méjan et Coustou, prêtres vicaires et M. Pradier, prêtre aumônier du régiment de Vermandois, ont signé avec nous curé :

PRADIER, prêtre,

MÉJAN, COUSTOU, prêtres vicaires,

MANEN, curé.

Le cérémonial d'inhumation fut fort simple, au milieu d'une assistance peu nombreuse.

C'était antérieurement qu'il importait de savoir si l'autopsie cadavérique avait été faite, dans quel état, et quelles altérations offrait l'examen de l'estomac. Madame veuve L. Bonaparte chercha, plus tard à s'en informer, pour ses enfants, mais ne put rien apprendre de certain. La marche de la maladie et sa terminaison rapide avaient fait admettre l'existence d'un ulcère, avec perforation probable de l'estomac, mais sans signe avéré d'un cancer, dont les moyens de constatation certaine manquaient, d'ailleurs, à cette époque. On n'a pas craint de dire, plus tard, que la mort de Charles Bonaparte, au point de vue de l'hérédité morbide, ne devait point alarmer sa veuve, pour l'avenir de leurs enfants et petits-enfants, car aucun d'eux, sans exception, n'a été atteint d'une maladie semblable.

Après les obsèques de Charles Bonaparte, son fils aîné repartit pour la Corse, avec son neveu Fesch, et tous deux, désolés, reçurent, en arrivant à Ajaccio, les

---

<sup>1</sup> Acte transmis par MM. les docteurs Grynfeldt et Duboucher, de Montpellier. Voir l'*Appendice*.

témoignages de la sympathie publique. Le chagrin de Madame veuve Bonaparte fut profond et longtemps prolongé, comme chacune des grandes douleurs de sa vie.

Si je m'en rapporte, dit Lucien<sup>1</sup>, à l'opinion de tous ceux qui ont connu Charles Bonaparte, je n'entends que des paroles d'éloge : Bon père, bon époux ; son caractère d'homme privé lui conciliait l'estime et l'affection générales. Le genre de son esprit solide et brillant, sa bravoure personnelle, sa haute taille, sa belle figure, ces avantages réunis devaient offrir en lui le modèle d'un cavalier accompli... Lucien, en parlant aussi dignement de son père, ne pouvait ajouter, sans faire son propre éloge, qu'il lui ressemblait particulièrement. Cette ressemblance avait-elle contribué à la prédilection de Madame Letizia pour son fils Lucien ? La mort de Charles Bonaparte affligea toute sa famille, perdant en lui son chef naturel. Sa veuve fut admirable de résignation. Elle pouvait plaindre le mari auteur de poésies légères et un peu prodigue de sa modique fortune, mais elle savait apprécier son ardent patriotisme, son courage à toute épreuve, sa connaissance des affaires publiques, l'estime générale attachée à son nom et pour elle sa tendresse conjugale.

Madame Bonaparte, dit l'un de ses biographes<sup>2</sup>, déploya, à cette époque, un des plus beaux caractères qui puisse dignifier son sexe. — Hasardons de dire que dignifier n'est pas un terme adopté par l'Académie française, mais il mériterait place dans son dictionnaire, comme le verbe glorifier, parce qu'il exprime, en un seul mot, une pensée juste et élevée.

Aussitôt après la mort de son mari, Madame Bonaparte vécut retirée à Ajaccio, occupée des soins de l'éducation première de ses plus jeunes enfants. A trente-deux ans, dit Madame Mère, dans le court récit de ses *Souvenirs*<sup>3</sup>, je restai veuve et Charles mourut à trente-neuf ans, à Montpellier. Elle signale seulement, sans la caractériser, la maladie d'estomac à laquelle son mari a succombé. Elle rappelle enfin qu'il avait été, trois fois, député à Paris, car, ajoute-t-elle, ses rares qualités lui avaient attiré l'amour et l'estime de ses concitoyens.

Faut-il regretter que Madame n'eût pas exprimé les impressions ressenties par elle, au temps de son veuvage ? Voici à cet égard, la pensée d'Élias Regnault<sup>4</sup> : Lorsqu'un veuvage prématuré eut fait de la femme le chef de la famille et d'une famille proscrite, lorsque cette mère de huit enfants eut à lutter, seule, contre les difficultés du sort, ses traits contractés souvent par le malheur, prirent une teinte de rudesse qu'ils n'avaient pas encore, à l'époque dont nous parlons ; la femme gracieuse fit place à la femme forte et ses regards gagnèrent en éclat ce qu'ils perdirent en douceur. Madame d'Abrantès exprime, dans ses *Mémoires*, la même pensée avec moins de précision.

La signora Letizia Bonaparte, encore bien jeune et toujours belle, entourée de l'estime publique, aurait pu facilement se remarier, si elle l'eût voulu, malgré les treize couches dont il lui restait huit enfants et malgré les modiques ressources de sa situation. On lui conseillait de prendre un époux, en état d'assurer l'avenir de sa famille et de relever sa position. Elle refusa noblement les offres qui lui furent faites et jamais l'humble mère du futur empereur ne fut mieux inspirée qu'en s'élevant jusqu'à la hauteur de son infortune.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*, 1836, t. Ier.

<sup>2</sup> *Biographie universelle* de Michaud.

<sup>3</sup> *Appendice. Souvenirs dictés à Rome*, par Madame Mère.

<sup>4</sup> *Histoire de Napoléon*, par Élias Regnault, 4 vol., 1840, t. Ier.

Elle comprit que dans un pays où tout le pouvoir de la famille appartient de fait et de droit à son chef légitime, elle devait remplacer son mari, non en se remariant, pour imposer à un autre la tâche difficile d'assurer le sort de ses enfants, mais en ayant la ferme résolution d'y suffire, à force de dévouement, d'abnégation et de sacrifices. Elle reprit la direction des affaires de sa maison, et elle y fut secondée surtout par son oncle, l'archidiacre Lucien Bonaparte et en second lieu par Joseph, son fils aîné, dont l'esprit sage et prudent lui donna les conseils les meilleurs.

Lorsque Napoléon apprit la mort de son père, il écrivit deux lettres, sur la même feuille de papier, reproduites par Nasica<sup>1</sup>. La première, en date du 28 mars 1785, à son grand-oncle l'archidiacre, lui exprimant bien sa douleur, se termine ainsi :

Daignez nous tenir lieu du père que nous avons perdu. Notre attachement, notre reconnaissance seront proportionnés à un service si grand. Je finis en vous souhaitant une santé semblable à la mienne.

Votre très humble et très obéissant serviteur et neveu.

NAPOLÉON DE BUONAPARTE.

Il adresse la seconde lettre à sa mère :

Paris, 29 mars 1785.

Ma chère mère,

C'est aujourd'hui, que le temps a un peu calmé les premiers transports de ma douleur, que je m'empresse de vous témoigner la reconnaissance que m'inspirent les bontés que vous avez toujours eues pour nous. Consolez-vous, ma chère mère, les circonstances l'exigent. Nous redoublerons nos soins et notre reconnaissance, et heureux si nous pouvons, par notre obéissance, vous dédommager un peu de l'incalculable perte d'un époux chéri. Je termine ma chère mère, ma douleur me l'ordonne, en vous priant de calmer la vôtre. Ma santé est parfaite et je prie tous les jours que le ciel vous en gratifie d'une semblable. Présentez mes respects à Zéa Geltrude, Minana Saveria, Minana Fesch, etc.

Votre très humble et affectionné fils,

NAPOLÉON DE BUONAPARTE.

P.-S. — La reine de France est accouchée d'un prince, nommé le duc de Normandie, le 27 de mars à 7 heures du soir.

S'il est permis d'interpréter cette lettre, on peut y reconnaître l'expression touchante des regrets et de la gratitude du fils adolescent, pour consoler sa mère, en faisant diversion à sa douleur, par le post-scriptum. N'était-ce pas d'ailleurs légitime, de la part de l'un des élèves pensionnaires de cette École, protégée par le roi et signant ses autres lettres : Bonaparte fils, Cadet gentilhomme à l'École royale militaire de Paris. L'auteur du livre ajoute : [Charles méritait bien les regrets de son fils, il emportait ceux de ses concitoyens et de tous ceux qui l'avaient connu. Il était bon patriote, bon époux, excellent père, loyal, franc et sincère ami. Il ne laissait pas à ses enfants une grande fortune,](#)

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, 1852.

mais il leur léguait, en revanche, une réputation pure et intacte. Son goût pour la dépense avait sans doute un peu dérangé ses affaires, mais elle ne l'avait pas ruiné, comme on a pu le dire.

Madame Bonaparte sentit plus que personne la perte qu'elle avait faite. Sa douleur fut extrême ; cependant elle n'oublia pas qu'elle était mère d'une nombreuse famille, qu'elle se devait tout entière à ses enfants. Ses larmes coulèrent longtemps, mais son parti fut bientôt pris. Le monde n'eut plus de charme pour elle ; le souvenir de son époux et l'éducation de ses enfants remplirent toute son existence.

Napoléon, dit le baron de Coston<sup>1</sup>, avait peu connu son père, dont il avait été presque toujours séparé. Charles Bonaparte n'avait pu veiller à l'éducation de ses enfants. Il s'était reposé de ce soin sur Madame Bonaparte, femme d'un grand caractère, qui avait rempli ses devoirs de mère avec une tendre et sévère sollicitude. Elle n'avait inspiré à ses enfants que des sentiments élevés et généreux, et en cultivant leur heureux naturel, elle avait éloigné d'eux avec vigilance les exemples qui auraient pu altérer leur innocence.

Joseph était revenu de Montpellier, auprès de sa mère, à peine relevée de ses couches, tandis que Napoléon était nommé lieutenant en second au régiment d'artillerie de La Fère. Lucien complétait son éducation sur le continent, et les autres enfants de Madame Bonaparte n'atteignaient pas encore l'âge de s'éloigner d'elle.

Ici se place accessoirement, dans l'ordre chronologique, un reçu donné par Madame Letizia, veuve de Bonaparte, de la somme de 187 livres 10 sols, pour l'entreprise de la pépinière des Salines, près d'Ajaccio, en date de Bastia, 13 juillet 1785. Ce reçu partiel montre la modique spéculation faite par Charles Bonaparte, dans l'affaire des Salines. Il est signé *Veuve Bonaparte*<sup>2</sup>.

Sa position de veuve, sans fortune, contribua, dès lors, à modifier les projets de deux de ses premiers fils. Joseph abandonna l'idée de devenir ingénieur, après avoir renoncé à entrer dans les ordres ; et Lucien, destiné aussi à l'Église, prolongea son séjour à Brienne, pour rejoindre ensuite son oncle Fesch, au séminaire d'Aix.

Le décès de Charles Bonaparte donna lieu à divers actes inutiles à reproduire, sauf le suivant, eu égard à quelques noms de la famille.

Le 16 août 1785, par-devant Dominique Forcioli, avocat au conseil supérieur de la juridiction royale d'Ajaccio, en l'île de Corse, faisant fonctions de procureur du roi, attendu l'absence de J.-B. Orto, procureur du roi de l'amirauté de cette ville, ont comparu : le sieur Luciano de Bonaparte, archidiacre de la cathédrale, Ignace-Mathieu Costa, François Paravicini, tous deux chanoines, Jean-Jérôme Leca, François Félix, parents, au plus proche degré paternel, des sieurs Giuseppe, Napoléon, Luciano, Luigi, Gieronimo, Marianna, Carlotta et Annonciade, fils et filles mineurs du défunt, messire Charles de Buonaparte et de Maria-Letizia Ramolino, sa veuve.

---

<sup>1</sup> *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, 1840.

<sup>2</sup> Autographes du 19 mars 1865. Catalogue d'Eugène Charavay.

Ajoutons que la mort de Charles Bonaparte, à trente-neuf ans, a fait rechercher la durée moyenne de la vie chez ses aïeux, constatant qu'elle ne s'était guère prolongée au delà de cinquante ans. Lui-même était orphelin à dix-sept ans.

Trop privé du bonheur d'avoir connu mon père, dit Lucien<sup>1</sup>, j'évoque le souvenir de ses compatriotes contemporains, surtout celui du plus illustre de tous, notre grand Paoli, etc.

Dans une notice manuscrite sur Madame Mère, il est, dit<sup>2</sup> : Napoléon dut à son mérite, reconnu bientôt à l'École militaire, par l'illustre Laplace, sa nomination de lieutenant d'artillerie en second au 2e régiment de La Fère, en garnison à Valence. Il ne tarda pas à s'y rendre et y reçut des nouvelles de sa mère qui désirait vivement le revoir, pour lui transmettre une part de l'autorité qu'elle conservait, avec l'archidiacre, comme le chef de la famille.

Joseph fournit, à l'égard de l'archidiacre, quelques renseignements précis, sur son utile intervention : Notre grand-oncle, accablé, à son âge avancé, par la perte de son neveu, cherchait à me consoler par l'appui que je trouverais dans le grand caractère de ma mère ; et elle aussi prétendait se consoler, en me parlant de l'appui qu'elle trouverait en moi.

... Le frère de ma mère venait d'arriver d'Aix où il avait achevé ses études ecclésiastiques. Il avait quelques années de plus que moi ; il se dévoua entièrement à la famille de sa sœur et finit par embrasser l'état ecclésiastique. Une sœur de mon père, mariée à un Paraviccini, n'avait pas d'enfants ; elle fut une seconde mère pour nous et contribua puissamment à me faire aimer le séjour d'Ajaccio<sup>3</sup>. L'archidiacre Lucien, le grand-oncle, fut choisi par le conseil de famille, pour servir de tuteur aux enfants de la veuve de Charles Bonaparte. Il voulut bien accepter la tâche de rétablir l'ordre dans les affaires de succession. Une partie de la fortune se composait de bétail, de vignes, d'enclos et de maisons de ferme. Les bergers, les vigneron et les locataires, mandés par le grand-oncle, réglèrent les comptes de chaque situation auprès de lui, et d'accord avec la digne veuve, l'archidiacre remit en état tous ces biens, en lui facilitant les moyens de les faire valoir elle-même, après lui.

On peut rappeler ce que disait Napoléon de son père, dans l'un de ses récits de Sainte-Hélène<sup>4</sup> : ... Mon père était fort bel homme ; son imagination était vive et ses passions étaient ardentes ; il aimait la liberté avec fanatisme, mais il la rêvait comme elle est impossible, au début d'une révolution qui renverse tout ce qui est, pour créer tout ce qui n'est pas. Mon père serait mort avec les Girondins. Il s'était fait remarquer dans les troubles, pour l'indépendance de la Corse. Il avait osé proclamer ce principe sévère que tous les peuples voudraient être libres, si la liberté s'acquerrait sans d'immenses sacrifices, etc.

Madame veuve Bonaparte obtint de l'État, comme bien d'autres familles, une pension suffisante pour élever ses enfants avec la plus stricte économie, et en s'imposant le deuil le plus rigoureux.

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, t. Ier, p. 25. Éd. de 1882.

<sup>2</sup> Manuscrit donné par le comte de Casabianca. V. l'*Appendice*.

<sup>3</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier.

<sup>4</sup> *Récits de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, par le général de Montholon, t. II.

## 1786.

Les deux fils aînés de Madame veuve Bonaparte réunis auprès de leur mère, à la maison paternelle d'Ajaccio. — Napoléon, lieutenant d'artillerie, attendu par la famille. — Le grand-oncle l'archidiacre et ses chèvres. — Mort du comte de Marbeuf. — Éducation des plus jeunes enfants de Charles Bonaparte par leurs aînés. — Louis devenu le pupille de Napoléon. — Études et travaux du lieutenant d'artillerie communiqués à sa mère. — Son Histoire de la liberté corse. — Ses autres écrits. — Ses études d'économie politique, auprès de sa mère. — Joseph et Napoléon appréciés par elle et par sa famille.

Après la mort de son père, Napoléon sortait de l'École militaire, lieutenant en second d'artillerie et suivait son régiment, de Valence à Lyon. Ce déplacement fit diversion à sa tristesse et releva son moral abattu. Il irait revoir la Corse et embrasser sa mère, affligée de son veuvage, et multipliant ses efforts d'épargne pour tous les siens, comme elle multipliait ses privations de bien-être pour elle-même.

Napoléon allait partager de tels soins avec elle et la tâche de la première éducation des enfants, avec son frère aîné, témoin, depuis son retour de Montpellier, de toute la sollicitude maternelle. Joseph disait, lorsqu'il revint à Ajaccio : **Ma mère modéra l'expression de sa douleur, pour ne pas trop exciter la mienne. Femme forte et bonne, modèle des mères, combien tes enfants te sont encore redevables des exemples que tu leur as donnés !**<sup>1</sup>

Les temps heureux ne s'annonçaient pas pour le jeune Napoléon, qui trouvait inactive son existence de lieutenant d'artillerie. Il se décourageait et s'en plaignait dans ses lettres à sa mère. Il semblait dépaycé, atteint de nostalgie et cherchait à revoir Ajaccio, pour y habiter la maison paternelle.

Le congé si attendu lui est accordé enfin. Il se met en route et arrive très ému. Son frère aîné le montre, dans ses Mémoires, fort troublé de revoir le pays natal : **Ce fut, dit-il, un grand bonheur pour notre mère et pour moi.**

L'arrivée du lieutenant Bonaparte en Corse fut un événement pour tous ses amis. Ajaccio aurait été en fête pour recevoir le fils, si la ville n'avait pas déploré la mort du père. Une partie de la famille accourut au-devant du jeune officier, avec les serviteurs dévoués. La vieille gouvernante Caterina, qui avait assisté à sa naissance ; la nourrice Ilari, qui avait partagé avec la mère le soin de l'allaiter et la fidèle Saveria, dévouée jusqu'au fanatisme à sa maîtresse, ces trois femmes, suivies des habitants du voisinage, acclamaient le jeune officier, en l'escortant à la maison paternelle. Sa mère l'attendait avec ses plus jeunes enfants et son oncle l'archidiacre, devenu, par la goutte, presque impotent.

La signora Letizia tenait son oncle en grand respect, trouvant en lui un guide sûr pour la gestion de sa modique fortune. Il passait pour riche et possédait un troupeau de chèvres que sa nièce avait dû protéger parfois contre les menaces du jeune Napoléon, accusant ces paisibles animaux de dévaster le domaine de la

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier, 1853.

famille. Le grand-oncle se fâchait contre le petit-neveu, en reprochant à sa jeunesse et à ses idées nouvelles de faire tort à ses chèvres. Il fallait l'intervention de la mère pour mettre entre eux le holà.

Mais il n'y eut pas de querelle, cette fois, à l'arrivée du jeune officier, heureux d'embrasser sa mère qu'il n'avait pas revue, depuis son veuvage. A mon bonheur, néanmoins, disait un jour Napoléon au maréchal Duroc, [il manquait la présence de deux êtres bien chers : mon père, M. Charles Bonaparte et son vieil ami le comte de Marbeuf, devenu le bienfaiteur de ma famille.](#)

Le comte de Casabianca rappelle aussi cette pensée dans ses *Souvenirs*<sup>1</sup> :

[L'ancien gouverneur général de la Corse n'avait pas oublié le service important qu'il devait à l'avocat défenseur de sa cause et il était mort, en portant son deuil, le 20 septembre 1786, à l'âge de quatre-vingts ans, entouré de l'estime publique.](#)

Madame veuve Bonaparte se trouvait, de fait, le véritable chef de la famille, avec l'assistance passagère de ses deux fils aînés, Joseph et Napoléon, se partageant, auprès d'elle, la tâche de l'éducation de leurs jeunes frères et sœurs.

Napoléon se chargea en personne, du sort de Louis et le conduisit à Valence, où se trouvait encore son régiment. Louis, dès lors, devint son pupille, et lorsque Napoléon revint de la Corse, il partagea sa chambre avec lui, et sa pension d'officier. Il lui fit faire enfin sa première communion, suivant les pieuses instances de leur mère.

D'aussi simples occupations ne pouvaient suffire à l'activité intellectuelle du jeune officier, durant ses congés de semestre. Il avait besoin de se livrer à des travaux plus conformes à ses aptitudes. Il y était fort encouragé par la tendresse maternelle, qui ne pouvait apprécier le savoir d'un tel fils, mais qui se préoccupait sans cesse des moyens de faciliter ses études et ses travaux. Madame Bonaparte le savait disposé aux promenades solitaires dans les environs d'Ajaccio et de préférence à leur villa des Milelli, dont elle cherchait à lui rendre le séjour agréable. Elle y organisa si bien son établissement de travail, qu'elle réussit à attacher son fils à la maison paternelle et au coin solitaire de cette campagne, sorte de refuge appelé fièrement par Napoléon : [son cabinet de Milelli.](#)

C'est là qu'il entreprit *l'Histoire de la liberté corse*, dont il expliquait le plan à sa mère. Elle lui conseilla de le communiquer à Pascal Paoli, dont la réponse fut de ne pas faire une publication hâtive, et il engageait fort l'auteur à soumettre son essai au jugement éclairé de l'abbé Raynal. Son conseil fut suivi, en temps utile. Napoléon avait conçu cet ouvrage, selon les idées libérales de l'époque, en mémoire de son père et sous les yeux de sa mère.

L'*Histoire de la liberté corse*, commencée en 1786, fut continuée avec persévérance, par le lieutenant Bonaparte, à chacun de ses congés de semestre passés à Ajaccio. Il en citait des fragments à sa mère pour profiter des inspirations ou des conseils de son ardent patriotisme et de ses souvenirs de la guerre dite *de l'Indépendance*.

Lucien raconte<sup>2</sup> avoir écrit, de sa main, deux copies de cet ouvrage, dont l'une, incomplète, fut adressée par Napoléon à l'abbé Raynal. Le manuscrit de *l'Histoire*

---

<sup>1</sup> Manuscrit du comte de Casabianca père. (*Appendice.*)

<sup>2</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*. Éd. de 1836, 1 vol., p. 92.

*de la liberté corse* n'a pas été perdu ou brûlé, comme l'avait cru Lucien. Il a été conservé par les soins de Madame Mère qui l'a remis, plus tard, à son frère le cardinal Fesch, avec divers écrits de la jeunesse de Napoléon.

On peut citer aussi : *Des plans développés pour la défense de Saint-Florent, de la Mortella et du golfe d'Ajaccio* ; — un *Projet d'organisation des milices corse*, et d'autres manuscrits protégés par la sollicitude maternelle. Tous ces travaux témoignent des préoccupations de l'auteur pour les intérêts de son pays natal, quoiqu'il ait paru les oublier, au temps où il aurait pu s'en souvenir.

Le jeune Napoléon se reposait de ses études les plus sérieuses par la composition de quelques nouvelles littéraires, telles que *le Comte d'Essex*, *le Masque prophète* et d'autres, qu'il lisait à sa mère, ou devant elle, afin de mieux en apprécier lui-même la lecture.

L'un des curieux écrits signés Buonaparte, et inspiré peut-être par sa mère, est une longue *Lettre à Matteo Buttafuoco*, député de la Corse à l'Assemblée nationale.

La lettre de Bonaparte à Buttafuoco a été signalée par Stendhal, faisant intervenir la mère du jeune écrivain corse dans les termes suivants : *Quelles circonstances*, dit-il<sup>1</sup>, entourèrent le berceau de Napoléon ? Je vois une mère remarquable par un *esprit supérieur, non moins que par sa beauté*, chargée du soin d'une famille nombreuse. Cette famille, assez pauvre, croît et s'élève au milieu des haines et des agitations violentes, qui durent survivre à trente ans de mécontentement ou de guerre civile. Nous verrons plus tard l'horreur profonde qu'inspira à Napoléon le colonel Buttafuoco, qui n'a d'autre tort, pourtant, que d'avoir fait la guerre à Paoli, et suivi le parti opposé à celui des Bonaparte.

Le jeune officier n'occupait pas seulement le loisir de ses congés, auprès de sa mère, à des travaux de science, d'histoire ou de littérature ; il se trouvait placé, mieux que partout ailleurs, pour étudier les principes ou les éléments de l'économie domestique. Il l'appréciait à l'école de la digne pourvoyeuse du ménage, connaissant bien le prix de la plupart des denrées de toute espèce et les conditions ou influences de leurs variations. Il devait en faire plus tard l'application la plus élevée, la plus large aux dépenses de sa maison des Tuileries et la plus utile, la plus sévère aux fournitures de ses armées.

Tel était, provisoirement, l'emploi des vacances de l'officier d'artillerie à Ajaccio. Il semblait prévoir l'époque où il ne lui serait plus possible de revoir ce cher pays natal, qui le rapprochait de sa mère. C'était le temps où il pouvait s'inspirer d'elle et de son caractère viril, en fortifiant ses espérances dans un meilleur avenir, sans lui faire prévoir ses destinées futures.

L'appréciation de Lucien prend place ici<sup>2</sup>. *Notre excellente mère, demeurée veuve à trente-deux ans, trouva, dès lors, en Joseph, l'appui dont elle avait besoin, ainsi que nous. Elle l'avait eu, à peine âgée de treize ans ; et il ne fut même que son second enfant, une première fille étant morte peu de jours après sa naissance : fécondité précoce très rare, même en Corse, où les femmes arrivent, de bonne heure, à la maternité. Notre mère vit donc toujours dans Joseph le chef de la famille, jusqu'au moment où le génie et la fortune de Napoléon le mirent au-dessus de tout.*

---

<sup>1</sup> *Vie de Napoléon*, fragments, 1876.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, t. II.

Lucien proteste de son admiration pour son second frère, Napoléon, d'après la haute opinion qu'avait de son mérite l'archidiacre Lucien, leur oncle respectable, infallible oracle, dit-il, de notre famille et de toute l'île... Joignez-y, ajoute Lucien, la manière, toujours pleine d'éloges, dont j'entendais ma mère parler de son fils, l'officier d'artillerie ; tout cela m'avait singulièrement prévenu et entretenu dans l'idée de son éclatant mérite.

Madame veuve Bonaparte trouve, dans son fils Napoléon, le surveillant des études de ses autres enfants. — Un tour de valse improvisé. — Il est malade d'excès de travail et doit sa guérison aux soins maternels. — Ses promenades au jardin d'oliviers des Milelli. — La légende du vieux chêne. — Recherche de la solitude ; mélancolie surveillée par la vigilance maternelle. — Lettre officielle écrite par Napoléon, ou mémoire rédigé, au nom de sa mère, sur la pépinière d'Ajaccio. — Demande d'admission de Lucien au séminaire d'Aix.

Madame Bonaparte, d'après Nasica<sup>1</sup>, était austère et réservée dans l'éducation première de ses enfants ; elle s'en déchargeait sur Napoléon, toutes les fois qu'il arrivait à Ajaccio. On aurait cru voir, dans cet intérieur, un collège ou un couvent. La prière, le sommeil, l'étude, les repas, les divertissements et les promenades, tout était calculé, mesuré. Ainsi s'exprime l'un des biographes les plus véridiques de la jeunesse de Napoléon. L'anecdote suivante pourrait figurer dans le livre de son compatriote. On raconte que pendant l'un des congés de Napoléon à Ajaccio, il rencontra dans l'escalier de la maison paternelle, une jeune paysanne qui lui offrit un *cacio*, ou un fromage frais. *Mon père vous envoie, lui dit-elle, ce fromage, pour que vous goûtiez du premier lait de vos brebis.* Napoléon la remercia généreusement par un écu de six livres ; Madame était présente et trouva que c'était trop généreux, en reprochant cette prodigalité à son fils. Mais lui, pour toute réponse et afin de laisser à la jeune paysanne le temps de s'éloigner, sans scrupule, saisit sa chère maman par la taille, lui fit faire, malgré elle, un tour de valse et la laissa fort effarée du sans-gêne de son Napoléon.

Un tel accès de gaieté n'était pas naturel au jeune officier qui, cette année, éprouvait de la tristesse et ressentait du malaise. Il s'était remis au travail avec trop d'ardeur, n'interrompant une étude que pour en reprendre une autre, et passant une partie de ses nuits sans sommeil. Sa mère s'en inquiétait et ne parvenait pas à modérer sa passion infatigable pour le travail. L'appréhension maternelle n'était que trop fondée. Le lieutenant tomba malade et obtint une prolongation de congé pour l'hiver. Elle lui fut accordée par le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, et d'après l'avis des médecins. Madame Bonaparte ayant déjà fait elle-même, pour des rhumatismes, un usage utile des eaux thermales de Guagno, y conduisit son fils, qui s'en trouva bien.

Aimant la Corse, comme il aimait sa mère, il se plaisait aux Milelli, ce jardin d'oliviers réclamé aux jésuites et reconnu, après un long procès avec eux, la propriété de la famille Bonaparte. C'est au jardin des Milelli qu'étant avec sa mère, Napoléon convalescent venait se distraire ou se reposer de sa mélancolie habituelle. Il recherchait, entre toutes ses promenades, l'ombrage d'un vieux chêne, l'un des plus anciens arbres de toute la contrée. Sa légende, dans le pays, est devenue populaire et s'est jointe au souvenir du fils, auprès de la mère. Il allait explorer l'île et ses côtes, dont il connaissait la topographie, comme un

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, 1 vol. 1852.

ingénieur géographe. C'est peut-être à cette étude première que se rapportent ses goûts pour le levé des plans de champs de bataille. Il s'en occupait sous les yeux de la signora Letizia, qui le veillait dans sa convalescence, comme elle l'avait veillé dans sa maladie. Il allait quelquefois, pour se distraire, voir sa nourrice Ilari, dont l'humeur joviale l'amusait. Il se rappelait, auprès d'elle, ses impressions d'enfance, les aventures et les légendes corses, auxquelles son imagination vive prêtait un charme de plus.

Les récits de la guerre de l'Indépendance exaltaient l'imagination du jeune officier, comparant son état d'inaction à cette vie d'activité continue, à des exploits belliqueux ou à la gloire militaire qui lui semblait interdite ; il en ressentait une tristesse, un découragement à désespérer de l'avenir. Il s'affligeait enfin de voir sa mère réduite à un état de gêne qu'il était impuissant à changer, pour lui fournir l'aisance et le bien-être de tous les siens. Ces pénibles pensées dominaient son esprit, et sa mélancolie croissante lui suggérait parfois de sinistres pensées. Il cherchait à s'isoler, plus qu'à se distraire et se serait laissé entraîner à une tentative coupable contre ses jours, si la vigilance maternelle ne l'en avait préservé. La signora, si prévoyante pour lui, le surveillait, à son insu, dans son état moral, après l'avoir soigné dans sa maladie ou sa convalescence. Il se soumit à cet ascendant si naturel, si légitime et fut détourné de ses funestes pensées, par l'autorité de celle qu'il appelait encore *maman*. Il n'aurait obéi à aucune autre influence.

Il disait aussi de sa maman : *C'est une femme qui pense au mieux : ma mère a l'esprit juste et ne se trompe jamais. Son appréciation et ses conseils me sont d'une grande utilité.* Pourquoi Napoléon ne s'en est-il pas souvenu dans d'autres crises de son existence ?

Il servait quelquefois de secrétaire à maman Letizia, pendant la durée de ses congés, en s'appliquant, pour elle, à écrire d'une façon lisible. La lettre ci-après en est un spécimen assez curieux. L'officier d'artillerie de Buonaparte adresse, au nom de sa mère, à l'Intendant de la Corse, un mémoire relatif à la pépinière d'Ajaccio. Ce mémoire, daté de Paris, en novembre 1787, commence ainsi <sup>1</sup> :

Monseigneur,

Letizia Ramolino, veuve de Buonaparte d'Ajaccio, a l'honneur de vous exposer : Que par le contrat que feu son mari passé avec le roi, pour l'établissement d'une pépinière de mûriers, en 1782, il devait commencer sa distribution en 1787 ; que, pendant cet intervalle de cinq années, elle devait toucher la somme de 8.500 livres, à titre d'avances, plus la valeur de la greffe d'un sol pour arbre, comme elle a été réglée aux états, en 1783 ; son contrat fut résilié en mai 1786 ; qu'à cette époque on cessa de lui continuer des avances, c'était une suite de ce qu'elle n'avait plus de plantation à faire.

Des explications, inutiles à reproduire, de la part de la signora Letizia, s'appliquent à ces indemnités légitimement dues et les raisons à l'appui en sont bien exposées. Les avances faites sont au-dessous de ce qu'elles auraient dû être. La demanderesse sollicite, en définitive, le remboursement des avances qu'elle a faites sans réserve. Ce mémoire finit dans les termes suivants :

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses mémoires, (édition de 1882), t. Ier.

... Vous aurez, autant qu'il est en vous, réparé les fausses spéculations de votre prédécesseur ; vous aurez fait du bien à ma famille, en suivant les règles de la justice la plus stricte. De pareilles occasions n'arrivent pas tous les jours, Monseigneur ; profitez-en et si la suppliante reconnaît par la plus vive reconnaissance vos bontés, vous, Monseigneur, lui devrez l'occasion offerte qui ne vous fera jamais penser à cette famille, sans éprouver un contentement intérieur.

Pour Madame sa mère,

BUONAPARTE, Officier d'artillerie.

Le commentateur des *Mémoires de Lucien* ne manque pas de faire ressortir les moindres incorrections d'orthographe que l'on a pu reprocher quelquefois aux esprits les plus éclairés de cette époque.

Napoléon adresse ensuite à l'Intendant de la Corse une demande d'admission de son frère Lucien au séminaire d'Aix. Cette demande était écrite au nom de leur mère. Elle dut être renouvelée, l'année suivante, sans succès, par Madame veuve Bonaparte.

## 1788.

Lettres diverses de Madame Letizia Bonaparte à l'Intendant de la Corse, sur les mûriers de sa propriété ; — au ministre de la guerre, pour l'admission de Louis, son fils, à l'une des Écoles militaires ; — à l'Intendant de la Corse, pour le même objet. — Lettre de Napoléon à sa mère, sur l'inaction de son régiment à Auxonne ; — à l'Intendant de la Corse, encore, pour l'admission de Lucien au séminaire d'Aix. — Insuccès des démarches. — Nouvelle lettre de Madame veuve Bonaparte au même intendant. — Découragement de Napoléon, atteint de mélancolie. — Il est sauvé par sa mère d'un acte de désespoir.

Ici apparaissent, non les premières lettres, mais plusieurs de Madame Letizia Bonaparte, qui, par la suite, en écrivit fort peu, tout entières de sa main et en dicta au contraire un grand nombre. La connaissance difficile de la langue française lui faisait une obligation de dicter sa correspondance en italien.

Les deux lettres suivantes sont relatives à une vente de mûriers, provenant de sa pépinière, et témoignant du succès de cette culture dans la propriété de la famille Bonaparte. On y remarque, jusque dans des détails minimes, l'esprit d'ordre et d'épargne nécessaires à la situation de Madame Letizia, devenue veuve, elle signa, pendant longtemps, ses papiers d'affaires : *Veuve de Buonaparte*.

Les deux lettres suivantes sont extraites des *Mémoires de Lucien*<sup>1</sup>.

A M. l'Intendant de la Corse<sup>2</sup>.

Ajaccio, 12 février 1788.

Monsieur, Madame Angelina-Maria Pietra-Santa, Pietra-Costa, M. Barocci et plusieurs autres personnes de cette ville, désirant avoir des mûriers sur ma pépinière, m'avaient demandé des renseignements sur les démarches à faire pour obtenir votre ordonnance. En conséquence, ils avaient fait faire des trous et ont demandé à messieurs les officiers municipaux des certificats, précédés d'une descente dans les endroits où ils avaient fait travailler.

Monsieur le podestat a répondu que l'ordonnance que vous avez fait afficher pour cet objet ne leur ayant pas été communiquée, ils n'étaient pas dans le cas de faire ce travail. Je me suis en conséquence adressée à votre subdélégué, afin de ne perdre aucun temps, qui est précieux dans cette saison. Après diverses recherches dans ses cartons, monsieur Soury n'en a pas trouvé de copie. Je prends donc la liberté de vous prier de vouloir bien communiquer votre ordonnance à messieurs les officiers municipaux ou de prendre tout autre parti qui puisse faire cesser cet incident. Quoique la saison soit un peu avancée, je crois que cela ne doit pas vous empêcher de délivrer des

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*, Édit. Yung, t. Ier.

<sup>2</sup> Cette lettre est de la main de Bonaparte et insérée dans l'appendice du tome Ier des *Mémoires de Lucien*, 1882, p. 460 et suivantes.

ordonnances aux habitants des marines, l'air étant plus tempéré et le terrain plus arrosé.

Je suis, avec le plus profond respect, monsieur,  
Votre très humble et très obéissante servante,  
Veuve DE BUONAPARTE.

Autre lettre de madame veuve Bonaparte.

A M. de la Guillaumye, Intendant de l'île de Corse à Bastia.

12 avril 1788.

Monsieur,

Par la lettre du 12 novembre 1787, que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, vous me disiez que, du moment que j'aurais achevé la livraison de cette année, vous m'auriez fait toucher la valeur de ces arbres ; actuellement je viens d'en livrer à différents particuliers, sur les ordonnances que vous leur aviez données, le nombre de 3600, plus celui de 500 sur des billets particuliers de votre subdélégué, en conséquence du pouvoir qu'il m'a communiqué ; en tout 4110 arbres mûriers : j'ose donc vous prier d'effectuer la promesse que vous avez eu la bonté de me faire.

J'étais dans le cas de livrer cette année un bien plus grand nombre d'arbres. J'ai toujours attendu que quelqu'un vint me présenter quelqu'une de vos ordonnances ; et c'est avec surprise que je vois aujourd'hui, où la saison ne permet plus, pour cette année, aucune plantation, que vos ordonnances se sont bornées à un si petit nombre ; je comprends facilement que le manque de cultivateurs et de demandes en a été la cause, mais il n'en est pas moins vrai que cela me porte grand préjudice et une année de culture de plus que je suis obligée de donner à 5 ou 6.000 arbres un accroissement de dépense de plus d'un sol par arbre.

En vérité, je me trouvai singulièrement lésée dans cette entreprise, mais je n'étourdirai pas vos oreilles par de nouvelles plaintes ; la bonté dont vous m'avez toujours honorée m'est assez garante de votre impuissance à y remédier. Du moins j'oserais me flatter que vous contribuerez un peu à me soulager, en m'accordant le prix des arbres délivrés, ce qui me paraît bien juste, y ayant d'ailleurs été autorisée par le ministre ; ce serait abuser de votre complaisance que de vous exposer les différents torts que j'ai éprouvés dans cette affaire ; j'espère donc dans votre bonté.

Si j'osais renouveler à votre souvenir l'affaire du marais delle Saline, je vous représenterais que le printemps est la saison favorable pour les travaux en réparation dans cet endroit, où l'abondance des eaux s'oppose aux travaux de l'hiver et l'infection de l'air à ceux de l'été.

Je suis, avec le plus profond respect, monsieur,  
Votre très humble et très obéissante servante,  
Veuve DE BUONAPARTE.

Pendant ce temps, Napoléon rejoint son régiment à Auxonne, c'est-à-dire vers la fin du mois de mai, pour assister prochainement à la grande Révolution qui changera sa destinée et celle de tous les siens. Mais, auparavant, il devra veiller aux intérêts de sa famille et aux démarches de sa mère, pour l'amélioration de ses moyens d'existence. L'exploitation de la vigne dite de la *Spozata* y entre pour une large part.

La lettre de Madame veuve Bonaparte rappelle sa sollicitude maternelle pour son fils Louis, dont l'admission avait été refusée à l'une des Écoles royales militaires. Elle fait valoir les titres de celui auquel on en a préféré d'autres, en l'écartant après eux.

Le 18 juin 1788, Madame Letizia écrivait au ministre de la guerre<sup>1</sup> :

La veuve de Buonaparte d'Ajaccio, en Corse, a l'honneur d'implorer votre bonté, pour l'admission de son quatrième fils, nommé Louis, à une des Écoles militaires. Il concourut sans succès, en 1787, mais il obtint une promesse pour la prochaine promotion, son âge l'en rendant encore susceptible ; celle-ci a eu lieu, mais vous avez cru devoir donner la préférence à des enfants dont les familles produisaient des titres plus solides, sans doute, et il a été encore exclu cette année, sans pouvoir plus espérer dans le concours prochain, attendu que son âge ne le lui permettra plus, à cette époque. Chargée de l'éducation de huit enfants, veuve d'un homme qui a toujours servi le roi dans l'administration des affaires de l'Île de Corse, qui a sacrifié des sommes considérables, pour seconder les vues du gouvernement. privée de secours, c'est aux pieds du trône et dans votre cœur sensible et vertueux qu'elle espère les trouver...

Huit pupilles, Monseigneur, seront l'organe des vœux qu'elle adressera au ciel pour votre conservation.

Cette supplique touchante fut encore écartée.

En attendant les graves événements qu'il ne pouvait prévoir, Napoléon, à peu près inactif à son régiment, s'était remis au travail de son ouvrage sur la Corse. Mais il vivait de la façon la plus simple, écrivant, par exemple, d'Auxonne, à sa mère :

... Je n'ai d'autres ressources ici que de travailler. Je ne m'habille que tous les huit jours ; je ne dors que très peu, depuis ma maladie : cela est incroyable. Je me couche à dix heures et je me lève à quatre heures du matin. Je ne fais qu'un repas par jour, à trois heures : cela me fait très bien à la santé.

En novembre 1787, Napoléon avait fait parvenir à l'Intendant de la Corse une demande d'admission de son frère Lucien au séminaire d'Aix, et cette demande avait dû être renouvelée, l'année suivante, par leur mère, écrivant encore le 19 novembre 1788, au même intendant<sup>2</sup> :

Pardonnez à ma nombreuse famille mon importunité, j'ai la hardiesse de vous solliciter pour mon fils Lucien qui est à Aix. L'espérance que vous me donnâtes conjointement à Monsieur de Marbeuf fit que je le

---

<sup>1</sup> Note des *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. Ier, p. 29.

<sup>2</sup> Note des *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. Ier, 1882.

plaçai au collège, il y a un an, et cependant je n'entends pas encore parler de cette réception.

... Adieu, Monsieur, puisse l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma nombreuse famille ne pas se démentir ; car quoiqu'elle n'ait pas le bonheur de vous connaître, depuis longtemps, vous êtes cependant la seule personne dans la justice et la bonté duquel elle ose espérer.

Lorsque Napoléon connut l'insuccès des deux demandes de sa mère, pour ses frères Louis et Lucien, il en souffrit doublement. Il se trouvait isolé des siens et privé des conseils maternels qui lui avaient été si secourables, l'année précédente. Ses idées de tristesse et d'abandon de la vie semblaient reprendre le dessus, et, isolé déjà, il cherchait à s'isoler davantage. Le prestige de la gloire militaire n'était déjà plus devant ses yeux ou s'effaçait de sa pensée. Il se sentait atteint d'une nouvelle crise d'hypocondrie, attribuée par lui à sa mauvaise étoile et à l'état de gêne de sa famille. Ce fut de nouveau sa mère qui releva son courage dans le présent et ramena sa confiance dans l'avenir.

Enfin, la nécessité du devoir, la passion du travail, la perspective de l'avancement, et par-dessus tout, l'influence de la tendresse maternelle, parvinrent à détruire la funeste préoccupation du jeune officier.

Il fut, pendant sept années, lieutenant d'artillerie, s'attacha sans relâche, durant cette période, à perfectionner son instruction et à fortifier son esprit. Il semblait entrevoir le prestige de sa future destinée, en attribuant à sa mère la meilleure part de cette influence mystérieuse. Une pensée touchante et vraie qu'il exprime souvent, qu'il semble invoquer toujours et retrouver, à certaines époques mémorables de sa vie, depuis sa renonciation au suicide, jusqu'à l'agonie de son existence, c'est la tutelle, c'est la protection de sa mère. Ne voyait-il pas, en elle, apparaître son étoile de l'avenir ?

1789.

Extrait des Mémoires de Lucien Bonaparte sur la situation des siens autour de leur mère, à l'avènement de la Révolution française. — Alors reparaît Paoli, gouverneur de la Corse, après vingt ans d'émigration en Angleterre. — Ses sentiments pour les fils aînés de Letizia et son admiration pour elle. — Napoléon, à vingt ans, exprime son enthousiasme à Paoli. — On lui conseille d'émigrer ; il s'y refuse et préfère la recommandation de sa mère : Savoir attendre. — Sa velléité de mariage à Valence. — Il salue, avec les seins, l'avènement de 89.

Lorsque, dit Lucien Bonaparte<sup>1</sup>, la Révolution ouvrit, en 1789, la grande ère de la réforme politique, j'entrais dans ma quinzième année. Après avoir été quelque temps au collège d'Autun, puis à l'École militaire de Brienne, et enfin au séminaire d'Aix, en Provence, je venais de rentrer en Corse. Ma mère, veuve à la fleur de son âge, s'y dévouait aux soins de sa nombreuse famille. Joseph, l'aîné de ses enfants, âgé de vingt-trois ans, la secondait avec ardeur, en s'occupant de nous avec une tendresse paternelle. Napoléon, de deux ans plus jeune que Joseph, n'avait pas encore été à l'École royale de Saint-Cyr, chercher leur sœur Marianne-Élisa. Louis, Jérôme, Pauline et Caroline étaient encore enfants.

Un frère de mon père, l'archidiacre Lucien, était devenu le chef de la famille ; quoique goutteux et alité, depuis longtemps, il veillait sans cesse à nos intérêts. Si la providence nous avait frappés du coup le plus rude, en nous privant sitôt de notre père, elle compensa cette perte, autant que possible, en nous laissant, encore quelque temps, cet excellent oncle. Elle doua aussi la meilleure des mères de cet esprit de constance et de cette force d'âme dont l'avenir, ouvert devant nous, lui fournit l'occasion de donner tant de preuves. Un frère, digne de notre mère, l'abbé Fesch, complétait notre famille.

Il appartenait à Lucien Bonaparte (en publiant le premier volume de ses *Mémoires*), de grouper ainsi tous les siens autour de leur courageuse mère, dès l'origine de la Révolution française. Lucien devait se montrer, en Corse, malgré sa jeunesse, l'un des ardents défenseurs de cette Révolution, en admirant la part que son père avait prise à la guerre de l'Indépendance.

Pascal Paoli, pendant ce temps, avait gardé le souvenir fidèle de Charles Bonaparte, depuis l'heure de ses adieux, pour émigrer en Angleterre et y faire un séjour de vingt années. Paoli se voyait, à la date de 1789, rappelé en Corse, au nom de la France, et nommé gouverneur général de cette île, dont il avait été le chef, au nom de la liberté ! Paoli allait-il retrouver, dans les fils aînés de Charles Bonaparte et dans sa vaillante veuve, l'appui moral désormais nécessaire à son gouvernement nouveau ?

Il conservait toute son admiration pour la signora Letizia et il exaltait ses vertus, en la comparant à une héroïne de Plutarque. Il savait quelle autorité morale était

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, Paris, 1836.

la sienne sur tous ses enfants, et il songeait à se concilier cette haute influence sur les aînés de ses fils.

Après la veuve de Charles Bonaparte, en 1789 et à côté d'elle, ou entre elle et son fils aîné Joseph, apparaît Napoléon à vingt ans. Il avait reçu, dès son enfance, l'impression des sentiments patriotiques de son père et de sa mère, et il rendait à Paoli l'hommage de son admiration juvénile. Il saluait en lui, dans son fanatisme pour la Corse, le grand chef de la lutte insulaire, ou l'organisateur de la victoire contre l'hostilité des Génois, regrettant sa résistance à la France et son émigration en Angleterre.

Le jeune officier, fidèle admirateur de Paoli, en apprenant son rappel en Corse, comme gouverneur général, lui adressait, le 12 juin, une lettre d'enthousiasme patriotique pour la Corse libre, dont il continuait l'histoire, en s'occupant d'autres écrits.

Cette lettre publiée par le baron de Coston, se termine ainsi<sup>1</sup> :

... Permettez-moi, général, de vous offrir les hommages de ma famille. Eh ! pourquoi ne dirais-je pas de mes compatriotes. Ils soupirent au souvenir d'un temps où ils espérèrent la liberté. Madame Letizia m'a chargé surtout de vous renouveler le souvenir des années écoulées à Corte.

Je suis avec respect, général, votre très humble et très obéissant serviteur,

NAPOLÉON BUONAPARTE,

Officier au régiment de la Fère.

Auxonne-en-Bourgogne, 12 juin 1789.

Pénétré des idées nouvelles tendant à régénérer la France, il aspirait à se rendre favorable la destinée dont il s'était plaint jusque-là. Mais que pouvait faire le jeune officier ! Les excellents conseils de sa mère l'encourageaient à savoir attendre.

On commençait à émigrer dans le parti royaliste et une belle dame dont le lieutenant d'artillerie ne donne pas le nom<sup>2</sup>, lui faisait espérer ses bonnes grâces, en lui conseillant l'émigration (avec elle peut-être). Il s'y refusa, malgré les paroles séduisantes de cette personne, en lui disant : *Madame, vous êtes charmante, mais il y a, de par le monde, une femme dont les faveurs me plaisent encore plus, c'est la France.* Madame du Colombier, ajoute-t-il, me conseilla autrement : *N'émigrez pas, monsieur Bonaparte ; on sait bien comment ou sort de France, on ne sait ni quand ni comment on y rentre.* Il s'appliqua résolument ces judicieuses paroles et dit enfin : *Ma digne mère m'écrivit. Elle, non plus, n'était pas pour l'abandon de la patrie ; elle me conjura de ne point faire la folie de suivre la mode et de passer le Rhin.* Je lui répondis, relativement à cette phrase : *Si je passe le Rhin, ce sera pour chasser au loin ceux qui voudront rentrer en France, à main armée. Tranquillisez-vous, cara signora madre, votre fils ne sera jamais à la solde de l'ennemi.*

Ces paroles mémorables étaient dites par madame du Colombier habitant Valence avec sa fille. Le lieutenant Bonaparte y était en garnison et bien accueilli

---

<sup>1</sup> *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, 1840.

<sup>2</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. Ier, p. 60 à 62.

dans la famille ; trouvant mademoiselle du Colombier fort bien élevée, très à son goût, il aurait demandé sa main et pouvait l'obtenir, s'il avait eu quelque fortune.

Mademoiselle du Colombier épousa, plus tard, le baron de Bressieux — et l'officier d'artillerie, devenu empereur, nomma la baronne de Bressieux, dame de compagnie de Madame Mère.

La Corse, reprend Lucien<sup>1</sup>, avait été déclarée, le 30 novembre 1789, partie intégrante de la monarchie et cette déclaration, qui avait comblé les vœux des insulaires, avait achevé d'effacer dans tous les esprits les souvenirs amers de la conquête. Les idées philosophiques et l'inquiétude révolutionnaire qui dominaient le continent, fermentaient aussi dans nos têtes, et personne ne salua plus ardemment que nous l'aurore de 89.

Lucien, par ce langage, exprime non seulement sa propre pensée, mais aussi celle de sa mère, qui peut-être n'aurait pas su la rendre comme lui. Il termine cette page intéressante du premier volume de ses *Mémoires*, en indiquant la nouvelle situation de ses frères : Joseph, dit-il, entra dans l'administration départementale, Napoléon se prépara, par des études sérieuses, à marcher, à pas de géant, dans sa carrière de prodiges ; et le troisième frère (c'était Lucien lui-même), à peine adolescent, courut se jeter dans les sociétés populaires, avec le naïf enthousiasme d'une tête ardente, encore toute pleine des souvenirs du collège et des grands noms de Rome et de la Grèce.

Tel était, pour la famille Bonaparte, l'avènement de la grande Révolution de 1789.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, t. Ier.

## 1790.

Paoli traverse la France, entouré d'hommages et rentre en Corse tout-puissant. — Il y est reçu avec éclat, tandis que le lieutenant Bonaparte en congé l'avait devancé sans bruit. — Récit de son retour auprès des siens. — L'archidiacre gère la modique fortune épargnée par sa nièce Letizia, trop bien secondée à cet égard, par ses deux fidèles servantes. — Espièglerie de Pauline, découvrant la cachette pleine d'or du vieil oncle. — Il retrouve son or, mais ne recouvre pas la santé. — Temps malheureux pour Madame Bonaparte, assistée dans sa détresse par une famille qui lui témoigne une véritable affection.

L'ancien chef de l'indépendance corse, le champion de sa nationalité, Pascal Paoli, rappelé dans sa patrie, après vingt ans d'émigration en Angleterre, traversait la France, à laquelle il n'avait pas voulu se rallier et y séjournait pendant quelque temps, entouré d'hommages. Il fut présenté par La Fayette à l'Assemblée nationale et accueilli avec une haute faveur par elle, par le roi et par tous les pouvoirs constitués.

Une députation extraordinaire d'Ajaccio avait été envoyée à la rencontre de Paoli, si connu autrefois de Charles Bonaparte, de sa femme et de ses fils aînés.

L'un des délégués de la Corse, à son arrivée, le colonel Raphaël de Casabianca, fort estimé du chef de la famille Bonaparte, venait à Paris, pour assister avec ses collègues, à la réception solennelle de Paoli par l'Assemblée constituante, le 22 avril 1790<sup>1</sup>.

Avant le retour de Paoli en Corse, Napoléon y revenait passer, à Ajaccio, le temps de son congé annuel. Son premier soin fut de courir à la maison natale. Je fus reçu, dit-il<sup>2</sup>, à bras ouverts, par ma famille ; ma conduite m'avait mérité cet accueil ; jamais de plaintes sur mon compte. Officier pauvre, je n'avais aucune dette ; je vivais chétivement, mais sans créanciers ; il en résulta que, malgré ma jeunesse, je jouis, dès l'âge de vingt ans, de cette considération que l'on n'acquiert ordinairement qu'avec les années. Ma mère pleura avec moi son mari ; je revis mes frères, mes sœurs, le vieil oncle Lucien, un peu démocrate, peut-être, en dépit de sa robe, mais ecclésiastique jusqu'au bout des ongles ; il s'éteignait visiblement, etc.

Notre grand-oncle, continue Napoléon, accablé, à son âge avancé, par la perte de son neveu (Charles Bonaparte), cherchait à me consoler, par l'appui que je trouverais, disait-il, dans le grand caractère de ma mère, et elle aussi prétendait se consoler, en me parlant de l'appui qu'elle trouvait en moi.

La confiance qu'inspirait le vénérable archidiacre n'était pas limitée à la famille et absolue à l'égard de la signora Letizia, elle s'étendait à tous, et de tous côtés, autour de lui. — Lui seul, suivant l'expression de son petit-neveu, avait arrangé plus de procès — que n'y étaient parvenus tous les tribunaux réunis de la Corse.

---

<sup>1</sup> Communication inédite du comte de Casabianca. V. l'*Appendice*.

<sup>2</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. Ier, p. 89.

Le grand-oncle Lucien se trouvait, depuis la mort de son neveu Charles Bonaparte, le dépositaire de l'argent de la maison, et il sut gérer cette modique fortune avec la plus sage réserve. La signora Letizia le secondait de tous ses efforts, dans cette gestion si facile, faute d'excédent de comptes. Elle avait pour la suppléer, au besoin, dans ses achats ou ses dépenses, les deux gouvernantes, si dévouées, si fidèles, qu'au lieu de se conformer à des vues d'économie modérée, elles les dépassaient, d'habitude, sans s'inquiéter de savoir si leur excès de parcimonie ne serait pas reproché à leur maîtresse exclusivement.

Ajoutons que le grand-oncle, si dévoué aux intérêts de sa nièce, avait donné lieu aussi à ce reproche d'avarice envers la signora. Bon et généreux pour tous les siens, il thésaurisait néanmoins, ou, selon le langage de sa nièce, dans son accent italien, il *coumoulait*, afin d'assurer sa part de bien à la famille.

Voici une anecdote racontée par Napoléon, témoin d'un mauvais tour joué par sa sœur Pauline à leur grand-oncle<sup>1</sup>. Il tenait son or caché, sous ses matelas, dans un sac de peau ; la malicieuse Paulette s'avisa, un beau matin et devant nous, de tirer à elle le sac qui s'ouvrit et versa, à flots brillants, son contenu ; le plancher en fut couvert ; nous étions tous là, frères, sœurs et mère. La consternation désespérée, la douleur, le dépit de l'archidiacre ne peuvent être bien compris par qui n'en a pas été témoin. L'excès du mal lui coupa d'abord la parole, il demeura immobile, ses yeux seulement suivaient avec avidité certains doublons qui s'égarèrent sous les meubles ; enfin la grandeur du péril lui fit recouvrer la voix ; il jura par tous les saints du paradis que c'était de l'argent en dépôt, qu'il n'y avait pas une obole à lui ; nous de rire ; la signora Letizia de nous gronder, et de ramasser l'or, sans en oublier la plus petite pièce ; elle nous emmena ensuite et le bon archidiacre se consola, en s'assurant que rien n'était perdu.

Mais ce qu'il ne put recouvrer, ce fut sa santé qui déclina de plus en plus et le réduisit au repos absolu, sans pouvoir s'occuper davantage des siens redevenus plus pauvres.

Madame Bonaparte fut secourue, dans sa détresse, par la famille Isoard (de Brignoles), qui lui avait déjà donné des témoignages de sympathie et put lui offrir une généreuse hospitalité. Cette famille en fut, plus tard, bien récompensée. Un Isoard, entré dans les ordres, comme l'abbé Fesch, fut d'abord auditeur de rote, à la cour de Rome, ensuite cardinal, ou grand seigneur de l'Eglise au Vatican, grâce à la double reconnaissance de la signora Letizia et de Napoléon.

Quant au jeune abbé Fesch, supportant dès les premiers jours de la Révolution, la gêne sinon la détresse de sa famille, il dut, pour alléger les dépenses, quitter le séminaire et s'engager dans une autre voie. Il prit du service dans l'administration des vivres de l'armée, s'y rendit utile et y resta attaché jusqu'à l'époque du Directoire. Cette position nouvelle lui permit de venir en aide à sa sœur, dans les épreuves difficiles qu'elle eut à subir, afin d'assurer l'existence de ses plus jeunes enfants.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. Ier, p. 260.

## 1791.

Les trois fils aînés de Madame Bonaparte atteints de fièvre grave. — Le lieutenant d'artillerie candidat au commandement d'un bataillon de garde nationale d'Ajaccio. — Dépenses aussi nécessaires que difficiles. — Entretien familial de la mère et du fils, d'après des renseignements précis. — Arrivée de Paoli en Corse, comme gouverneur général. — Son accueil au jeune officier et à sa mère, prévoyant les vues politiques du nouveau chef de l'île. — État de la famille Bonaparte. — Derniers moments du grand-oncle et scène des adieux.

Vers le printemps de 1791, Madame Bonaparte éprouva une inquiétude maternelle assez vive. Ses trois fils aînés, réunis chez elle, Joseph, Napoléon et Lucien, prenaient souvent pour but de leurs promenades, le vallon dit des Salines, situé à petite distance d'Ajaccio. Cette vallée formant un bas-fond de terrain humide, sinon marécageux, devenait parfois malsaine et provoquait la fièvre intermittente des marais. Les trois frères en furent atteints ensemble, mais guérèrent vite, grâce aux soins de leur mère, habituée à intervenir utilement, jusqu'à l'arrivée du médecin, et elle leur interdit désormais cette promenade insalubre. La convalescence se prolongea un peu plus pour Napoléon, appelé bientôt après à une position nouvelle.

Ce lieu insalubre, qui avait causé à la mère assez d'inquiétude pour ses grands fils, a été décrit par l'aîné dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>. C'est aux promenades que nous faisons dans ce lieu que les médecins attribuèrent une fièvre maligne, dont nous faillîmes être victimes en 1791, Napoléon, Lucien et moi.

La même année, par ordre du gouvernement, dans les contrées françaises accessibles à une invasion étrangère, on s'occupait d'organiser une garde nationale, en état d'augmenter la force du pays et d'en protéger les abords.

Napoléon fut encouragé par ses compatriotes et ses amis à se présenter, comme candidat au commandement de l'un des deux bataillons formés en Corse. Cette position honorifique était compatible avec son grade de lieutenant d'artillerie dans l'armée, sans nuire à son service militaire.

Mais il fallait des dépenses pour cette candidature et pour son succès. La fortune des Bonaparte était trop modique pour y suffire, avec les charges de la famille, malgré le rang honorable occupé par elle en Corse. Les frais d'éducation première des huit enfants restaient dispendieux, sauf la faveur due aux écoles du gouvernement. De telles conditions eussent été un obstacle absolu au succès de Napoléon, sans la ressource des plus strictes épargnes faites par la prévoyance maternelle de la signora Letizia. Elle seule pouvait, dans ces conjonctures délicates, donner à son fils l'argent nécessaire à la réalisation de ses vœux, pour le commandement du bataillon.

Les difficultés dépendaient de la concurrence de candidats plus riches, dans la ville. Mais, voyant sa mère prête, pour lui, à tous les sacrifices, Napoléon prit, sur ses compatriotes, un ascendant tel, qu'il devint le chef du mouvement,

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1853, t. Ier.

malgré la jalousie et les menaces de quelques-uns des compagnons de sa nouvelle fortune.

En moins de deux mois, dit Nasica<sup>1</sup>, le parti de Napoléon s'était accru tellement, qu'il menaçait d'absorber ses adversaires. Des défections journalières affaiblissaient les uns, pour fortifier l'autre. La maison Bonaparte était ouverte à tous ceux de son parti, et sa table était mise à son intention. Rien ne coûtait à Madame Bonaparte pour seconder les vues de son fils. Il n'y avait pas de sacrifice qu'elle ne s'imposât volontiers. La confiance qu'elle avait en lui était déjà sans bornes.

Un mot de Napoléon était un ordre pour toute la famille Bonaparte... La seule personne avec laquelle le jeune Napoléon épanchait son cœur, avec laquelle il entrait en discussion, qu'il tâchait de convaincre, en lui faisant part de ses projets, de ses raisons ; la seule personne qu'il écoutait paisiblement, qui pouvait le forcer à rendre compte de ses procédés parfois bizarres, c'était sa mère. Ma mère, disait-il, a l'esprit juste et ne se trompe jamais. Son expérience et ses conseils me sont d'une grande utilité.

La dépense à laquelle se livrait alors la famille était énorme, comparativement à sa fortune. Madame Bonaparte s'en effraya et craignit de ne pouvoir faire face, jusqu'au bout, à la candidature trop onéreuse de Napoléon. — Je suis presque à bout de ressources, lui dit-elle un jour tristement, et à moins de vendre ou d'emprunter. Le jeune officier fit un geste. Oh ! ajouta sa mère noblement, ce n'est pas la pauvreté que je crains, c'est la honte. — Ma mère, répondit Napoléon, touché comme il devait l'être, ma mère, je vous en conjure, reprenez courage et tâchez de me soutenir, jusqu'à la fin. Il faut marcher, nous sommes trop avancés pour reculer. Dans dix jours, le bataillon sera organisé ; alors mes gens ne vous seront plus à charge ; ils seront soldés par le gouvernement. Si je réussis, comme j'en ai l'espoir, notre fortune changera. Une fois officier supérieur, mon chemin est fait. Une conflagration générale va éclater en Europe, une carrière brillante se prépare pour ceux qui sauront se hasarder à propos. Le métier des armes va l'emporter sur tous les autres. Je vous réponds que je saurai me frayer un chemin à travers les erreurs d'une vieille routine. Je connais tous ceux qui ont fait leurs études avec moi ; je puis vous assurer qu'il n'y en a pas quatre qui soient capables de commander un régiment. J'espère qu'on aura besoin de moi. Au reste, j'ai du cœur, je saurai me rendre nécessaire. Les dangers, les fatigues ne m'épouvantent pas. Si je ne rencontre pas à la guerre une mort prématurée, j'y rencontrerai infailliblement la gloire et la fortune. Ma mère, faites ce que vous pourrez ; surtout ne vous affligez pas ; votre santé pourrait en souffrir. J'ai besoin de votre constance, comme de votre amour.

Napoléon se retira tout ému.

L'historien corse poursuit et complète son récit, d'après des documents recueillis sur les lieux. Il cite le hardi coup de main qui avait assuré le succès de la candidature de Napoléon au commandement du bataillon de la garde nationale, sans rappeler la plus noble part de ce succès, due aux suprêmes efforts et aux sacrifices continus du dévouement maternel. C'est à la louange de tous, conformément à la vérité, qu'il était bon de reproduire l'entretien de Letizia Bonaparte avec son fils.

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, 1852.

Ajoutons, d'après une notice inédite du comte de Casabianca<sup>1</sup>, que Napoléon, soutenu dans son entreprise hardie par les épargnes de sa mère, l'emporta, grâce à elle, sur son rival le plus redouté, Marius Peraldi.

Le séjour de Paoli à Ajaccio fut, en même temps, une sorte d'ovation au milieu de laquelle l'ancien chef de la guerre de l'Indépendance fut nommé gouverneur militaire de la Corse. Il demanda aux fils aînés de Charles Bonaparte des nouvelles de leur héroïque mère la signora Letizia. Il eut avec le jeune commandant un sérieux entretien qui excita son admiration, au point de lui dire, en italien : « Tu es un homme de Plutarque, un homme des temps antiques. » Ce que Paoli disait du fils, il le pensait de la mère, malgré ses craintes de résistance, de la part de Letizia, aux projets médités par lui sur leur commune patrie. Il songeait à séparer la Corse de la France, pour la livrer à l'Angleterre. Sans révéler ses projets à ses amis, Napoléon les pressentait et en fit part à sa mère, qui semblait les avoir devinés. Ce fut pour elle et pour son fils une pénible prévision de l'avenir et cet avenir n'était pas éloigné.

La signora Letizia était donc la seule personne qui eût gagné la confiance de Napoléon, dès son bas âge et auprès de laquelle il vint se réfugier, dans les premières crises difficiles de la vie. Il avait en elle la foi qui inspire la grandeur du dévouement le plus légitime et le plus désintéressé.

Napoléon s'était chargé de l'éducation de son frère Louis, devenu son pensionnaire. La charge paraissait lourde pour le jeune officier. Se trouvant, un jour, obligé d'écrire à son grand-oncle : *J'attends avec impatience ce que me doit maman, j'en ai le plus grand besoin*. Cette demande satisfaite lui permit d'améliorer un peu sa situation.

Promu lieutenant d'artillerie en premier, Napoléon venait de faire, à Valence, un nouveau séjour, aussi agréable pour lui que le premier avait été triste. Sa correspondance avec sa mère a pu contribuer à modifier, en elle, l'italianisme du langage, mais non à l'effacer tout à fait. Cette noble femme, si française de cœur et d'âme, si dévouée par ses sentiments et par ses actes à sa patrie adoptive, qu'elle aimait comme son pays natal, éprouvait de la peine à changer ses errements ou ses erreurs de langage.

Muni du congé qu'il attendait, le lieutenant quittait Valence, dans les premiers jours d'octobre 1791, pour retourner en Corse. Sa mère le rappelait à Ajaccio, où il allait revoir le grand-oncle plus malade et sur le point de mourir. Il trouva la famille réunie dans la maison paternelle. Son chef n'y étant plus depuis six ans, avait été remplacé par sa veuve, dirigée elle-même par son vénérable parent. Quelle était alors la situation des enfants ? Joseph avait occupé un emploi qu'il devait conserver dans l'administration départementale. Napoléon, lieutenant en premier d'un régiment d'artillerie, commandait, aux vacances, le bataillon de la garde nationale d'Ajaccio. Lucien, après avoir été au collège d'Autun, puis, à l'École militaire de Brienne et au séminaire d'Aix, était rentré à Ajaccio, où, ému des souvenirs classiques de Rome et d'Athènes, il s'était mêlé aux assemblées populaires et en était devenu à dix-sept ans, l'orateur applaudi. Louis s'était formé, auprès de Napoléon, à la carrière militaire, tandis que Jérôme, enfant, restait auprès de ses sœurs Pauline et Caroline, élevées par leur mère. Le jeune abbé Fesch complétait la réunion de famille.

---

<sup>1</sup> *Biographie de Madame Mère*. V. l'Appendice.

L'archidiacre Lucien Bonaparte, approchant de sa fin, désirait que l'abbé Fesch, son jeune parent, le remplaçât auprès des siens, pour le conseil religieux. Sa nièce Letizia y adhéra, car l'abbé Fesch devait à sa demi-sœur l'origine de sa carrière ecclésiastique, dont il devait parcourir les degrés, en s'attachant à sa bienfaitrice légitime.

Son panégyriste, l'abbé Lyonnet<sup>1</sup>, n'a pu joindre à son récit un incident rapporté par Stendhal, sur les derniers instants de l'archidiacre<sup>2</sup> :

Au moment de s'éteindre, il se fâcha vivement contre l'abbé Fesch qui, déjà prêtre, était accouru en étole et en surplis. L'archidiacre le pria sérieusement de le laisser mourir en paix et il finit, entouré de tous les siens, en leur adressant des conseils pleins de raison. Ce douloureux souvenir était resté dans la pensée de sa noble nièce Letizia. Elle avait fait venir l'aîné de ses fils auprès du vieil oncle, désirant lui donner ses dernières instructions. Joseph s'était empressé d'obéir, en remerciant sa mère, déjà consultée par lui, pour d'autres actes de sa carrière.

La touchante scène des adieux n'est pas seulement une légende, elle est véridique, lorsque, quelques heures avant sa mort, le grand-oncle, s'adressant à Joseph, lui dit : Tu es l'aîné de la famille, et voici, en désignant Napoléon, celui qui en sera chef, en devenant un grand homme.

Joseph rappelle cette scène dans ses *Mémoires*, sauf un commentaire<sup>3</sup>, et il ajoute qu'en s'adressant à sa nièce, avec un calme admirable : Letizia, lui dit-il, cesse tes pleurs, je meurs content, puisque je te vois entourée de tes enfants.

Napoléon aussi a retracé, dans ses *Souvenirs de Sainte-Hélène*, cette touchante scène des adieux à sa mère et à tous les siens<sup>4</sup>. Notre grand-oncle nous fit approcher, nous donna des avis, des conseils. Tu es l'aîné de la famille, dit-il à Joseph, mais Napoléon en est le chef ; aie soin de t'en souvenir ! Et il expira, au milieu des sanglots, des larmes que ce triste spectacle nous arrachait... L'archidiacre Bonaparte mourut le 16 octobre 1791. Sa nièce perdait en lui le soutien de ses enfants, celui qui avait dirigé leur éducation religieuse, comme la signora Letizia dirigeait leur éducation physique et morale.

Antommarchi ajoute à ce qui précède : Restée sans guide, sans appui, disait Napoléon, ma mère fut obligée de prendre la direction des affaires, mais le fardeau n'était pas au-dessus de ses forces : Elle conduisait tout, administrait tout, avec une sagesse une sagacité qu'on n'attendait ni de son sexe ni de son âge. Ah ! docteur, quelle femme ! où trouver son égale ?

Un peintre de talent, Deveria aîné, a fait de la scène des adieux de l'archidiacre, une composition touchante gravée dans un ouvrage devenu rare<sup>5</sup>. Le mourant n'a plus que quelques heures à vivre ; il s'adresse à Joseph, assis à gauche de son lit, et posant une main sur la sienne, il lui désigne, de l'autre, Napoléon placé devant ses plus jeunes frères, qu'il semble protéger. Leur mère en larmes, assise au pied du lit et entourée de ses trois filles, a une admirable expression de douleur, dans toute sa beauté. La tête seule de cette mère affligée, reproduite

---

<sup>1</sup> *Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, 2 vol., t. Ier.

<sup>2</sup> *Vie de Napoléon*, par Stendhal, 1876.

<sup>3</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier, p. 117, etc.

<sup>4</sup> *Mémoires du Dr Antommarchi*, 2 vol. 1825, t. Ier, et *Récits de la captivité, Suite de la correspondance de Napoléon Ier*, t. XXXII.

<sup>5</sup> *Napoléon et ses contemporains*, etc., par de Chambure, 1 vol. in-4°, 1824.

sur la toile d'un grand portrait, ressemblerait à l'une des plus belles compositions de Greuze.

N'est-il pas étrange qu'à six ans d'intervalle, et sur le point de mourir, le père et le grand-oncle de Napoléon aient eu, l'un et l'autre, le pressentiment de sa future destinée. Telle avait été l'inspiration providentielle de sa mère, lorsqu'elle vint présenter son jeune fils aux lazaristes, avant son entrée à l'École de Brienne.

## 1792<sup>1</sup>.

Madame Bonaparte attend Napoléon à Ajaccio où il revient, pour commander la garde nationale. — Il n'habite pas la maison paternelle, afin de ne point inquiéter sa mère. — Sa vie est en danger et ses ennemis personnels le menacent de près. — Sa mère le supplie de ne pas les braver. — Armistice favorable au jeune capitaine commandant. — Accueilli avec froideur par Paoli, il s'en inquiète, comme sa mère et ses frères. — Il reçoit une mission éloignée d'Ajaccio. — Atteint encore de mélancolie, il est sauvé de nouveau par sa mère. — Rentré à Paris, il assiste à la journée du 10 Août. — Sa lettre officielle pour faire sortir sa sœur Élisabeth de Saint-Cyr et la ramener en Corse. — Accusé de trahison par ses ennemis ; il est encore une fois sauvé par l'intervention maternelle.

Nommé capitaine d'artillerie, Bonaparte revenait en Corse, au printemps, pour commander le bataillon de la garde nationale d'Ajaccio. Il avait accepté l'offre de loger à l'entrée de la ville, afin de mieux accomplir sa mission, en recevant chez lui ses partisans pour ne pas inquiéter sa mère du bruit de leur présence. Mais Madame Bonaparte n'était pas sans appréhension sur le refuge préféré par son fils, pour faciliter ses conciliabules avec les officiers de son bataillon.

Le jeune commandant inquiéta sa mère encore plus, à propos d'une intrigue amoureuse avec une femme fort éprise de lui et d'une extrême jalousie corse. Ayant acquis la certitude d'être délaissée pour une autre, elle résolut de se venger. Elle invita son volage amoureux à dîner, versa du poison dans son verre et le fit boire d'un trait. Les accidents les plus graves survinrent dans la soirée, en mettant la vie du jeune officier en péril. Sa mère, avertie à temps, se rendit auprès de lui à la hâte et lui assura les premiers soins, en préparant, par sa sollicitude, les secours du médecin, nécessaires à la guérison.

La haine d'une femme n'était pas seule à craindre pour le nouveau chef de bataillon, dans son commandement de la garde nationale d'Ajaccio. Il s'était déjà fait adorer de ses soldats ; mais il était d'autant plus exposé à la jalousie de certains hommes, ses ennemis personnels. Or, voici ce qui advint le jour de Pâques : Une rixe s'était engagée entre des jeunes gens qui jouaient sur la place ; des soldats survinrent pour les séparer ; la foule se masse contre la troupe qu'elle veut désarmer. Le commandant Bonaparte, revenu à la maison de sa mère, est informé de ce qui arrive et se dispose à rejoindre ses soldats, pour les protéger. Il va sortir, lorsque sa mère le devance au bas de l'escalier, afin de le retenir ; elle se jette, en larmes, dans ses bras et le conjure, avec toute sa tendresse, de ne point s'éloigner d'elle, en lui disant : *Ne t'expose pas, mon fils, à une mort presque certaine ; ne me ravis pas le bonheur que j'ai toujours attendu de toi ; épargne à ta mère le désespoir de te voir perdu. Oh ! quels affreux pressentiments déchirent mon âme ! Si tu ne veux pas te rendre à ma prière, cède aux pleurs de tes frères et sœurs qui t'en supplient. Veux-tu donc*

---

<sup>1</sup> Documents analysés, d'après les mémoires du baron du Coston, de Nasica, et autres, sur la jeunesse de Napoléon.

exposer tes braves officiers à être massacrés par ces forcenés ? Tes soldats se défendront bien tout seuls, la populace ne tiendra pas longtemps et tu pourras les rejoindre plus tard, en toute sûreté. Napoléon s'arrache des bras de sa mère, l'embrasse, ainsi que ses sœurs et leur dit d'une voix ferme : L'honneur m'appelle au quartier et j'y vais !

Il part avec ses officiers, accourus auprès de lui et se dirige vers le quartier dit du *Séminaire*, le mieux situé pour protéger les approches de la caserne. L'altitude résolue de ce groupe d'officiers étonne la foule ameutée, qui s'écarte et lui livre passage. Mais plus loin, des cris de meurtre, des menaces de mort se font entendre. Napoléon s'élançant l'épée à la main, de ce côté, lorsqu'une digne femme (mademoiselle Tertano, devenue madame Rocca) lui fait signe, de sa fenêtre, d'entrer vite dans le vestibule de la maison, ayant une issue du côté du séminaire. Napoléon y pénètre avec les siens et ils ont à peine franchi le seuil de la porte, que des coups de fusil tirés d'une embuscade atteignent mortellement celui des officiers qui fermait la marche. Les autres étaient hors de danger, avec leur vaillant chef, parvenant à rallier ses soldats et à repousser l'émeute. Il revint aussitôt embrasser sa mère et la rassurer, quoique la lutte fût encore menaçante.

Le calme se rétablit enfin, par une sorte d'armistice entre les deux partis hostiles. Le commandant Bonaparte, sauvé du danger, adressa, au nom de sa troupe, une lettre justificative au ministre de la guerre et à l'Assemblée nationale. Une enquête fut confiée à trois commissaires, qui firent un rapport favorable sur la conduite du bataillon, sauf l'ordre de l'éloigner d'Ajaccio. Cet ordre décida Napoléon à se rendre à Corte, auprès de Paoli. Mais reçu froidement, contre son attente, par le grand chef, il en éprouva un vrai chagrin qu'il ne put dissimuler à sa mère, et elle en ressentit une sérieuse inquiétude.

Lucien Bonaparte se trouvait à Ajaccio, et dès qu'il avait été informé des sérieux dangers menaçant sa famille, il s'était rendu au club républicain, en lui révélant la conduite de Paoli. Celui-ci se montra d'autant plus irrité de la déclaration de Lucien, qu'il conservait un bon souvenir de l'attachement de Charles Bonaparte, et il ne put pas dissimuler son mécontentement de voir ses fils détacher leur cause de la sienne. En effet, Joseph, Napoléon et Lucien, encouragés par leur mère, s'étaient déclarés tous trois pour les Français, tandis que Paoli ne cachait plus sa coupable intention de livrer la Corse aux Anglais.

Le gouverneur général, déçu dans son attente d'entraîner Napoléon et les siens avec lui, ordonna au jeune commandant du bataillon de se rendre à Bonifacio, pour se joindre à l'expédition entreprise ou prétextée contre la Sardaigne. Le commandant dut obéir et passa plusieurs mois de son congé de semestre dans cette garnison isolée qui, du moins, pouvait le soustraire à la vendetta de ses ennemis, plus sûrement que s'il fût resté à Ajaccio. Sa mère voyait aussi dans un tel éloignement une consolation à ses angoisses pour la vie menacée de ce cher fils, qu'elle aimait le plus alors, suivant la maxime de sa tendresse maternelle.

La famille Bonaparte allait être bannie de la Corse par Paoli, qu'elle avait pu admirer dans sa popularité légitime, mais qu'elle ne pouvait soutenir dans sa coupable défection. L'isolement de Napoléon à son nouveau poste le plongea encore dans la tristesse, avec un nouveau découragement de la vie. Il eût peut-être cédé à l'entraînement du suicide, s'il ne se fût rappelé les sages encouragements de sa mère, lui déclarant que, de tous les actes de faiblesse humaine, le suicide est le plus coupable devant Dieu et devant les hommes, si le

déshonneur n'en est pas la cause. Il résolut de vivre, pour obéir à sa mère et pour servir la France.

Il était rentré à Paris après son semestre et, le 10 Août, il allait se trouver témoin de l'attaque des Tuileries, au bruit du tocsin et du canon. C'était le jour fatal de la déchéance de Louis XVI, au nom duquel avait été approuvée, sans aucune importance, la promotion d'officiers, comprenant le capitaine d'artillerie Bonaparte. La signora Letizia en avait éprouvé une vive émotion, au milieu de ses craintes dernières, et, dans la naïveté de ce sentiment maternel, elle avait cru de son devoir d'adresser au roi une humble lettre de reconnaissance<sup>1</sup>.

Lorsque Bonaparte apprit la promotion, attendue par lui avec anxiété, il songea aux faibles ressources qu'il espérait offrir à sa mère, en lui donnant une part de son traitement ou des indemnités de ce nouveau grade. Mais les temps étaient difficiles, pour l'accomplissement des bonnes œuvres.

L'Assemblée nationale avait décrété, le 16 août, l'évacuation de toutes les maisons royales. L'exécution d'une telle mesure suggéra au nouveau capitaine tuteur de sa sœur Marianne (Élisa), le projet d'aller la chercher à la maison de Saint-Cyr, où elle était pensionnaire, et de la ramener en Corse auprès de leur mère. Voici la lettre qu'il écrivit à MM. les administrateurs de Versailles<sup>2</sup>.

Le 1er septembre 1792.

Messieurs,

Buonaparte, frère et tuteur de la demoiselle Marianne Buonaparte, a l'honneur de vous exposer que la loi du 7 août et plus particulièrement l'article additionnel, décrété le 16 du même mois, supprimant la maison de Saint-Cyr, il vient réclamer l'exécution de la loi, pour ramener dans sa famille la dite demoiselle sa sœur. Des affaires instantes et de service public l'obligeant à partir de Paris, sans délai, il vous prie de vouloir bien ordonner qu'elle jouisse du bénéfice de la loi du 16, et que le trésorier du district soit autorisé à lui escompter les vingt sous par lieue, jusqu'à la municipalité d'Ajaccio, en Corse, lieu du domicile de ladite demoiselle, et où elle doit se rendre auprès de sa mère.

Je vous salue avec respect,

BUONAPARTE.

La volonté de sa mère et les instances de sa sœur, redoutant de retourner seule en Corse, décidèrent le nouveau capitaine à la reconduire à Ajaccio, où il devait attendre les ordres du ministre de la guerre.

Avant de partir, il envoyait à son frère aîné un *Projet sur l'éducation publique*, avec une lettre de découragement sur la politique révolutionnaire et sur le bonheur illusoire pour lui (surtout aux yeux de leur mère) de vivre désormais tranquille, sans ambition et il terminait cette lettre inattendue, en adressant son souvenir à tous les siens.

Je vous embrasse, leur dit-il, et je vous commande de vous modérer, en tout (et il répète), en tout, entendez-vous, si vous voulez vivre heureux.

---

<sup>1</sup> *Manuscrits de Napoléon*. Archives de la Bibliothèque nationale.

<sup>2</sup> Cette lettre n'est pas dans la *Correspondance de Napoléon 1er*.

Ce sage conseil, inspiré par ceux de la mère, ne devait pas être suivi par lui, à la lettre.

Le capitaine Bonaparte partait, peu de jours après, c'est-à-dire le 10 septembre, pour la Corse, avec sa sœur Élisabeth, qu'il ramenait auprès de leur mère. Il ne resta, cette fois, que peu de jours à Ajaccio, pour compléter sa mission militaire d'organisation d'un matériel de siège à Bonifacio et sur les côtes.

Vers la fin de cette année 1792, dans le courant de novembre, l'amiral Truguet fut envoyé en Corse pour commander la flotte d'observation. Il vint à Ajaccio, y fut reçu par Madame Letizia, auprès de laquelle était sa fille aînée Élisabeth, ramenée depuis quelques jours, de Saint-Cyr, par son frère Napoléon. L'amiral paraissait trouver la jeune fille fort à son gré, en même temps qu'il ne croyait pas lui déplaire. Une alliance aurait pu se conclure, au gré de Madame Bonaparte, si les événements de la Corse l'eussent permis.

Napoléon apprenait à Bonifacio le décret de la convention du 3 décembre 1792, ordonnant la mise en jugement de Louis XVI. Il fit part aux siens de cette sinistre nouvelle et Madame Bonaparte en ressentit un vif chagrin pour le roi qui avait accueilli avec bonté son regretté mari à Versailles, et qui avait assuré l'éducation de ses enfants dans des écoles de l'État. Madame Mère conserva toujours un sentiment de profonde gratitude pour l'infortuné souverain dont elle ne cessa de vénérer la mémoire en l'appelant le premier bienfaiteur de sa famille.

Vers la fin de cette sombre année 1792, à l'époque où succombait la royauté en France, le capitaine Bonaparte fut rappelé à Paris, pour se justifier d'avoir provoqué, à Ajaccio, une émeute, qu'au contraire il avait apaisée. L'un de ses compatriotes, jaloux de lui, l'avait lâchement accusé, mais sa mère sut le défendre, par une protestation éclatante de loyauté : Son intervention indirecte ou à distance personnifiait la vérité pour son fils, qui fut, encore une fois, sauvé par elle.

Rentré aussi à Ajaccio, le commandant Bonaparte y trouva une grande effervescence dans les esprits. Les partisans de Paoli, d'une part, annonçaient la prochaine arrivée d'une armée anglaise, tandis que, d'autre part, trois députés de la Convention venaient de débarquer à Bastia. Ils se nommaient Salicetti, Lacombe et Saint-Michel. Leur mission était de faire une enquête contre Paoli, et, s'ils acquéraient la preuve de sa trahison, ils devaient le conduire à la barre de l'Assemblée.

Napoléon Bonaparte, dont Paoli avait déjà ordonné l'arrestation, se hâta de venir auprès des commissaires et de leur offrir ses services. Il cherchait, par cette démarche, à fixer son sort et à préparer son avenir, avec l'approbation de sa mère, alors que la Révolution s'annonçait terrible et allait bientôt s'appeler la *Terreur* !

## 1793.

Paoli, trahissant la Corse, proscrit la famille Bonaparte restée fidèle à la France. — Héroïsme de Letizia. — Son exemple suivi par ses trois fils aînés. — Souvenirs de Napoléon à Sainte-Hélène. — Extrait des Mémoires de Lucien. — La mère et ses plus jeunes enfants, poursuivis par les agents de Paoli. — La maison Bonaparte incendiée. — Sinistres événements. — Rencontre enfin de la famille à Calvi. — Embarquement pour la France. — Arrivée à Toulon. — Séjour de Madame Bonaparte et de ses enfants à Marseille. — Paoli accusé et condamné par la Convention. — Incidents divers. — Siège de Toulon, envahi par les Anglais et restitué à la France par Bonaparte commandant l'artillerie.

Tandis que la Révolution française atteignait la date sanglante de 1793, Pascal Paoli, gouverneur général de la Corse, investi de pleins pouvoirs, mais révolté contre le règne de la Terreur, voulut mettre à exécution le coupable projet de livrer son propre pays à l'Angleterre. Il devait expier ce crime de haute trahison, après avoir subi une leçon de patriotisme sublime.

La famille Bonaparte n'hésita pas à lutter de tous ses efforts contre une telle félonie, et, loin de se joindre aux ennemis de la nation, elle préféra la ruine, l'incendie de ses propriétés, la perte et la confiscation de ses biens, la persécution enfin et l'exil, en restant fidèle à l'annexion de la Corse à la France.

Qui donc était alors le chef de cette famille ? Qui donc savait donner aux siens l'élan de ce courage ferme et viril ? Ce n'était plus le père des Bonaparte ; ce n'était pas l'aîné de ses fils, ou le plus sage, ce n'était pas encore le premier ou bientôt le plus illustre, c'était leur vaillante mère.

La signora Letizia imposait une profonde estime à Paoli, après l'expédition qu'elle avait suivie, sous son commandement et aux côtés de son mari, pendant la guerre de l'Indépendance. Elle avait assisté à la lutte pour cette liberté nationale envers laquelle Paoli seul se montrait parjure. Lui essaya de détourner la courageuse femme de sa résistance, et, en l'appelant du beau nom de Cornélie : *Renoncez*, lui avait-il fait dire, *à votre opposition, elle vous perdra, vous, les vôtres et vos biens, les maux sont incalculables ; rien ne pourra les réparer.* Ces menaçantes paroles ne pouvaient ébranler la résolution ferme de Letizia, restée fidèle aux engagements de sa conscience, d'abord envers la Corse, sa patrie natale et ensuite envers la France, sa patrie adoptive.

Ainsi était perdu pour Paoli l'espoir de ne plus trouver d'obstacle à l'exécution de ses projets. Il essaya en vain de rallier à lui la signora Bonaparte, dont l'autorité sur ses enfants lui était bien connue. Il envoya en vain auprès d'elle un autre exprès, investi de sa confiance, nommé Ambrogini, et chargé de dire à la signora ces simples mots : *Madame, si vous écrivez au général que vous désapprouvez la conduite de vos fils, vous rentrerez immédiatement dans la possession de vos biens.* A peine eut-elle entendu la demande du messenger de Paoli, qu'elle se leva soudain, en paraissant grandir sa taille et lui répondit avec la fierté du langage corse : *Allez dire à Paoli que je pensais lui être un peu mieux connue ! Il saura que j'ai conseillé moi-même à mes fils la conduite tenue par eux aujourd'hui et que s'il le fallait, je recommencerais. Je me suis faite Française et je resterai*

**Française.** Après cette réponse énergique, l'envoyé de Paoli n'avait plus qu'à la lui transmettre.

Des propositions directes avaient d'ailleurs été faites par le chef de la Corse à Napoléon, pour l'entraîner dans ses projets d'alliance avec l'Angleterre. Il lui montrait l'abaissement de la France, oublieuse des grands principes de 89 et l'anarchie fatale de la République, égarée par le règne ensanglanté de la Terreur. Mais le nouveau commandant d'artillerie, à l'exemple de sa noble mère, dédaigna de réfuter les arguments du général transfuge, en lui déclarant sa résolution formelle de ne pas se séparer de la France. Puis il quitta brusquement Paoli, offensé d'une telle opposition et il partit de Corte, en évitant de passer à Ajaccio, d'où il croyait sa mère déjà éloignée.

Napoléon expose<sup>1</sup> avec une émotion profonde dans tous leurs détails, les péripéties de son périlleux voyage, à la recherche des siens, conduits par leur mère, jusqu'à ce qu'il les eût enfin retrouvés à Calvi.

Irrité de la résistance des Bonaparte à se laisser entraîner dans sa défection, Paoli, dès lors, se montra leur ennemi implacable, ordonna la confiscation de leurs biens et, dans l'excès de sa colère, donna l'ordre, a-t-on dit, et écrit, de les lui amener morts ou vivants (*morte o vivanti*). Faut-il croire à un pareil abus de pouvoir, et encore, au nom de la liberté ?

Quoi qu'il en fût, Madame Bonaparte prescrivit à ses trois fils aînés de s'éloigner d'elle et ils obéirent, pour ne pas exposer leur mère en personne et ses jeunes enfants à la violence des partisans du Corse transfuge. Cette femme héroïque, dont le courage supportait sans faiblesse tous les dangers, adressa un adieu sublime à ses fils : **Allez, mes fils, où l'intérêt public réclame votre présence, et ne vous préoccupez de votre mère qu'après avoir sauvé la patrie !**

Joseph, Napoléon et Lucien durent prendre divers déguisements pour se soustraire à la poursuite de leurs ennemis. Joseph parvenait à Bastia, Napoléon à Calvi et Lucien à Marseille, tandis que leur mère ne craignait pas de rester seule à Ajaccio, avec ses plus jeunes enfants. C'en était fait, la rupture déclarée, irrévocable, entraînait l'exil des Bonaparte et à la fois la confiscation de leurs biens.

En s'éloignant de Corte, Napoléon parvient à se rapprocher d'Ajaccio, par des sentiers connus de lui et rencontre des bergers de sa maison, parmi lesquels un homme sûr et dévoué s'offre de porter une lettre à sa mère. Ce messenger fidèle (nommé Marmotta) part aussitôt, arrive à la ville, en échappant à la vigilance des soldats en vedette, se fait reconnaître à la maison Bonaparte et remet en mains propres sa missive secrète à la signora Letizia. Elle était dans une mortelle angoisse sur le sort définitif de son fils, auquel le commandant d'Ajaccio avait déjà envoyé des gendarmes, pour le faire prisonnier. Mais le message reçu rendait l'espoir à sa mère.

Napoléon s'était mis à la recherche des siens, sur un chébec, bon voilier, pour aller à leur rencontre. Il s'arrêta d'abord vers la côte, chez des bergers de sa famille, pour avoir des informations sur Ajaccio et sur la maison paternelle. Mais en apprenant qu'elle avait été brûlée à moitié, détruite et pillée, après le départ forcé de la signora Madre, son fils, saisi de désespoir, s'écriait : **Ma mère, ma pauvre mère ! où êtes-vous maintenant ? Comment pourrai-je vous retrouver ?**

---

<sup>1</sup> *Mémoires du Dr Antommarchi*, 1825, t. Ier.

Il chargea les bergers de parcourir le pays, et passa la nuit, dans la plus vive anxiété, en attendant des nouvelles.

Pendant que Joseph, rendu à Bastia ralliait à lui quelques amis de la France, pendant que Napoléon, poursuivi par les paolistes, parvenait à leur échapper, au risque de sa vie, pour rejoindre et rallier les siens, pendant que Lucien, arrivé à Marseille, faisait admirer sa juvénile éloquence à la Société populaire, que devenait, à Ajaccio, Madame Bonaparte, réduite à protéger ses plus jeunes enfants, sous la menace de la vendetta corse ? Sa position se trouvait en péril, dans l'incertitude de la décision à prendre : la résistance, la soumission, ou la fuite ? La mère de famille reconnaissait la résistance impossible, la soumission humiliante et la fuite redoutable.

Des amis dévoués s'empressaient de venir, le jour, en armes, garder les abords de la maison. Mais la mère veillait la nuit et se couchait la dernière, presque habillée, afin d'être plus vite debout, en cas d'alerte. Son courage intrépide la maintenait ferme et résolue, devant tous les périls, en l'obligeant à rassurer ses deux plus jeunes fils et ses trois filles, dont la beauté naissante l'exposait à un nouveau danger. Elle confie d'abord Caroline, la plus jeune, et Jérôme aux soins de leur aïeule, la signora de Pietra-Santa, qui peut les tenir cachés, tandis qu'elle gardera auprès d'elle ses deux filles aînées, Élisabeth et Pauline, avec leur frère Louis et l'abbé Fesch, leur oncle. Madame Bonaparte est déjà prête à quitter sa maison, pour se soustraire, avec les siens, aux poursuites de ses ennemis, par monts et par vaux à travers cette île, aimée d'elle, comme une contrée française.

Les côtes pittoresques de la Corse représentent un terrain montueux, inégal, ou escarpé par des ravins profonds, laissant à découvert le beau golfe d'Ajaccio. Ces côtes, adossées à une chaîne de montagnes, en sont séparées par de hautes bruyères, des massifs d'arbrisseaux et des taillis touffus, épais et serrés. De là l'ensemble et l'aspect des maquis, formant des fourrés impénétrables, où s'engouffre le vent et où le cri des oiseaux de proie semble animer seul cette solitude sauvage. Tel est le simple aperçu du pays à travers lequel la signora Letizia se mettra en marche avec trois de ses jeunes enfants, son frère et des guides fidèles. Il fallait trouver un asile plus sûr que celui de la maison d'Ajaccio, ou la campagne des Milelli, pour permettre à la mère de rejoindre ses fils aînés, poursuivis, de leur côté, par la vendetta paoliste.

Lucien, le plus jeune des trois, assiste aux graves événements et les raconte dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>.

Voici un extrait de ce récit rétrospectif, sur ce qui touche le plus Madame Letizia Bonaparte :

... Le 26 janvier 1793, la Corse renonce à la France ; on forme une consulte ou assemblée extraordinaire des députés de toutes les communes. Paoli est nommé généralissime et chef suprême... Nous étions à peine partis, que l'esprit d'insurrection ne connaissait plus de limites. *Vive Paoli ! Que Paoli seul nous gouverne ! Nous voulons tout ce qu'il veut ! Malheur à ses ennemis !* Telles étaient les clameurs de l'immense majorité. Le cornet insulaire retentissait dans toutes nos vallées, et portait la menace jusqu'au dedans des remparts d'Ajaccio.

Ma mère n'avait plus auprès d'elle qu'un de ses deux plus jeunes fils, deux de ses trois filles, et son frère l'abbé Fesch ; mais ce n'était pas la première fois

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, 1836, t. Ier.

qu'elle servait de père et de mère à sa famille. Elle retrouva l'esprit ferme et courageux qui l'avait illustrée dans ses premières années, pendant les guerres de l'Indépendance ; elle pourvut à tout, en chef habile, expédia par terre et par mer de nombreux messagers à Joseph et à Napoléon, annonça leur arrivée prochaine dans le port, avec les représentants du peuple et parvint à neutraliser ses partisans dans la ville.

Mais le grand chef n'avait pas oublié non plus l'art de mettre le temps à profit. Pour nous ramener ou nous retenir, il voulut avoir de précieux otages ; et tandis qu'elle attendait, à toute heure, la flotte française, ma mère fut sur le point de tomber dans les mains d'ennemis irrités. Éveillée tout à coup, au milieu de la nuit, elle voit sa chambre remplie de montagnards armés ; elle se crut surprise ; mais la lueur d'une torche de sapin, tombant sur la figure du chef, la rassura : c'était Costa, de Bastelica, le plus dévoué de nos partisans. *Vite, signora Letizia ; les gens de Paoli nous suivent de près. Pas un moment à perdre : me voici avec tous mes hommes. Nous vous sauverons ou nous périrons avec vous !*

La mère et les enfants levés à la hâte, n'ayant le loisir d'emporter que leurs vêtements, et placés au centre de la colonne, sortent en silence de la ville, encore plongée dans le sommeil. On s'enfonce dans les montagnes ; et avant le jour, on s'arrête dans une forêt, d'où l'on découvrait une partie du rivage. Les fugitifs entendirent plusieurs fois des troupes ennemies traverser les vallées voisines de leur campement ; mais la Providence daigna éloigner une rencontre qui eût été meurtrière. Le jour même, la flamme s'élevant en épais tourbillons du milieu de la ville, attira les yeux de nos amis. *Voilà votre maison qui brûle !* dit l'un d'eux à ma mère. — *Eh ! qu'importe !* répondit-elle ; *nous la rebâtirons plus belle. Vive la France !*

Après deux nuits de marche, habilement dirigée, on aperçut enfin les voiles françaises. Ma mère prit congé de ses défenseurs et rejoignit ses fils sur la frégate des représentants du peuple. La rage de nos ennemis fut ainsi réduite à ne pouvoir s'exercer que sur les pierres de nos maisons.

Le témoignage de Lucien est confirmé par celui de Napoléon, rappelant le courage héroïque de leur mère à cette douloureuse- époque de l'insurrection corse<sup>1</sup>. ... Quand Paoli, disait l'empereur, voulut livrer son île aux Anglais, la famille Bonaparte demeura chaude, à la tête du parti français, et eut le fatal honneur de voir *intimer* contre elle *une marche* des habitants de l'île, c'est-à-dire d'être attaquée en masse. Douze ou quinze mille paysans fondirent des montagnes sur Ajaccio ; notre maison fut pillée et brûlée, les vignes perdues, les troupeaux détruits. Madame, entourée d'un petit nombre de fidèles, fut réduite à errer quelque temps sur la côte, et dut gagner la France.

Toutefois Paoli, à qui notre famille avait été si attachée, et qui lui-même avait toujours professé pour Madame, une considération particulière, Paoli avait essayé, près d'elle, la persuasion, avant d'employer la force. Napoléon rappelle les propositions faites à sa mère par Paoli et en y joignant la sublime réponse, il ajoute : Madame répondit en héroïne et comme eût fait Cornélie, qu'elle ne connaissait pas deux lois ; qu'elle, ses enfants, sa famille, ne connaissaient que celles du devoir et de l'honneur. Ces paroles mémorables ont été citées souvent et ne doivent pas être oubliées.

---

<sup>1</sup> *Récits de la captivité*, t. XXXII (Suite de la Correspondance).

Le comte de Ségur disait de Madame Bonaparte<sup>1</sup> : Alors, sans jeter un regard de plus sur son désastre, elle tendit ses mains à la flotte française qui portait ses fils. Elle voulait leur adresser sa bénédiction et les appeler à son aide, en comprenant qu'elle n'était pas encore parvenue au terme des épreuves difficiles qui devaient illustrer sa mémoire.

Après avoir aperçu sa maison incendiée par ses compatriotes, la noble fugitive dut poursuivre sa marche, au milieu de nouveaux dangers. La fuite courageuse de Madame Bonaparte à travers la montagne et les maquis a été racontée dans un style très pittoresque par T. Nasica<sup>2</sup>.

Essayons d'analyser son récit : L'auteur, après avoir décrit l'aspect de la côte, compare la fuite de Madame Bonaparte à une retraite militaire, dont les jeunes gens de Bastelica représentaient l'avant-garde et ceux de Bocognano l'arrière-garde. La famille Bonaparte marchait au centre de ces deux escouades de volontaires armés de carabines et de stylets corses. La signora Letizia tenait par la main la petite Pauline, tandis que Maria-Anna ou Élixa et Louis ne quittaient pas leur oncle l'abbé Fesch. Ce groupe de parents était entouré de guides dévoués, dirigeant leurs pas et veillant sur tous, au milieu de la nuit profonde et à travers les sentiers les plus étroits, les plus difficiles des maquis. Les arbustes et les ronces déchiraient les vêtements ou blessaient le visage, les mains et les pieds des enfants, dont les plaintes et les gémissements troublaient seuls le silence de cette nuit, en parvenant à l'oreille et au cœur de leur mère. Elle donnait à chacun l'exemple d'un courage capable de s'accroître, en proportion du danger.

On arriva ensuite, après de longs détours et une grande fatigue, sur les hauteurs d'Aspreto, où une halte de repos instantané permit d'entendre, comme dans les romans, sonner minuit à l'horloge de la ville et résonner le bruit des vagues contre les rochers. L'escorte de la famille fugitive resta debout, appuyée sur ses armes, protégeant le sommeil des enfants, couchés sur l'herbe. Madame Bonaparte, assise au milieu d'eux, laissait reposer sa tête sur ses mains, non pour dormir, mais pour ranimer ses forces morales, dans une prière ou une rêverie inquiète. Elle reportait sa pensée vers les temps plus heureux, où, malgré sa modique fortune, elle avait eu deux grandes joies dans sa vie, le bonheur conjugal et le bonheur maternel. Veuve d'un mari fort aimé, dépourvue de son soutien, dépossédée de ses biens par la haine des partis, pourchassée par la vendetta des paolistes, que va-t-elle devenir avec ses enfants et où sont ses fils aînés, si leur appui légitime lui manque tout à fait ? Elle espère en Dieu et elle retrouve dans la foi de son grand cœur la force d'affronter de nouveaux périls.

Madame Bonaparte donne, à l'heure du matin, le signal du départ ; ses enfants réveillés reprennent leur place dans l'ordre de marche et on traverse avec sécurité la plaine du Campo de l'Oro, en s'éloignant de la route, pour en suivre les détours. Le terrain couvert de blé est devenu glissant, après la marche difficile de Milelli à Aspreto. On arrive enfin, après une nuit de fatigue et d'insomnie, sur les bords du Campitello.

Un nouvel obstacle se présente pour traverser le torrent, assez rapide et profond en cet endroit. Il n'y a aucun moyen d'y parvenir et Madame ne veut pas exposer ses enfants à traverser l'eau, comme les hommes peuvent le faire. Personne,

---

<sup>1</sup> *Mémoires du comte de Ségur.*

<sup>2</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon, 1852.*

d'ailleurs, ne pourrait monter, sans risque de se noyer, l'unique et chétif cheval de l'escorte, portant les provisions. Il en faudrait au moins un habitué à cette traversée. Le temps presse, la nuit avance et, au petit jour, faute d'une bonne monture, on risque beaucoup d'être découvert et tout, alors, serait perdu.

Le fidèle Costa se rappelle qu'assez près réside le propriétaire d'un cheval accoutumé à la traversée du torrent. Il court chercher la docile monture bien sellée pour ce service y fait placer d'abord la signora Letizia et ses deux filles, vite déposées sur l'autre rive. Une seconde traversée semblable est aussitôt faite pour Fesch, Louis et Cotti, ami dévoué qui les a rejoints, en route, sous la conduite de Costa, prenant soin du cheval et congédiant tous les hommes de l'escorte, avec des remerciements bien gagnés. Il accompagne la mère et ses enfants, par des sentiers peu connus, dans l'intérieur des maquis, où il serait imprudent de faire du feu et les laisse reposer, jusqu'au jour, afin aussi de sécher leurs vêtements.

Mais un autre danger menace les fugitifs et les oblige à cacher leur présence. C'est une bande de paysans dévoués à Paoli et hostiles à Cotti, allant vers Ajaccio, rejoindre leurs alliés. Ils parlent entre eux de ce qu'ils feront, en arrivant : ils décident la mort de Cotti, le pillage et l'incendie de la maison Bonaparte. Un signe sévère de la *Madama* suffit à tous pour assurer le silence le plus absolu, malgré la frayeur des enfants. Personne ne bouge, pas même le pauvre cheval que l'instinct du danger rend immobile. Caché dans l'épaisseur des maquis, il semble participer à l'obligation du silence pour le salut des proscrits.

Lorsque, longtemps après ces pénibles événements, Madame se rappelait ce simple épisode de son émigration de la Corse, et l'immobilité silencieuse du cheval, au milieu de l'alerte subite, elle était émue de ce souvenir.

Elle se souvenait aussi que sa fille Élixa n'avait pu supporter une telle fatigue et s'était mise à pleurer, lorsque les buissons ayant déchiré sa chaussure légère et ses vêtements, la pauvre enfant avait eu les pieds ensanglantés ! *Ne pleure pas, petite, lui avait dit sa mère avec bonté, nous ne sommes pas les plus à plaindre ; fais comme moi, je souffre et je me tais. Il nous reste des amis qui veillent sur nous ; et puis, les Français ne nous abandonneront pas.* La jeune fille et les deux autres enfants, exténués de fatigue, furent placés sur le cheval docile, tandis que la mère, intrépide d'abnégation, continua la plus grande partie de la route, à pied, en s'appuyant sur le bras de l'un ou l'autre de ses guides. Elle supporta, de la sorte, toutes les souffrances physiques et morales de ce douloureux voyage, avec une énergie surhumaine.

La nuit même du départ de Madame Bonaparte d'Ajaccio, sous la protection de ses sauveurs, un détachement de troupes sortant de la citadelle, arrivait avec l'ordre de cerner la maison restée vide, et dut se retirer sans avoir accompli sa mission.

Le lendemain matin, 25 mai, la légion paoliste faisait son entrée dans la ville, pour y chercher la signora et l'emmener, en otage, avec ses enfants. Il était trop tard et la journée se passa dans de vaines perquisitions, tandis que les envahisseurs de la maison la livraient au pillage et aux flammes, qu'il fallut éteindre, lorsque le feu menaçait les habitations voisines. Les fugitifs avaient pu effectuer, sans obstacle, leur sortie d'Ajaccio, au milieu du silence de la nuit et du sommeil des habitants.

On était arrivé d'abord, par de prudents détours, à la résidence d'été des Milelli, située près de là, sur la hauteur. Mais une sage résolution de Madame Bonaparte l'avait décidée à s'en éloigner.

Un ami de la famille Bonaparte, l'abbé Cotti, procureur syndic du district, avait pris les devants, pour se rendre, par un chemin direct, aux Milelli. Il y avait répandu l'alarme et fait craindre ou une surprise ou une attaque de nuit.

L'habitation semblait gardée par les jeunes gens placés à l'avant-garde de la troupe d'escorte et prêts à repousser la force par la force. Mais cette maison de campagne n'était pas une place de guerre et ne se trouvait point à l'abri d'un assaut. La signora ne voulait pas d'effusion de sang et, après une sage entente, on décida de quitter cet asile trop rapproché de la ville et de gagner la côte sur l'autre bord du golfe, vers la tour blanche de Capitello. C'était là que Madame Bonaparte et les siens pouvaient rencontrer ou atteindre la flotte française. C'était là que Napoléon, en voulant rejoindre sa mère, et poursuivi, comme elle, par leurs ennemis, courut le plus de dangers. Descendu le soir de son chébec, et cherchant à s'orienter, à se renseigner, il attendait des nouvelles de quelques hommes sûrs envoyés par lui sur la côte.

Il attendait encore, le lendemain matin, dès la première heure, assis sur un rocher, lorsqu'un de ses bergers accourant vers lui : **Sauvez-vous vite !** lui crie-t-il d'assez près, **sauvez-vous !** Ses ennemis ayant découvert sa retraite, cherchaient à s'emparer de sa personne. Napoléon, averti à temps, court vers son navire, le rejoint, malgré la poursuite des paolistes et riposte bientôt à leurs coups de fusil par un coup de canon à mitraille mettant tous ces gens en déroute. Lui leur échappe et, remonté sur son bord, il fait mettre à la voile, pour rejoindre, à quelque distance, la flotte française.

En suivant la côte, Napoléon découvre enfin, sur le rivage, quelques personnes dont les signes de détresse appellent le bâtiment à leur secours. Il est ému d'un pressentiment heureux, s'élance dans la chaloupe et sa marche rapide lui fait vite reconnaître sa mère et les siens, lui tendant les bras. Il saute éperdu sur le rivage, et les embrasse, en fondant en larmes.

L'auteur du livre<sup>1</sup> donne sur ce touchant épisode des détails qui ne sont pas nécessaires à l'histoire de la signora Letizia. Elle dut éprouver, dans ce moment désespéré, la plus vive de ses joies maternelles.

Son fils se hâte de la faire monter à bord, avec les enfants exténués de fatigue, et le navire les amène à Calvi, leur port de salut. Ils sont reçus, en débarquant, par une population sympathique et recueillis aussitôt par la famille Casabianca<sup>2</sup>. Tous étaient sauvés.

Le plus jeune des enfants, Jérôme, étant tombé malade, fut confié aux soins de madame Casabianca, tandis que Caroline, souffrante aussi, était reçue par les Paravicini. Madame Bonaparte accepta enfin pour elle et pour Pauline l'hospitalité des Giubega.

Le général Casabianca, commandant la place, mit tout d'abord à l'abri Madame Bonaparte et ses enfants, dans des casemates, jusqu'au jour où, profitant d'une occasion favorable, il put les faire embarquer sur un navire-marchand, sorte de

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, par T. Nasica.

<sup>2</sup> Documents fournis par le comte de Casabianca. V. l'*Appendice*.

chasse-marée qui partait pour la France et eut le bonheur de traverser la flotte ennemie sans être aperçu.

Quant au brave Costa, il n'était pas seulement un serviteur dévoué aux Bonaparte, il leur avait montré l'attachement d'un ami à toute épreuve. Il avait sauvé Madame Letizia et ses plus jeunes enfants de terribles dangers, en s'exposant à perdre la vie ; et en se retirant dans son pays natal, il y était poursuivi par la vendetta des partisans de Paoli. Une décision promulguée par le gouvernement dit anglo-corse, mettait à prix la tête de Costa, pour avoir été le hardi sauveur des Bonaparte, qui lui en conservèrent le souvenir le plus reconnaissant.

Ainsi fut préservée des plus grands périls la vaillante mère du chef de la dynastie napoléonienne. Elle ne l'a pas oublié dans le cours de sa longue existence, et le captif de Sainte-Hélène s'en est souvenu dans son testament, lorsqu'il a légué à *Costa, de Bastelica, en Corse, cent mille francs.*

Vers la fin de mai, la famille Bonaparte, transportée en France sur le navire marchand qui lui avait été offert à Calvi, traversait, à ses risques et périls, la flotte anglaise et abordait les côtes de France, en débarquant à Toulon.

Un peintre bien inspiré, Mauzaisse, a fait de cet épisode de la famille proscrite de la Corse, le sujet d'un tableau lithographié, dans le grand ouvrage d'Arnault<sup>1</sup>.

Il représente un canot à voile, dont le capitaine Bonaparte tient le gouvernail ; sa mère, entourée de ses cinq fils et de ses trois filles, est debout, fait face à l'avant et soutient de ses deux bras les plus jeunes enfants. Tous suivent du regard la manœuvre, à l'heure de l'arrivée. La signora Letizia est vue de face ; sa belle figure est calme, réfléchie, et son regard porté au loin semble interroger l'avenir. On aperçoit d'un côté la terre de France et de l'autre, plus en arrière, la mâture de la flotte anglaise que venait de traverser, inaperçu, le navire portant César et sa fortune. La fortune du futur César avait été, jusque-là, son héroïque mère, ne possédant plus d'autre richesse que le sentiment d'un grand devoir accompli envers la France.

Après avoir échappé, sur son esquif, à la vigilance de la flotte anglaise, la famille Bonaparte vint débarquer à Toulon. Elle s'établit, en premier lieu, à La Valette, près de cette place, chez une dame Cordeil, qui lui fit bon accueil et prit soin des enfants..

Madame Letizia se transporta ensuite un peu plus loin, à Bandol, où elle ne séjourna pas longtemps. Le capitaine d'artillerie Bonaparte avait rejoint, à Nice, son régiment, dans l'attente des éventualités. Il pria sa mère de venir le voir et reçut sa visite, auprès d'une honnête famille bourgeoise chez laquelle son billet de logement l'avait conduit. Là se trouvait une charmante personne qui sut plaire au jeune officier, par sa bonne grâce, son éducation et ses talents. Elle faisait un peu de musique, pour charmer les loisirs de l'hôte de ses parents. Madame Bonaparte trouva la jeune fille à son gré, mais, ne supposant pas qu'elle pût inspirer à son fils une sérieuse inclination, la mère le détourna, sans peine, d'y songer.

Après un séjour provisoire aux abords de Toulon, Madame Bonaparte vint, avec ses trois filles et ses deux plus jeunes fils, se réfugier à Marseille. Cette grande ville commerçante avait donné des gages de sympathie, à l'origine, à l'éclat et

---

<sup>1</sup> *Vie politique et militaire de Napoléon*, par A.-V. Arnault, 1822.

aux principes de la Révolution française, mais elle s'alarmait des actes sanglants de la Terreur, des menaces de la réaction royaliste et des entraînements de l'émigration. La famille Bonaparte, persécutée, proscrite de la Corse, par la colère de Paoli, avait droit à l'hospitalité de la Provence, après s'être unie à la nation entière, tandis que cette famille dépossédée de ses biens et réduite à la situation la plus précaire, ne rencontra tout d'abord à Marseille que les sympathies de la classe pauvre, comme elle.

On a prétendu que Madame Bonaparte se trouvait alors dans l'aisance et en état d'assurer la fortune des siens. C'est une erreur absolue, réfutée par la vérité historique. Oui, la digne mère de la famille Bonaparte, en parvenant à Marseille, était réduite, avec les siens, au dénuement le plus complet, par suite du désastre que la proscription lui avait fait subir en Corse, sans espoir d'un recours possible contre ceux qui avaient pillé, détruit et brûlé en partie sa maison d'Ajaccio.

Dans ses entretiens avec les compagnons de sa captivité à Sainte-Hélène, Napoléon disait à son dernier médecin<sup>1</sup> : *Ma mère gagna Marseille. Elle croyait y trouver du patriotisme ; un accueil digne des sacrifices qu'elle avait faits ; elle y trouva à peine sûreté. Tout avait plié ; ma présence n'était bonne à rien, je quittai la Corse et me rendis à Paris. Les fédérés venaient de livrer Toulon ; l'avenir était gros d'événements ; je ne désespérai pas d'en voir éclore un qui rétablît nos affaires. Elles en avaient besoin ; les montagnards les avaient ruinées de fond en comble ; elles étaient à jamais perdues, sans la Révolution.*

*Restée sans appui, dit encore Napoléon<sup>2</sup>, ma mère fut obligée de reprendre la direction des affaires, mais le fardeau n'était pas au-dessus de ses forces ; elle conduisit tout, administra tout, avec une sagesse, une dignité qu'on n'attendait, ni de son sexe ni de son âge. Elle avait une tête d'homme sur un corps de femme. Cette dernière pensée a été reproduite, plus d'une fois, par le fils à l'égard de sa mère.*

Telle était, en réalité, la pénible situation de Madame Bonaparte, en arrivant, au mois de juin, à Marseille, pour tâcher d'y vivre avec ses enfants jusqu'à une meilleure destinée. C'est là qu'elle apprit la misère, pour la secourir et la protéger plus tard.

Elle logea d'abord au quatrième étage d'une maison de la rue Pavillon. Elle demeura ensuite, rue Lafon, à la quatrième calade (ou pente du terrain) dans une maison dévastée par le terrorisme. C'était l'hôtel Cyprière, ou l'ancienne mairie, dont le représentant avait émigré. Puis Madame Bonaparte occupa un logement un peu plus convenable, rue du Faubourg-de-Rome. Et enfin, après les pénibles épreuves de son arrivée à Marseille, elle finit par résider dans la maison d'un riche et honorable négociant, nommé Clary, dont l'une des filles épousa, plus tard, Joseph, le fils aîné de Madame Bonaparte, Sans cette alliance, sa famille aurait souffert bien longtemps, sans doute, de la situation si précaire à laquelle, en arrivant, elle avait été réduite.

Cependant un patriote sincère et généreux, d'origine corse et du nom d'Olivari, fut très touché de cette souffrance et pénétré d'admiration pour le courage de Madame Bonaparte. Il sut pourvoir, avec le désintéressement le plus délicat, aux besoins de la famille proscrite, n'ayant en réalité, sans cela, que les modiques secours accordés par la Convention aux patriotes réfugiés.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du docteur Antommarchi, etc.* 1835, t. Ier.

<sup>2</sup> *Suite de la correspondance de Napoléon Ier, t. XXXII, 1866.*

Le fils aîné, Joseph, n'était pas encore en position d'aider la mère de famille à pourvoir aux besoins de ses plus jeunes frères Louis et Jérôme, ainsi que de ses trois sœurs.

Madame Bonaparte, toujours levée avant ses filles, préparait pour chacune d'elles les occupations de la journée. Elle confiait à l'une le soin des achats et des provisions, à l'autre l'entretien du ménage et la surveillance du service intérieur, à la troisième la tenue des comptes et la distribution aux pauvres de quelques débris de la nourriture la plus frugale. Les trois sœurs enfin, dans leurs loisirs et à la veillée du soir, s'occupaient de différents travaux d'aiguille, auprès de leur mère, habituée à filer au fuseau ou à tricoter. La lecture d'un journal ou d'une lettre était confiée à l'aîné des deux plus jeunes fils. Ou bien la mère racontait à ses enfants des histoires de la Corse, les légendes du pays, les contes des *vocceri* et des épisodes de la guerre dite de l'Indépendance, des actes de courage, des exemples de dévouement à la patrie, en y joignant le souvenir fidèle de son cher époux. Et puis, l'heure du coucher venue, la vertueuse mère s'agenouillait au milieu des siens, récitait avec eux la prière du soir, comme dans la maison paternelle d'Ajaccio, lorsque, tous rassemblés, ils étaient plus heureux.

Lucien, après s'être fait entendre à la tribune du Club Marseillais, disait<sup>1</sup> :

... Ma famille fugitive arriva dans le port de Marseille, privée de toute ressource, mais pleine de courage et de santé. Marianne-Elisa, ma sœur chérie, après le premier embrassement que je devais à notre mère, me sauta au cou. Napoléon et moi nous luttâmes contre la mauvaise fortune. Napoléon, officier d'artillerie, consacra la plus forte part de ses appointements au soulagement de la famille. Joseph fut nommé commissaire des guerres et moi placé dans l'administration des subsistances militaires. — A titre de réfugiés patriotes, nous obtînmes des rations de pain de munition et des secours modiques, mais suffisants pour vivre, à l'aide surtout des épargnes de notre bonne mère.

Le récit, que me fait ma mère de la conduite de Paoli envers elle et ses enfants me transporte de fureur. — Quoi ! *morts ou vifs*, il a donné cet ordre ? — Oui, mon fils, Baldini, de Bastelica, me l'a assuré. — Ce n'est pas possible ! *Vifs*, je le comprends, il pouvait vous garder en otages, contre quelques montagnards. Mais *morts* ! à quoi quelqu'un de nous lui aurait-il servi ? — Vengeance ! mon fils. — Mais Paoli a toujours prêché contre les vengeances inutiles. — C'est vrai, mon fils, mais cette fois. — Le brave Costa, maman vous l'a-t-il dit ? — Non, mon fils. — Alors, maman, je ne le croirai jamais. — Mais, mon enfant, tu le croiras bien à l'incendie de notre maison, dont j'ai vu, moi, de mes yeux, les flammes tourbillonner dans l'air ? A quoi cela lui servira-t-il ? — A épouvanter ceux qui sont contre lui. Mais *morts ou vifs*, la veuve ou les enfants de Charles ! non, maman, je ne crois pas cela ! — Mais ce qu'il a fait n'en est pas moins horrible.

Ma mère, continue Lucien, ne voulut pas se coucher avant de m'avoir tout raconté. Elle me dit que nous étions ruinés pour bien des années, que tous nos meubles, notre bibliothèque, devaient être pillés ou brûlés, qu'il ne nous restait plus que nos plates terres, qu'elle arrivait, elle et ses enfants, sans autres vêtements que ceux qu'ils avaient sur le corps, Costa n'ayant pas voulu laisser le temps de rien préparer pour emporter.

Lucien continue le récit qui lui est personnel. En quittant sa famille à Marseille pour se rendre à Saint-Maximin, où il venait d'obtenir un emploi, il ajoute, dans

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*, 1835, t. Ier.

ses *Mémoires*<sup>1</sup>, ces quelques mots : Une lettre vint, peu de jours après mon départ, apprendre à ma mère que mon frère Napoléon était tout à fait réintégré dans son grade de commandant de l'artillerie destinée au siège de Toulon. Ainsi fut enfin sauvée de la vraie misère, la noble et courageuse mère de famille qui, au lieu d'être accueillie à Marseille, en émigrée de distinction, avait été réduite à vivre et à faire vivre les siens, à la semaine, au jour le jour, comme de pauvres gens. Elle représentait à la fois le père et la mère des enfants les plus jeunes, la pourvoyeuse et l'économe du ménage.

A de tels souvenirs, il faut joindre celui qu'a retracé, dans un beau livre, le prince Napoléon. Il s'agit de l'arrivée de la famille Bonaparte à Marseille et le prince évoque la mémoire de son père, dans les termes suivants<sup>2</sup> :

Un des plus vifs souvenirs de ma jeunesse, dit-il, est le récit fait par mon père, de l'arrivée de notre famille dans une pauvre maison des allées de Meilhan.

Sans ressources, sans appui, dans une misère profonde, ces proscrits, victimes de leur amour pour la France, n'avaient pour guide que leur mère, vaillante femme qui, à toutes les heures d'épreuves, fut toujours leur conseil et leur soutien. Mon père ajoutait qu'un spectacle était resté profondément gravé dans sa mémoire d'enfant : En arrivant, il avait vu passer sous ses fenêtres des charrettes de condamnés qu'on menait à la guillotine ! C'est à cette anarchie sanglante que Napoléon devait arracher son pays.

Madame veuve Bonaparte avait peu de relations à Marseille, dans les premiers temps de son arrivée ; elle était trop pauvre pour se voir recherchée. La préoccupation constante des soins nécessaires à ses enfants l'aurait d'ailleurs, suivant ses goûts, éloignée du monde.

Parmi les rares personnes qui, un peu plus tard, eurent occasion de la connaître et de l'apprécier, il faut rappeler, en première ligne, la famille du riche négociant Clary. On doit citer ensuite la famille du général Cervoni, d'origine corse, dont la fille fut mariée au baron de Maupont<sup>3</sup>. Rappelons enfin le nom de l'ordonnateur Villemanzy, destiné à l'une des plus brillantes carrières du service administratif des armées. Il fut grand admirateur du général Bonaparte, à l'armée d'Italie, et de sa mère, à Marseille.

La sympathie inspirée par la famille Bonaparte se manifesta, lorsque Fréron, le célèbre représentant du peuple, séjourna en 1793 à Marseille. Il apprit que le commandant Bonaparte était un ardent patriote, prit intérêt à sa famille, voulut la connaître et témoigna son admiration à la citoyenne Letizia, pour son grand caractère dans l'adversité. Ce sentiment de Fréron fut celui de son collègue Barras, lorsque celui-ci devint tout-puissant et facilita les débuts de la carrière de Bonaparte. Ces deux proconsuls de la République terroriste s'empressèrent de venir en aide à sa famille, en assurant les indemnités qui lui étaient dues, comme famille française proscrite de Corse par l'omnipotence de Paoli. Cependant les opinions ardentes de Fréron et de Barras et peut-être leurs assiduités suspectes inquiétaient la citoyenne Bonaparte, d'ailleurs fort réservée à leur égard. Elle pressentait que leurs pleins pouvoirs deviendraient utiles aux siens et qu'elle devait les ménager.

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. Th. Yung, 1882, t. Ier.

<sup>2</sup> *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon, 1887, p. 24.

<sup>3</sup> Voir l'*Appendice*.

Le signora, jeune encore et conservant le prestige de sa beauté maternelle, tâchait de se dérober aux yeux du public, avec ses trois charmantes filles, encore plus exposées qu'elle aux regards indiscrets. L'aînée des demoiselles Bonaparte, Marianne (Élisa), n'avait pas dix-huit ans, Annonciade ou Pauline en avait à peu près quinze, et Carlotta ou Caroline, treize environ d'après l'époque du séjour de la famille à Marseille. Les aînées, avec leurs deux jeunes frères, Louis et Jérôme, gardaient la maison, tandis que la dernière ou Caroline secondait leur mère dans les soins de l'intérieur et dans les achats du ménage.

Mais Caroline tomba malade et faillit mourir ; elle fut sauvée par les soins d'un habile médecin de Marseille, le docteur \*\*\*, accompagné ou suppléé par son fils, déjà son meilleur élève. Le disciple contribua même à la guérison de la malade qui lui voua une sincère reconnaissance. Mais, peu de temps après, il mourut presque subitement.

Des malheurs à craindre, la gravité des événements publics, les menaces de la Terreur et les poursuites contre Paoli décidèrent la prudente mère de famille à s'éloigner de Marseille, en cherchant ailleurs un refuge plus assuré.

Mais les efforts de Paoli, égaré par le fanatisme de ses partisans, ne réussirent point à soumettre la Corse à l'Angleterre. Si la France en est redevable à la résistance du parti insulaire et au prestige de la cause nationale, la France en devait aussi l'initiative à la famille Bonaparte, persécutée, proscrite et réfugiée en Provence, comme elle devait en décerner la plus noble part et le plus grand honneur à la vraie patriote, à l'héroïne qui s'appelait Letizia.

L'acte d'accusation contre Paoli se trouvant inséré textuellement dans les *Mémoires de Joseph*<sup>1</sup> n'a pas besoin d'être reproduit ici. Il rappelle que les rebelles ont cherché à s'emparer de la famille Bonaparte, soustraite à leurs persécutions, mais dépossédée de tous ses biens, par la dévastation, le pillage et l'incendie, alors que le seul crime de cette famille était son attachement fidèle à la France, sous l'égide de Letizia Bonaparte.

La défection de Paoli, en livrant la Corse aux Anglais, leur avait ouvert les portes d'Ajaccio. Ils envahirent la maison Bonaparte, pour en faire une caserne. Cette maison était trop petite, en partie détruite par le feu et ne put servir qu'à un dépôt d'armes.

Les Anglais s'emparent ensuite de Toulon, qu'ils fortifient et s'apprêtent à défendre, comme leur possession. C'est alors ou bientôt que va reparaître le jeune capitaine Napoléon, promu, le 12 septembre, chef de bataillon, pour commander l'artillerie du siège.

Pendant ce temps, Madame Bonaparte, retirée à Marseille avec ses enfants, n'avait pas encore cessé d'y souffrir d'une vie de privations, tandis que sa pauvreté même attestait sa vertu. Elle se décida, dans cette triste situation, à chercher un gîte qui la rapprochât de son fils et de la place de Toulon assiégée, sous son commandement. Le village de Beausset fut le premier refuge de Madame Bonaparte, en lui facilitant le moyen de voir son cher Napoléon et de recevoir de lui des secours plus efficaces.

Mais la résidence de Beausset se trouvait trop près de la ville assiégée, sans préserver des dangers la mère émigrée de Marseille avec ses enfants. La même prudence l'obligea à se transporter au village de Mionnac, sur la route de

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1855, t. Ier, p. 52.

Brignoles, hors des atteintes de l'ennemi. Ce déplacement était si nécessaire, que deux sorties furent faites par les assiégés contre les batteries françaises. Mais les Anglais, repoussés dans la place par le commandant Bonaparte, n'essayèrent plus de renouveler leur tentative.

Ajoutons que dans sa nouvelle demeure, jusqu'à la fin du siège de Toulon, sa mère fut logée, avec ses enfants, dans une hôtellerie ou auberge voisine, de peu d'apparence, qui attacha ensuite à son nom une légende de l'amour maternel<sup>1</sup>.

Il y avait, dans le voisinage de Brignoles, une honorable famille Isoard, possédant une campagne où elle reçut la signora Letizia et les siens, avec beaucoup de cordialité<sup>2</sup>. Napoléon n'oublia pas cette famille, sympathique à la sienne. Il lui accorda, sous l'empire, des titres de noblesse, et fit nommer un abbé Isoard, auditeur de rote à la cour de Rome, où il fut élu cardinal.

Les derniers coups de canon du siège avaient assuré la victoire à l'artillerie française, et dès le lendemain 18, les Anglais évacuèrent la place de Toulon, en cherchant à incendier l'arsenal, ainsi que toute la flotte française. Mais aussitôt Bonaparte faisait éteindre le feu, reprenait la place, et le soir même, il en remettait le commandement au colonel Cervoni, promu, dès lors, général, entièrement dévoué à sa cause et à son souvenir.

Ce nom de Cervoni, bien connu de madame Letizia, rappelle celui de Junot qu'elle aima plus tard, d'une affection maternelle, pour son sang-froid auprès du commandant Bonaparte, sous un éclat d'obus et, bientôt après, pour son dévouement absolu à son général.

Dès le surlendemain de la levée du siège, les représentants du peuple près l'armée de Toulon, nommèrent le commandant d'artillerie Bonaparte général de brigade. Il venait de conquérir les premières palmes de sa carrière de gloire, et, en attendant la notification officielle de son grade élevé, il allait embrasser sa mère et les siens.

---

<sup>1</sup> *Le Caducée, souvenirs marseillais*, 1880, t. III.

<sup>2</sup> V. l'*Appendice*, au nom d'*Isoard*.

## 1794.

Marseille n'offre plus de sécurité à Madame Bonaparte pour ses enfants. — Napoléon, général de brigade, tâche de rapprocher de lui sa famille. — Mais il est poursuivi par l'hostilité de certains de ses compatriotes. — Déclaré suspect, il est mis en prison. — Dévouement du brave Junot. — Découragement du général Bonaparte, ramené à la confiance par sa mère. — Rencontre inattendue d'un ancien et généreux camarade d'artillerie. — Le 9 Thermidor change enfin le sort malheureux de Bonaparte et de sa famille. - Une supplique de Madame Letizia contribue à sauver ses fils aînés. — Repos à la résidence de Château-Sallé, près d'Antibes.

Le 27 nivôse an II (16 janvier 1794), Marseille était déclarée ville rebelle et sa résidence offrait, dès lors, moins de sécurité à Madame Bonaparte, avec ses enfants. Elle y avait été si péniblement éprouvée, après son expulsion de la Corse, qu'elle cherchait à s'éloigner du même lieu, malgré les bonnes relations qui paraissaient l'y retenir. Son fils, cependant, recevait, bientôt après, sa nomination officielle de général de brigade et s'attendait à un meilleur sort. Il pourrait, du moins, venir en aide aux siens, en prolongeant son séjour en Provence. Il ne tarda pas à les rapprocher de lui, lorsque la transformation de l'armée lui permit de rejoindre, à Nice, le quartier général. Mais les événements sinistres n'étaient pas encore passés.

Ce fut d'abord l'apparition d'une flottille anglaise, en vue de la Corse, menacée d'un envahissement prochain. Cette nouvelle parvenue à la mère du général lui causa de nouvelles appréhensions.

Madame Bonaparte aurait souhaité que son fils eût plein pouvoir, pour opposer une résistance décisive à l'invasion du pays natal. Mais lui n'en était pas arrivé là. Il n'avait nulle certitude, dans ce temps de troubles révolutionnaires, de n'être point compris au nombre des suspects. Son mérite militaire reconnu excitait contre lui l'hostilité jalouse de certains de ses compatriotes. Parmi eux le plus à craindre fut le conventionnel Salicetti. Il était bien connu de Madame Bonaparte ce Salicetti, osant, à la chute de Robespierre, accuser le nouveau général Bonaparte d'avoir aidé Paoli à soulever les Anglais contre la France. Le général ne tarda pas à être dénoncé comme un suspect, dépossédé de son commandement, mis en prison et déjà menacé de la peine de mort.

Mais il était défendu par la loyauté de sa conduite, par l'opinion de l'armée, par le dévouement de ses soldats et par l'élan spontané de celui qu'il avait fait officier, appelé Junot, proclamant à très haute voix l'innocence de son général, en demandant à partager son sort en prison. Bonaparte était défendu enfin par la protestation énergique de sa mère, qui, plus tard, écrivait madame Junot<sup>1</sup> ne voyait jamais Junot et ne parlait de lui, qu'elle ne rappelât, les larmes aux yeux, cet événement de la vie de son fils.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

Mais avant que la libération de Bonaparte pût lui restituer son commandement, l'atteinte perfide de suspect l'avait obligé de se justifier devant le Comité de salut public. Arrivé, le 10 mai, à Paris, en laissant sa mère fort inquiète, il attendit son sort, pendant plusieurs mois, dans un découragement profond. Sa situation s'aggravait par la gêne, par la perspective de se voir sans ressources, et le souvenir d'une position presque semblable lui faisait rêver de nouveau le suicide, dont sa mère avait su le préserver.

Cette fois encore, avant de la quitter à Marseille, il avait éprouvé combien le caractère ferme, la haute raison et les sages conseils de cette mère incomparable lui avaient redonné de confiance dans l'avenir, pour supporter les souffrances du présent. Madame Bonaparte se trouvait, de son côté, dans une crise presque aussi malheureuse que celle des plus mauvais jours de son existence.

Napoléon se rappelait que, l'année précédente, année fatale, lors de la persécution de tous les siens par les agents paolistes, il avait ressenti un si fort découragement de son sort, en Europe, qu'il s'était laissé dominer par l'idée fixe d'aller chercher fortune, soit en Amérique, soit ailleurs, sinon de mourir. Ce fut de nouveau sa mère, qui parvint à le convaincre de la nécessité de vivre en France et pour la France.

Il se rappelait avant de se rendre à Paris qu'en lui disant adieu, il lui avait exprimé le regret de n'être point en Corse, leur cher pays natal, pour le préserver de l'invasion anglaise.

Il disait, dans une lettre confidentielle, d'après ce que raconte le général d'Oguereau<sup>1</sup> : *Ma mère me dit un jour : — Pourquoi vous abandonnez-vous, ainsi, à la rage ? Il est si beau, si noble de se montrer supérieur aux revers de fortune. Après tout, qu'éprouvez-vous ? une contrariété, une simple vexation ? que penseriez-vous, si je vous disais que cette circonstance est peut-être fort heureuse, que le décret qui vous proscrit est un diplôme de dignités brillantes auxquelles vous parviendrez et qui vous fera acquérir une haute réputation. Et cette femme d'un si noble caractère, ajoutait : Napoléon, la Corse n'est qu'un rocher stérile, un petit coin de terre imperceptible et misérable : la France, au contraire, est grande, riche, bien peuplée ; elle est en feu ! Voilà, mon fils, un noble embrasement il mérite les risques de s'y griller. Jamais, déclare Napoléon, jamais une mère n'a reçu de son fils d'embrasement plus cordial que celui que je donnai à la mienne, pour la remercier des observations qu'elle venait de me faire. Ces paroles retentirent longtemps à mes oreilles : *La Corse n'est qu'un rocher stérile, un petit coin de terre. La France, au contraire, est grande, riche, bien peuplée.* Cela suffit pour me ramener à des sentiments plus modérés et me fit supporter mon exil avec plus de résignation. On a pu attribuer à Napoléon une lettre adressée à un général présumé son confident, comme l'était peut-être le général Montholon. Mais cette lettre, non datée, ne se trouve ni dans les *Mémoires*, ni dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, ni dans les récits du compagnon de l'empereur à Sainte-Hélène. Elle a pu être détruite, avec tant d'autres ; nous ne saurions donc en garantir l'authenticité, à moins qu'elle ne fût adressée au général d'artillerie d'Oguereau. Voici la teneur de la lettre, du reste assez curieuse :*

---

<sup>1</sup> *Mémoires du comte Charles d'Oguereau*, 1 vol.

... Je me trouvais, aurait dit Napoléon disgracié, dans une de ces situations nauséabondes qui suspendent les facultés cérébrales et rendent la vie un fardeau très lourd. Ma mère venait de m'avouer toute l'horreur de sa position. Obligée de fuir la guerre que se faisaient les montagnards corses, elle était à Marseille, sans aucun moyen d'existence, n'ayant que ses vertus héroïques pour défendre l'honneur de ses filles contre la misère et les corruptions de tous genres, qui étaient dans les mœurs de cette époque de chaos social. La méchante conduite du représentant Aubry m'ayant privé de mes appointements, toutes mes ressources étaient épuisées ; il ne me restait qu'un assignat de cent sols. J'étais sorti, comme entraîné par un instinct fatal vers le suicide et je longeais les quais, en sentant ma faiblesse, mais sans pouvoir la vaincre. Quelques instants de plus et je me jetais à l'eau, quand le hasard me fit heurter un individu couvert des habits d'un simple manœuvre et qui, me reconnaissant, me sauta au cou, en me disant : « *Est-ce bien toi, Napoléon ? Quelle joie de te revoir !* »

C'était Desmazis, mon ancien camarade d'artillerie ; il avait émigré, était rentré en France, sous un déguisement, pour voir sa vieille mère et il allait repartir. *Qu'as-tu ?* me demanda-t-il ; *tu ne m'écoutes pas ; tu ne te réjouis pas de me voir ? Quel malheur te menace ? Tu me représentes un fou qui va se tuer !* Cet appel direct à l'impression qui me dominait, produisit en moi une révolution, et, sans réflexion, je lui dis tout. *Ce n'est que cela !* reprit-il en ouvrant sa mauvaise veste et en détachant une ceinture qu'il me mit dans les mains : *Voilà trente mille francs en or, prends-les et sauve ta mère !*

Sans pouvoir me l'expliquer aujourd'hui, je pris cet or, par un mouvement convulsif et je courus, comme un fou, pour l'expédier à ma mère. Je revins à la hâte à l'endroit où j'avais laissé Desmazis, mais il n'y était plus.

Napoléon raconte ses recherches inutiles, prolongées pour retrouver son sauveur et celui de sa mère, dont il s'inquiétait si fort. L'excellent Demazis s'était retiré dans une retraite profonde, où il s'occupait d'horticulture. Il y fut découvert enfin, beaucoup plus tard, sous le règne de l'empereur, qui eut toutes les peines du monde à lui faire accepter trois cent mille francs, à titre de remboursement impérial des trente mille francs prêtés au camarade de régiment, et malgré lui encore, la place d'administrateur des jardins de la couronne, avec les honneurs d'officier de la maison. Comment ne pas désirer, de tout cœur, l'authenticité d'un tel document ?

Tandis que Napoléon, rappelé à son commandement, y déployait une nouvelle activité, sa mère était revenue à Marseille. Elle attendait le retour de son fils Joseph, qui s'était distingué en campagne, surtout lors de l'attaque du cap Brun, où il avait été blessé. Il reconnut toutefois posséder moins les aptitudes militaires que les qualités administratives ; et nommé, par les représentants du peuple, commissaire des guerres, il eut de fréquentes occasions de voir sa mère. Un motif personnel appelait d'ailleurs Joseph à Marseille. Il avait été accueilli dans la maison de M. Clary, négociant riche et considéré. Il s'éprit de sa fille aînée, que Madame Bonaparte demanda et obtint pour lui. Le mariage eut lieu le 1er août et Joseph contribua, dès lors, avec son frère Napoléon, au soulagement du sort de leur mère. Elle put, grâce à eux, récupérer une partie de sa modique fortune et Lucien ne tarda pas à les aider, dans cette œuvre collective de piété filiale.

Louis était trop jeune pour y participer. Il pouvait seulement en bénéficier, avec Jérôme et leurs sœurs, auprès de la mère.

Une autre destinée préparait le mariage de la veuve célèbre d'un officier général, avec le nouveau chef de la famille Bonaparte. Le général Alexandre de Beauharnais était mort sur l'échafaud révolutionnaire et sa veuve, Joséphine Tascher de la Pagerie, allait devenir la belle-fille de Madame veuve Letizia Bonaparte.

Celui enfin qui avait condamné à mort le général de Beauharnais, celui dont le nom de Robespierre, personnifiait la Terreur, expiait, le 9 Thermidor an II (27 juillet), toutes les condamnations exécutées par son ordre. La mère du général Bonaparte se souvenait que son fils avait eu raison de ne point céder aux instances faites auprès de lui, pour accepter un commandement à Paris, sous le terrorisme de Robespierre. Elle eût été soumise à une trop cruelle épreuve, après en avoir déjà supporté tant d'autres, avec la résignation de ses vertus.

La défection de Paoli était complète, et, laissant la Corse dans l'anarchie, son ancien gouverneur, reconnu traître à la patrie, devait regretter de s'être fait le persécuteur de l'héroïque Letizia Bonaparte. Il devait vivre assez pour apprendre les premiers exploits de son glorieux fils.

Tandis que le jeune général achevait sa tâche pacifique d'inspecteur des côtes de la Méditerranée, il avait obtenu, pour sa mère et les siens, la résidence de Château-Sallé, près d'Antibes, à peu de distance du quartier général, afin de se voir le plus souvent possible. Le sujet de conversation qui préoccupait le plus Madame Letizia, était d'assurer un heureux sort à ses filles, en les préservant des visites importunes. La première demande en mariage fut pour la belle Pauline, qui, ayant dû renoncer à Fréron, aima mieux attendre et faire son choix.

Madame Bonaparte reçut peu à peu quelques personnes à son gré, ainsi qu'une élite d'officiers présentés par son fils, le général, présidant auprès d'elle ces réunions.

Un souvenir particulier se rattache à la résidence de Château-Sallé. Vers la fin de la saison, on montrait aux voyageurs la chambre où le jeune général Bonaparte, tombé malade, reçut les soins de sa mère contribuant à sa guérison, d'après les conseils d'un praticien habile. Le docteur était Desgenettes sans doute, l'un des premiers médecins de l'armée, devenu l'ami de Junot et recherché par Bonaparte qui, dès lors, sut apprécier son mérite. Desgenettes a eu occasion de parler de lui, dans ses *Mémoires*, malheureusement inachevés<sup>1</sup>. Il conservait enfin de Madame Letizia un respectueux souvenir d'admiration.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de la fin du XVIIIe siècle*, etc. 3 vol., 1835.

## 1795.

Madame Bonaparte retourne à Marseille, avec ses trois filles et son plus jeune fils. — Lucien, arrêté, à son tour, comme suspect, est emprisonné à Aix. — Sa mère contribue, par d'instantes démarches, à son élargissement. — Ses trois lettres à cet effet. — Napoléon songe à se marier. — Barras, remplaçant le général Menou à l'armée de l'intérieur, s'adjoint le général Bonaparte. — Lui se montre un peu autoritaire à l'égard des siens. — Il fait le meilleur accueil au fils du général de Beauharnais et ensuite à sa veuve. — Projet de mariage de Napoléon avec Joséphine. — Lettres de madame Letizia.

La prolongation des jours néfastes n'était point arrivée à son terme, pour les Bonaparte. La famille, revenue de Château-Sallé, pour s'établir de nouveau à Marseille, ne se composait plus que de Madame Letizia, de ses trois filles et de Jérôme, le plus jeune de ses enfants. Joseph, résidant chez les Clary, dont il venait d'épouser la fille aînée, se trouvait rapproché de sa mère. Napoléon était peu éloigné d'elle, dans son commandement de l'artillerie de Toulon et il avait son jeune frère Louis pour aide de camp. Lucien s'était signalé à Saint-Maximin comme avocat, et se montrait le généreux défenseur des faibles et des opprimés, en s'attirant la haine des démagogues de profession. Il fut dénoncé par l'un d'eux, l'accusant d'avoir été l'ami de Robespierre jeune et, aussitôt arrêté, il fut conduit à Aix et emprisonné, Lucien se hâta d'écrire une supplique au citoyen Chiappe, représentant du peuple, résidant à Marseille, en priant sa mère de transmettre sa missive<sup>1</sup>.

Madame Bonaparte adressa vite à ce représentant une lettre de recommandation instante, suivie de deux autres à la citoyenne veuve Isoard, en bonnes relations avec elle. Ces démarches furent décisives en faveur de Lucien, sauvé ainsi par sa mère, comme l'avait été Napoléon précédemment.

Voici les trois lettres écrites par madame Letizia Bonaparte, la première au citoyen Chiappe, représentant du peuple à Nice<sup>2</sup> :

Marseille, le 3 thermidor, an III (21 juillet 1795).

Citoyen représentant,

Je viens d'apprendre par le courrier de ce matin l'arrestation de mon fils Lucien. N'ayant ici aucun de ses frères, et ne sachant à qui recourir, je m'adresse à vous, espérant de votre amitié que vous vous intéresserez pour lui. Il a été dénoncé, à Saint-Maximin, à un de vos collègues, dont j'ignore le nom ; je ne puis concevoir ce qu'on lui reproche, n'ayant point eu d'émigrés dans ce pays, et personne n'a péri par le glaive de la loi. Il n'y en a eu que quelques-uns en arrestation et ceux-ci sont dénoncés ; j'ignore pourquoi.... Je vous prierai instamment, citoyen représentant, d'écrire à Isoard, votre

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. de Yung, 1882, t. 1er.

<sup>2</sup> Lettre autographe, grand format, dont l'original fait partie de la collection de la comtesse de Brady.

collègue, qui est ici. J'attends cette preuve d'amitié ; j'espère que vous ne dédaignerez pas mes supplications. Si votre belle-sœur est encore à Nice, rappelez-moi à son souvenir.

Je suis, citoyen représentant, avec respect,

Votre concitoyenne,

LETIZIA BUONAPARTE.

Madame veuve Bonaparte adresse, de Marseille, même date, la lettre suivante à la citoyenne veuve Isoard<sup>1</sup> demeurant rue Ville-Verte, à Aix :

Madame,

J'ai reçu une lettre de mon fils (Lucien) qui m'apprend son emprisonnement et les bontés dont vous voulez bien le combler.

Je vous prierais, ma chère dame, par un effet de cette bonté qui vous est naturelle, de faire passer ces lettres et ces 500 francs à mon fils et de vouloir bien avoir la complaisance de me donner de ses nouvelles. J'oserais aussi le recommander à quelques-uns de vos amis qui pourraient s'intéresser pour lui. J'attends cette preuve de l'amitié qui a toujours régné entre nos deux familles.

Je vous prierais de faire remettre cette lettre à mademoiselle Constant.

Adieu, ma chère dame.

Je suis, avec tous les sentiments de respect,

Votre affectionnée,

LETIZIA BUONAPARTE.

Madame, plus inquiète et ne recevant pas de réponse à sa lettre du 21, s'adresse de nouveau à la citoyenne veuve Isoard, trois jours après<sup>2</sup>.

Marseille, le 24 juillet.

Madame,

Voilà deux courriers que nous passons, et pas de nouvelles, de vous, ni de mon fils. Faites-moi le plaisir, ma chère dame, de me répondre deux lignes. Tirez d'inquiétude une mère et des sœurs qui sont dans les larmes.

Avez-vous reçu une lettre chargée ?

Pardon, mille fois, madame, de l'embarras que nous vous donnons : vous êtes mère et cela est assez pour excuser la liberté que je prends de vous importuner.

Adieu, ma chère dame, mes compliments à vos fils.

Je suis, avec respect, votre affectionnée,

---

<sup>1</sup> 1re copie des lettres donnée par la princesse Jeanne Bonaparte ; 2e copie par le marquis d'Isoard, d'Aix-en-Provence.

<sup>2</sup> 1re copie de cette lettre donnée par la princesse Jeanne Bonaparte. 2e copie par le marquis d'Isoard. 3e copie spéciale de la dernière lettre, calquée sur l'original, en grand format, envoyée par madame la comtesse Pauline de Brady. V. l'*Appendice*.

## LETIZIA BUONAPARTE.

Ces trois lettres de Madame Letizia Bonaparte assuraient l'élargissement de Lucien qui reçut, à Aix, le 5 août, l'avis officiel de sa sortie de prison.

Il se montra, dès lors, plus circonspect dans la déclaration de ses vues démocratiques et les tourna vers des travaux plus paisibles. Il passa quelque temps à Marseille, auprès de sa mère, sa libératrice, et il se mit à la recherche et à l'étude de quelques manuscrits de sa jeunesse. Ceux de son frère Napoléon l'occupèrent aussi, notamment l'*Histoire de la Corse*, dont Lucien avait fait la copie. Mais plusieurs de ces manuscrits avaient été brûlés, dans l'incendie de la maison d'Ajaccio.

Lucien ajoute, à ce sujet, dans une note de ses *Mémoires*<sup>1</sup> : Je regrettais surtout, pour ma part, ce que sans doute ne regrettait pas le plus maman, je veux dire ma bibliothèque, mes petites compositions, mes discours et une *Histoire de la Corse*, écrite par mon frère Napoléon.

La signora Letizia s'était trouvée assez souvent témoin et confidente des études de ses deux fils, sur cette *Histoire de la Corse*, pour y prendre un intérêt patriotique et maternel, à la fois, en veillant à la conservation de tels écrits.

Une nouvelle préoccupation devait fixer l'esprit de Madame Bonaparte pour son fils Napoléon, rappelé à Paris et attaché au comité d'artillerie.

... Si je reste ici, écrivait-il, à son frère Joseph, le 19 fructidor an III (5 septembre)<sup>2</sup>, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prît. Je voudrais, à ce sujet, un petit mot de ta part.

Mais il n'ajoute rien pour leur mère, qu'il avait peut-être informée à part de son projet et qui ne pouvait que l'approuver, car il s'agissait de la belle-sœur de Joseph.

Les événements précipités ne permirent pas au général Bonaparte de donner suite à ce projet vague de mariage. Le général Menou, deux jours avant le 13 vendémiaire an IV (5 octobre), était remplacé par Barras, dans le commandement de l'armée dite de l'intérieur et à peine Barras fut-il maître d'un poste de cette importance, qu'il obtint de s'adjoindre le général Bonaparte. Lorsqu'éclata l'insurrection du 13 Vendémiaire, elle fut vite comprimée par une vigoureuse attaque du nouveau général qui substitua l'ordre au désordre et fut nommé, le 18, général en chef de l'armée de l'Intérieur. Il se rappelait ainsi les paroles prophétiques de sa mère, sur son avenir en France.

La fortune enfin semblait venir à lui, et le premier usage qu'il en fit fut d'assurer le bien-être de cette mère, si justement appelée par lui incomparable. Le général Bonaparte après avoir retrouvé, dans les mauvais jours, le brave sous-officier du siège de Toulon, Junot, promu officier, l'avait choisi pour aide de camp et, à l'instar de sa mère, il l'affectionnait beaucoup, après avoir éprouvé son dévouement à sa personne.

Junot, en souvenir de sa conduite, était le bienvenu chez Madame Letizia et ne tarda pas à se prendre d'une grande passion pour sa fille, la belle Pauline. Il croyait ne pas déplaire à la sœur de son général et désirait vivement l'épouser. Mais deux difficultés s'y opposaient : la première, c'est que Paulette était à peu

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. de Th. Yung, 1882, t. Ier.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*. Éd. in-4°, 1858, t. Ier.

près promise par son frère et sa mère au général Leclerc ; la seconde, c'est qu'elle n'avait point de dot, et Junot, de son côté, pas de fortune.

Mon général, disait-il à son grand chef, je vous en conjure, écrivez à la citoyenne Bonaparte ; dites-lui que j'aime sa fille, que mon père consent au mariage et qu'il est prêt à faire une demande en forme, si mademoiselle Paulette et Madame Letizia veulent bien l'agréer. Napoléon, l'ayant écouté attentivement, eut assez de peine à, le convaincre qu'il ne pouvait écrire à sa mère, pour lui faire une telle demande, jusqu'à nouvel ordre.

Par une lettre datée d'octobre, adressée de Paris à son frère Joseph, et disant beaucoup de choses en peu de mots<sup>1</sup>, Napoléon lui annonce d'abord sa nomination de général de division d'artillerie. Il lui parle ensuite d'une nouvelle demande en mariage pour leur sœur Pauline. Un citoyen Billon, dit-il, que l'on m'assure être de ta connaissance, demande Paulette. Ce citoyen n'a pas de fortune. J'ai écrit à maman qu'il ne fallait pas y penser ; je prendrai aujourd'hui des renseignements plus amples. — Madame Bonaparte prolongeait son second séjour à Marseille, où elle se trouvait autrement bien, qu'à sa triste arrivée de la Corse.

Bonaparte, général en chef de l'armée intérieure, semblait déjà étendre ses pouvoirs sur sa famille, quoiqu'il fût plus jeune que Joseph et tout en reconnaissant les droits d'aînesse de son frère, suivant la tradition corse, il cherchait à prendre sur les siens l'influence sinon l'autorité d'un chef de famille. C'était la tendance qualifiée, dès son bas âge, par la signora Letizia : l'esprit de principauté. Cependant cette prise d'autorité par Napoléon ne réussissait pas vis-à-vis de sa mère, qui, dans plus d'une occasion, était trop pénétrée de ses droits légitimes, pour les laisser au pouvoir d'un de ses fils, ce fils fût-il le général Bonaparte en personne.

Bientôt après, soit vers la fin d'octobre, Napoléon fit le meilleur accueil au jeune de Beauharnais, venant le prier de lui rendre l'épée de son père, général en chef d'une armée de la République.

Dès le lendemain de la visite du fils, sa mère venait en personne remercier le général Bonaparte qui fut charmé de sa démarche, de sa grâce et de son langage. Ainsi commençait la haute destinée qui allait unir Joséphine à Napoléon, malgré l'impression défavorable de Madame Letizia et ses pressentiments tristes pour l'avenir de cette alliance.

Légitimes interprètes de la pensée de leur mère, Joseph et Lucien ne purent détourner Napoléon de son projet de mariage, tandis que Joséphine, se montra, de son côté, indécise en prolongeant les retards jusqu'à l'année suivante. Madame de Beauharnais fit le possible pour être agréable à sa nouvelle famille. Elle écrivit une lettre charmante à sa future belle-mère, retenue encore à Marseille, chez les parents de son fils aîné.

La réponse de Madame Letizia péchait, peut-être par l'orthographe, mais les idées écrites exprimaient la bonté de son cœur et montraient la justesse de son esprit. Un historien du Directoire écrivait à cette occasion<sup>2</sup> : Madame Letizia méritait le respect et l'amour de sa famille par ses qualités précieuses, etc.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier, et *Correspondance de Napoléon Ier*, t. Ier, p. 104.

<sup>2</sup> *Le Directoire*, publié par Roger de Tarnes, 1880.

## 1796.

Joséphine, veuve de Beauharnais, demandée en mariage par le général Bonaparte. — Il n'avait pas consulté sa mère sur cette union. — Un autre mariage désiré par Pauline, est refusé par sa mère et par son frère, le général. — Son entrevue, à Marseille, avec sa mère. — Lettre touchante de Madame Letizia, répondant à sa belle-fille. — Deux bonnes paroles de Bonaparte, l'une à sa femme, l'autre à sa mère. — Premières conquêtes de l'armée d'Italie. — Madame Bonaparte mère prolonge son séjour à Marseille. — Fête de la Victoire et de la Reconnaissance. — Extrait d'un journal marseillais. — Encore la généalogie du général Bonaparte. — Joséphine rejoint son époux à Brescia. — Vieillesse et repentir de Paoli. — L'île de Corse restituée à la France. — Madame Letizia adresse à sa belle-fille une lettre de souvenir maternel.

La veuve du général vicomte de Beauharnais, Marie-Joséphine de Tascher de la Pagerie, demandée en mariage par le général Napoléon Bonaparte, plus jeune qu'elle de six années, consentait, enfin le 22 février 1796, à l'union différée par elle jusque-là.

Madame Letizia Bonaparte, résidant de nouveau à Marseille, semblait y avoir prolongé son séjour, par deux motifs : le premier, c'était l'étonnement de n'avoir pas été consultée par son fils, pour lui donner un avis maternel sur cette alliance. Le second motif exprimait le regret que le mariage religieux n'eût pas été joint au mariage civil, malgré la coutume du temps. Ce mariage tel quel, eut lieu, le 9 mars 1796 (19 ventôse an IV). Il fut, pour Madame Bonaparte mère, une pénible atteinte à sa foi chrétienne et un signe de triste augure, en mémoire du premier mari de Joséphine.

La nouvelle épouse, déjà soumise à l'épreuve la plus douloureuse, par la condamnation à mort du général de Beauharnais, ressentait d'autant plus, comme femme créole, le chagrin d'être mariée seulement de par la loi et non par l'Église. Elle dût s'y résigner et sa belle-mère en gémir.

Un tout autre lien conjugal semblait projeté, dans la famille Bonaparte, entre la séduisante Pauline et le conventionnel Stanislas Fréron, ami de Lucien, qui seul, du reste, l'y encourageait. Cette alliance ne plaisait, sous aucun rapport, à Madame Bonaparte mère, qui refusa net son consentement, malgré toutes les instances de sa fille.

Une lettre de Pauline montre combien elle était éprise de son prétendu. Cette lettre, datée du 9 mars, était écrite, selon le tutoiement égalitaire de l'époque, entre citoyen et citoyenne, tutoiement agréable d'ailleurs aux amoureux de tous les temps. Elle disait, par exemple : **Non, mon ami, maman, ni personne ne pourra te refuser ma main**, etc.

Quant à Fréron, il était très heureux et annonçait à tous ses amis son prochain mariage. Il écrivait, le 24 mars, à l'illustre frère de Pauline, nommé, depuis un mois, général en chef de l'armée d'Italie, en lui demandant son approbation et son appui, auprès de sa femme et de sa mère. **Je t'en conjure**, lui disait-il, **sans façon, écris sur-le-champ à ta mère pour lever toutes les difficultés**.

Tant d'instances et d'insistance devaient échouer doublement : le général Bonaparte, comme sa mère, refusa, sans hésiter, son consentement à ce mariage. Mais à peine lui-même avait-il épousé la veuve de l'infortuné général de Beauharnais, qu'il allait, le 21 du même mois, prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il fit, le même jour, ses adieux à Joséphine et quitta Paris pour se rendre, par Valence, à Marseille, où il embrassa les siens, en appréciant, avec sa mère les moyens d'assurer leur situation. Madame Letizia demeurait à cette date, rue Paradis, dans une maison peu apparente. Napoléon raconte, dans les termes suivants, comment il fut accueilli par sa mère<sup>1</sup> :

... Ma mère me reçut avec une joie excessive.

— Te voilà grand général ! me dit-elle, pendant qu'elle m'embrassait.

— Je suis, répondis-je, en souriant, général en chef, ce qui n'est pas toujours la même chose, et petit général par la taille ; un jour peut-être, je grandirai moralement.

— Oh ! tu feras ton chemin, me dit cette excellente mère ; ce n'est pas en vain que l'archidiacre aura dit, en mourant, que tu serais le chef de la famille ; pourquoi ce cher homme ne peut-il pas te voir où tu es maintenant ?

— Et où ne m'arrêterai-je pas ? repartis-je avec vivacité.

— Ne fais pas d'imprudence, ne sois pas téméraire, qu'autant qu'il le faut pour te faire respecter. Mon Dieu, que l'attente de chaque bataille me sera pénible ! Dieu et la sainte Vierge veilleront sur toi.

Mes sœurs ne pouvaient me quitter ; elles jouissaient d'autant mieux de ma position, que la leur en devenait plus heureuse. Elles étaient très curieuses de voir ma femme.

Madame Letizia, pendant ce temps, recevait de Joséphine une lettre de tendresse filiale, dont la réponse ne se fit pas attendre. La voici :

Madame Letizia Buonaparte à la citoyenne La Pagerie-Buonaparte, rue Chantereine, 6, à Paris<sup>2</sup>.

Marseille, le 12 germinal an IV (1er avril 1796).

J'ai reçu votre lettre, madame, elle n'a pu ajouter à l'idée que je m'étais formée de vous. Mon fils m'avait appris son heureuse union, et, dès ce moment, vous eûtes, avec mon estime, mon approbation. Il ne manque à mon bonheur que la satisfaction de vous voir. Soyez assurée que j'ai pour vous toute la tendresse d'une mère, et que je vous chéris autant que mes enfants.

Mon fils m'a fait espérer, et votre lettre me le confirme, que vous passeriez par Marseille, pour le joindre. Je me réjouis, madame, du plaisir que me procurera votre séjour ici.

Mes filles se joignent à moi pour précipiter l'heureuse époque de votre voyage. En attendant, soyez assurée que mes enfants vous ont voué, à mon exemple, l'amitié et la tendresse qu'elles ont pour leur frère.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. II, p. 52.

<sup>2</sup> *Revue rétrospective de Taschereau*, d'après les archives de la Bibliothèque nationale, 1833, t. Ier, p. 175.

Croyez, madame, à l'attachement et à l'affection de  
LETIZIA BUONAPARTE, mère.

Tandis que cette lettre de sympathie maternelle répondait si bien aux sentiments de sympathie filiale exprimés par Joséphine, la dot provisoire offerte par le général Bonaparte était son commandement en chef de l'armée d'Italie et ses premières victoires seraient les bijoux de sa couronne de mariée.

Bonaparte, en partant, plein d'ardeur, pour se mettre à la tête de son armée, avait dit à sa femme, inquiète de la jeunesse relative du général : *Je vais amasser tant de gloire, que l'on me croira vieux.*

Et à sa digne mère, qui lui exprimait les vœux de son grand cœur, il répondait, en l'embrassant : *Gardez-moi votre santé, ma mère, vivez longtemps, car si vous mouriez, je n'aurais bientôt plus que des inférieurs dans le monde.*

A peine éloigné de sa chère Joséphine, qu'il aimait avec passion, Bonaparte lui écrivit une lettre d'amour tendre, la priant de le rejoindre, malgré les fatigues, sinon les dangers d'un pareil voyage, à travers un pays en pleine guerre. Il croyait retrouver dans sa femme le courage de sa mère, luttant auprès de son mari, avec une énergie héroïque, contre tous les obstacles des expéditions corses.

La campagne d'Italie est ouverte, le général en chef adresse à l'armée sa première proclamation et rend compte au Directoire de ses premiers exploits. Il lui envoyait le colonel Murat, pour lui présenter vingt et un drapeaux pris à l'ennemi.

Le vaillant émissaire du général en chef eut soin, en repassant à Marseille, d'annoncer à Madame Letizia Bonaparte les victoires de son glorieux fils. Madame admirait l'allure guerrière de Murat et sa vaillante prestance, lui rappelant son regretté mari.

La soumission de Milan et l'armistice accordé par le vainqueur, apportaient sept millions à la France en permettant d'envoyer des armes et de l'argent aux patriotes de la Corse. Ce dernier bienfait devait toucher la signora Letizia, pour les amis qu'elle se rappelait toujours et pour les ennemis qu'elle avait déjà oubliés.

Parmi les amis on doit citer le brave Costa, de *Bastelica*, promu officier par sa valeur, après avoir, par son dévouement, sauvé la signora de la poursuite de ses ennemis. Il fut, dès lors, le messenger fidèle de la mère auprès du fils.

Tandis que Madame Bonaparte et ses trois filles s'ingéniaient de nouveau à vivre de leur travail, le général Bonaparte, suivant l'expression emphatique d'un journal de l'époque<sup>1</sup> *venait de mettre le pied à l'étrier du coursier de la gloire et, par sa première campagne d'Italie, il était devenu un héros.*

L'autorité de la ville organisa le 10 prairial an IV, une fête nationale, sous le nom de *Fête de la Victoire et de la Reconnaissance*. Elle fut célébrée aux allées de Meilhan, place choisie alors pour les solennités patriotiques. On prononça des discours officiels, on distribua des rameaux de lauriers aux militaires blessés, pendant la campagne ; et, au défilé du cortège, sur le champ du 10 août, le président de cette fête offrit les palmes de la victoire à la mère et aux sœurs du jeune général victorieux d'Arcole et de Lodi.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs marseillais*, 1786, t. III.

La feuille, dite de Beauregard, ajoutait : Les spectateurs ne purent se défendre d'une vive émotion, en voyant le laurier qui devait couronner la valeur, remis entre les mains de la vertu, des grâces et de la beauté.

Le recueil des Souvenirs marseillais avait pris soin de ménager les traits de sa plume, à l'égard des demoiselles Bonaparte ravissantes de beauté, en témoignant une profonde déférence envers leur mère, dont le nom suffisait seul pour inspirer le respect public, sans phrase et sans emphase.

En nommant Madame Letizia Bonaparte et ses trois filles : Ces dames, dit un autre contemporain<sup>1</sup>, s'accoutumèrent au désarroi, comme de franches troupières, et dans peu, le logement devint tolérable. Madame Letizia était bonne ménagère, précieuse qualité qu'elle sut conserver, plus tard, au sein de l'opulence ; de plus, elle ne manquait pas d'esprit. Accoutumée, dans son pays, à recevoir du monde, elle sut concilier le goût avec la stricte économie, exigée par la modicité de ses ressources. La fortune du fils ayant rejailli sur la mère, on ouvrit les salons, on eut un cercle, on y faisait des lectures et on y débitait des vers de société ; on joua enfin la comédie aux chandelles, entre deux paravents. Les jeunes maîtresses de la maison daignèrent prendre les rôles. Paoletta, espiègle, enjouée, fit les soubrettes et s'y distingua. Ces magnificences, à bon marché, divertissaient la mère de famille, qui ne sortait presque jamais, attendu qu'elle n'avait pas d'équipage.

Lorsque le général Bonaparte entra, le 20 juin à Bologne, il reçut une délégation des autorités de la ville, venant lui présenter le livre d'or, sur lequel étaient inscrits les noms et armories de ses ancêtres. Semblable hommage lui était réservé à Trévise et se serait renouvelé ailleurs. Mais le général en chef de l'armée de la République se montra peu sensible à un honneur qu'il n'ambitionnait pas. Sa mère pensait, comme lui, qu'à l'apogée de la démocratie française, de tels hommages d'aristocratie étrangère ne pouvaient enthousiasmer le jeune conquérant plus que ses propres victoires.

Il avait envoyé, de Milan, dès le 8 juin, 20 millions au Directoire et le 21, il refusait 4 millions offerts à lui, en personne, par le duc de Modène, pour obtenir sa protection. Voilà les faits, voilà les actes dont il était fier vis-à-vis de l'Italie et dont sa mère se glorifiait, en son nom, plus que des offrandes de sa généalogie.

Madame Joséphine Bonaparte, cédant à de nouvelles instances de son seigneur et maître, avec l'espoir de parvenir jusqu'à cet époux victorieux, était partie dans le courant de juillet pour l'Italie. Elle ne tarda pas, à rejoindre le général Bonaparte à Brescia, au milieu des trophées de sa première conquête.

Mais peu de jours après son arrivée, le 4 août, tandis que le vainqueur va reconnaître les positions de Castiglione, les chaloupes ennemies longeant les rives pittoresques du lac de Garde, font feu sur la voiture de madame Joséphine Bonaparte, qui n'était pas aguerrie, comme sa belle-mère, à ces sortes de surprises. Celle-là, du moins, fut sans accident.

Quel était, alors, le destin de l'ex-gouverneur de la Corse ? Vieilli et découragé de la persistance d'une lutte impossible à soutenir, Pascal Paoli désespéra de l'emporter sur les Français, après y avoir réussi contre les Génois. Il eut honte d'avoir voulu soumettre les Corses aux Anglais et regretta d'avoir persécuté,

---

<sup>1</sup> L. Lautard, *Esquisses historiques*, t. II.

proscrit la veuve de Charles Bonaparte son ancien ami. Il savait aussi que le plus illustre des enfants de la signora venait de se couvrir de gloire.

Paoli enfin, déjà mis hors la loi, en 1793, quitta pour toujours la Corse et s'embarqua, le 13 octobre 1796, dans le port de Saint-Florent, pour aller vivre à Londres, où, quelques années après, il mourut. Mais il devait vivre assez de temps, pour entendre proclamer les nouvelles conquêtes de Napoléon, auquel il avait prédit une haute destinée. Il survécut aussi pour rendre hommage aux nobles vertus de la signora Letizia, qui lui pardonna généreusement les iniquités de son omnipotence envers elle et ses fils aînés.

Ce n'était pas tout. Le conquérant de l'Italie songeait à la nécessité d'affranchir la Corse de la domination anglaise et n'attendait plus qu'une occasion propice pour y parvenir. La signora Letizia suivant, par la pensée, la gloire de Napoléon, l'accompagnait de tous ses vœux, pour assurer à son pays natal l'alliance et la liberté françaises. L'île de Corse fut reprise enfin aux Anglais, le 22 octobre, selon un traité de paix conclu à Paris par lord Malmesbury. La nouvelle en parvint à Madame Bonaparte mère, qui, dans sa fervente piété, rendit des actions de grâce à Dieu, pour avoir exaucé ses prières.

Bientôt après, inquiète de ne recevoir de nouvelles directes, ni de son fils, ni de sa belle-fille, arrivée auprès de lui, Madame Letizia Bonaparte adressa, le 24 brumaire an V (14 novembre), à Joséphine une lettre d'affection maternelle. Cette lettre présumée autographe, formant une page in-4° (comme quelques autres de la même époque), portait un cachet... et pour adresse : [A Madame La Pagerie Buonaparte à Milan](#). Elle fut annotée par l'expert E. Charavay<sup>1</sup> : [Belle et très rare pièce, vérifiée par M. Faugère, ancien ministre plénipotentiaire et directeur aux affaires étrangères](#). Lui-même en faisait l'analyse suivante : [Cette lettre est écrite, pendant la campagne d'Italie, où Joséphine avait rejoint son mari. Sa belle-mère en lui écrivant, s'inquiète de ne pas recevoir de leurs nouvelles. Elle n'en a que d'anciennes de son frère \(l'abbé Fesch\), arrivé à Marseille, depuis quelques jours et elle profite, pour donner des siennes à sa belle-fille, du départ du citoyen Ricard, allant à l'armée. Elle recommande chaudement le beau-frère de M. Clary, un de ses amis, qui désire y obtenir un poste.](#)

Mes filles, dit madame Letizia en terminant, me chargent de les recommander à votre souvenir.

BUONAPARTE, mère.

---

<sup>1</sup> Vente d'autographes, 5 décembre 1867. — Voyez l'*Appendice* au nom de [Faugère](#).

1797.

Le général en chef de l'armée d'Italie, après ses premières victoires, attend à Montebello sa femme, sa mère et les siens. — Extrait des Mémoires de Napoléon Bonaparte sur sa mère. — Son assentiment au mariage de sa sœur Élisabeth avec Félix Bacciochi. — Ce mariage suivi de celui de Pauline avec le général Leclerc. — Madame Bonaparte mère, rentrée à Marseille, se rend en Corse, avec sa fille Élisabeth Bacciochi, pour les travaux nécessaires à la maison d'Ajaccio. — Lettre de Madame Letizia à madame Clary, de Marseille, son amie. — Elle est atteinte de fièvre intermittente et prolonge son séjour en Corse. — Retour du général Bonaparte à Paris, avec les inscriptions de sa gloire sur le drapeau national.

Après ses premières victoires à l'armée d'Italie et durant un armistice assez prolongé, le général Bonaparte, fidèle au souvenir de Joséphine, l'appelait par ses lettres pressantes, à venir le rejoindre. Il avait établi son quartier général à Montebello, petite ville du royaume lombard-vénitien, à peu de distance de Vérone. Il séjourna, depuis le milieu du mois de mai jusqu'aux derniers jours de juin, dans un château bien situé, assez vaste pour y recevoir sa femme, sa mère et les siens, qu'il désirait réunir auprès de lui.

Joseph et Louis arrivèrent des premiers. L'abbé Fesch, parti de Marseille, devançait sa sœur en accompagnant sa nièce Élisabeth, mariée le 1<sup>er</sup> mai, au prince Félix Bacciochi. Madame Bonaparte mère les rejoignit tous avec ses filles Pauline et Caroline, en traversant Gênes, au milieu de l'effervescence de la population contre les troupes françaises.

C'était avant le jour où La Valette, aide de camp du général en chef, allait présenter, de sa part, au doge de Gênes, en plein Sénat, l'ordre impératif daté du 27 mai, lui prescrivant de mettre, sans délai, à la disposition du ministre de France, tous les détenus nationaux.

Les préliminaires de cette journée, dont Madame Letizia fut presque témoin, sont exposés par Napoléon dans ses Mémoires. En voici un extrait relatif au voyage de sa mère<sup>1</sup> : Au moment où les partis étaient le plus échauffés l'un contre l'autre, où la ville était transformée en camp de discorde, la signora Letizia, ma mère et sa famille avec elle, qui tous ensemble venaient me voir, entrèrent dans le port de Gênes. La Valette y était encore occupé à remplir la mission que je lui avais confiée ; il craignait que les Charbonniers (Carbonari), instruits de la présence de ma mère, de M. et de madame Bacciochi et de Caroline, ne se portassent à des extrémités violentes contre des personnes si chères à mon cœur ; il s'offrit de demeurer auprès d'elles, pour veiller à leur sûreté et les défendre, s'il était nécessaire ; mais la signora Letizia, avec cette fermeté d'âme qui la caractérise, lui répondit, après l'avoir remercié : — Je n'ai rien à craindre ici, puisque mon fils tient en ses mains, comme otages, des personnes considérables de la république. Partez promptement pour le prévenir de mon arrivée ; demain je continuerai ma route.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, 1834, t. IV, p. 207, etc.

La Valette dut se soumettre à sa volonté, mais, sans lui en rien dire, il dissémina sur toute la route des piquets de cavalerie qu'il rencontra. La précaution, je présume, était peu nécessaire ; ma mère, à cette époque, devait être l'objet du respect de toute l'Italie. D'ailleurs, qui l'aurait offensée, aurait eu affaire à moi. Mon nom valait mieux qu'une escorte. Les Génois le comprirent ; aucun ne se permit la moindre parole ni rien dont je pusse m'offenser ; au contraire, on entoura d'égards, de prévenances, les membres de ma famille, et eux, avec autant de prudence que d'habileté, continuèrent leur voyage, le lendemain.

J'habitais Montebello. Dès que j'appris la nouvelle de l'approche des miens, je montai à cheval et fus à leur rencontre. Je n'avais pas vu ma mère, depuis mon passage à Marseille, lorsque j'étais venu prendre le commandement en chef de l'armée d'Italie ; j'avais donc quelque peu grandi, durant ce laps de temps, et ma mère m'aborda avec joie, avec contentement et un orgueil bien légitime.

— Oh ! Napoléone, dit-elle, en me pressant sur son cœur, je suis la plus heureuse des mères, aujourd'hui.

Ce mot fut une des plus douces récompenses que je reçus de mes travaux ; puis elle m'examina, me trouva maigri, en fut affligée.

— Tu te tues ! me dit-elle encore.

— Il me semble, au contraire, que je vis, répartis-je, en souriant.

— Dis, reprit-elle, que tu vivras dans la postérité ; mais à présent.

— Eh bien, signora, est-ce mourir ?

Joséphine, ajoute Napoléon, se montra ce qu'elle devait être envers la mère de son mari, la combla d'attentions et de prévenances, traita aussi bien mes deux sœurs, sans négliger Bacciochi. Le voyage de ma famille avait pour but principal d'amener une réconciliation entre Élisabeth et moi ; elle venait de se marier tout nouvellement, et avait, dans la préoccupation de sa tendresse, oublié de me consulter...

Napoléon parle ensuite de sa sœur Élisabeth et finit en disant : J'ai anticipé, pour suivre un souvenir de famille ; je reviens actuellement à l'époque où je reçus ma mère à Montebello.

Suivent les questions politiques et militaires du moment.

La *signora Madre* avait saisi l'occasion d'obtenir le consentement tardif ou retardé de Napoléon au mariage d'Élisabeth et de Félix Bacciochi, leur compatriote. Le vainqueur de Montenotte, de Castiglione et d'Arcole, sollicité par sa mère, s'empressa de joindre son assentiment au sien, pour l'union de sa sœur, qui avait négligé de le lui demander. Le mariage s'était fait à Marseille, comme auparavant avait eu lieu celui du fils aîné de Madame Letizia avec une demoiselle Clary.

Joseph Bonaparte était venu à Paris, pour fixer sa résidence rue du Rocher, dans une maison retirée, où il pût offrir à sa mère de demeurer auprès de lui. Cette rue du Rocher, dit madame d'Abrantès<sup>1</sup>, était alors presque dans les champs, tout en haut de ce qu'on appelait la *Petite Pologne*.

En parlant du mariage d'Élisabeth, Joseph a dit d'elle : C'est de nos trois sœurs, celle qui, au moral comme au physique, avait le plus de traits de ressemblance avec

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t II.

Napoléon. On a dit aussi que, plus tard, cette ressemblance s'accroissait davantage, avec Madame Letizia, moins ta finesse dans les traits et l'expression de la physionomie<sup>1</sup>.

Au mariage d'Élisa succéda celui de Pauline avec le général Leclerc, ex-adjutant général auprès de Napoléon, pendant la première campagne d'Italie... Cette brillante campagne, en ouvrant une carrière de gloire au général Bonaparte, allait enfin assurer le bien-être de sa famille, et réserver à sa mère une situation toute nouvelle.

La signora Letizia, rentrée pour la dernière fois à Marseille, où elle avait dû subir son premier exil, voulut revoir la Corse, son cher pays natal, enfin délivré de la domination anglaise. Elle songeait à réparer les ruines de sa maison d'Ajaccio, peu habitable pour elle et pour ceux de ses enfants disposés à l'y revoir ou à s'arrêter à son foyer. Elle s'y rendit, avec sa fille Élisa Bacciochi et s'occupa, dès son arrivée, des travaux les plus urgents de réparation. Mais ce fut pour la signora une cause de fatigue, et elle fut atteinte de la fièvre intermittente, pendant les mois de messidor et de thermidor (de la fin de juin au milieu d'août). Elle eut de la peine à se rétablir et dut prolonger assez longtemps son séjour en Corse.

Ici pourrait figurer une lettre introuvable de Joseph à Napoléon, sur la maison paternelle d'Ajaccio, habitée alors par leur mère. Cette lettre, datée du 17 messidor an V (15 juillet 1797), ne se trouve pas dans les *Mémoires* du roi Joseph<sup>2</sup>.

Madame Letizia fait écrire à madame Clary la lettre suivante<sup>3</sup> :

Ajaccio, le 5 frimaire an VI de la République (25 novembre 1797).

Ma très chère amie,

J'ai reçu, citoyenne, avec bien du plaisir, votre lettre du 19 brumaire. Je suis très sensible aux honnêtetés dont elle est pleine et aux marques d'amitié que vous témoignez, autant envers moi qu'envers notre général. Elles ne sont pas récentes pour moi qui en ai acquis de bien sincères, en tout temps. Veuillez, je vous prie, en agréer mes remerciements et faites, s'il vous plaît, des vœux au ciel, pour la conservation d'un homme qui a dévoué toute sa vie, non tant au bonheur de sa famille qu'au repos de la France entière. Puisse-t-il faire le bonheur de tous les gens qui y ont tant de droits !

Le capitaine Bastelica m'a apporté les objets que vous me marquez, c'est-à-dire la toiture et les petits carreaux, mais sur ces derniers, je dois vous faire observer que je n'ai pas trouvé le nombre que vous ne me marquez pas. Par conséquent vous voudrez bien me dire, pour ma règle, le nombre précis que vous lui avez consigné.

En attendant, vous trouverez ci-joint le modèle ou dessin de l'escalier que je vous prie de vouloir bien faire faire, au plus tôt, et me l'envoyer, si cela se peut, par la présente occasion. Vous voudrez enfin m'envoyer trois mille tuiles à toit. Quant à la chaux, il ne m'en faut plus, n'en envoyez pas.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1853, t. Ier, p. 65.

<sup>2</sup> Vente d'autographes, par Charavay, 11 décembre 1881.

<sup>3</sup> Lettre donnée par M. Bouissin d'Ancely. V. l'*Appendice*.

Le patron vous remettra un sac de châtaignes de notre pays. Vous en donnerez une petite portion au citoyen Four, à qui je vous prie de faire bien des compliments de ma part. Agrérez-les, comme une marque de mon sincère attachement et de mon souvenir de toutes les peines que vous prenez à mon égard.

Adieu, soyez l'interprète de mes sentiments auprès de votre mère et vos sœurs. Croyez-moi pour la vie

Votre sincère amie,

BONAPARTE.

Dans tous les cas, que vous ne compreniez pas le dessin de l'escalier, vous voudrez bien m'envoyer le fer nécessaire à le faire faire.

Retenue en Corse, pendant la fin de l'année, par les travaux prolongés qu'elle faisait exécuter dans sa maison d'Ajaccio, Madame Letizia se portait mieux qu'à son arrivée. La fièvre paraissait même guérie et déjà suivie d'un bien-être dû aux améliorations nécessaires à cette demeure. C'était enfin pour la signora une nouvelle existence qui convenait à ses goûts de solitude et à ses souvenirs du pays natal. Elle songeait à s'éloigner de plus en plus du monde, en s'attachant, chaque jour davantage, à la maison reconstruite par ses soins et sous ses yeux.

A la date du 5 décembre, le général en chef de l'armée d'Italie, couvert des lauriers de la conquête, rentra à Paris, au milieu des acclamations de la foule, l'escortant jusqu'à son hôtel de la rue appelée Chantereine, et nommée dès lors (le 30 décembre), *rue de la Victoire*.

Son humble mère eût voulu, dans sa retraite de la maison d'Ajaccio, embrasser le conquérant qu'elle était fière d'avoir mis au monde. Elle se contenta d'apprendre les honneurs publics qui lui avaient été décernés. L'accueil triomphal fait au général en chef Bonaparte et dont les Annales de la France ont consacré le souvenir, eut pour emblème la magnifique inscription du grand drapeau national, offert par le Directoire à l'armée d'Italie.

Cette inscription commençait ainsi : *L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers ; elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siège, soixante pièces de campagne, etc., etc.* L'inscription finissait par ces mots : *L'armée a triomphé en dix-huit batailles rangées (dont les noms suivent) et elle a livré soixante-sept combats.*

Madame Letizia Bonaparte, heureuse et fière de lire cette légende du drapeau national, comprit que la France venait de passer du régime de la Terreur au règne de la gloire.

## 1798.

Madame Letizia Bonaparte prolonge son séjour en Corse, avec sa fille, madame Bacciochi. — Ses autres enfants lui écrivent pour la nouvelle année. — Lucien, chargé d'une mission en Espagne, s'inquiète de troubles survenus en Corse. — Sa mère, lui écrivant d'Ajaccio, ne lui en dit même rien. — Lettre de madame Letizia Bonaparte à son amie madame Clary, de Marseille, ne parlant ni des projets de Napoléon ni de son départ pour l'Égypte. — Sage réserve de Madame Letizia dans sa correspondance. — Son portrait de cette époque a été bien tracé. — Tandis que le général entreprend l'expédition d'Égypte et de Syrie, on cherche à inquiéter sa mère sur son sort. - Sa réponse exprime bien sa confiance. — Elle prolonge encore son séjour en Corse. — Lettre de l'oncle Fesch à Joseph sur la restauration de la maison d'Ajaccio.

Dès le premier de l'an, Madame Letizia Bonaparte, ayant encore auprès d'elle sa fille, madame Éliisa Bacciochi, reçut, à Ajaccio, soit des lettres, soit des nouvelles de ceux de ses enfants qui ne pouvaient l'embrasser, en lui adressant leurs vœux.

Son fils Lucien, chargé d'une mission officielle en Espagne, lui écrivait, le 27 nivôse an VI (17 janvier 1798). Il envoyait, en même temps, au général Bonaparte un rapport sur l'état de la Corse, livrée encore aux troubles révolutionnaires, ou du moins aux dissensions intestines.

La signora qui avait assisté, en Corse, à de plus sinistres événements, ne parut pas troublée de cette agitation insulaire, et sa réponse à Lucien n'y faisait même aucune allusion, quoique la lettre fût datée d'Ajaccio. Elle lui écrivait, en italien, son souvenir de tendresse maternelle, dont voici l'extrait.

Ayant reçu, deux fois, de bonnes nouvelles de sa santé, sa mère ne regrette que son éloignement, mais elle se console, en songeant au retour et à la satisfaction de l'embrasser, avec la petite Christine. — Lolotte est contente de lui faire savoir que le portrait de maman est terminé et elle lui en fera un grand pour sa maison de Paris. - Toute la famille va bien ; Louis seul est un peu souffrant, mais il se trouve mieux et sera bientôt de retour à Paris. — Jérôme lui a fait dire de l'embrasser. — Madame Letizia dit adieu à son cher Lucien et l'embrasse encore, avec la petite Christine. — Mille choses à Bacciochi. — Éliisa est la seule (de la famille) qu'elle voie tous les jours. Adieu encore.

Elle est son affectionnée mère.

BONAPARTE.

Le jour où Madame Letizia répondait cette lettre à son fils Lucien, il était déjà de retour à Paris et venait d'être nommé au collège des Cinq-Cents. Il y fut accueilli,

à son entrée, le dit-il lui-même<sup>1</sup>, avec une faveur due tout entière à l'enthousiasme que l'on ressentait pour Napoléon.

Si leur mère, trop modeste et trop peu empressée de paraître ou de se montrer, avait recherché la foule mondaine, au lieu de prolonger son séjour en Corse, elle aurait hâté son retour à Paris. N'eût-elle pas les aptitudes de convention, pour recevoir et tenir un salon ouvert, elle eût trouvé dans son fils Lucien le meilleur auxiliaire à cet effet.

Les travaux ordonnés par Madame Bonaparte mère dans sa maison d'Ajaccio allaient être terminés ; elle n'avait plus qu'à les compléter par quelques détails d'ameublement. Elle adressa une nouvelle lettre, sur ce sujet fort simple, à son amie de Marseille, madame Clary<sup>2</sup>.

A la citoyenne Clary, rue Gay, à Marseille.

Ajaccio, 28 germinal an VIe républicain (17 avril 1798).

Ma chère amie,

Par l'occasion de Lucien, je vous ai écrit, en vous priant de me faire passer, au retour du même bâtiment, deux garnitures de papier peint, dont une rouge et blanche et l'autre jonquille. Je vous prie aussi de me faire l'amitié de m'envoyer trois rouleaux de papier rouge, d'après l'échantillon que le patron Barbun vous remettra et huit rouleaux de fond ponceau avec des roses n° 2. Je voudrais aussi avoir trois clochettes pour les chambres, une pièce de cordon blanc en fil pour les rideaux des fenêtres. Je suis fâchée de la peine que je vous donne.

Mille choses à votre mère et à toute votre famille. Adieu, ma chère amie.

Si vous trouviez huit fauteuils, avec sa bergère jonquille, à la mode et en damas, je vous prie de les acheter et de me les envoyer. Je désirerais avoir tous ces objets par la première occasion.

Adieu, ma chère amie, portez-vous bien,

BONAPARTE, mère<sup>3</sup>.

Cette lettre, si simple dans la forme, ne disait rien des grands événements préparés au dehors et au loin, sous le commandement du général Bonaparte, investi de la confiance du Directoire.

La mère du général en chef, éloignée de lui, ignorait sans doute ses actes et ses projets, mais elle pressentait la réserve qui lui était imposée, dans sa situation, pour ne rien dire ou écrire qui pût être interprété contrairement aux vues de son fils. C'était là une des grandes qualités du caractère et de la conduite de Madame Letizia Bonaparte, vis-à-vis de son fils : s'effacer et se tenir à l'écart ; beaucoup trop même, on peut le reconnaître, toutes les fois que les questions publiques ne touchaient point aux intérêts privés de sa famille.

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. Yung, 1882, t. Ier.

<sup>2</sup> Lettre réputée autographe et spontanément offerte par M. Bouissin d'Ancely. V. l'*Appendice*.

<sup>3</sup> A la fin de cette lettre se trouve une note d'envoi ultérieur, par l'entremise du général Montholon, au prince Louis-Napoléon, président de la République.

Elle fut satisfaite d'apprendre que Napoléon allait emmener son jeune frère Louis et son beau-fils Eugène de Beauharnais, considérés par elle comme deux fidèles gardiens. Madame Joséphine Bonaparte eût bien voulu accompagner son mari et son fils dans cette lointaine expédition de l'armée d'Orient qui pouvait aller au delà de l'Egypte et de la Syrie, mais, à l'exemple de la signora madre, la femme du général en chef dut savoir attendre.

Son mari lui recommandait seulement de se substituer à lui, pour surveiller de près certains faits qu'il tenait à connaître par elle-même. Madame Bonaparte mère n'aurait pu se montrer apte à cette mission, qu'elle eût même sans doute refusée.

Le général Bonaparte, avant de partir pour Toulon, expédiait, le 20 mai, ses derniers ordres, relatifs aux apprêts de l'expédition-projetée par lui. Il se préoccupait aussi de la situation nouvelle de sa famille, en confiant à sa mère le soin de veiller sur tous les siens, avec l'autorité qui lui appartenait, à tant de titres.

M. le baron de Saint-Amand, ayant déjà publié une collection de livres intéressants sur *les Femmes des Tuileries*, a tracé un portrait fort exact de Madame Letizia Bonaparte, à cette époque, dans l'un de ses volumes sur Joséphine<sup>1</sup>.

En l'absence de Napoléon, sa mère, Madame Letizia, née en 1750 et conservant encore les restes d'une rare beauté, exerçait sur les siens une grande autorité. Femme énergique, douée d'un caractère impérieux et d'une volonté de fer, ferme jusqu'à l'entêtement, économe jusqu'à l'avarice pour elle-même, mais généreuse pour les pauvres, et prodigue pour ce qui touchait à la gloire de son fils Napoléon, bonne au fond, avec un extérieur froid, mais sans rien de ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit du monde, Madame Letizia, Romaine des temps antiques, bien plus que femme moderne, ne pardonnait à Joséphine ni ses allures frivoles, ni son goût pour la dépense, ni sa passion exagérée pour la toilette. Elle aurait souhaité à Napoléon une femme plus grave, plus économe, plus sérieuse, et regrettait un mariage qui, à ses yeux, ne faisait pas le bonheur de son fils.

Tandis que le général en chef Bonaparte, à la tête de l'armée d'Orient, entreprenait cette mémorable expédition, son humble mère prolongeait son séjour en Corse, sans nouvelles de lui.

Les partisans des Anglais, pour l'inquiéter bien plus, faisaient courir des bruits absurdes ou alarmants. Elle sut résister à de cruelles appréhensions et montra, dans cette douloureuse circonstance, le grand caractère dont elle avait donné tant de preuves, et une confiance entière dans le génie et l'avenir de Napoléon.

Madame dit un soir, dans son salon d'Ajaccio, devant plusieurs personnes : **Mon fils ne périra pas en Egypte, aussi misérablement que le voudraient ses ennemis, je sens qu'il est réservé pour de plus hautes destinées.**

Joseph et Lucien, séparés de lui, pendant la durée de cette lointaine expédition, s'efforçaient d'interpréter la croyance ou le pressentiment de leur mère, pour glorifier l'entreprise de celui dont ils étaient fiers de porter le nom.

---

<sup>1</sup> *La citoyenne Bonaparte* (Joséphine), 1883, p. 267.

Madame veuve Bonaparte, retirée dans sa maison d'Ajaccio, avec sa fille Élixa, madame Bacciochi, se trouva de nouveau atteinte, comme l'année précédente, d'une fièvre tierce assez persistante, pendant les mois de messidor et de thermidor. Ce fut là le motif de son absence prolongée. Elle ne voulait pas d'ailleurs, en rentrant trop tôt à Paris, faire ombrage à sa belle-fille, portant, comme elle, le nom de Bonaparte.

L'oncle Fesch écrit à Joseph, l'aîné de la famille<sup>1</sup> :

Ajaccio, le 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798).

Je suis à Ajaccio ; depuis vingt-sept jours, votre mère n'est pas encore délivrée des fièvres. Elle ne pourrait pas supporter les fatigues de la mer, avant trois mois. En attendant, je m'occupe ici des affaires de la maison et des miennes.

Costa loge dans votre maison ; selon votre ordre, le premier est réparé, mais le second et le toit exigeraient une forte réparation.

Le *casone* mériterait des dépenses pour l'utilité et l'amélioration de cette belle propriété. 1° Les buissons sur le chemin, qui servaient de clôture, ont été brûlés par malheur et le jardin est ouvert. 2° La vigne, si vous ne voulez point la perdre, exigerait un millier de livres cette année. Il faudrait faire une plantation d'amandiers. Les orages exigent la réparation des pêcheries et des canaux pour la conduite des eaux.

Suivent d'autres détails sans importance.

L'oncle Fesch dit aussi, dans une lettre du 26 brumaire an VII (16 novembre 1798) à Joseph :

Je n'ai pu achever la maison, faute de matériaux, qu'on attend de Marseille, je fais travailler aux Milelli et je fais faire le chemin...

Délivrée enfin des fièvres de Corse, et en état de revenir à Paris, Madame Bonaparte mère crut pourtant devoir prolonger davantage son séjour à Ajaccio, pour surveiller les derniers travaux de sa maison. Son frère était venu l'y rejoindre, afin de la ramener chez son fils aîné, rue du Rocher. Là du moins, elle ne pourrait craindre, par délicatesse, de porter ombrage à sa belle-fille, madame Joséphine Bonaparte, dont la résidence était éloignée de la sienne, dans cette rue tumultueuse, appelée désormais *rue de la Victoire*.

---

<sup>1</sup> *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

## 1799.

Madame Bonaparte mère prolonge davantage son séjour en Corse, pendant la campagne d'Égypte et de Syrie. — Le nom de Napoléon en Orient. — Deux faits mémorables pour le souvenir de sa mère. — 1° Le sang-froid impassible du général en chef, au milieu des pestiférés de Jaffa. — 2° La blessure grave de l'officier Arrighi au siège de Saint-Jean-d'Acre. — Retour en France du général Bonaparte. — Sa halte en Corse et sa nourrice Ilari à sa rencontre. — Son arrivée inattendue à Paris. — Il rapporte des souvenirs d'Orient à sa femme, à sa mère et à ses sœurs. — Mariage de Pauline avec le général Leclerc. — Extrait des Mémoires de Joséphine. — Madame Letizia en 1799. — Lucien de retour à Paris. — Le 18 Brumaire. — Tentative d'assassinat sur le général Bonaparte. — Sang-froid de sa mère et agitation de sa sœur Pauline. — Hostilités contre Lucien. — Napoléon proclamé premier consul. — Les nouveaux courtisans. — Noble attitude de Madame Bonaparte mère.

Arrivé en Egypte, à la tête de l'armée d'Orient, le général Bonaparte apprenait que le nom de *Napoléon* donné à son baptême par sa mère, signifiait *lion du désert*. L'interprétation lui plaisait, quoiqu'il n'aimât pas entendre ce nom mal prononcé, fût-ce par la signora Letizia, disant, avec son accent corse : *Napolione*. Le général apprécia cette allusion nominale, lorsqu'après ses premiers exploits en Egypte, il dut franchir le désert qui l'entraînait en Syrie. La vaste étendue de ce pays aride à traverser, lui représentait l'espace infini d'un océan terrestre à franchir.

Deux faits précis de cette expédition lointaine devaient intéresser la mère du général en chef. En premier lieu, c'est Bonaparte en personne, accompagné par le médecin en chef Desgenettes, et suivi de plusieurs officiers de son état-major, donnant à tous l'exemple d'un courage surnaturel, au milieu des pestiférés de Jaffa. Il relève spontanément, de ses propres mains, le corps d'un de ces malheureux couvert de la dégoûtante suppuration d'un bubon pestilentiel. Tous les assistants, comme les moribonds, expriment l'épouvante de l'action téméraire du général en chef resté seul, impassible, en face du danger. Cette scène a été bien décrite, dans tous ses détails, par le comte Daure, ordonnateur en chef de l'armée<sup>1</sup>. L'illustre peintre Gros en a esquissé l'ensemble qu'il n'a pas osé reproduire dans son grand tableau, jugé son chef-d'œuvre<sup>2</sup>.

Le second épisode de la campagne de Syrie, ayant un intérêt particulier pour la mère du général Bonaparte, fut, au siège de Saint-Jean-d'Acre, la blessure grave du jeune Arrighi, son proche parent, officier d'artillerie, à la batterie de brèche. Il avait eu le cou traversé par une balle qui, perforant l'artère carotide externe, menaçait le blessé d'hémorragie fatale. Il fut sauvé par la présence d'esprit d'un artilleur, qui boucha les deux plaies avec ses doigts. Cette occlusion provisoire suffit pour arrêter le sang, jusqu'à la prompte assistance du chirurgien en chef

---

<sup>1</sup> *Bourrienne et ses erreurs*, 2 vol., 1830, t. Ier, p. 44.

<sup>2</sup> V. l'*Appendice* au nom de *Gros*.

Larrey, qui, par une double ligature artérielle, assura la guérison définitive de la blessure<sup>1</sup>.

Tandis que le général Bonaparte continuait sa mission mémorable en Egypte, sa mère prolongeait une dernière fois son séjour en Corse, après s'y être acclimatée plus sûrement que l'année précédente.

A la date du 2 fructidor an VII (19 août 1799), l'abbé Fesch adressait la lettre suivante, en italien, à M. Braccini d'Ajaccio, pour le paiement en deux fois, d'une somme de 46.000 francs, au citoyen Ange Chiappe, en règlement de compte. Cet acquit montre, si besoin était, l'esprit d'ordre et de ponctualité de Madame Letizia dans les affaires de sa maison. Cette lettre témoigne aussi les relations de confiance de la famille avec M. Braccini, chargé alors de la gestion de ses revenus, annulés pendant si longtemps.

Paris, 2 fructidor an VII.

Je vous donne avis, cher Braccini, que ma sœur a tiré sur vous deux lettres de change en faveur du citoyen Ange Chiappe, payables à vue, dont une de dix mille francs, et l'autre de six mille francs, c'est-à-dire que vous payerez à présentation, soit en argent, soit en or, l'une et l'autre au taux 96 de Gênes pour 80 de France.

Salut et amitié,

FESCH.

A la même date, et sur une feuille écrite transversalement, comme un billet de banque, on lit :

Paris, ce 2 fructidor an VII. — Livres tournois 10.000 lt.

A vue payez par cette seconde de change (la première ne l'étant pas), à l'ordre du citoyen Ange Chiappe, la somme de *Dix mille francs* espèces, valeur échangée que vous passerez en compte suivant l'avis que vous en a donné mon frère.

LETIZIA BONAPARTE.

Au citoyen

François Braccini,

à Ajaccio.

(Départt de Liamone.)

Curieuse pièce, dit le *Catalogue*. Lettre de change de 10.000 livres tournois, à l'ordre du conventionnel Chiappe, payable chez le citoyen Braccini, à Ajaccio. On y a joint une lettre de S. Ém. le cardinal Fesch, adressée au citoyen Braccini, où on lui annonce la présentation de cette lettre de change<sup>2</sup>.

Le grand caractère de la signora Letizia était à la hauteur des graves événements accomplis, si loin d'elle, en Orient. Elle avait confiance dans l'étoile de Napoléon, tandis que le Directoire, ayant besoin de ses services, déclarait au général en chef qu'il avait bien mérité de la patrie et le rappelait en France.

---

<sup>1</sup> *Relation chirurgicale de l'armée d'Orient*, par D.-J. Larrey, 1803. V. l'Appendice au nom d'*Arrighi*.

<sup>2</sup> Extrait d'un catalogue d'autographes d'Eugène Charavay.

Madame Letizia Bonaparte y retournait en même temps de son côté.

Le général Bonaparte s'était embarqué sur la frégate le *Muiron*, en évitant la surveillance de la flotte anglaise. Il longeait les côtes d'Afrique et de Sardaigne, pour arriver, le 28 septembre, en vue de l'île de Corse et saluer son pays natal. Cet itinéraire semblait tracé par le destin, disait sa mère, en apprenant le trajet parcouru par son fils, qui n'avait pu tout d'abord franchir le golfe d'Ajaccio. La frégate, après une courte station, fut autorisée à mouiller dans le port et le général ne tarda pas à revoir sa maison natale, récemment reconstruite et remeublée par les soins et sous les yeux de sa mère, pendant un assez long séjour. On aurait pu supposer qu'elle avait fait restaurer la maison paternelle pour y recevoir son fils.

La Corse se trouvait enfin affranchie de la domination anglaise et la population insulaire si hostile, en 1793, à Madame Bonaparte et à sa famille, fit un accueil enthousiaste à l'illustre général en chef des armées d'Italie et d'Egypte. La foule s'empessa d'accourir au-devant de lui, dans la rade pleine d'embarcations.

Sur l'une d'elles on voyait une femme du pays, habillée de noir, tendant les bras vers Napoléon, en s'écriant, comme aurait fait sa mère : *Caro figlio ! caro figlio !* C'était sa nourrice, la bonne Ilari, qu'il embrassa en débarquant. Il se fit conduire, par elle, à la maison natale, qu'il lui donna, plus tard, avec une rente établie par Madame Letizia.

Cette maison d'Ajaccio avait une issue secrète, souvent franchie par Napoléon, dans sa jeunesse, pour se soustraire non plus à la surveillance de ses parents, mais à la visite des importuns. Ce fut par cette porte que le général en chef de l'armée d'Orient sortit incognito, pour se rembarquer, avec ses compagnons, au moment où la foule, curieuse de le voir, stationnait dans la rue, en espérant l'acclamer au passage.

Il échappait aussi au guet de la flotte anglaise, et parvenait bientôt à la côte de France. Il n'avait pas oublié, dans sa halte à la maison natale, les fidèles chevriers qui, pendant l'année terrible de 93, s'étaient montrés si dévoués au fils de la signora Letizia, poursuivi par les partisans de Paoli.

Bonaparte, en quittant la terre de Corse, le 7 octobre, débarquait, le lendemain, à peu de distance de Fréjus, et parvenait à éviter l'obligation d'une quarantaine.

Ayant pu se soustraire aussi aux manifestations préparées sur sa route, Bonaparte arrivait à l'improviste, le 16 octobre, à Paris, espérant embrasser sa femme, sa mère et les siens, rue de la Victoire. Son retour inattendu surprit tout le monde.

Madame d'Abrantès raconte<sup>1</sup> qu'au moment où son frère annonçait cette nouvelle à sa famille, madame de Permon, n'y pouvant croire, disait : *J'ai vu Madame Bonaparte, la mère, aujourd'hui même, à cinq heures, et rien en elle ne donnait la pensée qu'elle crût même son retour prochain. Le lendemain, ma mère était, dès le matin, chez Madame et chez madame Leclerc, Madame Bonaparte la mère était fort mesurée dans ses paroles, mais il n'en était pas de même de madame Leclerc pour sa belle-sœur (Joséphine Bonaparte).*

Faisant allusion aux rivalités des sœurs et de Joséphine, à l'approche du 18 Brumaire, madame d'Abrantès dit avec raison : *Une grande faute de madame*

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II, p 338 à 344.

Joséphine a été, à cette époque, de ne pas chercher, au contraire, un appui au sein même du danger. C'était à sa belle-mère (Madame Letizia) qu'il fallait qu'elle demandât du secours contre ceux qui la voulaient perdre et qui l'ont perdue huit ans plus tard.

La fatalité s'en mêla contre Joséphine ! Elle eut un tort volontaire à l'arrivée de son glorieux époux à Paris. Elle avait cru bien faire, en allant au-devant de lui, jusqu'à Lyon, par une autre route que celle de la Bourgogne. Joséphine ne se trouvait donc point à son domicile, rue de la Victoire, lorsque Bonaparte y arrivait, accueilli par les vives acclamations de la multitude. Il fut reçu, à la vérité, par sa mère, par ses frères et par ses sœurs, mais sa femme aurait dû l'attendre, avec tous les siens, en trouvant sa place la plus légitime auprès de sa belle-mère. La déception fut pénible pour lui et il s'en souvint, dix ans après, au jour du divorce, malgré les instances de sa mère, auprès de lui, pour excuser à ses yeux l'absence bien intentionnée de Joséphine.

En arrivant de l'armée d'Orient, le général en chef avait rapporté à sa femme, à sa mère et à ses sœurs beaucoup d'objets de prix, des bijoux rares, des châles de Cachemire, de riches étoffes et des parures de toutes sortes. Il connaissait les goûts simples de la signora Letizia, n'aimant point la toilette ; mais il savait aussi Élisabeth, Pauline et Caroline, plus encore disposées à recevoir le lot réservé à leur mère, si elle le leur offrait.

Napoléon, quelques jours après, s'étonna, vis-à-vis de Madame de ne pas voir ses filles porter les parures qu'il leur avait destinées. [Notre position](#), lui répondit sagement la signora, [nous impose encore la simplicité. Quand vous aurez établi vos sœurs convenablement, elles pourront faire honneur à vos dons.](#) — [Qu'elles aient](#), lui répondit Napoléon, [la patience d'attendre !](#) Leur patience ne fut pas mise longtemps à l'épreuve.

Il avait rapporté à sa mère, entre autres objets recherchés en Orient, une crèche en ébène et acajou, dont les figures en ivoire étaient finement modelées. Cet objet curieux représentait un modèle de l'art industriel de la Syrie. A cette crèche se joignait un coffret garni de nacre, servant aux femmes dans les harems, pour renfermer leurs bijoux et leurs souvenirs précieux. Madame Mère en fit don à la femme de Lucien, et plus tard la princesse de Canino l'offrit à sa belle-fille la princesse Pierre.

Madame Letizia avait entendu son fils Napoléon faire l'éloge du général Leclerc qui, après avoir été son chef d'état-major à l'armée d'Italie, le suivit en Égypte et revint en France avec lui. Présenté auparavant à Madame Bonaparte mère, le général Leclerc avait eu occasion de voir la belle Pauline et d'apprécier ses séduisantes qualités. Il désirait fort l'épouser, demanda sa main et fut agréé.

Junot avait éprouvé le même sentiment et formé pareil vœu, non accueilli, malgré l'affection particulière que lui portait Madame Letizia, pour son absolu dévouement au général Bonaparte.

Junot, écarté d'une alliance avec Pauline pour les motifs indiqués, avait plus de chances de succès auprès de mademoiselle de Permon, dont la mère était liée, depuis la Corse, avec la signora Letizia. Il épousa donc la charmante Laure, et ce mariage plus facile convint à Madame Bonaparte mère, comme à tous les siens, au général Bonaparte beaucoup plus qu'à aucun d'eux, car il n'oubliait pas le dévouement personnel de Junot dont il chercha, en toute occasion, à

récompenser les services. Les renseignements se multiplient à son égard, dans les Mémoires de la femme qui devait porter son nom<sup>1</sup>.

L'auteur à peu près anonyme de *Mémoires sur Joséphine*<sup>2</sup> raconte, de la manière suivante, son souvenir de Madame Letizia Bonaparte, à l'époque du retour d'Egypte, sauf quelques fautes de langage peu utiles à relever et à reproduire. On était à la campagne ; Madame Bonaparte mère nous paraissait une femme sans prétention, plus que simple dans sa toilette ; elle n'avait apporté qu'une seule robe de cotonnade ; sa fille, madame Leclerc l'en plaisantait. *Taisez-vous, dépensière que vous êtes !* lui dit Madame. *Il faut bien que je pense à mettre de côté pour vos frères ; ils ne sont pas tous établis. Vous ne pensez qu'au plaisir de votre âge, moi je m'occupe des solidités du mien. Je ne veux pas, moi, que Bonaparte*<sup>3</sup> *se plaigne ; vous abusez de sa bonté.*

Elle se prêtait de fort bonne grâce aux parties proposées, se contentait de tout, s'arrangeait de dîner à des heures différentes, lorsque nous rentrions tard, de quelque course amusante, dont elle voulait savoir les moindres détails. Le vrai moyen de lui plaire était de lui parler de ses enfants et de les louer devant elle ; elle enchérissait sur le bien qu'on en disait et sa figure, ordinairement froide, s'animait extrêmement, en s'entretenant des objets qui leur étaient chers.

On ne saurait trop rappeler la prédominance de ce sentiment maternel chez Madame Letizia, qui savait y rattacher toujours ses pensées, ses actions, ses vœux ou ses regrets.

Le portrait de Letizia Bonaparte, à cette époque, a été longuement tracé par madame d'Abrantès dans ses *Mémoires*<sup>4</sup>. En voici l'image ou du moins une esquisse :

... En parlant de Madame Bonaparte mère, dit l'auteur des *Mémoires*, je ne l'ai peut-être pas fait comme je l'aurais dû. On se la représente, sûrement, comme une vieille femme corse, ayant sans doute été jolie, mais qui, parvenue à l'âge qu'elle avait alors (près de cinquante ans), n'était plus qu'une vieille femme assez ridicule ; voilà du moins comme quelques biographies ignorantes la représentent aux gens qui ne la connaissent pas et qui sont heureux, comme la masse l'est presque toujours, d'avoir à critiquer, de trouver à rire, aux dépens des personnages que le sort ou leur talent a placés au-dessus d'eux.

J'ai déjà dit que Madame Letizia Bonaparte était une des plus jolies femmes de la Corse, quoique de nombreuses couches l'eussent fatiguée et que de violents chagrins eussent sillonné son joli visage. La première fois que je la vis, elle me fit une vive impression. Il y a dans son regard quelque chose de son âme et dans cette âme se trouvent beaucoup de sentiments de la plus haute élévation.

... Demeurée veuve, dans un pays où le chef de la famille est tout pour elle, la jeune mère devint la femme forte. Douée d'une finesse d'esprit assez commune à tous les naturels du pays, mais d'une nature peut-être encore plus exquise en elle, cette finesse n'est pourtant pas de la fausseté chez elle... habituellement elle est vraie. Elle a du courage, du caractère pour certaines choses et, dans d'autres, une opiniâtreté sans mesure. Elle était fort bonne mère et ses enfants

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, notamment le t. III.

<sup>2</sup> *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine* etc., par une dame de sa maison. Bruxelles, 1828, t. II, p. 126.

<sup>3</sup> Elle appelait quelquefois ainsi le consul.

<sup>4</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II.

étaient tous très bien pour elle. Ils l'entouraient d'une grande considération et de soins fort assidus ; Lucien et Joseph particulièrement.

Madame d'Abrantès dit plus loin : La révolution du 18 Brumaire était faite, et Paris n'y croyait pas encore. Nous allâmes voir Madame Bonaparte la mère (chez Joseph). Elle était calme, quoique fort inquiète, son extrême pâleur et un mouvement convulsif qui venait l'agiter, toutes les fois qu'un bruit inattendu frappait son oreille, faisaient presque mal à voir. C'est alors que j'ai pris d'elle une grande et forte opinion. Madame Bonaparte me rappelait bien, ce jour, la véritable mère des Gracques. Il y avait parité de position. Elle avait trois fils sous le coup du sort ; l'un d'eux pouvait être frappé, si les deux autres échappaient. Elle le sentait et le sentait fortement.

Ma mère et moi, nous restâmes avec elle, une partie de cette pénible journée, et nous ne la quittâmes que lorsqu'elle fut rassurée par différents messages de Lucien qui, plusieurs fois dans la journée, lui envoya Mariani, son valet de chambre, pour calmer ses inquiétudes et celles de sa femme.

C'était le 19 que devait se développer le plan tout entier de la conjuration (car enfin il faut dire le mot), qui n'avait été qu'annoncé par les événements de la journée du 18. Les événements de la veille avaient été si doux, que l'inquiétude de Madame Bonaparte la mère était presque dissipée : On croyait que les Conseils, après avoir sanctionné le renvoi de trois directeurs et voté une dispense d'âge, procéderaient à la nomination de Bonaparte et que tout serait terminé...

Ma mère parut étonnée que Madame Letizia n'eût pas été chercher sa belle-fille, dans une pareille circonstance. Elle le dit à son amie : *Signora Panoria* (Madame Permon), répondit-elle, *ce n'est pas là que je dois aller pour avoir le cœur content, c'est chez Julie, chez Christine ; voilà où je vois mes fils heureux, mais l'autre* (chez Joséphine)... *non, non !* Et en finissant sa phrase, elle serrait les lèvres et ouvrait les yeux, ce qui était un mouvement très caractéristique chez elle, pour indiquer que ce qu'elle venait de dire l'intéressait fortement.

Suit une assez longue conversation sur des faits bien connus, inutiles à reproduire.

Vient enfin le récit intéressant d'une soirée de spectacle au théâtre Feydeau, entre mesdames Bonaparte mère, Pauline Leclerc, de Permon et Junot.

... Depuis que nous étions arrivées, dit madame d'Abrantès, Madame Bonaparte paraissait être dans une disposition d'esprit tout à fait agitée et inquiète. Elle ne disait rien, mais elle regardait souvent la porte de la loge et nous voyions, ma mère et moi, qu'elle s'attendait à voir arriver quelqu'un. Le rideau se lève, la petite pièce commence paisiblement, lorsque, tout à coup, le régisseur s'avance sur la scène, fait le salut d'usage et prononce ces paroles à haute voix :

— Citoyens, le général Bonaparte a manqué d'être assassiné, à Saint-Cloud, par les traîtres à la patrie !

A ces mots, madame Leclerc jette un cri perçant, et s'agite avec violence, tandis que sa mère, aussi douloureusement atteinte, n'est occupée que de la calmer.

Madame Letizia Bonaparte était pâle comme une statue de marbre ; mais quels que fussent les déchirements de son cœur, on n'en voyait d'autre trace sur son visage, encore si beau, à cette époque, qu'une légère contraction autour des lèvres.

Se penchant sur sa fille, elle prit ses mains, les serra fortement, et lui dit d'une voix sévère : — *Paulette, pourquoi cet éclat ! Tais-toi. N'as-tu pas entendu qu'il n'est rien arrivé à ton frère ? Silence donc... et lève-toi ! Il faut aller chercher des nouvelles.* La voix de sa mère frappa plus madame Leclerc que toutes nos consolations.

... Enfin nous pûmes partir. On sortait en foule du théâtre pour aller aux nouvelles... plusieurs personnes disaient : *C'est la mère et la sœur du général Bonaparte ! — Où voulez-vous aller ?* dit ma mère à Madame Letizia, *est-ce rue du Rocher* (résidence de Joseph) *ou bien rue Chantereine* (résidence de Joséphine) ? — *Rue Chantereine*, répondit Madame Letizia, après avoir réfléchi un moment. Joseph ne serait pas chez lui, et Julie ne saurait rien. Nous arrivâmes rue Chantereine ; mais il fut d'abord impossible d'approcher de la maison (à cause de la foule et du tumulte)... Tout était fini.

— *Oh ! Panoria !* dit Madame Letizia, avec un accent de reproche, car, à cette époque, elle croyait au républicanisme de son fils !

Ma mère ne répondit pas ; Madame Bonaparte et madame Leclerc descendirent pour aller trouver Joséphine et attendre le retour de Napoléon.

Aussitôt après le coup d'État du 18 Brumaire, ou dès la fin de 1799, le général Bonaparte et son frère Lucien, qui lui avait prouvé, par sa présidence, le plus énergique dévouement, se trouvèrent en butte, l'un et l'autre, aux plus iniques manifestations de la haine politique.

Voici à ce propos et d'après la vive intervention de Madame Bonaparte mère, un passage assez curieux des *Mémoires de Lucien*, publié ou reproduit, en extrait, par son fils le prince Pierre Bonaparte<sup>1</sup> : Le débordement de la haine d'ennemis qui ne m'étaient pas connus, et que je suis encore à deviner, fut poussé si loin que notre mère, indignée d'un acharnement qu'elle savait aussi peu mérité et dont elle croyait pouvoir imputer l'origine à la police, vint, un jour, demander justice contre Fouché, au premier consul, en présence de sa femme qui passait pour protéger le ministre.

Cette démarche, énergiquement maternelle, occasionna une scène très vive où madame Bonaparte (Joséphine) pleura beaucoup et dans laquelle on dit, mais ce n'est pas la vérité, que le consul, en prenant le parti de sa femme, aurait manqué de respect pour sa mère.

Notre mère, d'ailleurs, se serait donné garde d'outrager sa belle-fille. Elle lui avait seulement dit, en se retirant, qu'elle la pria d'avertir son ami Fouché (voilà où pouvait être la blessure), qu'elle se croyait les bras assez longs pour faire repentir qui que ce fût qui calomnierait ses fils. A quoi le consul avait répondu, en l'accompagnant jusqu'à sa voiture, qu'il s'apercevait qu'en fait de calomnies contre ses fils, elle ne lisait pas les journaux anglais, lesquels ne disaient pas seulement du mal de son cher Lucien, mais de lui et de toute la famille. *C'est possible*, avait répondu notre mère, *mais je ne puis rien contre les Anglais ; au lieu que pour le citoyen Fouché, c'est tout différent.*

Voilà ce qui fut dit de plus véritablement piquant. Il est vrai, et le premier consul le lui avait reproché assez souvent, que notre mère ne parlait pas bien français ni italien, et qu'on a pu lui attribuer, même innocemment, des expressions très sévères pour sa bru, mais qui, en réalité, n'étaient qu'équivoques...

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, édit. de Yung, t. II.

... Constatons toutefois, ajoute Lucien, que depuis l'algarade de notre mère, ainsi l'appelèrent les amis de Joséphine, le torrent d'infamies, attentatoires à ma réputation, cessa de nous attrister.

Le général Bonaparte, nommé premier consul le 24 décembre (3 nivôse an VIII), allait résider, avec ses deux collègues, aux Tuileries. Il conserva toutefois sa maison de la rue de la Victoire, et offrit à sa mère d'y prendre domicile, en se fixant à Paris. Elle n'en profita pas et préféra demeurer chez son fils Joseph. Cette situation convenait à ses goûts simples et à ses sentiments maternels.

L'éclatant succès du coup d'État ou de la journée du 18 Brumaire, en élevant le général Bonaparte au consulat, fit taire bientôt la calomnie ouverte en France contre lui et les siens. L'adulation officielle prit largement sa place et révéla, une fois de plus, jusqu'où peut aller la flagornerie, sinon la bassesse de certains hommes politiques, égarés par l'ambition.

Deux ou trois exemples suffiront à le prouver :

L'archevêque de Paris, dans une lettre pastorale aux évêques, lettre connue de Madame Bonaparte mère, disait : **C'est l'homme de la droite de Dieu !**

L'évêque d'Amiens s'écriait<sup>1</sup> : **Le Tout-Puissant ayant créé Napoléon se reposa de ses travaux**, et, en vingt discours, on empruntait, pour les appliquer à Napoléon, les paroles dites de l'Arioste : **La nature brisa le moule dans lequel elle l'avait formé.**

Un président de cour, dans une harangue à Madame Bonaparte mère, disait enfin : **La conception que vous avez eue, portant dans votre sein le grand Napoléon, a été assurément une inspiration divine, comme celle de Marie !** Cette conception efface toutes les autres. En citer davantage serait aller trop loin. Mentionnons plus à propos, un vieux chanoine de Livourne, Philippe Bonaparte, signalé à Napoléon par Madame Letizia, et qui mourut à la fin de 1799, en désignant le général Bonaparte son héritier.

Là s'arrête pour la signora Madre une première période de son existence, toute de dévouement maternel et de vertus civiques, dans l'infortune. Une seconde période allait lui succéder, toute de gloire et de prospérité, si grandes pour Napoléon, que sa mère s'en inquiétait et s'y résigna, en quelque sorte, jusqu'à la fin, ayant à subir une troisième et dernière période, plus longue, plus néfaste que la première, qui en avait été l'apprentissage.

Pourquoi ne peut-on suivre ces deux destinées, d'abord unies l'une à l'autre et séparées ensuite, à si lointaine distance, Napoléon et sa mère ! La destinée du fils, toute éclatante de gloire, malgré ses fautes, et devant lui survivre dans l'avenir le plus reculé, en regard de la destinée de sa mère, si humble de vertus, qu'elle paraissait, déjà de son vivant, descendue dans la tombe ou perdue dans l'oubli ? Ce serait là un sérieux enseignement de l'histoire.

---

<sup>1</sup> *L'Empereur*, par Victor Auger, 1853.

## 1800.

Situation, nouvelle de la famille Bonaparte, depuis l'élection du premier consul. — Mariage de Caroline avec J. Murat. — Les préséances, au repas de noces. — Résidence des Tuileries. — Simplicité des habitudes de Madame Letizia. — La vie du premier consul toujours menacée. — Scène de la tabatière cassée. - Rivalité entre les dames Bonaparte et Joséphine de Beauharnais. — Les habitués de la Malmaison. — Réserve du premier consul envers sa mère. — Victoire de Marengo. — Lucien veuf de sa première femme. — Joseph Bonaparte à Mortefontaine. — Autres préséances à table. — Situation de Joséphine. — Pressentiment de sa belle-mère. — Reproche de Napoléon à sa mère de lui préférer Lucien. — Complot de la machine infernale.

Le général Bonaparte, proclamé premier consul, inaugurait le XIXe siècle, par une ère nouvelle pour la France et assurait à sa famille un bien être inattendu. Son humble mère, longtemps privée, pour les siens et davantage pour elle même, des bienfaits de la fortune, avait pourvu aux besoins de sa maison, avec les faibles ressources dont elle pouvait disposer. Elle se trouva, tout à coup, en position de ne plus s'inquiéter des ressources de sa famille dans le présent, sauf les appréhensions de l'avenir. La destinée enfin, en élevant la gloire du fils, semblait récompenser la vertu de la mère.

L'une des influences accessoires de ce changement de régime sur le public, fut une transformation du langage. Les noms de citoyen et de citoyenne usités, d'après le système égalitaire, disparurent peu à peu, dans les rapports familiaux. Mais ce terme subsista pour le rang social ou officiel le plus élevé, tel que celui de citoyen premier consul. Sa femme, dite auparavant la citoyenne Bonaparte, fut appelée madame Bonaparte, et sa mère Madame Letizia ou Madame Bonaparte mère, suivant sa propre signature. C'était à la date du 11 nivôse, an VIII (1er janvier 1800).

Le mariage de la plus jeune fille de Madame Letizia, dans le courant de janvier, semblait ouvrir une ère de jours heureux. Caroline épousait Joachim Murat, l'un des braves compagnons de son frère à l'armée d'Orient. Ce choix plaisait à la veuve de Charles Bonaparte, comparé par elle au vaillant colonel du consulat. Le mariage fut célébré, le 20 janvier, au milieu d'une assistance de brillants uniformes et d'élégantes toilettes.

La déférence du premier consul pour sa mère se manifesta, au dîner donné par lui, à l'occasion de ce mariage. Il était placé en face de sa femme, madame Joséphine, et avait à sa droite Madame Letizia. La place de sa gauche, destinée à une autre dame, restait vide, par l'absence de la personne invitée. Napoléon la remplaça vite par un général. Mais il paraissait contrarié de l'incident et témoignait ne vouloir pas, auprès de lui, d'autre dame que sa mère. Ainsi l'indique madame Récamier<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de madame Récamier*, 2 vol., 1860.

Les trois consuls habitaient le palais du Luxembourg, jusqu'à ce que Napoléon vînt fixer sa propre résidence au palais des Tuileries, le 19 février 1800. Il y reçut les autorités civiles et militaires, en passant le lendemain, au Carrousel, la mémorable revue, si bien retracée par le tableau d'Isabey. La mère du premier consul y assistait, avec les dames de sa famille et celles des hauts fonctionnaires, entourant madame Joséphine Bonaparte, au balcon et aux fenêtres du pavillon de l'Horloge.

L'offre du général Bonaparte à sa mère d'habiter les Tuileries ne put la décider à s'y établir. Le bruit et l'agitation, l'éclat et le luxe d'une demeure royale ne convenaient pas à ses scrupules de simplicité. Elle préférait à l'ancienne résidence des rois une demeure plus paisible. Ce fut le motif de son séjour prolongé rue du Rocher, dans la maison de l'aîné de ses fils. La mère si modeste du citoyen premier consul de la République s'étonnait qu'il eût choisi le palais de la royauté, sans présumer son aspiration à l'empire.

Croyant devoir saluer Napoléon de son nouveau titre consulaire, dans ce royal palais des Tuileries, Madame Letizia en avait franchi le seuil avec une sorte d'effroi. Elle semblait avoir pressenti le jour où son fils en sortirait, pour n'y plus rentrer. Femme d'une haute raison et d'une sage prévoyance, elle ne pouvait partager l'illusion de plusieurs des membres de sa famille sur la prodigieuse destinée de Napoléon. Elle tremblait, comme atteinte de vertige, de se voir entraîner elle même vers cette soudaine ascension. Dans ses rêves de malheurs passés, ou dans ses prévisions de malheurs futurs, elle croyait voir ses enfants tomber des hauteurs où ils étaient parvenus. Son entourage traitait de rêveries des craintes qui devaient, plus tard, s'accomplir, telles que de fatales réalités.

Ainsi, une seule personne de la famille du premier consul, c'était sa mère, envisageait, en silence et à l'écart, cette prodigieuse élévation du général Bonaparte au gouvernement de la France ! Elle se rappelait trop les épreuves difficiles des premiers temps de sa vie, pour ne pas pressentir, dans le présent, ainsi que dans le passé, les inquiétudes de l'avenir. Telle était, à l'origine du siècle, la pensée de Madame Bonaparte mère. C'est pourquoi elle évitait l'apparat de toute représentation officielle, en conservant les goûts de sa retraite, la modestie de son ameublement et la simplicité de sa mise habituelle.

Qui sait si, à l'exemple de sa mère et pour des motifs différents, Napoléon Bonaparte n'imitait point cette simplicité dans sa tenue militaire, lorsqu'il portait un uniforme uni et un chapeau sans plumet, à la tête de son état-major, resplendissant de broderies, de panaches et de décorations ?

Telle se présentait Madame Bonaparte mère, en se voyant obligée de prendre place, avec une mise d'un goût sévère, auprès des toilettes éblouissantes de ses filles et belles-filles, rivalisant de luxe avec la parure de la femme du chef de l'Etat.

Cependant la vie du premier consul se trouvait menacée, à la fois, par les hasards de la guerre, par les conspirations de la haine ou par les guets-apens de la vendetta. Sa mère pouvait seule pressentir de tels dangers ou les signaler à son fils, avec plus de confiance que n'eût osé le faire sa propre femme, si tendre que fût son attachement conjugal. C'est pourquoi Napoléon parut céder aux appréhensions de sa mère, en se prémunissant davantage contre les périls occultes. Il forma, dans de telles conditions, la garde consulaire, commandée par le général Lannes, et choisit Junot comme gouverneur de Paris, ceux-là, du moins, lui étaient absolument dévoués.

Un publiciste de l'époque dit, à cet égard<sup>1</sup> : Les complots, qui peu à peu éclatèrent contre la personne du premier consul, prouvent que ces précautions n'étaient pas inutiles ! On pourrait ajouter que si les menaces de la politique étaient redoutables, les dissentiments de la famille devaient être déplorés.

Dans un chapitre de ses mémoires, sous le titre de *la Tabatière cassée*<sup>2</sup>, Lucien raconte le mouvement de colère auquel Napoléon s'était laissé emporter contre lui, au sujet d'une scène antérieure à celle-là, entre ses deux frères Joseph et Lucien. Leur mère attristée, en conserva une pénible impression. Le premier consul, irrité d'un reproche que lui adressait l'ex-président du conseil des Cinq-Cents, avait brisé en éclats sa tabatière, ornée d'un portrait de Joséphine par Isabey, et ce portrait s'était détaché du couvercle, en tombant sur le parquet.

Joséphine, superstitieuse comme une créole, en apprenant cet accident, occasionné par la colère de son mari, en fut d'autant plus inquiète que, déjà, elle l'interprétait avec le pressentiment de son divorce. Sa fille, devenue la reine Hortense, se trouvant à Rome, de longues années après, chez Madame, lui rappelait combien l'impératrice avait été alarmée de la chute de ce portrait.

Lucien rectifie quelques erreurs de la publicité de cette anecdote et en atténue les effets, par affection fraternelle pour ses deux aînés, en disant : « Le fait est que tous les enfants de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino sont nés bons et s'aimaient beaucoup entre eux, avant que la politique vînt les diviser. » En effet, mère, frères et sœurs de Napoléon s'unissaient dans leur tendresse pour lui, chef de l'État, sans ignorer les droits d'aînesse de Joseph à leur déférence. Madame Letizia en aurait d'ailleurs rappelé le devoir aux siens, s'ils l'eussent oublié ou méconnu.

Il ne devait pas en advenir ainsi, par l'alliance des Bonaparte et des Beauharnais. Un éloignement se manifesta entre eux, dès le mariage de Napoléon avec Joséphine et ce sentiment s'accroissait de plus en plus, à l'époque du consulat.

Madame Bonaparte mère, selon la dignité de son caractère et de sa position, s'abstenait seule des signes de désaccord entre les deux familles. Sa présence suffisait pour imposer aux siens la réserve nécessaire à son égard.

Elle venait à la Malmaison, le décadi (dixième jour de la décade, dans l'année républicaine). Ce jour était choisi par Napoléon pour recevoir là les siens et quelques amis. Voici, à ce sujet, une note des Mémoires inédits de l'architecte Fontaine<sup>3</sup> : Le premier consul se plaît à la Malmaison et il y vient assez régulièrement, tous les dix jours, accompagné de madame Joséphine Bonaparte, de ses aides de camp Murat, Junot, Duroc, des officiers généraux Lannes, Bessières, du ministre Lucien son frère, de son frère aîné Joseph, de Louis et de Jérôme qui étudie à Juilly ; nous y voyons peu madame Leclerc (Pauline)... Madame Bonaparte la mère, jeune et fraîche encore M. Fesch ; voilà la société du décadi.

Napoléon, d'après un historien de sa famille<sup>4</sup>, tirait beaucoup de force pour ses opérations militaires, du silence qu'il gardait, lorsqu'il le jugeait utile. Il le prouva envers l'Autriche, en 1800. On trouve dans une lettre du 19 mai, écrite de Martigny et adressée à ses deux collègues, les consuls, la phrase suivante : Je lis

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Miot de Mélito*, 3e édit. 1880, t. Ier.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. Th. Yung, 1882, t. II.

<sup>3</sup> *Le Château de la Malmaison*, par M. de Lescure, 1867, 1 vol.

<sup>4</sup> *Histoire de Napoléon Ier*, par le baron Du Casse, 1867.

dans les journaux que l'on me fait écrire à ma mère une lettre, dans laquelle je dis que je serai à Milan, dans un mois. Cela ne peut pas être dans mon caractère. Bien souvent je ne dis pas ce que je sais, mais il ne m'arrive jamais de dire ce qui sera. Je désire que vous fassiez mettre, à ce sujet, une note dans le *Moniteur*, sur le ton de la plaisanterie. Napoléon avait d'autant plus le droit de parler de la sorte, que s'il eût adressé, par lettre, une fausse nouvelle à quelqu'un, ce n'eût pas été à sa mère.

Il était déjà loin, quand une vraie nouvelle, de la seconde campagne d'Italie, arriva en France, annonçant la victoire de Marengo. Napoléon venait d'y prendre une part active, avec le général Desaix, à peine revenu d'Egypte, pour être tué, dans une charge décisive, au moment où il partageait, avec ses dangers, la gloire du premier consul.

Mais de cette gloire vint la haine des ennemis de Napoléon qui les appelait des *jacobins*. De là aussi le mécontentement de Lucien, ne partageant pas les mêmes opinions politiques, quoique le premier consul reconnût son dévouement, le jour du 18 Brumaire. De là enfin l'inquiétude secrète de Madame Bonaparte mère sur la destinée de ses deux fils. Sa première consolation fut, après la victoire de Marengo, la conclusion de la paix. Dieu, pensait-elle, avait exaucé ses vœux. Un *Te Deum* était chanté, d'autre part, avec pompe, à la cathédrale de Milan et le premier consul accordait une pension nationale à la veuve de Desaix.

De telles décisions touchaient juste le cœur de Madame Letizia, en faisant du bien à sa santé. Ce fut pour elle l'occasion d'entreprendre, d'après l'avis de ses médecins, une cure thermale à Vichy et son frère, l'abbé Fesch, adressa de ses nouvelles, par la lettre suivante, à son fils aîné<sup>1</sup> :

Vichy, 23 messidor an VIII.

Nous arrivons à Vichy, en trois jours, en bonne et parfaite santé, sans autre accident que celui de notre malle, qu'on nous vola, en traversant Paris. Votre mère a déjà commencé à boire. Nous passerons ici tout le mois de thermidor.

Donnez-nous de vos nouvelles ; embrassez pour nous Julie.

Madame Clary a commencé aussi à boire et à se baigner. Je vous embrasse avec toute l'amitié que vous me connaissez.

FESCH.

Cette lettre, sans importance, permet d'après la date, d'y rallier d'autres faits. C'est ainsi que, vers le même temps, Lucien perdait sa première femme, née Christine Boyer, à peu près de son âge, lorsqu'il venait d'acheter pour elle, aux environs de Senlis, le domaine de *Plessis-Chamand*. Ce mariage d'inclination avait déplu au consul, qui le considérait comme une mésalliance, tandis que cette union avait trouvé grâce auprès de Madame Bonaparte mère. Elle aimait assez madame Christine et lui en donna des témoignages, en aimant aussi ses deux petites-filles. Au moment enfin de la mort de leur mère, Joseph Bonaparte et Madame Letizia firent auprès de Napoléon d'affectueuses démarches, pour effacer en lui les impressions défavorables de ce mariage, contraire à ses vues politiques. Lucien dit à cet égard<sup>2</sup> : ... *Ma mère, presque aussi affligée que moi, de la perte de ma Christine, vient me trouver au Plessis. Elle me décide à*

---

<sup>1</sup> Copie de l'autographe aux archives de la Bibliothèque nationale.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. de 1880, t. II.

retourner avec elle à Paris. Résigné et non consolé, j'espère trouver dans le travail de mon ministère, délaissé depuis un mois, une sérieuse et utile distraction.

A proximité de Senlis également, Joseph Bonaparte avait acheté le château de Mortefontaine, rapproché de Plessis-Chamand. Ce voisinage des deux frères permettait à leur mère de les voir souvent, l'un et l'autre, en séjournant à la campagne comme elle avait demeuré à Paris, chez son fils aîné. Ce fut là que Joseph, ayant invité le premier consul à un dîner de famille, y avait naturellement invité leur mère. On allait passer à table, après une promenade dans le parc de ce beau domaine. Joseph annonça au consul son intention de donner le bras à leur mère, pour se rendre à la salle à manger, en offrant à Madame de l'asseoir à sa droite, tandis qu'il prierait madame Joséphine Bonaparte, conduite par son mari de prendre, vis-à-vis, la place correspondante. Le consul se montra froissé de cet arrangement. Il aurait même prescrit à son frère aîné de placer leur mère en seconde ligne et non à la première place. Joseph n'en tint pas compte, prit la main de sa mère, tandis que Lucien offrait le bras à Joséphine, sans empêcher Napoléon de le devancer, d'un pas rapide et de la mettre à sa droite, en face de son frère aîné qui avait eu raison d'offrir à leur mère le premier rang. C'était simple, correct et conforme à l'étiquette, quoique Madame mère n'attachât pas le moindre intérêt à ces préséances d'usage ou de convention, pourvu qu'elle se trouvât au milieu de ses enfants.

Le récit du dîner de Mortefontaine est raconté en détail dans les *Mémoires posthumes* de madame de Rémusat, autrement qu'elle ne l'eût fait dans ses *lettres* d'autrefois.

Louis et Jérôme étaient trop jeunes, pour prendre part aux délibérations de la famille. Mais sur les questions intérieures, la personne la plus autorisée, par son caractère, par son jugement, par son expérience, et par sa tendresse de mère à toute épreuve, Madame Letizia Bonaparte n'était pas même consultée par son fils, le premier consul, qui dû t le regretter plus tard.

Il s'agissait pourtant de la question, alors la plus grave, pour assurer l'avenir, en assurant un successeur au chef de l'État. Or Joséphine, malgré le charme de sa personne et son attachement conjugal, ne paraissait plus apte à garantir un fils héréditaire à son second mari. Les médecins les plus autorisés à le dire, consultés par le premier consul, étaient impuissants à lui en donner l'espoir, encore moins la certitude. Joséphine avait d'ailleurs un intérêt personnel à ne pas désirer une couronne. Madame Letizia ne le souhaitait pas davantage à son fils Napoléon et pressentait avec regret ses aspirations ambitieuses.

Lucien reproduit à cet égard, une assez longue lettre, attribuée à Clément de Ris et adressée à Fouché, sous le Consulat. Un passage fait mention de Madame Letizia et en voici l'extrait<sup>1</sup> :

Bonaparte est trop grand pour écouter qui que ce soit. Tout ce qu'on peut, c'est d'éclairer sa famille sur ses vrais intérêts, c'est d'obliger sa mère, sa femme et ses frères à s'occuper de leur avenir et à ne pas le faire dépendre d'un caprice de la fortune ou de l'audace d'un jacobin.

Pour tout ce qui tient à sa position personnelle, Buonaparte à un conseil de famille. Sa mère et ses frères (Joseph et Lucien) composent ce conseil domestique

---

<sup>1</sup> *Lucien et ses mémoires*, édit. de Th. Yung.

; Clarke s'y trouve quelquefois, il se tient à Maisons. Toute la famille a beaucoup de déférence pour la mère. On la dit dévote. On assure qu'elle ne croit pas à la stabilité de ce qui est. A la suite d'une scène assez vive entre le consul et son frère Lucien, celui-ci lui donne brusquement sa démission<sup>1</sup>. Puis il ajoute : De son côté, ma mère, fort inquiète, m'engage à m'absenter et à l'accompagner en Italie. Ce projet, paraît-il, déplut fort au premier consul, qui reprocha à notre mère la prédilection qu'elle avait pour moi. *Si vous étiez à sa place*, aurait répondu Madame Letizia, *ce serait vous que je protégerais*. A ce moment, Talleyrand intervint, *en bon apôtre, médiateur*, pour me conseiller de demander l'ambassade de Russie ou celle d'Espagne. Inexpérimenté, comme je l'étais encore, j'acceptai. Vingt-quatre heures après, mon brevet d'ambassadeur m'était expédié pour Madrid. Ma mère se montra satisfaite de ma brillante disgrâce.

Madame Bonaparte mère restait cependant inquiète de la situation du premier consul, sans cesse menacé par ses ennemis. Elle reconnut, aussitôt après l'explosion de la machine infernale, que son fils n'avait qu'une mère et qu'elle seule était cette mère. Elle n'était point à la représentation de l'Opéra, où le premier consul, Joséphine et Hortense, allaient entendre le magnifique *Oratorio* de Haydn ; mais, dès qu'elle apprit, peu d'instants après, à quel épouvantable danger son fils venait d'échapper, par miracle, sa première pensée fut de rendre grâce à Dieu de l'avoir sauvé. Elle pressentit que les révolutionnaires préparaient une autre destinée au premier consul. Tel pouvait être le complot tramé par les Corses Ceraschi et Arena, complot découvert et avorté, dont la mère des Bonaparte se montrait confuse, parce que les conspirateurs étaient ses compatriotes. La colère de Napoléon fut moins vive que l'indignation publique, et sa mère le supplia de ne plus s'exposer ouvertement à de nouveaux attentats.

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Éd. Th. Yung, t. Ier.

## 1801.

Secours aux victimes de l'attentat du 24 décembre. — Les conspirateurs découverts. — Lettres de Madame Bonaparte mère à ses enfants. — Actes officiels de bienfaisance. — Lettres de Madame à Lucien. — De Fesch au même. — Le concordat de 1801. — Lettre de Madame à son fils Louis. — Visites de Madame à ses fils Joseph et Lucien. — Recommandation pour son neveu Arrighi. — Démarche pour l'érection d'un monument à Charles Bonaparte. — Lettre de Madame au ministre de la marine. — Rappel des sœurs dans les hôpitaux. — Pensions aux veuves et aux orphelins de la guerre. — Réceptions de l'hiver. — Digne attitude de Madame Mère.

Le 1er janvier, un arrêté des consuls ordonnait l'emploi d'une somme de 200.000 francs destinée à secourir les victimes de l'attentat du 24 décembre. Madame Bonaparte mère s'était fait un devoir d'y contribuer, si elle n'avait même pris l'initiative de cet acte de charité publique.

Les conspirateurs de la machine infernale furent découverts, dans les premiers jours de janvier, tandis que le consulat s'occupait de soulager leurs victimes. Madame Letizia aurait voulu entretenir Lucien de ce sinistre événement, mais la crainte de lui exprimer toute sa pensée l'arrêta, pour adresser à son fils une lettre exclusive de sa tendresse maternelle. Observer, dans ses lettres, la plus complète réserve, tel était le sentiment dicté pour sa correspondance de famille.

Au commencement de ce siècle, l'écriture de Madame Letizia était très lisible, dit son fils aîné<sup>1</sup>. Ses lettres, d'ordinaire, sont courtes et simples. Elle y passe en revue ses enfants, les peint, en peu de mots, les juge avec tact et ne paraît point éblouie de l'éclat de leur situation.

Dans l'une de ses lettres, datée de l'an IX, à son fils aîné, elle lui donne des nouvelles de Caroline, soutenant bien sa grandeur et supportant avec courage le départ de son mari. Elle parle de Lucien, lui écrivant de Bayonne, d'abord, puis d'Elisa, restée dans la maison paternelle, en Corse, de Jérôme, parti mécontent ; de Paulette, se trouvant à Paris ; de Napoléon enfin, venant dîner chez sa mère, quand il lui plaît.

Madame Letizia termine souvent ses lettres par ces seuls mots : **Je suis votre mère**, précédés ou non de ceux-ci : **Je vous embrasse tendrement**, écrits de sa main et, plus tard, elle abrège, en français, le langage du souvenir maternel en signant : **Votre mère**, afin de n'être pas embarrassée des formules variables de la langue. Pour ce motif et pendant longtemps, elle écrivit ou dicta ses lettres en italien.

Deux œuvres d'humanité furent accomplies dans le courant de 1801, par décision du premier consul, avec l'assentiment de sa mère. Le premier de ces actes, d'après un arrêté du 2 février, était l'établissement d'un hospice divisé en deux, sur le Simplon et sur le mont Cenis.

---

<sup>1</sup> *Collection d'autographes du roi Joseph.*

Le second bienfait réclamé par Madame Letizia et accordé, quelques mois après, par le premier consul, fut le rappel dans les hôpitaux des sœurs de charité, dont l'expulsion avait été l'œuvre des mauvais jours de la Révolution.

Il faut joindre à ces deux actes de bienfaisance publique celui qui touchait autant la compassion de Madame veuve Bonaparte, en accordant des pensions aux veuves et aux orphelins de la guerre.

Le consulat semblait représenter la restauration de la société française, tant il montrait de zèle et d'émulation, dans ce monde nouveau, à reproduire, à imiter les bonnes manières et le beau langage, si vite effacés par les taches sanglantes de 93. C'était une tendance vers la forme de la monarchie, bien avant la fondation de l'empire. Le premier consul, aux Tuileries, y annonçait l'empereur, tandis que sa noble mère en éprouvait le regret. Elle cherchait à s'isoler de plus en plus et n'assistait guère aux fêtes de cette cour nouvelle, dont elle fuyait le bruit et l'ostentation.

Suit une lettre maternelle de Madame Letizia au citoyen Lucien Bonaparte, ministre plénipotentiaire à Madrid (lettre traduite de l'italien).

Paris, 27 nivôse an IX. (17 janvier 1801.)

J'ai reçu tes deux lettres, mon cher fils, me faisant savoir avec plaisir que tu vas bien et que tu es content, ce qui fait ma félicité. Mais ta contenance est pénible pour moi, je m'en console, en pensant à ton retour et au moment où j'aurai la satisfaction de te serrer dans mes bras, avec la petite Christine.

Lolotte va bien et est contente. Je te dirai que mon portrait sera fini, je l'espère, dans deux jours, et je te le fais faire en grand pour le placer dans ta maison à Paris ; mais il n'est pas encore fini. — Toute la famille va bien. Louis a été malade, mais, à cette heure, il est mieux et, dans peu de jours, il sera de retour à Paris. — Jérôme est déjà embarqué, mais n'a pas encore écrit. Tu peux penser combien je suis inquiète, en voyant tous les miens dispersés : je ne veux pas t'en dire plus.

Adieu, cher Lucien, je t'embrasse avec la petite Christine ; continue de me donner de tes nouvelles. — Mille choses, de ma part, à Bacciochi, auquel j'écirai. — Je ne te parle point d'Élisa, elle va t'écrire : elle est la seule que je voie tous les jours.

Adieu, une fois encore. Je suis

Ton affectionnée mère,

L. BONAPARTE.

Cette lettre, écrite en italien, était entièrement de la main de Madame Letizia. Elle fut suivie d'une autre plus courte. La voici <sup>1</sup> :

2 germinal an IX (23 mars 1801).

Mon cher fils,

Je profite de l'occasion du citoyen Sappé, pour te donner de mes nouvelles. Je me porte bien et j'attends le moment de t'embrasser,

---

<sup>1</sup> Collection du British Museum, à Londres.

avec Lili, Élixa et Lolotte ; elles sont aussi en bonne santé. Louis, qui est ici, te salue aussi. Le citoyen Brun t'aura remis une lettre avec les deux portraits. Dis bien des choses, de ma part, à Bacciochi. Je n'ai pas autre chose à te dire.

Je suis ta mère affectionnée,

L. BONAPARTE.

Par post-scriptum à ce billet, suit la lettre écrite en français, par le cardinal Fesch à Lucien. La lettre de Madame Bonaparte est plus mesurée que celle de son frère, au point de vue politique.

Paris, 2 germinal an IX (23 mars 1801).

Je désire bien votre retour. Je pourrais alors partir de Paris, sans le chagrin de laisser ma sœur sans personne qui lui donne des soins particuliers. Mille raisons m'engagent à m'en aller à Ajaccio... Tout le monde se porte bien.

Berthier a donné, hier, une belle fête, mais les ambassadeurs trouvent bien étrange qu'un gouvernement si puissant ait si peu de représentation.

Je vous embrasse. Portez-vous bien.

FESCH.

Le concordat de 1801, conclu entre le premier consul et le pape Pie VII, mettait fin à l'anarchie régnante, depuis les atteintes portées à l'Église par la Révolution. Cet acte reconnu juste, rétablissait le culte catholique, en France, et semblait prendre origine dans l'éducation religieuse de Napoléon.

La signora Letizia avait exercé sur lui l'influence de la vertu et de la morale chrétienne, en même temps que son grand-oncle l'archidiacre d'Ajaccio lui avait enseigné la doctrine professée par les frères minimes, à l'École de Brienne. Napoléon, pour produire ce manifeste politique, s'était rappelé les errements maternels de son éducation religieuse, dès le plus bas âge et ses sympathies pour les pratiques de la religion catholique : la prière, les chants d'Église, le son des cloches, les cérémonies de la Fête-Dieu, le culte des morts et le *Te Deum* de la victoire. Toutes ces saintes coutumes, enseignées à son fils, dès la première enfance, par la vertueuse femme qui l'avait mis au monde, avaient pu préparer, dans des proportions relatives, le grand acte du concordat. La mère s'en montra plus heureuse que des conquêtes guerrières de Napoléon ; c'était pour elle l'accomplissement de ses vœux, la conquête suprême de la paix.

Madame Bonaparte mère adresse à son fils Louis, une lettre autographe en italien, datée de Vichy, 5 messidor an IX, ayant pour suscription : **A Monsieur Louis BONAPARTE, colonel au 5e régiment de dragons, aux eaux de Barèges.** » Cette lettre était signée : **MADRE.** Elle figurait avec d'autres lettres dans un cadre, à la Malmaison, comme un spécimen de l'écriture de Madame Bonaparte mère<sup>1</sup>.

Joseph et Lucien Bonaparte se trouvaient à même de seconder, de leur influence fraternelle et filiale, les actes généreux de la politique du premier consul, espérés, sinon inspirés par leur mère. Le fils aîné passa presque tout l'été de

---

<sup>1</sup> *Le Château de la Malmaison*, par de Lescure.

1801, dans son domaine de Mortefontaine. Les membres de sa famille, des amis et divers personnages éminents de l'époque étaient les bienvenus chez lui. Le voisinage de la Malmaison, où résidait Joséphine d'un côté, tandis que de l'autre, Plessis-Chamant, propriété de Lucien, rendaient faciles les relations des parents du premier consul. Madame Letizia venait voir ses fils, lorsqu'ils avaient peu de monde et retrouvait auprès d'eux ses joies intérieures, trop attristées par les troubles du dehors.

Napoléon, déjà dominé par l'entraînement de son génie, aspirait au pouvoir suprême et s'y trouvait aussi porté par un concours d'influences diverses. Sa mère seule redoutait pour son grand fils le vertige de la toute-puissance, tandis que son fils aîné, montrait la sage réserve de son caractère, lui conseillant, de savoir attendre.

Mais Lucien et leur mère ne semblaient point partager les aspirations du chef de l'Etat au rang de la toute-puissance. Madame surtout paraissait en redouter l'avenir et la fin.

Revenons simplement à sa correspondance en 1801.

Madame Bonaparte mère recommande, par une lettre du 1er fructidor an IX (19 août 1801) son neveu Arrighi, celui qui avait été atteint d'une glorieuse blessure au siège de Saint-Jean d'Acre et devait parcourir dans l'armée une brillante carrière.

Napoléon n'oubliant pas qu'il était membre de l'Institut de France, encourageait les sciences, les lettres et les arts, par tous les moyens en son pouvoir. Il cherchait aussi à perpétuer, par des monuments, la mémoire des hommes illustres de son temps.

Il reçut, à cet effet, de quelques notables habitants de Montpellier, par l'entremise de leur compatriote Chaptal, ministre de l'intérieur, une proposition susceptible de plaire au chef de l'Etat : c'était d'ériger un monument à son père, Charles-Bonaparte, décédé en 1785. Napoléon remercia les délégués de Montpellier, pour la mémoire de son père, mais il ne crut pas devoir accueillir leur demande, en disant qu'on ne devait point troubler le repos des morts.

Lorsque la veuve de Charles Bonaparte eut connaissance de la démarche honorable faite pour la mémoire de son mari, elle ne put que l'approuver, en approuvant plus encore la judicieuse réponse de son fils Napoléon.

Mais lorsque, plus tard, d'autres membres de sa famille eurent élevé un monument funéraire pour les leurs à Saint-Leu, près Paris, Madame Mère trouva très digne la décision prise par son fils Louis, de faire transférer là les restes de Charles Bonaparte, plutôt que de les laisser dans l'abandon et l'oubli, à Montpellier, ou dans un couvent inaccessible.

Toujours fidèle à la mémoire de son mari et au souvenir des siens, Madame Letizia n'oubliait pas non plus ses compatriotes. Elle adressa la lettre suivante au citoyen Decrès, ministre de la marine<sup>1</sup> :

Paris, 23 brumaire an X républicain (14 novembre 1801).

Permettez, citoyen ministre, que je vous recommande la réclamation que vous adresse le comte Vincent Bastelica, d'Ajaccio, enseigne de vaisseau.

---

<sup>1</sup> Copie d'une lettre de la collection de M. R. Kastor.

Depuis longtemps, il est au service de l'État et il n'a pas été compris dans la nouvelle organisation de la marine.

Il demande d'obtenir la réforme, avec le traitement affecté à son grade. Vous m'obligerez de faire droit à sa réclamation et de me faire part de la décision que vous prendrez à son égard.

Je vous envoie l'état de ses services.

J'ai l'honneur de vous saluer,

BONAPARTE.

L'hiver de 1801 à 1802, après les actes lugubres de conspiration qui l'avaient précédé, fut un hiver brillant par des fêtes offertes à toutes les classes de la société parisienne, désunies ou divisées jusque-là.

Madame Bonaparte mère n'y paraissait que pour complaire à son fils le premier consul, en s'efforçant de prendre part aux efforts de chacun, afin de resserrer les liens des partis opposés entre eux, ou d'affermir la politique du chef de l'Etat.

Les trois sœurs mariées de Napoléon, mesdames Élisabeth Bacciochi, Pauline Leclerc et Caroline Murat, brillaient à la tête de cette phalange mondaine, en cherchant, par leur grâce personnelle, à donner le ton de la mode élégante. C'était aussi, de leur part, la lutte des attraites avec Joséphine et Hortense.

Une seule personne de la famille imposait à toutes la déférence et le respect, dans le milieu agité des fêtes, auxquelles, d'ailleurs, elle assistait rarement : c'était Madame Bonaparte mère, qui, en se montrant sévère à l'égard de ses propres filles, désapprouvait les goûts frivoles de sa belle-fille, épouse du chef de la République.

## 1802.

Mariage de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. — Invitation au bal du général Moreau. — Promulgation du concordat. — Anecdote de Rœderer sur les petits soufflets maternels de Madame Letizia. — Projet du consulat à vie, avec adoption d'Eugène de Beauharnais. — Napoléon ne semble pas accorder à sa mère la valeur qu'il lui reconnut trop tard. — Institution de la Légion d'honneur. — Retour de Lucien, en mission à Madrid. — Sa donation à sa mère. — Déférence de ses enfants pour elle. — Le premier consul lui annonce la nomination de Fesch au cardinalat. — Napoléon proclamé consul à vie. — Réunion de l'île d'Elbe à la France. — Naissance du premier fils de Louis. — Mort du général Leclerc. — Admiration de Letizia Bonaparte pour Jeanne d'Arc.

Le mariage civil et religieux de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais venait d'être célébré le 3 et le 4 janvier. Les instances de Joséphine auprès du premier consul avaient obtenu cette union, malgré le peu de sympathie mutuelle des deux jeunes époux. L'assemblée de famille avait eu lieu, rue de la Victoire et là, Madame Bonaparte mère ne se montra pas heureuse de cette union. Elle intervint, à ce sujet, auprès du premier consul, pour que Murat, uni civilement à Caroline, l'année précédente, reçût aussi la bénédiction nuptiale, désirée par sa femme et par lui. C'était, dans la pensée de Madame Letizia, prévoir les intentions ou les sentiments de Bonaparte pour son propre mariage avec Joséphine. La réponse du fils ne fut pas conforme à l'espoir de la mère qui ne put s'abstenir d'en témoigner ses regrets.

Quant au mariage de Louis et d'Hortense, voici comment Lucien en parle, selon le commentateur de ses *Mémoires*<sup>1</sup> :

... Notre mère se montra fort contrariée de cette union. Elle croyait y voir le triomphe d'une famille étrangère sur la sienne. Avait-elle tort ou raison ? tort, si elle entendait la famille en général, que l'empereur éleva sur les trônes tombés à sa disposition ; raison, en considérant les persécutions dont a été l'objet cette branche de sa famille, dont je suis le chef.

Cette formule du point interrogatif, tort ou raison, appartenait à Madame Bonaparte mère, rappelant, par occasion, qu'elle était le chef de la famille. Elle pressentait la désunion future de ce mariage, sinon déjà la rupture du lien formé entre Napoléon et Joséphine. Elle s'expliquait la mésintelligence manifestée autour d'elle, entre les Bonaparte et les Beauharnais, mésintelligence ou jalousie qu'elle avait de la peine à calmer, avec le sentiment de sa haute raison et de son autorité maternelle.

Madame d'Abrantès bien informée, à ce sujet, en parle longuement et cite divers exemples, inutiles à reproduire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses mémoires. Éd. de Yung, 1882, t. II.

<sup>2</sup> Mémoires de la duchesse d'Abrantès.

Les unions mal assorties n'étaient pas les seules à regretter. Les rivalités de position militaire ou de commandement suscitaient aussi des embarras et leurs suites. Voici, pour un important personnage de l'armée, ce qui arriva, dans le courant de février 1802 : Le général Moreau, en rivalité avec Napoléon, allait donner un bal auquel il invitait la famille Bonaparte. On se réunit chez Madame Letizia, pour savoir s'il fallait accepter cette invitation : différents torts de Moreau furent rappelés, certaines susceptibilités se manifestèrent, si bien qu'un refus à l'invitation fut décidé.

Le consul prétendait, au contraire, qu'il fallait aller à ce bal, par politique, sinon par politesse, et déjà on cédait à sa volonté, lorsque sa mère lui opposa la sienne, avec tant de justesse et d'autorité, qu'il finit par se soumettre, en fils respectueux ; elle se fâcha si vivement, en langage moitié corse ou italien et moitié français, elle gronda si fort Napoléon, qu'il s'avoua battu et n'alla pas au bal. Les événements montrèrent assez que Madame Bonaparte mère avait raison.

Le 18 mars 1802, le premier consul reçut la députation du Corps législatif, pour la promulgation du concordat. « Votre promulgation commence, dit le premier consul aux députés, par l'opération la plus importante de toutes, celle qui a pour but l'apaisement des querelles religieuses. Un Te Deum fut célébré, en grande pompe, à Notre-Dame La mère du premier consul ne manqua pas d'y assister, avec la ferveur de sa piété reconnaissante pour le promoteur de ce concordat.

La solennité religieuse fut suivie de la cérémonie publique et celle-ci d'un simple dîner de famille, chez Joseph Bonaparte. Un seul étranger s'y trouvait : c'était le comte Rœderer, qui parle de ce dîner, dans ses Mémoires et raconte, sans façon, une causerie de la signora Letizia, sur les pratiques de piété de son fils Napoléon, encore enfant<sup>1</sup> :

*Le 27 germinal, an X, veille du jour de Pâques, j'ai dîné chez Joseph Bonaparte, écrivait Rœderer. Il n'y avait d'étranger que moi, tout le reste était la famille. Et, par une transition assez inattendue, il dit, à ce sujet : Madame Bonaparte, la mère, me raconta qu'elle avait souvent donné des soufflets à Napoléon enfant, pour le faire aller à la messe, le dimanche. Avant-hier, ajouta-t-elle, je lui dis : A présent il n'est plus nécessaire de vous donner des soufflets, pour vous faire aller à la grand'messe. Il me répondit : Non ; maintenant, c'est à moi de vous en donner ! Et il me donna un soufflet.*

On pourrait interpréter le fait naturellement. Les soufflets administrés par la signora Letizia au petit Napoléon, pour se laisser conduire à la messe, étaient de faibles soufflets maternels, doux au souvenir, et celui rendu par le grand Napoléon à sa mère ne pouvait être qu'un soufflet filial, comme la caresse d'un bon fils à une mère aimée. Quoi qu'il en fût, l'historiette racontée par l'homme d'État en faveur sous l'empire, semble être, par sa forme, un récit quelque peu sans façon.

Le projet de conférer au général Bonaparte le consulat à vie, avec droit de choisir son successeur, permettait d'espérer que le premier consul n'ayant point d'enfant, adopterait son beau-fils le prince Eugène de Beauharnais. Tel était presque le vœu public, partagé par Madame Letizia, malgré le sentiment contraire de quelques-uns des siens.

---

<sup>1</sup> Œuvres du comte Rœderer. Éd. de 1854, t. III.

Madame Joséphine Bonaparte s'inquiétait de son sort, au milieu des ambitions de la nouvelle famille, et on aurait pu dire de la mère du premier consul ce que M. Thiers a dit, avec raison, de son épouse<sup>1</sup> : **Au sein de cette famille, Madame Bonaparte était plus digne d'intérêt, parce qu'elle n'éprouvait pas toutes ces ardeurs ambitieuses et les redoutait.**

Est-il vrai que Napoléon ait prononcé alors ces mots : **Mes sœurs et belles-sœurs seront reines ou princesses** ? On peut en douter et Madame Letizia Bonaparte n'aurait pu y croire. Cette prévision cependant devait s'accomplir. Le premier consul pouvait rêver d'avoir, en France, une cour brillante, d'attirer, au palais des Tuileries, des souverains étrangers, d'allier enfin ses proches à des maisons royales et ses officiers à des familles nobles. Mais il aurait dû apprécier la sage réserve de sa mère, en s'inspirant de ses conseils et même de ses pressentiments. La fatalité voulut qu'il n'en fût pas ainsi, ou que Napoléon n'accordât pas, alors, à sa mère, l'influence méritée par elle, à tant de titres, auprès de lui. Il sembla le reconnaître, et trop tard, à Sainte-Hélène.

L'institution de la Légion d'honneur fondée en 1802, par Napoléon, premier consul, est l'une des belles œuvres de l'auteur impérissable du concordat, du Code civil et de l'organisation militaire, en France.

Napoléon, en destinant l'insigne récompense de la Légion d'honneur aux plus éclatants services de toutes les carrières, à l'instar de l'armée, aurait pu prévoir une conséquence probable, mais restreinte, de sa belle fondation. C'était d'admettre dans l'ordre de la Légion d'honneur quelques femmes illustres par leur dévouement à la patrie.

Il aurait décerné la première de ces éclatantes récompenses à la plus digne, à la plus honorée, à la plus vaillante des femmes de son temps, à celle qui fut sa mère et l'avait porté dans son sein, à travers les périls de la guerre de l'Indépendance, à celle qui contribua par l'ascendant de son courage et par l'abnégation de tous ses intérêts, à l'union de la Corse à la République française, à celle enfin qui, pendant le cours de sa longue existence, devait rester, pour son sexe, le modèle de toutes les vertus. La mère auguste de l'Empereur et des rois méritait que le fondateur de l'ordre lui décernât, dans l'histoire, le titre de *Première dame de la Légion d'honneur*.

Lucien, rentré à Paris, après avoir accompli, en Espagne sa mission d'ambassadeur, s'était retiré au château du Plessis, son domaine. Il recevait là beaucoup de monde, des hommes politiques, des savants, des écrivains, des artistes et savait faire apprécier sa fortune nouvelle.

Il aurait voulu attirer auprès de lui sa mère, qui fuyait la foule et préférait vivre à l'écart. Lucien, alors, constitua pour elle une rente de 24.000 francs, lui permettant de faire du bien aux malheureux, jusqu'à ce qu'elle en reçût, plus tard, la mission officielle. La libéralité du fils envers la mère, honorait l'un et l'autre, malgré les gens mal avisés reprochant à Napoléon de ne point assurer à sa mère une situation proportionnée à son rang<sup>2</sup>.

Madame Letizia Bonaparte entra, en 1802, dans la seconde période de sa vie, aussi surprenante pour elle que pour chacun de ses enfants, mais l'éclat de cette destinée ne l'éblouissait pas. Elle fut pour chacun des siens ce qu'elle ne cessa

---

<sup>1</sup> *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 493.

<sup>2</sup> *Le Consulat et l'Empire*, par Capefigue, 1840, t. III, note.

jamais d'être, la mère la plus dévouée pour tous, et si elle avait une prédilection marquée pour Lucien ; ce n'était pas seulement par gratitude ou par tendresse maternelle, ou bien parce qu'il était destiné à souffrir, c'était aussi par prévision de l'appui que sa mère attendait de sa part. Madame n'oublia jamais la donation viagère que Lucien lui garantissait, et qui, en lui permettant de faire du bien, commença pour elle les épargnes utiles réservées à ses enfants, lorsqu'ils seraient dépossédés de leur fortune. Il faut dire, à la louange de tous les siens, qu'aucun d'eux non plus, n'oublia envers elle ce qu'ils lui devaient de reconnaissance et de respect. Oui, tous, sans en excepter Napoléon, jusqu'au faite de sa gloire, tous conservaient pour leur mère la tradition corse de la déférence filiale.

Madame la méritait de plus par son intervention dans les grandes œuvres de bienfaisance. En voici un nouvel exemple : Par arrêté consulaire, du 23 juin, deux cents lits seraient réservés, dans les hôpitaux civils aux proches parents, pères et mères des soldats morts au service de l'armée. Madame Letizia voulut prendre part à ce bienfait, et si parcimonieuse qu'elle fût, vis-à-vis des siens, lorsque les dépenses étaient inutiles, elle se montrait toujours prête à encourager les actes de charité publique. Le premier consul témoignerait bientôt qu'il savait se souvenir, en attribuant à sa mère la haute surveillance des œuvres de charité publique.

Une bonne nouvelle d'intérêt privé, transmise par le premier consul à sa mère, fut l'élévation de l'abbé Fesch au plus haut rang du clergé. C'était aussi, de la part de Napoléon, donner un gage public de ses sentiments religieux, exprimés par le concordat de 1801. Il obtint de la cour de Rome, pour son oncle, la dignité de cardinal et l'archevêché de Lyon. Son secrétaire intime fut l'abbé Lucotte, modeste ecclésiastique, à peine entrevu plus tard, au milieu de l'éclat de la cour impériale. Cet abbé Lucotte devint le dépositaire fidèle de la plupart des intérêts privés de la famille Bonaparte, sous la double garantie du cardinal et de sa sœur. Madame Bonaparte mère s'en remettait d'habitude, pour toutes les affaires, au cardinal, qui, à son tour, les confiait à l'abbé Lucotte avec sécurité.

Napoléon allait avoir trente-trois ans. Il était d'une assez bonne constitution, pour supporter les fatigues de la guerre ou de la vie la plus active. Mais il se préoccupait, avec raison, de la persistance d'une certaine maigreur qui n'était pas la santé parfaite et lui semblait provenir de la maladie de peau contractée par lui au siège de Toulon. Sa mère seule, peut-être, en connaissait la cause et elle l'avait engagé à recourir aux soins de la médecine. Le docteur Corvisart fut appelé ; il entreprit la guérison d'ailleurs facile du mal (une simple affection psorique), et il y réussit en peu de jours. Cette guérison prompte fut suivie d'une santé manifeste. Corvisart acquit, dès lors, toute la confiance de Napoléon et la gratitude de sa mère, dont il resta le médecin préféré.

Le 2 août, le premier consul était proclamé *consul à vie*, par le Sénat, et le 15, avait lieu la première fête commémorative de sa naissance, rappelant à sa mère tout ce qu'elle avait souffert pour lui, auparavant. Le même jour du 15 août représentait la fête de Maria-Letizia, restée fidèle au culte de la Vierge. De grandes réceptions eurent lieu aux Tuileries et Napoléon décida sa mère à y assister.

Après le mémorable anniversaire du 15 août, un important décret, en date du 9 fructidor, an X (27 août 1802), décida la réunion de l'île d'Elbe à la France. Ce décret, par la fatalité des événements, préparait pour Napoléon le premier lieu

d'exil où sa mère irait le rejoindre, en prévoyant que le plus illustre de ses fils serait le plus malheureux.

Vers la fin de cette année, 1802, survinrent dans la famille Bonaparte, deux événements sensibles au cœur maternel de la signora Letizia. Ce fut d'abord, le 10 octobre, la naissance du premier fils de Louis et d'Hortense, qui se seraient peut-être rapprochés, plus tard, si cet enfant eût vécu jusque-là.

Le second événement, daté du 2 novembre 1802, annonçait la mort du général Leclerc. Madame Bonaparte mère avait approuvé d'autant plus le mariage de Pauline avec le général, que cette alliance avait mis fin aux assiduités du citoyen Fréron, en l'appelant, de son côté, à un poste administratif fort éloigné. C'était précisément à Saint-Domingue, dont le général Leclerc commandait l'expédition. Il y fut atteint de la fièvre jaune, ainsi que son rival le conventionnel et, par une fatalité étrange, tous deux en moururent, à peu d'intervalle l'un de l'autre. Pauline se trouva ainsi doublement veuve, de celui auquel sa main avait été donnée et de celui qui avait obtenu son cœur. Elle fut rappelée aussitôt en France auprès de sa mère.

## 1803.

Témoignage de Madame Bonaparte mère, dans une causerie de Joseph et de Lucien auprès de Napoléon, sur ses excès de travail. — Napoléon reproche à sa mère de mal prononcer son nom. — Digression sur Jeanne d'Arc. — Concession de la Louisiane aux États-Unis. — Nouvelle discussion à laquelle prend part Madame Bonaparte mère, avec Joseph et Lucien contre Napoléon. - Débats intimes plus sérieux sur le mariage de Lucien, et sur d'autres de la famille. — Extrait des Mémoires de Lucien. — Le pape et le concordat. — Madame à Saint-Chamant. — Lucien et Béranger. — Voyage à Plombières. — Pauline, veuve du général Leclerc épouse le prince Borghèse. — Mariage de Jérôme encore mineur. — Autres mariages, etc.

En janvier 1803, Joseph, disait un jour, du premier consul, en causant, près de lui, avec Lucien<sup>1</sup> :

C'est difficile d'écrire dans toutes les règles de la calligraphie ; mais il ne faut, pour écrire lisiblement, que vouloir, et un amoureux, quelque grand homme qu'il soit, quand il se donne la peine d'écrire, veut être compris.

LUCIEN. — Sans doute, non seulement un amoureux a cette volonté-là, mais tout ce qui a intérêt à se faire comprendre, et je vous assure que les lettres du général à moi et à maman, au sujet de mes affaires de famille, sont très lisiblement écrites. Maman en a beaucoup conservé.

LE CONSUL, se levant de son bureau. — C'est fini. Qu'est-ce que vous dites donc là de maman ?

JOSEPH. — Oh ! rien d'intéressant. Nous parlions de votre écriture d'autrefois.

LUCIEN. — Et nous disions qu'elle était plus lisible qu'à présent.

LE CONSUL. — Oh ! autrefois ! Autrefois, j'avais le temps de tout faire passablement, comme un autre. A présent, je ne puis prendre le temps de respirer.

JOSEPH. — Il faut vouloir le prendre et vous le trouverez.

LUCIEN. — Oui, maman dit que vous vous fatiguez trop, que vous ne dormez pas assez. Elle a grondé Corvisart de ce qu'il ne vous défend pas de travailler, si avant dans la nuit.

LE CONSUL. — Pauvre Corvisart ! Il ne rabâche que cela. Mais, quand je lui ai prouvé comme deux et deux font quatre ; qu'il faut bien que je prenne sur la nuit, pour faire aller ma boutique, puisque le jour ne suffit pas, il me fait l'honneur, en haussant les épaules, de me dire : Eh bien, rendez-vous malade, si vous voulez ; après cela, vous ne pourrez plus vous occuper, ni la nuit ni le jour, et la République ira à

---

<sup>1</sup> Lucien et ses mémoires, 1882, t. II, p. 207.

tous les diables, d'où vous l'avez heureusement tirée ! Il est passablement brusque, le bon citoyen Corvisart.

L'apostrophe du docteur au premier consul, rapportée par Lucien à Madame Letizia, lui parut peu mesurée pour le gouvernement, mais juste pour Napoléon, qui ne savait pas régler ses forces sur sa santé.

La conversation familière et familiale des trois frères était peut-être intéressante à reproduire et paraissait finir là, lorsque Lucien, s'adressant à Napoléon, ajouta : Maman a raison, ainsi que nous, quand nous vous conseillons de prendre plus de repos. Le consul reprit alors : A propos de maman, Joseph devrait bien lui dire de ne pas continuer à m'appeler *Napolione*. D'abord, c'est un nom italien. Que maman m'appelle, comme tout le monde, Bonaparte, non Buonaparte surtout, ce serait encore pire que *Napolione*. Qu'elle dise le premier consul ou le consul tout court. Oui, j'aime mieux cela. Mais *Napolione*, toujours *Napolione*, cela m'impatiente ! Lucien démontra au consul que Napoléon, en français est un très beau nom, qui a quelque chose d'imposant. Joseph fut de cet avis et le consul finit par s'y rendre.

Le récit de Lucien se prolonge, dans ses *Mémoires*, sur l'accent corse reproché par Napoléon à la signora Letizia, tandis que Joseph, prompt à se fâcher, lorsqu'on s'avisait de critiquer leur mère, répondit au consul, aigrement et fut soutenu par Lucien disant avec raison ; La mère du premier consul de la République française n'est pas plus obligée de bien parler français que ne le fut Marie de Médicis, par exemple. Avant elle, il est fort douteux que sa douce compatriote Catherine parlât parfaitement le français, toute philologue qu'elle fût, nous disent les chroniqueurs du temps.

On peut ajouter que la voix juvénile de Jeanne d'Arc devait être douce, comme les voix mystérieuses qu'elle entendait. Son appel aux armes ne devait pas crier non plus et savait se faire entendre. Ce grand nom si beau, et si français de Jeanne d'Arc faisait l'admiration de Madame Letizia Bonaparte, lorsqu'elle l'entendait prononcer, avec ou sans accent. Elle savait que la fête anniversaire de la délivrance d'Orléans, y avait été interdite sous la Révolution et elle éprouva un double bonheur, en apprenant la restitution légitime de cette fête, par arrêté consulaire du 1er floréal an XI (21 avril 1803).

L'ordre chronologique des faits les plus étrangers à Madame Letizia nous ramène vers elle, par une autre discussion, en sa présence, entre ses fils aînés. Le traité du 30 avril 1803, concédant la Louisiane aux Etats-Unis, devint le sujet d'une vive altercation entre le consul et Joseph, qui se laissa emporter jusqu'à la menace d'une voie de fait, aussitôt regrettée par lui et vite oubliée par Napoléon. Lucien, tout en donnant raison à son frère aîné, admirait l'indulgente amitié du consul, qui jamais ne reprocha ce mouvement d'oubli à son frère aîné.

Notre mère, dit Lucien, prit fait et cause pour Joseph et pour moi contre Napoléon, sans doute parce que nous n'étions pas les plus forts. La froideur qu'elle lui témoigna, sèchement, à la corse, fit vibrer douloureusement les cordes sensibles d'un grand cœur, d'autant mieux qu'elle, Joseph et moi nous déclarâmes, à l'unisson, que les grandeurs nous étaient à charge et nous

allâmes, pour quelques semaines, nous installer à Mortefontaine, attrayant château de chasse de Joseph<sup>1</sup>.

Le mariage de Lucien devait être le sujet le plus regrettable de ses fréquents débats avec Napoléon, en présence de leur mère. Lucien raconte en détail ces longs débats, renouvelés, avec de pénibles explications entre lui et le premier consul, qui avait voulu le remarier politiquement à une reine d'Étrurie, alors que Lucien avait déjà épousé une femme selon son cœur. Il venait de se remarier à madame veuve Joubert, d'origine et d'éducation plébéiennes. Elle était belle, elle était bonne et elle adorait son mari, qui lui resta fermement attaché, malgré l'insistance de son grand frère, pour le décider à préférer un royal mariage. Lucien ne pouvait, disait-il, à aucun titre, être comparé à un fils de famille, soustrait à la puissance paternelle.

Sous ce rapport même, ajoute-t-il<sup>2</sup>, notre mère, le véritable chef de notre famille, par son entière approbation et son estime particulière pour sa belle-fille, que je lui ai présentée, suffit à donner tort à ceux de ses enfants affichant des sentiments contraires...

Murat, délégué par le premier consul auprès de Lucien, essaya vainement de le décider à rompre son mariage, il ne put y parvenir, pas plus d'ailleurs que le second consul Cambacérès.

Poursuivant son nouveau récit sur ce mariage, Lucien continue : Maman était venue nous voir, le lendemain de la visite nocturne de Murat. Elle entra chez nous, au moment où j'allais moi-même lui en rendre compte. Elle s'égaya pendant quelques instants de la brave poltronnerie de son gendre. Puis elle me dit qu'elle était sans doute affligée de cette opposition publique, que le premier consul s'était laissé aller à faire à mon mariage, mais que, l'ayant prévue, à un certain point, elle me conseillait d'en prendre mon parti avec indifférence, sans en témoigner de rancune à personne. *Avec cette modération*, disait-elle, *le consul reviendra de lui-même à des sentiments fraternels, de toute justice d'abord, car au point où vous en êtes, l'un vis-à-vis de l'autre, le consul sait bien qu'il n'a pas le droit d'exiger que tu te maries à son goût, plus qu'il ne s'est pas marié au tien, ni même au mien*, ajouta maman. Il n'a rien à dire à ta femme, sous les rapports de naissance, d'éducation et de conduite qui puisse motiver son mauvais vouloir, et avec de la prudence, avec le soin qu'il doit avoir de sa réputation, sans compter les efforts que j'y ferai, vous verrez que nous l'emporterons sur ceux qui croient avoir intérêt à cette rupture entre vous.

Quel admirable langage de sagesse, de raison et de fermeté, de la part de cette noble mère !...

Ici Lucien place une parenthèse intéressante : Au sujet de cette expression de maman *à ton goût ni même au mien*, pour la comprendre, il faut savoir qu'en effet notre mère n'avait pas été très satisfaite du mariage de son fils le général avec l'ex-marquise de Beauharnais. Sa principale raison et même la seule dont elle convint avec nous, était qu'elle était trop âgée pour son fils, qu'elle ne lui donnerait pas d'enfants, espérance à laquelle il paraît qu'alors n'avaient renoncé ni le mari ni la femme, et qui a motivé, pendant plusieurs années, les voyages de

---

<sup>1</sup> Ce passage des *Mémoires de Lucien* a été reproduit dans les *Souvenirs* de son fils, le prince Pierre Bonaparte, 1 vol., 1876.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, 1882, t. II.

celle-ci aux eaux de Plombières, ou à d'autres eaux minérales, passant pour favoriser la fécondité des femmes...

Lucien passa ainsi en revue la position de chacun des membres de la famille Bonaparte, que l'on appelait alors la famille consulaire, en la jugeant à son point de vue d'indépendance, à l'égard de la politique napoléonienne.

A peu de temps de là, Madame Bonaparte mère, sa fille Élisabeth et Lucien, plus encore, furent assez malades d'une grippe maligne, selon Corvisart qui lui donnait le nom de *grippe indienne*. Les suites en furent cependant bénignes, malgré sa gravité, pour d'autres malades.

Appelé, par un exprès du premier consul, à la Malmaison, Lucien se disposait à s'y rendre, avec Joseph ; Madame était présente, à ce moment. Lucien le raconte ainsi : *Prenez garde, nous dit maman, avec cet air de finesse qui est particulier à l'expression de sa physionomie et qu'elle conserve encore, à l'âge qu'elle a, le consul a peut-être quelque nouvelle loi à faire passer au Sénat, où il aimerait mieux que vous ne fussiez pas. Nous rîmes de cette remarque, en convenant que cela pouvait bien être.*

Après toutes les tribulations qu'il avait éprouvées, Lucien ressentait le besoin de s'y soustraire ou du moins d'y chercher un apaisement par du repos à la campagne. Il avait loué, d'accord avec sa chère femme, une habitation en Normandie, sur les bords d'une charmante rivière, dite Thibouville.

Il nous sera permis de rappeler que Madame Bonaparte mère avait entrevu les bienfaits du Concordat de 1801, lorsque le pape Pie VII écrivait au premier consul, en date du 4 juin 1803<sup>1</sup> :

... C'est vous dont le zèle éclairé, la bienveillance, la protection nous ont aidé à rétablir en France la religion catholique et à lui rendre cet état de paix et de sécurité dont elle jouit maintenant : C'est à vous, après Dieu, que nous devons rapporter tout ce qui a été fait, ordonné et exécuté, en France, pour la gloire et le bien de cette même religion.

Lucien avait à peine une trentaine d'années, lorsque, appartenant déjà à l'Institut, il fut nommé, en juillet 1803, grand officier de la Légion d'honneur et membre du conseil de l'ordre. Cette double dignité lui conférait, de droit, une place au Sénat conservateur et d'autres privilèges. Il n'avait plus raison, lui disait malignement sa mère, de se plaindre autant de la tyrannie du premier consul, auquel il devait la plus grande part de ses faveurs. Lucien, reconnaissant de la tendresse maternelle, ne protestait pas contre ce reproche ou cette critique malicieuse. Mais il avait pour excuse le rôle de l'opprimé, un vrai mérite personnel et, parmi ces précieuses qualités, les sentiments les plus généreux. La mère des Bonaparte n'avait pas à en douter.

Son fils Lucien fut sollicité, à cette époque, par un poète, jusque là peu connu et malheureux, de lui être secourable. Lucien le fit venir, s'informa de sa situation et s'y intéressa si bien, en appréciant son mérite, qu'il lui écrivit, de Rome, peu de temps après, la lettre suivante :

Je vous adresse une procuration, pour toucher mon traitement de l'Institut. Je vous prie de l'accepter et je ne doute pas que si vous

---

<sup>1</sup> Lettre du pape Pie VII au premier consul.

continuez de cultiver votre talent par le travail, vous ne soyez, un jour, un des ornements de notre Parnasse.

Le poète auquel le frère du premier consul offrait aussi dignement son assistance, se rendit bientôt célèbre ; il n'oublia pas son bienfaiteur, et en lui dédiant une édition de ses œuvres, il consacra l'une de ses poésies nationales à Madame Mère. Le poète, disons-le, enfin, s'appelait *Béranger*.

Madame Letizia Bonaparte, à cette époque, faisait de longs et fréquents séjours au Plessis-Chamand, résidence de Lucien, qui lui confiait l'éducation morale de ses filles. Élisabeth Bacciochi, n'ayant point encore d'enfants, partageait, avec sa mère, le soin de cette éducation, et sa haute intelligence, son esprit cultivé, y contribuaient pour une large part.

Là aussi se trouvait madame Joseph Bonaparte, née Clary, dont les relations avec Madame Letizia s'étaient établies à Marseille.

Dans un voyage de la Malmaison à Plombières, entrepris par madame Joséphine Bonaparte, avec plusieurs dames de sa petite cour, sa belle-mère n'avait pu refuser de l'accompagner. Elle espérait se trouver bien des eaux pour sa santé. Mais la fatigue ou l'agitation de ce voyage et les fêtes successives à l'arrivée, lui laissèrent comprendre qu'elle s'était fourvoyée. Elle fit néanmoins bonne contenance et se promit de ne plus aller aux eaux, d'une façon aussi différente de ses habitudes paisibles, favorables d'ailleurs à toute espèce de traitement thermal.

La princesse Pauline était aimée de sa mère, parce que, malgré ses goûts frivoles et ses prodigalités regrettables, elle portait haut la fierté de son origine et montrait du courage dans le malheur.

Devenue veuve du général Leclerc, elle rentra en France, et Napoléon, qui la savait disposée à se remarier, lui proposa le prince Camille Borghèse, auquel il disait : *Prince, ma sœur Pauline semble destinée à épouser un Romain, car, de la tête aux pieds, elle est toute Romaine*. Madame Letizia se trouvait présente, et citait cette parole juste sur sa seconde fille, qui sut charmer le jeune, le beau et richissime prince. Le mariage, décidé, eut lieu à Notre-Dame. Napoléon avait mandé, du camp de Boulogne, à son frère Joseph :

Paulette m'écrit que son mariage avec le prince Borghèse a été publié et qu'elle part demain pour Rome. Il serait convenable que toi ou maman écriviez à la mère de Borghèse, etc.

Le premier consul semblait, dès lors, préparer le règne impérial et l'étiquette de cour, par les coutumes de l'ancien régime, par les alliances de la noblesse avec son entourage militaire.

Il le témoigna par l'union de quelques-uns de ses généraux et de bon nombre de ses officiers avec de grandes familles, jusque-là plus ou moins hostiles à son avènement au pouvoir. C'était très habile et très politique, mais peu admissible pour la signora Letizia... qui n'en jugeait pas ainsi et croyait que son fils se serait élevé davantage dans l'histoire, s'il n'eût pas voulu devenir empereur. Elle s'inquiétait enfin pour lui-même, pour son avenir et sa sécurité de l'accomplissement d'une si haute destinée.

## 1804.

Conspiration contre le premier consul. — Prévisions de sa mère. — Arrestation des conjurés. — Sort funeste du duc d'Enghien. — Reproches sévères de Madame Bonaparte à son fils. — Le premier-né de Louis. — Second mariage de Lucien. — Mécontentement de Napoléon blâmé par leur mère. — Dernière soirée de Lucien à Paris. — Son départ pour l'Italie. — Sa mère le rejoint à Rome. — Elle s'inquiète de l'ambition du premier consul à la couronne de France. — Napoléon remercie le pape de lui avoir donné des nouvelles de sa mère. — Retour de Madame Bonaparte mère à Paris, après le sacre et le couronnement de l'empereur. — Elle attend le nom ou le titre qu'elle devra porter. — La saison de bains à Lucques. — La nourrice de l'empereur à Paris. — Madame Letizia reçoit de son fils souverain le meilleur accueil et le titre d'Altesse Impériale, avec un million de revenu.

Au commencement de 1804, s'annonçaient de sinistres événements contre la vie du premier consul. Sa mère semblait les avoir prévus, et pour en préserver son fils, elle réclamait la surveillance la plus active autour de lui. Le général Joachim Murat était nommé gouverneur de Paris, au moment où allait éclater la conspiration royaliste, vouée à un fatal dénouement. On signalait, en date du 16 janvier (26 nivôse an XII), l'étrange débarquement, sous la falaise de Béville, d'un navire anglais, monté par les principaux conspirateurs. Un rapport judiciaire faisait connaître, deux jours après, l'entente secrète de plusieurs des conjurés avec un personnage nouveau du rang le plus élevé.

Au milieu de l'agitation des esprits, la famille du premier consul se montra fort alarmée, tandis que Madame Bonaparte mère, malgré les plus vives appréhensions, s'efforçait de les cacher, sous l'apparence du calme habituel de son maintien, de son langage et surtout de sa correspondance. Elle répondait, sans exprimer ses inquiétudes, aux lettres du nouvel an. La réponse suivante en est le témoignage :

Madame Bonaparte mère à M. d'Isoard, auditeur de rote, à Rome<sup>1</sup>.

Paris, 8 pluviôse an XII (29 janvier).

Je regarde, monsieur, les souhaits que vous venez de m'adresser, au commencement de cette année, comme l'expression des sentiments de l'amitié la moins équivoque, à différence de tant d'autres qui ne sont qu'une pure et vaine cérémonie. Je les reçois conséquemment avec une satisfaction particulière et vous prie d'en agréer mes remerciements.

Les nouvelles que vous me donnez sur ma fille sont propres à satisfaire l'amour d'une mère qui ne vit que pour ses enfants.

---

<sup>1</sup> Première copie donnée par la princesse Jeanne Bonaparte. Deuxième copie par le marquis d'Isoard-Vauvenargues.

Je ne me suis jamais doutée que le cardinal ne dût se trouver bien à Rome.

Il est décidé qu'au printemps, j'entreprendrai le voyage de l'Italie, où je me promets de recouvrer ma santé et de passer quelques mois agréablement, à la faveur du beau climat et des agréments que me fournira la présence d'un frère et d'une fille que j'aime et de vous tous ensemble.

Je vous salue,

BONAPARTE mère.

Le 15 février, s'effectuait, à Paris, l'arrestation des conjurés. Parmi eux se trouvait le général Moreau. Il fut transféré au Temple.

Un prince de la maison de Condé, le duc d'Enghien, arrêté, près de Strasbourg, était emprisonné à Vincennes. Il devait, le mois suivant, y être jugé, condamné, exécuté, avec la plus déplorable précipitation, sans que le chef de l'État ait eu le temps d'intervenir et d'user de son droit de grâce.

Ces sombres événements répandirent l'effroi dans le pays et la consternation dans la famille du premier consul. Des adresses de condoléance, des protestations de dévouement lui parvenaient de toutes parts, tandis que les siens lui prodiguaient les témoignages de la plus tendre inquiétude.

Madame Bonaparte mère lui tint un langage sévère, que le souvenir de Joséphine a transmis à l'auteur des *Mémoires* publiés en son nom<sup>1</sup>.

Le 30 ventôse an XII (21 mars), jour fatal de la mort du duc d'Enghien, accusé, avec ses complices, d'attentat contre la vie du chef de la République, ce jour fut pour Bonaparte le plus néfaste de sa destinée. En vain sa femme éplorée vint, dès la première heure, se jeter à ses pieds, pour obtenir la grâce du prince : en vain sa mère joignit ses instantes prières à celles de Joséphine, d'Hortense et de ses propres sœurs. **Ne me blâmez pas, mais plaignez-moi, plaignez-moi**, leur répondit Bonaparte, avec l'accent de la plus profonde émotion. Cette scène douloureuse, racontée par Joséphine, reproduit les paroles sévères et prophétiques de la mère du premier consul : **Tout fut inutile, il rejeta nos prières, et le mauvais génie qui gouvernait alors le grand homme, le fit rester inébranlable dans le parti qu'on lui avait, en quelque sorte, fait embrasser malgré lui. Nous redoublâmes nos efforts ; sa mère lui parla en ces termes : *Tu succomberas le premier, dans l'abîme que tu creuses, aujourd'hui, sous les pas de ta famille.* Sa sévère prophétie devait s'accomplir, et cependant, la nuit venue, Bonaparte, saisi de regrets et de remords, sonna, pour révoquer ses ordres, ou surseoir à leur exécution : c'était trop tard, ils avaient été exécutés.**

Ma mère, dit Joseph<sup>2</sup>, était tout en larmes et adressait au premier consul, qui l'écoutait en silence, les plus vifs reproches.

Des historiens dignes de foi soutiennent la résolution du chef de l'État de faire juger et condamner l'infortuné prince, pour le gracier, à la dernière heure, et se l'attacher par la reconnaissance. Mais l'excès de zèle des agents responsables précipita l'exécution du fatal dénouement.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de l'impératrice Joséphine*, 1827, t. Ier.

<sup>2</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier.

Personne n'en conserva un plus douloureux souvenir que Madame Bonaparte mère. Elle s'abstenait d'en parler, pour ne plus accuser son fils, devant la fatale nécessité de sévir contre les conspirateurs, menaçant chaque jour, l'existence du chef de l'État.

Ajoutons, d'après la *Revue historique*<sup>1</sup>, un détail touchant, peu connu sur la mère du premier consul. Le duc d'Enghien, au moment d'être fusillé, avait exprimé le désir que son chien favori laissé auprès de lui, et quelques objets portatifs fussent transmis discrètement à une dame dont il indiquait l'adresse. Personne des siens ne se trouvait là, dans ce fatal moment, pour accomplir une mission aussi délicate. On consulta Madame Bonaparte mère, qui, spontanément, se chargea de faire parvenir, avec toute sécurité, à destination, les derniers souvenirs de l'infortuné descendant des princes de Condé.

Trois jours après ce funèbre drame de la conspiration, eut lieu à Saint-Cloud une diversion passagère : c'était le baptême du premier-né de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais, sous les noms de Napoléon-Louis (frère aîné de Louis-Napoléon). Le pape avait délégué le cardinal Fesch, grand aumônier, pour le représenter. Le premier consul fut le parrain de son neveu et Madame Letizia la marraine.

Le lendemain du baptême, une autre cérémonie s'accomplissait chez les sœurs de charité, autrefois préposées au service des malades dans les hôpitaux. Elles étaient appelées à reprendre leur costume et à renouveler leurs vœux. Le cardinal, invité à cette cérémonie, s'y rendit avec sa sœur, Madame Letizia, qui avait contribué, auprès du premier consul, à la réparation due aux gardiennes du dévouement hospitalier.

L'influence de Madame Bonaparte mère n'était pas aussi efficace auprès de Napoléon, lorsqu'il s'agissait d'un dissentiment de famille, causé par la politique du premier consul.

Le second mariage de Lucien avec madame Joubert y donna lieu. Cette union de sympathie était réprouvée par le chef de l'État, avec une sévérité telle, qu'il la taxait de mésalliance et en voulait la rupture. L'intervention de sa mère, dans cette pénible occurrence, fut de prendre parti pour le plus faible contre le plus fort. Mais elle essaya en vain de détruire les préventions de blâme envers Lucien, marié, une seconde fois, à son gré.

Dans le chapitre XX de ses *Mémoires*, intitulé : *Ma dernière soirée à Paris*<sup>2</sup>, Lucien déclare, après quarante ans, avoir gardé le plus fidèle souvenir de cette soirée, qui lui fit admirer les nobles et généreux sentiments de sa mère. *Soirée de douleur, dit-il, de regrets, de résignation, d'amitié, enfin de cruelle séparation et de fatal éloignement d'un pays tant aimé !* Lucien allait s'exiler en Italie, où sa mère ne tarderait pas à le rejoindre, malgré le mécontentement du premier consul de la voir s'éloigner de lui, pour ce seul motif. Un extrait du récit vaudra mieux qu'une analyse :

C'était, dit Lucien, la veille de Pâques 1804 ; les berlines de voyage sont déjà préparées et chargées, dans la cour de l'hôtel, rue Saint-Dominique, dont les portes sont fermées. Les chevaux de poste sont commandés, ils doivent être attelés à la pointe du jour. Il est dix heures du soir. Mon bien-aimé frère Joseph

---

<sup>1</sup> *Revue historique*, 1879, mai et juin.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses Mémoires* (posthumes), 1882, t. II.

se promène avec moi dans la galerie de tableaux. Ma mère et ma femme étaient assises sur une petite causeuse, à gauche de la cheminée. Onze heures sonnèrent à la pendule et Joseph me dit : *Lucien, donne-moi encore cette heure d'espérance !*

En ce moment, ajoute Lucien, ma mère, ma noble mère, s'avança vers Joseph et moi, qui nous étions arrêtés, au milieu de la chambre, au son de la pendule. Elle prit la main de Joseph, avec une espèce de crispation nerveuse, très visible et d'un ton trempé de larmes, qu'elle cherchait à contenir, elle dit : — *Allons, mes fils ; il faut vous séparer, voici l'heure.* — *Non, ma mère, pas encore,* dit Joseph. *Lucien vient de me promettre d'attendre jusqu'à minuit. J'espère encore qu'il le rappellera.* — *Non, mon fils, Napoléon ne rappellera pas votre frère. Il ne le veut pas près de lui.* — *Pourquoi, ma mère, ne le voudrait-il pas ? Si Lucien ne le contrarie plus, notre frère n'est pas méchant.* — *Mais moi (dis-je), je ne l'ai jamais contrarié que dans mes attributions ministérielles.* Ma mère avait été se rasseoir. — Joseph interrompit un profond silence, en disant : *Ma mère, il n'est que onze heures et demie. Le consul ne se couche pas avant minuit. Si je retournais, si j'allais lui demander une autre lettre pour Lucien, qui lui enjoigne.* — *Quoi ? mon cher frère,* interrompis-je vivement. — *Mais, de ne pas partir.* — *Votre bon cœur vous aveugle, mon frère ; il veut, il faut que je parte. Voulez-vous qu'il m'arrive ?* — Ici je m'arrêtai.

*Dois-je aller prier le consul, ma mère ?* répéta trois fois Joseph. Alors, avec un accent indéfinissable de douleur et de fierté maternelles blessées et se levant de son siège, ma mère dit : *Oui, mon fils, oui, vous, son aîné, allez le prier pour que Lucien reste, afin qu'il vous réponde en colère, comme à moi et même à sa Joséphine : Que ceux qui sont si chagrins de le voir partir, partent avec lui !* Aussi, continua-t-elle d'un ton toujours plus irrité, je partirai, je partirai, non pas avec toi, Lucien, mais après toi. Comme cela je lui épargnerai l'embarras de mon entêtement.

Après cette exclamation, ma mère était retombée, en pleurant et comme suffoquée, dans les bras de mon excellente femme. Joseph ne perdait pas l'espoir de voir arriver le messenger, qu'il avait résolu d'attendre jusqu'à minuit. Trouvant ma mère plus calme, je lui demandai, par forme de conversation, s'il était vrai que madame Bonaparte eût prié son mari de s'opposer à mon départ ? *Oui, devant moi,* répondit ma mère. — *Ah ! oui, je le crois, devant vous, ma mère ?* — *Devant moi aussi,* répéta Joseph.

Minuit approchait. Joseph paraissait sur les épines. Il marchait dans la chambre ; moi je m'étais assis sur un tabouret, qui était aux pieds de ma mère et de ma femme.

Tout à coup, Joseph me dit : *Lucien, si tu m'aimais, tu m'en donnerais une grande preuve.* — *Mon bon Joseph, vous savez si je vous aime, c'est presque de l'amour filial que j'ai pour vous. Vous m'avez servi, pour ainsi dire, de père ; vous aviez dix-huit ans, je n'en avais que neuf. Parlez, que dois-je faire ? que voulez-vous de moi ?* — *Eh bien ! si toi-même, avant qu'il se couche, tu allais lui demander à lui parler, avant de partir !* — *Eh bien ! après, mon frère, que lui dirai-je ?* — *Mais, tu lui diras que tu es fâché de partir brouillé avec lui et puis...* Je pris la main de ma mère et la baisant tendrement : *Faut-il aller lui demander cela, ma bonne mère ? Dites ! dites !* — *Non, mon fils, tu ne le dois pas. D'ailleurs, ce serait bien inutile. Je sais bien ce qu'il m'a dit, dans sa colère.* — *Si ce n'est que cela, moi, je ne crains pas sa colère. Je sais qu'on ne fait pas toujours ce qu'on a pu dire, dans un moment d'emportement.* — *Oui, c'est vrai,*

dit ma mère, *mais vous êtes vifs, tous les deux. Napoléon est puissant plus que toi, mon pauvre Lucien. Décidément j'aime mieux que tu partes sans le revoir...*

Nous restâmes encore un peu de temps, et minuit venant à sonner, j'allai prendre ma femme par la main, nous nous jetâmes ensemble aux genoux de ma mère. *Au revoir, au revoir, à bientôt, à Rome !* dit-elle. Telles furent les dernières paroles que prononça ma mère, en s'éloignant. Avant d'entrer dans la galerie, elle était montée, pour embrasser nos enfants endormis...

Pauvre mère ! que n'a-t-elle pas souffert à cette époque ? dit Lucien, en ajoutant de tristes pensées sur sa séparation violente avec le premier consul. Lucien partait, en exilé, pour Rome, où sa mère avait résolu de le rejoindre. Le premier consul se montra si mécontent de ce brusque départ, qu'il ne put s'en cacher vis-à-vis de leur mère, en lui reprochant encore ses préférences de tendresse pour celui de ses frères qui avait fait le plus d'opposition aux principes, sinon aux intérêts de sa politique. *Celui de mes enfants que j'aime le plus, répondit la noble mère au chef de l'Etat, c'est, vous le savez, celui qui souffre le plus.* Madame Bonaparte mère n'eut que trop tôt l'occasion de témoigner à Napoléon en personne, qu'il se trouverait, à son tour, par le malheur du sort, le fils préféré de sa tendresse maternelle. Parti, dans ces conditions, pour l'Italie, en voyageant incognito, avec sa jeune femme et ses deux enfants, Lucien se dirigeait vers Rome, où se trouvait son oncle le cardinal Fesch, comme ambassadeur de la République française près le Saint-Siège.

La mère du premier consul ne tarda pas à s'y rendre, accompagnée de mademoiselle Clary, belle-sœur de Joseph, de madame d'Andelard, chanoinesse, sa dame de compagnie, de M. Guien, avocat, faisant fonctions de secrétaire, du docteur Backer, son médecin, de dame Saveria, l'ancienne gouvernante de ses enfants et d'une femme de chambre<sup>1</sup>. Ce personnel de maison montrait l'intention de la mère du premier consul de faire, à Rome, un long séjour.

Elle venait, fidèle à sa promesse, rejoindre son fils Lucien, et nullement, comme l'a supposé l'éditeur critique des Mémoires, solliciter auprès de la cour de Rome, le consentement du Saint-Père à venir à Paris, sacrer et couronner Napoléon empereur. Une pareille mission était loin de sa pensée ; Madame Bonaparte mère redoutait les aspirations du premier consul à l'empire et protestait contre toute participation personnelle à les servir ou à les encourager. Elle ne croyait pas plus à la possibilité de faire venir le pape à Paris, pour le couronnement, et lorsque la nouvelle lui en fut annoncée, le moment venu, elle ne pouvait croire naïvement à la réalité des faits accomplis.

Longtemps après, la princesse de Canino, veuve de Lucien Bonaparte, réfutait, dans une brochure<sup>2</sup>, certaines allégations de M. Thiers à l'égard de son mari, dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*. Elle dit, à propos de Madame Mère : *Passant, maintenant, de la vie publique à la vie privée, nous demanderons à M. Thiers, si c'est à cause de cet esprit inégal, inquiet, ingouvernable de Lucien, que sa vénérable mère lui porta toujours, ainsi que cela est généralement connu, autant d'amour, au moins, qu'à tous ses autres enfants, et qu'elle lui en donna la preuve la plus éclatante, en le suivant à Rome, lorsque Lucien et sa famille durent s'éloigner de Paris ?* Madame Bonaparte, la mère, indignée des calomnies répandues contre son fils Lucien, vint, un jour, à l'improviste, chez le premier

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. III.

<sup>2</sup> *Appel à la justice des contemporains*, etc., 1845.

consul et, en présence de Joséphine, sa femme, qui passait pour protéger l'ex-oratorien, elle lui demanda hautement justice de tous ces infâmes propos, **qu'elle savait de bonne source, disait-elle, émaner de la police de Fouché.**

La lettre suivante de Lucien à son frère Joseph indique les impressions inquiètes de leur mère<sup>1</sup> :

Notre mère, écrit-il, à cette époque, est préoccupée de tous les changements qui se préparent. Elle croit que le premier consul a tort de vouloir porter la couronne de Louis XVI. Elle fait de mauvais rêves, qu'elle ne confie qu'à moi. Elle craint tout simplement que quelques fanatiques républicains n'assassinent l'empereur. Elle pense que la république a plus d'amis que Napoléon n'a l'air de s'y attendre.

La mère des Bonaparte avait-elle mal préjugé les événements et les hommes, en exprimant ses appréhensions pour l'avenir ? Non, certes, et ses tristes pressentiments l'ont prouvé.

Après un voyage assez long, mais salubre, dès son départ de Paris, Madame Letizia arrivait à Rome, le 31 mars (10 germinal an XII). Elle n'avait plus le droit ni le temps de protester contre l'élévation prochaine de son glorieux fils au pouvoir suprême.

Elle devait se soumettre à sa grandeur, puisqu'elle n'avait pu s'y soustraire, en se résignant à un sort plus modeste et plus conforme à ses goûts. Sa préoccupation, dès lors, fut de se prémunir contre les revers de la fortune, pour assurer l'avenir des siens. Elle devait, avant tout, s'assurer d'une résidence provisoire à Rome. Reçue, en y arrivant, par son frère le cardinal, Madame habita, d'abord, auprès de lui, le palais Corsini, ensuite le palais Nunez, appelé depuis le palais Torlonia, chez son fils Lucien qui en était l'acquéreur, mais ne l'habitait pas encore. Après ces premières résidences, Madame se fixa plus longtemps, avec son frère, au palais Falconieri, via Julia, près du Corso.

La lettre suivante du cardinal Fesch annonce au premier consul l'arrivée de Madame à Rome, le 10 germinal an XII (31 mars)<sup>2</sup> :

Votre mère est arrivée à Rome, le 10 germinal, samedi saint, après dix-huit jours de voyage, sans s'être arrêtée, ni à Lyon, ni à Milan. Elle a été reçue, dans les États du pape, avec la plus grande distinction. A Loreto, elle fut logée dans le palais pontifical.

A son arrivée à Rome, Sa Sainteté avait ordonné qu'on lui érigerait, à Saint-Pierre, une tribune égale à celle de la reine de Sardaigne et des princes de Mecklembourg, pour assister à la messe de Pâques, mais comme cette tribune ne pouvait être qu'à la suite de celles desdites personnes, qui en sont en possession, depuis plus d'un an, elle a cru devoir refuser et prétexter la fatigue du voyage.

Hier, je la présentai au pape, au Quirinal, accompagnée de sa fille (Pauline Borghèse), de madame Clary, et en habit de grand gala, avec le plus grand cérémonial. Les gardes suisses l'accompagnèrent jusqu'à la première antichambre, où elle fut reçue par les monseigneurs maîtres de la chambre ; les gardes nobles lui présentèrent les armes. Le pape lui parla de son attachement à votre personne, des prières qu'il fait

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires.

<sup>2</sup> Copie de la minute de lettre aux archives de la Bibliothèque.

pour votre conservation ; il lui dit qu'il serait enchanté de la voir souvent et qu'elle resterait chez lui, tant que lui plairait. En effet, elle fut obligée de le congédier elle-même, après un long entretien.

La noblesse romaine, sans attendre les jours de *ricevimento*, vint lui rendre visite. Le doyen du sacré collège envoya les invitations à tous les cardinaux de se rendre à la complimenter, dans les vingt-quatre heures. Tous s'empressèrent, même les Napolitains, à lui rendre cette distinction réservée aux souverains. Elle s'est très bien tirée de tout ce cérémonial et je crois que Rome est le pays qui lui convient ; elle y sera avec beaucoup d'agrément, et je mettrai tous mes soins affectueux pour qu'elle soit heureuse.

Le voyage a fait beaucoup de bien à votre mère ; elle se porte à merveille.

David Silvagni, publiciste italien, cite le cardinal Luciano et l'abbé Benedetti comme ayant eu occasion de voir et d'entendre parler Madame Letizia Bonaparte, qui avait alors cinquante-quatre à cinquante-cinq ans et était encore, dit l'écrivain, une belle dame<sup>1</sup>. Voici, en aperçu, le portrait physique tracé par Silvagni : Madame Letizia, de taille moyenne, avait la peau blanche, les cheveux noirs, qu'elle portait frisés sur le front, les yeux noirs, un peu petits, la taille souple, les mains et les pieds petits, la physionomie régulière pleine de dignité.

Madame Letizia dictait la plupart de ses lettres, au lieu de les écrire, comme elle aurait pu le faire, non en français, mais en italien. Elle les relisait avec attention, ou se les faisait relire et les signait de sa main, en y joignant deux ou trois mots d'affection, lorsque la lettre s'adressait à l'un de ses enfants. La suivante trouve sa place ici, par ordre chronologique.

Madame Bonaparte mère écrit ou fait écrire à Mgr Hompesch<sup>2</sup> :

Citta di Castello.

Rome, 21 germinal an XII (11 avril 1804).

Monseigneur,

J'ai reçu avec reconnaissance le témoignage de vos sentiments. Il ne peut que m'être bien précieux, puisqu'il me vient d'une personne que ses vertus et ses talents ont toujours distinguée. Veuillez bien agréer tous mes remerciements et croire à toute ma gratitude.

Recevez, Monseigneur, l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Éminence,

La très humble,

BONAPARTE mère.

Quel était ce personnage étranger, Mgr Hompesch, auquel s'adresse la réponse de Madame Bonaparte mère, et que pouvait dire la lettre des remerciements les plus vagues, sans le moindre signe du motif qui avait pu dicter une telle réserve ? Rien ne l'explique.

---

<sup>1</sup> *Nuova Antologia*, 1er octobre 1884.

<sup>2</sup> Archives de la Bibliothèque nationale.

Une lettre assez sévère du cardinal Fesch à Pauline Borghèse, lui reprochait de ne pas se conformer aux mœurs de la ville de Rome, en attendant sa mère, et l'oncle engageait la nièce à rejoindre son époux. Avis en avait été donné par lui au premier consul, qui lui répond, le 20 germinal an XII (10 avril) de la Malmaison<sup>1</sup> :

Monsieur le cardinal Fesch,

Je fais connaître à Madame Paulette mes intentions d'une manière très simple et très précise ; j'espère qu'elle s'y conformera, et l'arrivée de sa mère, d'ailleurs, lui donnera un conseil naturel qui lui sera profitable, etc.

Madame Bonaparte mère, à peine arrivée à Rome, où son fils Lucien allait la rejoindre, s'empressa, tout d'abord, avec le cardinal, de revoir la princesse Borghèse et de lui faire apprécier les égards dus à son mari, au premier consul et à elle-même. La leçon de morale fut suffisante, et Pauline qui aimait beaucoup sa mère se soumit à ses remontrances.

Écrivant, de Saint-Cloud, le 2 floréal an XII (22 avril), à S. S. le pape Pie VII, au sujet du Concordat de la République italienne, le premier consul ajoute<sup>2</sup> :

Je remercie Votre Sainteté des choses aimables qu'elle me dit, relativement à l'arrivée de ma mère à Rome. Le climat de Paris est beaucoup trop humide et trop froid pour elle. Mon premier médecin lui a conseillé de se fixer dans les pays chauds, plus analogues à son pays naturel. Quelque parti qu'elle prenne, je ne cesserai de la recommander à Votre Sainteté.

Je suis, avec un respect filial, de Votre Sainteté, le très dévoué fils,

BONAPARTE.

Cette lettre du premier consul, prochainement empereur, au pape Pie VII, fait comprendre leurs excellents rapports, qualifiés à cette époque : *Lune de miel*. La sollicitude du chef de l'État pour sa mère ressort également de sa lettre au chef de l'Église.

L'empire allait se constituer, et le 18 mai (28 floréal an XII), le Sénat se transportait à Saint-Cloud, afin de proclamer le premier consul empereur par la voix de son président, le consul archichancelier. Une partie de la famille de Napoléon se trouvait réunie au palais de Saint-Cloud. Joséphine Bonaparte était entourée de ses belles-sœurs, éblouies d'avance par le prestige de leur destinée ou par l'éclat d'une cour en perspective.

Mais la mère du premier consul et son frère le cardinal Fesch ne figuraient pas à cette assemblée de la famille, comme si leur exil volontaire avait été ordonné. Les partisans et les futurs courtisans de l'empire ne manquèrent pas de blâmer la résistance résignée de la mère du souverain, à laquelle ils reprochèrent l'ignorance de la raison d'État, sans savoir apprécier la valeur de ce noble caractère...

Le 28 floréal an XII (18 mai 1804), le premier consul était proclamé empereur des Français, par un sénatus-consulte du Sénat et du Corps législatif, établissant

---

<sup>1</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*. Éd. in-4°, 1861, t. IX, p. 407.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 429.

l'hérédité de la couronne impériale, par ordre de primogéniture, à l'exclusion de Lucien et de Jérôme, pour cause de mésalliance, était-il dit.

Ce sénatus-consulte produisit une vive émotion dans la famille Bonaparte, et les deux princes exclus en ressentirent, les premiers, un profond dépit. Leur mère en témoigna son mécontentement et qualifia cet acte d'exhérédation de ses deux fils. Elle semblait voir de loin les malheurs de l'avenir.

La transformation du gouvernement consulaire en gouvernement impérial réservait de pénibles épreuves à subir et de sombres jours à traverser. Le sort de tous les conspirateurs n'était pas fixé, il dépendait d'une décision souveraine. L'empereur inaugura son règne par la clémence, en faisant gracier les moins coupables. Il était du moins sûr d'atténuer aux yeux de sa mère l'abus de pouvoir qu'elle lui avait reproché, en s'éloignant de lui. Tel fut le résultat de la grâce obtenue par Joséphine en faveur de M. Armand de Polignac. Ce succès gagna le cœur de Madame Mère, lorsqu'elle l'apprit, pendant son séjour à Rome, en attendant son retour à Paris.

Mais ce retour était ajourné, sinon éloigné, par des troubles dans la santé de Madame, qui souffrait à la fois des influences du climat d'Italie, des événements de la politique, de la séparation des siens, ou de la rareté de leurs nouvelles, et des incessantes conspirations contre Napoléon empereur, plus encore que contre Napoléon premier consul.

Une lettre de quelques mots datée de Rome, dictée par madame Clary-Guay, à l'adresse de Joseph, offre cette particularité propre à la correspondance familiale de Madame Mère, c'est de ne point faire allusion au gouvernement impérial, à peine établi et à l'empereur lui-même :

Rome, 12 messidor an XII<sup>1</sup> (1er juillet 1804).

Je vais à Lucques, avec l'espoir que les eaux pourront me procurer quelque soulagement. J'ai craint de ne pouvoir soutenir le voyage, et le chagrin d'abandonner Madame votre mère l'emportait encore dans mon cœur sur toutes les considérations personnelles qui pouvaient me le faire désirer...

Madame Clary-Guay connaissait bien les sentiments de Madame Bonaparte mère sur la transformation du consulat et ses craintes sur l'avenir de son fils.

Le nouvel empereur voulut présider l'inauguration de la Légion d'honneur, instituée par lui, sous le consulat, comme loi de la République. La cérémonie solennelle en fut faite, à l'hôtel des Invalides, en présence des grands dignitaires de l'empire. Au premier rang de la nombreuse assistance avait pris place la famille impériale, et en tête aurait dû figurer, si elle eût été à Paris, la noble mère du souverain, pour représenter la plus légitime personnification de l'honneur. Napoléon a dignement complété cette inauguration, le 16 août, au camp de Boulogne, en déposant les croix à distribuer, dans les casques et cuirasses des preux chevaliers français d'autrefois. Le casque de Bayard fit sensation, dans toute l'assistance, et aucun membre de la famille Bonaparte n'aurait pu, mieux que la mère du fondateur de l'ordre, saluer le nom glorieux du chevalier sans peur et sans reproche.

---

<sup>1</sup> Copie de la minute aux manuscrits de la Bibliothèque.

Le cardinal, délégué en ambassade près le Saint-Siège, écrit de Rome, 20 messidor an XII (9 juillet), à l'empereur une lettre qu'il aurait dû soumettre à l'assentiment de Madame sa sœur : on peut douter que le cardinal l'eût obtenu<sup>1</sup>.

Sire,

Malgré les occupations de Votre Majesté Impériale, je crois que c'est mon devoir de l'entretenir, un instant, de sa mère et de ma position :

Votre mère est partie pour les eaux de Lucques. Sa santé est minée par des affections morales, plus que par les incommodités physiques. J'ai remarqué que son mal-être empirait toutes les fois qu'elle voyait arriver le courrier, sans lettres pour elle. Sa désolation a été grande d'apprendre, par les gazettes, l'avènement de l'empire. Elle a été très affectée de ne recevoir aucun courrier extraordinaire, pendant l'espace de trois mois qu'elle a passés à Rome. Elle s'imagine que Votre Majesté Impériale lui préfère toute autre de sa famille. Ces réflexions fâcheuses paralysent sa forte complexion, arrêtent tout le bien qu'elle devrait espérer du voyage, du climat et des remèdes. J'ai tout fait pour elle, je n'ai rien négligé pour la tranquilliser et pour lui rendre agréable le séjour de Rome. Mais tous mes efforts ont été encore arrêtés par la maladie de madame Clary, qui sait si bien la persuader.

Votre mère ambitionne un titre, un état stable. Elle se désole que les uns l'appellent Majesté, Impératrice mère, et que les autres ne lui donnent que le titre d'Altesse Impériale, comme à ses filles. Elle est impatiente d'apprendre qu'on ait fixé. — Elle ne veut plus retourner à Rome ; elle compte que Votre Majesté Impériale l'appellera à Paris, avant la fin d'août, époque de son départ de Lucques. — Le cardinal entretient ensuite l'empereur de sa position personnelle et de ses propres intérêts.

Le premier séjour de Madame à Rome et l'épreuve difficile, en été, de l'acclimatation lui firent contracter les fièvres de ce pays. Les émotions éprouvées par elle, d'inquiétude et de regret, lors de la transformation du consulat en empire, l'appréhension de nouveaux attentats contre son fils empereur, la querelle enfin des deux frères, la scène des adieux de Lucien et son brusque départ, le séparant, désormais, de Napoléon, telles étaient les principales causes qui avaient altéré la santé de leur mère.

Madame se vit obligée de quitter Rome, sans y avoir prolongé son séjour, et d'aller chercher la guérison de la fièvre sous un meilleur climat. Dans de telles conditions, nulle contrée ne lui eût mieux convenu que son pays pittoresque de la Corse et sa chère maison d'Ajaccio, reconstruite par ses soins et sous ses yeux. Mais la malade n'était pas en état de faire la traversée ; elle fut contrainte de renoncer à ce voyage. C'était un chagrin de plus. Il s'y ajouta le départ de madame Clary, dont l'attachement dévoué répondait à sa confiance entière. Madame, dans de telles conditions, était partie pour Lucques.

Vers la fin de son séjour aux eaux, elle adressait à l'empereur une lettre qu'elle pria M. de Talleyrand de lui remettre, en recommandant au ministre le chargé d'affaires de France à Lucques. Voici la lettre de Madame Bonaparte mère<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Lettres du cardinal Fesch, archives de la Bibliothèque.

<sup>2</sup> Archives du ministère des affaires étrangères.

A S. Exc. Mgr de Talleyrand, ministre des relations extérieures, à Paris.  
Bains de Lucques, 25 thermidor an XII (13 août 1804).

Je vous ai déjà fait témoigner, Monsieur le Ministre, ma satisfaction sur le compte de M. Derville-Malubard, chargé d'affaires de France à Lucques. — En quittant les eaux, je veux encore vous dire que ses soins et son zèle m'ont été fort agréables. Il me le sera beaucoup aussi que vous veuillez bien vous occuper de l'avancement de cet officier qui jouit, ici, de la considération due à sa conduite très recommandable.

Je vous adresse ci-inclus une lettre pour S. M. l'empereur, que vous m'obligerez de remettre vous-même<sup>1</sup>.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'être bien convaincu des vœux sincères que je fais pour votre prospérité.

BONAPARTE mère.

Lettre du cardinal Fesch à Madame Mère à Lucques<sup>2</sup> :

Rome, 16 août 1804.

Ma très chère sœur, M. Guien m'écrit, en votre nom, en date du 12 courant, que vous partirez de Lucques le 1er septembre, et que le 10 de ce mois, vous serez rendue à Rome ; qu'ainsi, j'aurai le loisir, avant mon départ pour Paris, de conférer avec vous sur tous les points qui vous intéressent.

Il en est un, cependant, continue-t-il, sur lequel elle me charge de vous entretenir, c'est celui de son logement. Elle occupera tout votre palais ; mais à ce sujet, elle me charge de vous faire observer :

1° Que le premier et le deuxième étage lui seront également nécessaires et que, par conséquent, elle compte que vous fassiez meubler, tout de suite, le premier, afin qu'elle puisse l'occuper immédiatement et sans retard, son séjour à Rome ne devant pas être assez long pour comporter de longs délais. Au surplus, elle n'entend point, par là, vous engager à une dépense que vous ne voudriez pas faire. Elle vous laisse absolument le maître de faire ce qui vous conviendra personnellement.

2° Que les étages que vous avez loués dans deux maisons voisines lui étant absolument inutiles, elle désire que vous les fassiez, tout de suite, séparer, en rétablissant les murs par lesquels vous avez pratiqué des communications, de manière que votre palais reste clos, indépendamment de ces deux locations, et qu'elle n'ait rien à démêler sur ce point avec personne.

3° Enfin, qu'elle ne veut pas que l'occupation qu'elle fera de votre maison et de vos meubles, puisse entrer pour rien dans les réclamations que vous pourrez faire auprès du gouvernement, pour des indemnités relatives aux dépenses extraordinaires que votre

---

<sup>1</sup> N. B. — La lettre adressée à l'empereur par sa mère ne se trouve pas aux Archives du ministère des affaires étrangères.

<sup>2</sup> Copie d'une minute manuscrite de la Bibliothèque nationale.

établissement vous a occasionnées. Elle entend rester étrangère à cette discussion de vos droits.

Elle considère l'usage qu'elle fera de vos meubles comme un échange réciproque de services entre elle et vous, puisque, dans le même temps que vous lui abandonnez votre maison et votre mobilier à Rome, elle vous abandonne l'usage de son mobilier à Paris. Cette circonstance ne peut donc entrer en considération vis-à-vis du gouvernement, et vous conservez d'ailleurs la faculté de prendre, avec votre successeur, si l'on vous en donne un, tous les arrangements qui vous seront convenables.

Madame votre sœur désire que vous lui donniez quelques explications préliminaires sur ces trois points, afin qu'elle puisse fixer ses idées et mûrir ses résolutions, relativement à son habitation, qu'elle fixerait à Ville-la-Verne, en attendant qu'elle eût trouvé un autre palais, si elle ne pouvait s'arranger pour le vôtre.

Du reste, Madame votre sœur n'étant pas dans l'intention de renoncer à l'incognito qu'elle a gardé, jusqu'à présent, ne se propose point d'augmenter sa maison et de faire d'autres nominations que les deux qui lui sont proposées, au nom de l'empereur.

Agréez, etc.

GUIEN.

P.-S. — Madame votre sœur, à qui je viens de lire l'article de cette lettre qui la concerne, afin de m'assurer s'il était conforme à ses idées, veut que je vous dise plus clairement encore que son intention est que la dépense considérable que vous avez faite ne soit jamais, aux yeux de son fils, motivée sur son voyage et sur son séjour à Rome, parce que cette considération n'a jamais dû vous déterminer à faire cette dépense.

C'est un point sur lequel elle désire que vous la rassuriez. Au reste, Monseigneur, je ne suis, ici, que l'historien et l'interprète exact des faits et des observations que l'on me charge de vous présenter. La lettre du secrétaire de Madame au cardinal son frère développe assez longuement des détails d'ordre privé inutiles à reproduire.

Pendant le séjour officiel du cardinal Fesch à Rome, un incident qui semble s'y rattacher survenait au camp de Boulogne, où se trouvait l'empereur.

Le télégraphe annonçait au gouvernement français qu'un certain Marseria, Corse d'origine, arrivait en émissaire de Pitt, demandant une audience du souverain. Son nom d'ailleurs était connu de Madame Mère et de l'empereur, qui consentit à recevoir son compatriote. Celui-ci demandait sans gêne, au nom du célèbre homme d'État du gouvernement britannique, l'établissement du protestantisme en France, afin de détruire le catholicisme en Angleterre.

... Marseria, lui dit l'empereur, en terminant cet entretien, [rappelez-vous ma réponse pour la répéter à celui qui vous envoie : Je suis catholique et je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est sa vraie religion, parce que c'est la religion de l'Église, parce que c'est celle de mon père et de ma mère, parce- que c'est la mienne enfin ; et loin de rien faire pour l'abattre ailleurs, je ferai tout pour la raffermir en France.](#)

Cette noble réponse dut être répétée à Rome par le cardinal, ambassadeur auprès du Saint-Siège, avec lequel il était chargé par l'empereur de négocier l'arrivée du pape à Paris, pour le cérémonial du sacre et du couronnement.

Jamais acte pareil à cette condescendance, de la part du Saint-Père, ne s'était accompli à l'égard d'un souverain éloigné de la cour de Rome. La mère du nouvel empereur, en apprenant l'adhésion du pape à cette demande, ne pouvait y croire et s'en étonnait presque au point d'en paraître scandalisée. Elle était donc bien loin de vouloir y contribuer, à Rome, comme on a eu tort de le supposer. L'argument positif et officiel auprès du Saint-Père, afin de le décider à son consentement, avait été, on doit le rappeler, la promulgation du Concordat de 1801 par Napoléon, premier consul de la République française.

L'ordre des faits place ici l'acte de naissance du fils aîné de Louis Bonaparte, disant, après les préliminaires officiels : [Lequel enfant a été nommé Napoléon-Louis par Sa Majesté Impériale Napoléon Ier et par Son Altesse Impériale Madame Bonaparte, mère de Sa Majesté l'Empereur, représentée, en son absence, par madame la princesse Joseph.](#)

Un dernier conseil, présidé par Napoléon, avait lieu à Saint-Cloud, le 17 novembre, pour régler la cérémonie du couronnement, afin que tout fût prêt à l'arrivée du pape. Madame Letizia Bonaparte quittait Rome, presque en même temps que Sa Sainteté, mais n'assistait point à ce conseil, quoique sa place y fût marquée au premier rang.

Elle n'a pas assisté non plus à la double cérémonie du sacre et du couronnement, quoiqu'elle figure en évidence à la place officielle qui lui était réservée, dans le magnifique tableau de Louis David.

L'empereur avait invité tous les siens à se rendre auprès de lui, sans obtenir l'arrivée de sa mère en temps utile. Il avait reçu du cardinal une lettre écrite de Rome, le 20 novembre, lui disant<sup>1</sup> : [Ma sœur a quitté Rome le 14, pour se rendre à Paris, où elle occupera l'hôtel de Lucien.](#) Cela était exact, moins le retour, à l'époque voulue.

Madame Bonaparte mère n'avait donc pu savoir, à Saint-Cloud, la prochaine arrivée du pape à Paris, pour sacrer son fils empereur, ni en exprimer son étonnement par des exclamations comme celle-ci, devant sa famille : [Le pape à Paris, pour couronner l'empereur ! Est-ce, Dieu, possible ?](#) etc. Il suffisait de rappeler les mémorables paroles du Saint-Père sur Napoléon : [C'est à lui, après Dieu, que nous devons le rétablissement de la religion en France !](#) Et ce fut là, certes, le motif décisif de la déférence du souverain de l'Église au désir du souverain de l'État, en excitant la surprise de sa mère, sans abréger son séjour en Italie.

L'arrivée du pape en France fut pour tout le monde un événement considérable. La nouvelle inattendue fit beaucoup de sensation, et le 25 novembre, le Saint-Père était reçu à Fontainebleau par l'empereur qu'il était venu couronner. Napoléon fit à son hôte pontifical l'accueil le plus magnifique et le conduisit à Paris, en lui offrant pour résidence, aux Tuileries, le pavillon de Flore. Madame Mère y vint plus tard lui faire visite. Elle admira, comme à Rome, la simplicité apostolique de Pie VII et sa sobriété exemplaire, car il mangeait peu et ne buvait que de l'eau.

---

<sup>1</sup> Archives des affaires étrangères.

Le 1er décembre, la veille du sacre, le cardinal Fesch procéda, sans cérémonial, au mariage religieux de l'empereur et de l'impératrice, car, à l'époque où ils s'étaient unis, le mariage civil avait pu, seul, avoir lieu. Le secret de ce mariage religieux n'eut pour témoins que M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, avec simple mention de Madame Mère, prolongeant encore son absence.

Le lendemain, 2 décembre 1804 (11 frimaire an XIII), fut célébré, en grande pompe, le cérémonial du sacre et du couronnement, sans qu'il fût question de Madame Mère, sur le procès-verbal officiel<sup>1</sup>. Ni son nom, ni son titre personnel, ni sa place réservée n'y figurent. La mère du souverain n'avait pas voulu, sans doute, revenir assez tôt, à Paris, pour approuver, par sa présence à la consécration de l'empire, l'acte suprême dont elle n'avait pu approuver le projet.

Napoléon, fasciné, presque ébloui par l'éclat d'une telle cérémonie, en son honneur, aurait dit tout bas, et d'une voix émue, à son frère aîné : *Joseph, si notre père nous voyait !* Que n'a-t-il pu reporter cette pensée vers la noble figure de leur mère, si la veuve de Charles Bonaparte avait obéi au légitime orgueil d'assister à la glorification de leur fils, au lieu de s'en tenir éloignée, par un fatal pressentiment de l'avenir ! Après le sacre de Napoléon et le couronnement de Joséphine, avait lieu le bal splendide de l'Hôtel de Ville, où l'empereur, en simple uniforme de soirée, dansa gaiement la *monaco*. L'impératrice, les reines et princesses du quadrille impérial portaient, dans leurs éclatantes parures, pour plusieurs millions de diamants. Là encore, la mère seule de l'empereur brillait par son absence, mais la tristesse de cette absence allait faire place à une joyeuse arrivée.

Dès le 20 fructidor an XII (7 septembre 1804), le ministre des cultes, Portalis, avait écrit à l'empereur :

Sire,

Le curé de Saint-Agricole d'Avignon me transmet une lettre de donna Camilla Ilari, qui s'annonce comme ayant été la mère nourrice de Votre Majesté, et qui arrive de Corse pour être témoin des prodiges de son auguste nourrisson. Je m'empresse de faire parvenir à Votre Majesté cette dépêche qui intéressera son cœur, si l'exposé de la dame Ilari est véritable.

Il l'était, car Napoléon la fit venir, lui fit le meilleur accueil et s'amusa des saillies de sa naïveté. Elle assista au couronnement et obtint du pape une audience de plus d'une heure et demie. Elle était extrêmement dévote, etc.<sup>2</sup>

La pauvre femme, dit Méneval<sup>3</sup>, pleurait de joie en revoyant son glorieux nourrisson. L'empereur me chargea de pourvoir à ses besoins et à ses plaisirs. Elle ne savait pas un mot de français. Elle passa trois mois, à Paris, dans un enchantement continuel. Ajoutons que cette fidèle nourrice espérait revoir la signora Letizia, comme elle l'appelait autrefois, et s'étonnait de son absence, à la cérémonie et aux fêtes du couronnement. Elle attendit son retour, et après l'avoir revue et embrassée, après avoir été comblée de bienfaits par elle et par l'empereur, elle fut bien aise de retourner en Corse, pour y raconter ses impressions de voyage et faire parade de tous les cadeaux qu'elle avait reçus.

---

<sup>1</sup> *Procès-verbal de la cérémonie du sacre et du couronnement.*

<sup>2</sup> *Mémorial de Sainte-Hélène*, par Las Cases, t. II, édit. de 1842.

<sup>3</sup> *Napoléon et Marie-Louise*, édit. de 1844, t. Ier.

Madame, obligée de revenir enfin, d'Italie en France, à petites journées, pour ménager sa convalescence, rentra seulement le 20 décembre à Paris. Cette date suffit pour démontrer que Madame n'avait pu assister au sacre et au couronnement de son fils empereur.

Le nouveau souverain fit à sa mère l'accueil le plus empressé, en lui demandant avec affection des nouvelles de l'absent, de ce frère, séparé de lui si péniblement. Napoléon sentait la paix faite dans son cœur, malgré la persistance dans son esprit de l'idée fixe d'annulation du mariage de Lucien. La pauvre mère, en cette triste alternative, redoubla d'efforts pour obtenir la réconciliation que le fils tout-puissant et bon pour les siens désirait aussi avec sincérité, mais non sans un grand sacrifice de la part de ce frère séparé de lui. La situation restait la même.

Ce fut alors que l'empereur attribua le titre officiel d'Altesse Impériale à sa mère, avec un million de revenu, pour instituer sa maison et son apanage. L'élévation du premier consul à l'empire était pour les femmes de sa famille un éblouissement, excepté pour sa mère, qui ne s'enivra pas du prestige de sa destinée. Elle sut vivre à côté du trône, avec la simplicité des goûts et des habitudes de toute sa vie.

L'extrait suivant d'un ouvrage du fécond publiciste Capéfigue, expose la situation nouvelle de Son Altesse Impériale Madame Mère<sup>1</sup> : L'hérédité de la magistrature de Bonaparte devait, dans le travail préparé par le conseil privé, profiter surtout à sa famille ; c'était pour elle un nouvel état, un principe de grandeur. Quel rang allait-elle tenir et quelles dignités lui seraient attribuées ? En tête de tous, dans les annales romaines, se présentait la vieille Majesté Impériale, la mère de l'empereur, la Poppée, l'Agrippine des Annales de Tacite. Cette fortune resplendissante, qui avait touché le front de Letizia Ramolino, était accueillie par elle sans émotion et sans orgueil ; elle ne s'en laissait pas éblouir, parce qu'elle avait foi dans le génie de son glorieux fils ; elle n'était point aveugle, en face de sa fortune ; femme d'un sens exquis, d'une raison droite, elle savait bien que tout reposait sur la tête de son cher *Napoléon*, et comme elle n'ignorait pas d'où venait toute sa famille, de quel lieu elle était partie, pour s'élever si haut, elle ne se laissait point dominer par ces grandeurs soudaines qui rayonnaient autour de ses enfants. Bonaparte voulait que sa mère fût vénérée et qu'elle parût, dans les annales, comme ces belles figures de mères des empereurs, telles qu'on les voit sur les bas-reliefs et les pierres gravées.

Madame Letizia prenait, comme ses enfants, le titre d'Altesse Impériale, elle devenait la souche et l'origine de toute la famille et s'appelait *Madame Mère*.

C'est là un de ses beaux portraits écrits. Il pourrait servir à un habile artiste pour peindre ou graver son profil napoléonien, comme celui déjà qui peut figurer ici.

Une belle page du livre de Stendhal<sup>2</sup> montre Napoléon aux Tuileries, entouré de quelques-uns de ses fidèles compagnons, n'admettant d'autre base pour juger des actions de l'empereur que celle de l'utilité à la patrie en disant : *Et, chose étrange à dire, tel il était lui-même, car il aimait la France avec toute la faiblesse d'un amoureux.* Et Stendhal ajoute : *Telle fut constamment Madame Letizia, mère de Napoléon. Cette femme rare et l'on peut dire d'un caractère unique en France, eut, par-dessus tous les habitants des Tuileries (qu'elle n'habitait pas), la*

---

<sup>1</sup> *L'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, 1840, t. IV.

<sup>2</sup> *Vie de Napoléon, fragments*, édit. in-12, 1876.

croyance ferme, sincère et jamais ébranlée, que la nation se réveillerait tôt ou tard , que tout l'échafaudage élevé par son fils s'écroulerait et pourrait le blesser en s'écroulant.

## 1805.

Les fêtes de l'hiver aux Tuileries en éloignent Madame Mère. Faits relatifs à la présence du pape à Paris. — Demande et refus d'une canonisation. — Premier mariage de Jérôme annulé. — Travaux à Trianon pour Madame Mère. — Lettres de la famille pour rapprocher Lucien de l'empereur. — Intervention de leur mère. — Sa maison organisée. — Titre de Protectrice générale des établissements de bienfaisance. — Documents communiqués par le duc Decazes. — Situation de Lucien. — Le château de Pont donné par l'empereur à sa mère. — Lettre de remerciements. — Œuvres de charité. — Souvenirs de madame d'Abrantès. — Anecdotes. — Le jeu du reversi. — Occupations. — Encore la généalogie des Bonaparte. — Correspondance. — Napoléon chez la vieille Marguerite, à Brienne. — Lettre de M. de Beaumont à Madame Mère sur la bataille d'Austerlitz. — Mariage du prince Eugène.

Durant l'hiver de 1804 à 1805, la ville et la cour furent en fêtes, mais Madame Mère se dispensait d'y assister. Elle s'excusa de ne pouvoir se rendre à l'une des plus brillantes, donnée par les maréchaux à l'impératrice, le 6 janvier, dans la salle de l'Opéra. Son Altesse Impériale présentait que Joséphine, alors bienheureuse de sa haute destinée, aurait un jour, à déplorer un tel bonheur.

Madame Mère s'intéressait davantage aux faits de chaque jour. Tels étaient les incidents relatifs au Saint-Père, ses visites aux monuments de Paris, aux églises et aux établissements de charité. La présence du pape aux Tuileries, où Sa Sainteté prolongea son séjour, au milieu des témoignages de la vénération publique, semblait exercer une influence favorable au relèvement de la France, par le prestige de la foi, si longtemps abaissée ou affaiblie. La politique de l'empereur y était engagée. Personne, dans sa famille, n'en éprouva une impression plus profonde que sa mère, désireuse de témoigner sa déférence au chef de l'Église, qui l'avait si bien accueillie à Rome.

Dans l'une de ses visites aux hôpitaux, le Saint-Père, en sortant, le 12 janvier, de l'Hôtel-Dieu, se trouva sur la place Notre-Dame, entouré par la foule, qui s'inclinait sur son passage et recevait sa bénédiction. Parmi les assistants, un seul cherchait à l'éviter, en se détournant d'un air sombre et farouche. Le pape s'en aperçut et se rapprochant de l'homme qui voulait s'écarter il lui dit, avec une extrême bonté : **Ne me fuyez pas, la bénédiction d'un vieillard n'a jamais fait de mal à personne.** Cette simple parole, si touchante, avait ému l'assistance entière ; on la redisait partout, et, Son Altesse Impériale l'ayant apprise, ne put l'oublier.

A propos du séjour de Pie VII, à Paris, Madame demanda, un jour, à l'empereur, ce qu'avait été un ancêtre de la famille, nommé Buonaventure Buonaparte, dont le pape lui avait parlé. Napoléon fit à sa mère une réponse, insérée, depuis, dans l'ouvrage si intéressant, d'O'Meara<sup>1</sup> : Il y avait jadis, racontait Napoléon à son dévoué chirurgien de Sainte-Hélène, un Buonaventure Buonaparte qui vécut et

---

<sup>1</sup> *Napoléon dans l'exil*, Londres, 1823, par Barry O'Meara, t. II.

mourut dans un cloître. Le pauvre homme reposait tranquillement dans sa tombe ; qui que ce soit ne pensait plus à lui ; on n'y pensa que lorsque je montai sur le trône de France. Alors, on découvrit qu'il possédait de nombreuses vertus, que personne ne lui avait jamais attribuées auparavant, et le pape me proposa de le faire canoniser. *Saint-Père, lui répondis-je, pour l'amour de Dieu, épargnez-moi le ridicule de cela. Comme vous êtes en mon pouvoir, tout le monde dira que je vous ai forcé à faire un saint d'un des membres de ma famille.*

Napoléon s'entendait mieux à distribuer aux braves de sa garde impériale des croix de la Légion d'honneur. La cérémonie militaire avait lieu, le 16 janvier, dans la cour des Tuileries, et ce fut là une fête à laquelle Madame Mère voulut assister.

Elle avait quitté, de retour à Paris, l'hôtel Montfermeil où demeurait son frère le cardinal rue du Mont-Blanc, pour établir sa résidence rue Saint-Dominique, à l'hôtel de Brienne, acheté par elle à Lucien et devenu plus tard l'hôtel du Ministre de la guerre.

Après le second mariage du prince de Canino que son frère si puissant persistait à lui faire rompre, le premier mariage du prince Jérôme fut soumis sans obstacle à pareille épreuve. Jérôme lui-même en fait loyalement le récit dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>. Les détails déjà donnés se résument en peu de mots, par l'intervention obligée de Madame Mère.

Son plus jeune fils, encore mineur et aspirant de marine, naviguait sur l'Océan, dans l'Amérique du Nord, et avait été accueilli avec distinction par la famille d'un négociant de Baltimore, nommé Paterson. Il s'était épris de la fille de ce négociant et l'avait épousée, sans l'autorisation légale ou maternelle. Or, la loi appliquée à une telle situation était formelle : **Le code civil interdit à tout Français, âgé de moins de vingt-cinq ans, de se marier, sans l'autorisation de ses père et mère.** Jérôme Bonaparte, placé dans cette situation, n'avait pas le consentement de sa mère, pour épouser mademoiselle Élisabeth Paterson ; donc, ce mariage, célébré sur le territoire américain, devenait nul, en France, devant la loi. C'était assez pour provoquer une opposition légale et la plus légitime. Cette opposition fut ordonnée par Sa Majesté l'empereur et approuvée par Son Altesse Impériale Madame Mère, qui, dès le mois de mai 1804, avait appris le mariage illégal du plus jeune de ses fils.

Suit l'acte d'annulation de ce mariage, reproduit en entier dans les *Mémoires de Jérôme*, Son Altesse Impériale y figure avec toute autorité maternelle. En agissant ainsi, elle avait la conscience d'un devoir à remplir, et non point le regret d'un acte de soumission à signer, pour satisfaire les vues dynastiques de l'empereur. Personne n'a pu croire qu'il en fût autrement, de la part de l'excellente mère, dont la loyauté restait intacte. Elle n'avait pas hésité à faire son devoir, à l'égard du jeune fils qu'elle aimait tendrement. Elle pressentait qu'un jour le prince Jérôme reconnaîtrait combien sa mère avait eu raison d'assurer dans le présent le bonheur de son avenir.

L'empereur, qui comprenait tout et n'oubliait rien, ne tarda pas à en donner de nouvelles preuves. Il ordonna, peu de jours après, de réparer les deux Trianon, à Versailles, pour offrir le Grand-Trianon à la signora Letizia, en réservant le Petit-Trianon à Pauline, afin de rapprocher sa mère et sa sœur, dans ces deux résidences d'été.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Jérôme*, 1861, t. Ier, p. 142 (et suivantes).

Bientôt après, la promulgation d'un statut constitutionnel déclara Sa Majesté l'empereur Napoléon, roi d'Italie. Cette seconde couronne décernée à la gloire fut acclamée par l'armée, tandis que la famille du souverain pouvait y trouver un lien de plus entre elle et la famille de l'impératrice. Telle n'était pas l'espérance de Madame Mère, ne croyant point à la durée de cette union apparente.

L'empereur allait quitter Paris, pour être couronné à Milan, roi d'Italie, et il se disposerait ensuite à décerner la vice-royauté au prince Eugène, qui lui inspirait une affection paternelle. Que n'a-t-il fait de lui son fils adoptif, selon son premier projet ? Les destinées de la France eussent été, peut être, mieux assurées. Tel paraissait être le vœu de Madame Mère, si aucun de ses fils ou petits-fils, ne pouvait, pour des motifs différents, devenir l'héritier présomptif de Napoléon et assurer sa dynastie.

Le cérémonial du baptême de Napoléon-Louis, le premier-né de la reine Hortense, fut célébré avec pompe, à Saint-Cloud, par le Saint-Père le pape, à la veille de son départ pour Rome. Le parrain était l'empereur et la marraine Madame Mère, représentée par la princesse Joseph Bonaparte.

Pendant ce temps, Lucien éloigné, attendait des nouvelles : Arrivé à Pesaro, dit-il<sup>1</sup>, j'appris bientôt le départ de l'empereur pour Milan, et je reçus, à la fois, des lettres de maman, du prince Joseph et du cardinal Fesch, qui m'annonçaient toutes que l'empereur était pour moi dans les meilleures dispositions, et qui m'engageaient à me rendre à Milan, où j'arrangerais moi-même mes affaires d'une manière convenable.

Lucien allait suivre ces sages conseils, lorsqu'une lettre insinuante de Talleyrand, au nom du souverain, l'arrêta court dans son élan. Rien n'était changé. Joseph lui en donne la preuve certaine. Après ces mots : Maman seule te mettra au courant des arrangements et petits intérêts domestiques que j'ai pris, etc., il lui annonce que l'empereur le verra avec plaisir, à Milan, et qu'il était disposé à faire pour lui tout ce qui était compatible avec sa résolution de ne jamais reconnaître son mariage. Lucien suspendit son départ et reçut de Madame Mère la lettre suivante<sup>2</sup> :

Paris, 17 germinal an XIII (17 avril 1804).

Mon cher fils,

Par ta lettre du 1er mars, j'ai appris avec peine que tu es toujours tourmenté par la fièvre. Je continue à me porter mieux, depuis quelque temps.

Tu as été informé du succès de ta lettre à l'empereur. La veille de son départ, nous nous sommes entretenus sur ton compte, et j'ai été extrêmement contente de toutes les bonnes dispositions qu'il m'a manifestées à ton égard. Cet espoir d'un prochain rapprochement entre mes enfants verse le baume de la consolation dans mon âme. Tu sais que je n'aurai de paix tant que je ne serai parvenue à l'obtenir ; mais pour cela, j'ai besoin de votre concours. Tu m'as toujours donné des preuves de déférence, c'est le cas de me donner la plus grande de toutes. Campi doit t'écrire ce qu'il convient de faire. Suis ce qu'il te dit. C'est ta mère qui t'en prie. Ce n'est pas tout que d'avoir commencé, il

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires, 2e édit., t. III, 1883.

<sup>2</sup> Lucien Bonaparte et ses mémoires, t. III, p. 10.

faut achever l'ouvrage. Profite du moment favorable ; ne laisse pas échapper cette belle occasion de te réunir avec ton frère, de faire ton bonheur, celui de ta famille et le mien. Si tu la négligeais, j'aurais tout à craindre que ce ne fût la dernière qui se présente, et je serais condamnée à traîner mes jours dans la tristesse ; mais je me flatte du contraire, et dans cet espoir consolant de recevoir bientôt la nouvelle que tu as embrassé l'empereur, je t'embrasse bien de cœur avec toute ta famille.

Ton affectionnée mère.

Lucien écrit, en même temps, de Pesaro, à Sa Majesté l'Empereur et Roi, pour le remercier de ses dispositions bienveillantes, et lui dit<sup>1</sup> :

... Je ne dois pas cacher à Votre Majesté, que, jusqu'à ce jour, je n'avais pas cessé d'espérer qu'elle finirait par me rendre ses bonnes grâces, ainsi qu'à ma femme et à mes enfants. Tant de prospérités croissantes, et le retour de notre mère à Paris, avaient, dans ces derniers mois, redoublé mon espérance. La lettre que je reçois du prince Joseph détruit cette illusion.

Lucien déplore le refus de l'empereur et sa persistance à vouloir la nullité de son mariage, à laquelle lui ne consentira jamais. Il termine sa lettre en ces termes :

... Je respecte le voile qui couvre les actions de l'empereur, et puisque d'un côté, la raison d'État, et mon honneur, de l'autre, se réunissent pour me repousser de toute fonction publique, j'en arrache de mon cœur la dernière espérance, et j'embrasse entièrement la vie privée que le sort m'a réservée.

Comment Madame Mère n'aurait-elle pas admiré ce caractère ferme de dévouement conjugal, elle qui avait pratiqué, avec tant de vertu, ses devoirs d'épouse et de mère ?

Le chagrin prolongé que lui causait la situation de Lucien, vis-à-vis de Napoléon tout-puissant, ne pouvait lui faire espérer aucun soulagement aux angoisses de son cœur. Cependant l'empereur voulut faire une diversion à la douleur intime de sa mère, en lui donnant le prestige d'une maison digne de son rang, mais au-dessus de ses goûts modestes. La maison de Son Altesse, instituée, en 1805, par un décret spécial, agrandie ou complétée en 1806, fut modifiée, en partie, les années suivantes, selon les places devenues successivement vacantes.

L'ensemble du personnel attaché à la maison de Son Altesse Impériale se trouva réparti de la manière suivante :

*Un aumônier* : l'évêque de Verceil, monseigneur de Canaviry ;

*Deux chapelains* : les abbés Dandelarre et Lecoq ;

Premier médecin : le docteur baron Corvisart ;

*Médecins et chirurgiens ordinaires* : les docteurs Bourdier, Héreau, Bacher (Désormeaux) ;

*Une dame d'honneur* : la baronne de Fontanges ;

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses mémoires, t. III, p. 10.

*Dames de compagnie* : mesdames les maréchales Davout, Soult, dames honoraires ; — mesdames de Saint-Pern, de Fleuriot, Junot (duchesse d'Abrantès), devenues dames honoraires ; — de Laborde-Méville, de Bressieux, d'Esterno (de La Valette), de Saint-Sauveur, de Rochefort d'Ailly (Dupuy, dame suppléante).

*Une dame lectrice* : mademoiselle de Launay ;

*Un premier chambellan* : comte de Cossé-Brissac ;

*Deux chambellans ordinaires* : Ferdinand de La Ville, baron d'Esterno ;

*Premier écuyer* : général comte de Beaumont (général Destrées) ;

*Écuyers* : baron de Quelen, d'Arincourt ;

*Secrétaire des commandements* : le baron de Guien, remplacé par le duc Decazes ;

*Intendant* : M. de Robier ;

*Notaire* : Maître Tarbé.

Plusieurs de ces personnages étaient déjà titrés ; d'autres ne le furent que plus tard...

Le personnel de la maison de Madame Mère, bien connu de madame d'Abrantès, a été, de sa part, le sujet d'observations intéressantes, mais prolixes. Elle raconte, par exemple<sup>1</sup>, les particularités de sa nomination de dame de compagnie de Son Altesse Impériale, le bienveillant accueil et les bontés de Madame, qui a vraiment, dit-elle, **un cœur de reine**. Elle fait le récit détaillé de sa présentation par la dame d'honneur, la baronne de Fontanges. Elle dit de madame de Bressieux, née du Colombier, remplaçant madame de Saint-Pern : **C'est une personne à aimer, aussitôt qu'on la connaît**.

Madame d'Abrantès parle ailleurs de madame de La Valette, cette héroïne célèbre du dévouement conjugal. Elle cite ensuite la dernière inscrite des dames de compagnie, madame Dupuy, appelée, dans la maison : la dame surnuméraire. Elle raconte enfin que la dame lectrice, mademoiselle de Launay, attirait toutes les sympathies par son mérite et ses talents. Elle en avait un tout particulier : c'était de peindre de jolis petits portraits de Madame, qui en faisait présent à ses proches et à ses amis.

Quant aux hommes, attachés à la maison de Son Altesse Impériale, l'auteur des Mémoires fait une mention exceptionnelle du chambellan comte de La Ville, représentant la perfection, pour le service de Madame Mère.

Son Altesse ne tirait pas vanité de la faveur qui avait constitué sa maison, avec son personnel et ses prérogatives. Elle aurait été heureuse des alliances princières de ses enfants, si elle n'en avait été inquiétée, au lieu de s'en féliciter pour l'avenir.

Son titre personnel d'Altesse Impériale n'exaltait pas davantage son imagination, et malgré l'ère napoléonienne des victoires et conquêtes de la France, malgré l'éclat des fêtes et l'entraînement des plaisirs de la cour, Madame restait, sans faillir et sans faiblir, ce qu'elle n'avait cessé d'être, la plus prévoyante des mères de famille.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, de 1831 à 1835, 20 vol.

Cette mère auguste de l'empereur et de plusieurs rois ou reines, princes ou princesses, aurait pu en être heureuse et fière, bien plus que de la noblesse de son origine et des alliances de sa famille, si elle n'avait préféré à tous les honneurs personnels, la simplicité de sa vie, le bonheur de ses enfants, la gloire de son fils et la grandeur de la France espérée par la paix avec l'Europe.

Ce ne fut pas tout pour elle : L'empereur eut l'heureuse pensée de conférer à Son Altesse Impériale le titre officiel de *Protectrice générale des établissements de bienfaisance et de charité de l'Empire*. Elle accepta cette haute mission avec confiance, et s'en montra doublement digne, par l'expérience des misères à soulager et par les moyens d'y parvenir. Ses principes d'économie, souvent mal jugés, même par les siens, s'appliquaient toujours, à part ses enfants, aux malheureux qu'elle secourait d'une façon pratique, bien comprise et bien distribuée.

Elle donna beaucoup aux fondations charitables, dont elle avait la haute direction. Elle en forma un ministère complet dont sa maison lui fournissait le personnel et distribuait les moyens. Les hauts fonctionnaires de l'État et ceux du clergé lui faisaient connaître, par des rapports précis, les misères les plus dignes d'être secourues.

La somme annuelle prélevée sur la liste civile de l'empereur, pour la distribution des secours dirigée par Madame Mère, était, au début, assez minime. Elle s'accrut, peu à peu, selon les besoins. L'appréciation des demandes soumises régulièrement à l'examen de Son Altesse Impériale, était modifiée ou maintenue, suivant sa décision, d'après les titres reconnus par un conseil supérieur. Les secours ordonnancés étaient distribués, sans retard, suivant la répartition prescrite par celle que le public appelait l'*Impératrice Mère*, quoique Madame n'en eût pas le titre officiel. La somme totale des subsides à distribuer, chaque année, augmenta peu à peu, jusqu'à une centaine de mille francs.

Le principal dispensateur fut, dans les premiers temps, le cardinal Fesch ; mais bientôt l'empereur préféra donner à cette tâche, auprès de sa mère et auprès de lui, un caractère d'autorité plus directe, en assurant plus de valeur à la charité elle-même. C'est pourquoi il confia cette répartition des secours, au grand maréchal du palais, le général Duroc, en relations constantes avec lui et si digne d'une telle mission, à tous les titres. Madame en jugea les motifs légitimes, en reconnaissant que son frère ne pouvait plus être chargé de cette tâche difficile.

L'auteur (anonyme) d'un ouvrage ayant pour titre l'Empire<sup>1</sup> rapporte ce qui suit dans l'une de ses lettres adressée à un personnage de l'époque :

... Madame Mère, que ses grandes qualités rendent si respectable, fait de nombreuses aumônes ; elle a demandé à son fils d'être à la tête de tous les établissements de bienfaisance ; elle s'en est formé un ministère réel, qu'elle dirige activement et par elle-même ; M. de Brissac peut donner, à cet égard, des renseignements irrécusables. Il n'y a là ni faste inconvenant, ni parcimonie sordide ; mais comme, en France, nous sommes accoutumés à voir les femmes d'un haut rang jeter l'argent par la fenêtre, la réserve de Madame Mère étonne ; on prétend qu'elle penche vers l'avarice ; c'est faux, ne croyez aucun des contes que l'on débite là-dessus ; il n'y a pas un mot de vrai. — Mais si on vous dit qu'elle emploie à faire du bien son influence sur son fils, qu'elle sollicite pour les prisonniers, tenez cela pour exact.

---

<sup>1</sup> *L'Empire, ou dix ans sous Napoléon*, t. II.

Un autre fait en fournira une dernière preuve<sup>1</sup>.

Le couvent des dames de la Croix, rue de Charonne, fut donné aux sœurs hospitalières de Saint-Vincent-de-Paul, pour en faire le chef-lieu de leur institution. Madame, mère de l'empereur, sous la protection de laquelle étaient tous les établissements de charité, en avait fait la demande.

Les trois lettres suivantes, de cette époque, m'ont été confiées par le duc Decazes, fils du secrétaire des commandements de Madame Mère<sup>2</sup> :

*Le conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, intendant général de la maison de l'empereur, à M. Guien, secrétaire des commandements de S. A. I. Madame, mère de S. M. l'empereur.*

Paris, le 22 floréal an XIII (12 mai).

J'ai attendu, monsieur, pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, de la part de S. A. I. Madame, d'avoir pu savoir de M. Trepsat, l'architecte de l'empereur, qui était absent de Paris, et de M. Calmelet, l'administrateur du mobilier des palais impériaux, dans quel temps la portion du Grand-Trianon que S. M. l'empereur a destinée à Son Altesse Impériale pourra être occupée.

Pour répondre aux vues de Son Altesse Impériale, je m'empresse d'adresser à Sa Majesté la lettre qui contient les observations de Madame, et j'aurai l'honneur de lui porter la réponse, aussitôt qu'elle me sera parvenue.

Recevez, etc.

FLEURIEU.

*Le ministre des cultes, grand officier de la Légion d'honneur, à S. A. I. Madame, mère de S. M. l'empereur.*

Paris, le 23 floréal an XIII (13 mai).

(Rép. le 20 prairial an XIII.)

Madame,

En m'accusant réception du décret impérial par lequel Votre Altesse Impériale est nommée Protectrice des sœurs de la Charité et autres dames hospitalières, dans toute l'étendue de l'empire, MM. les préfets m'expriment la vive satisfaction que ces dames ont éprouvée, en apprenant qu'elles étaient sous la protection spéciale de Votre Altesse.

Parmi les réponses de ces fonctionnaires, j'ai distingué celle de M. le préfet du département de la Drôme, dont je me fais un devoir de mettre la copie sous vos yeux. Elle fournit des renseignements utiles, dont Votre Altesse pourra faire usage, pour la prospérité d'un établissement si utile à l'humanité. Elle y verra de plus les bons sentiments qui animent ce préfet.

Je prie Votre Altesse d'agréer, etc.

---

<sup>1</sup> *Mémoires anecdotiques de Bausset*, t. IV, 1828-1829.

<sup>2</sup> Voir l'Appendice.

(Signature illisible.)

Le conseiller d'État, intendant de la maison de l'empereur, à M. Guien, secrétaire des commandements de S. A. I. Madame Mère.

Paris, le 21 prairial an XIII (10 juin).

L'empereur me fait l'honneur, monsieur, de me mander qu'il renvoie à S. A. I. Madame, relativement au désir qu'elle avait témoigné de substituer le deuxième pavillon à l'aile dite du Dauphin, qui a été destinée pour son appartement et le logement des personnes de sa maison. Sa Majesté n'a pas jugé à propos de changer les premières dispositions qu'elle avait ordonnées ; et elle m'annonce, en même temps, qu'elle s'est réservé, pour elle-même, la partie du palais qui n'a point été réparée ni meublée, pour Madame.

L'empereur ajoute que si Madame veut avoir quelques lits de plus, pour des personnes de sa maison, on fera disposer des chambres dans le bâtiment qu'a fait bâtir Louis XV. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien prendre les ordres de Son Altesse Impériale sur le nombre de lits qu'elle voudrait qui fussent ajoutés ; on ne perdra pas un moment pour y pourvoir.

Recevez, etc.

FLEURIEU.

Ici reparaît la question si douloureuse pour Lucien de son mariage indissoluble<sup>1</sup>.

Le cardinal Fesch, croyant se faire, à la fois, l'interprète des volontés de l'empereur et des sentiments de Madame Mère absente, qu'il ne pouvait pas ainsi consulter, écrit à Lucien une lettre datée de Milan (25 mai), fort longue et inutile à reproduire. Il fait suivre cette épître d'une seconde aussi regrettable, du 28 mai, pour persuader à son neveu l'annulation du mariage contracté par lui avec madame Joubert, *veuve*, écrivait-il, *d'un banqueroutier*. Un pareil langage était fait pour exaspérer le malheureux époux, en irritant l'empereur et en affligeant leur mère, au delà de toute expression.

Le cardinal, si bien intentionné, terminait sa seconde lettre, dans les ternies suivants :

... Pesez tout, mon cher Lucien. Votre mère, pourquoi n'est-elle pas ici ? Elle vous entraînerait, sans doute, à prendre un parti consolant pour elle et avantageux pour vous, pour votre famille, pour celle à qui vous sacrifiez le sort de vos enfants, votre gloire et la tranquillité de votre famille. Le moment est péremptoire, expédiez-moi le courrier. Pourquoi ne me porteriez-vous pas la réponse ? Pourquoi ne vous jetteriez-vous pas dans les bras de votre frère ?

Je vous embrasse cordialement.

Votre très affectionné oncle,

Le cardinal FESCH.

Ces deux lettres si regrettables, de la part du cardinal Fesch, sont suivies d'une sorte de réquisitoire formulé par M. de Talleyrand, alors ministre des affaires

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires, t. III.

étrangères. Celui-ci, dans sa malencontreuse élaboration, affecte d'appeler le prince de Canino, Monsieur Lucien, et sa femme légitime madame Jouberton, en qualifiant ses deux enfants (*Charlotte et Letizia*) d'enfants naturels. Quant à Madame Mère, qui tenait un tout autre langage, elle n'était pas même citée dans cet acte sans nom. Un pareil outrage souleva, à la fois, l'indignation de Lucien, la colère de l'empereur et le dédain de Madame Mère. Le prince de Canino, après une réponse accentuée à M. de Talleyrand, après une première et une seconde lettre à l'empereur, lui en adressa une dernière, désespérant de vaincre son inflexible volonté. Cette dernière lettre du frère malheureux de Napoléon est encore écrite de Pesaro, sans date précise, sous l'invocation maternelle<sup>1</sup> :

Sire,

C'en est donc fait ! Vous condamnez Lucien à n'être jamais rapproché de vous, de sa mère, de sa patrie ! Votre tendresse m'abandonne entièrement ! Est-il possible que la politique ait irrévocablement dicté un tel intérêt ! Non, je ne puis croire que votre puissance ne trouve pas le moyen d'assurer l'exhérédition absolue de ma race, sans me vouer à la malédiction et à la proscription ! Non, je ne le crois pas.

Au nom de notre mère, ne prononcez pas un arrêt que je ne mérite point et qui me séparera de ma patrie et de ma famille.

LUCIEN.

L'empereur se montra malheureusement inflexible et la raison d'État prévalut plus forte que jamais, en laissant au cardinal et non à Madame Mère le soin de répondre à Lucien. C'est incompréhensible.

Changeant de langage ou d'opinion, le cardinal, mieux inspiré, cette fois, adresse, de Rome, à l'empereur, une dernière lettre, qui semble avoir été dictée par Madame Mère. Elle n'y est pas citée ; mais cette lettre est toute sa pensée pour Lucien, disgracié à cause de son mariage, et préférant l'exil à l'abandon de sa femme et de ses enfants. Sa mère l'aime en proportion de son malheur.

Madame avait écrit au cardinal, le même jour, 8 juin, pour lui exprimer le peu d'espérance qu'elle conservait d'un rapprochement entre l'empereur et son frère le prince Lucien. La lettre est signée :

*Vostra affetta Sorella.*

C'en est fait : Lucien perd tout espoir de revenir jamais en France et il dit enfin : *Si l'idée de l'extrême douleur de ma mère, en me sachant parti, ne m'avait retenu en Europe, je me serais embarqué, tout de suite, pour l'Amérique, que j'avais déjà entrevue, comme mon asile unique.* La raison le décida à attendre, en Italie, les événements.

Napoléon voyait rarement sa mère à la cour et trop peu dans l'intimité ; il lui écrivait parfois, en campagne, quoique sa *Correspondance* ne reproduise à peu près qu'une seule lettre de son souvenir filial<sup>2</sup>. Mais en toute occasion, il témoignait, à son égard, une grande déférence et n'attendit pas, comme on a pu le croire, le temps de l'adversité, pour lui donner des preuves de son attachement. Cette année 1805 en offre plus d'un témoignage public, comme si Napoléon eût voulu reconquérir cette tendresse maternelle que l'on croyait

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. III.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*.

amoindrie, par les dissentiments survenus entre la mère et le maître de la famille.

L'empereur, connaissant les goûts de sa mère, fit pour elle l'acquisition du château de *Pont-sur-Seine*, afin de la rapprocher de Paris et de quelques-uns des siens, dans la belle saison. Il l'écartait ainsi de la foule, du bruit et des réceptions officielles, en la préservant des solliciteurs, des importuns et des bavards qu'elle fuyait, sans les comprendre. Le domaine de Pont, situé dans le département de l'Aube, au milieu d'un joli paysage, sur les bords de la Seine, se trouve entre Provins et Troyes, près de Brienne, dont Napoléon gardait le souvenir. Ce nom de Brienne était aussi celui d'une grande dame du voisinage, possédant un magnifique château, auprès de la résidence plus simple, plus modeste, destinée à Madame Mère.

Ce fut vers la fin du voyage de l'empereur en Italie, avec l'impératrice, que voulant donner à sa mère un nouveau témoignage de son souvenir, il lui adressa, de Bologne, le 24 juin, la lettre suivante<sup>1</sup> :

Madame, j'ai acheté, pour vous, le château de Pont. Envoyez votre intendant le voir et en prendre possession. Mon intention est d'accorder soixante mille francs pour le meubler.

Vous avez là une des plus belles campagnes de France, où je crois que vous avez été, il y a dix ans. C'est beaucoup plus beau que Brienne. Je désire que vous voyiez dans ce que j'ai fait, une nouvelle preuve de mon désir de vous être agréable.

Votre bien affectionné fils,

NAPOLÉON.

Madame répond sans retard à l'empereur, pour le remercier<sup>2</sup> :

Paris, 13 messidor an XIII (2 juillet 1805).

Sire,

L'extrême faiblesse que j'éprouve, après une maladie assez sérieuse, ne me permet pas d'écrire moi-même à Votre Majesté, comme je le désirais ; mais je ne veux pas différer de lui exprimer ma reconnaissance de l'acquisition qu'elle a faite pour moi. Je me sers de la main du secrétaire de mes commandements, pour mander à Votre Majesté que j'accepte son présent ; que je la remercie surtout des formes obligeantes qui l'accompagnent. Sous ce rapport, Sire, ce témoignage de votre affection me touche infiniment : car vous savez que votre cœur est mon domaine le plus précieux. A la réception de votre lettre, j'ai fait partir mon intendant. — J'attends les détails qu'il me donnera, pour me décider sur ce que je ferai. Je n'hésiterai pas à aller habiter cette propriété, si cela est possible.

La considération seule de votre retour pourra m'arrêter à Paris. — J'espère que la somme destinée aux réparations et à l'ameublement sera suffisante. Tout sera fait d'après les vues de Votre Majesté. J'aurai soin d'ailleurs de lui faire rendre compte de tout.

---

<sup>1</sup> Vente d'autographes par Charavay, le 30 avril 1860.

<sup>2</sup> Lettre communiquée par le duc Decazes.

Soyez sans inquiétude sur ma santé. Les symptômes de ma maladie ont été d'abord alarmants ; mais les soins de Corvisart et de mes autres médecins les ont promptement écartés. L'exercice et l'air de la campagne achèveront de me rétablir. Je n'ai pu me rendre à Trianon, les dispositions d'ameublement n'étant pas achevées.

Je n'ai pas besoin de vous réitérer, Sire, l'assurance d'une affection qui a commencé avec l'existence de Votre Majesté et qui ne finira qu'avec la mienne.

Votre affectionnée mère,

Madame adresse à son frère le cardinal, la lettre suivante, dictée, en italien, à un secrétaire, et facile à comprendre. Les derniers mois de tendresse sont de la main de Madame<sup>1</sup>.

Parigi, le 28 julio.

Carissimo fratello,

Abbiamo fatto uno assai felice viaggio, e senza il menomo accidente, arrivamono domenica a Pont, verso le due ore dopo mezzo giorno ; e ieri siamo arrivati qui frate cinque e le sei. Io trovavo Paoletta arrivata dopo due giorni. Essa è sempre colla febre e molto debile, dopo un sì lungo viaggio. Carolina era pur arrivata, dopo cinque a sei giorni. Essa sta bene egualmente che i suoi figli.

Non vi à niente di positivo sull' epoca del ritorno dell' imperatore ; ma io penso che farete bene di non tratticervi longamente à Lione e di ritornarvene quanto prima potete. Io delle ragioni particolari per consigliar velo.

Addio, carissimo fratello, vi abbraccio di cuore. Addio, caro fratello.

Sono la vostra affma sorella.

Tandis que Madame Mère faisait exécuter à Pont les travaux nécessaires à cette résidence, elle suivait les soins prescrits par ses médecins pour le rétablissement de sa santé.

Puis elle invita quelques personnes de sa famille et de sa maison, à venir inaugurer le séjour de sa campagne. Son frère le cardinal devait s'y rendre des premiers. Les habitués, après lui, étaient le comte et la comtesse de Brissac, M. de La Ville, sénateur, et quelques invités de passage ou des environs, tels que le duc de Gaëte, fort simple dans ses goûts.

Parmi les habitués moins connus figurait M. ou l'ex-citoyen Campi, républicain modère, parmi les plus honnêtes, probe, tolérant, généreux et par-dessus tout entièrement désintéressé. La malveillance n'avait aucune prise sur lui, tant il était estimé de tous les partis. C'est dire combien Madame Mère avait d'estime pour M. Campi et pour ses qualités rares.

Son Altesse Impériale avait auprès d'elle, à titre de dame de service, madame Junot, qui lui était fort attachée, mais ne semblait pas, dans les premiers temps, se plaire beaucoup au château de Pont. Elle a raconté dans ses Mémoires<sup>2</sup>,

---

<sup>1</sup> Lettre copiée par M. Étienne Charavay.

<sup>2</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

l'impression gardée par elle de cette résidence assez sévère, en distribuant à chacun ses remarques personnelles.

Elle narre, par exemple, assez longuement, l'arrivée d'un improvisateur italien, et ce récit peut se réduire à quelques mots : ledit improvisateur appelé à Pont, afin de distraire Madame et ses invités, se nommait Gianni ; il était d'une extrême laideur, fortement bossu et il excitait la curiosité des dames, sur le porte-bonheur attribué au contact de sa difformité, pour ne pas dire de sa bosse.

Prenez garde à vous, madame Junot, dit Son Altesse à sa jeune dame de compagnie, en lui demandant, tout bas : *Etes-vous enceinte ?* et sur sa réponse négative, elle ajouta : *C'est qu'alors il faudrait prendre garde, car vous allez voir une espèce de monstre.* C'était en effet un double bossu, bossu par devant, bossu par derrière, et le reste du rachitisme le plus complet, n'inspirant aux assistants superstitieux aucun désir de se frotter à lui, pour la chance du bonheur.

Quant au programme, il se transforma en une promenade à âne, proposée par l'improvisateur. Il conduisit les invités au Paraclet, en annonçant un spécimen de son talent sur Héloïse et Abélard. Mais arrivé là il resta court. et muet, tandis qu'en route, il trouva un pauvre quatrain sur madame Laure Junot, jetée à bas de sa monture indocile. Elle était assez fort contusionnée, pour avoir besoin de revenir à Pont, dans la calèche de Madame Mère, suivant la troupe joyeuse. Ce fut là toute l'improvisation.

Quelques jours après cette singulière promenade, à Pont, madame Junot, relevée de sa chute, assistait à une réception des Tuileries. L'empereur, en la revoyant, lui dit avec gaîté : *Eh bien ! madame la gouverneuse* (Junot était alors gouverneur de Paris) *vous vous laissez donc tomber du haut d'un âne ?* Cette simple apostrophe montre que l'empereur savait tout ce qui se passait chez sa mère, jusqu'aux minimes incidents d'un impromptu manqué.

Madame avait établi à Pont la règle absolue de ne point parler politique. Était-ce un engagement de sa part, ou bien une inspiration de sa prudence, pour complaire à son fils ? Cette supposition est plausible.

L'empereur se montrait du reste assez sévère sur ce chapitre, dans son entourage et dans l'intimité ; il n'aimait pas que l'on parlât politique, soit par flatterie, en faveur de ses idées, soit par maladresse ou à l'encontre, et il eut parfois l'occasion de le rappeler aux dames de sa famille. C'était tantôt à l'Élysée, chez Caroline Murat, tantôt, l'été, au Petit-Trianon, résidence de la princesse Borghèse, ou bien à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine.

Il n'en était pas de même, d'après Méneval<sup>1</sup>, à Pont, chez Madame Mère et dans son hôtel de Paris. *Madame Letizia*, disait l'empereur, *est une bourgeoise de la rue Saint-Denis.* Qu'entendait-il par là ? En disant de sa mère qu'elle était une bourgeoise de la rue Saint-Denis, il faisait l'éloge de son silence ou de sa réserve sur la politique, et lui savait gré de maintenir autour d'elle l'esprit de famille, qui s'émancipait ailleurs.

Madame Mère n'était pas femme à changer de caractère et d'habitudes, en changeant de fortune. On lui proposait, un jour, de faire construire à sa maison de campagne, une serre de 30000 francs. *Je ne suis pas en état*, dit-elle, *de donner, pour une telle destination, une somme aussi forte !* — Son interlocuteur

---

<sup>1</sup> *Napoléon et Marie-Louise*, par Méneval, t. Ier.

ajouta : *Pour vous, Madame, cela serait peu de chose*. Mais elle ne fut point sûre de l'opportunité d'une telle dépense, pour cultiver des fleurs et ne voulut point la faire, en répétant le mot qu'elle disait parfois : *Je suis obligée de coumouler à présent pour l'avenir*. Cet avenir-là n'était pas éloigné, car elle employa bientôt ladite somme en œuvres de charité.

Tant que Madame Mère eut à tenir une cour, ce fut sans aucun faste et jamais elle n'eut à employer son million. A ce propos, l'empereur exprima, un jour, sa volonté de voir ses parents et ses grands officiers dépenser les somptueux apanages qu'il leur avait accordés. *Signora Letizia*, dit-il à sa mère, *il convient que vous dépensiez un million par an*. — *Je le veux bien*, riposta Madame, *à condition que vous m'en donniez deux*. Elle entendait par là en économiser un, pour le réserver aux pauvres, si ses enfants n'en avaient pas besoin plus tard.

Le bien que Son Altesse Impériale savait garantir près d'elle, en s'informant des misères à soulager, et en prenant l'initiative de la charité, lui assurait, dès la première année de son séjour à Pont, la gratitude, l'admiration et le respect de toute les habitants de la contrée dont elle était la Providence.

Le docteur Agostini<sup>1</sup>, de Corte, ancien médecin de l'armée, avait eu des relations d'amitié avec les acquéreurs du domaine de Pont. Il avait recueilli de leurs souvenirs des renseignements précis sur la réputation de charité, acquise là par Madame Mère. *Les vieux du pays qui l'avaient connue*, écrivait son humble compatriote, *ne parlaient qu'avec émotion et les larmes aux yeux de cette sainte femme, comme ils l'appelaient*. Elle méritait, disaient-ils, un tout autre sort que celui qu'elle a eu plus tard.

Dans l'entourage familial de Madame Mère et presque dans son intimité, se trouvait à Pont la vraie gouvernante Saveria, qui n'avait jamais quitté sa maîtresse depuis la Corse. Elle avait vu naître tous ses enfants et elle avait aidé la signora Madré à les élever tous, en s'attachant à chacun d'eux. On a même supposé parfois que la nourrice de Napoléon, se nommait Saveria, tandis que le nom de la nourrice était Camille Ilari, positivement.

Rappelons que l'honnête dame Saveria ne croyait pouvoir témoigner mieux son dévouement absolu à sa maîtresse, qu'en exagérant sa vertu d'économie domestique jusqu'à la transformer en avarice vraie. Les gens mal informés ou malintentionnés interprétaient les faits regrettables contre la maîtresse, sans désigner ni sans connaître la suivante, seule répréhensible. Les familiers de la maison, quoique mieux renseignés, laissaient faire ou laissaient dire ; et les commérages atteignaient injustement l'irréprochable Mère. Sa dame de compagnie en cite des exemples<sup>2</sup>, et ajoute qu'elle savait une foule d'anecdotes démontrant combien Madame était innocente des actes d'avarice imputables aux excès de parcimonie de la gouvernante Saveria.

Mieux vaut rappeler un fait d'un tout autre genre à la louange de la fidèle servante corse. *Saveria*, disait madame d'Abrantès<sup>3</sup>, *était curieuse à entendre sur la famille Bonaparte qu'elle avait élevée, dont elle connaissait l'intérieur, et dont chaque membre occupait un trône...* J'aimais fort à causer avec elle, lorsque j'allais à Pont-sur-Seine, faire mon service.

---

<sup>1</sup> Lettre datée, 19 août 1885.

<sup>2</sup> *Mémoires*, t. IX et t. XIV.

<sup>3</sup> *Mémoires*, etc., t. XIV.

... C'était une femme extraordinaire. Je n'oublierai jamais l'expression de sensibilité sauvage qui l'anima, un jour à Pont. J'étais dans une vieille galerie abandonnée, où se trouvait une épinette, sur laquelle mademoiselle de Launay et moi nous amusions, pour tromper le temps. Un jour, je chantais à demi-voix, tandis que Madame faisait son reversi, et dans cette maison où tout me rappelait la Corse, bien plus que chez moi, il me revint en mémoire une chanson de chevrier, un chant montagnard, que ma mère m'avait appris... Je le chantais doucement... Saveria m'entendit ; sa chambre n'était pas éloignée ; elle s'approcha doucement de moi, tandis que j'étais au piano ; puis j'entendis des sons étouffés, des sanglots. C'était Saveria qui, elle, voulait aussi chanter et que les larmes de la patrie suffoquaient, en l'empêchant de parler... Elle me fit une impression vive.

... Madame faisait son reversi raconte madame d'Abrantès, dans l'anecdote précédente. Le reversi est, dit-on, un jeu à quatre, dans lequel le gagnant fait le moins de levées, en même temps que la carte principale, appelée le *quinola*, est le valet de cœur. Il suffira de citer un souvenir de Lucien sur ce jeu préféré à tous les autres par Madame Mère<sup>1</sup> : Aimer le jeu de reversi me semble un véritable goût de famille que nous devons tenir de notre mère, qui le préfère à tant d'autres et le joue en perfection, calculant et connaissant toutes les cartes. Je me souviens que notre fameux Pascal Paoli, qui aimait et jouait aussi bien que notre mère, par laquelle il était pourtant battu, disait souvent, pour se consoler de ses défaites, que *la signora Letizia aveva codetto quiocco nel sangue* : La signora Letizia avait ce jeu dans le sang.

Ajoutons qu'à la campagne, en jouant son jeu favori, elle aimait assez à entendre un peu de musique, chantée sans éclat d'une voix douce, plus habituée aux tendres accents de la mélodie qu'aux bruyantes vibrations de l'harmonie.

La lecture à haute voix était, pour Madame Mère, la plus agréable des distractions sérieuses, pendant les soirées de la belle saison, dans le vaste et sévère château de Pont. Sa lectrice en titre fut d'abord mademoiselle de Launay, douée de ce talent assez rare de lire, dans la mesure voulue et selon les nuances du sujet, sans rechercher les effets et sans forcer la voix. Elle lisait suivant le goût de Son Altesse Impériale qui ne se lassait pas de l'écouter, à ce point qu'elle ne put se passer d'une lectrice attitrée. Mademoiselle de Launay obligée, en se mariant, de quitter cette position, fut remplacée par madame de Chantereine. Toutes deux étaient bien connues de madame d'Abrantès qui appréciait davantage mademoiselle de Launay, eu égard à la conformité de leur attachement pour Madame Mère.

L'empereur, dans son voyage d'Italie avec l'impératrice Joséphine, avait reçu de nouvelles offrandes de généalogie. Il s'en montra encore moins flatté que de l'origine personnelle de son nom et de ses premières victoires. Voulant enfin mettre un terme à toutes ces adulations, il fit insérer, dans le *Moniteur*, la note suivante approuvée, sinon dictée par lui<sup>2</sup> : A tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison de Bonaparte, la réponse est très facile : Elle date du 18 Brumaire : Soldat, magistrat et souverain, l'empereur doit tout à son épée et à son amour du peuple. Madame Mère joignit son entière approbation à ce fier langage.

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires, 1882, t. II.

<sup>2</sup> Le *Moniteur* du 26 messidor an XIII, 14 juillet.

La Corse, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait voué sa couronne à la Vierge inspirant un culte fidèle à la signora Maria Letizia Bonaparte. Elle institua sa fête, le jour de l'Assomption, consacré déjà de même à l'anniversaire de la naissance de son fils. Napoléon voulut, dès son avènement à l'empire, que sa fête fût célébrée ce jour-là. Ce double anniversaire, datant de 1805, devint, l'année suivante, la fête de famille, à laquelle n'aurait manqué aucun de ses membres, à moins d'absence forcée. Madame Mère y tenait beaucoup, parce que c'était l'occasion la plus certaine de voir ses enfants réunis auprès d'elle.

Napoléon n'oublia pas non plus ce jour-là, fût-ce dans la vie des camps ou en campagne, et il commença, en 1805, par le camp de Boulogne, où il reçut, pour sa fête, l'état-major de l'armée. Il aimait que l'on s'en souvînt, dans les temps heureux ou malheureux et tenait quelques faveurs ou bienfaits en réserve pour la date du 15 août. Madame Mère fit comme lui. L'abbé Jauffret, l'un des aumôniers de l'empereur, écrivait au cardinal, le lendemain de cette fête<sup>1</sup> :

... La veille de l'Assomption a été célébrée chez Madame, votre sœur. Toute sa maison lui a présenté des bouquets ou des vases de fleurs, les sœurs de la charité lui ont envoyé des compliments ou des emblèmes. Moi, j'ai offert, devinez quoi ? Je vous le donne en mille : la bourse d'un mandarin. M. et madame Cossé-Brissac ont chanté des couplets. Le lendemain, j'ai dîné chez Madame. Vers la fin du dîner, toute la petite famille de la princesse Caroline est venue souhaiter une bonne fête à la bonne maman.

Lettre de Madame Mère, avec la suscription d'une ligne autographe à son fils Lucien (2 pages in-4°)<sup>2</sup>.

Pont-sur-Seine, 18 fructidor an XIII (5 septembre).

Madame donne des nouvelles de sa santé qui est très bonne.

L'empereur est arrivé, avant-hier, de Boulogne à la Malmaison. Elle fera passer sa lettre à Joseph.

Je reçois à l'instant, dit Madame, des nouvelles de Jérôme. L'archichancelier me mande de Gènes, qu'il revenait de délivrer de la captivité des Barbaresques 230 esclaves Liguriens, Français et Italiens.

Cette lettre de Madame Mère est suivie d'une autre à son adresse, par rang de date, seulement<sup>3</sup> :

*A Son Altesse Impériale Madame Mère.*

Préfecture de Lot-et-Garonne.

Agen, le 7 septembre.

Madame,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Impériale, une réclamation de M. le maire de Castillonnès, dictée dans l'intérêt de l'hospice de ce lieu. Les motifs qu'il fait valoir sont louables. L'urgente nécessité du rétablissement de cet asile de bienfaisance m'engage à solliciter, Madame, de Votre Altesse Impériale, comme Mère Tutélaire des

---

<sup>1</sup> Lettre communiquée par le docteur Émile Bégin.

<sup>2</sup> Vente d'autographes du 21 janvier 1856.

<sup>3</sup> Lettre communiquée par le duc Decazes.

Pauvres et Protectrice spéciale des hospices, la bienfaisance de Sa Majesté Impériale et Royale. Veuillez, Madame, exercer, dans cette circonstance, les fonctions de dispensatrice de ses bienfaits et mettre l'administration de l'hospice à même de réaliser envers les malheureux les fonctions de générosité et de bienveillance que Sa Majesté leur prodigue en tous lieux.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Madame,

De Votre Altesse Impériale,

Le très humble et très obéissant serviteur.

*Le Préfet de Lot-et-Garonne, baron de l'empire,*

C. VILLENEUVE.

Avant de quitter Saint-Cloud pour se mettre en marche vers une nouvelle conquête, Napoléon racontait à Madame Mère, inquiète de tant de renommée, une simple anecdote récente, dont Son Altesse parlait à son tour, parce qu'il s'agissait de la jeunesse de son glorieux fils.

Un jour de cette mémorable année 1805, Napoléon étant en voyage, parcourait à cheval et incognito les environs de la petite ville de Brienne, où il avait passé quatre années de sa jeunesse. Il reconnaît une chaumière où il allait souvent, avec ses camarades prendre du lait, chez la mère Marguerite. Il se dirige au galop, de ce côté, arrive devant la pauvre paysanne, dont la vue affaiblie par l'âge ne peut le reconnaître ; mais elle écoute et son oreille attentive aux paroles du visiteur, lui racontant les fredaines des élèves de l'École, rappellent à la bonne femme le plus sérieux d'entre tous. *Le petit Bonaparte, disait-elle, qui n'a pas mal fait son chemin, en ajoutant : Je voudrais bien le revoir et l'entendre parler. — Vraiment, mère Marguerite, lui répondit Napoléon, avec le son de voix de son enfance, et vous lui donneriez du lait avec des œufs frais, si c'était lui qui vint vous en demander ?* A ces mots, la mère Marguerite, fort émue, se prosterne aux pieds de l'empereur qui la relève avec bonté, s'assoit à sa table, mange avec un appétit d'écolier ce que la bonne vieille lui sert en tremblant. Il lui donne quelques pièces d'or, pour payer son écot, remonte à cheval, et dit adieu à la mère Marguerite, qui priera pour lui. Madame Mère se plaisait au récit de ce touchant souvenir.

Dans une courte lettre, de la fin d'octobre<sup>1</sup>, adressée par le prince Joseph à l'empereur, il lui dit simplement :

Jérôme part après-demain, pour prendre congé de ma mère, et, dans la semaine, pour Brest. Il est plein d'ardeur et de bonne volonté.

Cette lettre assez brève figure avec d'autres dans la correspondance du roi Joseph, parlant à l'empereur de divers personnes de la famille.

Napoléon était parti pour une nouvelle campagne contre deux grandes puissances coalisées, la Russie et l'Autriche. Il allait couronner cette mémorable expédition par l'éclatante victoire d'Austerlitz, dite *la journée des trois Empereurs*.

S. A. I. Madame Mère attendait, chaque jour, des nouvelles qui n'arrivaient pas assez vite, au gré de ses vœux, lorsqu'elle reçut une importante lettre

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1855, t. Ier.

d'Augsbourg, où la garde impériale était entrée la veille, 30 vendémiaire : les quatre-vingts premiers grenadiers portant chacun un drapeau pris à l'ennemi. Cette lettre était du jeune de Beaumont, parent du général, premier écuyer de Son Altesse Impériale, qui avait recommandé à Murat ce jeune officier. Voici sa lettre<sup>1</sup> :

Augsbourg, le 1 brumaire an XIV (23 octobre 1805).

Madame, Votre Altesse Impériale a dû savoir déjà les succès incroyables de la grande armée, et doit voir avec une bien grande satisfaction, que S. M. l'empereur se surpasse tous les jours lui-même. Je croirais manquer à Madame, si je ne lui donnais quelques détails, et je suis bien heureux de n'en avoir que d'agréables, par exemple sur la santé de tout ce qui l'intéresse. J'avais écrit que le prince Murat s'était conduit en héros ; il vient d'en donner de nouvelles preuves. Chargé par Sa Majesté de poursuivre un corps de vingt mille hommes qui s'était sauvé avec toute l'artillerie, et qui comptait aller se joindre aux Russes, Son Altesse Sérénissime l'a poursuivi sans relâche, l'a attaqué, l'a défait et pris en entier ; cent cinquante pièces de canon, et plus de mille chariots de munitions de guerre et d'équipages sont tombés en son pouvoir. Cette belle opération le couvre de gloire. Il ne reste plus rien de cette armée autrichienne, soixante mille sont prisonniers ; le reste tué ou blessé. Nous marchons sur l'Inn, où nous trouverons peut-être quelques Russes, mais sans artillerie. Ainsi il ne sera pas difficile de les détruire : cette campagne est sans exemple dans l'histoire.

Je remercie Votre Altesse Impériale de la bonté qu'elle a eue de me recommander au prince Murat. Il a daigné me dire des choses bien agréables ; je n'avais pas besoin de cela pour augmenter l'attachement que je porte à Madame, puisqu'il a été sans bornes, dès l'instant que j'ai eu le bonheur de la connaître, mais il m'est bien doux d'inspirer son intérêt et de la prier d'en recevoir ma respectueuse reconnaissance.

Je suis avec le plus profond respect et dévouement, Madame,

De Votre Altesse Impériale,

Le très humble et très obéissant serviteur,

M. DE BEAUMONT.

C'était souvent au lendemain de ses victoires que Napoléon, éloigné de la France, aimait à se rapprocher d'elle, par des actes de bienfaisance nationale ou d'utilité publique. Ce fut ainsi que, dès le 3 décembre, il fonda la maison de la Légion d'honneur, destinée aux filles des officiers légionnaires de ses armées. Il s'inspira, pour l'exécution de ce projet, des sentiments de Madame Mère, en la consultant, comme il aurait dû, peut-être, le faire davantage, lorsqu'il était tout-puissant.

Ce fut aussi d'après une juste inspiration, qu'il plaça madame Campan à la tête de cette maison, en lui recommandant de préparer ces jeunes filles à devenir de

---

<sup>1</sup> Communiquée par M. le duc Decazes.

bonnes mères de famille. Au premier rang des élèves admises furent les filles des braves, morts au champ d'honneur.

L'empereur vint leur faire visite plus d'une fois, et S. A. I. Madame Mère s'en fit un devoir, à son exemple. On a souvent attribué à Napoléon visitant, à Saint-Denis, la maison de la Légion d'honneur, une parole qui fut dite par sa mère, Les élèves, heureuses de la voir et de lui souhaiter la bienvenue, l'entouraient, en la saluant de leurs bruyantes acclamations. La surintendante intervint aussitôt, pour leur imposer silence. *Laissez-les crier un peu*, lui dit Madame Mère ; *cela fait peut-être un peu mal à la tête, mais certainement du bien au cœur*.

Son Altesse Impériale, déjà investie de la haute direction des établissements de charité, réalisait complètement les vues de l'empereur sur la mission qu'il lui avait confiée. Les demandes de secours affluaient auprès d'elle, et les sommes allouées à cet effet devenaient souvent insuffisantes, au point d'obliger Madame à en prélever l'excédent sur son revenu personnel.

C'était parfois à de grandes infortunes que s'appliquaient les dons confiés par l'empereur à sa mère. En voici un témoignage entre bien d'autres. L'évêque de Metz écrivait au cardinal, le 21 décembre :

Madame votre sœur est accablée personnellement de demandes qu'elle ne peut satisfaire, ses revenus, depuis deux ans, n'ayant pas augmenté. Elle s'intéresse, entre autres, pour l'ancienne dame d'honneur de la princesse Elisabeth, qui éprouve des besoins extrêmes et vous serait obligée de la comprendre dans le tableau des secours de la grande aumônerie<sup>1</sup>.

La fin de la grande année 1805 était marquée par une importante nouvelle pour les vues politiques sinon secrètes de l'empereur. Il adressait, de Munich, le 10 nivôse an XIV, à son frère aîné, le billet suivant<sup>2</sup> :

*Au Prince Joseph.*

Munich, le 31 décembre 1805.

Je vous charge de faire connaître, de ma part, à ma mère, le mariage du prince Eugène avec la princesse Augusta.

Je désire qu'on n'en dise rien publiquement.

NAPOLÉON.

Ce simple billet est écrit, à la date d'une lettre moins laconique de Napoléon au prince Joseph, avec la même recommandation<sup>3</sup> :

Mon frère, j'ai demandé la princesse Augusta, fille de l'électeur de Bavière, qui est une très jolie personne, en mariage pour le prince Eugène. Le mariage est arrêté.

... Je vous charge de faire connaître ce mariage à maman seulement, sans en entretenir le public. Je désire qu'on n'en dise rien publiquement.

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, par Émile Bégin, t. IV.

<sup>2</sup> Archives de l'empire (Bibliothèque nationale).

<sup>3</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. Ier.

Cette recommandation confidentielle renouvelée ainsi, semblait faire allusion au projet politique de l'empereur de réserver au prince Eugène l'héritage du trône impérial, en le proclamant son fils adoptif.

## 1806.

Chant guerrier d'Austerlitz dédié à Madame Mère. — Le prince Eugène proclamé fils adoptif de l'empereur. — Décret sur la fête du 15 août. — Encore les préséances à table. — Déception d'un cousin germain de Madame Mère. — Murat et Junot anoblis. — Joseph, roi des Deux-Siciles. — Lucien à Rome, puis à Ruffinella. — Œuvres de charité de Madame Mère. — État de fortune de Son Altesse Impériale. — Lettre de la nourrice Ilari sur l'héritage de la maison d'Ajaccio. — Réclamation développée de Madame Mère à l'empereur. — Il lui donne des tapisseries des Gobelins, et fait demander à Ajaccio un registre des actes de propriété. — Madame Mère à un dîner de famille. — Invitation à déjeuner au Raincy. — Louis, roi de Hollande. — Madame Mère et ses fils. — Joseph et Louis. — Statue de Madame Mère par Canova. — Lettre à Lucien sur un tremblement de terre. — Inquiétude maternelle sur la campagne de Prusse.

Un hommage lyrique à la victoire d'Austerlitz inaugurait les premiers jours de l'année nouvelle. C'était un chant guerrier improvisé par le poète corse Gianini et dédié à S. A. I. Madame Mère. Ce chant de victoire avait été traduit par un ardent conventionnel Bertrand Barrère, natif des Hautes-Pyrénées, en résidence à Tarbes (où nous l'avons vu, fort âgé), s'occupant encore de travaux historiques et littéraires<sup>1</sup>.

Madame Mère, ayant reçu de l'empereur l'apanage d'une maison princière, resta fidèle à ses goûts et à ses habitudes modestes, en conservant ses plus simples relations.

Après les trophées d'Austerlitz, offerts à la France, l'empereur voulut entourer sa famille du prestige de sa gloire, en donnant plus d'éclat aux réunions de la cour. Il y conviait tous les siens, sans obtenir de Madame Mère qu'elle acceptât, quelquefois, de prendre sa place dans le cérémonial des fêtes.

Son Altesse Impériale s'y prêta pourtant de bon cœur, à l'occasion du mariage du prince Eugène de Beauharnais, qui, le 12 janvier, épousait la princesse Augusta-Amélie de Bavière. Bientôt après, Eugène était proclamé fils adoptif de l'empereur, avec le titre officiel de prince de Venise, d'abord, et il fut ensuite couronné vice-roi d'Italie. Madame Mère, qui avait en haute estime le fils de l'impératrice, voyait bien en lui le successeur direct de Napoléon, à défaut de l'un de ses frères, pour hériter du trône impérial.

C'était peut-être en vue de cette couronne d'Italie que Napoléon avait exigé, sans l'obtenir, la rupture du mariage de Lucien. Une telle supposition avait pu s'offrir à l'esprit de leur mère, devinant la pensée de Napoléon, lorsqu'il méditait pour l'un des siens cette combinaison politique, en faveur de la France.

Un décret du 19 février fixait, à la date officielle du 15 août de chaque année, la célébration de la fête de l'empereur. C'était, le même jour, la fête de son

---

<sup>1</sup> Brochure in-4°, 1806. V. les *Mémoires de Barrère*, publiés par Hippolyte Carnot et David d'Angers.

auguste mère, portant le nom de Marie. Cette date rappelait à Son Altesse Impériale la naissance de son glorieux fils, en lui inspirant la pensée pieuse et la fierté légitime de fêter deux fois Napoléon.

Le décret du même jour, fixait, à la fois, au premier dimanche du mois de décembre, le rétablissement du culte catholique en France, la commémoration du couronnement et l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz.

Ce que Madame Mère admirait le plus, dans les annales de la gloire napoléonienne, ce n'était pas l'éclat des conquêtes guerrières, parce que Son Altesse déplorait la mortalité des champs de bataille et redoutait toujours des revers irréparables, ce qu'elle admirait davantage c'était la grandeur des conquêtes pacifiques. Celles-là, plus durables, ne faisaient répandre ni le sang des soldats de la France, ni les larmes de leurs mères et eussent préparé seules, la paix -de l'Europe, avec l'accord des autres puissances.

Le cardinal Fesch adresse à une dame dont il n'indique pas le nom, la lettre suivante, datée de Rome, 19 février 1806<sup>1</sup> : sa date peut servir à d'autres recherches.

Madame,

J'ai reçu de Pont une lettre sans signature et je m'imagine que c'est vous qui avez eu la bonté de me donner des nouvelles de ma sœur et de votre voyage.

Agréez mes remerciements,

J. Cardinal FESCH.

Au mariage du prince Eugène succédait, le 8 mars, celui de la princesse Stéphanie de Beauharnais, nièce de Joséphine, avec le grand-duc de Bade. C'était une femme de bien, pour laquelle Madame Mère avait grande estime.

Il y eut, à l'occasion de ce nouveau mariage, cercle officiel aux Tuileries, concert, bal et souper. S. A. I. Madame Mère ne put assister à cette fête, mais elle se trouva présente à un grand dîner de famille. Madame de Rémusat, dame de compagnie de service auprès de l'impératrice, en rend compte dans ses *Mémoires d'aujourd'hui*<sup>2</sup>, d'une façon critique toute opposée à celle de ses *Lettres d'autrefois*<sup>3</sup>. Il s'agit encore de la préséance des places, pour passer à table : *La reine de Naples ayant dû venir après l'impératrice, Bonaparte* (dit l'ex-dame de compagnie) *plaça sa fille adoptive avant sa mère*.

Il est possible que la reine de Naples éprouvât du dépit de passer, aux portes, après la jeune princesse de Bade, mais il faut rappeler que Madame Mère n'attachait nulle importance, en famille, à ces formules de l'étiquette des cours. Son Altesse, quelle que fût la place réservée pour elle, savait l'occuper, avec la dignité simple du premier rang, au milieu du plus beau cérémonial, pourvu qu'elle y fût entourée de ses enfants. Leurs titres d'empereur, de rois et reines ou princesses étaient des titres secondaires dans sa pensée maternelle. Mais il en eût été autrement, de sa part, vis-à-vis des étrangers, s'ils eussent affecté de méconnaître sa présence en face ou à côté d'eux.

---

<sup>1</sup> Registre de correspondance du cardinal.

<sup>2</sup> *Mémoires de madame de Rémusat*, t. III.

<sup>3</sup> *Lettres de madame de Rémusat*.

A l'égard ou à propos des préséances de cette époque, une citation trouvant place ici, offre le double intérêt de la vérité historique et de l'appréciation maligne de Napoléon.

Voici comment l'auteur d'une notice intéressante s'exprime à ce sujet<sup>1</sup> :

M. Ramolino, cousin germain de Madame Mère, était directeur des contributions directes des domaines et des droits réunis du département de la Corse. Mais quoi ! nulle mention, dans le décret des préséances, les délices alors, ou la coupe d'amertume des fonctionnaires publics. Il ambitionnait d'être créé prince de Coll'Alto, ayant découvert qu'un Eriberto Ramolino, au Xe siècle, avait été comte de Coll'Alto dans les Etats-Vénitiens. L'empereur et roi sourit et ordonna qu'on lui envoyât les insignes de son ordre de la Réunion. Voilà ce qui venait de se passer, quand M. André Ramolino donna à Notre-Dame de Miséricorde la couronne d'or qu'elle porte dans les solennités. La Vierge l'avait consolé de la perte de ses justes espérances.

Cette innocente malice ne saurait porter ombrage à l'honorable famille Ramolino, car ladite malice était due à l'empereur et roi, en personne.

De nouvelles situations, agréables à Madame Mère étaient faites dans l'entourage de l'empereur. Ce fut d'abord le prince Murat, quittant la haute position de gouverneur de Paris, transmise au général Junot, pour prendre possession du grand-duché de Berg. Ce fut ensuite le général Junot, anobli duc d'Abrantès, titre qui lui rappelait son dévouement fidèle à Napoléon.

L'empereur ne pouvait oublier ses proches, dans sa politique, autant que dans son affection, et il en donna le premier témoignage à son frère aîné, le prince Joseph, en le nommant roi des Deux-Siciles, non malgré lui, mais malgré son éloignement pour les grandeurs. Joseph vint prendre congé de sa mère, bien certaine qu'il ne recherchait pas les honneurs d'une royauté, aux dépens des goûts de sa vie paisible. Le départ de la reine Julie pour Naples, effectué peu de jours après, doubla, pour Madame Mère, le regret de se séparer de son fils aîné.

Quant à Lucien, il venait de passer l'hiver à Rome, où il tâchait d'oublier son exil volontaire, et, il allait chercher un plus doux repos à sa villa voisine, dite *la Ruffinella*. Cette propriété avait été endommagée, dans ses murs d'enceinte, par un tremblement de terre. Il voulait consolider l'habitation, qu'il avait offerte à sa mère, et il ajoute, à propos des bruits de Rome<sup>2</sup> :

Ma bonne et prudente mère commence à craindre que notre manière de vivre à Rome, dont on parle beaucoup à Paris, d'après les récits de quelques voyageurs, ne finisse par importuner assez l'empereur, pour qu'il se porte à quelque mesure de mauvaise humeur contre nous, dont le pire, sans doute, à nos yeux, serait qu'il voulût s'opposer, autant que cela était en son pouvoir, c'est-à-dire despotiquement, à la résolution prise par notre mère de venir vivre près de nous. Elle me fait parler, dans ce sens, par notre ami commun, Alexandre de Laborde, lequel m'étonne beaucoup, en me rapportant les propos qui m'étaient attribués... Ces propos ne méritaient aucune créance : Lucien n'avait pas à s'en justifier et ne voulut que donner satisfaction à sa mère ; il profita du carême où les divertissements sont interdits à Rome, pour se rendre à la campagne.

---

<sup>1</sup> *Notre-Dame d'Ajaccio*, par Alex. Arman, 1844.

<sup>2</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. Édit. de 1883, t. III.

Que faisait, pendant ce temps, Son Altesse ? Sa principale occupation était constamment l'assistance aux malheureux, par toutes les ressources possibles et par son influence sur le rétablissement successif des sœurs hospitalières. Elle tira ces dignes religieuses de l'oubli qu'elles subissaient, depuis la Révolution, leur procura les moyens de se rendre utiles, de faire apprécier leurs services et ranima le zèle de leurs institutions délaissées.

Une histoire bien faite de Napoléon<sup>1</sup>, cite quelques mots à reproduire d'une lettre écrite le 1er avril, au cardinal Fesch, par l'évêque de Metz :

... Je trouve quelquefois de l'ennui dans le cœur de S. A. L Madame votre sœur. Ne recevant pas de Sa Majesté la somme déterminée pour acquitter sa dette de protectrice, elle craint qu'on ne lui fasse, en France, la réputation de ne pas aimer à donner.

Cependant Madame Mère cachait si bien ses bonnes œuvres, que toutes seraient restées inconnues, si on n'en avait révélé quelques-unes, contre son gré, celle-ci par exemple, accomplie en 1806.

Une ancienne carmélite écrivit à la baronne de Fontanges, dame d'honneur de Son Altesse Impériale, en la priant de lui faire obtenir un secours de l'impératrice mère. Madame de Fontanges s'empessa de soumettre la demande à Son Altesse et lui apprit que cette carmélite, devenue infirme et âgée, avait été l'amie de Madame Louis, parente de Louis XVI. **Je ne puis, répondit Madame Mère, donner à cette dame un secours ordinaire ; écrivez-lui qu'elle trouvera, chez mon aumônier, trois mille francs à sa disposition.** N'était-ce pas une façon délicate et généreuse de faire la charité à une noble infortune !

Madame Mère, préférant la simplicité de son intérieur au cérémonial de l'étiquette, limitait ses réceptions à quelques personnes habituées à la voir. Elle leur adjoignit des ecclésiastiques présentés par son frère le cardinal. C'étaient entre autres les abbés : Cambon, vicaire général de Lyon ; Fournier, vicaire général de Troyes et chapelain de l'empereur, André J. Jauffret, vicaire général de la grande aumônerie et Osmont, deuxième vicaire général. Ils étaient invités chez Madame Mère, lors que leur service de cour les appelait à Paris. Elle les accueillait fort bien, non par un esprit de dévotion outrée, car elle était plus pieuse que dévote, mais parce qu'ils causaient d'une façon intéressante (et peut-être parce qu'ils savaient jouer *au reversi*).

Ces relations avec des personnages de l'Église furent plus recherchées auprès de Madame Mère, lorsque l'empereur eut accordé à quelques-uns d'entre eux des titres nobiliaires. Les nouveaux prélats se montrèrent d'ailleurs courtisans habiles, auprès du souverain, comme auprès de Son Altesse<sup>2</sup>.

Il suffit de rappeler, parmi les noms des ecclésiastiques précités, celui de l'abbé Lucotte, chargé par le cardinal de la correspondance relative aux tableaux de sa galerie et à ceux dont sa sœur faisait des dons généreux aux églises.

Ici se reproduit la question des dépenses, et des revenus de *Madame Mère*. Cette question est due à madame d'Abrantès<sup>3</sup>, qui la connaissait bien : **Madame Mère, dit-elle, à qui l'on donne si généreusement tant de millions, ne possède pas 80.000 livres de rentes. L'empereur ne donnait qu'à ceux qui dépensaient ; il**

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon*, par le Dr Émile Bégin, 1853, t. IV.

<sup>2</sup> Communication du Dr Émile Bégin, d'après l'évêque de Metz.

<sup>3</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VIII.

n'aimait pas les économies. Madame Mère n'eut un million par an, que lorsque le roi de Westphalie fut à Cassel (en 1807). Ce qu'elle possède ne peut être que le fruit de ses économies sur ce million, et cela pendant cinq ans.

Depuis les malheurs de la famille Bonaparte, si Madame se refuse toutes les jouissances de la vie qui sont si douces à son âge, si elle a un extrême amour de l'ordre, c'est pour avoir la possibilité de venir à l'aide de ses enfants. Elle a fait pour eux de très grands sacrifices.

C'est une honorable et respectable personne que *Madame Mère* ; son nom aurait dû être respecté par des journaux qui, ne la connaissant, pas, ont été à la fois injustes et mensongers, peut-être sans le vouloir. Que les journaux légitimistes donnent des biens illusoires à la famille Bonaparte, pour excuser les Bourbons d'avoir manqué à leur parole, et de n'avoir tenu aucun des traités qu'ils ont faits avec elle ; d'avoir retenu tous leurs biens, les diamants de la couronne, rachetés presque en entier des deniers de l'empereur ; d'avoir pris leurs rentes, de les avoir repoussés, exilés : tout cela se conçoit, parce qu'en cela les journaux légitimistes suivent leur route. Mais que d'autres journaux, qui font état de rester dans une voie de justice, qui ne manifestent plus de haine, racontent des faits inventés à plaisir, voilà ce qui ne peut se tolérer.

Deux lettres de Camille Ilari, nourrice de Napoléon, datées des mois d'avril et d'août, sont adressées d'Ajaccio à l'empereur et à l'impératrice<sup>1</sup>. Ces lettres sont relatives à la maison Bonaparte, à la vigne provenant de l'hoirie dite Ramolino, à une autre vigne dite de la *Sposata* et à la *Casolta*, dont l'empereur lui avait fait donation. La nourrice réclame contre Ramolino, refusant de se dessaisir de la plus grande partie de ces propriétés de la famille.

Vers la même époque, S. A. I. Madame Mère, aidée, sans aucun doute, par l'habile secrétaire de ses commandements, adressait à l'empereur une réclamation légitime, pour obtenir les moyens de satisfaire plus dignement aux obligations de charité qui lui incombaient. Les développements donnés à cette réclamation forment une plaidoirie justificative.

*Madame Mère à l'empereur*<sup>2</sup>.

Sire,

Paris, le 9 mai 1806.

Lorsque Votre Majesté m'a demandé de lui faire connaître ce qui pouvait m'être agréable, j'ai d'abord pensé que je devais m'en rapporter à sa sagesse et à son affection pour moi. Qu'ai-je à demander à celui qui sait tout, prévoit tout et peut tout ordonner ? Cependant de plus mûres réflexions m'ont fait croire que je ne dois point laisser d'incertitude sur mes vues et sur mes véritables sentiments. Je vais donc m'expliquer, avec la franchise inséparable de ces communications intimes du cœur, auxquelles tout calcul personnel est nécessairement étranger.

A mon âge et dans ma position, je ne puis avoir de prétentions ambitieuses. Toutes mes jouissances sont dans le bonheur des miens. Tout ce que Votre Majesté fait pour l'illustration de la famille me devient personnel. Je ne dois ni ne veux aspirer à de semblables

---

<sup>1</sup> Vente d'autographes par Charavay, du 15 novembre 1860.

<sup>2</sup> Lettre originale, communiquée par M. le duc Decazes fils.

destinées, ma raison et mes goûts m'en détourneraient, si je ne trouvais, d'ailleurs, de quoi me satisfaire dans ma position. Mon titre de mère de l'empereur est assez glorieux ; ma place à vos côtés est aussi éminente à mes yeux, qu'elle est chère à mon cœur.

Sous ce rapport, je ne désire aucun changement dans ce qui existe. Je n'ai qu'un vœu à former, c'est d'être longtemps le témoin de votre gloire et de votre félicité. Mais je dois exister dans l'empire avec la dignité qui convient à mon rang.

C'est moins encore pour moi que je le désire, que pour vous-même, puisqu'il faut que la mère de Votre Majesté soit honorée par les peuples, autant que vous l'honorez et l'affectionnez vous-même, et vous savez combien, dans l'opinion, la splendeur extérieure ajoute à celle des titres et même aux qualités personnelles.

Vous avez donc à examiner, Sire, si mon traitement est suffisant relativement aux obligations que ma position m'imposé et s'il est convenable relativement à la forme dans laquelle il est constitué. Un revenu de 480.000 francs est suffisant sans doute pour mes besoins individuels ; il ne l'est point relativement aux obligations qui naissent de ma condition politique. Une représentation convenable exige de plus grands moyens.

Je représenterais peu convenablement, si mon train n'était pas au moins au niveau de celui des autres membres de la famille impériale et si je pouvais rétrograder sur les mesures que j'aurais adoptées pour ma maison.

J'ai donc besoin, d'abord, des moyens nécessaires pour me donner le fonds en vaisselle, en linge et en ameublement que je n'ai pu me procurer, sur mon revenu ordinaire. Vous savez, Sire, que je n'ai rien reçu pour mes premiers frais d'établissement. J'ai besoin ensuite d'un revenu fixe, invariable et proportionné à ce qu'exige une représentation honorable et constante. Or, pour juger ce qui m'est nécessaire, vous avez des points de comparaison qu'il vous suffira de consulter : Un noble sentiment vous indiquera, d'ailleurs, jusqu'où doit aller la splendeur dont vous voulez entourer la mère du plus puissant monarque du monde.

Veillez observer, Sire, qu'un état de représentation digne de vous et de moi, exigerait aussi une augmentation dans ma maison d'honneur. Je dois même vous dire qu'il est autant dans mes sentiments que dans les convenances, que mes officiers participent aux avantages qui rehaussent la dignité des fonctions et qu'ils trouvent dans leurs services auprès de ma personne, un titre spécial à la bienveillance de Votre Majesté. Au surplus, cette augmentation dans le nombre de mes officiers serait un retour aux règles qui ont toujours établi des différences dans l'organisation des maisons, suivant le rang et la proximité des princes de sang royal.

Quant à la manière dont mon traitement est fixé, je vous invite à réfléchir sur les points suivants : Une simple pension, qui n'est point déterminée par un acte non revêtu des formes légales, m'offre un don précieux de votre amour, mais n'est point pour moi un titre positif émané du pouvoir souverain. J'ai, dans vos sentiments, la garantie la

plus sûre de mon sort actuel, mais je déclare, Sire, que, dans aucun temps et dans aucune circonstance, je ne veux dépendre que de votre volonté, et votre prévoyante tendresse ne peut que le vouloir et l'ordonner ainsi. La fixité de mon traitement paraîtra donc, ce me semble, convenable aux sentiments de Votre Majesté, autant qu'à ma dignité personnelle.

Je ne crains pas d'aller plus loin et de vous avouer, Sire, qu'il me serait doux de me glorifier d'un acte solennel qui manifesterait à la nation française les sentiments que vous professez envers moi et qui n'ont fait, jusqu'à ce moment, que le charme de ma vie privée.

Les lois anciennes avaient assigné le douaire viager des reines mères sur certaines parties des contributions publiques. Quelles que soient les différences qui naissent de ma position particulière, le principe de ces lois ne m'est point absolument étranger. Un sénatus-consulte assigne à vos frères une rente apanagée sur le Trésor public.

Les grands dignitaires de l'empire ont obtenu la même distinction. Ne pensez-vous pas qu'il s'agirait à Votre Majesté de faire fonctionner, à mon égard, la même mesure ? Croyez, Sire, que tous les Français, que les pères de famille verraient avec attendrissement cet acte de piété filiale. Vos lois tendent à rétablir les mœurs domestiques ; vous les influencerez sûrement par un si noble exemple.

Je suis certaine que le premier corps de l'État vous donnera, dans cette circonstance, une preuve nouvelle de ses sentiments, et qu'après avoir payé, tant de fois, le tribut de son admiration à vos vertus publiques, il offrirait avec sensibilité celui de sa vénération à vos vertus privées.

Au reste, Sire, si d'autres combinaisons que celles du sentiment pouvaient se mêler à l'idée que je vous soumetts, veuillez remarquer que l'élévation de votre frère au trône de Naples peut faire cesser son traitement en France et rendre moins aggravante, pour le Trésor public, la charge qui me concernait que vers la fin de ma carrière un traitement viager ne peut offrir, dans sa durée, un surcroît de dépense onéreux à l'État ; enfin que ma position particulière dans votre famille fait que tout ce qui me sera personnel ne peut devenir un exemple.

Voilà, Sire, tout ce que je puis désirer. Je suis heureuse dans ma position présente et je ne dissimule point ce qu'un fils tel que vous a répandu d'enchantement sur ma vie. Mais quand je vous invite à donner plus d'éclat à mon existence, ce ne sont pas de vaines jouissances que je recherche : vous pouvez voir que mes idées se lient à un sentiment maternel qui ne sépare point ma gloire de la vôtre.

MADAME MÈRE.

Avant de répondre, par un acte officiel, à la demande si justifiée de Madame Mère, et si complètement exposée par son secrétaire, l'empereur fit présent à Son Altesse Impériale de divers objets d'ameublement d'une grande valeur. Telles étaient par exemple, de belles tapisseries des Gobelins, comme l'indique la note suivante écrite par Daru, sous la dictée de l'empereur : **Je désirerais faire présent (à Madame) d'un assortiment de tapisseries vieilles et neuves des Gobelins, pour le château de Pont.** La réponse fut signée aussi par Daru à S. M.

l'empereur, d'après les plans de deux salons et d'un cabinet, envoyés par M. Guien secrétaire des commandements de Madame : — Les tapisseries proposées par l'administrateur des Gobelins, formaient un total de 50.272 francs.

Cette réponse, par une décision formelle, à la demande de Madame Mère, nécessitait divers renseignements précis, que l'empereur ordonna de demander en Corse. C'était, entre autres, l'état des actes officiels relatifs aux membres de la famille, c'est-à-dire un registre spécial destiné à la copie de ces actes.

Maret, duc de Bassano, écrivit, en conséquence, le 26 mai, au préfet d'Ajaccio, qui s'empressa de déférer à cette demande, en fournissant, avec divers actes des ancêtres de la famille, les actes de naissance de Charles Bonaparte, de Madame Mère, de l'empereur, de ses frères et sœurs, etc. Ces actes, relevés sur ceux des registres officiels, mais incomplets de la Corse, furent transcrits sur le registre spécial ordonné par l'empereur. Faut-il rappeler combien il m'a été difficile d'obtenir des dates authentiques pour les actes de naissance, de baptême, de mariage et autres de la signora Letizia ?

Madame d'Abrantès raconte<sup>1</sup> qu'à l'un des diners de famille, le dimanche, aux Tuileries, elle avait accompagné Son Altesse Impériale, se faisant un devoir d'y assister. L'empereur était de bonne humeur et faisait des compliments à chacun. Il voit sa mère, suivie de madame Junot, et s'adressant à elle : *Vous ne m'avez pas dit, signora Letizia, si vous êtes contente de madame Junot, et vous, et vous,* ajouta-t-il en m'avisant, *êtes-vous bien aise d'être auprès de ma mère ?* Pour toute réponse, je pris la main de Madame et la baisai, avec la tendresse et le respect que j'aurais eus pour ma mère. L'excellente femme m'attira à elle et m'embrassa au front. *C'est une bonne enfant, dit-elle, et je tâcherai qu'elle ne s'ennuie pas trop, chez moi.* — *Oui, oui,* dit l'empereur en me pinçant l'oreille, *faites surtout en sorte qu'elle ne s'endorme pas, en vous voyant faire votre éternel reversi !...*

Madame, n'étant pas toujours au courant de la conversation, par le peu de facilité qu'elle avait à suivre la parole française, comprenait cependant par le regard qu'elle jetait sur la physionomie déjà si expressive de son fils, qu'il y avait quelque chose entre nous (sur Junot). — *Ah !* dit-elle, *jamais Junot ne peut craindre d'être oublié par nous. Quant à moi, toute ma vie je garderai le souvenir du jour où il vint, en pleurant, me baisant les mains, m'annoncer que vous étiez en prison. Il voulait vous délivrer ou mourir avec vous ! Oh ! de ce jour-là, j'ai pris Junot en affection, comme un sixième fils, mis au monde par moi.* Et, en me parlant ainsi, ajoute madame d'Abrantès, la vénérable matrone, alors mère de quatre rois puissants, devenait elle-même d'une beauté lumineuse. Toute la noblesse de son âme venait se refléter dans ses yeux.

Le général Junot était nommé, peu de jours après, gouverneur de Paris, avec possession du beau domaine du Raincy. Sa femme eut l'idée de donner une fête à S. A. I. Madame Mère, avant d'y recevoir aucune personne de la famille impériale. Mais le mot de fête et le nom de Madame s'accordaient assez peu ensemble. Madame refusa la fête, pour se contenter d'un déjeuner, avec quelques amis. Elle désigna elle-même les personnes qu'elle désirait y voir, pour se promener ensemble, en admirant les ombrages de ce superbe domaine.

Madame Junot ne manque pas de raconter en détail la promenade, suivie du déjeuner, la présence et les impressions de la mère du général Junot, heureuse

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XIX et t. IX.

et fière de le voir accueilli par Son Altesse Impériale, comme s'il était de sa famille. Elle en était émue jusqu'aux larmes et, en sortant de table, sans avoir pu manger, elle répondit à sa belle-fille, lui disant : Vous pleurez, bonne mère ? — Oui, je pleure, mais c'est de joie... c'est de bonheur... Quand je me suis vue à la même table que Madame Mère ; lorsque j'ai vu auprès d'elle mon enfant, mon fils bien-aimé, j'ai pleuré, mon cœur était plein. Junot prit la main de Madame, la baisa avec un bien tendre respect. Et, en la conduisant à sa voiture, il le lui exprima avec l'accent vrai du cœur.

Quant au déjeuner, si excellent qu'il pût être, il fut à peine goûté par l'auguste convive — qui mangeait fort peu et buvait encore moins. Madame Mère observait une sobriété tout à fait corse, et croyait peu à l'efficacité prétendue d'un régime tonique des viandes succulentes et des vins dits généreux.

Après l'élévation du prince Joseph à la royauté des Deux-Siciles, venait celle du prince Louis au trône de Hollande : Louis avait encore moins que son frère aîné, le désir de porter le poids d'une couronne. Ses adieux à sa mère furent des adieux de résignation et, le 16 septembre, il arrivait à La Haye, prendre possession de son gouvernement. Madame ne ressentait non plus aucun orgueil de ces royautés éphémères, car elle ne semblait pas croire à leur durée. Elle s'inquiétait davantage de l'avenir de ces têtes couronnées, en répétant, à propos des épargnes de sa fortune, qu'un jour peut-être elle les aurait amassées pour les souverains déchus ou détrônés, qu'elle avait mis au monde.

Cependant Madame eut à souffrir, et s'en plaignait à eux-mêmes, de ne pas voir ceux de ses fils que l'empereur avait faits rois, s'unir avec plus d'abnégation à ses vues politiques, en contrariant, sans le vouloir, la direction donnée par lui au gouvernement des nations alliées à la France. Elle en souffrait d'autant plus qu'elle aimait chacun de ses enfants d'une égale tendresse, et y ajoutait, envers Napoléon, une admiration suprême.

Madame comprenait, sans les juger, les embarras politiques suscités par son fils aîné à son grand fils, dans le royaume des Deux-Siciles. Telle était aussi la situation faite par Louis à Napoléon, dans le royaume de Hollande. Il voulait le rendre indépendant de la France, au lieu de l'unir fermement à ses intérêts dynastiques, contre la puissance maritime de l'Angleterre.

Cette situation a été bien précisée par l'éminent historien du consulat et de l'empire lorsqu'il dit<sup>1</sup> : Napoléon retrouvait ainsi, chez ses propres frères, l'esprit de résistance des peuples alliés, qu'il avait cru s'attacher étroitement, par l'institution des royautés de famille. Ce jugement peut paraître sévère, mais il est vrai et rappelle les impressions justes de Madame Mère, qui ne pouvait apprécier les actes politiques de Napoléon, au même point de vue. Elle les comprenait avec sa haute raison et d'après ses impressions maternelles.

Une transition un peu brusque annonce un autre sujet plus appréciable, celui-là, que le sujet politique. Il s'agit des œuvres d'art. *Le Musée Napoléon s'enrichissait tous les jours*, rapporte Thibaudeau<sup>2</sup>. On y remarquait plusieurs morceaux de la villa Borghèse. Le public confondait avec ces antiquités des ouvrages modernes, sortis du ciseau de Canova... et la statue de *Madame Mère*, mère de Napoléon, dans une pose imitée de l'auguste Agrippine. — Cet ouvrage, dit Quatremère (de Quincy), réunit l'unanimité des suffrages. Sans prétendre lui assigner de valeur je

---

<sup>1</sup> *Histoire du consulat et de l'empire*, par Thiers, t. VII, p. 21.

<sup>2</sup> *Histoire du consulat et de l'empire*, 1835, t. III, p. 563.

pense que c'est un morceau d'une éminente beauté... C'est une création, je veux dire un de ces ouvrages produits par l'inspiration d'un sentiment si vrai que tout y paraît facile. Il n'y a point eu d'effort ; cela est né de soi-même, et l'on croit que l'on en ferait autant. Que de vérité, de charme et de grâce dans cette tête, ce col et la manière dont la figure se retourne ! Par quel secret cette tête qui est un portrait appartient-elle à l'ajustement idéal de ses draperies ? Que de finesse dans ces traits où l'âge n'a rien fait perdre à l'agrément ni à la dignité, où l'artiste n'a pas eu besoin de recourir à la flatterie qui déguise les années aux dépens de la ressemblance ! Qu'on tourne de tous côtés. Chaque côté offre, sous un côté de plis, naturel et varié, une statue différente. Noblesse dans le maintien, proportion admirable dans l'ensemble, exécution élégante, recherchée et naïve dans les détails ; enfin ce qu'il faut dire, cette figure n'est point une statue ; elle vit, elle parle, elle va remuer. On ne pouvait, ajoute Thibaudeau, combiner plus adroitement la flatterie et l'éloge.

La statue de Madame Mère par Canova est d'une parfaite ressemblance, suivant l'opinion de Lucien, très connaisseur en œuvres d'art<sup>1</sup>. Elle est assise, admirablement drapée à l'antique et coiffée d'un diadème, rehaussant cette belle figure, calme et sévère.

Quelqu'un d'assez mal instruit, sachant que l'œuvre était dite la statue d'*Agrippine*, s'avisa de demander au grand artiste lui-même pourquoi il avait donné à Madame Mère les traits de la mère de Néron, reçut de Canova pour toute réponse : *C'est la fille de Germanicus et non la mère de Néron que j'ai voulu faire.*

Le caractère moral de cette statue de Madame Mère, d'après l'antique, se reflète en entier dans une assez longue lettre écrite par elle, en italien, à son fils Lucien, qui venait de la rassurer sur la secousse d'un tremblement de terre éprouvée par lui.

Suit la traduction de cette lettre :

Pont, le 7 septembre 1806.

Mon très aimé fils,

La lecture de la lettre par laquelle tu me fais le détail du danger que tu as couru, dans une secousse de tremblement de terre, m'a glacé le sang ; mais après je me suis consolée et je rends grâce à la Providence que vous en soyez tous sortis sains et saufs. Que tu as donc bien fait de m'informer aussi vite de cet événement ! J'aurais souffert d'en apprendre la cause par un autre que par toi et je n'aurais pas été en paix. L'idée seule qu'il aurait pu t'arriver du mal, à toi ou aux tiens, m'aurait tourmentée, jour et nuit, si je n'avais pas reçu directement de tes nouvelles.

Je suis presque toujours à la campagne et je continue à me trouver bien de ce séjour. Fesch s'y trouve depuis cinq ou six jours. Tu penses bien que nous parlons souvent de toi et que ta position est désormais pour mon cœur le seul motif qui nous cause du tourment, sans autre sujet d'affliction. C'est ce qui m'oblige de te redire de plus en plus que tu dois user de la plus grande discrétion et réserve, tant dans les conversations que tu peux avoir, que dans les lettres que tu écris, à

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires. Éd. de 1883, t. III.

qui que ce soit. Souviens-toi et sois bien persuadé que tu n'as pas de meilleurs amis que tes frères. Je t'aime et te suis attachée plus que je puis te le dire. Ce n'est pas sur la seule apparence que tu dois en juger. Tu sais que souvent pour éviter un plus grand mal, et pareillement pour parvenir à faire le bien, on est obligé d'agir d'une manière qui ne paraît pas dictée par des sentiments d'attache et d'affection qui sont des liens.

Tu sais déjà que Jérôme est revenu en France, il se porte bien et l'empereur en est content. Louis est allé aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il a obtenu peu d'effet de celles de Wiesbaden et maintenant il en attend des eaux d'Aix.

Adieu, mon très cher fils, j'espère que tu es persuadé de la tendre et maternelle affection avec laquelle je t'aime et t'embrasse, en même temps que toute ta famille.

Je suis ton affectionnée

MÈRE.

A l'autorité civile qui avait ordonné, dès le 22 février 1805, l'annulation du mariage de Jérôme, lorsqu'il était encore mineur, se joignit, le 6 octobre, une annulation analogue, par l'autorité religieuse. L'officialité diocésaine de Paris prononça une décision par laquelle, faisant droit à la demande de S. A. I. et R. Madame mère de l'empereur et roi, déclarait qu'il n'y avait pas eu mariage entre M. Jérôme Bonaparte, fils mineur et mademoiselle Élisabeth Paterson, Anglo-Américaine.

C'est en ces termes que la décision est rapportée dans les *Mémoires* mêmes du roi Jérôme<sup>1</sup>, en se basant, pour chaque incident ultérieur, sur l'opposition légale faite par Madame Mère au premier mariage de son fils mineur avec mademoiselle Paterson. De nouveaux détails sont inutiles.

A la même date du 6 octobre, une lettre de Lucien à son oncle le cardinal<sup>2</sup> se plaint de ses démarches persistantes, pour rompre son mariage : Lucien dit expressément qu'il *souffre avec patience ce que lui exprime sa mère*, mais que, quant à lui (son oncle), il le prie de cesser ses remontrances, *et en propres termes, qu'il cesse de lui manquer...*

Les premiers jours d'octobre allaient causer à Madame Mère de plus graves appréhensions pour l'empereur et pour la France. La guerre était déclarée avec la Prusse, et dès la veille de la bataille d'Iéna, en visitant, la nuit, les avant-postes, Napoléon manqua d'être tué par un factionnaire. Le lendemain 14, il remporte l'éclatante victoire qui ouvre glorieusement la campagne de Prusse, en soulevant ensuite contre sa puissance, la coalition de la Russie et de la Suède.

Pendant ce temps, la famille de l'empereur, si habituée qu'elle fût à le voir revenir triomphant, s'inquiétait, chaque jour, des revers de fortune de cette grande guerre. La maison plus triste de Madame Mère était alarmée de ces éventualités contraires. Voici ce que rapporte à cet égard le panégyriste du cardinal Fesch<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Jérôme*, 1861, t. Ier, p. 172, et suivantes.

<sup>2</sup> *Mémoires du roi Jérôme*, 1861, t. Ier, p. 172, et suivantes.

<sup>3</sup> *Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lionnet, 18., t. II.

M. G\*\*\* (secrétaire du cardinal), seul était gai, animé, presque enjoué : — D'où vient, lui dit Madame, que vous paraissez si riant, tandis que tout le monde est dans l'angoisse ? — Pourquoi, Madame, serais-je triste ? reprit le secrétaire du cardinal ? — Est-ce que, reprit Madame, vous ne savez pas que l'empereur est parti, cette nuit, pour aller combattre les ennemis ? — Eh bien, Madame, y a-t-il de quoi vous attrister ? Ce n'est pas la première fois que Napoléon va se battre ; il est bien habitué à vaincre ! — Oui, répliqua sévèrement Madame Mère, et cependant il ne faut qu'une balle pour le tuer ; Dieu n'est pas tenu de faire des miracles pour le sauver ! N'avait-elle pas raison de penser ainsi et de le dire, cette noble mère qui ressentait une fierté légitime des victoires de Napoléon, en s'inquiétant de ses défaites et en faisant des vœux pour qu'il n'étendît pas au loin ses conquêtes ?

La campagne de Prusse et la victoire d'Iéna, qui avait ouvert les portes de Berlin à l'armée française, avait conduit Napoléon à Potsdam, où il s'était incliné devant le tombeau du grand Frédéric, pour saluer sa gloire. Ce simple épisode de la guerre raconté à Madame Mère, lui fit plus d'impression que les chants victorieux.

Un autre épisode de la campagne de Prusse toucha vivement la mère du vainqueur. Ce fut sa clémence envers le prince de Hatzfeld d'Autriche, qui avait feint de se rallier à la France, en correspondant avec la Prusse. Une lettre de lui en montrait la preuve, le rendait coupable de haute trahison et, par ce témoignage seul, le condamnait à mort. Cette lettre fatale était entre les mains de l'empereur, lorsque la princesse de Hatzfeld parvint jusqu'à lui, et, se jetant à ses pieds, implora sa clémence. L'empereur, ému de l'éclat de cette grande douleur, montra la lettre d'accusation à la malheureuse femme et la jetant au feu, devant elle, lui dit : **Je n'ai plus d'autre preuve contre votre mari, il est libre !** Le bon et fidèle maréchal Duroc, présent à cette scène émouvante, l'avait racontée à l'impératrice et à Madame Mère qui en exprima son admiration attendrie. Le meilleur récit de cette scène intéressante se trouve dans l'ouvrage du colonel de Chambure<sup>1</sup>.

Après la glorieuse campagne de Prusse, où l'impératrice avait espéré rejoindre l'empereur, en allant jusqu'à Mayence, elle s'affligea de ne pouvoir parvenir auprès de lui. Napoléon s'y refusait d'ailleurs, pour ne pas exposer Joséphine aux fatigues d'un plus long voyage, ou aux hasards de la guerre et il l'engageait, dans ses lettres, à rentrer à Paris.

Madame Mère qui ne se plaignait pas, et écrivait peu, souffrait à la pensée des périls que Napoléon affrontait chaque jour et au-devant desquels il semblait se précipiter sans mesure. Il lâchait pourtant de la rassurer ainsi que l'impératrice, en parlant, dans ses lettres, de toute autre chose que de la guerre.

Joséphine ayant reproché, un jour, à Napoléon de faire la critique des femmes, il lui répondit de Berlin, le 6 novembre<sup>2</sup> :

... Il est vrai que je hais les femmes intrigantes au delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces et conciliantes, ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, mais la tienne. Au reste, tu verras que j'ai été fort bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne, madame de Hatzfeld.

---

<sup>1</sup> *Napoléon et ses contemporains*, 1 vol. in-4° avec planches, 1824.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, 1863, t. XIII, p. 600.

Et il rappelle à Joséphine l'événement qui l'a tant émue, ainsi que Madame mère.

Lettre de Madame Mère à Lucien :

Paris, 2 novembre 1806.

Très aimé fils,

Enfin j'ai reçu la réponse que j'attendais avec tant d'anxiété, mais combien différente de celle qui m'eût tant charmé ! Le Seigneur le veut ainsi, je suis destinée à passer ma vie dans la tristesse et la désolation ; j'ai fini de ne te parler jamais plus de cet objet, et à l'avenir, je me bornerai à déplorer dans ma conscience ta disgrâce et la mienne. Fesch m'a communiqué la réponse qui lui a été faite. Je ne puis m'empêcher de te dire que je trouve que tu l'as trop maltraité. Je sais, comme tu dois connaître, combien il t'aime. Tout ce qu'il peut t'avoir dit ne partait certes que de ce sentiment et du désir qu'il a de te voir content et heureux à l'égal de tes autres frères. Il ne mérite pas d'être traité de cette façon ; tu devrais chercher une occasion d'adoucir le chagrin que tu lui as causé.

(Suit une question d'intérêt privé inutile à reproduire.) Adieu, fils très aimé, ma santé est bonne, tous ceux de la famille qui sont à l'armée vont bien, les feuilles publiques t'ont appris tous nos succès.

Je t'embrasse tendrement avec toute ta famille.

Je suis ta très affectionnée

MÈRE.

Paris fut triste, pendant la campagne de Prusse et durant l'hiver de 1806 à 1807. L'absence de l'empereur semblait exclure les fêtes officielles, tandis que l'impératrice séjournait à Mayence ou parcourait les bords du Rhin.

S. A. I. Madame Mère, seule, eût été en position de recevoir, comme si elle avait eu le titre réel d'Impératrice mère, que lui conférait l'opinion publique. C'eût été contraire à ses goûts, à ses habitudes et à ses préoccupations inquiètes ; elle eût fermé ses salons plutôt que de les ouvrir. En faisant le contraire, elle aurait cru manquer aux convenances et aux égards de sa situation envers l'empereur absent, que d'en distraire sa pensée, par le spectacle d'une fête mondaine.

Sa maison enfin, dans de telles conjonctures, lui semblait devoir être une retraite fermée, plutôt qu'un hôtel ouvert à la foule. Madame n'admettait chez elle que les habitués dont les goûts simples s'accommodaient avec les siens et lui permettaient de penser aux absents.

## 1807.

Nouvelles inquiétudes de la mère pour son fils, affrontant de nouveaux dangers, en Pologne et en Prusse. — Diverses lettres familiales n'en expriment rien. — Lettres : de l'empereur à Madame, sur toute autre chose que la guerre, en recommandant à sa mère les dîners de famille ; — de Joseph, roi de Naples à la reine Julie ; — de Madame Mère au cardinal, sur un double malheur de famille ; — de la princesse Élisabeth à Lucien, le suppliant de céder à l'empereur ; — de Madame, au nom de tous les siens. — Elle confie à M. Decazes le soin de réconcilier le roi et la reine de Hollande. — Traité de paix avec la Russie et la Prusse. — Fête du 15 août. — Jérôme épouse la princesse de Wurtemberg. — Fête de la Paix. — Œuvres de bienfaisance de Madame Mère. — Le curé de village Bonaparte. — Entrevue de Mantoue (Napoléon et Lucien). — Lettre de Madame, sans espoir de réconciliation entre ses deux fils.

Les complications de la guerre allaient entraîner l'armée française vers la Pologne et la Prusse, en préparant, pour Napoléon, de nouvelles victoires. Mais lui n'avait plus le loisir de songer autant à sa famille et de lui adresser de ses nouvelles.

Madame Mère, malgré sa foi dans l'étoile de son fils, conservait des craintes sur les dangers auxquels l'empereur se trouvait sans cesse exposé, tandis qu'elle semblait rassurée, en cachant ses inquiétudes. Pour y faire diversion, suivant sa coutume, elle entretenait sa correspondance familiale sur les sujets les plus étrangers aux événements extérieurs. Elle adresse ainsi à son frère le cardinal une série de lettres ne paraissant point écrites à une époque où les destinées de la France pouvaient dépendre du sort des batailles, sinon d'un coup de fusil.

L'apparente simplicité de ces lettres aurait permis de croire à une sorte d'oubli, sinon d'indifférence, cachant, en réalité, les préoccupations maternelles de cette femme forte, imposant silence à ses appréhensions, pour ne pas les propager parmi les siens. Elle savait d'ailleurs servir ainsi la politique de l'empereur, puisqu'elle n'était point appelée par lui-même à y intervenir.

Suivent quelques-unes des lettres à cet égard :

*Madame Mère au cardinal Fesch*<sup>1</sup>.

Paris, le 31 janvier 1807.

Mon cher frère,

Vous me faites trop désirer vos nouvelles ; dix jours se sont écoulés sans que j'aie reçu aucune de vos lettres. Je dois penser, ou que vous êtes malade, ou que vous êtes en tournée, mais pour me tranquilliser, j'aime mieux m'arrêter à cette dernière supposition.

Je me suis décidée à faire dorer mon salon jaune du rez-de-chaussée et l'on a déjà la main à l'œuvre ; mais il me manque les quatre dessus de portes. Simon me dit que vous avez des tableaux de Benedetti del

---

<sup>1</sup> Registre de correspondance du cardinal Fesch.

Castiglione qui iraient bien là. Si vous voulez me permettre d'en prendre trois, je vous indemniserai par d'autres tableaux des meilleurs que vous m'avez paru désirer.

Je trouve aussi bien de vous dire que j'ai la somme de vingt-trois mille cent trente-huit francs (23.138 fr.) à placer à 5 p. 100. Cette somme est un reste du prix de la terre de Pont, qui est en dépôt, jusqu'à la radiation de quelques inscriptions à l'hypothèque que le vendeur doit faire opérer et dont on a stipulé qu'il lui sera payé le 5 p. 100. La personne qui les a gardés jusqu'à présent vient de me les rendre. Si cette somme vous convient, vous n'avez qu'à m'en envoyer le reçu et je la remettrai à la personne que vous me désignerez. Je vous prie seulement de me donner une réponse décisive, sans retard, pour que je puisse les placer ailleurs, sans supporter la perte des intérêts, n'étant pas, en ce moment, en peine pour ce placement, au cas qu'il ne vous convienne point.

Adieu, mon cher frère ; je me porte toujours bien, vous prie de me faire connaître votre décision sur les objets que je vous demande et vous embrasse avec toute l'affection que vous me connaissez.

*Vostra affectma sorella.*

P.-S. — Je viens de fermer ma lettre. Je reçois la vôtre du 26 qui m'assure de votre bonne santé.

Jérôme dont je reçois, en même temps, des lettres du 15 de Breslau, vous salue. Je verrai de faire faire les dessins nécessaires pour le meuble.

Cette première lettre finit là, sans un mot d'inquiétude apparente sur la terrible guerre, représentée par la bataille d'Eylau. Il fallait vraiment que Madame Mère eût une grande force de volonté pour dominer, à ce point, ses impressions maternelles.

Paris, le 27 mars 1807.

Mon très cher frère,

J'ai reçu votre lettre du 11 de ce mois. Vous m'avez laissé ignorer un événement que l'on me dit vous être arrivé, en voiture, et où vous avez failli périr. J'en suis inquiète, de crainte que le saisissement que vous devez avoir éprouvé, n'ait eu de mauvaises suites, et vous prie de me rassurer, en me donnant promptement de vos nouvelles. Ma santé est bonne. Tous les autres de la famille, ici, à Paris, se portent également bien. Rien de nouveau de l'armée.

Je vous embrasse de tout l'attachement que vous me connaissez.

*Vostra affectma sorella.*

Cette lettre et les quatre suivantes, d'une authenticité garantie, sont écrites ou dictées dans le style de l'intimité familiale et offrent quelques détails intéressants<sup>1</sup>.

Paris, le 9 avril 1807.

---

<sup>1</sup> Copies de lettres adressées de Rome par M. Azzoliui.

Mon très cher frère,

J'ai reçu vos lettres du 31 du mois passé et du 1er du courant. Celle qui m'annonce la fausseté de la nouvelle de votre prétendu accident, a été très consolante pour moi. Je reconnais tout votre attachement dans le conseil que l'autre contient d'aller aux eaux ; mais j'ai de fortes raisons que vous ne pourrez qu'approuver, lorsque je vous les ferai connaître, pour ne pas y aller, dans le courant de cette saison.

Ma santé continue à être bonne. Tous ceux de la famille à Paris, se portent aussi bien. Hier, j'ai reçu une lettre de Jérôme, datée de Breslau. L'empereur vient de le nommer général de division, en lui conservant toujours son grade d'amiral, et cela le comble de contentement et de joie.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse bien affectueusement et de cœur.

*Vostra affect<sup>ma</sup> sorella.*

P.-S. — Je pense que Paulette vous a déjà prévenu que l'empereur ne trouve pas bien qu'elle aille prendre les eaux en Provence.

Paris, 14 avril 1807<sup>1</sup>.

Mon très cher frère,

Je reçois votre lettre du 10, par laquelle vous me faites le détail des attaques de fièvre que vous avez souffertes, la semaine dernière. Je remercie le Seigneur que cela se soit dissipé, aussi promptement que vous le dites, et en même temps, de l'avoir ignoré absolument, car cela ne pouvait pas manquer de me donner de cruelles inquiétudes.

J'espère que vous ne penserez pas à reprendre votre tournée, à moins que vous ne soyez assuré de votre parfait rétablissement.

Quant à moi, je continue à me bien porter. Tous ceux de la famille, ici à Paris, jouissent aussi d'une bonne santé. Les médecins ont conseillé à Paulette d'aller à la campagne et elle est partie, hier, pour Saint-Leu. Nous n'avons pas de nouvelles de l'armée, depuis ma dernière lettre.

Je vous embrasse avec tout l'attachement et l'affection que vous me connaissez.

*Vostra affect<sup>ma</sup> sorella.*

*Napoléon à sa mère.*

Finskenstein, 18 avril 1807.

Madame,

J'approuve fort que vous alliez à votre campagne ; mais, tant que vous serez à Paris, il est convenable que vous dîniez, tous les dimanches, chez l'impératrice, où est le dîner de famille. Ma famille est une famille

---

<sup>1</sup> Lettre de la collection de M. Morisson (de Londres), transmise de la part de M. Thibaudeau. Voir l'*Appendice*.

politique. Moi absent, l'impératrice en est toujours le chef. D'ailleurs, c'est un honneur que je fais aux membres de ma famille. Cela n'empêche pas que me trouvant à Paris, toutes les fois que mes occupations me le permettent, je n'aille dîner chez vous.

Votre affectionné fils,

NAPOLÉON.

Cette lettre sur la famille, montre Napoléon en activité de commandement, vis-à-vis des siens, sans en excepter sa mère, comme à la tête de ses armées.

Dans une lettre de Sainte-Lucie, près Naples, datée du 26 avril 1807<sup>1</sup>, et adressée à la reine Julie, le roi Joseph calme ses inquiétudes d'épouse et celles de Madame Mère, sur sa situation et son gouvernement de Naples. Il les trouve prospères et en expose quelques faits intéressants. Puis il ajoute :

Lis ceci, ma bonne Julie, à maman et à Caroline, puisqu'elles ont de l'inquiétude, et dis-leur que, si elles me connaissaient mieux, elles seraient plus tranquilles. Dis-leur que l'on ne change pas à mon âge ; rappelle à maman qu'à toutes les époques de ma vie, citoyen obscur, magistrat, j'ai toujours sacrifié avec plaisir mon temps à mes devoirs, etc.

Je vous embrasse tendrement toutes les trois.

JOSEPH.

Le 5 mai, le fils aîné du roi Louis, de Hollande, le prince Napoléon-Louis mourait du croup, cette maladie tant redoutable pour les enfants. La reine Hortense faillit succomber à son désespoir maternel. Madame Mère en fut fort affligée, sauf la pensée consolante qu'un tel malheur rapprocherait peut-être, par l'excès de la douleur, les époux séparés par la fatalité de leur mariage.

La lettre suivante, du 8 mai, montre, comme tant d'autres, la tendresse de la mère pour les siens et, ce jour-là, les préférences de son cœur, pour la belle et bonne Paulette, devenue gravement malade.

Madame Mère écrit au cardinal<sup>2</sup> :

Paris, le 8 mai 1807.

Mon très cher frère,

Paulette part aujourd'hui, comme je vous l'avais déjà annoncé, dans ma dernière lettre. Je compte qu'elle vous trouvera déjà à Lyon. Son départ m'a contristée. L'avois s'éloigner de toute sa famille, dans un état habituel de souffrance, me déchire l'âme. Je ne vois dans la suite qu'une seule personne qui mérite ma confiance, c'est M. de Montbreton. Je lui ai recommandé de me donner de ses nouvelles avec la plus grande exactitude et de ne me laisser rien ignorer de tout ce qui se passe, car, je vous le répète, je ne suis pas du tout tranquille sur sa position, sous plusieurs rapports. Je vous prie de lui recommander, vous aussi, la même chose, et de lui faire voir ma lettre, si vous le jugez à propos. C'est un bien honnête homme, en qui l'on peut reposer sa confiance.

---

<sup>1</sup> *Mémoires du roi Joseph*, t. III, p. 347.

<sup>2</sup> Lettre communiquée par M. Charavay (Étienne).

J'ai, mon cher frère, à vous entretenir, dans ce moment, d'un autre objet, qui m'afflige vivement. M. Cambacérès sort de chez moi. Il est venu m'annoncer la mort du petit Napoléon à La Haye. Depuis quelques jours, nous avons appris qu'il était malade, mais par les journaux seulement. Le père, qui avait envoyé des courriers ici, n'en parlait pas. Avant lui, M. Corvisart vint nous dire qu'il partait pour l'aller voir, et ce matin arrive la nouvelle de sa mort. Vous jugez de ma consternation, non seulement pour l'enfant, mais pour le père et pour les suites que cet événement peut produire sur sa santé. Je crains bien que tout cela n'influe aussi sur la mienne.

Adieu, mon cher frère, tous les autres de la famille, qui se trouvaient à Paris, se portent bien. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de Paulette, et croyez toujours à ma tendre et inviolable affection.

*Vostra sorella.*

Lorsqu'au milieu de ses grandes guerres, ou après ses victoires, Napoléon se préoccupait de politique intérieure, il se renseignait bien sur ce qu'il voulait connaître.

Il n'aurait pu s'adresser mieux qu'à sa mère, sur l'éducation morale des jeunes filles, au point de vue maternel. Mais, eu égard à l'éducation scolaire, il écrivit à M. de Fontanes, grand maître de l'Université, en lui adressant de Finkenstein, le 15 mai 1807<sup>1</sup>, une note dictée par lui sur *l'établissement d'Écouen*. C'était, sous ce titre fort simple, un code sommaire d'instruction des jeunes filles destinées au mariage. Napoléon voulait leur faire épouser des hommes ayant bien servi la France, soit dans l'armée soit dans l'administration. Elles devaient être élevées, selon lui, dans des sentiments de piété solide et vraie. *Je veux, disait l'empereur, faire de ces jeunes filles des femmes utiles, étant certain, par là, de faire d'elles des femmes agréables.*

Madame Mère s'étonnait, avec admiration, du génie universel de son fils, capable à la fois d'entreprendre des conquêtes guerrières, de s'élever aux plus hautes conceptions sociales et de dominer toutes les difficultés d'exécution, en trouvant, de plus, le temps d'accomplir des projets d'ordre secondaire.

Elle écrit au cardinal sans lui parler du projet de l'empereur :

Paris, le 31 mai 1807<sup>2</sup>.

Mon très cher frère, J'ai reçu vos lettres des 25 et 27 de ce mois. Les nouvelles que vous me donnez sur l'état de Paulette m'ont tranquillisée.

J'étais fort inquiète, surtout depuis que j'avais reçu sa lettre de Châlon, où elle me mandait qu'elle était fort souffrante. Je ne doute pas que vous l'aurez recommandée fortement aux soins du médecin et de son écuyer, en qui j'ai toute confiance.

Caroline et M. Corvisart, qui sont revenus de Hollande, m'ont donné des nouvelles tranquillisantes sur l'état de Louis. Il est bien, autant qu'il peut l'être ; mais, dans ce moment, les circonstances politiques le

---

<sup>1</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, 1864, t. XV, p. 280.

<sup>2</sup> Catalogue de vente, Eugène Charavay.

tiennent dans un mouvement et une agitation perpétuels, qui ne lui laissent pas le temps de penser à sa santé.

La reine est au château de Laeken, avec l'impératrice. Sa mère tâche de l'amener à Paris, mais elle a de la peine à la décider et nous ne savons pas ici quand elles arriveront. Julie et ses enfants se portent bien.

Ma santé continue à être bonne. Je vous ai dit, dans une de mes précédentes lettres, que j'avais des raisons pour ne pas entreprendre d'aller aux eaux, ni aucune autre part, pendant cette année.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

*Vostra affect<sup>ma</sup> sorella.*

P.-S. — L'archichancelier m'a envoyé des exemplaires de la Bataille d'Eylau. Si vous en désirez un, je peux vous l'envoyer<sup>1</sup>.

Une lettre du roi de Hollande au cardinal Fesch, datée du château de Loo, le 4 juin 1807, le prévient que s'il n'écrit pas plus souvent à sa mère, Madame Letizia, c'est parce qu'elle ne lit pas elle-même ses lettres<sup>2</sup>.

La nouvelle de la bataille, devenue la victoire de Friedland, du 14 juin, ne parvint à Madame Mère que pour renouveler et calmer ses inquiétudes sur les dangers auxquels l'empereur était exposé !

Louis Bonaparte, proclamé roi de Hollande, le 5 juin, par l'empereur, semblait être le roi malgré lui, marié à la reine de Hollande, appelée la reine royaliste. Le mariage était réel, mais l'union n'était pas durable, et Madame Mère s'en affligeait.

La mort inopinée de leur fils aîné, succombant au croup, réunit de nouveau les deux époux, par l'excès de la douleur. On a même prétendu que cet événement, si malheureux pour les espérances de dynastie, avait suggéré à l'empereur la première pensée du divorce. S. A. I. Madame Mère le croyait aussi. La reine Hortense fut envoyée aux Pyrénées où la rejoignit son époux, mais ils se séparèrent de nouveau.

La mère du souverain voyait avec peine ce dépit conjugal, dit un livre publié sous le second empire<sup>3</sup>, et elle imagina, pendant le séjour de l'empereur à Fontainebleau, de faire publier dans le *Journal de l'Empire*, organe semi-officiel, une nouvelle prématurée parue en ces termes, le 17 octobre 1807 : [On assure que la reine de Hollande retournera bientôt dans ses États.](#)

[De là grand émoi entre la reine Hortense et le ministre de la police. D'où la reine fut obligée de faire insérer, dans le même journal, que tout voyage qui était interdit par ses médecins.](#)

Madame Mère, fort attristée de la désunion persistante de son fils le roi Louis et de la reine Hortense, chargea, le secrétaire de ses commandements, le duc Decazes, de se rendre à Arenenberg et de faire auprès de sa belle-fille une tentative de réconciliation avec son mari. Cette mission délicate ne pouvait être

---

<sup>1</sup> *Bataille d'Eylau*, etc. Relation en français et en allemand, broch. in-4°, avec 5 planches, 1807.

<sup>2</sup> Extrait de la collection Armand Drapp.

<sup>3</sup> *Le Tour de la Vallée*, par Lefeuvre, 1856.

confiée à un meilleur délégué. M. Decazes plaida la cause des deux époux, auprès de chacun d'eux, avec les arguments maternels de la persuasion et, après des difficultés, il finit par obtenir l'adhésion de la reine Hortense à un rapprochement avec le roi de Hollande<sup>1</sup>.

Déjà si éprouvée par la situation de Lucien, tout opposé aux instances politiques de Napoléon à son égard, leur mère s'en affligeait de plus en plus.

La sœur aînée de Lucien, la princesse Élisabeth, lui écrit, le 20 juin, une lettre instante, en invoquant, auprès de lui, à la fois les intérêts généraux du pays et les intérêts privés de la famille.

... Maman, dit Élisabeth à son frère, et nous tous, nous serions heureux de ne faire qu'une seule famille politique. Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que notre frère te donnera à gouverner et dont tu feras le bonheur.

Ta sœur et amie,

ÉLISABETH.

Cette lettre fut suivie de plusieurs autres des membres de la famille et de Madame elle-même, pour persuader à Lucien de se rallier à l'empereur, attendu à Paris, après une paix glorieuse.

Ce traité de paix conclu à Tilsitt, avec la Russie et la Prusse, semblait assurer à la France un repos durable, après les glorieuses victoires d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. Napoléon venait se reposer de sa gloire au milieu des siens, après avoir échappé aux périls de la grande guerre.

La bataille d'Eylau en avait été la journée la plus terrible et celle dont les bulletins avaient le plus inquiété sa femme et sa mère, jusqu'au moment où le canon des Invalides annonça son retour triomphal. Ce traité glorieux fut proclamé à Paris, le 24 juillet, au soir et aux flambeaux, par le héraut d'armes, avec un grand éclat national.

L'empereur victorieux, dit un historien royaliste<sup>2</sup>, de retour à Paris, est l'objet des plus fortes adulations. Tous les corps de l'État se prosternent à ses pieds. — Suit l'énumération des louanges et les noms des louangeurs, inutiles à rappeler.

La fête du 15 août fut, cette année, l'une des plus brillantes et des plus populaires de tout l'empire. Napoléon, après y avoir assisté, tête découverte, sur le grand balcon des Tuileries, entre l'impératrice et S. A. I. Madame Mère, voulut y assister ensuite incognito. Il prit un déguisement bourgeois, avec son fidèle Duroc, grand maréchal du palais et vint se mêler à la foule acclamant sa gloire.

Madame se rappelait, lui avoir entendu raconter que, ce jour là, il avait embrassé, un jeune garçon, criant à tue-tête : *Vive l'empereur !* auprès de ses parents enthousiasmés. Napoléon s'était entretenu avec eux, sans se laisser reconnaître, et leur avait envoyé le lendemain, de sa part, un souvenir qui les avait exaltés de joie.

Cette journée solennelle du 15 août a été bien racontée par la comtesse Hélène Potocka, auparavant princesse de Ligne ; elle dépeint noblement Madame Mère, à côté de l'impératrice Joséphine<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Communication du général Princeteau, neveu du duc Decazes.

<sup>2</sup> Histoire de France, par Montgaillard, 2e éd., 1827, t. VI.

... L'impératrice, gracieuse et bien mise, ayant la représentation voulue pour sa place, était dans la travée ; mais celle que j'ai regardée, c'était la mère de l'empereur. La voilà, la plus heureuse de toutes les femmes ; voilà celle à qui aucun revers, aucune puissance ne peut enlever la gloire d'avoir fait naître l'homme le plus extraordinaire que la suite des siècles ait produit. Qu'elle doit être fière ! un peuple immense courbé devant son fils, les voûtes retentissant d'acclamations ! C'est le plus beau rôle de femme qu'il y ait au monde. Elle est belle, paraît encore assez jeune, et on ne dira pas : *Quoi ! c'est sa mère !*

La princesse de Wurtemberg écrit au roi son père, combien elle est touchée de l'accueil qu'elle reçoit à la cour impériale de France<sup>2</sup>. Sa lettre, datée du palais des Tuileries, le 22 août 1807, le lendemain de son arrivée à Paris, donne les détails de cette réception, pour son prochain mariage avec le prince Jérôme.

... L'empereur, dit-elle, m'a tendrement embrassée, puis il m'a fait traverser tous les appartements et m'a menée dans le salon de l'impératrice, où elle était avec Madame, mère de l'empereur, la reine de Naples, la grande-duchesse de Berg et la princesse Stéphanie. Madame et l'impératrice m'ont comblée de bontés.

C'était le jour précis de la signature du contrat de mariage de la princesse de Wurtemberg avec le prince Jérôme. Elle voyait, pour la première fois, Madame Mère et la comparait, plus tard, à l'impératrice mère de Russie, inspirant autour d'elle le plus grand respect.

Ainsi se transformait au contentement maternel, l'union illégale prématurée du plus jeune des frères de l'empereur, avec une demoiselle américaine. Il s'unissait avec une princesse royale qui devait plus tard, dans les temps malheureux, illustrer cette haute alliance par son dévouement conjugal. Le mariage civil de Jérôme Napoléon et de la princesse Catherine de Wurtemberg se fit au palais des Tuileries, devant l'empereur, l'impératrice et Madame Mère. Le mariage religieux déploya une grande pompe. Plusieurs fêtes, des plus brillantes, furent offertes aux jeunes époux. La plus splendide eut lieu, le 29 août, à l'Élysée, chez le grand-duc de Berg. L'empereur, l'impératrice, Madame Mère, les reines de Naples et de Hollande, la princesse héréditaire de Bade y assistaient<sup>3</sup>.

Madame de Rémusat raconte le luxe de la cour impériale au mariage<sup>4</sup>. On célébra des fêtes magnifiques au palais de Fontainebleau ; chaque membre de la famille impériale, chaque grand personnage invité dût s'y rendre, avec une partie de sa maison, loger dans tel appartement spécial, avoir sa table et son service. Madame y alla (un peu contre son gré), dans cette condition de luxe et d'étiquette ; mais elle ne recevait que ses intimes.

Il faut ajouter qu'aux fêtes de Fontainebleau, comme dans celles où Madame Mère consentait à figurer, elle se maintenait partout, avec la dignité de son nom, de son âge et de son caractère, selon ses goûts enfin, sans chercher jamais à briller par l'éclat de sa parure, cependant toujours digne de son rang et de sa fortune.

Son Altesse Impériale s'entendait mieux aux œuvres de bienfaisance qu'aux fêtes de la cour. Thibaudeau rapporte<sup>5</sup> qu'un chapitre général des sœurs de la charité

---

<sup>1</sup> *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle*, par L. Perey, 1880.

<sup>2</sup> *Correspondance de Catherine de Wurtemberg*, 2 vol. Stuttgart.

<sup>3</sup> *Mémoires du roi Jérôme*, t. III.

<sup>4</sup> *Mémoires de madame de Rémusat*, t. III.

<sup>5</sup> *Le consulat et l'empire*, par Thibaudeau, 1835, t. IV.

et autres consacrées aux pauvres, avait été convoqué à Paris (le 30 septembre 1807), pour faire connaître ses vues sur les moyens les plus propres à étendre cette institution. Elle devait pourvoir à tous les établissements de ce genre. L'assemblée des sœurs fut ouverte sous la présidence de Madame Mère, assistée du grand aumônier et de l'abbé Boulogne, faisant fonctions de secrétaire. L'intention de l'empereur (et Madame Mère partageait son avis) était de réunir et de fondre, en une seule congrégation, ces diverses corporations qui avaient le même but et à peu près la même règle. Elles y résistèrent...

L'empereur, ajoute Thibaudeau, éluda, pour le moment, de s'expliquer sur ses prétentions. *Je suis disposé*, écrivit-il à Madame Mère, *à leur faire de nouvelles et plus grandes faveurs, toutes les fois que les différents chefs des maisons seconderont, de tous leurs efforts et de tout leur zèle, le vœu de mon cœur, pour le soulagement des pauvres, en se dévouant avec cette charité que notre sainte religion peut seule inspirer, au service des hôpitaux et des malheureux*<sup>1</sup>.

Vers la même époque, le couvent des *Dames de la Croix*, dit Bausset<sup>2</sup>, fut donné aux sœurs hospitalières de Saint- Vincent de Paul, pour en faire le chef-lieu de leur institution. — Madame, mère de l'empereur, sous la protection de laquelle étaient tous les établissements de charité, en avait fait la demande.

*Napoléon, empereur des Français, etc., à M. Portalis*<sup>3</sup>.

Palais de Fontainebleau, 30 septembre 1807.

Sur le compte qui nous a été rendu des avantages qui résultent pour nos peuples, de l'institution des sœurs de la charité et autres établissements consacrés au service des malades et des pauvres, Reconnaissant avec satisfaction que ces utiles et pieuse associations ont répondu à notre attente et aux encouragements que nous leur avons accordés, jusqu'à ce jour, et désirant en étendre le bienfait à toutes les parties de notre empire et nous assurer les moyens les plus propres à parvenir à ce but... (les préliminaires du décret ne figurent pas dans la Correspondance. Le décret seul s'y trouve.)

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Il sera tenu un chapitre général des établissements des sœurs de charité et autres consacrés au service des pauvres.

ART. 2. — Le chapitre se tiendra à Paris, dans le palais de Madame, qui présidera le dit chapitre, assistée de notre grand aumônier. L'abbé Boulogne, notre aumônier, fera fonctions de secrétaire.

ART. 3. — Chaque établissement enverra à ce chapitre un député ayant une connaissance particulière de la situation, des besoins et du nombre de chaque maison.

ART. 4. — Le chapitre sera invité à faire connaître ses vues sur les moyens les plus propres à étendre ces institutions, de manière à ce qu'elles fournissent à la totalité des établissements consacrés aux malades et aux pauvres.

NAPOLÉON.

---

<sup>1</sup> Décret du 3 octobre, lettre du 4 octobre 1807.

<sup>2</sup> *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais*, t. IV, 1828.

<sup>3</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 67.

Après les fêtes du mariage célébrées à Fontainebleau, les fêtes de la paix et les revues d'honneur se multiplièrent à Paris. Au Champ-de-Mars et à l'École militaire, au Carrousel et aux Tuileries, toutes les places des balcons et des fenêtres étaient occupées par les dames de la cour, en superbes toilettes.

Au premier rang se trouvait placée, auprès de l'impératrice, S. A. I. Madame Mère, assistant, avec dignité, à la glorification de son fils empereur et roi.

La vieille garde s'avancait la première, en bataillons serrés, inspirant à la foule enthousiaste un frémissement de sympathique admiration, exprimé par le cri retentissant au loin de : *Vive l'empereur !*

A l'une de ces revues de la paix conquise, après la campagne de Prusse, les drapeaux de plusieurs régiments n'offraient plus que des lambeaux flottants, déchirés par les balles et noircis par la poudre. En présence du plus mutilé de ces nobles débris, incliné vers lui, l'empereur se découvre et adresse avec émotion, ces mémorables paroles à son brillant état-major : *Saluez, messieurs, c'est la gloire de la France qui passe devant vous !* Ce fut pour toute l'assistance une des émotions les plus profondes — dont Madame Mère garda longtemps la mémoire.

La renommée de Napoléon et son nom même restaient pourtant tout à fait ignorés de l'un des siens. Un ancêtre caché de la famille Bonaparte, qu'il ne connaissait point lui-même, le vieil abbé Hiéronyme Buonaparte, autrefois humble curé d'un village de la Toscane, s'y était pour ainsi dire, enseveli de son vivant, afin de terminer là, en paix, son obscure longévité. Parvenu, enfin, à l'âge le plus avancé, il ne savait absolument rien de la gloire et de l'existence du grand homme dont il portait le nom. Mais il avait conservé le vague souvenir d'une jeune et charmante signorita, d'Ajaccio, appelée Maria Letizia. Ce nom suffit pour la suite de l'historiette qui s'y rapporte :

Trois êtres se partageaient, en 1807, les affections du vieux curé : C'était d'abord un grand garçon, nommé Thomasso, orphelin recueilli par charité ; c'était ensuite une honnête jeune fille, du nom de Mattea, destinée en mariage à Thomasso ; c'était enfin une poule familière, bonne couveuse, dite Bianca, dont prenait soin Mattea, en s'occupant du ménage. Thomasso, dans l'attente de ses épousailles, servait la messe, sonnait les cloches, entretenait le jardin et faisait le gros ouvrage de la maison.

Tout allait tranquillement, au gré du bon curé lorsque l'empereur, dans son voyage en Italie, vers le bout de l'an, céda aux instances de Madame Mère, se fit bien renseigner sur la situation du vieil abbé Hiéronyme Bonaparte et lui envoya un de ses aides de camp, le général comte de N., pour offrir à son vieil oncle une position meilleure que celle de curé de village.

Le général, escorté par des dragons du vice-roi d'Italie, arriva chez le curé, lui apprit, à la fois, la haute destinée de son petit-neveu et ses intentions très affectueuses à son égard. Le vieux curé, plus inquiet que touché d'une telle faveur, demanda quelques instants de réflexion. Cette réflexion, suivant la chronique, lui aurait porté malheur, s'il eût été vrai ou simplement vraisemblable que, pendant ce temps-là, l'un des dragons de l'escorte eût enlevé Mattea et se fût enfui avec elle ; que Thomasso, dans son désespoir, se fût engagé à la place de celui-là, et qu'un autre enfin se fût emparé, par un meurtre, de la bonne poule Bianca, pour l'ajouter à la ration des vivres de cette fatale journée.

Quoi qu'il en fût du sort de ses plus chères affections, le pauvre curé se trouva véritablement malheureux des offres de l'empereur et les refusa, en définitive,

pour s'isoler tout à fait dans son chagrin. Les chroniqueurs prétendent qu'il répondit, avec des larmes dans la voix, à l'aide de camp de l'empereur : Monsieur le général, je remercie Sa Majesté, mon neveu, en restant curé de ce petit village, où j'ai vécu très heureux si longtemps. Dites, s'il vous plait, à la signora Letizia que je me souviens d'elle et de ses qualités de jeune fille. Dites-lui, comme à son fils l'empereur et à ses autres enfants, que je les bénis tous, dans ma pensée. Lorsque Madame Mère eut connaissance de l'aventure et de la résistance du vieux curé, elle en fut très attendrie et lui fit parvenir des secours qu'il ne pouvait refuser, de la part de la signorina Letizia.

Le 12 décembre avait lieu l'*entrevue de Mantoue*, appelée ainsi par Lucien, dans un chapitre de ses Mémoires posthumes<sup>1</sup>. Ce chapitre expose la soumission faite par lui aux instances de sa famille et en particulier de Madame Mère, pour quitter son exil volontaire à Rome et se rendre, près de Milan, à Mantoue. C'était là le lieu fixé par Napoléon, pour l'entrevue des deux frères. Il s'agissait d'établir la situation de Lucien, et sa résistance aux volontés de l'empereur, préoccupé de ses projets de divorce avec Joséphine. Napoléon supposait peut-être que son frère consentirait à prendre les devants, pour son propre compte, en se séparant de son épouse légale, madame *Jouberton*.

L'entrevue ne pouvait aboutir à un tel résultat et elle fit reconnaître, une fois de plus, l'autorité morale de Madame Mère sur tous les siens, sans exception, quels que fussent leurs dissentiments. Ainsi, dès les premiers mots échangés entre Napoléon et Lucien, l'embarras se manifesta, de part et d'autre. L'empereur commença, enfin en ces termes : — Eh bien ! qu'est-ce que vous avez à me dire ? — Sire, j'attends ce que Votre Majesté voudra bien me communiquer elle-même. Vous avez eu la bonté de témoigner le désir de me voir ; d'après tout ce que notre mère m'écrit, ainsi que Joseph, j'ose compter sur le retour des bonnes grâces de Votre Majesté. — Et vous pouvez d'autant plus y compter, que cela dépend entièrement de vous.

... La discussion engagée ensuite, avec vivacité, de part et d'autre, Napoléon reconnaissait avoir été trop loin, sur la question essentielle du mariage de Lucien et au sujet de sa femme, en ajoutant : Je vous le répète, je suis persuadé qu'elle est calomniée auprès de moi. Plusieurs personnes ont osé m'en dire du bien, entre autres maman, qui l'aime, m'a-t-elle dit, parce qu'elle vous rend heureux et qu'elle est bonne mère. — Ah ! Sire, c'est bien vrai.

... La discussion continue, Napoléon insiste sur la nécessité, pour lui et sa politique, du divorce de Lucien, qui s'y refuse irrévocablement et finit par se retirer, malgré les instances de son impérial frère pour le retenir à Mantoue. Le témoignage de Madame Mère ne pouvait plus être invoqué, après cette longue, pénible et dernière entrevue.

Mais à défaut de sa présence, chaque fois que le souvenir de Son Altesse Impériale était invoqué, dans la famille, soit sous le nom officiel de *Madame Mère*, soit sous le simple nom de *Madame* ou simplement sous le nom familial de *maman*, ce nom conserva toujours pour tous ses enfants et pour chacun d'eux, sans exception, le prestige de l'autorité maternelle et de la soumission filiale.

L'entrevue de Mantoue en fournit encore la preuve. La discussion, inégale entre les deux frères, portait sur le sort des filles à marier, dans la famille Bonaparte : Napoléon reconnaissait que les deux filles de Joseph, Zénaïde et Charlotte,

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses Mémoires, 2e édit., 1832, t. III.

étaient trop jeunes encore, pour y songer. Mais ne me dites-vous pas, demandait-il à Lucien, que votre aînée à quatorze ans ? Eh bien, c'est l'âge. Ne seriez-vous pas disposé à l'envoyer chez maman ? (déjà mariée à cet âge-là, pouvait-il ajouter.) — Lucien, quoique étonné de la demande, s'empessa d'y adhérer. — C'est bien, c'est bien, lui répondit l'empereur, assez brusquement, en tel cas donné, je vous la ferai demander par maman.

Il adresse, en même temps, la lettre suivante à Joseph :

*Napoléon à Joseph*<sup>1</sup>.

Milan, 17 décembre 1807.

Mon frère,

J'ai vu Lucien à Mantoue ; j'ai causé avec lui pendant plusieurs heures. Il vous aura sans doute mandé la disposition dans laquelle il est parti. Ses pensées et sa langue sont si loin de la mienne, que j'ai eu peine à saisir ce qu'il voulait ; il me semble qu'il m'a dit vouloir envoyer sa fille aînée à Paris, près de sa grand'mère. S'il est toujours dans ces dispositions, je désire en être, sur-le-champ, instruit ; et il faut que cette jeune personne soit, dans le courant de janvier, à Paris, soit que Lucien l'accompagne, soit qu'il charge une gouvernante de la conduire à Madame. Lucien m'a paru être combattu par différents sentiments, et n'avoir pas assez de force pour prendre un parti, etc.

NAPOLÉON.

Lettre de Madame Letizia Bonaparte à son fils Lucien (traduite de l'italien) :

Paris, 28 décembre 1807.

Mon cher fils,

Le 11 de ce mois, Joseph m'a écrit, de Bologne, qu'il a trouvé l'empereur dans les meilleures dispositions envers toi et que tu étais parti pour aller le trouver. Cette nouvelle m'a causé beaucoup de plaisir et de contentement, comme tu peux bien le comprendre. Depuis ce temps, j'ai été et je suis encore dans la plus grande anxiété d'apprendre le résultat de votre conférence, mais le silence que tu gardes sur une affaire aussi importante, et dont dépend, comme tu le sais, tout mon bonheur, commence à détruire en moi toute la bonne espérance que j'avais conçue, car je suis persuadée que tu n'aurais pas tardé, un seul instant, à me faire savoir si une réconciliation parfaite s'en était suivie. Pourtant la rumeur publique paraît favorable et annonçait ta réconciliation avec l'empereur. Cette circonstance, quelque faible qu'elle soit, soutient encore mon espoir et je croirai, jusqu'à la fin, que tu veux me procurer une douce surprise, et je ne croirai le contraire que de ta propre bouche ou de celle de l'empereur. Certainement que ce serait pour moi un coup mortel après une douce illusion. — Je me trouve presque remise de mon indisposition dont je t'ai parlé. La bonne nouvelle que j'attends me rendra à ma parfaite santé. Je l'attends avec impatience et je t'embrasse tendrement avec toute la famille.

Je suis ta mère affectionnée,

---

<sup>1</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 234.

LETIZIA BONAPARTE.

Paraissant étrangère à la politique, Madame Mère n'y appliquait sa pensée que pour secourir les malheureux, sans distinction de parti. Lorsqu'elle n'avait pas assez d'argent pour subvenir à tous les besoins, malgré les secours dus à son œuvre, Son Altesse Impériale se croyait souvent obligée d'intervenir, en prenant sur son revenu personnel le complément nécessaire des dépenses officielles de sa charge. Elle agissait avec tant de discrétion que le public, ignorant sa bienfaisance, la taxait d'avarice.

L'empereur lui-même s'y était trompé, en reprochant parfois à sa mère un défaut qui cachait une de ses vertus. Il lui écrivait cependant un jour, à l'occasion d'un acte du plus généreux désintéressement de sa part :

Je ne puis, Madame, que vous témoigner ma satisfaction du zèle que vous montrez et des nouveaux soins que vous nous donnez. Ils ne peuvent rien ajouter aux sentiments de vénération et à l'amour filial que je vous porte.

NAPOLÉON.

## 1808.

Après la paix conclue avec la Russie et la Prusse, l'empereur écrit à Madame Mère, au sujet des sœurs et des maisons de charité. — Tendresse et sévérité de la mère pour Pauline. — Souvenirs de Nice. — Dédicace d'une comédie. — Napoléon parrain d'un fils de Junot. — Lettres : de Madame Mère à Lucien ; — du pape Pie VII à Madame Mère ; — de Madame à Lucien. — Fiction sur l'Impératrice mère. — Lettres : de Joséphine à Madame ; — de Madame à Élisabeth ; — de Madame à Lucien. — Conversation de l'empereur avec madame Junot. — Lucien voudrait s'expatrier en Amérique. — Sa mère l'en détourne. — Convocation à Paris des souverains alliés à la France. — Louis vient chez sa mère. — Lettre de Lucien. — Fêtes de l'hiver de 1808 à 1809. — Saison des œuvres de charité. — Tendresse maternelle de S. A. I. — Intimité de Napoléon et de sa famille. — Son étoile. — Sa bonté. — Caractère de Madame Mère.

Après avoir apporté pour étrennes à la France la paix conclue avec la Russie et la Prusse, l'empereur, accompagné en Italie par l'impératrice, était rentré à Paris, dans la soirée du 1er janvier 1808. Il reprenait, dès le lendemain, l'activité prodigieuse de toute sa vie, donnant des audiences diplomatiques, visitant le Louvre et ses nouvelles œuvres d'art. Il assurait des pensions aux veuves des militaires tués dans la dernière campagne et s'entendait avec Madame Mère pour l'allocation, par un décret, d'une somme de 182.500 francs, à distribuer aux maisons de charité.

Répondant au rapport officiel<sup>1</sup> à lui adressé par Son Altesse Impériale et contresigné par le cardinal grand aumônier de France, l'empereur écrivait à sa mère la lettre suivante<sup>2</sup>, sorte de manifeste pour les soins nécessaires aux malheureux :

Paris, 4 février 1808.

Madame,

J'ai lu avec attention les procès-verbaux du chapitre général des sœurs de charité. J'ai fort à cœur de voir s'augmenter et s'accroître le nombre des maisons et des individus de ces différentes institutions, ayant pour but le soulagement et le soin des malades de mon empire. J'ai fait connaître à mon ministre des cultes ma volonté, que les règlements de ces différentes institutions fussent révisés et arrêtés définitivement par mon conseil, dans l'année.

Je désire que les chefs des différentes maisons sentent la nécessité de réunir des institutions séparées, autant que cela sera possible ; elles acquerront plus de considération, trouveront plus de facilités, pour leur administration et auront droit à ma protection spéciale. Toutes les maisons que les députés ont demandées, tous les secours de premier établissement et secours annuels que vous avez jugé convenable de

---

<sup>1</sup> Rapport publié par le *Moniteur universel*, le 7 février 1808.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 359.

demander pour elles, seront accordés. Je suis même disposé à leur faire de nouvelles et de plus grandes faveurs, toutes les fois que les différents chefs de maisons seconderont de tous leurs efforts et de tout leur zèle le vœu de mon cœur, pour le soulagement des pauvres, et en se dévouant, avec cette charité que notre sainte religion peut seule inspirer, au service des hôpitaux et des malheureux. Je ne puis, Madame, que vous témoigner ma satisfaction du zèle que vous montrez et des nouveaux soins que vous nous donnez. Ils ne peuvent rien ajouter aux sentiments de vénération et à l'amour filial que je vous porte.

NAPOLÉON.

Les sentiments exprimés par Napoléon à sa mère, en terminant cette lettre, étaient ceux de chacun de ses enfants pour elle, si sévère qu'elle se montrât, parfois, à leur égard. La princesse Borghèse, par exemple, lui était tendrement attachée, tout en ayant encouru un blâme maternel, à cause de ses goûts frivoles et de ses dépenses inutiles.

Le compositeur Blangini, qui lui donnait des leçons de musique, raconte, dans ses *Souvenirs*<sup>1</sup>, qu'étant à Nice, la princesse eut la fantaisie de faire une excursion à Antibes. Elle voulait revoir la maison habitée par elle avec sa mère et ses sœurs, à l'époque où Napoléon prit, pour la première fois, le commandement de l'armée d'Italie.

Je ne saurais, dit l'auteur des *Souvenirs*, donner une idée de la joie que manifesta la princesse, en se retrouvant dans ce lieu ; elle courait comme un enfant ; elle nous expliquait la répartition des appartements : *Là était la chambre de ma mère : moi, je couchais dans un petit cabinet auprès d'elle ; mes sœurs étaient de l'autre côté. Voilà la chambre qu'occupait mon frère Napoléon, quand il venait pour nous surprendre et passer deux jours avec nous. Comme il nous aimait !*

Peu de jours après, la princesse, blâmée par sa mère de cette escapade, allait, sur l'ordre de l'empereur, rejoindre à Turin son mari le prince Borghèse, qu'elle avait quitté, pour faire son voyage de plaisance.

Un récit d'un autre genre s'adresse, d'après sa date, à Madame Mère.

Parmi les hommages littéraires adressés à Son Altesse Impériale, ceux qui la touchaient le plus s'adressaient non à son rang et à son influence, mais à son cœur et à sa bonté.

La dédicace d'une comédie de mœurs par Riboulté, ayant pour titre *l'Assemblée de famille*, et représentée, en 1808, au Théâtre-Français, par l'élite des comédiens de l'époque, témoigne les sentiments de gratitude et d'admiration de l'auteur.

Voici un court extrait de cette longue dédicace :

Votre Altesse Impériale a donné des larmes à mon orpheline ; elle a trouvé le sujet de *l'Assemblée de famille*, simple, moral et digne du Théâtre-Français : Ces éloges flatteurs, nés d'un cœur indulgent, m'ont consolé, Madame, de toutes les peines secrètes qui se mêlent trop souvent aux jouissances d'un succès.

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de Blangini*, 1 vol.

Honoré de cette glorieuse récompense, qu'il me sera doux, Madame, de consacrer tous les instants de ma vie à défendre la cause des mœurs et du malheur ! Comment un écrivain qui ne les respecterait pas dans ses ouvrages pourrait-il espérer d'intéresser Votre Altesse Impériale, dont la touchante sensibilité protège l'indigent et l'orphelin, etc., etc. L'épître dédicatoire continue sur ce ton dithyrambique l'hommage de l'auteur à Madame Mère<sup>1</sup>.

Les *Mémoires* souvent cités de madame d'Abrantès racontent que, venant d'accoucher d'un garçon, après avoir eu deux filles, elle sollicita de l'empereur, au nom de son mari, alors en Espagne, de daigner être le parrain de son enfant. L'empereur accueillit sa requête de la meilleure grâce, en répondant : *Je ferai ce que demande Junot, mais quelle marraine voulez-vous ?* Madame Junot exprima le désir que ce fût l'impératrice. *Et pourquoi, lui dit l'empereur, ne priez-vous pas la signora Letizia d'être la marraine ?* — *Votre Majesté*, répliqua madame Junot, *ne m'a pas fait l'honneur de me parler de S. A. I. Madame Mère.* Et elle témoigna, de nouveau, le désir que la marraine fût l'impératrice. *Eh bien, soit !* acheva l'empereur, d'un ton de surprise, comme si la question du divorce eût traversé son esprit, sous la forme d'une objection préconçue.

Madame Mère recevait, à cette époque, l'invitation suivante :

Paris, ce samedi 2 germinal.

Madame,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Impériale le programme de la cérémonie qui aura lieu demain dimanche à Saint-Cloud, à quatre heures, pour le baptême de S. A. I. Mgr le prince Napoléon-Louis.

Madame est invitée à se rendre, un peu avant trois heures, dans l'appartement intérieur de S. M. l'impératrice. Les dames et les officiers de Madame doivent la suivre à Saint-Cloud et se réunir dans l'appartement d'honneur, au salon jaune.

Les officiers doivent être en grand costume complet et les dames en habit de cour.

Je supplie Votre Altesse Impériale d'agréer l'hommage de mon profond respect,

L.-P. SÉGUR.

Lettre de Madame Mère à son fils Lucien<sup>2</sup> :

Paris, 13 mai 1808.

Très cher fils, J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Florence, le 17 du mois passé ; je me console qu'après un voyage fort heureux, vous jouissiez d'une bonne santé, ainsi que toute votre famille.

Je vois avec satisfaction que vous avez pris le parti de refuser les honneurs qu'on voulait vous rendre et de vous retirer à la campagne : votre position le commande et si vous ne m'aviez pas fait connaître votre intention, j'aurais été la première à vous le conseiller. Un seul article de votre lettre m'a fait de la peine ; cessez de vous plaindre de ceci et de cela, réfléchissez que la position épineuse dans laquelle vous

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XI.

<sup>2</sup> Lettre adressée par la comtesse Faïna (petite-fille de Lucien). V. *l'Appendice*.

vous trouvez, peut empêcher de voir les choses dans leur vrai sens et rendre injuste...

Je m'attendais que vous me parleriez du voyage de Lolotte, mais je ne vois pas que vous en fassiez quelque mention.

Adieu, très cher fils, je me porte bien, je vous embrasse avec toute la tendresse que vous connaissez, en même temps que votre famille.

Je suis votre très affectionnée

MÈRE.

Lettre du pape Pie VII à Madame Mère :

Du Quirinal, 4 juin 1808.

Très estimée dame,

Nous avons entendu avec l'intérêt qu'elle peut bien imaginer la résolution prise pour notre capitale, obligé que vous étiez, par les circonstances, à faire un long voyage. En la remerciant des sentiments obligeants qu'elle nous a exprimés pour son fils, nous ne laissons pas, de l'assurer que nous prions sans cesse le Seigneur pour qu'il le comble, lui et sa famille qui nous est chère, des célestes bénédictions et qu'il vous donne le contentement de séjourner dans Rome.

Et là-dessus, nous terminons en vous donnant, avec notre fraternelle affection, la bénédiction apostolique.

PIUS PP. VII.

Lettre de Madame Mère à son fils le prince Lucien :

Paris, le 6 juillet 1808.

Très cher fils,

Je profite de l'occasion de madame Casson pour dire que je vais bien, mais que je suis inquiète de ne point recevoir de vos nouvelles. Depuis que vous êtes en Toscane, à peine ai-je reçu une de vos lettres écrite le lendemain de votre arrivée, bien que, de mon côté, j'en ai écrite plus d'une. Je désire que votre silence ne soit pas l'effet d'une maladie de vous ou d'un autre membre de votre famille.

Joseph vient de me donner de ses nouvelles de Lyon. D'après les lettres que je reçois de Westphalie et de Hollande, Louis et Hortense vont bien, il n'en est pas de même de Paulette : le climat de Turin ne lui est pas favorable, elle est souffrante plus qu'à l'ordinaire.

Adieu, très cher fils, donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles. Vous savez combien vous m'êtes cher, et croyez à la tendre affection avec laquelle je vous embrasse ainsi que votre famille.

Je vous embrasse et suis votre très affectionnée mère.

L'auteur anonyme de la première édition d'un livre fantaisiste<sup>1</sup> dit, à propos de Madame Letizia :

L'empereur voulut aussi que sa mère prît le titre d'*Impératrice mère*.

---

<sup>1</sup> *Napoléon et la conquête du monde*, 1836.

Madame Mère (comme on l'appelait alors) reculait devant cette magnifique dignité. Elle s'y refusa d'abord, mais Napoléon insista et lui fit reconnaître que la mère de tant de souverains devait, elle-même, avoir un titre impérial. Elle fut couronnée à Notre-Dame de Paris, le 27 août de la même année (1808) ; l'empereur demanda au pape de poser lui-même la couronne sur la tête de sa mère. Cette cérémonie eut lieu au milieu d'une grande pompe, et l'on vit, pour la dernière fois, les mains tremblantes et froides de Pie VII donner la bénédiction aux peuples. Depuis quelques mois le saint pontife s'affaiblissait de plus en plus, et il succomba quelques jours après le couronnement de l'impératrice mère.

Une longue lettre de Joséphine à Madame Mère exprime les douloureuses épreuves de la pauvre impératrice. Cette lettre, présumée de 1808, n'est point datée<sup>1</sup>.

Usez, Madame et très honorée mère, de l'ascendant que vous donnent votre expérience, votre dignité, vos vertus et l'amour de l'empereur, pour rendre à sa famille la paix intérieure qui en est bannie. J'ai craint de mêler ma voix à ces discordes intestines, dans la crainte que la calomnie ne m'accusât de les irriter en m'en mêlant. C'est à vous, Madame, qu'il appartient de les calmer ; et, pour cela, dites seulement que vous en êtes avertie. Votre prudence aura commencé l'ouvrage, en signalant le mal ; la leur trouvera le remède.

Je ne nomme personne et votre sagacité devinera tout le monde. Les passions humaines ne vous sont pas étrangères, et les vices, qui ne vous ont jamais approchée, vous les devinerez, dans ceux qui vous sont chers, par l'intérêt que leur bonheur vous commande. Vous ne serez pas longtemps sans remarquer les progrès de l'ambition, peut-être ceux même de la cupidité dans plus d'une âme ingénue jusqu'alors, mais que les faveurs de la fortune commencent à gâter. Vous verrez avec crainte les ravages toujours croissants du luxe, et avec plus de peine encore l'insensibilité arriver à sa suite. Je n'insiste pourtant pas sur ce reproche, parce que, peut-être, est-il moins fondé que les autres, et qu'il n'est pas impossible que j'aie pris pour dureté de cœur ce qui n'était qu'enivrement de l'esprit. Quoi qu'il en soit, cette ivresse, manifestée par la vanité, par l'insolence, par d'outrageants refus, produit sur ceux qui en sont témoins de déplorables effets. On rappelle si aisément leur origine à ceux qui semblent l'oublier ; et le seul moyen de se faire pardonner sa fortune, est d'en partager les dons avec ceux qu'elle n'a pas favorisés.

Lettre de Madame Mère à la princesse Éli<sup>2</sup> :

Paris, le 10 octobre 1808.

J'ai reçu, ma chère fille, ta lettre du 21 du mois passé et je suis consolée d'apprendre que tu es parfaitement rétablie, et de ta chute et de ta fluxion.

Je m'empresserai, au retour de l'empereur, de lui parler de l'objet que tu me recommandes et tu ne dois pas douter de l'intérêt que j'y

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine*, 3 vol. Bruxelles, 1828.

<sup>2</sup> Copie de cette lettre (la première sur neuf) adressée par M. Francesckini Pietri, de la part de S. M. l'Impératrice Eugénie. V. l'*Appendice*.

mettrai. La demande me paraît raisonnable et je pense qu'elle ne souffrira par de difficultés.

Le buste de votre père, que tu me destines, me fera grand plaisir. Je crois que l'empereur ne peut qu'agréer ceux de la famille. Si le mien n'est pas parfait, je pense qu'on devrait en demander un modèle à Canova, à Rome, car tous ceux qui ont vu ma statue, sont d'accord qu'elle est parfaitement ressemblante.

Pour ce qui est de Jérôme, je t'assure que c'est la première fois que j'entends dire que l'empereur en est mécontent ; et certes, si la chose était, j'ai lieu de croire que ce dernier ne me l'aurait pas caché.

Justement, par sa dernière lettre, Jérôme me mande que l'empereur, à son passage, a dîné avec lui et chez lui, et qu'il allait partir avec la reine, le 3 de ce mois, pour se rendre à Erfurt. Tout cela ne m'annonce pas du tout qu'ils soient mal ensemble ; mais je suis désolée de voir que les autres ne sont pas aussi bien qu'ils devraient l'être, et qu'au lieu de s'aimer mutuellement, ils cherchent à se nuire.

Ma santé est bonne. Ton oncle se porte bien. Paulette se trouve mieux qu'à l'ordinaire. L'un et l'autre te font mille amitiés. Tous mes compliments au prince. Je t'embrasse de tout mon cœur avec la petite Napoléone.

*Tua affma madre.*

(De l'écriture de Madame.)

Faisant allusion, dans cette lettre, à un buste d'elle, Madame Mère désigne peut-être celui qu'avait fait, vers cette époque, l'habile statuaire Lorenzo Bartolini.

Ce buste, inscrit par l'artiste sous le simple nom de *Letizia*, la représente à peu près de face, de grandeur naturelle. La tête, légèrement dirigée à gauche, est coiffée d'une couronne de lauriers. L'expression calme de cette noble figure, en atteste à la fois la dignité sévère par la pureté des lignes et la ressemblance napoléonienne dans chacun des traits<sup>1</sup>.

Lettre de Madame Mère à Lucien<sup>2</sup>.

Paris, 14 octobre 1808.

Très cher fils,

J'ai reçu ta lettre du 30 septembre et je vois avec plaisir que tu t'es rendu à mon conseil. Puisque tu es disposé à le suivre, je crois que le meilleur parti à prendre, est celui de te retirer à Pise, comme toi-même tu me l'indiques. Durant l'hiver le pays est sain : au printemps, je me plais à espérer que vous aurez quelque répit. D'aller dans les terres, cela ne me paraît pas bon ; bien qu'elles soient limitrophes de la Toscane elles sont toujours dans les États du pape.

Adieu, cher fils, qu'il se présente une autre occasion et je me propose de t'écrire moi-même. Dans ces derniers jours, j'étais un peu

---

<sup>1</sup> Ce beau buste appartient à S. A. I. Madame la princesse Mathilde, qui a eu la bonté de m'en donner une photographie.

<sup>2</sup> La copie de cette lettre m'a été donnée par le prince Louis-Lucien Bonaparte. V. l'*Appendice*.

incommodée, mais aujourd'hui je vais bien. Le cardinal jouit d'une bonne santé et il t'embrasse. Nous attendons sous peu de jours, l'empereur de retour d'Erfurt.

Je t'embrasse tendrement avec toute ta famille.

Je suis ta très affectionnée

MÈRE.

Madame Junot avait raconté que, pendant le séjour de son mari en Portugal, en 1808, l'empereur, voulant lui demander un renseignement sur sa correspondance, l'avait fait inviter par Duroc à venir lui parler, dans l'après-midi<sup>1</sup>.

Madame Junot, comme dame de compagnie de Madame Mère, se trouvait de service auprès d'elle et lui demanda la permission d'aller répondre aux questions de l'empereur.

Je devais faire ma promenade, me dit l'excellente et digne princesse ; mais je ne la ferai pas, je reste. Cette conversation que l'empereur veut avoir avec vous m'inquiète pour Junot. Aussitôt que vous aurez fini, venez bien vite me raconter tout, et, s'il est besoin que je parle, vous savez que je suis prête à tout faire pour vous et pour ce bon Junot !

Je lui baisai la main, sans pouvoir lui répondre ; pour lui témoigner combien j'étais reconnaissante à Madame de sa bonté. Madame d'Abrantès développe ensuite son entrevue avec l'empereur, qui, en lui disant adieu, ajouta : Ne m'avez-vous pas dit que vous étiez de service auprès de la signora Letizia ? — Oui, Sire, je retourne, à l'instant même auprès de Madame. — Vous lui direz, je vous prie, que je désire qu'elle vienne déjeuner, demain, avec moi.

La princesse attendait madame Junot, qui lui raconta sa conversation avec l'empereur. Suit un long chapitre sur la famille impériale et en particulier sur Lucien, s'opposant toujours à accepter une couronne que le souverain voulait lui faire ceindre dans la monarchie napoléonienne. Pendant ce temps, Lucien, mécontent de ne pouvoir résider à Rome, lors de l'occupation des troupes françaises, songeait à exécuter son projet d'expatriation en Amérique.

Mais l'avis des siens et, avant tout, celui de sa mère, fut de savoir attendre, en se retirant dans la propriété de Canino, que la fortune de Lucien lui avait permis d'acheter au Saint-Père. Là, il pourrait s'occuper à loisir, et selon ses goûts, de littérature et de beaux-arts, en attendant son rappel à la vie politique, s'il y était encore destiné. En partant pour l'Espagne, vers la fin d'octobre, au milieu des calamités de la guerre, provoquée dans ce pays par l'Angleterre et après la déplorable capitulation de Baylen, l'empereur inspirait à tous les siens de vives inquiétudes.

Madame Mère, malgré son caractère viril, ne voyait pas sans crainte Napoléon courir au-devant de tous les dangers d'embuscade, d'où une balle partie d'un buisson pouvait l'atteindre. Mais l'empereur, sans souci d'un danger personnel, partait plein de confiance dans son étoile qui l'avait préservé tant de fois déjà, au milieu des boulets de la grande guerre.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XI.

Une longue lettre en italien, datée de Paris, 30 octobre 1808, est adressée à Lucien par sa mère qu'il avait priée d'appuyer sa demande de rentrer à Rome<sup>1</sup>. La réponse de Madame lui parle d'une longue conversation qui vient d'avoir lieu, à son sujet, entre l'empereur, son frère et toute la famille. L'empereur ne lui permettra pas d'habiter Rome, avant que les affaires de ce pays soient terminées, mais, jusque-là, il peut se passer du temps. *Le mieux est donc*, dit Madame, *de prendre un autre parti*.

Il n'a tenu qu'à Lucien, a dit l'empereur, dans la conférence, d'être roi, comme ses autres frères ; je n'exige pas qu'il abandonne sa femme, ni ses enfants ; il peut vivre avec eux, mais je ne puis, en aucune manière, reconnaître sa femme comme telle.

Or, — ajoute Madame Mère, — après y avoir mûrement réfléchi, il me semble que tu devrais te plier à sa volonté, pour ton bien, pour celui de tes enfants et pour la tranquillité de toute la famille : Ta femme elle-même devrait y consentir.

Va trouver l'empereur qui se rend à Bayonne, avec Joseph. Que l'amour-propre ne te retienne pas. L'empereur est le père de tous et il a le droit de demander la soumission à ses frères.

*Vostra Madre.*

La politique de l'empereur l'avait décidé à une convocation à Paris des souverains alliés de la France. Le roi Louis hésitait à s'y rendre, pour ne pas faire de concessions défavorables à la Hollande.

Il se décida enfin, à venir et arriva le 1er décembre à Paris. Mais, au lieu d'aller à son hôtel (rue Cerutti) occupé par la reine Hortense et où l'attendait sa maison, il préféra retourner chez sa mère. Elle avait pour lui beaucoup de tendresse et le retint à son hôtel, avec une suite assez nombreuse.

Un livre sur cet incident le raconte ainsi<sup>2</sup> : Quoique l'hôtel de Madame Mère fût assez spacieux, rue Saint-Dominique, il n'était pas facile d'y caser la suite du roi, qui obtint de sa mère quelques chambres, où l'on plaça, tant bien que mal, les officiers de sa maison.

Madame parut enchantée d'avoir son fils auprès d'elle, et pour vivre avec lui, dans une plus grande intimité, il fut convenu qu'ils mangeraient ensemble, en partageant la dépense commune, etc. Elle eut à partager de même, sa tendresse pour ses autres enfants ; elle se plaignait à lui d'être éloignée d'eux tous, et de se trouver mère de quatre rois, sans en avoir un seul auprès d'elle : *Povero Luigi*, disait-elle ; *il avait été bien heureux, autrefois ; c'est à son tour, aujourd'hui, d'être malheureux.*

Le mois suivant, c'est-à-dire dans le courant de novembre, Madame Mère avait renouvelé ses instances au près de Lucien, qui lui écrit la lettre suivante<sup>3</sup> :

Canino, 4 décembre 1808.

Ma chère maman, J'apprends avec bien de la peine que votre santé vous donne quelques inquiétudes. Je vous prie de m'écrire, comme je l'espère, que ces inquiétudes sont dissipées. Toute ma famille se joint

---

<sup>1</sup> *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, 2e édit., t. III.

<sup>2</sup> *La cour de Hollande sous le règne de Louis Bonaparte*, 1 vol.

<sup>3</sup> *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. III.

à moi. — J'apprends ici avec bien de la joie que les affaires d'Espagne s'arrangent ; Joseph mérite tant d'être heureux ! Mille choses pour moi à Julie, à Paulette et à Fesch, et à Louis et à Jérôme, quand vous leur écrirez.

En attendant, conservez-nous votre tendresse et ménagez une santé qui n'est pour personne plus précieuse que pour votre fils.

LUCIEN.

L'hiver de 1808 à 1809 fut brillant à la cour des Tuileries. Les bals et les concerts se succédaient avec magnificence : la salle des Maréchaux resplendissait de lumières, reflétant les belles parures des femmes et les riches uniformes des hommes dont la poitrine était constellée de décorations.

La famille impériale, de chaque côté du trône de l'empereur et de l'impératrice, laissait un vide au milieu d'elle : c'était l'absence de Madame Mère, dont les tristes pensées ne pouvaient se séparer de Lucien et de Louis.

En même temps que les fêtes de l'hiver brillaient pour le monde, les journées de misère étaient grandes pour les ouvriers pauvres ; et parmi eux, on n'avait pas à signaler l'absence de Madame Mère.

Madame d'Abrantès raconte, à ce sujet, les charités continues de la famille impériale et celles de Madame Mère en particulier<sup>1</sup>. *L'impératrice, dit-elle, donna beaucoup, et Madame Mère, étant protectrice des sœurs de charité, donna immensément, cette année, à la misère laborieuse.*

La saison des fêtes officielles devenait la saison des œuvres de charité. Son Altesse Impériale fuyait les unes pour rechercher les autres, et, comme l'impératrice Joséphine, elle donna, cette année, des sommes considérables pour les malheureux. C'était à eux qu'elle pensait, dans les temps de prospérité, comme elle pensa toujours à ses enfants, lorsqu'ils se trouvaient dans l'adversité.

Sa force d'âme, sa dignité de caractère, sa résolution d'esprit et sa tendresse de cœur, toutes ses vertus furent consacrées à cette tâche maternelle, accomplie durant sa longue existence, tantôt rapprochée des siens, tantôt et le plus souvent séparée d'eux.

En possession de sa plus haute fortune et à l'apogée de la puissance impériale, Madame Mère ne séparait pas de sa pensée la prévision inquiète de l'avenir et des malheurs de sa famille. *Nous autres Corses, disait-elle souvent, nous nous connaissons en révolutions ; tout ceci peut finir, et alors que deviendront des enfants dont la générosité imprudente, quand elle donne à pleines mains, ne regarde ni en avant ni en arrière ? Alors, ils me trouveront ; il vaut mieux qu'ils aillent à leur mère, qu'à ceux qui peuvent les trahir ou les abandonner.*

Sa tendresse maternelle répartie entre tous ses enfants semblait pencher vers celui qu'elle croyait en avoir le plus besoin. Ainsi, dans les temps prospères de l'empire, tous ses fils étant montés sur des trônes, celui-là seul qui voulait s'en éloigner, inspirait à sa mère une tendresse à part. Elle ne se lassait pas de solliciter le plus puissant de tous, en faveur de Lucien, quoique Lucien se fût montré, avec elle, contraire à la création de l'empire. *Vous l'aimez plus que tous vos autres enfants !* lui disait Napoléon, avec un peu d'impatience. *Celui de mes*

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XII.

enfants que j'aime le plus, lui répétait sa mère, c'est toujours le plus malheureux. Napoléon, cependant, disait vrai, en lui attribuant une préférence involontaire peut-être, mais réelle pour Lucien. Cette parole sublime de dignité ne laissait point de réplique au chef suprême, redevenu, comme ses frères, le fils respectueux, en admiration devant leur auguste mère. Elle défendait auprès de l'empereur et parfois contre lui-même ceux des siens qu'elle jugeait trop gouvernés par son pouvoir, en s'efforçant de maintenir l'union entre tous, comme au temps de leur bas âge et de leur jeunesse, quoique ce fût plus difficile, lorsqu'ils occupèrent des trônes annexés à la politique impériale.

Napoléon parlait en italien avec sa mère, mais il lui écrivait en français. Il lui adressa entre autres, pendant la guerre d'Espagne, une lettre assez lisible, montrant son respect pour sa mère et son affection véritable pour Lucien.

Voici cette lettre :

Lucien vient de m'écrire pour me proposer une réunion que je désire vivement aussi. Mais le moment n'est pas encore venu. Écrivez-lui, de ma part, que sa lettre a trouvé un écho dans mon cœur. Je lui réserve le trône de Toscane. Il ira régnera Florence et fera revivre le siècle des Médicis. Comme : eux, il aime et protège les arts. Comme eux aussi il donnera son nom à l'époque de son règne.

Madame Mère aurait éprouvé un véritable bonheur à voir les deux frères se réconcilier tout à fait. Lucien, en apprenant les premiers dangers du soulèvement de l'Espagne contre l'armée française, avait, dans un élan généreux, écrit d'Angleterre à l'empereur, pour lui témoigner le désir sincère de le rejoindre, et de lui offrir ses services.

Dans la plus grande intimité de la famille, l'empereur ne tutoyait jamais sa mère, tandis qu'il tutoyait, habituellement, l'impératrice Joséphine, et prenait parfois avec elle des familiarités qu'il ne se permettait guère vis-à-vis de la signora Letizia. Il n'en était pas quitte, sans une remontrance sévère. Les meilleures leçons qu'il eût reçues de sa mère furent les habitudes d'ordre et d'économie qu'il avait acquises auprès d'elle, non seulement dans sa jeunesse et dans les temps les plus difficiles de sa vie, mais encore à l'époque la plus prospère de sa haute destinée. Il en garda un profond sentiment de gratitude dans les jours les plus malheureux de sa dernière existence.

Ce n'est qu'en 1808, racontait madame d'Abrantès<sup>1</sup>, lorsque Jérôme fut fait roi de Westphalie, que Madame Mère eut un million pour sa maison ; elle était fort honorable, avait une maison d'honneur qui lui coûtait à elle seule près de cent cinquante mille francs, et le reste de sa maison était dans la même proportion. Ce n'est donc que pendant les six dernières années qui ont suivi son augmentation de fortune, qu'elle a pu économiser quelques sommes assez fortes pour qu'on y daigne faire attention, mais lorsque ensuite on sait que, depuis les malheurs de sa famille, elle vient continuellement au secours de ceux de ses enfants que la France, au mépris de ce qu'elle leur doit, ne rougit pas de laisser ses créanciers, on se demande où elle peut avoir eu 70 millions dont le partage s'est fait si généreusement, dans plusieurs journaux, il y a six mois ?... C'est en vérité aussi révoltant qu'absurde.

---

<sup>1</sup> *Une soirée chez madame la duchesse d'Abrantès*, par Henri Berthoud. Musée des familles, 1839.

L'étoile de Napoléon, celle dont il parlait en se figurant la voir briller au ciel, pour le guider dans sa marche ascendante vers la gloire, cette étoile-là semble s'être, à son insu, personnifiée dans sa mère, lorsqu'il croyait obéir à ses propres inspirations ou aux élans de son génie, en disant : **J'ai foi dans mon étoile**. Cette étoile était la lumière providentielle de sa destinée. Il serait intéressant de connaître la pensée de Madame Mère sur l'expression favorite de son fils, répétant : **J'ai foi dans mon étoile**. La force de caractère et l'indépendance de volonté de la signora Letizia pouvaient seules lui montrer cette étoile invisible à d'autres yeux.

Les ennemis ou les détracteurs de Napoléon lui ont contesté la bonté, dont il avait cependant fait l'apprentissage, dès son enfance, auprès de sa mère, disant de lui, vers l'époque du divorce : **L'empereur a beau faire, il est bon**. Cette simple parole a été confirmée par la pauvre Joséphine, aimant toujours en lui la bonté de cœur. Oui, c'est une erreur de croire que Napoléon ne fût pas accessible à ce sentiment-là. Il a prouvé le contraire dans mainte circonstance. S'il n'a pas été plus souvent susceptible de cette tendresse affective appartenant à la femme peut-être plus qu'à l'homme, il a du moins ressenti, bien des fois, les effets de la puissante éducation maternelle, ayant développé en lui les plus douces qualités du cœur et les plus fortes empreintes du caractère. Et cette bonté native, dont il serait facile de citer d'innombrables témoignages, Napoléon en sentait le besoin, sans en faire montre ou parade, pas plus que de sa tendresse filiale pour sa mère. Peut-être s'est-il trop abstenu parfois de lui en donner des témoignages publics, comme il s'est abstenu de recourir à elle ou à ses inspirations, à ses conseils, pour certaines de ses grandes entreprises ou des importantes décisions de sa vie.

Le caractère de Madame Mère avait tant d'élévation, qu'il semblait au-dessus de toutes ses facultés. Son intelligence, quoique assez fine, ne savait pas tout deviner, mais se pénétrait sans peine de ce qui devait être, d'accord avec son caractère. Madame ne prétendait pas à l'esprit et n'aurait su qu'en faire, si elle l'avait possédé, ou recherché, parce que cet esprit n'aurait pu se produire au jour, sans le contrôle de son jugement. Elle ne cherchait donc pas à comprendre l'esprit léger, qui lui semblait frivole ou superficiel et que sa raison n'appréciait pas. C'était cette sage raison, cette droiture de l'esprit et du caractère qui donnaient une si haute opinion d'elle à Napoléon déjà empereur, et conquérant, s'il n'oubliait pas, au milieu de ses triomphes, son humble mère. Mais il devait, plus tard, rappeler, en exil, la suprême influence qu'elle avait exercée sur lui, en disant : **C'est à elle que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien**.

## 1809.

Nouvelle année partagée entre la guerre et la charité. — Napoléon atteint, à Ratisbonne, d'une blessure légère au pied. — Il envoie de l'argent à sa mère pour les pauvres. — Le maréchal Lannes blessé mortellement à la bataille d'Essling. — La nouvelle officielle en parvient à Madame Mère. — Traité de paix, après la bataille de Wagram. — Premier indice du divorce. — Inquiétude de Son Altesse. — Le pape obligé de quitter Rome. — Madame s'en plaint à l'empereur et se rend à Aix-la-Chapelle. — Là, elle y reçoit quelques-uns des siens. — Lettre de la reine Catherine. — M. Beugnot chez Madame Mère. — Récit de M. de Girardin. — Les sœurs de charité. — L'empereur menacé d'assassinat par l'étudiant Stabs : — Proclamation de la paix avec l'Autriche. — Préliminaires du divorce. — Conversation de l'impératrice avec madame Junot. — Espionnage d'un étranger aux Tuileries. — Visite de l'empereur à sa mère. — Certitude du divorce. — Anniversaire du couronnement. — Madame Mère au banquet. — Sa lettre à Lucien. — Scène du divorce.

Au premier de l'an 1809, selon le commencement de l'année, Madame Mère recevait ou attendait des nouvelles de ses enfants éloignés d'elle. C'était le souvenir filial de tous les siens, quel que fût leur degré de parenté. Madame tenait à cette coutume de famille, si on en juge par la ponctualité de sa réponse à chacun d'eux. Une telle habitude de sa part devait garantir les principes d'union entre tous.

Ainsi fut sa réponse à une lettre de Camille Borghèse, mari de Pauline<sup>1</sup> :

Paris, le 16 janvier 1803.

Mon cher fils,

Je vous remercie de tout ce que vous me dites, à l'occasion du renouvellement de l'année. Vous ne devez pas douter de mon retour et de l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction. Ce sentiment n'est point particulier en moi, au premier de l'an ; il est de tous les temps et de tous les jours.

Je vous embrasse de cœur.

*La vostra affma Madre.*

Tandis que Napoléon poursuit une regrettable guerre en Espagne, avec des chances diverses de succès, sa mère continue sa mission de bienfaisance avec un dévouement invariable. Lui, n'oublie pas, au milieu des mouvements de son armée, le sort des mères, des veuves et des orphelins de ses soldats morts devant l'ennemi. Il écrit de Valladolid, le 13 janvier, au cardinal Fesch<sup>2</sup>, pour l'annoncer à Madame, que cette année un fonds de 60.000 francs sera partagé entre les victimes de la guerre et les pauvres de l'empire.

---

<sup>1</sup> Copie d'une lettre cataloguée par Charavay.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, 1865, t. XVIII.

Un décret du 18 février, régla ensuite les conditions provisoires (puis définitives, en 1810), sur les *congrégations hospitalières des femmes* et les *maisons de refuge*. L'empereur voulait que ces œuvres de charité fussent placées sous la protection officielle de la bienfaitrice qu'il appelait Madame Mère et qui, éprouvée par le malheur, avait vu d'assez près l'infortune, pour savoir y compatir<sup>1</sup>.

Elle recevait, peu de jours après, de sa fille la reine Caroline la lettre suivante :

Naples, le 13 mars 1809.

Ma chère maman,

Je reçois, à l'instant, une lettre où vous me dites que je viens à Paris. Je suis bien étonnée de cela, car je ne reçois la nouvelle de personne. L'empereur ne m'a pas demandée et alors je n'ai pas le projet d'y aller. Écrivez-moi donc, ma chère maman, ce que je dois penser de tout cela. J'ai été au lit, depuis dix jours, avec une fièvre assez forte, je me lève aujourd'hui pour la première fois, mais j'espère être bientôt tout à fait bien. Ainsi ne vous inquiétez pas. Le roi se porte, à merveille maintenant ; mes enfants sont en bonne santé.

Donnez-moi des nouvelles de l'empereur. Les journaux ont annoncé qu'il allait à Anvers. Vous savez au juste ce qui en est ; mandez-le-moi, je vous prie. Si mon oncle est à Paris, dites-lui mille choses tendres pour moi. Vous savez, ma chère maman, combien je vous aime l'un et l'autre et tout le plaisir que j'aurais à vous embrasser. Ainsi, dites-moi au juste tout ce que vous savez et tout ce qui intéresse la famille. Avez-vous des nouvelles de Pauline ? Donnez-m'en aussi, car elle me néglige.

Adieu, ma chère maman, recevez l'expression des sentiments tendres et respectueux de votre affectionnée fille

CAROLINE.

Peu de temps après, à l'attaque de Ratisbonne, en Bavière, Napoléon, impatient de s'en emparer, s'était trop approché de la ville, au milieu d'un feu vif de tirailleurs et suivait l'action avec sa lunette de campagne, lorsqu'il se sentit atteint au pied droit, par une balle amortie. La blessure était sans gravité. Mais la nouvelle du danger couru par Napoléon, exagérée sans doute, en parvenant en France, y répandit l'inquiétude et l'admiration. Madame, en l'apprenant, ressentit une crainte qu'elle sut dominer et fut rassurée par une lettre de son fils à Joséphine.

La campagne d'Autriche, inaugurée par la bataille d'Essling et par la victoire qui valut à Masséna une principauté, fut un grand deuil, pour l'armée, par la mort du maréchal Lannes. Il avait eu les deux genoux mutilés par un boulet de canon. Sa perte causa les plus vifs regrets à l'empereur, accouru auprès de lui et l'embrassant, avec des larmes, en présence du chirurgien en chef Larrey, témoin des derniers adieux de leur longue amitié.

Madame Mère savait combien Napoléon appréciait dans le maréchal l'un des premiers compagnons de sa gloire. Elle se trouvait seule de la famille impériale à Paris, lorsque la fatale nouvelle y parvint, avec la proclamation de la victoire. A

---

<sup>1</sup> *Napoléon Ier et ses institutions civiles*, par Amédée Edmond, 1880.

Son Altesse Impériale furent adressés, pour tous les siens, les témoignages de l'enthousiasme le plus vrai et à la fois le plus douloureux.

Le traité de paix conclu peu de jours après la victoire de Wagram, entre l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche, semblait combler les vœux de Madame Mère. Mais ce traité devait être pour l'impératrice Joséphine le signal de sa disgrâce. Napoléon laissait pressentir le divorce et son projet d'union avec l'archiduchesse Marie-Louise.

La mère du souverain avait deviné ses intentions, avec la sagacité de sa tendresse pour lui. Elle regrettait qu'Eugène, son fils adoptif, ne fût pas l'héritier légitime de l'empereur victorieux, entraîné à chercher, dans une alliance étrangère, un héritier de son sang et de son nom. Napoléon n'avait pas caché son dessein à la pauvre Joséphine, que la douleur de ce prochain divorce accablait, en la réduisant à la retraite. Les fêtes et les réceptions présidées par elle, jusque-là, ne pouvaient plus l'être désormais, en son absence, que par l'impératrice mère, ne recherchant point le privilège d'un pareil intérim.

Survint alors un événement fort grave. Le pape, sollicité en vain par l'empereur de renoncer à la souveraineté temporelle, s'y refusa formellement, et dans un état d'irritation légitime, à son point de vue, cédant aux influences hostiles de son entourage, il formula une longue bulle d'excommunication, qui allait être affichée, lorsqu'elle fut saisie, transmise à l'empereur et entraîna la translation immédiate du Saint-Père en France. Madame Mère, en apprenant cette grave nouvelle, en fut consternée<sup>1</sup>.

La pénible tâche de décider le Saint-Père à se soumettre, fut heureusement confiée au général Miollis, gouverneur de Rome, où il était entouré de l'estime publique. Il décida Sa Sainteté à revenir en France par la Toscane, accompagné par le cardinal Pacca, et delà, sous la conduite du général Radet, le pape fut transféré à Fontainebleau. Nous rappelons ce fait si grave, parce que Madame Mère en avait exprimé ses vifs regrets. Ce fut même, assurait-on, dans un langage assez sévère à l'égard de son fils, malgré la justification d'une telle sévérité.

La mère, en un mot, blâmait le fils de paraître oublier ce que le souverain pontife avait fait pour l'empereur, en quittant les États de l'Eglise, afin de se rendre en France et de présider au sacre et au couronnement. Napoléon, ne devait pas, selon sa mère et malgré les motifs les plus légitimes, méconnaître la déférence due par lui au Saint-Père et à sa position, à son âge et à ses vertus. Il comprit la pensée maternelle et jugea sévèrement, à son tour, l'excès de zèle qui outrepassait ses ordres. Il en voulait moins au pape de sa résistance qu'à son conseiller, le cardinal Pacca, de son intervention.

Un événement d'une telle gravité devait réagir sur la santé de Madame Mère, plus qu'on ne le croyait. Voilà pourquoi, d'après l'avis de ses médecins et spécialement de Corvisart, elle se rendit, en juillet, aux eaux d'Aix-la-Chapelle, s'en trouva bien et projeta d'y retourner l'année suivante. Elle souffrait, depuis longtemps, de névralgies erratiques, ressenties à la tête, sous la forme de migraine, provoquée, tantôt par le refroidissement de la température, tantôt et davantage par des causes morales, par l'insomnie, par l'absence des siens ou par la maladie de l'un d'eux.

---

<sup>1</sup> Communication par S. A. la princesse Pierre Bonaparte et par son fils le prince Roland du curieux spécimen de l'une de ces affiches restées inédites et peu connues.

Son Altesse Impériale reçut, dès la première année de son séjour à Aix-la-Chapelle, la visite de son fils Louis, roi de Hollande, dont la situation politique la préoccupait péniblement. La princesse Pauline, de son côté, assez mal portante, arriva auprès de sa mère, mais n'y prolongea pas son séjour et revint à Paris, habiter son hôtel du faubourg Saint-Honoré.

La reine Catherine, fille du roi de Wurtemberg, épouse de Jérôme, roi de Westphalie, inspirait à sa belle-mère une haute estime, pour la noblesse de son caractère et une vive sympathie pour la bonté de son cœur. Elle désirait se rendre à une invitation de Son Altesse et elle l'annonce dans la lettre suivante, à son père, le roi de Wurtemberg<sup>1</sup> :

Hönigen, 15 juillet 1809.

Mon très cher père,

J'ai appris, hier au soir, la grande nouvelle des nouveaux succès de l'empereur, et Madame Mère me l'a confirmée par une lettre que j'ai reçue, ce matin, d'Aix-la-Chapelle, où elle me donne les détails du courrier qui vous a été envoyé par l'empereur...

... Ma belle-mère, qui a choisi de préférence Aix-la-Chapelle, pour m'y voir, m'ayant engagée par sa lettre, à l'aller voir le plus tôt possible, je compte partir dans deux heures, et passer avec elle un jour et demi.

CATHERINE.

Les Mémoires de Beugnot<sup>2</sup> racontent une visite qu'il aurait faite à Madame Mère, dans l'été de 1809, lors de son séjour à Aix-la-Chapelle. Il en parle, avec un esprit critique, peu bienveillant pour Madame Mère et, du reste, pour lui-même :

Madame Mère, dit-il, est une femme de cinquante à cinquante-cinq ans ; elle a toute la beauté dont une femme de son âge est susceptible ; et si Raphaël l'avait eue sous la main, lorsqu'il peignait son admirable tableau de la Sainte Famille, il n'eût pas cherché ailleurs cette figure de sainte Anne qui résume bien ce que le temps n'a pu enlever à des traits originaires si beaux, qu'en les considérant, le respect que l'âge impose se mélange toujours de quelque amour.

Madame a de l'esprit et une énergie de bon sens- qui ne laisse pas de prise à sa position, pour l'éblouir ; elle n'a reçu ni plus ni moins d'instruction qu'une femme de son époque et de son pays ; elle en a conservé l'accent très prononcé et quelques locutions vulgaires, qu'elle ne prend pas la peine de traduire et qu'elle ferait tout aussi bien de supprimer. Son rôle est tout de bienfaisance, de représentation et de dignité.

L'empereur, qui a deviné toutes les hautes convenances, avait désiré que sa mère embrassât ce rôle dans toute son étendue et lui en a fourni abondamment les moyens. Mais il a continuellement à lutter contre une idée fixe qui s'est emparée de Madame et ne s'en séparera jamais : c'est une économie passionnée.

Dès la première visite que j'eus l'honneur de lui rendre, Madame me pressait de lui donner des détails sur la manière dont j'avais réglé les articles de dépenses que comportaient l'arrivée et le séjour aux eaux. Je n'en savais pas le premier

---

<sup>1</sup> *Correspondance de la reine Catherine*. Stuttgart, 1836.

<sup>2</sup> *Mémoires du comte Beugnot*, 1866, t. Ier.

mot. C'était pour moi, et à peu près comme pour tout le monde, affaire de valet de chambre. Je répondis à tort et à travers, et toujours en rabaissant les prix, afin de donner à Madame bonne idée de mon savoir-faire ; malheureusement elle prit mes jactances pour des prix courants. Dès le jour même, elle entra en campagne contre ses gens et ses fournisseurs ; elle se prétendait inhumainement pillée par les uns comme par les autres, et me donnait en exemple de quelqu'un exempt du tort qu'elle déplorait ; elle citait les objets et les prix que je les paye ; il n'était pas possible de la faire revenir.

Le général Beurnonville, témoin de l'une des vingt scènes que j'avais occasionnées, sans m'en douter, démontra cependant à Madame que j'étais fort peu expert en affaires de ménage, et que c'était une matière où mon autorité était peu considérable. Madame insista et me laissa revenir. Je reculais, tant que je pouvais, la seconde visite ; une invitation à dîner me mit au pied du mur ; il fallut aller reprendre le discours où je l'avais laissé. La place était mal préparée. Soit affaire de calcul, soit tout simplement malice, Madame me remit sur le chapitre de ma dépense à Aix-la-Chapelle, vanta très haut mon habileté et me pria de lui procurer les articles dont nous avons parlé et de les payer pour elle-même, au même prix que je les payais pour moi. Je ne pris pas d'abord la chose au sérieux, mais Madame insista et me donna l'occasion de soupçonner qu'elle avait voulu tirer de mon effronterie une vengeance utile pour elle-même.

La princesse Pauline était présente, elle laissa durer, quelque temps, mon embarras ; après quoi, elle brouilla les cartes, de manière à tirer Madame de ses calculs et moi du guêpier où je m'étais jeté par une suffisance déplacée.

La narration de cette visite du comte Beugnot à Madame Mère a été reproduite, autrefois, dans divers journaux et supposée provenir d'un autre personnage que celui-là. On a même attribué, sans aucune vraie semblance, cette visite et sa narration à la reine Catherine en personne, dans un petit volume, sans nom d'auteur et sans garantie<sup>1</sup>. Il est possible que les remarques les plus délicates du récit aient été faites primitivement par une femme, dans la conversation, et que recueillies par un auditeur de salon, celui-ci les ait jointes à ses propres observations de raconteur, signé Beugnot, moins son étiquette royaliste.

Ce qui appartient en propre à la reine Catherine, c'est le portrait de la princesse Pauline Borghèse, qu'elle avait rencontrée à Aix-la-Chapelle, auprès de Madame Mère<sup>2</sup> :

La princesse Borghèse est le type de la beauté française, c'est-à-dire de la beauté assouplie par la grâce et animée par la gaîté. Je voudrais que sa statue fût confiée au génie de Canova et que, sortie de son admirable ciseau, elle fût reproduite en mille endroits divers et reprît, entre les modernes, la place du modèle arrêté qu'avait, dans l'antiquité, la Vénus de Florence.

Le vœu de la reine Catherine a été accompli pour sa belle-sœur, aussi bonne à ses yeux et aux yeux de Madame Mère, qu'elle était belle, aux yeux de tous. La statue de Pauline Borghèse par Canova est celle de la beauté française la plus parfaite, comme la statue de l'*Agrippine* (femme de Germanicus), par Canova, reproduit fidèlement l'image de la mère auguste de Napoléon.

---

<sup>1</sup> *Histoire anecdotique du siècle.*

<sup>2</sup> *Correspondance de la reine Catherine.*

L'une des dames de compagnie les plus dévouées à Madame Mère appréciait fort le noble caractère de Son Altesse Impériale, et blâmait, avec une juste raison, les critiques ridicules de son langage ou de son accent italien. Madame d'Abrantès s'écrie, dans l'élan de son légitime enthousiasme<sup>1</sup> : C'est un des plus beaux caractères de l'époque que celui de Madame Mère !... Je ne puis comprendre comment il a pu se trouver des gens assez stupides pour ne pas l'apprécier à sa juste et immense valeur. Qu'est-ce qu'un accent plus ou moins pur, à côté d'actions dignes de l'admiration même des temps antiques, époque où, pour le dire en passant, elles étaient bien autrement communes que dans la nôtre ? etc.

Cette critique faite par l'auteur des Mémoires, peut s'appliquer à un récit fantaisiste d'une visite de M. Stanislas de Girardin à Madame Mère, pendant son séjour, en 1809, dans la propriété de Joseph à Mortefontaine<sup>2</sup>.

Le raconteur a trouvé plaisant de faire ressortir l'accent italien de chacun des mots français susceptibles, par exemple, de changer l'*u* en *ou*, et de dire *heureux* pour heureux, *venou* pour venu, etc., etc. Il ne serait pas poli, pour la mémoire de Madame Mère, de répéter le récit d'une causerie assez longue, de sa part, et réduite à peu de mots par son interlocuteur. Cette prétendue conversation est transformée en une sorte de monologue, si long et si diffus, qu'à le débiter seulement, Madame eût éprouvé beaucoup de fatigue et d'ennui. N'est-ce pas représenter sous un aspect frivole et fort peu exact cette femme si réservée dans son langage et si grave dans son maintien ?

Rien du reste ne nous oblige à rééditer ce racontage démesurément prolix. En voici la substance sommaire, avec un court préambule :

Madame Mère était arrivée chez son fils Joseph, sans l'y rencontrer ; elle en éprouvait du souci, lorsque reconnaissant M. Stanislas de Girardin, elle crut pouvoir lui exprimer le regret d'être séparée de tous ses enfants, dont l'un porte la couronne impériale et trois de ses autres fils des couronnes royales. Elle cite le pauvre Louis, qui a consenti à être roi et s'en trouve si malheureux, qu'elle en souffre pour lui-même.

Elle ne cesse d'être inquiète, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et elle aurait besoin de les voir, tandis qu'elle n'a pas besoin de leurs offres d'argent ; après avoir épargné pour tous, avec persévérance, la plus grande partie de sa fortune. Elle sait qu'on la dit vilaine (pour ne pas dire avare), et elle laisse Napoléon le dire lui-même, en songeant qu'un jour peut-être, chacun des siens, sinon lui en personne, pourrait avoir besoin de cette fortune qu'elle aura épargnée pour eux, en faisant d'avance la part des pauvres. Elle dit enfin que l'empereur, au lieu de lui reprocher de ne pas dépenser assez pour elle-même, devrait doubler le million qu'il lui donne, afin de lui permettre de doubler aussi ses œuvres de charité et de réserver, pour l'avenir, plus de ressources à tous ses enfants.

Elle reconnaît et déclare Napoléon incomparable à tout autre ; mais si, en public, elle doit s'incliner avec respect devant l'empereur, elle prétend avoir le droit, en famille, d'opposer, s'il y a lieu, sa volonté à celle de son fils. Quelques mots provoqués sur Lucien, par l'auteur d'un aussi long récit, en forment la péroraison.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, 1834, t. XVI.

<sup>2</sup> *Journal et Souvenirs* de M. Stanislas de Girardin, Paris, 1828.

Revenons aux faits sommaires de cette histoire. Les congrégations des sœurs de charité ou hospitalières furent, en définitive, constituées, sous la protection de Madame Mère, à la charge de faire approuver leurs statuts, avant le 1er janvier 1810<sup>1</sup>. Suit l'exposé des vœux et des formalités analogues à celles du mariage. Ces sœurs de la charité, dites de Saint-Vincent de Paul, supprimées par la Révolution, furent rétablies sous l'empire. C'était honorer, doublement, le nom de Napoléon et celui de Madame Mère.

L'attentat de l'étudiant Stabs contre la vie de l'empereur fut un des événements qui attristèrent le plus S. A. I., en lui rappelant les tentatives d'assassinat déjà commises contre le premier consul. Il passait la revue de la garde, sur la place d'Armes, au château de Schœnbrunn, lorsque le jeune fanatique, prêt à s'élancer sur lui, le poignard à la main, fut arrêté par le général Rapp et emprisonné.

Le lendemain, 14 octobre, le traité de Vienne terminait la campagne de 1809, et le 29 ; avait lieu, à Paris, la proclamation de la paix, pour la gloire de la France et pour le bonheur de tous. L'impératrice mère en eût été heureuse, sans ses inquiétudes, tandis que la pauvre impératrice régnante allait cesser bientôt de régner. L'empereur rentrait enfin aux Tuileries et y convoquait sa famille, Madame Mère on tête, pour se rendre, en grand cortège, à Notre-Dame et assister au *Te Deum* de la paix.

On en vint à parler, mais discrètement, des probabilités du divorce, et depuis le traité de paix conclu avec l'Autriche, jusqu'au danger d'assassinat de l'empereur, tout semblait contribuer, fatalement, à la rupture prochaine du premier mariage de Napoléon, pour conclure le nouveau.

D'intéressants détails sont fournis à ce sujet par madame d'Abrantès<sup>2</sup>. La conversation émouvante qu'elle eut avec l'impératrice, dans la serre de la Malmaison et l'anxiété de la malheureuse Joséphine, en butte à la jalousie de ses belles-sœurs, et ses instances auprès de madame Junot, pour savoir d'elle ce qu'on avait pu dire à son encontre, chez Madame Mère, tels sont les préliminaires de la réponse suivante :

Jamais, dit l'auteur des *Mémoires*, je n'ai entendu une parole prononcée sur l'impératrice par Madame depuis mon retour des eaux. Je le lui affirme sur l'honneur. C'était déclarer que, ni Madame, ni les princesses n'avaient prononcé, devant elle, depuis son retour, le mot de divorce. Napoléon n'avait pas même communiqué son projet à sa mère. La question positive ne tarda pas à s'agiter plus haut, comme la pauvre impératrice l'avait pressenti.

Madame d'Abrantès raconte qu'un jour d'automne, arrivant des Pyrénées, elle se trouvait de service auprès de Madame Mère, à l'hôtel de la rue Saint-Dominique et attendait, au rez-de-chaussée, que Madame descendît. Elle entend frapper à la porte vitrée, du côté de la rue de l'Université, mais ne voyant pas quelqu'un pour ouvrir, elle s'empresse d'y aller elle-même et se trouve en présence de l'empereur, en personne, accompagné par Duroc. Il remercie madame Junot, en l'appelant madame la *gouverneuse*, comme dans ses jours de bonne humeur. Il ne veut pas qu'elle aille avertir Madame Mère, à laquelle il préfère s'annoncer tout seul. Cette visite ne lui était pas habituelle, car l'empereur allait peu chez sa mère (trop peu peut-être). Il y a de l'orage dans l'air, dit le général Duroc à madame Junot, en faisant allusion au divorce tant redouté par Joséphine.

---

<sup>1</sup> *Le Consulat et l'Empire*, par Thibaudeau, 1835, t. IV.

<sup>2</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II.

La dernière scène compromettante pour elle, fut la présence découverte par l'empereur d'une revendeuse à la toilette, suivie d'un charlatan ou d'un espion allemand, nommé Hermann, dont il avait ordonné l'expulsion. L'impératrice prétextait que Madame Mère le lui avait recommandé ; et afin de savoir la vérité, l'empereur avait voulu monter chez sa mère, sans se faire annoncer. Il y était resté assez longtemps et en était redescendu pâle, agité, pour sortir avec Duroc, par la porte de son entrée.

Cette visite laissait madame Junot immobile d'étonnement, lorsqu'elle sentit une petite main se poser sur son épaule. C'était la main de Madame Mère.

Sa belle physionomie, dit-elle, toujours si calme, paraissait altérée, comme celle de son fils. Je l'aimais avec une grande tendresse, à laquelle se joignait un profond respect. Je lui connaissais tant de vertus, tant de hautes et sublimes qualités, en même temps que je savais toute la fausseté des accusations qu'un public, bavard et méchant répétait, sans savoir seulement ce qu'il disait, comme toujours. Je fus donc affectée du changement que je remarquai sur sa physionomie, et je pris la liberté de le lui dire.

Elle était parfaitement bonne pour moi ; aussi me raconta-t-elle l'histoire de la veille que je ne savais que très sommairement par Duroc. Madame me dit qu'on croyait être certain que cet homme, cet Hermann, était un espion très actif et très remarquable, comme intelligence, envoyé en France par l'Angleterre.

Je ne pus retenir une exclamation. Un espion de l'Angleterre dans le palais des Tuileries !... dans la chambre de l'impératrice ?... Voilà ce que la discrétion de Duroc m'avait caché. Cela ne me surprit pas. *Vous concevez, me dit Madame, ce que j'ai dû éprouver, lorsque l'empereur me questionna sur une vendeuse de châles, que j'avais, moi, recommandée à l'impératrice, ainsi qu'un homme qui devait lui parler des destinées de l'empereur !...*

Madame hésita un moment, puis elle ajouta : *J'avais d'abord dit à l'empereur que j'avais en effet adressé cet homme à l'impératrice. Elle m'en avait suppliée, et moi qui croyais qu'il ne s'agissait que de couvrir une nouvelle folie, voulant cacher ce qui pouvait amener une querelle, je lui avais promis de faire ce qu'elle souhaitait...*

Et Madame voyant l'expression curieuse de mon visage, probablement, me dit que le matin, à sept heures, elle avait été réveillée par un message secret de l'impératrice. C'était une lettre dans laquelle elle suppliait sa belle-mère de dire à l'empereur que la femme aux châles avait été envoyée par elle à l'impératrice. *Je l'ai dit d'abord pour maintenir la paix,* poursuivit Madame Mère ; *mais lorsque l'empereur me dit que sa vie était peut-être intéressée dans cette affaire, je ne vis plus que lui, et je lui confessai que je n'étais pour rien dans ce qui s'était passé hier aux Tuileries.*

Madame était accablée par cette longue conversation avec l'empereur. Il paraît qu'il avait ouvert son cœur à sa mère, avec l'abandon d'un fils, et qu'il avait montré des plaies saignantes. Madame était indignée. Je voulus excuser l'impératrice, mais Madame m'imposa silence, en me disant : *Taisez-vous !... J'espère, ajouta-t-elle, que l'empereur aura le courage, cette fois, de prendre un parti que non seulement la France, mais l'Europe, attend avec anxiété, son divorce est un acte nécessaire.* Madame dit cette dernière parole avec une force et une conviction qui me firent juger que l'impératrice Joséphine était perdue. Ce que je viens de raconter se passait, comme je l'ai dit, du 5 au 6 novembre 1809.

Madame me recommanda le secret. Je lui jurai que jamais une parole dite par elle ne serait révélée par moi, et j'ai tenu ma promesse.

Je ne jugeai pas à propos, même, de lui dire que j'avais su la première partie du drame ; car c'était plus qu'une histoire, c'était de l'histoire !...

L'impératrice s'était perdue par sa faute, dans l'opinion de Madame Mère, qui, désormais, ne pouvait la défendre auprès de l'empereur. C'en était fait ! Joséphine avait dicté sa propre condamnation !

L'imminence du divorce, reconnue inévitable, en faisait redouter les suites à Madame Mère, indulgente pour la pauvre condamnée, malgré ses torts et peut-être malgré ses fautes. Madame avait d'ailleurs pour le prince Eugène la plus haute estime, parce qu'elle avait entrevu, dans le fils adoptif de l'empereur, son plus digne héritier. Les sentiments maternels de Son Altesse Impériale lui avaient fait redouter, pour Napoléon, les conséquences de l'acte public du divorce, d'où pouvait dépendre la paix même de l'Europe et la destinée de la France.

Telle avait été la pensée de Madame Mère, jusqu'à l'éclat soudain produit auprès d'elle, par l'inconséquence de Joséphine qui lui imposait le divorce, de par la raison d'État. Il s'y joignait enfin la mésintelligence, la zizanie déclarée entre les belles-sœurs et l'impératrice. C'est auprès de Madame Mère que Joséphine aurait dû chercher, de bonne heure, un appui. Elle l'y aurait trouvé, en ménageant la susceptibilité des princesses de la famille.

Le 2 décembre, l'anniversaire du sacre fut célébré à la cour, avec beaucoup de magnificence, comme si une cérémonie sommaire et fort triste n'allait pas lui succéder. A la même date appartenait l'anniversaire de la victoire d'Austerlitz, de cette bataille mémorable des trois Empereurs. Napoléon triomphant et Joséphine consternée s'étaient rendus, avec un cérémonial de fête, au palais du Luxembourg, où les attendaient les reines d'Espagne, de Hollande, de Naples et de Westphalie, ainsi que S. A. I. l'impératrice mère, assistant, par devoir, à la fête du double anniversaire. L'infortunée Joséphine, se croyant déjà dépossédée de son titre d'impératrice, ne retrouvait à cette fête-là qu'un simulacre de son couronnement et pressentait l'heure prochaine de son divorce.

Le banquet du soir, aux Tuileries, dans la galerie de Diane, fut splendide. L'empereur, peu habitué au costume d'apparat et mal coiffé du chapeau à plumes à la Henri IV, était en face de l'impératrice ayant à sa droite Madame Mère, en toilette blanche de satin, rehaussée d'un manteau de velours, et, pour coiffure, d'un diadème. C'était à peu près le costume qui la représente dans le tableau du couronnement peint par Louis David. Les deux impératrices, rapprochées l'une de l'autre, semblaient attristées : l'impératrice dite régnante était inquiète de son sort éphémère et l'impératrice mère inquiète pour son fils des conséquences du divorce.

La lettre suivante de Son Altesse Impériale s'adresse à Lucien<sup>1</sup> :

Paris, 12 décembre 1809.

Mon cher fils,

J'ai reçu votre lettre du 15 du mois passé.

---

<sup>1</sup> Lettre copiée dans la collection Morison, à Londres.

Madame répond tout d'abord, à une recommandation particulière de Lucien...

Elle ne parle qu'incidemment du divorce de l'empereur. Mais le sous-entendu de la lettre s'applique à la séparation conjugale de Lucien lui-même, qui s'y refuse toujours.

Voici la fin de la lettre de Madame Mère :

... L'empereur va faire divorce avec l'impératrice. La chose est décidée et ne tardera pas à être publiée. On ne s'occupe plus que de la forme.

Louis aussi se sépare d'avec sa femme, mais sans faire divorce. Il est logé chez moi. Sa santé est moins mauvaise qu'à l'ordinaire. Je crois devoir assurer que les sentiments de l'empereur pour sa famille sont déjà tout autres que jusqu'ici.

Ne vous montrez pas obstiné, mon cher fils, et commencez par faire ce qu'on vous demande. J'espère qu'il ne se passera pas longtemps que nous serons tous contents. Quelle serait ma consolation, si je pouvais vous voir ici et vous embrasser, avec le reste de la famille !

Adieu, mon cher fils, je ne vous en dirai pas davantage. Ma santé est bonne, je vous embrasse tendrement, avec toute votre famille.

*Vostra affezionata madre,*

L. BONAPARTE.

La *cérémonie du divorce*, ainsi désignée par M. Thiers<sup>1</sup>, eut lieu le 15 décembre, jour fixé par l'empereur, pour l'accomplissement du sacrifice imposé à Joséphine, au nom de la France, devant la famille impériale, assemblée aux Tuileries. Les membres présents étaient : l'empereur, S. A. I. Madame Mère, le roi et la reine de Hollande, le roi et la reine de Naples, le roi et la reine de Westphalie, la princesse Borghèse.

Le prince archichancelier, Cambacérès, et le comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, représentaient les officiers de l'état civil, pour la famille impériale. Napoléon debout, tenant par la main Joséphine en pleurs et ayant lui-même les larmes aux yeux, lut, avec une émotion vive, la déclaration officielle du divorce, annonçant à l'assistance les motifs politiques de sa détermination.

Madame Mère parut fort émue de cette lecture et plus encore de celle imposée pour réponse à l'impératrice, que ses sanglots empêchèrent de continuer. Le ministre d'Etat dut achever pour elle cette pénible lecture, se terminant ainsi : *La dissolution de mon mariage, devait-elle dire, ne changera rien aux sentiments de mon cœur. L'empereur aura toujours en moi sa meilleure amie. L'un et l'autre, nous sommes glorieux du sacrifice que nous faisons au bien de la patrie.*

Un si noble langage ne pouvait être plus dignement apprécié que par S. A. I. Madame Mère, qui, à côté de tous les titres des membres de la famille de l'empereur, inscrivant leur nom sur l'acte de divorce, signa simplement : *Madame.*

C'en était fait, le divorce impérial venait de s'accomplir.

---

<sup>1</sup> *Histoire du consulat et de l'empire.*

## 1810.

Choix d'une nouvelle impératrice. — Avis de Madame Mère. — La fille aînée de Lucien conduite auprès d'elle. - Lettres : de Pauline à Lucien ; — de la même au cardinal ; - de Madame Mère à la femme de Lucien, au nom de l'empereur ; — de la même à Lucien. — L'archiduchesse Marie-Louise désignée pour impératrice. — Madame Mère invitée par l'empereur à Saint-Cloud. — Annonce officielle du mariage. — Napoléon en informe sa mère. — L'empereur d'Autriche renouvelant l'exhibition généalogique des Bonaparte. — Discussion des princesses chez leur mère. — Collection de tableaux du cardinal. — Spécimen des lettres officielles de Madame Mère. — Le cardinal Fesch à Jérôme, au nom de Madame. — Lettres de dames de la charité à Son Altesse Impériale. — Abdication de Louis, venu à Paris, chez sa mère et se retirant à Tœplitz. — Nouvelles fêtes. — Madame retourne à Aix-la-Chapelle. — La reine Catherine l'y rejoint. — Lettre de l'empereur à sa mère ; — de Madame au baron Bourgoïn. — Lucien, embarqué pour l'Amérique, est pris par les Anglais. — Lettre de Louis à Madame Mère. — Déférence de ses enfants pour elle. — Entrée dans son salon d'un préfet fourvoyé.

Le divorce accompli imposait à l'empereur le choix d'une nouvelle épouse et ce choix était difficile. Son premier dessein avait été d'épouser une Française, alliée à l'une des grandes familles de l'ancienne noblesse, ou à l'un des premiers dignitaires de la noblesse impériale. Madame Mère, inquiète de l'avenir et regrettant pour son fils la proclamation de l'empire, aurait préféré une Française pour impératrice, si cet avis eût prévalu contre les avantages attribués par la raison d'Etat, à l'alliance Française avec une dynastie étrangère.

A la cour, suivant Thibaudeau<sup>1</sup>, on pensa à la fille aînée de Lucien, qui avait été, un instant, destinée au prince des Asturies. Dès que le divorce fut accompli, on la fit venir, à Paris, chez Madame Mère ; elle aurait été le gage de réconciliation des deux frères. Il est difficile de croire que l'empereur eût pensé sérieusement à épouser une Française, sa nièce ou toute autre, fût-elle de ces familles nobles qu'il appelait de belle race, lui qui avait marié son fils adoptif, Eugène Beauharnais, à une princesse de Bavière et son frère Jérôme à une princesse de Wurtemberg.

Le projet attribué à l'empereur, par Thibaudeau, est d'autant moins admissible que Napoléon, ayant songé, dès 1808, à faire venir à Paris la fille de Lucien, l'avait placée, dit aussi M. Thiers<sup>2</sup>, sous la tutelle de son aïeule, l'impératrice mère, qui lui prodiguait ses soins, en vue d'un mariage avec le prince des Asturies.

---

<sup>1</sup> *Le consulat et l'empire*, par Thibaudeau, 1835, t. V.

<sup>2</sup> *Histoire du consulat et de l'empire*, par Thiers, 1849, t. VIII.

Dès le 2 janvier, la princesse Pauline, dans une lettre pressante à Lucien, renouvelle auprès de lui les instances de leur mère, pour le décider à mieux apprécier les desseins de l'empereur<sup>1</sup>.

Paris, le 2 janvier 1810.

J'ai parlé à l'empereur. Maman s'est chargée de te rendre compte de ce qu'il a dit. Il paraît désirer savoir ce que tu veux, afin de terminer et de te voir réuni à nous ; ce serait pour nous un grand bonheur.

PAULINE.

Les instances réitérées de sa famille, au nom encore de Madame Mère, finissent par décider Lucien à faire la moitié du sacrifice qui lui était demandé. L'aînée de ses deux filles, Charlotte, quittait Canino, vers la fin de février, accompagnée par l'une de ses cousines (madame Gasson), pour se rendre à Paris, chez sa grand'mère, écrivant à Lucien la lettre suivante<sup>2</sup> :

Paris, 8 mars 1810.

Lolotte est arrivée en bonne santé. Aussitôt que sa toilette le permettra, je la mènerai chez l'empereur, et je suis persuadée d'avance qu'elle sera bien reçue ; je t'en informerai dès le lendemain.

Fasse le ciel que j'aie à t'annoncer, en même temps, la seule chose qui manque encore à mon bonheur, votre réconciliation !

*Vostra Madré.*

La princesse Pauline adresse de Paris, le 5 mars, à son oncle le cardinal, une lettre instante pour Lucien<sup>3</sup>, en le priant de la lui remettre en mains propres.

... Tâchez donc, dit-elle, de lui faire entendre le langage de la raison, l'empereur étant décidé, s'il ne revient pas, à ne pas même le laisser à Rome. Il lui ouvre les bras ; il lui donnera le rang qui lui appartient ; il assurera un sort à sa femme et à ses enfants.

... Il est dur pour nous, mon cher oncle, de voir qu'une autre famille s'élève à nos dépens, par la faute de Lucien. Maman en a le plus grand chagrin et il la fera mourir, par tous les désagréments qu'elle éprouve pour lui.

Nous ne pouvons plus nous regarder comme de simples particuliers, ni agir de même. En conséquence, s'il ne revient pas à nous, nous serons forcés de renoncer à toute relation avec lui. Vous-même, mon cher oncle, je vous conseille de ne plus voir sa femme ; elle seule est la cause de toutes nos peines et chagrins : si elle avait un peu d'âme, elle se conduirait autrement.

Soyez ferme avec Lucien, il doit faire un sacrifice pour sa mère et pour sa famille entière.

Adieu, mon cher oncle, etc.

Votre affectionnée nièce,

PAULINE.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Lucien Bonaparte*, édit. posthume, t. III.

<sup>2</sup> Vente d'autographes, 15 février 1855, par Charavay.

<sup>3</sup> *Registre de correspondance du cardinal Fesch*.

La tendresse filiale de Pauline pour sa mère se montre dans cette lettre, menaçant Lucien d'une séparation de sa famille, s'il ne se sépare pas lui-même de sa femme.

Madame Mère écrit, peu de jours après, à sa belle-fille (femme de Lucien), au sujet de leur divorce demandé par l'empereur. Cette lettre, datée du 10 mars<sup>1</sup>, est affligeante et prouve que la pauvre mère a épuisé ses efforts prolongés de conciliation. Elle prie instamment sa belle-fille de faire rompre son mariage avec Lucien.

... Vous savez, lui écrit-elle, tous les malheurs que votre mariage a attirés sur notre famille, et vous devez juger qu'ils sont à l'excès, par la démarche que je vous propose de faire. L'empereur veut votre divorce ; il dépend de vous de décider Lucien à le faire ; et dans le cas où il s'y refuserait, de le demander vous-même. C'est le moyen d'éviter la disgrâce qui le menace, ainsi que vos enfants et tout ce qui vous appartient. Si vous le faites, au contraire, vous ferez le bonheur de votre mari et de vos enfants : Ne balancez pas, entre une vie remplie d'amertume et de chagrin, à laquelle vous devez vous attendre, si vous vous obstinez, et la perspective d'un avenir heureux ; vos enfants seront reconnus par l'empereur et peuvent succéder à des couronnes. Enfin, si vous avez quelque considération pour une mère qui a su, en tout temps, faire des sacrifices pour ses enfants, vous le ferez aussi pour moi et je vous assure que je ne l'oublierai de ma vie.

Vostra Madre.

Une nouvelle lettre de Madame Mère à Lucien<sup>2</sup>, insiste dans les termes les plus touchants sur la nécessité de son adhésion :

Paris, 1er avril 1810.

Mon cher fils, Quoique j'aie chargé Campi de te faire connaître, de vive voix, toute ma pensée, au sujet de ton affaire, je veux encore ajouter par écrit, que tu ne dois pas, si tu m'aimes, différer d'accéder aux propositions que l'empereur t'a faites et dans lesquelles il persiste.

Ton sort, celui de ta famille, le mien et celui de nous tous ne dépend que de toi. Il n'est plus temps de raisonner, mon cher fils, tout ce que tu pourrais me dire ne me fait pas changer d'idée. J'attends cette dernière consolation de la tendresse que tu m'as toujours témoignée.

Campi te dira qu'il me laisse malade au lit ; ta dernière lettre n'y a pas peu contribué, comme ton obstination contribuerait, sans doute, à abréger mes jours. Tu peux me rendre à la vie et au bonheur et tu n'auras pas le courage de me le refuser. C'est la dernière fois que je te le demande.

L'empereur et tous ceux de la famille sont à Compiègne ; moi seule, avec Charlotte, nous sommes restées à Paris. Notre fille continue à se faire aimer et admirer par tout le monde. J'en suis extrêmement contente, elle est ma compagne, il ne manque à son bonheur et au mien que de te voir réconcilié avec l'empereur.

---

<sup>1</sup> Vente d'autographes, par Eugène Charavay, 4 février 1855.

<sup>2</sup> Lettre communiquée par le prince N. Charles Bonaparte.

Adieu, mon cher fils, j'attends, avec la plus vive impatience ta réponse ou plutôt l'annonce que tu arrives et je t'embrasse avec toute la famille du fond de mon cœur.

*Tua affettissima Madre.*

Cette dernière tentative faite par Madame Mère, au nom de l'empereur et de sa famille, ne put qu'émouvoir les sentiments de la tendresse filiale et de la déférence fraternelle, sans ébranler les résolutions de l'amour conjugal. Lucien adorait sa femme et ses enfants, mais il ne pouvait supporter la proposition persistante de son divorce. Faut-il l'en blâmer ?

Sa fille aînée (de sa première femme), d'ailleurs, quoique placée sous l'égide de Madame Mère qui la comblait de bontés, ne paraissait point s'accoutumer aux exigences de la cour. Elle ne prenait aucun goût aux offres matrimoniales et déguisait moins à d'autres qu'à sa grand'mère sa répugnance pour certaines présentations. Elle se plaignait de son séjour à Paris et formulait, dans ses lettres, des critiques irréfléchies sur la famille impériale. Son père la réclamait avec instance et serait venu lui-même la chercher, si Madame Mère ne l'en avait dissuadé, en retenant encore sa petite-fille, auprès d'elle, pendant quelque temps. L'empereur, informé de ladite correspondance, exprima son mécontentement à l'égard de cette nièce rebelle, en ordonnant de la reconduire à son père, dans le plus bref délai ; et ce fut fini.

On avait parlé, à Paris, dès les premiers jours de janvier, de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise, pour succéder à l'impératrice Joséphine et de sa prochaine arrivée en France. L'empereur, pendant ce temps, avait établi sa résidence au palais de Saint-Cloud et les princes souverains de sa famille, invités à s'y rendre, s'empressèrent de lui faire visite.

S. A. I. Madame Mère, accompagnée de son chambellan, M. de Laville, était venue, un jour, pour dîner ; mais l'empereur, après s'être fait attendre, n'était pas arrivé, tandis que Madame Mère se retrouvait dans la situation où elle s'était vue, chez son fils aîné, à Mortefontaine. Elle en exprima ses regrets au page de service, le jeune Édouard de \*\*\*, qu'elle connaissait assez, pour renouveler, devant lui, ses plaintes maternelles, si sincères et si naïves, sur l'absence ou l'éloignement de ses enfants, souverains et princes ou princesses. Elle n'en exceptait pas l'empereur, dont l'autorité, disait-elle, était parfois despotique, mais dont le génie se montrait toujours supérieur aux autres.

Voici le passage curieux de ce long dialogue dégagé, par notre respect pour Madame, de toute allusion à son accent corse et italien.

... L'empereur ne me connaît pas, disait sa mère, ce ne sera que lorsque je ne serai plus. Il s'est plaint à moi de tous ses frères ; il disait : *Je ferai interdire celui-ci, arrêter celui-là.* Je lui dis : *Mon fils, vous avez tort et raison ; raison, si vous les comparez à vous, parce que vous ne pouvez être comparé à personne au monde : une merveille, quelque chose d'extraordinaire. Mais vous avez tort, si vous les comparez aux autres rois.*

L'empereur riait et me dit *Signora Letizia, vous aussi vous me flattez.* Je lui ai répondu : *Vous ne rendez pas justice à votre mère ; une mère ne flatte pas son fils. Vous le savez, Sire, en public, je vous traite avec respect, parce que je suis votre sujette, mais en particulier, non seulement je suis votre mère, mais vous êtes mon fils ; et quand vous dites : Je veux, moi je réponds : Je ne veux pas.*

Le dialogue continue ainsi et Madame, en le terminant, recommande la discrétion au jeune page Édouard de \*\*\* qui, peut-être, l'oublia. Ce dialogue ou ce monologue ressemble à celui de l'an 1809, entre Madame Mère et M. Beugnot. Le dernier récit en est dû à l'un des écrivains les plus populaires sur le premier empire<sup>1</sup>.

On annonce enfin, par la presse officielle, le prochain mariage de l'empereur avec Marie-Louise. Il en informe lui-même, tout d'abord et sans détail, Madame Mère<sup>2</sup>.

Paris, 23 février 1810.

Je m'empresse de vous faire connaître que la convention portant contrat de mariage entre moi et l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, a été ratifiée, le 16, à Vienne, ce qui me fait ne point tarder à vous en faire part.

NAPOLÉON.

Il allait attendre, à Compiègne, l'arrivée de la nouvelle impératrice, vers le 20 mars, après avoir fait exécuter de magnifiques embellissements au château et au parc.

Tous les membres de la famille impériale venaient d'arriver et déjà Son Altesse s'y trouvait, entourée de ses enfants. Sa figure grave et digne offrait un contraste frappant avec les physionomies joyeuses ou distraites des princesses, dont elle cherchait à modérer les ébats.

Marie-Louise, après sa première entrevue avec Napoléon et sa famille, écrivait, le 28 mars, à son père une lettre remplie de satisfaction. Elle lui disait par exemple : *Toute la famille se montre fort affectueuse pour moi. Ma belle-mère est une très aimable et très respectable princesse qui m'a très bien accueillie...*

Ce ne fut pas assez des manifestations officielles et des fêtes publiques en l'honneur du mariage de l'empereur Napoléon. Une histoire moderne sur la Corse<sup>3</sup> reproduit ce que d'autres avaient rappelé : *Lorsque Napoléon fut devenu le gendre de l'empereur d'Autriche, celui-ci fit faire des recherches actives sur la famille Bonaparte en Italie et envoya à son gendre quelques pièces prouvant que les Bonaparte avaient été longtemps maîtres de Trévis. Napoléon remercia et répondit que c'était assez d'honneur pour lui, d'avoir été le Rodolphe de Habsbourg de sa maison. Il écarta les vieux diplômes nobiliaires qu'on lui présentait, en disant : *Ma noblesse date de Millesimo et de Montenotte. Sa mère rappelait cette réponse à son entourage, avec une fierté légitime.**

La veille du mariage impérial, ou bien le 31 mars, les sœurs et belles-sœurs du souverain ressentaient du dépit de l'obligation qu'il leur imposait de tenir en main la robe à queue de la nouvelle impératrice. La scène assez animée se passait chez Madame Mère, n'approuvant pas les exigences de l'étiquette monarchique, quoiqu'elle dût les faire respecter, par son autorité maternelle sur les reines et princesses coalisées. Elle leur fit entendre sa parole sévère : *Mes filles et belles-filles, leur dit-elle hautement, faites attention que l'empereur est accoutumé à l'obéissance. Il a tort peut-être, dans cette circonstance, mais s'il persiste, vous obéirez.* L'empereur arrive, sur les entrefaites, entend les derniers

---

<sup>1</sup> *Mémoires d'un page*, par Ém. Marco Saint-Hilaire, t. III.

<sup>2</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, 1866, t. XX.

<sup>3</sup> *Corsica*, par Gregorovius. Traduction de P. Lucciana, 2 vol., Bastia, 1883.

mots prononcés par Madame, devine d'un coup d'œil ce qui se passe, en entrant, adresse une marque de tendresse à sa mère et apostrophe les actrices de cette scène assez vivement, pour les soumettre aussitôt à sa volonté.

Le 1er avril eut lieu à Saint-Cloud la cérémonie du mariage civil de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise : Leurs Majestés montèrent sur le trône, tandis que les princes et princesses étaient placés à droite et à gauche, suivant leur rang de famille. A droite de l'empereur : Son Altesse Impériale et les princes souverains, à l'exception du roi Joseph ; à gauche de l'impératrice, les princesses et au premier rang la reine Julie. Après les formalités officielles, Madame Mère d'abord apposa sa signature sur le registre de l'état civil, d'une main tremblante, avec une sensible émotion, et le pressentiment inquiet de l'avenir.

Le mariage religieux fut célébré, à Paris, le lendemain, dans le grand salon carré du Louvre, approprié à l'éclat de cette cérémonie somptueuse. A droite de l'empereur se trouvaient rangés, au bas de l'estrade, les princes souverains, et, à leur tête le roi Louis de Hollande. A gauche de l'impératrice, au même niveau, figuraient les princesses, dans leurs plus beaux atours. S. A. I. Madame Mère était placée au premier rang. Joseph, alors roi d'Espagne, s'était excusé de ne pouvoir assister au mariage, et mécontentait son frère par cette absence. Le même jour, leur mère écrivait à Lucien, après le départ de l'empereur et de la nouvelle impératrice pour Compiègne.

Le cardinal avait présenté à sa sœur, l'abbé Lucotte, adjoint au secrétaire des commandements de S. A. I. Il était chargé, suivant ses attributions, des lettres relatives à l'achat ou à l'envoi des tableaux destinés au cardinal, ou donnés par Madame à des églises. La collection de ces lettres fut perdue, à la mort de l'abbé Lucotte. La perte de cette correspondance est regrettable, parce qu'une telle collection aurait fourni d'utiles renseignements sur Madame et sur le cardinal, sur les personnes de son entourage et sur les visites qu'elle recevait, car les sujets de conversation de cette époque étaient des chapitres d'histoire.

Quant aux lettres officielles de Madame Mère relatives aux questions les plus diverses, elles portaient un en-tête imprimé, dont la dépêche suivante, sur grand format, offre l'indication.

*Le secrétaire des commandements de S. A. I. et R. Madame Mère de S. M. l'empereur et roi, etc., à Monsieur, etc.*

Suit l'objet de la lettre transmise, au nom de Madame...

.....

Et en marge, l'avis ci-contre :

Toutes les lettres et réponses doivent être adressées directement à S. A. I. et R. Madame...

Cet avis montre combien Madame attachait d'importance à recevoir toutes les demandes qui lui étaient adressées. C'était afin d'y répondre, suivant son appréciation, par le secrétaire de ses commandements, ou par son secrétaire particulier.

Suit une lettre du cardinal Fesch au roi Jérôme intéressant la santé de Madame Mère, et montrant que les fêtes avaient peu d'attrait pour elle<sup>1</sup>.

Paris, le 11 mai 1810.

Votre mère attend toujours que vous lui mandiez si l'empereur ne trouverait pas de difficulté qu'elle partit pour les eaux d'Aix (la-Chapelle), au commencement de juin.

Elle croit fort inutile de rester à Paris, pendant les fêtes, puisqu'elle n'y assiste pas ; elle a d'ailleurs grand besoin des eaux. On dit à Paris que l'empereur l'engagera à lui donner une fête ; elle n'en sait encore rien et voudrait être prévenue. Elle souhaiterait que cette fête fût une des premières, afin de ne pas laisser passer la saison d'Aix. Elle est un peu souffrante. Vos sœurs éprouvent des alternatives de santé et de maladie. Votre mère est souvent tourmentée de sa migraine.

.....

Madame se rendait, quelques jours après, à Cassel, dont Jérôme avait fait la capitale de son royaume de Westphalie. Elle y passa six semaines et pendant son séjour, le compositeur Blangini<sup>2</sup> lui fit entendre la musique de Cybèle, cantate exécutée en son honneur. S. A. I. à cette occasion, fit remettre au compositeur une montre enrichie de pierres fines. Le roi s'était montré assez peu satisfait de l'exécution trop précipitée, en disant à son maître de chapelle : **Que voulez-vous que pense Madame, habituée à Paris, à une exécution parfaite !** C'était à l'approche des fêtes préparées, en effet, pour le mariage de l'empereur. Mais à ces fêtes-là, S. A. lorsqu'elle se trouvait bien, préférait le théâtre et la musique.

La supérieure générale de la congrégation des sœurs de Nevers écrit à Madame Mère la lettre officielle suivante<sup>3</sup> :

Nevers, le 19 mai 1810.

Madame,

Au sentiment de reconnaissance que m'inspire la haute protection de Votre Altesse Impériale et Royale, pour la congrégation que je dirige, se joint, en ce moment, le plus vif regret de ne pouvoir répondre à la nouvelle marque de confiance dont Votre Altesse daigne l'honorer. Je supplie Votre Altesse Impériale d'accueillir avec bonté les humbles remontrances que j'ose lui présenter.

L'agrandissement et l'utilité de notre congrégation paraît avoir déterminé Votre Altesse Impériale et Royale à lui donner la préférence sur celle de Saint-Vincent, pour l'établissement, que S. M. le roi de Naples se propose de former dans ses États. J'ai l'honneur de lui observer qu'il ne manque à notre société, pour s'étendre, qu'un plus grand nombre de sujets ; plus de quarante maisons de charité, en France, réclamant les secours de mes sœurs et j'ai peine à fournir celles dont les instances réitérées des administrations m'ont forcée de me charger. Le surcroît de travail occasionné, depuis quelques années, dans les hôpitaux, par les militaires français blessés ou malades et le

---

<sup>1</sup> *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

<sup>2</sup> *Souvenirs de Blangini, 1834, 1 vol.*

<sup>3</sup> Lettre communiquée par le duc Decazes.

grand nombre de prisonniers de guerre, a fait périr beaucoup de mes sœurs les plus expérimentées ; elles sont mortes victimes de la charité ; mais la sensibilité que leur perte me fait éprouver se renouvelle, à chaque occasion qui me rappelle les services qu'elles auraient pu rendre à notre congrégation et aux malheureux.

Votre Altesse Impériale a vu, dans notre établissement de Turin, une facilité pour fournir celui de Naples ; mais pourquoi lui dissimulerai-je que le préjudice que porte à notre société cet établissement, formé pour donner à S. M. l'empereur une preuve de notre dévouement, est incalculable.

La crainte d'être envoyées dans cette maison détourne, tous les jours, un grand nombre de jeunes personnes d'entrer dans notre congrégation ; les difficultés que mes sœurs ont éprouvées, les chagrins qu'elles ont essuyés, les différences des mœurs et des usages font regarder comme le plus grand sacrifice à l'obéissance celui de se transplanter dans cette région éloignée. Ce n'est même qu'avec promesse de les remplacer bientôt, que j'ai pu obtenir la soumission de celles qui y sont en ce moment. Tous les jours je reçois des plaintes de leurs parents, et déjà la supérieure m'a, plusieurs fois, demandé son rappel. Je ne pourrais promettre à Votre Altesse de trouver un seul sujet qui consentit à se transporter à Naples, et mon autorité sur mes sœurs ne peut, je crois, me donner droit de leur demander cette espèce d'exil et de rompre les liens qui les unissent à moi et à la congrégation.

J'ai la confiance que Votre Altesse Impériale et Royale daignera, avec sa bonté ordinaire, juger la force de mes motifs et agréer l'expression bien sincère de mes regrets.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sœur VICTOIRE ALBOUYS.

Suit une lettre de la supérieure de la congrégation des sœurs de la Charité, sous la règle de Saint-Vincent de Paul, à S. A. I. et R. Madame, mère de S. M. l'empereur<sup>1</sup>.

Madame notre Auguste Protectrice,

Par votre lettre du 28 mai dernier, vous avez la bonté de me faire participante à la pieuse résolution qu'a formée S. M. le roi de Naples, Votre Auguste Fils, de fonder l'institution des sœurs de la charité dans ses États, en y appelant des sœurs françaises qui y fonderont un noviciat et parviendront, peu à peu, à établir des maisons de leur institution dans les diverses provinces de son royaume, etc., etc.

La supérieure annonce à Madame Mère que six sœurs sont demandées par le roi, et présente diverses observations sur leur déplacement. Elle sollicite de les accompagner.

Une seconde lettre de la même supérieure, datée de Besançon, 30 juillet, répond à une du 2 juillet, de Madame, relativement aux sœurs appelées à Naples et aux questions matérielles qui les intéressent. Un état de dépenses du voyage,

---

<sup>1</sup> Lettre communiquée par le duc Decazes.

s'élevant à 11 969 francs, accompagne cette seconde lettre, avec la copie d'une dépêche du ministre des cultes à la supérieure, la félicitant au nom de l'empereur et de Madame Mère et autorisant son départ avec ses compagnes.

La supérieure signe : Sœur JEANNE ANTIDE THOURET, etc., etc.

[Tout par la France et pour la France](#), répétait Napoléon à ses frères, devenus rois par sa puissance, et il leur reprochait de ne pas le comprendre, en recherchant la popularité pour eux-mêmes, auprès des nations confiées à leur gouvernement.

Telle était la situation du bon roi de Hollande vis-à-vis de l'empereur. Madame Mère aimait Louis, admirait Napoléon et souffrait de les voir divisés, par la politique. L'accord provisoire se fit, grâce à leur mère, entre les deux frères, qui avaient eu l'un pour l'autre une véritable amitié.

Louis, après avoir assisté aux fêtes du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, repartit pour la Hollande, plus satisfait qu'il n'en était venu. Mais il ne tarda pas à revenir à Paris, découragé de sa royauté passagère, et prêt à abdiquer, pour son fils. Il se réfugia de nouveau, chez Madame Mère, au lieu d'habiter son hôtel. Il redoutait les sourdes menées de M. de Talleyrand, pour l'annexion de la Hollande à la France, et il eût tenté d'en reprendre possession, s'il n'avait été surveillé, de près, dans ses moindres déplacements. Il cherchait à repartir, lorsqu'il vit arriver, dans l'hôtel de Madame Mère, des gendarmes d'élite, chargés de suivre ses mouvements et d'empêcher son départ. L'un des officiers lui avait proposé de s'évader sous un déguisement. Mais Louis, quoique jeune encore, était souffrant, marchait avec peine et donnait des inquiétudes à sa mère.

Beaucoup de personnes venaient s'informer de sa santé ; plusieurs membres de la cour lui firent visite. L'empereur enfin vint le voir, sans lui rien dire de ses projets et lui conseilla quelques distractions pour sa santé. Voyant qu'il subissait les arrêts d'honneur, Louis dut se soumettre, d'après les conseils maternels, à la volonté du plus fort et se rendit pour sa convalescence, au palais de Compiègne, où la nouvelle impératrice venait d'arriver. Le roi Louis fut logé, par ordre de l'empereur, dans un appartement joint à celui de la reine Hortense, dont Madame Mère et le prince Eugène cherchaient à le rapprocher. Mais ni l'un ni l'autre des deux époux ne voulut se prêter à ce rapprochement et le roi rentra seul à Paris.

Il eut avec l'empereur une dernière entrevue, après laquelle il repartit pour la Hollande, en y annonçant la prochaine arrivée de la reine Hortense. Madame Mère et le prince Eugène l'en félicitaient, lorsque, désespérant d'une possession libre de son trône, le roi Louis résolut enfin d'abdiquer, le 3 juillet, partit incognito d'Amsterdam, traversa les États de son frère Jérôme, en Westphalie et la Saxe pour se rendre d'abord à Tœplitz, en Bohême, puis à Grätz, en Styrie, où il vécut en simple particulier, n'attendant plus de nouvelles que de sa mère. Elle ne put le blâmer de se séparer d'une royauté éphémère qui le rattachait à la vie simple, au travail, dans la retraite et à l'oubli des grandeurs.

Les fêtes du mariage impérial avaient repris leur éclat, depuis le retour du voyage de Belgique. L'empereur et l'impératrice furent priés d'assister, le 1er juillet, à un grand bal donné en leur honneur, par le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche. Ils se rendirent à cette soirée qui s'annonçait d'une façon splendide et se termina par un épouvantable incendie.

S'éloignant de toutes les fêtes, Madame Mère, déjà retournée aux eaux d'Aix-la-Chapelle, y apprit la sinistre nouvelle et admira, cette seule fois, peut-être,

Marie-Louise. L'impératrice était restée debout, avec un noble sang-froid et attendait de pied ferme, sur son estrade menacée par les flammes, que l'empereur vînt, en personne, l'enlever dans ses bras et la soustraire aux plus grands dangers. Cet incendie terrible de l'ambassade d'Autriche fut aussi, selon Madame Mère, un fatal présage pour l'avenir.

Dans une lettre au roi de Wurtemberg, datée de Cassel, le 13 juillet, à son retour de France, la reine Catherine dit à son père<sup>1</sup> :

... Le roi (Jérôme) me charge de le rappeler à votre souvenir ; il a supporté mieux que moi les fatigues de ce voyage et le chagrin qui nous est survenu. Nous avons suivi la route de Bruxelles à Aix-la-Chapelle, pour y voir Madame Mère et la princesse Pauline, qui prennent, toutes deux les eaux.

CATHERINE.

Suit une lettre de Louis Bonaparte à sa mère.

Tœplitz, le 16 juillet 1810.

Ma chère maman,

Je suis aux eaux de Tœplitz, depuis huit jours. Les médecins m'avaient conseillé les eaux, principalement le célèbre professeur Hufeland ; et, après tout ce qui s'est passé, j'ai choisi ce lieu de préférence, parce que c'est plus loin. J'ai bien pensé à aller vous rejoindre, mais je vous aurais attristée et je ne puis plus supporter actuellement que la retraite la plus profonde. — J'attends la réponse de mon frère sur l'endroit où il me permettra de rester, après les eaux. Je ne sais moi-même où aller ; ce que je désirerais le plus, ce serait d'habiter avec vous, comme particulier, le midi de la France ; mais l'empereur ne le voudra pas et alors j'ai demandé à rester en Allemagne ; j'attends la réponse de l'empereur.

Je vous prie, ma chère maman, ainsi que ma chère Pauline, de faire un dernier effort pour moi auprès de mon frère, afin que je sois oublié, quelque part, mais tranquille. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter l'extrémité à laquelle j'ai été réduit et c'est ce qui me fait craindre les ennemis que j'ai auprès de mon frère ; ils m'ont rendu encore plus malheureux ; le reste de ma vie, qu'au moins je sois tranquille. — J'ai écrit à Jérôme, mais je ne sais si mes lettres parviennent. J'ignore même le sort de celle-ci. Quoi qu'il en soit, ma chère maman, croyez que je ne mérite pas ce qui m'arrive. J'ai fait tout au monde pour concilier ce que je devais à mon frère et à la Hollande. Puisse au moins mon fils être plus heureux que moi !

Adieu, ma chère maman, tâchez, par tous les moyens possibles, de me faire avoir de vos nouvelles et de celles de mes enfants ; vous devez penser combien elles me sont nécessaires.

Écrivez-moi à M. de Saint-Leu, aux bains de Tœplitz en Bohême<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Correspondance de la reine Catherine*. Stalingrad, 1880, t. Ier.

<sup>2</sup> Copie d'une lettre conservée dans les *Archives* de la cour de Vienne, et transmise par le chevalier d'Arneth.

Peu de jours après avoir reçu cette touchante lettre de son fils Louis, Son Altesse en recevait une de l'empereur, faisant suite à celle-là. On peut y voir un double témoignage de sollicitude filiale et de sollicitude fraternelle.

*Napoléon à Madame Mère, à Paris*<sup>1</sup>.

Saint-Cloud, 20 juillet 1810.

Madame,

Je m'empresse de vous apprendre que le roi de Hollande est aux eaux de Tœplitz, en Bohême. Comme vous avez dû éprouver beaucoup d'inquiétude sur sa disparition, je ne perds pas un moment à vous donner cette nouvelle pour votre tranquillité : Sa conduite est telle qu'elle ne peut être expliquée que par son état de maladie.

Votre bien affectionné fils,

NAPOLÉON.

*Madame Mère au baron Bourgoing, ministre de l'empereur, à Dresde*<sup>2</sup>.

Aix-la-Chapelle, le 30 juillet 1810.

Monsieur le baron,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 21 de ce mois, m'est parvenue, en même temps qu'une autre du roi lui-même. Je vous prie d'en agréer tous mes remerciements. Je me sers, en même temps, de votre courrier pour lui faire- parvenir ma réponse ; vous m'obligerez de la lui faire parvenir le plus promptement possible.

Recevez, monsieur le baron, l'assurance de ma haute considération.

MADAME.

Lucien, mis en demeure de céder ou de résister aux instances irrévocables de l'empereur, avait quitté l'Italie avec sa famille, pour se retirer en Amérique. Il s'était embarqué à Civita-Vecchia, le 4 août, lorsqu'il fut entraîné au large par le mauvais temps, à la merci des Anglais. Fait prisonnier par leur croisière, il fut interné d'abord à Malte, et il obtint de l'autorité anglaise la permission de donner de ses nouvelles à Madame Mère, par une lettre ouverte. Il lui exprimait le regret de se voir tout à fait séparé d'elle, d'après sa dernière démarche faite par elle-même contre son mariage. Mais il lui déclarait, en même temps, sa résolution plus ferme que jamais, de ne point céder aux projets de l'empereur, persistant à vouloir le sacrifice de son mariage à la raison d'État.

C'était déjà trop pour Lucien que leur mère eût fini par céder aux instances de tous les siens et à celles de l'empereur. Il ne songeait plus qu'à se réfugier en Amérique, mais il y renonça bientôt, lorsqu'il fut transféré en Angleterre. Devenu libre de sortir de sa réclusion provisoire, il y substitua une résidence prolongée, en donnant désormais de ses nouvelles, moins souvent qu'autrefois, à Madame Mère.

Son Altesse s'inquiétait d'autant plus de la peine que lui causait son fils Louis, en abandonnant le trône de Hollande.

---

<sup>1</sup> *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 596.

<sup>2</sup> Archives du ministère des affaires étrangères. (Copie de J. D.)

Il lui adresse, de Tœplitz, le 7 août, la lettre suivante<sup>1</sup> :

... Je vous prie de ne pas vous inquiéter pour moi. Je suis aussi bien que possible et hors des affaires et hors des embarras. J'espère que mon frère permettra que je demeure avec vous et un de mes enfants, le reste de mes jours ; mais je vous prie de ne lui plus parler de moi, cela ne ferait que vous donner de la peine. Je vous avoue que je désire tellement la retraite et l'obscurité que j'irais volontiers en Corse avec un de mes enfants et vous, ou bien en Provence.

Ce langage, plein de résignation et de simplicité, était bien compris par la noble mère à laquelle il s'adressait. Que de réflexions il suggère sur les événements politiques liés à l'abdication de Louis !

Le jour où il écrivait cette lettre à Madame Mère, elle lui en adressait une en italien, dont voici la traduction :

*Lettre de Madame Mère à son fils Louis.*

Aix, 7 août 1810.

Cher fils,

Paulette m'a communiqué votre lettre, d'après laquelle je crois que vous m'en avez écrit plus d'une ; je n'ai reçu que celle du 16 juillet, à laquelle j'ai répondu en l'envoyant, pour plus de sécurité, au ministre de France à Dresde, qui m'avait donné de vos nouvelles.

Je vois, par cette même lettre, que vous persistez à ne pas vouloir vous arrêter à Paris. Je vous répète ce que je vous ai dit dans les précédentes, que je ne vous laisserai pas seul ; mais cependant il me semble qu'après avoir pris les eaux, vous devriez faire ce que je vous ai proposé, c'est-à-dire, venir à Saint-Leu, soit à Pont, où j'irai vous attendre et nous pourrions arrêter ce qui convient le mieux.

J'ai lieu de croire du reste que vous avez déjà reçu quelque réponse de l'empereur. De toutes les façons, soyez content et oublié. Le soin de votre santé est la chose la plus essentielle.

Je serai toujours avec vous.

Je partirai d'ici le 16. Paulette part ces jours-ci. J'attendrai à Paris votre réponse.

Adieu, cher fils, je vous embrasse de cœur et je suis votre mère.

Combien se montraient reconnaissants pour elle, les fils rois de Madame Mère ! Ils avaient reçu de sa munificence et de sa bonté les témoignages les plus constants, les plus généreux de la sollicitude maternelle, avant que chacun d'eux eût ceint une couronne royale. Ils se rappelaient les sacrifices qu'elle s'était imposés, dans les temps les plus difficiles, pour les préserver de trop souffrir des privations de leur existence. Ils connaissaient ses œuvres de charité envers les malheureux, malgré les libéralités de l'empereur. Ils savaient enfin, sans l'éprouver encore, qu'un jour viendrait, comme elle l'avait pressenti, où ils auraient à profiter pour eux et les leurs des prudentes épargnes de leur mère ; et, d'un commun accord, ils s'étaient entendus, dans leur reconnaissance filiale, pour céder à Madame la dotation dont ils jouissaient, comme princes français.

---

<sup>1</sup> Lucien Bonaparte et ses mémoires. Éd. de 1883, t. III.

Ainsi firent pour elle, Joseph, Louis et Jérôme, en montant sur les trônes d'Espagne, de Hollande et de Westphalie.

La déférence des enfants de Madame Mère envers elle, aurait pu inspirer le même sentiment à sa belle-fille qui ne parut pas le comprendre. Par son origine autrichienne, par son premier titre d'archiduchesse et plus encore par son rang suprême d'impératrice, Marie-Louise ne se croyait guère obligée qu'envers l'empereur aux égards de cette déférence. Elle s'en dispensait vis-à-vis des membres de sa nouvelle famille, si ce n'était, par exception, pour la reine de Naples qui avait été au-devant d'elle, au delà de la frontière.

Madame Mère avait remarqué cette façon d'agir de Marie-Louise, et ne s'en affectait point, pour son compte, afin de ne provoquer, autour d'elle, aucune autre susceptibilité. Elle attendait l'occasion de se faire respecter en personne de sa belle-fille. Cette occasion ne tarda pas à se présenter et prouva, de sa part, beaucoup de tact.

Marie-Louise alla, un jour, en l'absence de l'empereur, chez S. A. I. Madame Mère et lui dit, d'un ton familier, qu'elle venait, sans cérémonie, comme sa belle-fille et non comme impératrice, lui demander à dîner. Madame resta assise et l'attirant à elle, pour l'embrasser, lui répondit, d'un air aussi dégagé : *Je ne ferai, non plus, aucune façon avec vous, je vous recevrai comme ma fille, et la femme de l'empereur aura le dîner de la mère de l'empereur.*

La duchesse de Montebello, veuve de l'illustre maréchal Lannes, élevée au titre de dame d'honneur de l'impératrice, étant parvenue à gagner toute sa confiance, avait pris sur elle un certain ascendant et n'en usait pas pour apaiser les rivalités. Les sœurs du souverain en conçurent de l'ombrage et Madame Mère n'eut pas lieu d'en être satisfaite. La dignité de son caractère souffrait aussi du sans- façon de la dame d'honneur, qui se mettait dans son tort envers une femme entourée de tous les respects et prescrivant à ses filles la déférence due à la nouvelle souveraine.

Voici ce que raconte madame Durand, veuve du général et dame de l'impératrice, à propos des personnes mécontentes de la dame d'honneur<sup>1</sup>.

... Les sœurs de l'empereur furent de ce nombre ; Madame Mère en parla un jour à l'impératrice, avec assez de vivacité, en se plaignant de madame de Montebello. Celle-ci l'ayant su, et se trouvant obligée d'aller faire une visite à Madame, dit, en présence de trois femmes de chambre et d'une première dame, qu'elle dédaignait les paroles de Madame, et qu'elle aurait voulu pouvoir écrire sur sa carte que sa visite était pour la mère de l'empereur, et non pour *Madame Mère*. Une telle inconvenance serait peu croyable, si on ne l'attribuait à des mémoires posthumes publiés après le premier empire, et même après le second.

Une impolitesse sans le vouloir et sans le savoir était au contraire facilement oubliée par Son Altesse Impériale, qui ne s'en offensait point. Telle fut l'aventure d'un préfet connu par ses innocentes distractions. Madame Mère, malgré l'élévation de son rang et le droit d'avoir une grande maison ouverte, menait une existence digne et honorable, mais toujours modeste et retirée.

L'hôtel habité alors par Son Altesse se trouvait voisin de celui de l'archichancelier Cambacérès. C'est là qu'un jour, vers six heures, Madame, prête à sortir, attendait sa voiture, pour aller dîner chez sa belle-fille Julie, la reine d'Espagne.

---

<sup>1</sup> *Mémoires sur Napoléon et Marie-Louise*, 1 vol., 3e édit., 1886.

Arrive alors un singulier personnage, ancien camarade de jeunesse de Cambacérès, chez lequel il était invité. Mais en descendant de voiture avec précipitation, il se trompe d'hôtel et, croyant entrer chez l'archichancelier, il franchit la porte cochère, monte rapidement l'escalier, traverse l'antichambre et arrive au salon ouvert, sans se faire annoncer par l'huissier, d'après son titre officiel de préfet.

Le jour baissait et le salon était peu éclairé par la lueur d'un feu prêt à s'éteindre. Ledit préfet, en costume brodé d'argent, ne voyant pas l'archichancelier, suppose qu'il va venir, se contente de saluer à peine deux dames assises, qu'il distingue mal en passant devant elles, d'un air dégagé, se dirige vers la cheminée, en cherchant à s'y chauffer le dos et les pieds, puis fredonne tout bas une ritournelle.

L'une des deux dames était Madame Mère, fort étonnée d'un tel sans-gêne, et l'autre, la baronne de Fleurieu, la dame de service, qui, plus surprise encore de cette brusque apparition, se lève, s'avance vers le visiteur, et est interdite de l'entendre dire en regardant l'heure : *Je craignais d'être en retard, mais je m'aperçois que je suis en avance et que...* Il allait continuer sur ce ton, lorsque madame de Fleurieu, déjà un peu remise, l'interrompt et lui demande : *Savez-vous, monsieur, chez qui vous êtes ?* Le préfet, en se nommant, répond, un peu troublé : *Ne suis-je pas chez le prince archichancelier ? — Non, monsieur, vous êtes chez Madame. — Chez madame qui ? — Chez Madame Mère ! — Et de qui donc ? mère de qui ?* ajouta-t-il encore, plus effaré. — *Vous êtes chez S. A. I. et R. Madame, mère de S. M. l'empereur et roi.* A ce dernier mot, le pauvre préfet, tout dérouté, ahuri, ne sait pas seulement s'excuser de sa méprise, baisse la tête et se retire à reculons, plus humblement qu'il n'était entré.

Remis un peu de son trouble par l'air frais du dehors, le personnage arrive enfin, pour dîner, chez Cambacérès, auquel il raconte sa mésaventure. Elle divertit tout le monde, fut répétée, le soir dans les cercles et les jours suivants avec des variantes, et le sobriquet de *M. le préfet mère de qui ?* amusa la ville et la cour. Madame Mère seule n'en riait point, par compassion pour le haut fonctionnaire trop distrait et par un sentiment de dignité pour elle-même.

## 1811.

Année des vœux accomplis. — Etrennes impériales. — Marie-Louise, la veille de ses couches. — Le célèbre chirurgien accoucheur Antoine Dubois. — Présence de Madame Mère. — Naissance du roi de Rome. — Joseph, roi d'Espagne et Louis, roi de Hollande, presque malgré eux. — Louis écrit de Grätz à sa mère. — Madame et les princesses. — Lettre de l'impératrice à sa belle-mère. — Le jour des relevailles. — Le baptême et le banquet. — Œuvre de charité maternelle. — Plus d'éclat donné à la maison de Madame Mère, qui ne recherchait pas l'étiquette de cour. - Mystère conjugal d'une dame de sa maison au château de - La veuve et la fille d'un général vendéen. — La Corse et son chef-lieu. — Maisons d'éducation religieuse. — Décret sur l'éducation universitaire de la jeunesse (sage réserve de Madame Mère). — Son titre de mère vis-à-vis de l'empereur. — Anecdote sur le baisemain. — Lettre de la reine Catherine à son père. — S. A. I. Madame Mère et la beauté de ses filles. — Les deux impératrices. — Adulation des courtisans.

L'année 1811 allait combler les vœux de Napoléon, en lui donnant un fils, et la nouvelle impératrice se trouvait assez avancée dans sa grossesse, pour faire espérer à l'empereur un héritier de son nom. Madame Letizia, confiante dans sa croyance maternelle et dans sa foi religieuse, priait Dieu, avec ferveur, pour la réalisation d'un si grand espoir.

Heureux de cette attente, Napoléon n'oubliait pas le nouvel an, pour offrir à sa mère et à sa femme des étrennes dignes de sa munificence. Il avait commandé, pour elles, de riches parures de diamants. Un rapport spécial du 3 janvier 1811<sup>1</sup>, adressé à l'empereur par le grand chambellan, comte de Montozian, avec envoi de trois médaillons, désignait, le premier, de 50.000 francs, pour S. A. I. Madame Mère, le second, de 40.000 francs, pour S. M. l'impératrice, et le troisième, de 30.000 francs, pour la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur.

Madame adresse la lettre suivante au prince Bacciochi, mari de la princesse Elisa<sup>2</sup> :

Paris, le 8 janvier 1811.

Mon cher fils, Je reçois avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite pour la nouvelle année, et je suis bien persuadée de la sincérité de tous les sentiments que vous me témoignez dans cette occasion. Croyez que les vœux que, de mon côté, je forme pour votre bonheur, au renouvellement des années, comme dans tout le reste du temps, sont des plus sincères et des plus affectueux.

C'est avec ces sentiments que je vous embrasse, avec Élixa et vos enfants.

---

<sup>1</sup> Archives nationales.

<sup>2</sup> Lettre communiquée par M. W\*\*\*.

*Vostra affett. Madre.*

(Ces derniers mots sont de la main de Madame Mère.)

Marie-Louise, à la veille d'accoucher, était entourée des siens, réunis dans le salon contigu à sa chambre. Napoléon, sa mère et ses sœurs, avec les docteurs Bourdier, Corvisart et Yvan, attendaient là des nouvelles, en observant le plus profond silence.

Le célèbre chirurgien accoucheur Antoine Dubois, appelé auprès de l'auguste patiente, dès les premières douleurs, ne la quitta plus et resta seul, à son chevet, assisté des dames du palais, jusqu'à la fin de l'accouchement. C'était le soir du 19 mars<sup>1</sup>.

Le lendemain, 20 mars, l'impératrice ressent les grandes douleurs de la maternité. Dubois procède à l'exploration nécessaire, paraît préoccupé de la position peut-être défavorable de l'enfant, et s'inquiète de la responsabilité, pesant sur lui seul. Il réclame l'assistance de Corvisart, qui tarde à revenir. Les douleurs augmentent avec des difficultés, semblant menacer la vie de l'impératrice. Dubois s'inquiète davantage, hésite sur le parti à prendre, invoque auprès de Madame Mère ses épreuves passées, et paraît consulter enfin les vœux de l'empereur sur celle des deux existences qu'il doit s'efforcer, à tout prix, de conserver. *Sauvez la mère*, lui répond l'empereur, sans hésiter ; *sauvez la mère !* Songeait-il à la sienne, en même temps qu'à sa femme, dans ce moment suprême ? Était-ce un cri du cœur pour celle dont il attendait un fils ? ou bien le très habile accoucheur, malgré l'autorité de son expérience, n'osait-il agir, selon les préceptes de l'art, conformes aux lois de l'humanité ? On ne saurait se prononcer à cet égard.

Quoi qu'il en eût décidé lui-même, plus sûrement, Dubois fit une application méthodique et facile du forceps, en sauvant, sans peine, l'enfant avec la mère, dont la parfaite conformation physique assurait sans obstacle, le plus heureux accouchement, Madame Mère avait jugé, par intuition, qu'il en serait ainsi.

La joie paternelle de Napoléon rayonne autour de lui, sur les assistants, et bientôt elle éclate, au dehors, à travers la multitude, aux abords du palais des Tuileries, aux acclamations enthousiastes de : Vive l'empereur ! dès que retentit au loin le vingt-deuxième coup de canon des Invalides. Quelles pensées durent agiter, en cet instant, le cœur de la signora Letizia, au souvenir des épreuves multiples de sa féconde maternité ! Quel sentiment devait dominer sa pensée, à la date rétrospective du 15 août 1769, rapprochée du 20 mars 1811 !

Deux intéressantes lettres de l'empereur au roi Joseph, à l'occasion de la naissance du roi de Rome, témoignent que, malgré leurs dissidences politiques, Napoléon avait conservé à son frère aîné la plus sincère affection<sup>2</sup>. La princesse Élisabeth écrivait, en même temps, à sa mère, une lettre de félicitations qui la rendit heureuse, alors cependant que Son Altesse Impériale éprouvait le double chagrin de la renonciation de Joseph au trône d'Espagne et de l'abdication de Louis, roi de Hollande. Napoléon avait enfin un fils destiné à l'héritage de la couronne de France !

Le roi Joseph écrit, le 24 mars, à son oncle le cardinal, qu'il ne peut rester en Espagne, et que le mauvais état de sa santé l'oblige à descendre d'un trône sur

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de madame veuve du général Durand*, t. Ier.

<sup>2</sup> *Mémoires du roi Joseph*, 1834, t. VII.

lequel il n'avait pas demandé à monter, etc. Il se rendra à Paris, pour voir l'empereur et sa mère, dès qu'il aura pris quelques heures de repos à Mortefontaine. La publication de ses Mémoires, contenant sa correspondance, ne fournit aucune lettre de cette époque adressée par lui à sa mère. On peut s'en étonner, eu égard à ses sentiments pour elle, et certes, il avait dû lui en donner un nouveau témoignage. Quitter l'Espagne, toute sa préoccupation est là, dans chacune de ses lettres à la reine Julie. Il lui enverra sa procuration pour le baptême du roi de Rome (dont Madame Mère sera la marraine).

L'empereur l'avait désignée, pour tenir le roi de Rome sur les fonts baptismaux, avec l'empereur d'Autriche, représenté par le prince Charles, son frère, ou le grand-duc de Wurtemberg. Madame fut suppléée par la reine de Naples et d'Espagne, avec délégation, en son absence, de la reine Hortense, à titre de seconde marraine. La cérémonie fut célébrée à Notre-Dame ; et malgré le respect dû à la Sainte Église, il y eut, dit un historien<sup>1</sup>, après le baptême, un instant où l'émotion générale, jusque-là contenue, déborda tout à coup, et où les applaudissements de tous les assistants traduisirent éloquemment les sympathies nationales. **Ce fut quand l'empereur, recevant des mains de sa mère, son fils que venait de bénir la religion, l'éleva dans ses bras, et d'un geste attendri, le fit voir à la foule pressée dans cette vaste enceinte.**

Le banquet du baptême eu lieu, le même jour, à l'Hôtel de Ville, avec un somptueux éclat. La table, dont l'empereur et l'impératrice occupaient le milieu, était dressée sur une estrade, aux regards du public. Madame Mère et les princesses se trouvaient du côté de l'empereur, tandis que les princes souverains étaient placés du côté de l'impératrice, comme à la cérémonie du mariage.

Dans une lettre adressée, de Saint-Cloud, le 14 avril, à Madame Mère, alors souffrante, l'impératrice lui exprime ses vœux pour le rétablissement de sa santé, en ajoutant<sup>2</sup> : **Mon fils baise les mains de sa grand'maman : il se fortifie et embellit tous les jours. L'empereur me charge de ses compliments ; il se porte bien.**

On peut croire, eu égard à la situation de Marie-Louise, qu'elle n'était pas informée du mécontentement de l'empereur, au sujet de l'abdication de ses deux frères, les rois Joseph et Louis. Elle ne pouvait y faire allusion, en écrivant à sa belle-mère.

Les deux fils de Son Altesse Impériale, abdiquant leurs couronnes royales, avaient recours à elle, pour alléger les frais de leur départ d'Espagne et de Hollande. Joseph avait eu de plus lourdes dépenses à faire, et Louis priait Madame Mère de lui acheter ses diamants. Ainsi se réalisait pour eux, au temps le plus prospère de l'empire, les prévisions maternelles de l'économie la plus prévoyante.

La lettre du roi Louis à Madame Mère<sup>3</sup>, en démontre la vérité.

Grætz, 22 avril 1811.

Je vous prie de m'acheter mes diamants ; j'en désirerais 420.000 francs, parce qu'ils valent beaucoup plus. Si vous pouvez me faire le plaisir d'en remettre la valeur au porteur, de suite, vous me ferez

---

<sup>1</sup> *Histoire de Napoléon II, roi de Rome*, par Guy, de l'Hérault.

<sup>2</sup> Catalogue du baron de Trémont, décembre 1859.

<sup>3</sup> *Archives de la cour d'Autriche*. Copie adressée par le chevalier d'Arneth.

plaisir. Votre bijoutier les connaît presque tous et en sait la valeur. Vous trouverez ci-joint l'état de ces objets numérotés d'un à huit. Je garde le n° 1, qui est le grand collier, vendu par votre bijoutier. Quand le docteur aura reçu l'argent, il enverra ce dernier objet. Je fais cela pour la sûreté.

Cette lettre étant tout à fait d'affaires, permettez-moi, ma chère maman, de la terminer ici, en vous renouvelant l'assurance de mon tendre et respectueux attachement.

LOUIS.

P.-S. — J'embrasse mon oncle, Pauline et Julie.

Durant les six semaines qui suivirent les couches de l'impératrice, Madame Mère et les princesses étaient seules admises auprès d'elle. On leur offrait des fauteuils auprès de son lit. Mais le jour officiel de grande réception étant arrivé, l'empereur, trop imbu de l'étiquette de cour, à l'égard de sa famille, fit enlever, à tort, les fauteuils réservés à Madame Mère et à ses deux belles-filles, encore reines d'Espagne et de Hollande, pour y substituer seulement des tabourets. Aussi, Madame, au moment de s'asseoir, se retira-t-elle avec gravité, mais les deux reines présentes le firent avec dépit. Il faut dire, toutefois, que Madame Mère, dès son entrée dans la chambre, s'étant approchée du lit de sa belle-fille, l'embrassa, et s'informa de sa santé, ainsi que de celle du roi de Rome. Quoi qu'il en fût, la raison d'étiquette n'aurait pas dû s'appliquer à l'auguste mère du souverain, si mécontent qu'il fût de l'abdication de ses deux frères. L'impératrice, étonnée du brusque départ de sa belle-mère, voulut la retenir, au nom de l'empereur, et crut devoir invoquer le témoignage de sa dame d'honneur, qui s'empressa de dire à Madame Mère : *Oui, Madame, Sa Majesté désire que Votre Altesse assiste aux relevailles de l'impératrice.* — Madame, répondit Son Altesse Impériale, avec dignité, *si l'empereur l'exigeait, il aurait fait disposer un fauteuil pour moi* ; et elle sortit sans précipitation. Napoléon fut contrarié de cet incident, mais il évita de s'en plaindre à sa mère, dont il craignait un reproche mérité.

Madame n'aimait pas davantage les réceptions à jour fixe. L'empereur en avait fait l'expérience ; elle servit à sa mère, dont les goûts et les habitudes se prêtaient peu à la ponctualité de l'étiquette. Elle se montra, au contraire, empressée d'assister à la vaccination du roi de Rome précédant son baptême de deux mois, environ.

Après le baptême, l'empereur voulut reconstituer *l'œuvre de la charité maternelle*, dont la fondation remontait à Louis XVI<sup>1</sup>. Il nomma l'impératrice, par un décret, protectrice de cette œuvre suprême de bienfaisance, et lui en confia la haute direction, en y ajoutant un conseil de quinze dignitaires, dont le secrétaire général fut le cardinal Fesch, grand aumônier de la couronne. C'était diminuer les attributions de Madame Mère, déjà placée à la tête des établissements de bienfaisance et des institutions de charité. C'était du moins affaiblir le prestige de son autorité légitime.

Le souverain eût mieux fait peut-être de confier à sa mère *l'œuvre de la charité maternelle*, sous le titre de *protectrice honoraire*, si son âge et sa santé ne lui permettaient plus d'en assumer la protection active. Nulle femme n'en était plus digne que cette mère auguste de l'empereur et des rois ses alliés naturels. Et

---

<sup>1</sup> *La Charité à Paris*, par Jules Lecomte, 1861.

fussent-ils dépossédés de leurs trônes, en devant une nouvelle existence aux principes d'économie reprochés à leur mère, nulle autre qu'elle n'avait pratiqué autant et à tous les titres, les vertus de la charité maternelle.

Quel motif, dans la pensée de l'empereur, avait pu le décider à écarter sa mère de l'œuvre confiée par lui à l'impératrice ? Est-ce parce que Madame Mère s'était montrée peu obséquieuse envers Marie-Louise ? ou parce que, dans la loyauté de son caractère, elle avait désapprouvé certains actes de la politique impériale ? N'était-ce pas l'appui maternel qu'elle avait donné à Lucien, dans son opposition prolongée envers Napoléon, voulant décider son frère au divorce, pour l'élever aussi sur un trône que Lucien refusait ? Ou bien n'était-ce pas encore l'affection et l'assistance qu'elle avait témoignées à ses deux autres fils, Joseph et Louis, abdiquant leurs couronnes ? Quoi qu'il en fût, Madame Mère accepta, sans se plaindre, la disgrâce apparente que lui infligeait l'empereur, et n'en témoigna nul mécontentement, par égard pour son fils et par respect pour elle-même. Voilà ce qu'était cette femme incomparable par l'élévation des sentiments et par la noblesse du caractère !

Cependant une sorte de compensation lui était réservée par l'empereur, qui voulut d'abord donner plus d'éclat et de grandeur à la maison de Son Altesse Impériale. Il augmenta les ressources de ses œuvres de charité, qui l'obligeaient, parfois, à des emprunts sur son budget privé.

Le souverain décida, en outre, que la maison de Madame Mère serait pourvue de privilèges auxquels Son Altesse n'attachait nulle importance. C'était que tout fonctionnaire nouveau de sa maison possédât des titres nobiliaires authentiques. C'était la conséquence de la destinée nouvelle qui l'unissait à une archiduchesse d'Autriche.

La maison de Madame Mère s'était agrandie, depuis sa formation, en 1805, et présentait, en 1811, un ensemble complet, sauf quelques remplacements et des titres de plus. Son Altesse Impériale assistait rarement aux réceptions de la cour, et si elle y paraissait, les invités pouvaient ne pas la reconnaître ou ne point lui témoigner la déférence qu'elle avait droit d'attendre de tous. Elle n'y prenait point garde et s'abstenait d'en parler à l'empereur, qui n'eût pardonné à personne un manque d'égards à sa mère. Elle ne recherchait non plus aucun crédit à la cour, en sachant conserver, dans l'occasion, l'autorité de son rang et de sa situation.

Quant à sa cour privée, Madame Mère n'en avait point d'autre que sa maison et elle se dispensait de la convoquer. Elle se trouvait satisfaite des hommages qui lui étaient rendus, dans les occasions officielles, au jour de l'an, par exemple, ou à la fête du 15 août.

N'ayant donc point de cour, Madame Mère n'avait point de courtisans. Elle eût voulu les remplacer par tous ses enfants et petits-enfants, si elle avait pu les réunir presque tous autour d'elle. Leurs réunions partielles étaient passagères et se trouvaient réduites à des citations, dans les feuilles publiques, parmi les faits divers<sup>1</sup>. L'entourage de Madame Mère ne ressemblait guère à celui de l'impératrice et des reines ou princesses de sa famille. La société fort simple, restreinte à quelques personnes, trop sérieuse peut-être, ne lui permettait pas de juger combien la société mondaine était frivole.

---

<sup>1</sup> Archives de la Bibliothèque nationale. *Les papiers de l'empire*.

L'empereur, sans tout savoir, disait un jour à sa mère : — Signora Letizia, engagez donc vos filles à un peu plus de retenue. Elles ont tort de faire si bon accueil aux godelureaux qui les flattent. Qu'elles dansent un peu moins avec eux et un peu plus avec les officiers de ma garde, qui ne sont peut-être pas d'aussi jolis garçons, mais sont plus dignes de leur plaire. La tenue simple, l'attitude grave et sérieuse de Madame Mère, respectée par tous, ne furent pas sans influence sur le maintien du bon ton, parmi les dames de la cour. Si la cour de Napoléon, dit lord Holland<sup>1</sup>, ne fut pas la plus polie et la plus agréable, ce fut la moins dissipée et la moins immorale qu'ait eue la France, depuis trois siècles.

Madame Mère n'avait résidé qu'à de rares intervalles et peu de jours, chaque fois, dans les châteaux -appartenant à la couronne, tels que ceux de Compiègne, de Fontainebleau et de Saint-Cloud. Elle admirait L'ordre établi dans la maison de l'empereur et citait pour modèle cette tenue parfaite, jusque dans les moindres détails.

Une jeune femme que Son Altesse Impériale estimait beaucoup, se trouva compromise, à propos d'une bougie allumée toute la nuit, dans l'un de ces châteaux, et peu s'en fallut que le dénouement de l'aventure ne fût tragique. En voici l'aperçu : Lorsque Madame Mère séjournait dans une résidence impériale, elle emmenait avec elle des personnes de sa maison. L'empereur, se faisant rendre compte de tout, apprend, un jour, que mademoiselle de \*\*\*, précisément attachée au service de Son Altesse, avait laissé sa bougie brûler toute la nuit. Vous voulez donc nous incendier ? lui dit l'empereur, en riant. Mademoiselle de \*\*\*, devenue pâle, lui répond en balbutiant : Sire, j'ai lu et je me suis endormie. Le fait paraissait expliqué, lorsque l'officier de ronde annonce que l'un des factionnaires a vu, la nuit précédente, passer dans l'ombre d'une allée, quelqu'un qui, au cri d'alerte : *Qui vive ?* a disparu. Ordonnez, Duroc, que l'on surveille mademoiselle de \*\*\*, dit l'empereur au grand maréchal du palais. Mademoiselle de \*\*\* assiste, le soir même, en toilette, à une réception du château, où après avoir salué Madame Mère, elle se retire de bonne heure, se déshabille à la hâte, revêt une robe simple, de couleur foncée, cache ses cheveux sous un bonnet, s'enveloppe d'un manteau, souffle, cette fois, la bougie dénonciatrice, ferme doucement la porte de sa chambre, descend l'escalier sans bruit, se glisse le long des massifs et disparaît, comme dans l'ombre de la nuit précédente, sans que le factionnaire qui l'avait vue, criât de nouveau : *Qui vive ?*

Le rapport à l'empereur lui apprenait que mademoiselle de\*\*\*, à sa sortie du parc, avait vite gagné une maison du faubourg, y était restée deux heures, et en était sortie, accompagnée d'un homme jeune qui l'avait quittée, à sa rentrée dans le parc. L'empereur, sans inquiéter Madame Mère, fait venir la demoiselle et lui dit sévèrement : *Voilà deux nuits que vous quittez le château ? — Sire !* répond-elle, en paraissant nier. *Ne cherchez pas à me tromper, je sais où vous allez ; vous êtes coupable ! — Vous pouvez ternir ma réputation, Sire, mais ma conscience est pure comme le jour.* Son regard brillait de sincérité. Mais alors, reprend l'empereur, *quel est cet homme qui vous accompagnait ? — Pardonnez-moi, Sire, fait-elle, en tremblant et comme pour détourner la question. Répondez donc, car, dans un instant, je puis savoir quel est cet homme ! — Sire, c'est mon mari. Nous nous aimions depuis l'enfance ; il y a eu engagement de famille et mon père nous a unis secrètement. Il se nomme de \*\*\*.* Ce nom disait tout. M. de \*\*\*, ancien haut fonctionnaire, était sorti de France, par un jugement, y était

---

<sup>1</sup> *Souvenirs des cours de France*, 1862.

rentré, malgré la loi, au risque d'être condamné à mort. C'est bien, madame, lui dit l'empereur d'un ton mesuré ; vous êtes sûre, au moins, d'être aimée pour vous-même, en exposant votre mari à risquer sa vie, pour venir voir sa femme, pendant deux heures ! En parlant ainsi, l'empereur s'assied devant une table, prend une plume, trace quelques mots sur un papier qu'il plie, en y mettant l'adresse, ou du moins le nom de M. de \*\*\* lui-même : Allez, madame, dit-il à la malheureuse épouse, haletante d'inquiétude et suppliante du regard ; allez, le maréchal va vous accompagner en voiture. M. de \*\*\*, en revoyant sa femme ainsi escortée, se croit perdu et, déjà résigné à son sort, il ouvre le billet de l'empereur et lit : Ordre de conduire M. de \*\*\* et sa femme à la frontière. Le mari était sauvé.

Madame de Sartrouville, devenue plus tard lectrice de Son Altesse, raconte, dans ses *Souvenirs*<sup>1</sup>, cette aventure romanesque, sans expliquer de quelle façon Madame jugea la conduite de la jeune femme de sa maison, ni pour quel motif grave le mari avait été exilé de France, sous peine de mort, s'il y rentrait, ni enfin comment le père avait consacré le mariage de sa fille.

Voici un autre fait qui honore plus à découvert la bonté de l'empereur et l'utile intervention de Madame Mère auprès de lui. Son Altesse, se trouvant à Saint-Cloud, apprend, un jour, par madame de Valence, que la veuve d'un illustre général vendéen (la marquise de B.), vivait dans la pauvreté, avec sa fille. Elle s'intéresse à elles et en parle à l'empereur, qui fait mander ces deux dames et les accueille avec la plus grande bienveillance, d'après la recommandation de Madame Mère. Madame, dit-il à la veuve du général, cherchez, dans mon armée, un officier qui convienne à mademoiselle votre fille ; je lui donnerai de l'avancement, et 100.000 francs de dot. Voici, en attendant, un bon de 20.000 francs, pour subvenir à vos premiers besoins. Madame de B. se retire, émue jusqu'aux larmes, et rentrée à Paris, elle écrit à une amie, pour lui annoncer cette nouvelle inattendue, en terminant sa lettre par ces mots, bien lisibles : *Vive l'empereur !* On a prétendu qu'à la chute de l'empire, madame de B. oublia sa reconnaissance envers celui que, dans son monde, on appelait l'*usurpateur*. Mieux vaut, pour elle, douter d'un pareil oubli et croire à sa gratitude.

Vers la fin de l'année 1811, l'empereur ayant confié le commandement militaire de la Corse au brave général Morand, fut sollicité par Madame Mère et par le cardinal Fesch d'ériger la ville d'Ajaccio en capitale de l'île, qui formerait un seul département. Les motifs à l'appui de cette demande étaient de donner à la Corse l'unité d'ensemble et l'union de patriotisme qui lui manquaient, d'où la fréquence des discordes civiles, des luttes de partis et des suites fatales de la vendetta. Son Altesse n'oubliait pas, à l'apogée de la fortune impériale, l'humble existence de la signora Letizia et les temps difficiles qu'elle avait traversés. Elle était restée fidèle à la Corse, sa patrie, qu'elle aurait voulu voir riche et prospère. C'est pourquoi elle demandait à l'empereur d'en assurer les moyens. Le côté pratique de cette question est bien exposé dans un livre d'histoire peu connu aujourd'hui<sup>2</sup>.

Une autre question d'ordre religieux fut soulevée, vers cette époque : Les maisons d'éducation subordonnées aux évêques, se trouvaient en butte à des insinuations malveillantes, parvenues à l'empereur, qui en prit ombrage et résolut d'agir sévèrement. Ni les suppliques des évêques, ni les protestations du

---

<sup>1</sup> *Souvenirs de madame de Sartrouville*.

<sup>2</sup> *Storia di Corsica*, par Renucci. Bastia, 1833, 2 vol.

cardinal, ni l'intervention de divers hommes politiques, ni le crédit de la jeune impératrice ne purent faire renoncer l'empereur à un décret rendu le 15 novembre, Ce décret prescrivait à tous les jeunes gens, sans exception, et quels que fussent leurs projets, de suivre les cours de l'Université. Un tel décret d'égalité pour tous agita les esprits et provoqua la réaction des évêques, qui formulèrent leurs plaintes auprès de la cour de Rome.

Madame Mère, malgré sa profonde piété, malgré l'influence relative de son frère le cardinal, en matière religieuse, fut priée d'intervenir aussi, et s'en abstint, parce que, pour elle, la question était d'ordre politique. L'empereur lui sut gré de n'avoir pas soutenu l'opposition du cardinal et ne manifesta son mécontentement qu'à l'égard des partisans du privilège. Il maintint sa décision et le décret eut force de loi pour l'égalité, avec l'adhésion maternelle.

La puissance de Napoléon ne fit jamais oublier toutefois à Madame qu'elle était sa mère. Elle avait pour lui beaucoup de déférence, mais prétendait avoir droit à son respect filial. Un jour de la même année, dans une réunion de famille, Napoléon présenta sa main à baiser à sa mère, qui la repoussa vivement. *Ne suis-je pas votre empereur ?* lui dit-il. — *Mais moi,* lui répondit-elle, *ne suis-je pas votre mère, et vous, n'êtes-vous point mon fils, avant tout ?* Napoléon ne répliqua rien et baisa la main de sa mère.

L'impératrice Marie-Louise assistait à cette simple scène, sans en comprendre la portée. Elle s'étonna de la remarque faite par Madame à l'empereur, en lui disant : *Moi, ma mère, à Vienne, je baisais bien la main de l'empereur d'Autriche !* Sa belle-mère lui répondit aussitôt, avec gravité : *Là, ma fille, l'empereur d'Autriche était votre père, tandis qu'ici, l'empereur de France est mon fils. Telle est la différence.*

La reine de Westphalie, dans une longue lettre à son père, le roi de Wurtemberg, lui raconte avec détail l'incendie du château de Cassel, survenu le lendemain de la fête de sainte Catherine, sa patronne. Elle termine sa lettre par ces mots<sup>1</sup> :

Cassel, 6 décembre 1811.

J'ai reçu également de grandes preuves d'intérêt de toute la famille impériale, Madame Mère, mes belles-sœurs m'ont envoyé les plus jolies choses de toute espèce, pour m'alléger le poids des pertes que j'ai faites. Je ne puis dire combien j'ai été touchée de ces marques d'intérêt.

Le présent de S. A. I. Madame Mère à la reine Catherine, qu'elle aimait, était le plus réel ou le plus précieux des dons qui lui fussent offerts, quoiqu'il ne soit pas désigné. Madame témoignait, une fois de plus, comme dans bien des occasions, qu'elle savait donner avec largesse, lorsqu'elle le devait.

Elle évitait le faste, l'ostentation, qu'elle blâmait chez les autres, et se montrait sévère pour les reines ou princesses de sa famille, ne mesurant pas, d'après elle, la proportion de leurs dépenses à leurs revenus, et abusant des libéralités de l'empereur. Mais ses reproches de prodigalité à ses enfants lui attiraient, de leur part, des critiques indirectes de parcimonie, dont l'exagération a été accréditée trop longtemps.

---

<sup>1</sup> *Correspondance de la reine Catherine*, Stuttgart, 1887, t. II.

Les trois filles de l'impératrice mère, désignée ainsi autrefois à la cour, avaient hérité, sous des formes différentes, de la beauté de la signora Letizia, qui en conserva jusqu'à un âge avancé, l'ensemble imposant. L'aînée, ou la princesse Elisa, représentait les grandes lignes de ses traits réguliers, avec une ressemblance assez sévère de médaille romaine. La seconde, la princesse Pauline, lui ressemblait aussi, avec plus de finesse dans les traits, une grâce juvénile dans l'expression et une séduction de toute sa personne, faisant d'elle la reine de la cour, de même que sa ravissante statue, par Canova, était l'image idéale de la Vénus moderne. La troisième enfin, ou la reine de Naples, la plus jeune de ces trois Grâces de l'Empire, participait des deux premières, par le charme de la physionomie, la vivacité de l'intelligence et la séduction des manières.

Des querelles d'amour-propre, de rivalité féminine s'engageaient souvent entre elles ou entre leurs dames et celles de l'impératrice. Ces querelles, en se prolongeant, requéraient parfois l'intervention de la signora *Madre*, qui savait si bien interposer l'autorité de son caractère et la bonté de son cœur, entre les femmes rivales, qu'elle parvenait à les réconcilier, sinon d'une manière définitive, du moins jusqu'à nouvelle occasion.

Madame Mère se montrait fort réservée à l'égard de Marie-Louise, qu'elle aimait peu. Elle avait été presque aussi discrète envers Joséphine, qu'elle eût aimée davantage, si l'impératrice divorcée avait su la comprendre et lui demander son appui. La différence de leurs goûts et le contraste de leurs habitudes les avaient séparées ainsi l'une de l'autre. Cette grande réserve envers Marie-Louise était nécessaire de la part de Madame Mère, pour maintenir l'union entre les princesses ses filles vis-à-vis de l'impératrice. Madame d'Abrantès, qui en avait été souvent témoin, justifie cette appréciation, dans les détails de ses *Mémoires*<sup>1</sup>.

Rappelons seulement que la réserve de Son Altesse, poussée, on le reconnaît, jusqu'à la timidité, vis-à-vis d'autres personnages, ne lui fit jamais perdre le sentiment de sa dignité, ni la conscience des droits attachés à son rang d'impératrice mère. Indulgente pour tous, elle se montrait sévère pour les adulations des courtisans. Le cardinal Maury, archevêque de Paris, s'avisait, un jour, malgré tout son esprit d'à-propos, d'adresser à Madame Mère, sur le ton d'une politesse superlative, des éloges excessifs, annonçant tout un discours sur le même ton. *Eh ! monsieur le cardinal, interrompit-elle, à entendre ce que vous me dites aujourd'hui, que vous restera-t-il demain, pour continuer comme vous aurez commencé ? — Flatteries et moqueries, disait Madame Mère ; j'aimerais bien mieux qu'on me dit vrai, de temps en temps, afin de me faire prendre goût à la louange.*

Quant à elle, jamais elle ne donnait d'eau bénite de cour, elle distribuait des témoignages effectifs de ses intentions charitables, en proportion des ressources dont elle pouvait disposer. C'est ainsi qu'en 1811, la grande-duchesse Élisabeth, ayant envoyé, de Lucques, un magnifique maître-autel à la cathédrale d'Ajaccio, S. A. I. Madame Mère fit remettre à la fabrique deux cents napoléons d'or, pour acquitter les frais d'emplacement de ce maître-autel<sup>2</sup>. Elle regretta, dans la suite, que l'empereur n'eût pas eu le temps d'assurer à la Corse entière, par de

---

<sup>1</sup> *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XIV.

<sup>2</sup> *Notre-Dame d'Ajaccio*, par Alexandre Arman 1844.

grands travaux d'utilité publique, le bien-être et la prospérité de leur pays natal, uni désormais aux destinées de la France.

**FIN DU TOME PREMIER**